Cliquer sur les numéros de section de la table des matières ci-dessous pour atteindre l'information correspondante.

Guide d'admission au premier cycle 2004-2005

Table des matières

Section 1 La vie à l'Université de Montréal
Le campus 7
La route du WEB 8
Vos études, ce qu'il en coûte 9
Pour vous servir 9

Section 2 L'admission au premier cycle Politique, règlements et procédures
1. Les conditions d'admissibilité 13
2. Demandes d'admission : dates limites et formulaires 14
3. Processus d'admission 14
4. Inscription 16
5. La cote de rendement au collégial 16
6. La méthode d'évaluation des résultats universitaires 19

Section 3 Programmes, conditions et procédures d'admission
Quelques définitions utiles 21
Les sigles et les symboles 22
Nomenclature des sigles de cours 23
Aménagement 25
Arts et sciences 35
Droit 171
Éducation permanente 175
Kinésiologie 201
Médecine 203
Médecine dentaire 217
Médecine vétérinaire 221
Musique 225
Optométrie 243
Pharmacie 247
Sciences de l'éducation 251
Sciences infirmières 265
Théologie 271

Section 4 Cours préalables 278

Section 5 Programmes contingentés Cote de rendement au collégial et statistiques d'admission 280

Section 6 Bases d'admissibilité autres que le DEC . . 283

Section 7 Programmes des 2e et 3e cycles Faculté des études supérieures (FES) 286

Plan du campus 288

L'Université se réserve le droit de modifier sans préavis ses règlements et les renseignements contenus dans ce guide, y compris l'information relative aux droits de scolarité et aux frais afférents. Les dernières mises à jour sont consignées sur notre site www.regis.umontreal.ca

Index des programmes et des disciplines

Légende

Doct.	**Doctorat de premier cycle**
Bac	**Baccalauréat, 90 crédits et plus**
Maj.	**Majeur, 60 crédits**
Min.	**Mineur, 30 crédits**
Cert.	**Certificat, 30 crédits**
Mod.	**Module, 9 à 15 crédits**
Micro	**Microprogramme, 9 à 15 crédits**
Éduc. perm.	**Faculté de l'éducation permanente**

Action communautaire Cert. 35
Voir aussi
Intervention auprès des jeunes (184)
Intervention dans les groupes et les organisations (185)
Intervention en déficience intellectuelle (186)
Petite enfance et famille : intervention précoce (188)
Relations ethniques (140)
Relations interculturelles (192)
Santé communautaire (193)
Santé et sécurité du travail (195)
Service social (157)
Toxicomanies : prévention et réadaptation (196)
Violence, victimes et société (198)
Activité physique
Voir
Enseignement de l'éducation physique et santé (254)
Kinésiologie (201)
Actuariat
Voir Mathématiques (116)
Adaptation scolaire
Voir Enseignement en adaptation scolaire (251)
Administration
Voir
Gestion appliquée à la police et à la sécurité (181)
Gestion des serv. de santé et des serv. sociaux (182)
Relations industrielles (141)
Science politique (142)
Administration des affaires
S'adresser à HEC Montréal
Administration des systèmes informatiques Mod. 35
Voir aussi Informatique appliquée (100)
Allemand
Voir Études allemandes (54)
Aménagement
Voir
Architecture de paysage (25)
Design architectural (27)
Design des jardins (28)
Design, orientation design d'intérieur (29)
Design, orientation design industriel (30)
Urbanisme (32)
Amérique latine
Voir Études latino-américaines (86)
Anglais
Voir Études anglaises (56)
Animation spirituelle et intervention communautaire Bac 271
Année de transition
Voir Baccalauréat 120 crédits (166)
Année préparatoire D.M.D. 219
Année préparatoire M.D. 206
Année préparatoire O.D. 244
Anthropologie Bac, maj. et min. 36
Voir aussi Études est-asiatiques et Anthropologie (67)

Arabe
Voir
Études arabes (60)
Langue et culture arabes (105)
Archéologie
Voir
Anthropologie (36)
Études classiques (63)
Architecture
Voir Design architectural (27)
Architecture de paysage Bac 25
Voir aussi Design des jardins (28)
Archivistique Cert. 38
Voir aussi Gestion de l'information numérique (91)
Arts et sciences Min. 38
Voir aussi Études individualisées (179)
Asie de l'Est
Voir Études est-asiatiques (66)
Astronomie
Voir Physique (128)
Astrophysique
Voir Physique (128)
Audiologie Bac 203
Baccalauréat de 120 crédits : Année de transition 166
Baccalauréat de 120 crédits : Structure d'accueil 168
Biochimie Bac 39
Bioinformatique Bac 40
Biologie
Voir
Biochimie (39)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (258)
Sciences biologiques (146)
Sciences biomédicales (214)
Biophysique
Voir Physique (128)
Biotechnologie
Voir Sciences biologiques (146)
Botanique
Voir Sciences biologiques (146)
Bureautique Mod. Éduc. perm. 175
Catéchèse
Voir Sciences religieuses (274)
Chimie Bac, Maj., Min. 42
Voir aussi
Biochimie (39)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (258)
Chinois
Voir Études est-asiatiques (66)
Cinéma
Voir
Études cinématographiques (60)
Études cinématographiques et Littérature comparée (62)
Histoire de l'art (95)
Civilisations grecque et romaine
Voir
Études classiques (63)
Langue et culture grecques (106)
Langue et culture latines (107)
Commerce
S'adresser à HEC Montréal
Communication
Voir Sciences de la communication (151)
Communication appliquée Cert. Éduc. perm. 175
Communication et Politique Bac 45
Communication promotionnelle Mod. Éduc. perm. 176
Comptabilité
S'adresser à HEC Montréal
Coréen
Voir Études est-asiatiques (66)
Criminologie Bac, Min. 46
Cert. Éduc. perm. 176
Voir aussi Sécurité et études policières (156)
Délinquance
Voir
Criminologie (46)
Psychoéducation (133)
Démographie Min. 49
Démographie et Géographie Bac 49
Design, orientation design d'intérieur Bac 29
Design, orientation design industriel Bac 30
Design architectural Bac 27
Design des jardins Min. 28
Diététique
Voir Nutrition (209)
Documentation
Voir Archivistique (38)
Droit Bac 171
Cert. Micro. Éduc. perm. 177
Voir aussi
Éthique et droit (53)
Études internationales (82)
Échocardiographie adulte et pédiatrique Mod. Éduc. perm. 179
Écologie
Voir
Géographie environnementale (89)
Sciences biologiques (146)
Économie
Voir Sciences économiques (154)
Économie et Informatique Bac 50
Économie et Politique Bac 52
Éducation physique
Voir
Kinésiologie (201)
Enseignement de l'éducation physique et santé (254)
Éducation préscolaire et enseignement primaire Bac 252
Enseignement de l'éducation physique et santé Bac 254
Enseignement de l'univers social au secondaire Bac 255
Enseignement des mathématiques au secondaire Bac 257
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire Bac 258
Enseignement du français au secondaire Bac 260
Enseignement du français langue seconde Bac 262
Enseignement en adaptation scolaire Bac 251
Environnement
Voir
Géographie environnementale (89)
Sciences biologiques (146)
Ergothérapie Bac 204
Espagnol
Voir Études hispaniques (80)
Éthique et droit Min. 53
Ethnologie
Voir Anthropologie (36)
Études allemandes Bac, Maj., Min. 54
Voir aussi
Langue et culture allemandes (105)
Traduction troisième langue (166)
Études allemandes et Histoire Bac 55
Études anglaises Bac, Min. 56
Voir aussi
Langue et civilisations anglaises (102)
Langue et culture anglaises (105)
Langue, littérature et culture anglaises (103)
Traduction (164)
Études anglaises et Littérature comparée Bac 58
Études arabes Min. 60
Voir aussi Langue et culture arabes (105)
Études bibliques
Voir Théologie (275)
Études catéchétiques Cert. 272
Mod. 272
Études cinématographiques Maj., ... 60
Min. 61
Études cinématographiques et Littérature comparée Bac 62
Études classiques Bac, Maj., Min. 63
Voir aussi
Langue et culture grecques (106)
Langue et culture latines (107)
Études est-asiatiques Maj., Min. 66
Voir aussi
Langue et culture chinoises (105)
Langue et culture coréennes (106)
Langue et culture japonaises (107)
Études est-asiatiques et Anthropologie Bac 67

Études est-asiatiques et Géographie Bac 69
Études est-asiatiques et Histoire Bac 70
Études européennes Min. 71
Études françaises Bac, Maj., Min. 72
Voir aussi
Enseignement du français au secondaire (260)
Enseignement du français langue seconde (262)
Études québécoises (88)
Lettres et sciences humaines (108)
Linguistique (111)
Philologie française et romane (125)
Traduction (163)
Traduction troisième langue (165)
Études françaises et Linguistique Bac 77
Études françaises et Philosophie Bac 78
Études hispaniques Bac, Maj., Min. 80
Voir aussi
Études latino-américaines (86)
Langue et culture hispaniques (106)
Traduction troisième langue (165)
Études individualisées Cert. Éduc. perm. 179
Voir aussi Arts et sciences (38)
Études internationales Bac 82
Voir aussi Études européennes (71)
Études italiennes Maj., Min. 85
Voir aussi Langue et culture italiennes (106)
Études juridiques
Voir Droit (171)
Études latino-américaines Min. 86
Voir aussi Études hispaniques (80)
Études médiévales Min. 87
Études néo-helléniques Cert. 87
Voir aussi Langue et culture néo-helléniques (107)
Études policières
Voir
Gestion appliquée à la police et à la sécurité (181)
Sécurité et études policières (156)
Études québécoises Min. 88
Études théologiques
Voir
Sciences religieuses (274)
Théologie (275)
Français
Voir
Études françaises (72)
Rédaction (190)
Français langue seconde pour non francophones Cert. Éduc. perm. 179
Génie
S'adresser à l'École Polytechnique
Géographie Maj., Min. 89
Géographie environnementale Bac 89
Voir aussi
Démographie et Géographie (49)
Enseignement de l'univers social au secondaire (255)
Études est-asiatiques et Géographie (69)
Gérontologie Cert. Éduc. perm. 180
Gestion appliquée à police et à sécurité Cert. Éduc. perm. 181
Gestion de l'information numérique Cert. 91
Gestion invalidité et réadaptation Mod. Éduc. perm. 182
Gestion des documents
Voir
Archivistique (38)
Gestion de l'information numérique (91)
Gestion des ressources humaines
Voir Relations industrielles (141)
Gestion des services de santé et des services sociaux Cert. Éduc. perm. 182
Grec ancien
Voir
Études classiques (63)
Langue et culture grecques (106)
Grec moderne
Voir Études néo-helléniques (88)
Histoire Bac, Maj., Min. 92
Voir aussi
Enseignement de l'univers social au secondaire (255)
Études allemandes et Histoire (55)
Études est-asiatiques et Histoire (70)
Études classiques (63)
Études internationales (82)
Études médiévales (87)
Lettres et sciences humaines (108)
Histoire de l'art Bac, Maj., Min. 95
Voir aussi
Études cinématographiques (60)
Études cinématographiques et Littérature comparée (62)
Lettres et sciences humaines (108)
Hygiène dentaire Cert. 217
Informatique Bac, Maj., Min. 97
Voir aussi
Administration des systèmes informatiques (35)
Bureautique (175)
Économie et Informatique (50)
Initiation à la programmation (183)
Mathématiques et Informatique (122)
Multimédia (125)
Physique et Informatique (131)
Programmation (132)
Recherche opérationnelle (140)
Sciences cognitives (151)
Informatique appliquée Cert. 100
Inhalothérapie Cert. Éduc. perm. 183
Initiation à la programmation Mod. Éduc. perm. 183
Voir aussi Programmation (133)
Initiation au multimédia Mod. Éduc. perm. 184
Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques Cert. Éduc. perm. 184
Intervention dans les groupes et les organisations Cert. Éduc. perm. 185
Intervention de crise Mod. Éduc. perm. 186
Intervention en déficience intellectuelle Cert. Éduc. perm. 186
Intervention psychoéducative Cert. 101
Voir aussi Psychoéducation (133)
Introduction à la gestion des services de santé Micro 187
Italien
Voir Études italiennes (85)
Japonais
Voir Études est-asiatiques (66)
Journalisme Cert. Éduc. perm. 187
Kinésiologie Bac, Maj., Min. 201
Voir aussi Enseignement de l'éducation physique et santé (254)
Langue et civilisations anglaises Min. 102
Voir aussi
Études anglaises (56)
Études anglaises et Littérature comparée (58)
Langue et culture anglaises (105)
Langue, littérature et culture anglaises (103)
Langue et culture allemandes Mod. 105
Voir aussi Études allemandes (54)
Études allemandes et Histoire (55)
Langue et culture anglaises Mod. 105
Voir aussi
Études anglaises (56)
Études anglaises et Littérature comparée (58)
Langue et civilisations anglaises (102)
Langue, littérature et culture anglaises (103)
Langue et culture arabes Mod. 105
Voir aussi Études arabes (60)
Langue et culture chinoises Mod. 105
Voir aussi Études est-asiatiques (66)
Langue et culture coréennes Mod. 106
Voir aussi Études est-asiatiques (66)
Langue et culture grecques Mod. 106
Voir aussi Études classiques (63)

Langue et culture hispaniques Mod. 106
Voir aussi
Études hispaniques (80)
Études latino-américaines (86)
Langue et culture italiennes Mod. 106
Voir aussi Études italiennes (85)
Langue et culture japonaises Mod. 107
Voir aussi Études est-asiatiques (66)
Langue et culture latines Mod. 107
Voir aussi Études classiques (63)
Langue et culture luso-brésiliennes Mod. 107
Voir aussi
Études latino-américaines (86)
Langue portugaise et cultures lusophones (103)
Langue et culture néo-helléniques Mod. 107
Voir aussi Études néo-helléniques (87)
Langue et culture russes Mod. 107
Langue, littérature et culture anglaises Maj. 103
Voir aussi
Études anglaises (56)
Études anglaises et Littérature comparée (58)
Langue et civilisations anglaises (102)
Langue et culture anglaises (105)
Langue portugaise et cultures lusophones Min. 102
Latin
Voir
Études classiques (63)
Études médiévales (87)
Langue et culture latines (107)
Lettres et sciences humaines Bac 108
Linguistique Bac, Maj., Min. 111
Voir aussi
Études françaises et Linguistique (77)
Sciences cognitives (151)
Traduction (163)
Littérature comparée Maj., Min. 113
Voir aussi
Études anglaises et Littérature comparée (58)
Études cinématographiques et Littérature comparée (62)
Lettres et sciences humaines (108)
Littérature comparée et Philosophie Bac 115
Littératures (allemande, anglaise, classique - grecque ancienne et latine, française, hispanique, italienne, néo-hellénique, québécoise)
Voir Études allemandes, Études anglaises, etc.
Localisation Cert. Éduc. perm. 188
Marketing
S'adresser à HEC Montréal
Mathématiques Bac, Maj., Min. 1166
Voir aussi Enseignement des mathématiques au secondaire (257)
Mathématiques et Économie Bac 121
Mathématiques et Informatique Bac 122
Mathématiques et Physique Bac 123
Médecine Doct. 206
Médecine dentaire Doct. 217
Voir aussi Hygiène dentaire (217)
Médecine vétérinaire Doct. 221
Microbiologie et immunologie
Voir
Sciences biologiques (146)
Sciences biomédicales (214)
Milieu multiethnique
Voir
Relations interculturelles (192)
Relations ethniques (140)
Moyen Âge
Voir Études médiévales (87)
Multimédia Mod. 125
Voir aussi
Informatique appliquée (100)
Initiation au multimédia (184)
Muséologie
Voir
Anthropologie (36)
Histoire de l'art (95)
Musique, composition électroacoustique Bac 227
Musique, composition instrumentale ou mixte Bac 229
Musique, général Bac 225
Musique, interprétation chant baroque/classique Bac 232
Musique, interprétation instruments classiques Bac 233
Musique, interprétation jazz Bac 235
Musique, musicologie Bac 237
Musique, techniques d'écriture Bac. 239
Notariat
Voir Droit (171)
Nursing
Voir Sciences infirmières (265)
Nutrition Bac 209
Optométrie Doct. 243
Orthopédagogie
Voir Enseignement en adaptation scolaire (251)
Orthophonie Bac 211
Pastorale en milieux de santé Mod. 273
Petite enfance et famille :
intervention précoce Cert. Éduc. perm. 188
Pharmacie Bac 247
Philologie française et romane Min. 125
Philosophie Bac, Maj., Min. 126
Voir aussi
Études françaises et Philosophie (78)
Lettres et sciences humaines (108)
Littérature comparée et Philosophie (115)
Sciences cognitives (151)
Physiologie animale
Voir Sciences biologiques (146)
Physiothérapie Bac 213
Physique Bac, Maj., Min. 128
Voir aussi
Enseignement des sciences et des technologies (258)
Mathématiques et Physique (123)
Physique et Informatique Bac 131
Politique
Voir Science politique (142)
Portugais
Voir Langue portugaise et cultures lusophones (102)
Programmation Mod. 132
Voir aussi
Initiation à la programmation (183)
Informatique (97)
Informatique appliquée (100)
Psychoéducation Bac, Min. 133
Voir aussi Intervention psychoéducative (101)
Psychoéducation et psychologie Bac 134
Psychologie Bac, Maj. 136
Min. 138
Voir aussi Sciences cognitives (151)
Psychologie et sociologie Bac 139
Publicité Cert. Éduc. perm. 189
Réadaptation
Voir
Ergothérapie (204)
Physiothérapie (213)
Recherche opérationnelle Mod. 141
Voir aussi
Informatique (97)
Informatique appliquée (100)
Rédaction Cert. Éduc. perm. 190
Rédaction : principes et pratique Mod. Éduc. perm. 191
Relations ethniques Mod. 140
Relations industrielles Bac 141
Cert. Éduc. perm. 191
Relations interculturelles Cert. Éduc. perm. 192
Relations internationales
Voir
Études internationales (82)
Science politique (142)
Relations publiques Cert. Éduc. perm. 193
Russe
Voir Langue et culture russes (107)
Santé communautaire Cert. Éduc. perm. 193
Santé et sécurité du travail Cert. Éduc. perm. 195

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention Cert. Éduc. perm. 195
Science politique Bac, Maj., Min. 142
Voir aussi
Communication et Politique (45)
Économie et Politique (52)
Études internationales (82)
Science politique et philosophie Bac 145
Sciences biologiques Bac, Maj., Min. 146
Voir aussi
Biochimie (39)
Bioinformatique (40)
Enseignement des sciences et des technologies au secondaire (258)
Sciences biomédicales Bac 214
Sciences cognitives Min. 151
Sciences de la communication Bac, Maj., Min. 151
Voir aussi
Communication appliquée (175)
Communication et Politique (45)
Journalisme (187)
Publicité (189)
Rédaction (190)
Rédaction : principes et pratique (191)
Relations publiques (193)
Sciences de la gestion
S'adresser à HEC Montréal
Sciences des religions Cert. 273
Voir aussi Sciences religieuses (274)
Sciences économiques Bac 154
Maj., Min. 155
Voir aussi
Économie et Informatique (50)
Économie et Politique (52)
Études internationales (82)
Mathématiques et Économie (121)
Sciences infirmières Bac 265
Sciences infirmières : intégration et perspectives Cert. 267
Sciences infirmières : milieu clinique Cert. 266
Sciences infirmières : soins en oncologie Mod. 269
Sciences infirmières : Urgence Mod. 268
Sciences religieuses Min. Cert. 274
Voir aussi
Animation spirituelle, intervention communautaire (271)
Études catéchétiques (272)
Pastorale en milieux de santé (273)
Sciences des religions (273)
Théologie (275)
Théologie pratique (276)
Sécurité et études policières Bac 156
Voir aussi Criminologie (46)
Service social Bac 1587
Voir aussi
Action communautaire (35)
Intervention auprès des jeunes (184)
Intervention dans les groupes et les organisations (185)
Intervention en déficience intellectuelle (186)
Petite enfance et famille : intervention précoce (188)
Relations ethniques (140)
Relations interculturelles (192)
Santé communautaire (193)
Santé et sécurité du travail (195)
Toxicomanies : prévention et réadaptation (196)
Violence, victimes et société (198)
Sociologie Bac, Maj., Min. 159
Voir aussi Psychologie et sociologie (139)
Soins infirmiers
Voir Sciences infirmières (265)
Sport
Voir
Kinésiologie (201)
Enseignement de l'éducation physique et santé (254)
Statistique
Voir Mathématiques (116)
Théologie Bac, Maj. 275
Voir aussi Sciences religieuses (274)
Théologie pratique Cert. 276
Toxicomanies : prévention, réadaptation Cert. Éduc. Perm. 196
Traduction Bac, Maj. 163
Traduction I Cert. Éduc. perm. 197
Traduction II Cert. Éduc. perm. 198
Traduction troisième langue Cert. 165
Travail social
Voir Service social (157)
Urbanisme Bac 32
Min. 34
Vietnamien
Voir Études est-asiatiques (66)
Violence, victimes et société Cert. Éduc. perm. 198
Zoologie
Voir Sciences biologiques (146)

Une grande université

Avec l'École Polytechnique et HEC Montréal, ses deux écoles affiliées, l'Université de Montréal forme le deuxième pôle d'enseignement supérieur et de recherche au Canada, le premier au Québec et l'un des premiers dans le monde francophone. Elle compte 13 facultés, de nombreux départements et écoles, et offre un large éventail de programmes dans pratiquement tous les domaines d'études. Véritable ville dans la ville, l'Université accueille plus de 50 000 étudiants, dont 4 000 étudiants étrangers, et emploie 4 000 professeurs et membres du personnel. En 125 ans d'histoire, elle a diplômé plus de 250 000 étudiants du Québec et d'ailleurs.

Un site exceptionnel

Nichée sur le flanc nord du mont Royal, l'Université de Montréal jouit d'un environnement naturel et architectural tout à fait exceptionnel. Son campus, qui marie le décor urbain de l'université française et la tradition champêtre de l'université nord-américaine, s'étend sur 58,32 hectares et regroupe 33 bâtiments, dont un centre sportif ouvert à tous, auquel est associé un programme de sport d'excellence. La tour principale, œuvre maîtresse de l'architecte Ernest Cormier, est considérée comme l'exemple le plus abouti du style Art déco au Québec.

Étudier à Montréal

Étudier à l'Université de Montréal, c'est étudier dans une ville où la qualité de vie s'allie à une rare effervescence culturelle. Située dans l'un des quartiers les plus cosmopolites de la métropole, l'Université se trouve à proximité de tout : maison de la culture, restaurants, librairies, marché en plein air, boutiques. On accède facilement au campus par les transports en commun (métro et autobus) et les étudiants de l'UdeM peuvent profiter à longueur d'année des nombreux services offerts par la ville de Montréal à la population.

Un monde de projets

En 2002, l'Université de Montréal ouvrait sur son campus le plus vaste chantier qu'elle ait connu depuis la fin des années 60. Le projet prévoit la construction de cinq immeubles ultramodernes, destinés à la recherche de pointe et à l'enseignement dans des domaines comme la pharmacie, l'ingénierie, l'aérospatiale, la cancérologie et la biotechnologie. Au terme de ces ambitieux travaux, l'Université sera prête à relever les défis scientifiques des quarante prochaines années.

La route du WEB

Vous aurez accès au Guichet étudiant de l'Université de Montréal 24 heures sur 24, sept jours sur sept, en consultant le site **www.umontreal.ca**

Pour vous informer

Le Guichet est un outil indispensable pour obtenir des renseignements concernant les activités de formation dispensées à l'Université de Montréal. Avant de présenter une demande d'admission, consultez-le pour connaître les caractéristiques de plusieurs programmes de baccalauréat, les dernières mises à jour de nos programmes, les conditions d'admissibilité, l'offre et l'horaire de cours.

Vous y trouverez également une foule de renseignements sur la vie à l'Université.

Pour soumettre votre candidature

Un ou plusieurs programmes vous intéressent ? Un formulaire électronique est disponible pour quiconque tient à faire rapidement sa demande d'admission. C'est un moyen sûr, car ce sont les informations que vous aurez inscrites qui seront enregistrées et vous recevrez une confirmation immédiate de votre demande. Le système comporte une aide en ligne, en plus de repérer les données omises ou non conformes.

En outre, l'assignation d'un code permanent et l'attribution d'un numéro d'identification personnel provisoire (NIP) seront accélérées pour les candidats qui auront transmis une adresse électronique (possibilité d'un délai limité à deux jours ouvrables dès la transmission des dossiers collégiaux par le ministère de l'Éducation à la mi-février).

Avec le NIP, vous pourrez suivre à distance l'évolution de votre dossier : décisions relatives à vos choix de programme, accès à de l'information privilégiée (exigences, convocations à des examens, rang sur les listes d'attente, etc.).

Autre avantage : en déposant votre demande par le formulaire électronique, vous bénéficierez du gel des frais d'admission, lesquels sont maintenus à 30 $. Les frais exigés pour toute autre forme d'envoi seront de 50 $.

Pour vous inscrire

Une fois votre admission confirmée, l'inscription et le choix de vos cours peuvent aussi se faire à distance. Il est également possible de modifier votre choix de cours conditionnellement au respect des dates limites.

Pour la durée de vos études

Le Guichet étudiant donne accès à votre dossier universitaire en tout temps et en toute confidentialité (résultats d'évaluation, relevé de notes trimestriel, état de compte). De plus, le Guichet vous permet d'obtenir des documents officiels telles une demande d'attestation d'études ou une copie de relevé de notes.

Vos études, ce qu'il en coûte

Droits de scolarité au premier cycle

(établis par le gouvernement du Québec pour 2003-2004)
Tél. : (514) 343-6915
www.fin.umontreal.ca/scolarites_joindre.htm

Étudiants canadiens résidents du Québec

Les droits sont de 55,61 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre. (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre).

Étudiants canadiens non-résidents du Québec

Les droits sont de 139,11 $ par crédit auxquels s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre. (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre).

Étudiants internationaux

Les droits sont de 350,61 $ par crédit dans les secteurs médical, paramédical, périmédical, des arts et des sciences pures et appliquées. Ils sont de 315,61 $ dans les autres secteurs. À ces sommes s'ajoutent d'autres frais d'environ 200 $ par trimestre (Services aux étudiants 7 $/crédit, frais de gestion 5 $/crédit, frais d'associations étudiantes entre 20 $ et 40 $ par trimestre) et une couverture médicale au coût de 600 $ par année. Des programmes et accords permettent de réduire les droits de scolarité de certains étudiants : les citoyens français, les étudiants inscrits dans des programmes d'études françaises, les étudiants ayant obtenu une bourse d'exemption des droits de scolarité majorés par leur ambassade.

Pour plus d'informations, prière de consulter la brochure « Étudier à l'Université de Montréal » disponible au Registrariat de l'Université de Montréal. Celle-ci peut également être consultée sur le réseau Internet **www.bei.umontreal.ca**.

Échéances de paiement

Les factures sont envoyées le 1er septembre pour le trimestre d'automne, le premier jour ouvrable de janvier pour le trimestre d'hiver et le 1er mai pour le trimestre d'été. Le solde devra être acquitté au plus tard le 30 septembre pour l'automne, le 31 janvier pour l'hiver et le 31 mai pour l'été.

Pour vous servir

Bureau de l'aide financière

Tél. : (514) 343-6145, **www.baf.umontreal.ca**

Le Bureau de l'aide financière (BAF) oriente les étudiants vers diverses ressources pour leur permettre de poursuivre et de réussir leurs études. Les programmes de prêts et bourses du Québec et des autres provinces, les bourses au mérite, les ententes pour le paiement des frais de scolarité, le dépannage et le programme Études-travail font partie des solutions proposées. Le BAF sert d'intermédiaire entre les étudiants et le gouvernement du Québec pour tout ce qui concerne le régime d'aide financière du Québec (prêts et bourses), de même qu'il distribue aux étudiants des autres provinces canadiennes l'aide financière qui leur est accordée par leur gouvernement.

Des outils spécialement conçus pour les étudiants de l'Université de Montréal tels que les grilles de calcul pour évaluer l'aide financière à recevoir, le Répertoire des bourses à l'intention des étudiants du premier cycle, le service de messagerie vocale et le site Internet donnent accès à une foule de renseignements.

Bourses d'accueil de l'Université de Montréal

Tél. : (514) 343-5901, bourse-accueil@sae.umontreal.ca
www.baf.umontreal.ca

Des bourses d'accueil sont offertes aux collégiens nouvellement inscrits à l'Université de Montréal. Pour être admissible au programme de Bourses d'accueil, il faut avoir déposé une demande d'admission à l'Université de Montréal au plus tard le 1er mars pour le trimestre d'automne ou le 1er novembre pour le trimestre d'hiver, avoir une cote moyenne de rendement au collégial (CRC) égale ou supérieure à 30 et être inscrit à temps plein dans l'un des programmes de majeur ou de baccalauréat retenus (la liste des programmes est accessible en tout temps sur le site www.regis.umontreal.ca/bourses). Il n'y a aucun formulaire à remplir; si vous répondez aux critères et vous vous retrouvez parmi les meilleurs candidats admissibles, votre dossier sera considéré lors de l'attribution des bourses d'accueil.

Résidences sur le campus

Les Studios de l'Université de Montréal
Tél. : (514) 343-6531, **www.resid.umontreal.ca**

Côté logement, il n'y a rien de mieux pour les étudiants de l'Université de Montréal que les studios. Entourés de verdure, dans un environnement paisible et sécuritaire, ils sont situés en plein coeur du campus. Les résidants épargnent donc sur les dépenses relatives au transport et surtout sur le coût même de la location plutôt abordable. À l'automne 2003, les prix sont de 232,30 $ à 275,83 $ pour un studio simple et de 400,68 $ à 474,17 $ pour un studio double. Toutes les chambres sont meublées et huit sont réservées aux personnes handicapées. La plupart des studios ont été rénovés et sont ainsi mieux adaptés aux besoins des étudiants.

Pour louer un studio, les étudiants doivent être inscrits à plein temps à l'Université de Montréal ou à l'une des Écoles affiliées. Les formulaires de location pour l'année 2004-2005 seront disponibles en février 2004.

Logement hors campus

Tél. : (514) 343-6533, **www.logement.umontreal.ca**

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque informatisée de logements, d'appartements et de chambres disponibles situés dans le quartier de l'Université et dans les quartiers facilement accessibles par autobus ou par métro. Vous pouvez la consulter sur place ou sur le site Internet du Bureau du logement hors campus au moyen de votre NIP.

Les candidats qui ont posté leur demande d'admission à l'Université obtiennent leur NIP avec la première offre d'admission du Registraire. Ceux qui ont fait leur demande par Internet reçoivent automatiquement leur NIP lors de la confirmation de leur transaction.

Étudiants handicapés

Tél. : (514) 343-7928, **www.ciph.umontreal.ca**

Tous les pavillons du campus ont été aménagés de façon à en faciliter l'accès aux étudiants ayant des limitations physiques, comme en témoignent les entrées accessibles, les ascenseurs, les plans inclinés.

Les étudiants sont invités à se rendre, avant le début des cours, au Bureau des étudiants handicapés (BEH) pour obtenir les services d'interprètes oraux ou gestuels, de preneurs de notes, de tuteurs, de lecteurs et d'accompagnateurs, ainsi que des ressources matérielles spécifiques.

Les conseillers du BEH peuvent servir d'intermédiaires pour obtenir une chambre aux résidences de l'Université, faciliter l'accès au centre sportif, soutenir la recherche documentaire dans les bibliothèques et profiter du service de transport adapté sur le campus.

Les étudiants peuvent avoir accès au Programme d'allocation pour besoins particuliers du ministère de l'Éducation. Des bourses destinées aux étudiants handicapés sont aussi offertes.

Les candidats handicapés sont admissibles sans discrimination ni privilège. S'ils le désirent, ils peuvent demander que l'Université tienne compte de leur handicap dans l'évaluation de leur dossier d'admission en donnant les explications nécessaires permettant d'établir un lien de cause à effet avec le handicap.

Activités culturelles

Tél. : (514) 343-6524, **www.sac.umontreal.ca**

Le Service des activités culturelles (SAC) donne au campus sa dimension artistique grâce à sa mission de formation, d'exploration, de diffusion.

Plus de 110 ateliers de formation et de perfectionnement sont offerts dans les différents secteurs culturels et artistiques : les arts visuels, la communication, la danse, les langues, la musique, la photographie, la radio, le théâtre, la vidéo et le cinéma.

Plate-forme exploratoire, le SAC offre un cadre et des infrastructures permettant la pratique dynamique d'activités. Les troupes de danse et de théâtre, les chœurs et grands ensembles, les salles de montage et les chambres noires sont autant de ressources permettant de dynamiser et de soutenir la création et l'expérimentation.

Le SAC propose enfin un calendrier culturel riche d'événements artistiques de qualité comme en témoignent les concerts, projections de films, spectacles de théâtre et de danse qui jalonnent l'année académique.

Activités sportives

Tél. : (514) 343-6150, **www.cepsum.umontreal.ca**

Situé au cœur de la ville, le CEPSUM, Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, figure parmi les plus grands complexes sportifs du Québec. Ouvert non seulement à la communauté universitaire, mais aussi au grand public de tout âge, le CEPSUM représente le haut lieu de l'activité physique sous toutes ses formes. En pratique libre ou sous le regard attentif de nos enseignants et entraîneurs agréés, découvrez les activités que vous offre le CEPSUM : natation, mise en forme, arts martiaux, escalade, sports de raquette, activités sur glace, sports collectifs, activités extérieures, etc. Pour les passionnés de compétition, le programme de Sport d'excellence (les Carabins) favorise l'épanouissement aux niveaux académique et sportif de quelque 300 étudiants-athlètes. Ces derniers défendent les couleurs de l'institution dans les disciplines suivantes : badminton, football, golf, natation, ski alpin, soccer, tennis et volleyball.

Service de santé
Tél. : (514) 343-6452, **www.sante.umontreal.ca**

Médecine générale et spécialisée, soins infirmiers, santé-voyage, vaccination, nutrition, physiothérapie, radiologie, analyses de laboratoire, prévention MTS-SIDA : tous ces services vous sont offerts sous un même toit. Des services complets, des soins et des conseils uniques vous aideront à préserver ou à recouvrer la santé. Un questionnaire pour évaluer votre état de santé est également disponible sur le site Internet du Service de santé.

Un lieu pour l'engagement
Tél. : (514) 343-7896, **www.serdahc.umontreal.ca**

Le Service d'action humanitaire et communautaire accueille et rassemble les étudiants qui veulent donner un sens concret aux mots « solidarité », « compréhension » et « entraide ». Que ce soit comme participant à un atelier, bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est toujours agréable de découvrir que l'Université peut également être un lieu où s'investir et vivre des expériences inoubliables.

Étudier à l'extérieur du Québec
(Une composante importante de la formation universitaire)
Direction des relations internationales,
en collaboration avec les Services aux étudiants
Tél. : (514) 343-6111, poste 5363
www.intl.umontreal.ca

L'Université de Montréal offre à ses étudiants une formation de qualité internationale, ouverte sur le monde et adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

En vertu d'ententes bilatérales et multilatérales, l'Université a ainsi établi des programmes d'échanges et de séjours de recherche dans toutes les régions du monde qui permettent aux étudiants, soit de poursuivre une partie de leur scolarité dans une autre université au Canada ou à l'étranger, soit d'effectuer un stage de recherche de niveau maîtrise ou doctorat dans un établissement universitaire ou un centre de recherche.

Un programme de bourses de mobilité étudiante Université de Montréal / ministère de l'Éducation du Québec s'adresse aux étudiants québécois inscrits à plein temps à l'Université de Montréal. Pour l'année 2003-2004, l'allocation maximale mensuelle des bourses était de 750 $ ou 1 000 $, selon le pays dans lequel l'étudiant effectuait son séjour d'études. Le montant maximum des bourses par session était de 4 000 $.

Étudiants de l'extérieur du pays
Tél. : (514) 343-6935, **www.bei.umontreal.ca**

Le Bureau des étudiants internationaux fournit un soutien indispensable aux étudiants étrangers dès leur arrivée à l'Université de Montréal et tout au long de leur séjour. De l'information importante leur est donnée sur le système d'enseignement, sur les diverses autorisations de séjour et la couverture médicale nécessaires, de même que des renseignements pour s'installer à Montréal.

Le BEI est également responsable de la promotion des programmes d'échanges étudiants entre l'Université de Montréal et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde. Il coordonne les programmes de bourses s'y rattachant tel que le programme de Bourses de mobilité du ministère de l'Éducation du Québec. Il conseille les étudiants à toutes les étapes de constitution de leur dossier.

Soutien aux études, choix de carrière et aide psychologique

Tél. : (514) 343-6853, **www.socp.umontreal.ca**

Au Service d'orientation et de consultation psychologique (SOCP), tout est mis en œuvre pour vous soutenir dans vos études et faire en sorte que vous vous donniez tous les moyens pour réussir. Des conseillers en orientation scolaire et professionnelle vous aident à cibler un domaine d'étude ou une carrière qui correspond à votre personnalité, à vos valeurs et à vos attentes. Des psychologues d'expérience et une psychiatre répondent à vos demandes d'aide personnelle. Des ateliers d'orientation, de méthodes d'études et de développement des compétences personnelles sont offerts.

Centre d'information scolaire et professionnelle

(514) 343-7890

Des conseillers en information scolaire et professionnelle (ISEP) répondent gratuitement et sans rendez-vous aux questions portant sur les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les programmes d'études et de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté.

Un service de placement unique et personnalisé

Tél. : (514) 343-6736, **www.emploi.umontreal.ca**

En plus d'aider les finissants à préciser le type d'emploi recherché et à planifier leur démarche, les conseillères du Service universitaire de l'emploi (SUE) les informent personnellement des offres d'emploi dans leur domaine d'étude. Tous les outils nécessaires pour préparer son entrée sur le marché du travail sont disponibles au SUE : ateliers de recherche d'emploi, rencontres-midi avec des employeurs et journées de l'emploi. Pour la recherche d'un emploi d'été ou à temps partiel, il est également l'endroit tout indiqué : il suffit de consulter son site Internet pour prendre connaissance des offres disponibles.

Médias sur le campus

Radios, hebdomadaires, bimensuels, mensuels et bien d'autres outils d'information sont présents sur le campus de l'Université de Montréal. Si les associations étudiantes ont, presque toutes, leur propre journal, certains médias s'adressent à l'ensemble de la communauté universitaire. Voici les principaux :

Forum, journal de la Direction des communications
Tél. : (514) 343-6030, **www.iforum.umontreal.ca**

Quartier libre, journal étudiant
Tél. : (514) 343-7630, **www.ql.umontreal.ca**

CISM, radio étudiante diffusant au 89,3 FM
Tél. : (514) 343-7511, **www.cismfm.qc.ca**

Dire, revue étudiante des cycles supérieurs
Tél. : (514) 343-5947, **www.dire.umontreal.ca**

Autres services

Bibliothèques	(514) 343-7643
Centre d'émission de la carte UdeM	(514) 343-6111, poste 3842 **www.carte.umontreal.ca**
Centre d'exposition	(514) 343-6111, poste 4694 **www.expo.umontreal.ca**
Droits de scolarité	(514) 343-6915
Centre de la petite enfance	(514) 343-6420
Ombudsman	(514) 343-2100
Service de polycopie	(514) 343-6410
Stationnement	(514) 343-6942
UNIP	(514) 343-7212

Associations étudiantes

AGEEFEP	(514) 842-3678 **www.ageefep.qc.ca**
FAECUM	(514) 343-5947 **www.faecum.com**

Magasins et librairies

Coop 5620	(514) 343-7879
Coop Droit	(514) 343-6908
Coop HEC	(514) 340-6400 (librairie) (514) 340-6401 (informatique)
Coop Poly	(514) 340-4851
Librairies	(514) 343-7362 (Pavillon Jean-Brillant – lettres et sciences humaines) (514) 343-6210 (Pavillon principal – médecine, sciences)
Micro 2200	(514) 343-2313

Section 2 L'admission au premier cycle : Politique, règlements et procédures

1. Les conditions d'admissibilité

Admissibilité à titre d'étudiant régulier[1]

- Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au premier cycle, le candidat doit satisfaire aux conditions d'admissibilité propres au programme de son choix.
- La base d'admissibilité aux programmes de premier cycle est généralement le Diplôme d'études collégiales ou son équivalent. Pour certains programmes, le candidat doit également satisfaire à d'autres conditions telles réussir un test d'admission ou se présenter à une entrevue. Les conditions particulières d'admissibilité propres à chacun des programmes sont consignées à la section 3 du présent Guide.

Admission conditionnelle

Dans certains programmes et à titre exceptionnel, un étudiant peut être admis conditionnellement. Il doit alors remplir, dans les délais prescrits par les autorités compétentes de la faculté, les conditions de son admission sans quoi celle-ci sera révoquée.

Admission de l'étudiant libre à titre d'étudiant régulier

L'étudiant libre qui désire changer son statut pour celui d'étudiant régulier doit se soumettre aux conditions d'admissibilité de l'étudiant régulier.

L'étudiant libre admis à titre d'étudiant régulier n'est pas assuré d'obtenir une reconnaissance pour les crédits obtenus à titre d'étudiant libre.

Restriction

a) Le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité.

b) L'admission peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Candidats canadiens de l'extérieur du Québec et candidats en provenance de l'étranger

De façon générale, une formation scolaire acquise au terme de 13 ans de scolarité est considérée équivalente au Diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec. Les titulaires d'un diplôme préuniversitaire comportant 12 années de scolarité peuvent acquérir une formation équivalente au DEC québécois dans le cadre d'une année préparatoire offerte par la Faculté des arts et des sciences (voir le tableau de la section 6 et baccalauréat 120 crédits : année de transition à la section 3). Pendant cette année préparatoire, l'étudiant bénéficie d'un encadrement dans son cheminement d'études et d'une aide pédagogique personnalisée. Après avoir complété 30 crédits dans l'une des orientations sciences ou sciences humaines, il pourra faire une demande de transfert dans le programme de son choix, sauf celui de médecine. Il sera alors soumis aux conditions d'admissibilité et aux critères de sélection de ce programme.

Connaissance du français

Bien que, pour la plupart des programmes, la connaissance du français – (la capacité de communiquer de façon minimale en français oral et écrit) ne soit pas une condition d'admission, elle constitue, aux yeux de l'Université, un a priori pour s'engager dans des études universitaires en français. En conséquence, et sauf exception justifiée par la nature du programme, l'Université n'autorise pas l'inscription d'un candidat admis dont la langue maternelle ou la langue d'usage n'est pas le français et qui ne démontre pas, à l'occasion d'un test, qu'il connaît suffisamment le français pour suivre les cours.

Le Registraire peut donc convoquer à un test de connaissance générale de la langue française tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français. La réussite au test est alors condition d'inscription aux cours du programme ou, pour certains programmes, condition d'admission. Le candidat qui a échoué au test peut améliorer son français en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

En outre, en vertu de la « Politique de la maîtrise de la langue française dans les études » et en fonction des objectifs des programmes, l'Université se réserve le droit d'évaluer la maîtrise de la communication orale ou écrite de l'étudiant admis et d'imposer à ce dernier les mesures appropriées pour lui permettre d'atteindre le niveau de maîtrise requis par son programme.

Connaissance de l'anglais

Sauf exception pour les programmes d'études anglaises et de traduction, la connaissance de l'anglais ne constitue pas une exigence d'admission. Il est toutefois fortement recommandé aux futurs étudiants d'acquérir une connaissance de l'anglais écrit. En effet, dans bon nombre de programmes, de nombreux ouvrages de référence, des publications et une part importante de la documentation sont rédigés dans cette langue.

1 Pour l'inscription à titre d'étudiant libre, d'étudiant visiteur ou d'auditeur, le candidat est prié de s'adresser au secrétariat de la faculté ou du département intéressé. En ce qui concerne la Faculté de l'éducation permanente, le candidat est prié de s'adresser au Service d'accueil et de renseignements de cette Faculté, tél. : (514) 343-6090

2. Demandes d'admission : dates limites et formulaires

Le candidat à l'admission doit présenter une demande d'admission conformément aux instructions jointes au formulaire officiel de l'Université.

Le candidat peut soumettre une demande à un maximum de trois choix de programme.

Attention de bien inscrire le code permanent du ministère de l'Éducation au collégial.

Comment ? Où ?

Prioritairement par voie électronique
(Frais d'admission : 30 $)
Adresse électronique : www.admission.umontreal.ca

À défaut, par le formulaire papier disponible dans les collèges, au Registrariat et en format PDF sur le site Internet de l'Université (frais d'admission : 50 $).

En personne
Registrariat (admissions)
Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 3e étage
Station de métro Édouard-Montpetit
Entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi
De la mi-juin à la mi-août, fermeture le vendredi

Par la poste
Registrariat (admissions)
Université de Montréal
C.P. 6205, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3T5

Téléphone : (514) 343-7076
Télécopieur : (514) 343-5788
Courriel : admissions@regis.umontreal.ca

Quand ?

Pour le trimestre d'automne
Au plus tard le 1er mars pour **les finissants de collège**
Au plus tard le 15 janvier **pour les autres candidats** ;
Pour le trimestre d'hiver
Au plus tard le 1er novembre ;
Pour le trimestre d'été
Au plus tard le 1er mars.

Accusé de réception et attribution du NIP

Le candidat qui transmet un formulaire électroniquement reçoit immédiatement la confirmation de sa candidature et se voit attribuer un numéro d'identification personnel provisoire (NIP) vers la mi-février.

Le candidat qui utilise la poste doit remplir la carte jointe au formulaire de demande d'admission, l'affranchir suffisamment et la joindre à la demande d'admission pour recevoir un accusé de réception. Le NIP ne pourra être attribué que si le candidat a fourni une adresse de courrier électronique avec sa demande d'admission.

Tests et entrevues

Le Registrariat ou la faculté convoquera le candidat aux tests ou aux entrevues d'admission le cas échéant.

À noter : le candidat aux études en médecine dentaire doit se soumettre aux épreuves de l'Association dentaire canadienne et s'inscrire lui-même à l'un des deux tests :

- avant le 15 septembre pour le test du 1er novembre 2003
- avant le 15 janvier pour le test du 21 février 2004

Association dentaire canadienne
1815 Promenade Alta Vista
Ottawa, Ontario K1G 3Y6
Tél. : (613) 523-1770 - Téléc. : (613) 523-7736
Courriel : DAT@cda-adc.ca

3. Processus d'admission

Choix de programme

Le candidat peut indiquer jusqu'à trois choix de programme sur un même formulaire de demande d'admission et ce, par ordre de préférence. L'Université procédera à l'étude de tous les choix de programme, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Dès que le candidat est admis, l'Université ne considérera plus la candidature aux programmes indiqués moins prioritaires. Ainsi, la candidature aux programmes de deuxième et de troisième choix ne sera plus considérée si l'Université fait une offre d'admission au programme de premier choix. Par contre, l'étude sera poursuivie pour les programmes de premier et de deuxième choix, si l'Université fait une offre d'admission pour le programme de troisième choix.

Le candidat qui désire modifier ses choix ou l'ordre de ses choix, doit le faire par écrit et acquitter des frais de 30 $.

Étude des dossiers

L'étude des demandes d'admission commence dans les jours qui suivent la réception de celles-ci. Dans tous les cas, l'évaluation du dossier scolaire porte sur les résultats obtenus à la date limite fixée pour le dépôt des demandes d'admission[2].

Ce sont les agents d'admission qui, au nom des doyens et conformément à des critères fixés par ceux-ci, étudient les dossiers des candidats et prennent des décisions de sélection ou de présélection. À moins d'indications particulières dans les conditions d'admissibilité propres à chacun des programmes, le principal critère d'évaluation de la candidature est le dossier scolaire. Les tests d'admission et les entrevues peuvent contribuer à la sélection des candidats.

Programmes non contingentés

Lorsque la capacité d'accueil d'un programme n'est pas limitée, tous les candidats admissibles sont admis s'ils possèdent, au jugement du doyen, une préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études choisies. Cependant, le doyen n'est pas tenu d'admettre tous les candidats qui satisfont aux conditions d'admissibilité. Une cote de rendement collégial trop faible ou une cote de rendement universitaire trop faible peut justifier le refus du candidat.

2 La Commission des études a toutefois précisé des cas où l'évaluation doit porter sur les résultats obtenus au 1er mars même si la date limite est le 15 janvier.

Dans certaines disciplines, un candidat refusé au baccalauréat ou au majeur peut entreprendre des études dans le programme de mineur en cheminement accès tout en bénéficiant d'un encadrement solide et d'une aide pédagogique personnalisée. Ce cheminement donne à l'étudiant l'occasion de démontrer ses aptitudes et sa motivation pour la poursuite d'études universitaires.

Programmes contingentés

La capacité d'accueil est limitée dans certains programmes, soit à cause de contraintes diverses (manque d'espace, d'équipement ou de personnel), soit à cause du volume considérable de la demande, soit à cause de critères gouvernementaux fixés en rapport avec le marché du travail, etc. L'objectif premier du contingentement est de sauvegarder la qualité de l'enseignement théorique et pratique.

L'Université prévoit qu'à l'automne 2004, une cinquantaine de programmes seront contingentés parmi les quelque 250 programmes de premier cycle. À titre indicatif, consultez la liste des programmes qui étaient contingentés à l'automne 2003 dans la section 5 du présent Guide.

Lorsque le nombre de candidats admissibles excède la capacité d'accueil d'un programme, le doyen effectue une sélection. Les candidats retenus sont ceux qui, au jugement du doyen, possèdent la meilleure préparation et les meilleures aptitudes pour réussir dans les études choisies. Dans le processus de sélection, le doyen tient compte des caractéristiques propres à différentes catégories de candidats et évalue les dossiers en fonction de critères préétablis et publiés. La cote de rendement collégial et la cote de rendement universitaire constituent le principal critère de sélection dans plusieurs programmes. Pour d'autres programmes, les résultats à une ou à des entrevues, à un ou à des tests ou l'analyse d'un portfolio peuvent être éliminatoires ou combinés aux résultats scolaires.

Il est important de noter qu'un candidat admissible n'est pas refusé parce que son dossier est trop faible, mais parce que d'autres candidats ont présenté un dossier jugé meilleur que le sien. Le candidat refusé en raison du contingentement demeure admissible à d'autres programmes de l'Université.

Les candidats admissibles à un programme sont généralement et, en fonction de la demande, divisés par l'Université en catégories principales lesquelles peuvent être subdivisées en sous-catégories :

- les ***collégiens***, ceux qui possèdent un diplôme d'études collégiales ou qui sont en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente;
- les ***universitaires***, ceux qui sont titulaires d'un DEC ou qui attestent d'une formation équivalente et qui ont suivi au moins 12 crédits d'un programme universitaire, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission :
  - universitaires ayant complété au moins 12 crédits;
  - universitaires titulaires d'une maîtrise ou ayant déposé un mémoire de maîtrise;
  - universitaires titulaires d'un Ph. D. ou ayant déposé une thèse de doctorat;
  - universitaires en transfert de programme.

À ces catégories s'ajoutent divers groupes ou cas spéciaux, par exemple :

- candidats diplômés de programmes préuniversitaires dans une autre province canadienne ou dans un autre pays, dont l'admission est soumise à des conditions particulières;
- francophones hors Québec inscrits dans un programme universitaire dans leur province et dont les gouvernements ont signé des ententes avec le gouvernement québécois;
- professionnels étrangers qui doivent répondre aux normes d'ordres professionnels québécois.

À moins d'indications contraires, le contingentement global fixé pour la première année d'un programme est généralement partagé entre les catégories, proportionnellement au nombre de candidats admissibles de chacune des catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

Avis de décision et suivi

Chaque candidat en provenance d'un collège reçoit généralement une première réponse avant le 15 mai.

Celle-ci peut être :

- **une offre d'admission définitive**, lorsque le dossier est complet, que le candidat satisfait aux conditions d'admissibilité et que la candidature est acceptée;
- **une offre d'admission conditionnelle**, sujette ou non à un engagement, lorsque le candidat ne satisfait pas complètement aux conditions d'admissibilité; le cas le plus fréquent est celui où le candidat n'a pas terminé ses études collégiales au moment de l'étude de sa demande d'admission; l'offre d'admission conditionnelle mentionne les conditions à remplir dans le délai fixé; l'offre d'admission conditionnelle est suivie de l'offre d'admission définitive lorsque les conditions imposées sont effectivement remplies;
- **une offre d'inscription sur une liste d'attente**, le candidat inscrit sur une liste d'attente pourra recevoir ultérieurement une offre d'admission s'il y a désistement de la part de candidats ayant déjà reçu une offre d'admission;
- **une convocation à des tests ou à une entrevue,** dans tous les cas où un candidat doit se soumettre à une évaluation requise à l'admission, l'absence à l'examen, au test ou à l'entrevue au moment fixé entraîne la fermeture du dossier, à moins que le candidat ne justifie cette absence auprès de l'autorité compétente en présentant par écrit un motif valable dans les huit jours de calendrier.
  Si le candidat est absent pour un motif valable, les autorités compétentes de la faculté doivent exiger un examen, un test ou une entrevue différés.
  On entend par motif valable un motif indépendant de la volonté de l'étudiant tels la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat médical.
- **un avis de décision différée,** lorsqu'il est impossible de porter un jugement sur la demande, soit parce que des renseignements manquent au dossier, soit pour d'autres motifs qui sont alors communiqués au candidat;
- **un avis de refus,** le motif précis du refus est communiqué au candidat.
  S'il est finissant de collège, le candidat refusé reçoit, avec l'avis de refus, une liste de programmes auxquels il est encore possible d'être admis s'il possède, au jugement du doyen, la préparation suffisante et les aptitudes nécessaires pour réussir dans les études

choisies. Avant de fixer son choix de programme, il peut rencontrer un agent d'admission du Registrariat.

Suivi par le candidat

Le candidat qui a reçu une offre d'admission définitive ou une offre d'admission conditionnelle, que celle-ci soit sujette ou non à un engagement, ou une offre d'inscription sur une liste d'attente doit :

- **avant le 1er juin**, faire part de son acceptation ou de son refus de cette offre

- **avant le 15 septembre**[3], le cas échéant, satisfaire à la condition d'être titulaire d'un diplôme d'études collégiales.

À titre exceptionnel, le finissant de collège qui ne satisfait pas aux conditions d'admissibilité avant le 15 septembre pour une admission au trimestre d'automne ou avant le 1er février pour une admission au trimestre d'hiver pourra être autorisé à prolonger son engagement aux conditions suivantes :

• ne pas avoir plus d'un cours à suivre pour obtenir le DEC;
• présenter une confirmation écrite du collège si c'est en raison de l'organisation de l'offre de cours qu'il n'a pu compléter son programme collégial;
• faire la preuve de l'obtention du DEC en deçà de deux trimestres consécutifs à l'inscription à l'Université soit avant le 1er août suivant une inscription au trimestre d'automne[4].

Le défaut de respecter les exigences prescrites entraîne l'annulation de l'inscription.

- **ou au plus tard à la date indiquée sur l'avis,** satisfaire aux conditions d'admissibilité et faire parvenir ultérieurement au Registrariat une pièce officielle attestant qu'il a satisfait aux conditions imposées.

Désistement tacite et listes d'attente

Dès la première semaine de juin, un avis est envoyé, à titre de confirmation de son désistement tacite, au candidat qui n'a pas répondu à l'une ou à l'autre des offres d'admission de l'Université. Le décompte des places encore disponibles pour chacun des programmes contingentés est fait en tenant compte des désistements alors enregistrés.

Les listes d'attente sont dressées selon l'ordre d'excellence globale des dossiers en tenant compte de tous les critères appropriés.

Lorsque, à la suite des désistements, le nombre des candidats admis dans un programme d'études contingenté est inférieur à la capacité d'accueil fixée, une offre d'admission est envoyée à ceux dont les noms figurent sur la liste d'attente jusqu'à ce que la capacité d'accueil soit de nouveau comblée. Ce processus est répété jusqu'à la mi-août. Des informations à jour sur les listes d'attente sont disponibles sur le site Internet de l'Université (Guichet étudiant).

Recours du candidat

Droit à la vérification de l'évaluation

Tout candidat a le droit d'obtenir de la personne qui a étudié sa demande d'admission ou, le cas échéant, du président du comité d'admission de la faculté concernée, des explications détaillées sur l'évaluation de son dossier en fonction des critères d'admission utilisés.

Toute demande de vérification doit être faite par écrit et adressée au Registrariat dans les 20 jours ouvrables suivant l'émission de l'avis de refus d'admission ou d'inscription sur une liste d'attente. Toute erreur constatée est corrigée immédiatement.

Droit à la révision de l'évaluation

Tout candidat qui, après vérification de l'évaluation de son dossier d'admission, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur ou une injustice a été commise à son endroit peut, dans les 15 jours ouvrables suivant la vérification, demander une révision de celle-ci.

À cette fin, il doit adresser une demande écrite et motivée au doyen et acquitter les frais de révision actuellement fixés à 25 $.

Si le doyen rejette la demande de révision de l'évaluation, il doit le faire par écrit, avec motifs à l'appui. Ce refus est sans appel. Si le doyen juge que la demande est recevable, il commande une révision de l'évaluation dont les résultats doivent lui être communiqués par écrit. À la réception de ce rapport, le doyen autorise ou refuse l'admission; sa décision est sans appel. Celle-ci est transmise par écrit au candidat et une copie en est adressée au Registrariat.

4. Inscription

L'offre d'admission à un programme n'est pas une inscription. Elle peut cesser d'être valide si un trimestre la sépare de l'inscription.

Le candidat dont la demande d'admission a été acceptée doit remplir les formalités d'inscription dans les délais réglementaires. Ces délais lui seront communiqués par le Registrariat, la faculté, l'école ou le département.

5. La cote de rendement au collégial[5]

Introduction

Dans le cadre du processus d'admission, les établissements universitaires ont adopté des politiques à l'effet d'admettre à un programme tout candidat qui remplit les conditions générales et particulières d'admissibilité. Toutefois, lorsqu'il s'impose de faire une sélection parmi les candidatures reçues, principalement en raison du contingentement, il appartient à chaque établissement universitaire de déterminer si les résultats scolaires doivent ou non servir de critère de sélection et, dans l'affirmative, de fixer l'importance de ces résultats. Ainsi, dans certains programmes, les résultats du collégial pourront constituer le seul critère de sélection; ailleurs, on pourra attribuer à ceux-ci une importance relative par rapport à l'ensemble des critères retenus. Dans tous les cas, les universités

3 1er février pour l'admission au trimestre d'hiver
4 1er octobre suivant une inscription au trimestre d'hiver

5 Extrait de « La cote de rendement au collégial : ce qu'elle est, ce qu'elle fait », document approuvé par le Comité de gestion des bulletins d'études collégiales de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

reconnaissent que les méthodes utilisées à des fins de comparaison et de classement doivent être les plus objectives et les plus équitables possible.

L'utilisation des résultats scolaires à des fins de classement et de sélection suppose l'existence d'un système commun d'évaluation ou, à défaut, la reconnaissance implicite de l'équivalence des clientèles, des apprentissages et des modes d'évaluation. Le règlement sur le régime des études du collégial reconnaît l'autonomie des collèges en matière d'évaluation des études. Par conséquent, les universités ont été amenées à se doter d'une méthode de classement des élèves aux fins de la sélection en empruntant à la statistique la technique de calcul qui permet de corriger les différences observées dans les systèmes de notation utilisés dans les collèges et en apportant à celle-ci un ajustement qui tient compte de la force relative de chaque groupe d'étudiants.

Cette méthode, adoptée en 1995 par les universités québécoises, est la cote de rendement au collégial (CRC).

Principes de classement

Plusieurs principes peuvent être utilisés aux fins de classement : la moyenne générale de l'étudiant, la cote Z et la cote de rendement au collégial.

La moyenne générale

La moyenne générale est le résultat de l'addition de toutes les notes qui paraissent au bulletin d'études collégiales divisé par le nombre de ces notes. Selon ce principe, les étudiants de certains collèges peuvent présenter systématiquement des moyennes générales plus élevées que celles des élèves venant d'autres collèges, sans qu'il soit possible de conclure à la supériorité des uns par rapport aux autres, les différences observées entre les notes pouvant être davantage attribuables aux différences dans les systèmes de notation.

En effet, il n'est pas rare d'observer que, dans certaines classes, les étudiants obtiennent tous des notes supérieures à 75 %, alors que dans d'autres classes il n'y a pas de notes supérieures à 80 %. Dans chacune de ces classes, l'étudiant qui obtient la meilleure note est évidemment le premier de son groupe. En comparant le rendement des étudiants à partir de leur classement relatif dans leur groupe, c'est-à-dire par leur rang, on ne peut établir de différence entre deux élèves qui se classent premiers dans leur groupe respectif.

La cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un étudiant dans une distribution de notes par rapport à deux éléments fondamentaux de cette distribution, à savoir la moyenne des notes et l'écart type ou, en d'autres mots, l'étalement des notes.

Parce que cette unité de mesure tient compte de la moyenne et de l'étalement des notes d'une classe, son utilisation permet de ramener à une échelle commune des notes de classes ou de groupes d'étudiants différents et, du même coup, de faciliter la comparaison. En exprimant le dossier scolaire en cote Z, il devient possible de classer les étudiants en fonction de leur rendement.

La cote Z présente donc deux avantages fondamentaux : d'une part, elle respecte intégralement le classement des étudiants tel que celui-ci est établi par les notes attribuées conformément à la politique définie à cet effet dans chaque collège; d'autre part, elle permet de comparer directement des notes provenant de groupes d'étudiants à la fois différents et équivalents.

Quoique l'utilisation de la cote Z à des fins de classement et de sélection présente des avantages certains, elle ne permet pas de résoudre toutes les difficultés que pose l'évaluation des étudiants aux fins de l'admission. En effet, lorsque les groupes d'étudiants présentent des caractéristiques différentes, les comparaisons effectuées à l'aide de la cote Z deviennent moins valides et moins équitables. La sélection qu'exercent les collèges dans leur processus d'admission à leurs différents programmes, les différentes formes de regroupement des étudiants (groupes homogènes et hétérogènes), la nature des programmes de formation offerts (DEC en Sciences, Lettres et Arts, versions enrichies de certains DEC, Baccalauréat international, etc.) constituent autant de facteurs pouvant affecter le classement des étudiants venant de collèges différents et influer sur les chances d'admission de certains d'entre eux.

La cote de rendement au collégial

La cote de rendement au collégial combine pour chaque cours suivi par un étudiant deux informations : un indicateur de la position de cet étudiant en fonction de la note obtenue dans son groupe (la cote Z) et un indicateur de la force relative de ce groupe. Ainsi, en plus de retenir tous les avantages de la cote Z, la cote de rendement au collégial ajoute à celle-ci une correction en permettant de tenir compte des différences initiales entre les groupes.

Cette méthode de correction pouvant s'appliquer à tous les cours du collégial, elle permet un ajustement adéquat à la situation de chacun des étudiants. Autrement dit, qu'un étudiant change de collège, de programme d'études ou de groupe, la cote Z obtenue à chaque cours est de ce fait corrigée par l'indicateur du groupe dans lequel l'étudiant a été évalué. Il s'agit donc d'une méthode de correction à portée générale.

La formule de la cote de rendement au collégial

L'analyse du dossier au moyen de la cote de rendement au collégial exige, pour chaque cours, le calcul d'une cote Z, qui permet d'exprimer la position relative d'un étudiant dans son groupe, et le calcul d'un facteur de correction, de la force relative du groupe par rapport à celle des autres groupes. Ces calculs sont effectués pour chacune des notes inscrites au bulletin, à l'exception des notes des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

La formule de calcul de la cote de rendement au collégial (CRC) est la suivante :

$$CRC = (Z + IFG + C) \times D$$

dans laquelle Z représente la cote Z; IFG, l'indicateur de la force du groupe; C et D, des constantes de valeur 5.

Description des éléments de la formule

Premier élément : la cote Z

La cote Z est une unité de mesure statistique qui permet d'exprimer la position d'un individu dans une distribution donnée par rapport à deux paramètres : la moyenne et l'écart type de cette distribution. L'utilisation

de la cote Z permet de ramener à une échelle commune des notes issues de distributions différentes au plan de la moyenne et de l'écart type. Elle facilite, par conséquent, la comparaison de notes appartenant à des distributions différentes. C'est précisément de là qu'elle tire son utilité et c'est pourquoi elle a été retenue : exprimées en cote Z, les notes obtenues à des cours différents deviennent techniquement comparables.

Méthode de calcul de la cote Z

La cote Z correspondant à une note donnée s'obtient par l'application de la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{X - \bar{X}}{\sigma}$$

où X représente la note de l'étudiant;

$\bar{X}$, la moyenne des notes;

σ , l'écart type (ou l'indice de dispersion des notes).

Le calcul de la cote Z se base sur les deux paramètres principaux d'une distribution de notes : la moyenne arithmétique et l'écart type.

Pour calculer la moyenne et l'écart type des notes, il faut d'abord rassembler toutes les notes des étudiants d'un même collège qui ont suivi le même cours, la même année, à la même session, dans le même groupe. Les notes inférieures à 50 % sont éliminées du calcul des étalons, c'est-à-dire de la moyenne et de l'écart type.

La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique d'une distribution de notes ($\bar{X}$) représente l'axe de gravité de cette distribution et exprime la tendance centrale de l'ensemble des notes. Elle se calcule en faisant la somme des notes constituant la distribution et en divisant cette somme par le nombre de notes :

$$\bar{X} = \frac{\Sigma X_i}{N}$$

où ΣX_i représente la somme des notes;

N, le nombre de notes.

L'écart type

L'écart type d'une distribution de notes (σ) est une valeur qui traduit l'importance de la dispersion des notes autour de la moyenne. Plus l'écart type est élevé, plus les notes s'éloignent les unes des autres; inversement, plus il est petit, plus les notes se concentrent autour de la moyenne. En termes mathématiques, l'écart type représente la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts des notes par rapport à la moyenne :

$$\sigma = \sqrt{\frac{\Sigma (X_i - \bar{X})^2}{N}}$$

où $X_i - \bar{X}$ représente l'écart entre une note et la moyenne des notes.

Connaissant la valeur de la moyenne et de l'écart type, il devient possible de calculer la cote Z correspondant à une note donnée X issue de la même distribution.

La cote Z traduit l'éloignement de la note en question par rapport à la moyenne de la distribution, en unités d'écart type. Ainsi, si Z = 0, cela signifie que la note est égale à la moyenne. Si Z = +1, cela signifie que la note se situe à un écart type au-dessus de la moyenne, etc.

Les cotes Z ont toujours la même moyenne (0,0) et le même écart type (1,0). Elles ont toujours la même signification, quels que soient la moyenne et l'écart type des distributions qui ont servi à les calculer. En conséquence, en traduisant en cote Z des notes scolaires provenant de distributions différentes, on les ramène à une échelle commune, de moyenne 0 et d'écart type 1, ce qui les rend comparables.

La transformation des notes scolaires en cote Z afin de les rendre comparables d'un cours à l'autre et d'un collège à l'autre part donc du principe que toutes les distributions de notes devraient être identiques. Il s'agit là d'un postulat qu'il nous est impossible de vérifier mais que nous devons admettre, à défaut d'en prouver la validité, si nous voulons pouvoir évaluer sur une base commune relativement objective les dossiers scolaires des candidats.

Contrôles

- Les notes inférieures à 50 % sont exclues du calcul de la moyenne et de l'écart type de la distribution des notes.
- Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six notes ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation reçoivent la même note, les notes des étudiants de ces groupes ne sont pas transformées en cote Z.
- Pour toute note inférieure à 31 %, une cote Z est calculée comme s'il s'agissait d'une note de 30 %.
- Par convention, il a été établi qu'une cote Z ne pourrait jamais être supérieure à +3,0 ni inférieure à –3,0.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule ne permet pas d'obtenir une cote Z égale ou supérieure à 2, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \bar{X}}{2}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert au calcul de la cote Z de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir au minimum une cote Z de +2.

Certains cours ne font l'objet d'aucune analyse en termes de cotes Z : c'est notamment le cas des cours d'éducation physique et des cours d'appoint.

Deuxième élément : l'Indicateur de la Force du Groupe (IFG)

En plus de calculer la cote Z correspondant à chacune des notes obtenues par les étudiants appartenant au même groupe à l'évaluation, il faut calculer, pour chaque groupe à l'évaluation, un facteur de correction. Ce facteur de correction nécessite d'abord le calcul, pour chaque étudiant du groupe à l'évaluation, de la moyenne pondérée de l'ensemble des notes finales obtenues en secon-

daire IV et V. Lorsque ces moyennes individuelles sont connues, on calcule alors la moyenne de celles-ci pour le groupe à l'évaluation à l'aide de la formule ci-dessous :

$$Ms_g = \frac{Ms_{i=1} + Ms_{i=2} + Ms_{i=3} + \ldots + Ms_{i=n}}{\text{Nombre d'étudiants}}$$

L'application de la formule qui suit permet ensuite de connaître le facteur de correction à apporter à la cote Z obtenue par chacun des étudiants qui composent le groupe à l'évaluation :

$$\text{L'indicateur de la force du groupe à l'évaluation (IFG)} = \frac{Ms_g - 75}{14}$$

où Ms_g = moyenne des moyennes des notes pondérées du secondaire.

CONTRÔLES

Pour que la moyenne pondérée des résultats au secondaire d'un étudiant (Ms_i) entre dans le calcul de la moyenne du groupe à l'évaluation (Ms_g), deux conditions doivent être satisfaites : l'étudiant doit avoir obtenu le Diplôme d'Études Secondaires et il doit avoir obtenu une note de 50 % au cours à analyser. Autrement dit, lorsqu'une note est exclue du calcul des étalons, la moyenne au secondaire de cet étudiant est également exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe. En outre, lorsque la moyenne pondérée des résultats obtenus en secondaire IV et V par un étudiant comporte moins de 130 unités, cette moyenne est exclue du calcul de l'indicateur de la force du groupe.

Si un groupe à l'évaluation comprend moins de six moyennes pondérées au secondaire (Ms_i) ou encore si tous les étudiants d'un groupe à l'évaluation ont la même moyenne pondérée au secondaire ($\sigma = 0$), l'IFG prend la valeur 0 et aucune correction n'est apportée à la cote Z de ces étudiants.

Troisième élément : les constantes C et D

L'ajout d'une constante C (C = 5) permet d'éliminer les valeurs négatives. L'opération qui consiste à multiplier par la constante D (D = 5) la somme des valeurs précédentes permet de situer les résultats sur une nouvelle échelle ayant une amplitude fixe. Ainsi la cote de rendement minimale est 0 et la cote maximale, 50. La plupart des cotes de rendement se situent entre 15 et 35.

Contrôles lors de la conversion des notes en cotes de rendement au collégial

- Il n'y a aucun calcul de CRC pour les cours d'éducation physique et les cours d'appoint.
- Lorsqu'un cours donné n'est pas analysable par la technique de la cote Z, il n'y a aucun calcul de CRC pour ce cours.
- Lorsque, à un cours donné, le candidat obtient une note inférieure à 30 %, on attribue une CRC de 5,0 à ce cours.
- Si, pour une note de 100 %, l'application de la formule de la cote de rendement au collégial ne permet pas d'obtenir une CRC égale ou supérieure à 35, un écart type corrigé est calculé au moyen de la formule suivante :

$$\sigma_{\text{corrigé}} = \frac{100 - \overline{X}}{2 - \text{IFG}}$$

Ainsi l'écart type corrigé est toujours égal à la moitié de l'écart entre une note de 100 % et la moyenne arithmétique des notes égales ou supérieures à 50 %. C'est la valeur de cet écart type qui sert d'abord au calcul de la cote Z, puis de la cote de rendement de chacun des étudiants ayant une note comprise entre 100 % et la moyenne arithmétique de la distribution des notes. Grâce à cette correction, un étudiant ayant une note de 100 % est assuré d'obtenir une cote de rendement au collégial d'au moins 35.

Enfin, c'est la cote de rendement moyenne pondérée qui sert de base à l'évaluation des dossiers des candidats. Cette valeur est calculée en additionnant la cote de rendement au collégial, attribuée à chaque cours, pondérée par la valeur en unités de chacun des cours et divisée par le total des unités qui constituent l'ensemble du dossier collégial du candidat.

6. La méthode d'évaluation des résultats universitaires

Calcul du score Z universitaire

Études faites à l'Université de Montréal

Pour chaque cours suivi à l'Université de Montréal, une cote Z est calculée selon la formule suivante :

$$\text{Cote Z} = \frac{(X - \overline{X})}{\sigma}$$

où X représente note de l'étudiant;

$\overline{X}$, la moyenne des notes du groupe auquel l'étudiant appartient;

σ, l'écart type des notes du groupe.

Le calcul du score Z (la moyenne des cotes Z) est la somme des cotes Z divisée par le nombre de cotes Z :

$$\text{Score Z} = \frac{\sum (\text{cote Z})}{N}$$

Tous les cours entrent dans le calcul de cette moyenne, qu'il s'agisse d'un cours hors programme, d'un cours suivi comme étudiant libre ou comme étudiant visiteur, que ce cours contribue ou non à la moyenne.

Études faites ailleurs qu'à l'Université de Montréal

La première opération consiste à calculer la moyenne cumulative de chaque candidat en pondérant chaque note par le nombre de crédits attachés au cours correspondant et en tenant compte des particularités du système de notation de chaque université. Les notes obtenues à chacun des cours entrent dans le calcul de la moyenne, peu importe qu'il s'agisse d'un cours hors programme ou non, qui contribue ou non à la moyenne, etc.

Il faut ensuite transformer la moyenne cumulative obtenue en un nouveau système d'unités communes à tous les établissements, le score Z, par l'application de la formule usuelle :

$$\text{Score Z} = \frac{\bar{X}_C - \bar{X}_E}{\sigma_E}$$

où $\bar{X}_C$ représente la moyenne cumulative du candidat;

$\bar{X}_E$ la moyenne des moyennes cumulatives de l'établissement;

σ_E l'écart type des moyennes cumulatives de l'établissement.

Dans le but de rendre ces scores Z comparables à ceux obtenus à l'Université de Montréal, il est nécessaire d'ajuster leur distribution en fonction de la distribution des scores Z obtenus à l'Université de Montréal en appliquant la formule suivante :

$$\text{Score Z universitaire} = (Z \times \sigma_{um}) + \bar{X}_{um}$$

où Z représente le score Z calculé à la rubrique précédente;

σ_{um}, l'écart type de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal;

$\bar{X}_{um}$, la moyenne de la distribution des scores Z de l'Université de Montréal.

Transformation du score Z universitaire en cote de rendement universitaire (CRU)

Pour pouvoir combiner des résultats des niveaux collégial et universitaire, il importe que les deux types de résultats soient exprimés sur la même échelle de mesure, soit celle des résultats collégiaux exprimés en cotes de rendement; cette transformation s'obtient en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU} = (\text{Score Z universitaire} + 5) \times 5$$

Correction de la cote de rendement universitaire en fonction de la discipline universitaire

Le calcul du score Z universitaire postule l'équivalence des clientèles d'un programme à un autre. Or, certains programmes très sélectifs admettent des candidats significativement plus forts que la moyenne; il est donc nécessaire de corriger les scores Z universitaires pour tenir compte du fait qu'il est plus difficile de se démarquer des autres étudiants admis dans ces programmes. La correction à apporter est fonction du rendement antérieur des étudiants autorisés à s'inscrire ces dernières années dans le programme concerné :

$$\text{CRU}_{\text{corrigée}} = \text{CRU} + \text{Correction}$$

Si le candidat a fréquenté plusieurs universités, les cotes de rendement universitaires corrigées obtenues pour chacune d'elles sont combinées en les pondérant par le nombre de crédits suivis dans chaque université.

Ajustement de la distribution des CRU corrigées

Dans le but de rendre comparables les CRU aux cotes moyennes de rendement au collégial (CRC) pour pouvoir éventuellement les combiner dans l'évaluation globale du dossier des candidats universitaires, il est nécessaire d'ajuster la distribution des CRU à la distribution des CRC en appliquant la formule suivante :

$$\text{CRU}_{\text{transformée}} = \left[\left(\frac{\text{CRU}_{\text{corrigée}} - M_{UM}}{ET_{UM}} \right) \times ET_{COLL} \right] + M_{COLL}$$

où M_{UM} représente la moyenne des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{UM}, l'écart type des cotes de rendement à l'Université de Montréal;

ET_{COLL}, l'écart type des cotes moyennes de rendement des collégiens;

M_{COLL}, la moyenne des cotes moyennes de rendement des collégiens.

Évaluation globale du dossier

L'importance du dossier universitaire par rapport à celle du dossier collégial s'obtient en multipliant par 2 % le nombre de crédits de cours qui ont été suivis à l'université. Par exemple, si le candidat a terminé une année d'études universitaires de 30 crédits, l'importance relative de son dossier universitaire est de 60 % (et les résultats obtenus au collège comptent pour 40 %) dans l'évaluation globale de son rendement scolaire. Lorsqu'un candidat a suivi 50 crédits universitaires et plus, les résultats obtenus au collège n'entrent donc plus dans l'évaluation de son rendement scolaire global. Il importe de noter que tous les crédits attachés aux cours auxquels le candidat s'est inscrit servent à déterminer l'importance du dossier universitaire. Ainsi les crédits rattachés aux cours échoués et aux cours hors programme entrent dans le calcul du nombre total de crédits accumulés par le candidat aux fins de son admission à un programme. C'est pourquoi les candidats ont l'obligation de transmettre avec leur demande d'admission tous les résultats d'études postsecondaires obtenus, peu importe que ces cours aient été suivis dans le cadre d'un programme ou non ou qu'un programme ait été terminé ou non.

Le résultat de l'évaluation du dossier scolaire des candidats universitaires s'exprime donc sous la forme d'une cote de rendement globale (CRG). Cette CRG permet d'établir la liste d'excellence qui sert à choisir les meilleurs candidats. Il faut noter qu'une bonification sera appliquée à la CRG des candidats universitaires inscrits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) et ayant suivi au moins 12 crédits à l'Université de Montréal (ou à l'École Polytechnique ou à l'École des HEC) au moment du dépôt de la demande d'admission.

Section 3 Programmes, conditions et procédures d'admission

Cette section présente l'information relative à l'admission des candidats dans chacun des programmes de premier cycle (objectifs, admissibilité, critères de sélection, capacité d'accueil, etc.) ainsi que la liste des cours du programme telle qu'elle se présentait au 20 juillet. L'Université procède à une mise à jour régulière de l'information sur son site web (**www.umontreal.ca**). Sur le site sont également consignées des informations complémentaires à celles présentées et portant notamment sur les caractéristiques des baccalauréats.

Pour comprendre les divers éléments des tableaux, il faut se référer aux définitions et aux explications des sigles et symboles suivants :

Quelques définitions utiles

Études de premier cycle

Les études de premier cycle constituent la première étape de l'enseignement universitaire, qui comporte aussi un deuxième cycle (maîtrise) et un troisième cycle (doctorat). Les programmes d'études présentés dans ce guide se rapportent au premier cycle.

Baccalauréat

Le programme de baccalauréat comporte un minimum de 90 crédits. On distingue :

- le baccalauréat spécialisé, dont au moins les quatre cinquièmes des crédits sont ceux de cours d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études, y compris les cours à option, et dont au plus un cinquième des crédits sont ceux de cours au choix;
- le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire dont le contenu porte en parts égales sur deux disciplines ou deux champs d'études apparentés, chacune des parties étant constituée d'au moins 42 crédits dans une seule discipline ou dans un seul champ d'études;
- le baccalauréat constitué de l'une des quatre combinaisons suivantes : un majeur et un mineur, un majeur et un certificat, trois mineurs ou trois certificats.

Majeur

Le programme de majeur comporte 60 crédits, dont au moins 48 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études; associé à un mineur ou à un certificat, le majeur permet d'obtenir un baccalauréat. Le majeur donne lieu à un diplôme conféré par le Conseil de l'Université.

Mineur

Le programme de mineur comporte 30 crédits, dont au moins 24 sont ceux d'une même discipline ou d'un seul champ d'études; associé à un majeur, à deux autres mineurs ou à deux certificats, ce programme permet d'obtenir un baccalauréat.

Certificat

Le programme de certificat est un programme autonome de 30 crédits. Au moins 24 des crédits (obligatoires ou à option) sont ceux de cours spécifiés en fonction d'une seule discipline ou d'un seul champ d'études et au plus 6 sont ceux de cours au choix.

Microprogramme et module

Le microprogramme et le module sont des programmes courts offrant une formation complémentaire à des étudiants inscrits dans un programme universitaire ou à des personnes engagées sur le marché du travail. Il peut s'agir d'une initiation à une discipline ou à un champ d'études ou d'un perfectionnement. Ils comportent de 9 à 15 crédits et aucun de ceux-ci ne peut être accordé par équivalence ou exemption. Les cours d'un microprogramme ou module peuvent être intégrés dans un programme où ils sont recevables. Le microprogramme et le module peuvent donner lieu à une attestation particulière délivrée par le Registraire.

Étudiant régulier

L'étudiant régulier est celui qui désire obtenir un certificat, un diplôme ou un baccalauréat; il peut être inscrit à plein temps ou à temps partiel.

Étudiant libre

L'étudiant libre est celui qui s'inscrit à un ou à quelques cours, mais qui ne postule ni certificat, ni diplôme, ni grade. Il peut se présenter aux examens et participer aux travaux; dans ce cas, il reçoit une attestation d'études. Pour s'inscrire à un cours à titre d'étudiant libre, il faut posséder une formation suffisante pour le suivre avec profit. Dans certains cas, ce cours peut être reconnu à l'intérieur d'un programme si l'étudiant change de statut.

Discipline

La discipline est l'une des diverses branches de la connaissance (exemples : la physique, la philosophie, l'anthropologie).

Champ d'études

Le champ d'études est un ensemble cohérent de connaissances fondées sur diverses disciplines et portant sur une réalité spécifique (exemples : la médecine, les relations industrielles, l'administration des affaires).

Programme

Un programme est constitué d'un ensemble défini et cohérent de cours, il peut comporter des cours obligatoires, à option et au choix.

Orientation

L'orientation est un regroupement de cours à l'intérieur d'un programme. Elle est définie en fonction de sous-disciplines, de besoins particuliers de groupes d'étudiants ou d'objectifs de formation particuliers.

Segment

Le segment est un regroupement de cours ou de blocs de cours. Il peut correspondre au tronc commun et à chacune des orientations d'un programme ou, dans des programmes à promotion par année, à chacune des années du programme.

Bloc

Le bloc correspond à une liste de cours accompagnée de l'indication de leur caractère obligatoire ou à option ainsi que du nombre de crédits auxquels l'étudiant doit s'inscrire.

Cours

Le cours est un ensemble d'activités d'enseignement et d'étude pouvant constituer un élément d'un ou de plusieurs programmes; il est identifié par un sigle propre à un département, à une faculté ou à un champ d'études. Un cours comporte normalement trois crédits.

Suivant les objectifs poursuivis, le cours peut prendre diverses formes, par exemple : leçons magistrales, répétitions, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures.

Cours obligatoire

Le cours obligatoire est un cours imposé à tous les étudiants inscrits à un programme ou à l'une des orientations d'un programme.

Cours à option

Le cours à option est un cours choisi par l'étudiant, selon des règles données, parmi une ou plusieurs listes de cours déterminées en fonction des exigences de la discipline, du champ d'études ou d'objectifs spécifiques du programme.

Dans chaque bloc de cours à option, on trouve l'indication d'un nombre minimal et d'un nombre maximal de crédits de cours que l'étudiant doit suivre à l'intérieur de ce bloc.

L'étudiant qui a déjà atteint le nombre maximal de crédits attribués à un certain bloc ne peut plus choisir d'autres cours de ce même bloc à titre de cours à option.

Cours au choix

Le cours au choix est choisi dans l'ensemble des cours offerts à l'Université.

Cours hors programme

Un cours est dit hors programme s'il ne fait pas partie du programme auquel l'étudiant est inscrit.

Crédit

Un crédit représente 45 heures consacrées par l'étudiant, au cours d'un trimestre, à une activité de formation; cela inclut, s'il y a lieu, le nombre d'heures de travail personnel jugé nécessaire par l'Université. Par exemple, un crédit peut représenter une heure de cours et deux heures de travail personnel par semaine pendant un trimestre, ou deux heures de travail pratique et une heure de travail personnel par semaine pendant un trimestre.

Propédeutique

La propédeutique est un enseignement préparatoire en vue d'études plus approfondies.

Trimestre

L'année universitaire s'étend sur 12 mois, elle comporte trois trimestres :

- le trimestre d'automne, de septembre à décembre inclus;
- le trimestre d'hiver, de janvier à avril inclus;
- le trimestre d'été, de mai à août inclus.

Les sigles et les symboles

À l'intérieur de chaque bloc de cours et pour chacun des cours énumérés, on trouvera en ordre de gauche à droite les éléments suivants :

- Le symbole + indique que l'accès à ce cours est sujet à une condition particulière.
- Le **sigle** (trois lettres) et le **numéro** (quatre chiffres parfois suivis d'une lettre) du cours. Le sigle indique l'autorité pédagogique responsable du cours, ce qui correspond normalement à la discipline enseignée. Le premier des quatre chiffres indique l'année d'études durant laquelle se placera habituellement le cours pour l'étudiant en cheminement normal.
- La colonne suivante indique le **nombre de crédits** attribué au cours.
- Dans la colonne qui suit, les **lettres A, H, E** indiquent le trimestre de début du cours. Quand il y a deux lettres, AH par exemple, il faut comprendre que le cours se donne deux fois durant l'année, à l'automne et à l'hiver, pour des groupes d'étudiants différents.
- Le **chiffre** indiqué dans la colonne suivante, habituellement **1** ou **2**, indique la durée du cours exprimée en trimestre. Par exemple, **A2** indique que le cours commence à l'automne et se poursuit à l'hiver.
- Le cas échéant, dans la colonne qui suit, le **symbole j, s ou js** indique d'une manière générale et préliminaire à quel moment le cours pourra être donné.
  - Le **symbole j** signifie que le cours sera probablement offert le « jour » soit entre 8 h 30 et 19 h, du lundi au vendredi, au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « soir » .
  - Le **symbole s** signifie que le cours sera probablement offert le « soir » soit après 16 h, ou encore le samedi ou le dimanche, au moins une fois au cours des trois prochaines années et qu'il ne le sera probablement pas le « jour ».
  - Le **symbole js** signifie que le cours sera probablement offert au moins une fois le « jour » et au moins une fois le « soir » au cours des trois prochaines années.

Nomenclature des sigles de cours

AEG	Animation
AES	Études est-asiatiques
ALL	Études allemandes
AME	Aménagement
ANG	Études anglaises
ANS	Anglais langue seconde
ANT	Anthropologie
APA	Architecture de paysage
ARA	Arabe (Études arabes)
ARC	Architecture
ARP	Arts plastiques
ARV	Archivistique
ASA	Administration de la santé
BCM	Biochimie
BIN	Bioinformatique
BIO	Biologie (Sciences biologiques)
CEP	Communication et politique
CHI	Chirurgie
CHM	Chimie
CHN	Chinois (Études chinoises)
CIN	Cinéma (Études cinématographiques)
COM	Communication (Sciences de la communication)
CON	Université Concordia
CRE	Créativité
CRI	Criminologie
CRN	Corée (Études coréennes)
DEI	Design d'intérieur
DEN	Médecine dentaire
DER	Dentisterie de restauration
DID	Didactique
DIN	Design industriel
DMO	Démographie
DMV	Médecine vétérinaire (doctorat)
DRT	Droit
DST	Didactiques, sciences et technologies
EAE	Études allemandes et européennes
EAM	Littérature (Études anciennes et modernes)
ECA	Échocardiographie
ECN	Sciences économiques
EDP	Éducation permanente
EDU	Éducation (stages)
EMU	Éducation, musique
ENF	Enseignement du français
ERN	Ergonomie
ERT	Ergothérapie
ESP	Études hispaniques
ETA	Études en éducation et administration de l'éducation
ETH	Relations ethniques
ETM	Études médiévales
FAS	Études interculturelles
FLS	Français langue seconde
FRA	Études françaises
FRS	Français langue seconde
GBM	Génie biomédical
GCH	Génie chimique
GEO	Géographie
GER	Gérontologie
GIN	Génie industriel (École Polytechnique)
GIR	Gestion de l'invalidité et réadaptation
GLG	Géologie
GRC	Grec ancien
GRM	Grec moderne (Études néo-helléniques)
GSP	Gestion appliquée à la police et à la sécurité
HAR	Histoire de l'art
HEB	Hébreu (Études hébraïques)
HEC	HEC Montréal
HGL	Études classiques
HST	Histoire
IDI	Intervention en déficience intellectuelle
IFT	Informatique
INT	Études internationales
INU	Informatique numérique
ITL	Études italiennes
JES	Jeunes et société
JOU	Journalisme
JPN	Japon (Études japonaises)
JUI	Études juives
KIN	Kinésiologie
LAA	Études latino-américaines
LAT	Latin (Études latines)
LCO	Littérature comparée
LOC	Localisation
LNG	Linguistique et philologie
LSL	Langues (Études slaves)
MAR	Médecine, anesthésie-réanimation
MAT	Mathématiques
MCB	Microbiologie et immunologie
MCG	Université McGill
MCT	Musique, composition
MEV	Médecine vétérinaire
MIN	Musique, interprétation
MMD	Médecine (multidisciplinaire)
MMV	Médecine vétérinaire (multidisciplinaire)
MSN	Santé environnementale et santé au travail
MSO	Médecine sociale et préventive
MTE	Musique, techniques d'écriture
MUC	Musique, grand public
MUE	Musique, ensembles et ateliers
MUI	Musique, interprétation
MUL	Musicologie
MUS	Musique
NUT	Nutrition
OPH	Ophtalmologie
OPM	Optométrie
ORA	Orthophonie – audiologie
PAA	Anatomie et physiologie animales
PBC	Pathologie et biologie cellulaire
PBT	Publicité
PDT	Pédiatrie
PED	Pédagogie (interdépartemental)
PEF	Petite enfance et famille
PEP	Politique et philosophie
PHI	Philosophie
PHL	Pharmacologie
PHM	Pharmacie
PHT	Physiothérapie
PHY	Physique
PLO	Études polonaises
POL	Science politique
PPA	Psychopédagogie et andragogie
PPL	Études plurisectorielles
PRO	Promotionnelle (communication)
PSE	Psychoéducation
PSL	Physiologie
PST	Psychiatrie
PSY	Psychologie
PTG	Études portugaises
PTL	Pathologie
PTM	Pathologie et microbiologie (médecine vétérinaire)
QCF	Études québécoises
REA	Réadaptation (générale)
RED	Rédaction
REI	Relations industrielles
REP	Relations publiques
RUS	Études russes
SAB	Santé buccale
SBM	Sciences biomédicales
SCV	Sciences de la vision
SIP	Sécurité intérieure et formation policière
SME	Santé mentale
SMN	Santé en milieu naturel (maintien à domicile)
SOI	Sciences infirmières (soins infirmiers)
SOL	Sociologie
SRL	Sciences de la religion
SST	Santé et sécurité du travail
STO	Stomatologie
STT	Statistique
SVS	Service social
THB	Études bibliques
THC	Théologie catéchétique
THL	Théologie
THP	Théologie pastorale (pratique)
THS	Études théologiques
THT	Théologie (Études transdisciplinaires)
TRA	Traduction
TXM	Toxicomanie
URB	Urbanisme
VIO	Violence, victimes et société
VNM	Études vietnamiennes

Faculté de l'aménagement

Architecture de paysage

1-020-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'architecte paysagiste aménage des espaces extérieurs. Il conçoit des paysages et intervient sur leurs différentes composantes (biophysiques, socioéconomiques et culturelles), que ce soit à l'échelle microlocale, locale ou régionale. L'architecte paysagiste peut travailler à son compte ou avec d'autres professionnels ou encore agir à titre de conseiller pour une municipalité ou un bureau de services publics.

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC technique d'horticulture ornementale
    - DEC en technologie forestière
    - DEC en technologie du bâtiment et des travaux publics
    - DEC en technologie de l'architecture
    - DEC en technologie du génie civil
    - DEC en technique d'aménagement du territoire

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Pour les candidats étrangers, fournir un portfolio, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation et aussi, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : architecture de paysage, Landscape Architecture.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

Au moins 70 % des places sont accordées aux collégiens. Le reste de la capacité d'accueil est réparti au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories, sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture de paysage en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail. La présentation d'un portfolio relié au domaine des arts et de l'aménagement, une lettre de motivation personnelle et trois lettres de recommandation (employeurs ou professeurs) sont exigées pour l'étude du dossier. Le Comité d'admission se réserve le droit de convoquer le candidat à une entrevue.

Remarque

Le titulaire d'un DEC technique parmi ceux mentionnés ci-contre pourra se voir reconnaître de 9 à 15 crédits.

Programme 1-020-1-0 Version 07

Baccalauréat en architecture de paysage

Le programme du Baccalauréat en architecture de paysage comprend 120 crédits répartis comme suit : 72 crédits obligatoires dont 48 en ateliers ; de 27 à 39 crédits de cours d'approfondissement à option ; de 6 crédits à 12 crédits de cours interdisciplinaires à option ; de 3 à 6 crédits de cours au choix qui doivent être pris hors faculté. Les cours et les ateliers de chacun de ces ensembles sont regroupés en segments se rattachant à des secteurs de connaissance et d'apprentissage de l'architecture de paysage. Chacun de ces segments contient un bloc de cours obligatoires, de cours d'approfondissement et d'ouverture interdisciplinaire. Les échanges interuniversitaires se limitent à la 5e et à la 6e sessions de cours, soit la 3e année uniquement, durant laquelle

l'étudiant doit s'inscrire à des ateliers dont les thèmes et les savoirs abordent le projet urbain et le projet rural.

Segment 01 Théorie et histoire de l'architecture de paysage

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

	APA	1100	3	A 3 j	Architecture de paysage : introduction
	APA	1101	3	H 1 j	Histoire d'architecture de paysage

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

	APA	1102	3	H 1 j	Histoire de la composition des jardins
	APA	3150	3	A 1 j	Histoire et théorie du paysage
	APA	3151	3	H 1 j	Figuration en architecture de paysage
	APA	4150	3	A 1 j	Problématique et enjeux du paysage

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	ARC	1101	3	A 1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	1104	3	A 1 j	Introduction à l'architecture
	ARC	2102	3	A 1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC	3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DIN	1210	3	H 1 j	Histoire du design industriel
	DIN	3211	3	A 1 j	Théories du design
+	GEO	3212	3	H 1 j	Grandes régions métropolitaines
	HAR	1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2062	3	H 1 j	Le design moderne
	HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel
	URB	1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
	URB	3171	3	A 1	Courants théoriques en planification
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 02 Outils et techniques d'intervention

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation de base

	APA	1200	3	A 1 js	Dessin et communication
	APA	1201	3	H 1 j	Nivellement et drainage
	APA	2200	3	AH 1 j	Matériaux et assemblage
+	APA	2201	3	AH 1 j	Construction et génie du site
	APA	3200	3	H 1 j	Méthodologie et processus
	APA	4200	3	H 1 j	Pratique professionnelle

Bloc 02 B *option* *minimum 6 cr., maximum 16 cr.*

Approfondissement

	APA	1250	3	H 1 j	Dessin technique et devis
	APA	2251	3	H 1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	APA	2252	3	H 1 j	Projections et langages graphiques
	APA	3250	3	A 1 j	Géomatique et paysage
	APA	3251	3	A 1 j	Analyse visuelle
	APA	3253	3	A 1 j	Visualisation et simulation du paysage
	APA	5250	1	AHE1 j	Stage d'arpentage

Bloc 02 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	AME	1212	3	HE 1 j	Expression 2 et 3D
	AME	2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	AME	2129	3	H 1 j	Géométrie spatiale
	AME	2230	3	AH 1 j	Mathématiques et aménagement
	ARC	1211	2	A 1 j	Dessin et communication
	ARC	5314	3	AH 1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
+	ARC	5317	3	H 1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	CRE	1910	3	AHE1 js	Résolution de problèmes et idéation
	DIN	1110	3	A 1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3	HE 1 j	Infographie 2
	DIN	1211	3	AH 1 j	Forme et couleur
	DIN	3131	3	AE 1 j	Multimédia
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	URB	1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Segment 03 Pratiques de l'architecture de paysage

Bloc 03 A *obligatoire* *36 cr.*

Formation de base

	APA	1300	6	A 1 j	Lecture et conception du paysage
+	APA	1301	6	A 1 j	Démarches paysagères
	APA	2300	6	H 1 j	Design des espaces résidentiels
+	APA	2301	6	H 1 j	Espaces et équipements publics
	APA	4300	6	A 1 j	Processus et design
+	APA	4301	6	H 1 j	Projet de fin d'étude

Bloc 03 B *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Approfondissement

+	AME	3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	APA	2350	3	H 1 j	Utilisation des végétaux
	APA	3350	1	A 1 j	Introduction à l'aménagement régional
+	APA	3351	6	A 1 j	Espace régional
	APA	3352	6	H 1 j	Aménagement du paysage urbain
	APA	3353	6	A 1 j	Atelier de design hors département
	APA	3354	3	H 1 j	Restauration des parcs et des jardins
	APA	4350	2	A 1 j	Introduction au projet de fin d'étude

Bloc 03 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB	1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
	URB	2015	3	A 1	Planification territoriale
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme

Segment 04 Dimensions socioculturelles des paysages

Bloc 04 A *obligatoire* *3 cr.*

Formation de base

	APA	2400	3	AH 1 j	Valeurs psychosociales en paysage

Bloc 04 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

	APA	3450	3	AH 1 j	Étude des espaces publics urbains
	APA	4450	3	A 1 j	Mythes, symboles et paysages

Bloc 04 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	ANT	2042	3	E 1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
	GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
	HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HST	2400	3	E 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	SOL	1090	3	H 1 j	Méthodologie qualitative 1
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	3200	3	A 1 j	Sociologie de l'environnement
	URB	1113	3	AH 1	Espaces et sociétés

Segment 05 Dimensions biophysiques des paysages

Bloc 05 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

	APA	1500	3	A 1 j	Identification des végétaux
	APA	1501	3	H 1 j	Lecture des formes du paysage
+	APA	2500	3	A 1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques

Bloc 05 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Approfondissement

APA	2550	3	A	1 j	Pédologie et paysage
APA	3550	3	H	1 j	Horticulture
APA	3551	3	AH	1 j	Télédétection en aménagement
APA	4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration
APA	4551	3	H	1 j	Gestion : environnement et paysage
APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Ouverture interdisciplinaire

BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
BIO	2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
GLG	1952	3	AH	1 js	Géologie générale
GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
URB	2344	3	AH	1	Gestion de l'environnement et urbanisme

Segment 70

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

APA	5000	1	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5001	1	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5002	2	AHE1	j	Travail dirigé
APA	5010	1	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5011	1	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5012	2	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5013	3	AHE1	j	Activité dirigée
APA	5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Design architectural

1-010-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le design architectural est une activité de conception qui a pour objet la construction de maisons, d'édifices publics, de bâtiments ou de groupes de bâtiments pour l'habitation, le commerce, les bureaux et l'industrie. Le designer réalise des esquisses, des dessins et des maquettes et contribue aux autres activités des spécialistes du domaine de l'architecture.

Information sur le programme

Giovanni De Paoli (514) 343-7923
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en technologie de l'architecture
  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Pour les candidats étrangers, fournir un portfolio et un curriculum vitæ.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Technicien en architecture : toute personne titulaire d'un DEC en technologie de l'architecture ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 45 crédits de cours universitaires dans un programme d'architecture à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

– Huit places sont réservées aux techniciens en architecture.
– Le reste de la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les autres catégories de candidats

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires réussis après le retour aux études.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École d'architecture en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience pertinente acquise sur le marché du travail. Le candidat doit présenter un portfolio de ses travaux personnels et son curriculum vitæ.

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours

du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Une moyenne cumulative minimale de 2,7 est exigée au Baccalauréat pour l'admissibilité à la Maîtrise (45 crédits) obligatoire pour l'accès à la profession d'architecte.
– Le portfolio désigne une collection de documents produite par le candidat et démontrant des aptitudes en créativité. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos ou des reproductions d'oeuvres diverses accompagnés par de courts textes. Le portfolio comporte également un curriculum vitæ.

Programme 1-010-1-2 Version 01

Baccalauréat en design architectural

Ce programme porte principalement sur l'apprentissage du processus de design architectural et le développement des habiletés. Il comprend 90 crédits répartis comme suit : 24 crédits d'atelier d'architecture obligatoires (bloc A), 45 crédits de cours obligatoires (blocs C, D, E et F), 12 crédits d'ateliers optionnels (bloc B), 6 crédits de cours à option (bloc G) et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Ateliers d'architecture

	ARC	1011	6 A	1 j	Atelier d'architecture 1
+	ARC	1012	6 H	1 j	Atelier d'architecture 2
+	ARC	2011	6 A	1 j	Atelier d'architecture 3
+	ARC	2012	6 H	1 j	Atelier d'architecture 4

Bloc 70 B option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Ateliers optionnels

+	AME	3030	6 A	1	Atelier multidisciplinaire
+	ARC	3011	6 AHE1	j	Atelier formes et fonctions
+	ARC	3012	6 AHE1	j	Atelier en techniques
+	ARC	3014	6 AH	1 j	Atelier triptyque
+	ARC	3015	6 AHE1	j	Atelier formes et contexte

Bloc 70 C obligatoire 14 cr.

Histoire et théories

	ARC	1101	3 A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3 H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	1103	2 A	1 j	Introduction à l'architecture
+	ARC	2105	3 H	1 j	Théories de la forme architecturale
	ARC	3104	3 A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec

Bloc 70 D obligatoire 10 cr.

Dessin et informatique

	AME	2129	3 H	1 j	Géométrie spatiale
	ARC	1213	2 A	1 j	Dessin d'architecture
	ARC	1214	2 A	1 j	Atelier d'expression
	ARC	2214	3 A	1 j	Conception assistée par ordinateur (CAO)

Bloc 70 E obligatoire 15 cr.

Construction

	ARC	1321	3 H	1 j	Construction 1
	ARC	2301	3 A	1 j	Climat et physique du bâtiment
+	ARC	2302	3 H	1 j	Construction 2
	ARC	2321	3 H	1 j	Statique et résistance des matériaux
	ARC	5314	3 AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme

Bloc 70 F obligatoire 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	5550	3 A	1 j	Écologie appliquée
	ARC	2101	3 H	1 j	Personne/Environnement

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours complémentaires

	APA	1101	3 H	1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1201	3 H	1 j	Nivellement et drainage
	APA	3450	3 AH	1 j	Étude des espaces publics urbains
	ARC	2102	3 A	1 j	Histoire des formes urbaines
	ARC	2530	3 H	1 j	Montréal en évolution
	ARC	4106	3 A	1 j	Circulation et orientation
	ARC	4327	3 H	1 j	Rédaction de devis
	ARC	4328	3 H	1 j	Matériaux de construction
+	ARC	5317	3 H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	ARC	5401	3 AH	1 j	Voyage d'étude en architecture
	ARC	5403	3 AHE1	j	Travaux dirigés en architecture
	ARC	5405	3 AHE1	j	Stage de formation dans la pratique
	DEI	1511	3 A	1 j	Histoire du design d'intérieur
	DIN	1210	3 H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3 AH	1 j	Forme et couleur
	URB	1113	3 AH	1	Espaces et sociétés
	URB	1212	3 AH	1	Économie urbaine et régionale
	URB	1221	3 AH	1	Formes urbaines et architecturales
	URB	3222	3 AH	1	Morphologie et patrimoine urbains
	URB	4201	3 E	1	Patrimoine urbain

Design des jardins

1-021-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Carole Parisien (514) 343-6887
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
– Pour les candidats admissibles selon le profil d'accueil individualisé décrit à la section 6, présenter un portfolio

Programme 1-021-4-0 Version 00

Mineur en design des jardins

Le programme comporte 30 crédits dont 18 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Segment 01 Histoire et aménagement des jardins

Bloc 01 A obligatoire 3 cr.

Formation de base

	APA	1102	3 H	1 j	Histoire de la composition des jardins

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

APA 1100	3	A	3 j	Architecture de paysage : introduction
APA 1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage

Segment 02 Design et construction des jardins

Bloc 02 A *obligatoire* *9 cr.*

Formation de base

APA 1200	3	A	1 js	Dessin et communication
APA 2300	6	H	1 j	Design des espaces résidentiels

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement

APA 1201	3	H	1 j	Nivellement et drainage
APA 1250	3	H	1 j	Dessin technique et devis
APA 2200	3	AH	1 j	Matériaux et assemblage
APA 5014	3	E	1 j	Atelier d'été en architecture de paysage

Segment 70 Sciences horticole et biologique

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Formation de base

APA 1500	3	A	1 j	Identification des végétaux
APA 3550	3	H	1 j	Horticulture

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement

+ APA 2350	3	H	1 j	Utilisation des végétaux
+ APA 2500	3	A	1 j	Écologie végétale : Concepts/techniques
APA 4550	3	H	1 js	Génie et phytorestauration

Design, orientation design d'intérieur

1-014-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer d'intérieur conçoit et réalise des plans d'aménagement intérieur en vue de créer des espaces de vie à la fois esthétiques, fonctionnels et adaptés aux besoins et exigences de la clientèle. Il supervise la réalisation des travaux pour s'assurer de leur conformité avec les plans et les demandes des clients. Il peut travailler dans des projets d'aménagement résidentiel, commercial, institutionnel ou industriel.

Information sur le programme

Francine Boivin (514) 343-2435
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en techniques de design industriel
    - DEC en technologie de design d'intérieur
    - DEC en technologie de l'architecture

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Présenter un portfolio de ses oeuvres, un curriculum vitæ et une lettre de motivation personnelle. S'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design de l'environnement, architecture, environmental design.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, s'il y a lieu, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement - cote minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Le portfolio est étudié par le jury de sélection qui s'intéresse au contenu des documents soumis, à leur présentation graphique de même qu'au cheminement suivi par le candidat.
  - Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC) et de la qualité du portfolio en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - portfolio : 40 %
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design d'intérieur. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitæ et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.
- Toute personne titulaire d'un DEC professionnel en design d'intérieur pourra se voir accorder jusqu'à 9 crédits d'exemption dans le programme.

Programme 1-014-1-1 Version 01

Baccalauréat en design : orientation design d'intérieur

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 78 crédits obligatoires et 12 crédits à option. Il est centré sur la résolution de problèmes, comme en témoigne la somme de 36 crédits du programme consacrée à des ateliers. Les cours et ateliers sont regroupés en cinq segments rattachés à des catégories de connaissances et d'apprentissage du design d'intérieur.

Segment 01 Histoire et théories du design d'intérieur

Bloc 01 A		*obligatoire*				*9 cr.*
	DEI	1000	3	A	1 j	Introduction au design d'intérieur
	DEI	1511	3	A	1 j	Histoire du design d'intérieur
	DEI	3555	3	H	1 j	Intention et éthique en design
Bloc 01 B		*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	APA	1101	3	H	1 j	Histoire d'architecture de paysage
	ARC	1102	3	H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2101	3	H	1 j	Personne/Environnement
+	ARC	2105	3	H	1 j	Théories de la forme architecturale
	ARC	3104	3	A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	DIN	3211	3	A	1 j	Théories du design

Segment 02 Création et design d'intérieur

Bloc 02 A		*obligatoire*				*42 cr.*
	DEI	1011	6	A	1 j	Atelier conceptuel
+	DEI	1017	6	H	1 j	Atelier en design d'intérieur
+	DEI	2000	6	A	1 j	Atelier 2 en design d'intérieur
+	DEI	2100	6	H	1 j	Atelier 3 en design d'intérieur
+	DEI	3040	6	H	1 j	Atelier du projet de fin d'études
	DEI	3325	3	H	1 j	Couleur et éclairage design d'interieur
	DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4
Bloc 02 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	AME	3030	6	A	1	Atelier multidisciplinaire

Segment 03 Connaissances techniques et professionnelles

Bloc 03 A		*obligatoire*				*18 cr.*
	ARC	2301	3	A	1 j	Climat et physique du bâtiment
	ARC	5314	3	AH	1 j	Mécanique, électricité et éclairagisme
	DEI	1003	3	A	1 j	Pratiques du design d'intérieur
	DEI	1214	3	H	1 j	Fondements conceptuels
	DEI	1330	3	H	1 j	Matériaux et méthodes
	DIN	2210	3	AH	1 j	Ergonomie
Bloc 03 B		*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
	APA	5550	3	A	1 j	Écologie appliquée
	ARC	4328	3	H	1 j	Matériaux de construction
+	ARC	5317	3	H	1 j	Éclairagisme et acoustique appliqués
	CRE	1910	3	AHE1	js	Résolution de problèmes et idéation
+	DIN	1321	3	H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
+	DIN	2323	3	A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3333	3	H	1 j	Textiles
+	EDP	2001	3	AHE1	js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise

Segment 04 Communication visuelle

Bloc 04 A		*obligatoire*				*9 cr.*
	AME	1212	3	HE	1 j	Expression 2 et 3D
	DEI	2013	3	A	1 js	Conception assistée par ordinateur
	DIN	2130	3	HE	1 j	Techniques de présentation graphique
Bloc 04 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	DEI	1211	3	A	1 j	Dessin et communic. design d'intérieur
+	DIN	1120	3	HE	1 j	Infographie 2
	DIN	2131	3	H	1 j	Le graphisme et le processus créateur

Segment 71 Stage

Bloc 71 A		*option*				*minimum 0 cr., maximum 5 cr.*
+	DEI	4200	3	AHE1	js	Stage
+	DIN	3631	2	AHE1	j	Stage
Bloc 71 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
	DEI	2119	1	AHE1		Travail dirigé design d'intérieur 1
	DEI	2120	2	AHE1	j	Travail dirigé design d'intérieur 2

Design, orientation design industriel

1-014-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le designer industriel conçoit des produits de consommation à la fois attrayants et fonctionnels en tenant compte des techniques de fabrication industrielle qui serviront à la production. Travaillant souvent en équipe avec d'autres spécialistes, le designer industriel concilie des facteurs humains et techniques dans le but de satisfaire de façon optimale aux exigences variées des utilisateurs. Partant des besoins de la clientèle visée, le designer industriel élabore le concept d'un produit et l'accompagne tout au long de son développement jusqu'à sa mise en production et sa commercialisation.

Information sur le programme

Francine Boivin (514) 343-2435
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

  Soit

  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
    - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature
    - DEC en techniques de design industriel
    - DEC en technologie de design d'intérieur
    - DEC en technologie de l'architecture

  Soit

  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Mathématiques 337 ou [103 et 203] ou [103 et 307] ou 360-300

et

– Présenter un portfolio de ses oeuvres, un curriculum vitæ et une lettre de motivation personnelle. S'il y a lieu, se présenter à toute entrevue exigée par l'École de design industriel.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : design industriel, création industrielle, esthétique industrielle, Industrial Design, Product Design.

– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens, les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, s'il y a lieu, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement - cote minimale de 24.000.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Le portfolio est étudié par le jury de sélection qui s'intéresse au contenu des documents soumis, à leur présentation graphique de même qu'au cheminement suivi par le candidat.
  - Une liste d'excellence est établie en tenant compte de la cote de rendement collégial (CRC) et de la qualité du portfolio en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - portfolio : 40 %

– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'École de design industriel en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail, du portfolio et de l'entrevue, s'il y a lieu.

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

– Le portfolio désigne une collection de documents de la facture propre du candidat faisant état de travaux réalisés et démontrant des aptitudes à travailler dans le domaine du design industriel. Les documents peuvent être par exemple des dessins, des esquisses, des photos, des diapositives, des oeuvres originales (ou leur reproduction), des compositions, des représentations d'activités, des réalisations. Le portfolio comporte également un curriculum vitæ et une lettre de motivation d'une page chacun. Le portfolio ne doit pas dépasser les dimensions suivantes : 42,0 cm X 59,4 cm X 2,5 cm d'épaisseur. Les documents sont déposés ou envoyés par la poste à l'École de design industriel avant le 1er avril. Les documents soumis seront remis à la rentrée ou retournés par la poste au candidat qui a joint une enveloppe affranchie à son adresse.

Programme 1-014-1-0 Version 02

Baccalauréat en design : orientation design industriel

Le programme comprend un minimum de 120 crédits répartis comme suit : 99 crédits obligatoires, 18 crédits à option et 3 crédits au choix hors faculté. 48 des 99 crédits obligatoires sont consacrés à des ateliers de design. Les autres crédits obligatoires, de même que l'ensemble des crédits à option, portent sur les sujets suivants : communication, théories, technologies, gestion, culture générale et stages.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

Ateliers de design

	DIN	1030	3	A	1 j	Atelier préparatoire
	DIN	1040	3	H	1 j	Atelier de design 1
+	DIN	2010	6	A	1 j	Atelier de design 2
+	DIN	2020	6	H	1 j	Atelier de design 3
+	DIN	3010	6	A	1 j	Atelier de design 4
+	DIN	3020	6	H	1 j	Atelier de design 5
+	DIN	4010	6	A	1 j	Atelier de design 6
+	DIN	4011	3	A	1 j	Atelier préparatoire au projet final
+	DIN	4020	9	H	1	Projet final

Bloc 70 B *obligatoire* *9 cr.*

Communication 1

	DIN	1110	3	A	1 j	Infographie 1
+	DIN	1120	3	HE	1 j	Infographie 2
	DIN	2130	3	HE	1 j	Techniques de présentation graphique

Bloc 70 C *option* *minimum 2 cr., maximum 12 cr.*

Communication 2

	AME	1212	3 HE	1 j	Expression 2 et 3D
	ARC	1211	2 A	1 j	Dessin et communication
+	ARC	2130	3 AH	1	Géométrie descriptive 2
	DIN	2110	3 H	1 j	Laboratoire d'informatique appliquée
	DIN	2131	3 H	1 j	Le graphisme et le processus créateur
	DIN	3131	3 AE	1 j	Multimédia
	GIN	3020	2 AHE1	j	Communication graphique

Bloc 70 D *obligatoire* *21 cr.*

Théories

	AME	2129	3 H	1 j	Géométrie spatiale
	DIN	1210	3 H	1 j	Histoire du design industriel
	DIN	1211	3 AH	1 j	Forme et couleur
	DIN	2210	3 AH	1 j	Ergonomie
	DIN	2220	3 A	1 j	Méthodologie du design
	DIN	3211	3 A	1 j	Théories du design
	DIN	3212	3 H	1 j	Psychométrie appliquée au design

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie

	DIN	3230	3 A	1 j	Usagers, perception et cognition
	DIN	3235	3 H	1 j	Santé, sécurité et design industriel
	DIN	3325	3 AH	1 j	Couleur et lumière en design industriel

Bloc 70 F *obligatoire* *18 cr.*

Technologies 1

	DIN	1310	3 A	1 j	Introduction aux matériaux
+	DIN	1321	3 H	1 j	Matériaux 1 : bois et autres matériaux
	DIN	1330	3 A	1 j	Statique et résistance des matériaux
+	DIN	2322	3 H	1 j	Matériaux 3 : matériaux polymériques
+	DIN	2323	3 A	1 j	Matériaux 2 : matériaux métalliques
	DIN	3332	3 A	1 j	Écologie industrielle

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Technologies 2

+	DIN	3330	3 AH	1 j	Structure des objets et des mécanismes
	DIN	3333	3 H	1 j	Textiles
	DIN	3334	3 A	1 j	Prototypage rapide en design
+	GIN	3015	3 AH	1 j	Ingénierie du produit

Bloc 70 H *obligatoire* *3 cr.*

Gestion 1

+	DIN	4420	3 A	1 j	Pratique professionnelle

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Gestion 2

+	EDP	2001	3 AHE1	js	Entrepreneurship, démarrage d'entreprise
	URB	1212	3 AH	1	Économie urbaine et régionale

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Gestion 3

+	AME	3030	6 A	1	Atelier multidisciplinaire
+	DIN	3431	3 A	1 j	Gestion de projet
	GIN	3017	3 AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC	3019	3 AHE1	j	Introduction au marketing

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture générale

	AME	2230	3 AH	1 j	Mathématiques et aménagement
	APA	1101	3 H	1 j	Histoire d'architecture de paysage
	APA	1200	3 A	1 js	Dessin et communication
	ARC	1101	3 A	1 j	Histoire générale de l'architecture
	ARC	1102	3 H	1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC	2101	3 H	1 j	Personne/Environnement
	ARC	3104	3 A	1 j	Histoire de l'architecture au Québec
+	ARC	5208	3 A	1 j	Topologie structurale
	CRE	1910	3 AHE1	js	Résolution de problèmes et idéation
	DEI	1511	3 A	1 j	Histoire du design d'intérieur
	FRA	1959G	3 AHE1	js	Atelier de français écrit
	GIN	3021	2 AH	1 j	Histoire des sc. et techn. modernes
	HAR	1190	3 AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	2062	3 H	1 j	Le design moderne
	PBC	1040	2 A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	URB	2071	3 AH	1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Stage

+	DIN	3631	2 AHE1	j	Stage
+	DIN	3632	2 AHE1	j	Stage

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Unités d'approfondissement dirigé

	DIN	5010	1 AHE1	j	Travail dirigé en design industriel 1
	DIN	5011	2 AHE1	j	Travail dirigé en design industriel 2
	DIN	5012	3 AHE1	j	Travail dirigé en design industriel 3

Urbanisme

1-025-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'urbaniste recherche la qualité de vie et l'harmonisation des activités et des aménagements urbains en regard des besoins des citoyens, et en tenant compte des caractéristiques des milieux naturels ou bâtis. Par sa formation multidisciplinaire, l'urbaniste analyse la ville, mais aussi la région et le territoire rural, comme lieux physiques d'interaction, sous les angles économique, social, politique et culturel. Il conçoit et propose des interventions sur l'espace sous forme de plans ou de projets, soumis au débat public, à la concertation et à la décision des agents publics ou privés. Il élabore des programmes de mise en œuvre, effectue un suivi et une évaluation des interventions et propose des ajustements et des révisions régulières de ces interventions en tenant compte des objectifs poursuivis. Il œuvre au sein d'organismes publics ou communautaires, mais aussi de l'entreprise privée.

Information sur le programme

Lise Massé (514) 343-5699
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.

– Transfert : toute personne qui a suivi un minimum de 12 crédits de cours à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission dans un des programmes universitaires suivants : urbanisme, études urbaines, urban planning, city and regional planning.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires réussis après le retour aux études.
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par l'Institut d'urbanisme en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarque

Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-025-1-0 Version 07

Baccalauréat en urbanisme

Le programme comprend 90 crédits répartis comme suit : 66 crédits de cours et d'ateliers obligatoires et 21 crédits de cours et d'ateliers à option, en plus de 3 crédits de cours au choix à prendre hors faculté. Les cours obligatoires et à option sont regroupés en blocs se rattachant à des secteurs de connaissance et d'appprentissage de l'urbanisme : 1) Les villes et l'urbanisation ; 2) La ville, les formes, les fonctions et les acteurs ; 3) Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme ; 4) Les compétences techniques ; 5) Les laboratoires-ateliers ; 6) Aménagement et géographie.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Les villes et l'urbanisation

	URB 1111	3	AH 1	Le Québec urbain
	URB 1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB 1113	3	AH 1	Espaces et sociétés
	URB 1114	3	AH 1	Villes, territoires et environnement

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

La ville : formes, fonctions et acteurs

	URB 1211	3	AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
	URB 1212	3	AH 1	Économie urbaine et régionale
	URB 1221	3	AH 1	Formes urbaines et architecturales
	URB 2213	3	AH 1	Politiques urbaines et habitat
	URB 3214	3	AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
	URB 3222	3	AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	URB 1321	3	AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
	URB 2046	3	AH 1	Outils juridiques en urbanisme
	URB 2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme
	URB 2322	3	AH 1	Design urbain
	URB 3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 03 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Les pratiques et les méthodes de l'urbanisme

	AME 2101	3	AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
	URB 2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
	URB 2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB 2342	3	AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
	URB 2343	3	AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
	URB 2344	3	AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
	URB 2345	3	AH 1	Communication-participation-négociation

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *6 cr.*

Les compétences techniques

	URB 1411	3	AH 1	Géomatique et urbanisme
	URB 1412	3	AH 1	Analyse de données urbaines

Bloc 04 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les compétences techniques

+	URB 2414	3	AH 1	Représentation et modélisation spatiale

Segment 05

Bloc 05 A *obligatoire* *15 cr.*

Laboratoires - ateliers

	URB 2511	3	AH 1	Labo-atelier 1 analyse et problématique
+	URB 2512	6	AH 1	Labo-atelier 2 propositions d'urbanisme
+	URB 3519	6	AH 1	Projet terminal

Bloc 05 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

+	AME 3030	6	A 1	Atelier multidisciplinaire
+	URB 3513	6	AH 1	Labo-atelier 3 mise en oeuvre de projet

Bloc 05 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires - ateliers

+	URB 3589	3	AH 1	Stage
	URB 3599	3	AH 1	Activité spéciale

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aménagement et géographie

	APA 1100	3	A 3 j	Architecture de paysage : introduction
	APA 3450	3	AH 1 j	Étude des espaces publics urbains
	APA 3551	3	AH 1 j	Télédétection en aménagement
	ARC 1102	3	H 1 j	Histoire de l'architecture moderne
	ARC 2530	3	H 1 j	Montréal en évolution
	ARC 3104	3	A 1 j	Histoire de l'architecture au Québec
	GEO 1312	3	A 1 j	Géographie et environnement
	GEO 2232	3	A 1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO 3212	3	H 1 j	Grandes régions métropolitaines

Urbanisme

1-025-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Lise Massé (514) 343-5699
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-025-4-0 Version 01

Mineur en urbanisme

Le programme comprend 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

L'urbain

URB	1111	3 AH 1	Le Québec urbain
URB	1113	3 AH 1	Espaces et sociétés
URB	1211	3 AH 1	Activités urbaines, acteurs et enjeux
URB	1221	3 AH 1	Formes urbaines et architecturales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbain

URB	1112	3 AH 1	Urbanisation dans le monde
URB	1114	3 AH 1	Villes, territoires et environnement
URB	1212	3 AH 1	Économie urbaine et régionale
URB	2213	3 AH 1	Politiques urbaines et habitat
URB	3222	3 AH 1	Morphologie et patrimoine urbains

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *6 cr.*

L'urbanisme

URB	1321	3 AH 1	Méthodes et métiers de l'urbanisme
URB	2071	3 AH 1	Histoire de l'urbanisme

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'urbanisme

AME	2101	3 AH 1	Aspects psychosociaux de l'aménagement
URB	2046	3 AH 1	Outils juridiques en urbanisme
URB	2322	3 AH 1	Design urbain
URB	2323	3 AH 1	Collectivités viables et urbanisme
URB	2341	3 AH 1	Villes, régions et mondialisation
URB	2342	3 AH 1	Finances publiques urbaines et urbanisme
URB	2343	3 AH 1	Réseaux d'infrastructure urbaine
URB	2344	3 AH 1	Gestion de l'environnement et urbanisme
URB	2345	3 AH 1	Communication-participation-négociation
URB	3214	3 AH 1	Cadres institutionnels de l'urbanisme
URB	3312	3 AH 1	Théories et pratiques de planification

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compétences techniques

URB	1411	3 AH 1	Géomatique et urbanisme
URB	1412	3 AH 1	Analyse de données urbaines
+ URB	2414	3 AH 1	Représentation et modélisation spatiale
URB	3599	3 AH 1	Activité spéciale

Faculté des arts et des sciences

Action communautaire

1-251-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme
Danielle Fournier (514) 343-5908
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005, à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
– Avoir une expérience appropriée à ce programme
– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »*

* Le Registrariat transmet le document par courrier aux candidats qui ont déposé une demande d'admission.

Programme 1-251-5-0 Version 03

Certificat en action communautaire

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Fondements

SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H	1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
SVS	3700	3	A	1 j	Action communautaire : fondements

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances théoriques

ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
+ SVS	3621	3	A	1 j	Analyse des politiques sociales
SVS	3810	3	A	1 j	Développement économique communautaire
SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
SVS	3841	3	H	1 s	Mouvements d'action sociale
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie
URB	4023	3	A	1	Développement local et urbanisme

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Connaissances méthodologiques

AEG	1905	3	AHE1	js	Assemblées délibérantes
AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
SMN	3010	3	AHE1	js	Ressources communautaires
SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	2806	3	H	1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H	1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3807	3	A	1 s	Jeunesse et action communautaire

Administration des systèmes informatiques

1-175-7-3 Module

Information sur le programme
Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
et
– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
◆ Mathématiques 103 ou 105.
et
– Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme.

Critères de sélection
– Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Remarques
Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-3 Version 00

Module en administration des systèmes informatiques

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 0 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A		*obligatoire*				*12 cr.*
+	IFT	2880	3	AH	1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E	1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H	1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H	1 s	Applications distribuées

Anthropologie

1-050-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-050-2-0 Majeur (2 ans)
1-050-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Un grand nombre de postes sont offerts aux anthropologues dans des organismes gouvernementaux, paragouvernementaux ou même privés. Plusieurs diplômés utilisent leur formation anthropologique pour faire valoir leurs compétences, et ce dans des domaines qui peuvent être très différents les uns des autres, reflétant ainsi la polyvalence et la multidisciplinarité de l'anthropologie. On peut aussi considérer la formation anthropologique comme une formation générale très élaborée, permettant une réflexion et un cheminement personnel d'une grande qualité.
Les emplois reliés à l'anthropologie concernent l'anthropologie en tant que telle et ses sous-disciplines, la recherche, la muséologie et l'enseignement et divers autres emplois spécialisés (relations ethniques et internationales, santé, etc.).

Information sur le programme

Francis Forest (514) 343-6571
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-050-1-0 Version 10

Baccalauréat en anthropologie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 48 à option et 12 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3. Les cours obligatoires de niveau 1 doivent être suivis au tout début du programme, ceux de niveau 2 et celui de niveau 3 lors des troisième ou quatrième sessions. En outre, sauf exception autorisée, les cours au choix ne peuvent pas être des cours ANT.

Segment 71

Bloc 71 A		*obligatoire*				*30 cr.*
	ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
	ANT	2065	3	H	1 j	Méthodologie anthropologique
	ANT	3081	3	A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 71 B		*option*				*minimum 0 cr., maximum 36 cr.*
Ethnologie						
	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3	H	1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
	ANT	2070	3	A	1 j	Techniques de la collecte des données
	ANT	3021	3	E	1 j	Religion et modernité
	ANT	3030	3	A	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3043	3	H	1 j	Anthropologie : sociétés contemporaines
	ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
+	ANT	3050	3	A	1 j	Anthropologie psychologique
	ANT	3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT	3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3	A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3	AE	1 j	Analyse qualitative des données
	ANT	3141	3	A	1 j	Technologies de la représentation
	ANT	3142	3	H	1 j	Atelier en film ethnographique
	ANT	3151	3	H	1 j	Production(s) culturelle(s) en Afrique
	ANT	3161	3	H	1 j	L'anthropologie du voyage
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3809	3	E	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3	HE	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3850	3	A	1 j	Aire culturelle : Europe
	ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3	HE	1 j	Aire culturelle : l'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3	A	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3	A	1 j	Aire culturelle : Pacifique
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	ANT	3867	3	H	1 j	Aire culturelle : Italie

Bloc 71 C		*option*				*minimum 0 cr., maximum 36 cr.*
Archéologie						
+	ANT	2210	3	H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3	H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3	A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
	ANT	2270	3	A	1 j	Introduction à la zooarchéologie
	ANT	2280	3	H	1 j	Méthodes en archéologie historique
	ANT	2285	3	A	1 j	Introduction à l'archéologie historique
+	ANT	3230	3	A	1 j	Le paléolithique
+	ANT	3260	3	H	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
	ANT	3266	3	H	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+	ANT	3270	3	H	1 j	Méthode d'analyse en zooarchéologie
	ANT	3280	3	E	1 j	Fouilles en archéologie historique

+	ANT	3283	6	AHE1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
	ANT	3287	3	A 1 j	Archéologie maritime
+	ANT	3341	3	A 1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3813	3	E 1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3881	3	E 1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ANT	3882	3	H 1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+	ANT	3883	3	A 1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 30 cr.*

Anthropologie biologique

	ANT	2423	3	H 1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3	A 1 j	Introduction à la paléontologie
	ANT	2440	3	A 1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2442	3	A 1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
	ANT	2454	3	A 1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3	A 1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	3420	3	H 1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3	H 1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3	H 1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
+	ANT	3555	6	AE 1 j	École de terrain en primatologie
	ANT	3814	3	AHE1 j	Séminaire d'anthropologie biologique

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Ethnolinguistique

	ANT	2611	3	H 1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A 1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3	A 1 js	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3	A 1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3612	3	H 1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3	H 1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3	A 1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3815	3	A 1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3875	3	A 1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT	3876	3	A 1 j	Aire culturelle : Caucase

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Travaux pratiques

	ANT	2159	3	H 1 j	Ethnomuséologie
	ANT	3102	3	AHE1 js	Travaux pratiques 1
	ANT	3802	3	AHE1 js	Travaux pratiques 2
	ANT	3806	3	AHE1 js	Pratique de terrain

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

	AES	1010	3	H 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	BIO	2041	3	AE 1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2470	3	A 1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H 1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	2853	3	H 1 j	Principes d'écologie
	BIO	3490	3	A 1 j	Mammalogie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	1010	3	A 1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO	3420	3	H 1 j	Migrations
	GEO	1112	3	A 1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1212	3	A 1 j	L'organisation spatiale
	GER	1000	3	AHE1 js	Introduction à la gérontologie
	GER	1020	3	AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	HAR	2201	3	A 1 j	Architectures amérindiennes
	HGL	1011	3	H 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1931	3	A 1 s	L'Antiquité
	HST	2400	3	E 1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LNG	1090	3	H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3	A 1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2820	3	H 1 j	Linguistique historique : introduction
	PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	1430	3	H 1 j	Éthique et politique
	PHY	1966	3	A 1 j	Archéométrie
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1970	3	AH 1 j	Psychologie générale
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
	TRA	1105	3	A 1 j	Concepts clés en traductologie

Programme 1-050-2-0 Version 09

Majeur en anthropologie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres ceux dont le numéro commence par 3. Les cours obligatoires de niveau 1 doivent être suivis au tout début du programme, ceux de niveau 2 et celui de niveau 3 lors des troisième ou quatrième sessions. En outre, sauf exception autorisée, le cours au choix ne peut pas être un cours ANT.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Ethnologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71C du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Anthropologie biologique

Ce bloc comporte les cours du bloc 71D du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Ethnolinguistique

Ce bloc comporte les cours du bloc 71E du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Travaux pratiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du B. Sc. spécialisé

Programme 1-050-4-0 Version 07

Mineur en anthropologie

Ce programme totalise 27 crédits à option et 3 au choix. L'étudiant suit dès son premier trimestre à l'Université les cours ANT dont le numéro commence par le chiffre 1 ; après avoir complété un trimestre, il peut aborder ceux dont le numéro commence par 2, et après deux trimestres, ceux dont le numéro commence par 3. Si l'étudiant désire suivre des cours de niveau 3000, il peut s'attendre à compléter le programme en plusieurs trimestres.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ethnologie 1

ANT	1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Archéologie 1

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Anthropologie biologique 1

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ethnolinguistique 1

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Ethnologie 2

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71B du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Archéologie 2

Ce bloc comporte les cours du bloc 71C du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Anthropologie biologique 2

Ce bloc comporte les cours du bloc 71D du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Ethnolinguistique 2

Ce bloc comporte les cours du bloc 71E du B. Sc. spécialisé

Archivistique

1-056-5-0 Certificat (minimum 1 an)

Perspectives professionnelles

L'archiviste est responsable de la gestion des archives courantes, intermédiaires et définitives pour en améliorer l'utilisation à des fins administratives et à des fins de recherche.

Information sur le programme

Carol Couture (514) 343-7400
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-056-5-0 Version 03

Certificat en archivistique

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 3 crédits de stage obligatoire, 6 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Cours fondamentaux

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1051	3	A	1 s	Système de gestion et archives
+	ARV	1052	3	A	1 s	Typologie des archives
+	ARV	1053	3	A	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
+	ARV	1057	3	AHE	1 j	Stage
+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

+	ARV	1055	3	H	1 s	Organisation intellectuelle 2
+	ARV	1056	3	H	1 s	Diffusion, communication et exploitation
+	ARV	3051	3	H	1 s	Préservation
+	ARV	3052	3	AHE	1 j	Activités dirigées
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Arts et sciences

1-960-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
Judith Picard (514) 343-7394
ou courriel : info-sage@fas.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques
- La structure de ce programme est particulièrement bien adaptée à la personne qui effectue un retour aux études.
- La personne qui fait preuve d'une bonne préparation et qui a été refusée dans des programmes contingentés peut être réorientée vers ce programme en fonction de son intérêt et des places disponibles.
- Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser, si elle le désire, à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Programme 1-960-4-0 Version 00

Mineur arts et sciences

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 0 à option et 30 au choix. Le choix de cours doit respecter une structure formée de 2 concentrations de cours, c'est-à-dire de 2 disciplines de 2 sigles différents ; dans chacune d'elles, l'étudiant doit choisir de 9 à 12 crédits. L'étudiant complète les 30 crédits en choisissant d'autres cours de sigles différents de ceux de ses 2 concentrations.

Biochimie

1-465-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles
Le biochimiste effectue en laboratoire des recherches et des analyses en vue de mieux comprendre la structure, les propriétés chimiques et les fonctions des molécules qui constituent les êtres vivants, et les aspects moléculaires des processus normaux et pathologiques au cours du développement embryonnaire de la croissance et du vieillissement. On le retrouve dans l'industrie chimique, pharmaceutique et agroalimentaire, les organismes de la santé, les instituts de recherche, le milieu de l'enseignement et les domaines du génie génétique et des biotechnologies.

Information sur le programme
Sylvie Beauchemin (514) 343-6111 poste 5193
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Catégories de candidats
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection
La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-465-1-0 Version 10

Baccalauréat en biochimie

Ce programme totalise 81 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant s'inscrit normalement aux blocs 74 A et 74 B ; durant sa deuxième année, il s'inscrit normalement aux blocs 74 C et 74 D ; il s'inscrit aux blocs 74 E et 74 F durant sa troisième année, ainsi qu'aux cours à option des blocs 74 G, H, I, J, K, Y et aux cours au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *26 cr.*

Connaissances fondamentales

BCM 1501	3	A	1 j	Origine biochimique de la vie
BCM 1502	4	H	1 j	Métabolisme 1
BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
BIO 1155	3	A	1 j	Biologie cellulaire

	CHM	1301	3	A 1 j	Chimie organique 1
+	CHM	1302	3	H 1 j	Chimie organique 2
	CHM	1994	2	A 1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	1995	2	H 1 j	Physicochimie générale 1B
	MCB	1979	3	H 1 j	Microbiologie générale

Bloc 74 B *obligatoire* *5 cr.*

BCM	1521	2	AH 1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
CHM	1979	3	A 1 j	Laboratoire de chimie pour biochimistes

Bloc 74 C *obligatoire* *19 cr.*

+	BCM	2501	3	H 1 j	Protéines
+	BCM	2502	3	A 1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM	2503	2	A 1 j	Métabolisme 2
+	BCM	2504	2	H 1 j	Enzymologie
	BIO	2041	3	AE 1 j	Biostatistique 1
+	CHM	2302	3	H 1 j	Chimie organique 3
+	CHM	2995	3	A 1 j	Physicochimie générale 2

Bloc 74 D *obligatoire* *10 cr.*

+	BCM	2531	2	A 1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM	2532	3	H 1 j	Pratique de la communication en sciences
+	CHM	2971	3	H 1 j	Chimie bioanalytique
+	CHM	2979	2	H 1 j	Laboratoire organique pour biochimistes

Bloc 74 E *obligatoire* *12 cr.*

+	BCM	3512	3	A 1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM	3513	4	H 1 j	Physiologie moléculaire
+	BCM	3514	3	H 1 j	Régulation de l'expression génique
	BIO	3002	2	A 1 j	Bioéthique

Bloc 74 F *obligatoire* *9 cr.*

+	BCM	3531	3	AH 1 j	Travaux pratiques 3
+	BCM	3532	6	AH 1 j	Stage en laboratoire de recherche

Bloc 74 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Chimie

	BCM	3562	3	H 1 j	Biochimie clinique
+	CHM	3320	3	A 1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM	3381	3	H 1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM	3386	3	A 1 j	Techniques de synthèse et spectroscopie
	CHM	3450	3	A 1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM	3601	3	H 1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 74 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Microbiologie et immunologie

+	MCB	2986	4	A 1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H 1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H 1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	2999	3	H 1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3095	2	A 1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3963	2	AH 1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie
+	MCB	3982	4	A 1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 I *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Biologie fonctionnelle

	BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1634	3	H 1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2541	3	A 1 j	Physiologie métabolique végétale
+	BIO	2620	3	A 1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A 1 j	Physiologie animale comparée 2
+	BIO	3665	3	A 1 j	Respiration, circulation, excrétion
	PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale
	PSL	2011	3	A 1 j	Système nerveux 1
+	PSL	2012	3	H 1 j	Système nerveux 2
	PSL	3010	4	A 1 j	Sys. circulatoire, respiratoire et rénal
	PSL	3020	2	A 1 j	Système digestif et nutrition
	PSL	3030	3	H 1 j	Endocrinologie et reproduction

Bloc 74 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

+	BIO	2412	3	H 1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H 1 j	Embryologie animale
+	BIO	3203	3	A 1 j	Génétique avancée
	PHL	2100	3	AH 1 j	Principes de pharmacologie
	PHL	3800	3	A 1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 74 K *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Bases en informatique et mathématiques

+	BIO	2042	3	H 1 j	Biostatistique 2
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1063	4	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

ANT	1513	3	H 1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2440	3	A 1 j	Génétique et anthropologie
BIO	2853	3	H 1 j	Principes d'écologie
HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
MAT	1958	3	A 1 j	Mathématiques pour chimistes
MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

Bioinformatique

1-468-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de biochimie)

Information sur le programme

Élaine Meunier (514) 343-6111 poste 5192
Gertraud Burger (514) 343-7936
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-468-1-0 Version 01

Baccalauréat en bioinformatique

L'orientation Biosciences comprend les segments 01 et 71, avec 67 crédits obligatoires, 20 crédits à option et 3 au choix. L'orientation Informatique comprend les segments 01 et 72, avec 67 crédits obligatoire et 23 à option. L'étudiant de l'orientation Biosciences devra choisir 2 blocs seulement parmi les 5 blocs de spécialisation 71A à 71E, et en compléter les maxima, soit 12, 14 ou 16 crédits selon les blocs choisis.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A	*obligatoire*			*22 cr.*
	BCM 1501	3 A	1 j	Origine biochimique de la vie
	BCM 1503	3 H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1521	2 AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
+	BCM 2501	3 H	1 j	Protéines
+	BCM 2502	3 A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2504	2 H	1 j	Enzymologie
	CHM 1301	3 A	1 j	Chimie organique 1
	PHI 1968	3 AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique

Bloc 01 B	*obligatoire*			*28 cr.*
+	IFT 1010	4 AH	1 j	Programmation 1
+	IFT 1020	4 AHE1	j	Programmation 2
+	IFT 1063	4 AH	1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT 2010	4 AH	1 j	Structures de données
+	IFT 2121	4 AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
	MAT 1400	4 AH	1 j	Calcul 1
+	MAT 1978	4 AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 01 C	*obligatoire*			*17 cr.*
+	BCM 2002	3 AH	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BCM 2003	3 H	1 j	Application d'outils bioinformatiques
+	BCM 2532	3 H	1 j	Pratique de la communication en sciences
	BIN 1001	2 AH	1	Intégration biosciences/informatique
+	BIN 3001	2 AH	1 j	Intégration biosciences/informatique
+	BIN 3004	4 AH	1 j	Stage en laboratoire de recherche

Segment 71 Propre à l'orientation biosciences

Bloc 71 A	*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	BCM 3512	3 A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3514	3 H	1 j	Régulation de l'expression génique

Bloc 71 B	*option*			*minimum 0 cr., maximum 8 cr.*
+	CHM 1302	3 H	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1994	2 A	1 j	Physicochimie générale 1A
	CHM 3450	3 A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C	*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
+	BIO 3105	3 H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO 3283	3 H	1 j	Évolution

Bloc 71 D	*option*			*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
	BIO 1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	MCB 1979	3 H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 71 E	*option*			*minimum 0 cr., maximum 8 cr.*
	BIO 1634	3 H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO 3659	3 A	1 j	Les fonctions du système nerveux
	PSL 1982	2 AH	1	Les bases du système nerveux

Bloc 71 F	*option*			*minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
+	BCM 3513	4 H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BIO 3203	3 A	1 j	Génétique avancée
	BIO 3204	3 A	1 j	Génétique des populations
+	BIO 3665	3 A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	CHM 1995	2 H	1 j	Physicochimie générale 1B
+	CHM 2302	3 H	1 j	Chimie organique 3
+	IFT 2251	4 AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT 3030	4 AH	1 j	Bases de données
+	IFT 3240	4 H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT 3651	4 A	1 j	Modèles stochastiques
	PHL 3800	3 A	1 j	Principes de pharmacologie
	PSL 3062	3 AH	1 j	Neurophysiologie

Bloc 71 G	*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
	ANG 1967	3 AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG 1967T	3 AH	1 j	Anglais intermédiaire
	ANG 1974	3 AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT 3044	3 A	1 j	Anthropologie et développement
	GIN 3017	3 AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
	HEC 3015	3 AHE1	js	Management
	PHM 3526	2 A	1 j	Marketing en pharmacie
	REI 1210	3 AH	1 j	Principes de gestion
	SOL 3410	3 A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Segment 72 Propre à l'orientation informatique

Bloc 72 A	*option*			*minimum 16 cr., maximum 24 cr.*
	IFT 1214	4 AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT 2030	4 AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT 2102	4 AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT 2251	4 AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT 3030	4 AH	1 j	Bases de données
+	IFT 3240	4 H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT 3290	4 H	1 j	Bioinformatique
+	IFT 3540	4 A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT 3651	4 A	1 j	Modèles stochastiques
	MAT 1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 72 B	*option*			*minimum 0 cr., maximum 8 cr.*
+	IFT 2421	4 H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT 2504	4 A	1 j	Techniques d'optimisation 1

+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3901	4	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3902	4	A	1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3904	4	H	1 j	Conception des interfaces usagers

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
ANG	1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
ANT	3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
GIN	3017	3	AH	1 j	Entrepreneurship et gestion entrepr.
HEC	3015	3	AHE1	js	Management
PHM	3526	2	A	1 j	Marketing en pharmacie
REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
SOL	3410	3	A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Chimie

1-060-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Chimie pharmaceutique et bioorganique, l'orientation Chimie assistée par ordinateur, l'orientation Chimie bioanalytique et environnementale, l'orientation Chimie des matériaux et biomatériaux et l'orientation générale

1-060-2-0 Majeur (2 ans)
1-060-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La diversité des cheminements de carrière exige une solide formation de base et requiert une grande flexibilité de la part de l'étudiant qui peut personnaliser son programme d'études en fonction de ses aspirations et de la carrière envisagée.

Information sur le programme

Christian Reber (514) 343-7332
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint l'objectif 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Remarque

– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Microprogramme en chimie avancée (1-060-6-0).

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-060-1-0 Version 16

Baccalauréat en chimie

Les différentes orientations sont composées comme suit : Chimie pharmaceutique et bioorganique : segments 01 et 71, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie assistée par ordinateur : segments 01 et 72, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie bioanalytique et environnementale : segments 01 et 73, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; Chimie des matériaux et biomatériaux : segments 01 et 74, 75 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix ; enfin, l'orientation générale : segments 01 et 75, 69 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit au Bloc 01A en 1re année et au bloc 01B en 2e année. Les stages CHM 3551 et/ou CHM 3552 peuvent se faire à la suite du Bloc 01A ou après avoir réussi 24 crédits de sigle CHM. Un étudiant peut faire 2 stages dans des orientations différentes. Un professeur responsable le guidera dans sa démarche. Pour compléter les crédits de 2e année, il doit prendre un cours de 3 crédits parmi les 4 orientations des segments 71 à 74. Il est recommandé, selon le choix d'orientation, de suivre d'abord les cours suivants : CHM 3331 (segment 71), CHM 3333 (segment 72), CHM 3601 (segment 73) et CHM 3470 du Bloc 01C. L'étudiant qui préfère un B.Sc. spécialisé orientation générale prend 6 crédits du Bloc 75A et 12 crédits dans les Blocs 75B, 75C et 75D, dont au moins 3 dans chacun des Blocs 75B et 75C. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Formation de base

	CHM	1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM	1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM	1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
+	CHM	1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
	CHM	1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM	1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM	1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM	1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT	1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY	1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Formation de base

+	CHM	2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM	2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM	2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2

+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation de base

+	CHM 3101	3	A	1 j	Laboratoire de chimie analytique
+	CHM 3401	3	A	1 j	Laboratoire de chimie physique
+	CHM 3470	3	AH	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie

Segment 71 Propre à l'orientation chimie pharmaceutique et bioorganique

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 72 Propre à l'orientation chimie assistée par ordinateur

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cour de sigle CHM

+	CHM 3402	3	A	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	IFT 1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
	IFT 1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en C et en VB
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 73 Propre à l'orientation chimie bioanalytique et environnementale

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	A	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
	GEO 2122	3	H	1 js	Climatologie
+	GEO 3122	3	A	1 js	Pédologie
+	GEO 3142	3	H	1 j	Hydrologie
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 74 Propre à l'orientation chimie des matériaux et biomatériaux

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE1		Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE1	j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Segment 75 Propre à l'orientation générale

Bloc 75 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours de base

+	CHM 3102	3	A	1 j	Chimie bioanalytique avancée
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3403	3	A	1 j	Dynamique quantique et statistique
+	CHM 3404	3	A	1 j	Surfaces, interfaces et colloïdes
+	CHM 3483	3	H	1 j	Caractérisation des matériaux
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
	PHM 2953	3	H	1 j	Pharmacologie générale

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Cours de sigle CHM

+	CHM 3103	3	A	1 j	Chimie analytique environnementale
+	CHM 3140	3	H	1 j	Principes d'instrumentation
+	CHM 3210	3	H	1 j	Les matériaux minéraux et biominéraux
+	CHM 3230	3	H	1 j	Chimie organométallique
+	CHM 3320	3	A	1 j	Méthodes de synthèse organique
+	CHM 3381	3	H	1 j	Chimie des produits naturels
+	CHM 3402	3	A	1 j	Modélisation et mécanique quantique
	CHM 3450	3	A	1 j	Éléments de cristallographie
+	CHM 3481	3	H	1 j	Les matériaux polymères
+	CHM 3493	3	H	1 j	Spectroscopie moléculaire
+	CHM 3602	3	H	1 j	Chimie, pollution et toxicologie

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours d'autres sigles

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIN 1001	2	AH	1	Intégration biosciences/informatique
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	BIO 3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO 3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
	GBM 6115	3	AH	1	Introduction aux biomatériaux
	GBM 6155	3	AHE	1	Biocompatibilité et sc. des biomatériaux
	GCH 3310	3	A	1 j	Science et ingénierie des polymères
	GEO 2122	3	H	1 js	Climatologie
+	GEO 3122	3	A	1 js	Pédologie
+	GEO 3142	3	H	1 j	Hydrologie
+	IFT 1160	3	AHE	1 js	Programmation avec le langage C
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
	IFT 1931	3	AHE	1 s	Initiation aux bases de données
+	IFT 1969	3	AH	1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
	PHL 3200	3	H	1 j	Méthodes de découverte des médicaments
+	PHM 2342	3	A	1 j	Pharmacie galénique
	PHM 4137	3	A	1 j	Industrie du médicament
	PHM 4139	3	AH	1 j	Biotechnologie pharmaceutique
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours avec stages

+	CHM 3551	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 1
+	CHM 3552	3	AHE	1 j	Stage appliqué ou projet de recherche 2

Programme 1-060-2-0 Version 14

Majeur en chimie

Ce programme totalise 48 crédits obligatoires, 9 crédits à option et 3 crédits au choix. Durant sa 1re année, l'étudiant s'inscrit normalement au bloc 76A en entier ; durant sa 2e année, il s'inscrit normalement aux blocs 76B et 76C ainsi qu'à 3 crédits de cours au choix. Avant de s'inscrire à des cours de chimie physique de 2e année et de 3e année, l'étudiant doit normalement avoir suivi et réussi tous les cours de mathématiques et de physique de 1re année. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CHM.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Bloc 76 B *obligatoire* *18 cr.*

+	CHM 2101	3	A	1 j	Laboratoire de principes d'analyse
+	CHM 2102	3	H	1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 2301	3	A	1 j	Laboratoire de chimie organique
+	CHM 2302	3	H	1 j	Chimie organique 3
+	CHM 2401	3	A	1 j	Chimie physique 3
+	PHY 2901	3	A	1 j	Physique mathématique pour chimistes 2

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM 2201	3	A	1 j	Chimie inorganique 2
+	CHM 2202	3	H	1 j	Laboratoire de chimie inorganique
+	CHM 2402	3	H	1 j	Chimie physique 4
+	CHM 3331	3	AH	1 j	Introduction à la chimie bioorganique
+	CHM 3333	3	H	1 j	Modélisation moléculaire : introduction
+	CHM 3470	3	AH	1 j	Chimie macromoléculaire : introduction
+	CHM 3521	3	H	1 j	Chimie : la profession et l'industrie
+	CHM 3601	3	H	1 j	Chimie de l'environnement
+	IFT 1160	3	AHE	1 js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Programme 1-060-4-0 Version 06

Mineur en chimie

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 77

Bloc 77 A *obligatoire* *21 cr.*

	CHM 1101	3	H	1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A	1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A	1 j	Chimie organique 1
	CHM 1401	3	A	1 j	Chimie physique 1
	CHM 1501	3	A	1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H	1 j	Chimie expérimentale 2
	MAT 1958	3	A	1 j	Mathématiques pour chimistes

Bloc 77 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	BCM 1503	3	H	1 j	Acides nucléiques et génétique 1
	BCM 1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE	1 j	Biologie cellulaire
+	CHM 1302	3	H	1 j	Chimie organique 2
+	CHM 1402	3	H	1 j	Chimie physique 2
	CHM 1600	3	A	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	IFT 1160	3	AHE	1 js	Programmation avec le langage C
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	PHY 1903	3	H	1 j	Physique mathématique pour chimistes 1

Communication et politique

1-227-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de communication)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe des fonctions diverses : agent d'information et conseiller en communication, journaliste, gestionnaire, etc. On le retrouve dans les organismes gouvernementaux ou paragouvernementaux, dans les municipalités, commissions scolaires, sociétés de transport, organismes syndicaux, groupes de pression, etc.

Information sur le programme

Claude Martin (514) 343-7807
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-227-1-0 Version 04

Baccalauréat en communication et politique

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 42 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours COM (incluant CEP 3000 et les cours du bloc 99X) et 42 crédits de cours POL (incluant CEP 2000 et les cours du bloc 99Y) devront avoir été complétés. Ce programme est prévu pour qu'on le complète en trois ans. Cependant, on peut aussi s'y inscrire à temps partiel et prendre alors jusqu'à six ans pour le compléter. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle COM ou POL.

Segment 99

Bloc 99 A — obligatoire — 30 cr.

Connaissances fondamentales

	COM 1150	3	AH 1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	A 1 js	Théories de la communication
	COM 1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
	COM 1560	3	AH 1 j	Communication informatisée 1
	COM 1600	3	AH 1 js	Communication et médias de masse
	POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 99 B — obligatoire — 12 cr.

Fondements méthodologiques et théoriques en communication politique

	CEP 2000	3	A 1 j	Théories de la communication politique
+	CEP 3000	3	A 1 j	Stratégies en communication politique
	COM 1100	3	A 1 js	Méthodologie de la recherche
	POL 1803	3	AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 99 C — option — minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Stages

+	COM 3001	3	AHE1 j	Stage en communication et politique
+	POL 3242	3	AHE1 j	Stage en communication politique

Bloc 99 D — option — minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en communication

	COM 2200	3	AH 1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3	AH 1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3	AH 1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 99 E — option — minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Méthodologie spécialisée en science politique

	POL 2809	3	AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL 3120	3	AH 1 j	Méthodes qualitatives
	POL 3130	3	AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
	POL 3804	3	AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 99 F — option — minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Planification organisationnelle en communication

+	COM 2018	3	AH 1 js	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH 1 js	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A 1 j	Éléments de communication interne
+	COM 3011	3	H 1 j	Planification en communication interne

Bloc 99 G — option — minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Communication, média et société

	COM 1350	3	AH 1 js	Communication et cognition
	COM 2001	3	AH 1 j	Communication internationale
	COM 2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3	A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H 1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H 1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH 1 j	Industries culturelles

	COM	2935	3	H 1 j	Médias et cultures populaires
	COM	2945	3	H 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 99 H option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Moyen et informatisation de la communication

	COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
	COM	2021	3	A 1 j	Technologies et travail en collaboration
	COM	2540	3	AH 1 j	Pratiques de la photographie
	COM	2550	3	AH 1 j	Éditique
+	COM	2571	3	H 1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM	2580	3	A 1 j	Design d'applications Internet
	COM	2600	3	AH 1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM	3201	3	H 1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM	3500	3	AH 1 js	Pratiques de la télévision
+	COM	3562	3	H 1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 99 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Forces et comportements

	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3560	3	AH 1 j	Syndicats et politique
	POL	3900	3	AH 1 j	Politique et société
	POL	3910	3	AH 1 j	Les femmes et la politique

Bloc 99 J option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Relations internationales

	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3721	3	AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 99 K option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Administration et politiques

	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2540	3	AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie
	POL	3320	3	AH 1 j	Politique et administration
	POL	3321	3	AH 1 j	Administration publique comparée

Bloc 99 L option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Pensée politique

	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3	AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3	AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH 1 j	Idéologies politiques

Bloc 99 M option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Politique comparée

	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH 1 j	La France
	POL	2160	3	AH 1 j	Vie politique municipale et régionale
	POL	2280	3	AH 1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH 1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH 1 j	Le Japon
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	2904	3	AH 1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH 1 j	Système politique québécois 2
	POL	3400	3	AH 1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
	POL	3500	3	AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3802	3	AH 1 j	Théories du développement
	POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3908	3	AH 1 j	Problèmes d'actualité 1

Bloc 99 X option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Communication

	HEC	3016	3	AHE1 j	Introduction au marketing
	JOU	1200	3	AHE1 js	Méthodes journalistiques
	PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
+	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication

Bloc 99 Y option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Domaines complémentaires à Science politique

	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
	SOL	2107	3	A 1 j	Sociologie politique

Criminologie

1-065-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Clinique, l'orientation Analyse et recherche clinique

1-065-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les secteurs dans lesquels travaillent les criminologues sont étonnamment diversifiés et nombreux : prisons, service de libération conditionnelle et bureaux de probation, centres jeunesse, foyers de groupe pour les jeunes toxicomanes et maisons de transition pour les ex-détenus, centres d'aide aux victimes d'actes criminels, ministères, services de police, municipalités, etc. Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples : l'intervention clinique, la gestion de programmes, l'animation, la consultation, l'analyse, la recherche, l'enseignement, etc.

Information sur le programme

Arlène Gaudreault (514) 343-6530
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991

- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature
- DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Transfert : toute personne ayant complété l'équivalent des 24 crédits obligatoires de niveau de première année du baccalauréat (bloc 01 A) dans l'un des programmes suivants : Programme de 1er cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa, Certificat en criminologie de l'Université de Montréal, Baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal
– Étranger : toute personne qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-065-1-0 Version 11

Baccalauréat en criminologie

L'orientation Clinique comprend les segments 01 et 70, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation Analyse et recherche clinique comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie
	CRI	1401	3	A	2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A	1 j	Personnalité criminelle 1
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation pratique

+	CRI	2250	3	AH	1 j	Préparation au stage
+	CRI	3260	9	AHE1	j	Stages pratiques
+	CRI	3360	3	AHE1	j	Atelier de rétroaction

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
+	AEG	2117	3	AHE1	js	Leadership et influence dans les groupes
	GSP	1000	3	AHE1	js	Sécurité intérieure : nature, mission
	GSP	1005	3	AHE1	js	Gestion de la sécurité
	JES	2005	3	AHE1	js	Jeunes et famille
	JES	2008	3	AHE1	js	Jeunes et violence
+	PSE	2105	3	A	1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A	1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H	1 j	Modèles de prévention et d'intervention
+	PSE	3109	3	A	1 j	Interventions en milieu résidentiel
	PSY	1003	3	AH	1 j	La mesure en psychologie
	PSY	1004	3	AH	1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1958	3	AH	1 j	Psychologie sociale
	PSY	1966	3	AH	1 js	Psychologie de l'adolescence
	PSY	3000	3	H	1 j	Méthodologie scientifique 2
	SVS	2377	3	AE	1 j	Intervention de groupe
	SVS	3807	3	A	1 s	Jeunesse et action communautaire
	SVS	3811	3	H	1 s	Méthodes de recherche-action
	TXM	1221	3	AHE1	js	Effets des substances psychotropes
	TXM	1221D	3	AHE1		Effets des substances psychotropes
	TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
	TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Formation générale

	ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	COM	1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
	REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Segment 70 Propre à l'orientation clinique

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE1	j	Questions de criminologie 1
+	CRI	3051	3	AH	1 j	Sociocriminologie 2
+	CRI	3161	3	H	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie

	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
+	CRI	3312	3	H	1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3320	3	AH	1 j	Atelier d'intégration criminologique
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie des milieux institutionnels
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH	1 js	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique

Bloc 70 B *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Formation clinique

	CRI	2015	3	AH	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	2811	3	AH	1 j	Techniques d'entrevue en criminologie
+	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3015	3	H	1 j	Techniques d'entrevue 2
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3721	3	H	1 j	Principes et modèles d'intervention
+	CRI	3800	3	H	1 j	Techniques de cas en criminologie
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours d'analyse et recherche clinique complémentaire

	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives

Segment 71 Propre à l'orientation analyse et recherche clinique

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	2950	3	AHE	1 j	Questions de criminologie 1
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3051	3	AH	1 j	Sociocriminologie 2
+	CRI	3161	3	H	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
+	CRI	3312	3	H	1 j	Administration de la justice pénale
+	CRI	3320	3	AH	1 j	Atelier d'intégration criminologique
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie des milieux institutionnels
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH	1 js	Justice des mineurs
	CRI	3950	3	AHE	1 j	Criminalité informatique

Bloc 71 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation en analyse et recherche clinique

	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours cliniques complémentaires

	CRI	2015	3	AH	1 j	Relation d'aide en criminologie
+	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
+	CRI	3800	3	H	1 j	Techniques de cas en criminologie
	SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Programme 1-065-4-0 Version 01

Mineur en criminologie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

Segment 81

Bloc 81 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la criminologie

	CRI	1050	3	AH	1 js	Sociocriminologie 1
	CRI	1100	3	AH	1 j	Psychocriminologie
	CRI	1151	3	A	1 j	Justice criminelle 1
	CRI	1200	3	A	1 j	La méthodologie en criminologie

Bloc 81 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances criminologiques

	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	CRI	1401	3	A	2 j	Criminologie appliquée et institutions
	CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
	CRI	1600	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	CRI	1730	3	AH	1 j	Victimologie
	CRI	2410	3	AH	1 j	Pénologie
+	CRI	2455	3	A	1 j	Personnalité criminelle 1
	CRI	2531	3	AH	1 j	L'analyse stratégique en criminologie
+	CRI	3010	3	AH	1 j	Conciliation et médiation
+	CRI	3013	3	AH	1 j	Analyse de la criminalité
+	CRI	3040	3	H	1 j	Formes particulières de crimes
+	CRI	3161	3	H	1 j	Justice criminelle 2
	CRI	3201	3	AH	1 j	Droits de la personne et criminologie
+	CRI	3203	3	H	1 j	Instruments et classification
	CRI	3213	3	AH	1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	CRI	3301	3	AH	1 j	Sociopolitique de la police
	CRI	3305	3	AH	1 j	Violences criminelles
+	CRI	3318	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives
	CRI	3341	3	AHE	1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3361	3	AH	1 j	Prévention du crime
	CRI	3415	3	AH	1 j	Mesures pénales communautaires
	CRI	3420	3	AH	1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3425	3	AH	1 j	Sociologie des milieux institutionnels
+	CRI	3465	3	H	1 j	Personnalité criminelle 2
	CRI	3495	3	A	1 j	Criminels et troubles mentaux
	CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3545	3	A	1 j	Normes légales et pouvoir
	CRI	3810	3	E	1 j	La délinquance sexuelle
	CRI	3820	3	H	1 j	Mesures pour jeunes contrevenants
	CRI	3900	3	AH	1 j	Justice des mineurs
	CRI	3900D	3	AH	1 js	Justice des mineurs

Démographie

1-070-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le démographe recueille, compile et analyse des données sur la composition et le développement des populations humaines en vue de fournir aux spécialistes de différents domaines (éducation, économie, santé, sociologie, etc.) l'information afin de résoudre divers problèmes d'ordre économique ou social et pour planifier l'avenir de la société. Les possibilités d'emplois sont excellentes, principalement pour les titulaires de diplômes de cycles supérieurs en démographie. Ces possibilités se limitent rarement à la seule démographie et font appel à plusieurs disciplines dans l'étude des problèmes sociaux, ce qui valorise sur le marché du travail les baccalauréats polyvalents incluant un mineur en démographie.

Information sur le programme

Évelyne Lapierre Adamcyk (514) 343-6382
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-070-4-0 Version 03

Mineur en démographie

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A	*obligatoire*				*12 cr.*
	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
Bloc 72 B	*option*				*minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
Bloc 72 C	*option*				*minimum 12 cr., maximum 15 cr.*
	DMO 1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3307	3	H	1 j	Analyse démographique avancée
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Migrations
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Démographie et géographie

1-071-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de démographie)

Perspectives professionnelles

Le marché du travail pour les démographes-géographes continue de se développer. Les études démographiques et géographiques prennent une place de plus en plus importante dans les études de planification. On imagine mal qu'il soit possible de faire des plans d'allocations familiales, de sécurité sociale, de retraite, de services de santé, d'enseignement, d'emploi, de développement urbain ou régional sans faire appel à ces spécialistes. Ministères et entreprises privées éprouvent de plus en plus le besoin de les intégrer à leur personnel de recherche.

On trouve des démographes et des géographes dans les ministères provinciaux ou fédéraux, dans les organismes gouvernementaux (Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Agence canadienne pour le développement international), dans les équipes de recherche du réseau de la santé, des commissions scolaires, des municipalités, dans les organismes internationaux (Nations-Unies, Unesco, Oxfam) et, de plus en plus, dans les grandes entreprises publiques et privées.

Information sur le programme

Évelyne Lapierre-Adamcyk (514) 343-6382
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-071-1-0 Version 00

Baccalauréat en démographie et géographie

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 33 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	DMO 1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	DMO 2200	3	A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO 2311	3	A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO 2312	3	H	1 j	Analyse transversale
+	DMO 3307	3	H	1 j	Analyse démographique avancée
	DMO 3500	3	A	1 j	Intégration en démographie-géographie
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1312	3	A	1 j	Géographie et environnement
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO 1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la démographie

	DMO 2330	3	A	1 j	Techniques auxiliaires
	MAT 1903	3	AHE1	j	Calcul différentiel et intégral 1
+	MAT 1923	3	AHE1	j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE1	s	Introduction à la statistique
	STT 2971	4	AH	1 j	Statistique pour économistes

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Outils et techniques pour la géographie

	GEO 1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO 1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
+	GEO 2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO 2522	3	H	1 js	Télédétection numérique
+	GEO 3512	3	A	2 j	Recherche en géographie humaine

Bloc 71 D option minimum 15 cr., maximum 21 cr.

Connaissances fondamentales en démographie

+	DMO 2100	3	H	1 j	Population canadienne
+	DMO 2700	3	A	1 js	Histoire de la population
+	DMO 3100	3	A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO 3380	3	A	1 j	Éléments de démographie mathématique
+	DMO 3400	3	H	1 j	Sociologie et population
	DMO 3420	3	H	1 j	Migrations
+	DMO 3450	3	H	1 js	Économie et population

Bloc 71 E option minimum 9 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en géographie

	GEO 2212	3	H	1 j	Géographie du développement
	GEO 2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO 2232	3	A	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO 3212	3	H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO 3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO 3232	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO 3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 71 F option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Cours de géographie régionale

	GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada
	GEO 3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO 3452	3	H	1 j	L'Europe
	GEO 3472	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

	ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT 1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	ECN 1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN 1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN 2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
	HST 1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST 2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	SOL 1100	3	A	1 j	Sociologie générale
	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL 3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse

Économie et informatique

1-238-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sciences économiques)

Perspectives professionnelles

L'essor de l'informatique a eu, et aura, un impact considérable sur le fonctionnement de nos économies modernes. Les outils informatiques sont orientés de plus en plus vers la coordination des agents économiques et la gestion de leurs interactions, à preuve la croissance phénoménale du commerce électronique. Ce programme vise donc à munir l'étudiant d'une solide formation de base dans ces disciplines complémentaires. Le diplômé se trouvera un emploi dans les entreprises privées ou les gouvernements dans le but de les aider à gérer et traiter la quantité sans cesse croissante d'informations. Il pourra aussi se retrouver dans des entreprises offrant ces services à leurs clients. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques et à la maîtrise en informatique ou recherche opérationnelle si un choix de cours approprié a été fait.

Information sur le programme

Benoit Perron (514) 343-2126
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-238-1-0 Version 02

Baccalauréat en économie et informatique

Ce programme totalise 67 crédits obligatoires, 20 à option et 3 au choix. Dans le cadre du bloc 70 D, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN6013 (Éléments de microéconomie), ECN6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN6350 (Éléments d'économétrie). L'étudiant désireux de poursuivre des études supérieures en informatique (sans avoir de cours complémentaires) devra avoir suivi les cours IFT2102, IFT2030 ainsi qu'au moins un cours de sigle IFT33XX. L'étudiant désireux de poursuivre des études supérieures en recherche opérationnelle (sans avoir de cours complémentaires) devra avoir complété les cours IFT2504, IFT3512 et IFT3651.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *28 cr.*

Informatique fondamentale

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 B *obligatoire* *24 cr.*

Théories économiques

	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	1075	3	AH	1 j	Techniques d'analyse économique 2
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Outils mathématiques

+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments d'économie de niveau deuxième année

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH	1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Compléments d'économie de niveau troisième année

+	ECN	3013	3	A	1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H	1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A	1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H	1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H	1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H	1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	H	1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3105	3	A	1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A	1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H	1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H	1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A	1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H	1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H	1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A	1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	A	1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E	1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H	1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A	1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A	1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A	1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	A	1 j	Atelier en économétrie appliquée

+	ECN	3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 8 cr.

Approfondissement en informatique

+	IFT	1226	4	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2240	4	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH 1 j	Génie logiciel
+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1

Bloc 70 G option minimum 4 cr., maximum 16 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Économie et politique

1-244-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le diplômé aura accès à des emplois dans les domaines des relations publiques et internationales, de la diplomatie, du développement et de l'animation communautaire. Il pourra également orienter sa carrière vers les professions de spécialiste en administration publique ou privée, d'analyste, de chroniqueur ou de journaliste.

Information sur le programme

Philippe Faucher (514) 343-2464
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-244-1-0 Version 02

Baccalauréat en économie et politique

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix. Un minimum de 39 crédits et un maximum de 42 crédits doivent provenir de cours de chacun des sigles ECN et POL. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ni POL. Pour respecter les exigences minimales quant au nombre de crédits dans chacune des disciplines, l'étudiant qui compléterait 6 crédits dans le cadre du bloc Y ne serait pas tenu de faire les 3 crédits au choix car cela porterait alors nécessairement son total de crédits à 93. Les cours de sigle ECN 1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 (blocs 71B et 71D) sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques. Le responsable de programme pourra, à certaines conditions, autoriser le remplacement de POL 3240 (stage de 3 crédits) par POL 3241 (stage de 6 crédits).

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 36 cr.

Concepts et techniques d'analyse

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
+	FAS	3900	3	A 1 j	Séminaire d'économie politique
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique
	POL	1200	3	AH 1 j	Pensée politique
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Connaissances fondamentales en sciences économiques

	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine

Bloc 71 C option minimum 12 cr., maximum 15 cr.

Connaissances fondamentales en science politique

	POL	1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
	POL	1009	3	AH 1 j	Politique comparée
	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2005	3	AH 1 j	Les élections
	POL	2007	3	AH 1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2050	3	AH 1 j	Représentation politique
	POL	2090	3	AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
+	POL	2180	3	AH 1 j	Pensée politique critique
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
+	POL	2805	3	AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative

+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe

Bloc 71 D *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Domaines de spécialisation en sciences économiques

+	ECN	2015	3	A	1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H	1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A	1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H	1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H	1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A	1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H	1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H	1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H	1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A	1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H	1 j	Économie et finances publiques

Bloc 71 E *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Domaines de spécialisation en science politique

	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
	POL	3110	3	AH	1 j	L'État et l'économie
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
	POL	3240	3	AH	1 j	Stage
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3320	3	AH	1 j	Politique et administration
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3560	3	AH	1 j	Syndicats et politique
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques
	POL	3851	3	AHE1	j	Intégration européenne
	POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique
	POL	3990	3	A	2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1111	3	AH	1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH	1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
	IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	H	1 j	Sociologie du Québec

Éthique et droit

1-198-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-6464
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-198-4-0 Version 01

Mineur en éthique et droit

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires et 3 crédits au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

	PHI	3660	3	H	1 j	Philosophie du droit

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

	PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 71 C *obligatoire* *12 cr.*

	DRT	1002S	3	AHE1	j	Introduction au droit
	DRT	3009	3	H	1	Éthique et systèmes normatifs

DRT	3010	3	A 1	Éthique et droit
DRT	3802	3	AHE1 j	Droit des sciences biologiques

Études allemandes

1-085-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-085-2-0 Majeur (2 ans)
1-085-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le baccalauréat prépare à des carrières variées dans les relations internationales, aussi bien diplomatiques et culturelles que commerciales, auprès des organismes gouvernementaux ou des entreprises. Il offre la base d'une formation différenciée et personnalisée dans les métiers des médias et de l'édition, il permet une spécialisation dans les professions langagières (traduction, rédaction, terminologie, révision, interprétation). Il est le seul au Canada à offrir une formation pour les futurs enseignants de langue, littérature et civilisations allemandes au niveau collégial et universitaire. Il offre enfin un accès privilégié à des études supérieures en études allemandes (M.A. et Ph.D.) de même qu'en études pluridisciplinaires dans le cadre du Centre canadien d'études allemandes et européennes.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Pour le baccalauréat et le majeur, attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-085-1-0 Version 10

Baccalauréat en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP, ALL 1951 ou 1981. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A 1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A 1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A 1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A 1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H 1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H 1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H 1 j	Allemand moderne parlé
ALL	2010	3	A 1 j	Grammaire approfondie
ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Civilisation

ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande (fr.)
ALL	2331	3	A 1 j	Actualités allemandes 1
ALL	2340	3	H 1 j	Histoire de la langue allemande
ALL	2350	3	H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
ALL	3332	3	A 1 j	Actualités allemandes 2
ALL	3350	3	AH 1 j	Édition et médias en Allemagne

Bloc 71 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Littérature et culture

ALL	2212	3	A 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2250	3	H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3	H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2271	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
ALL	3262	3	H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
ALL	3272	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
ALL	3281	3	AH 1 j	Colloque à sujet ouvert

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 18 cr.*

Traduction et rédaction

ALL	2110	3	H 1 j	Traduction allemand-français
ALL	2123	3	A 1 j	Rédaction
ALL	3111	3	A 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
ALL	3112	3	A 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
ALL	3120	3	H 1 j	Préparation ZMP (examen international)
ALL	3130	3	H 1 j	Stylistique comparée

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

ALL	3411	3	HE 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 1
ALL	3412	3	E 1 j	Allemand : langue étrangère (DaF) 2

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

+	ALL	2290	3	AH 1 j	Lectures guidées 1
	ALL	3290	3	AHE1 j	Lectures guidées 2

Bloc 71 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

ANG	1033	3	A 1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
COM	2200	3	AH 1 j	Communication, sens et discours
ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
FRA	1003	3	A 2 j	Histoire de la littérature
FRA	2502	3	A 1 j	Littérature du XXe siècle 1

	FRA	2503	3	H 1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H 1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	AE 1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A 1 j	Poésie du XXe siècle
	HAR	1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2850	3	A 1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
	HAR	2960	3	A 1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	H 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	3256	3	A 1 j	La politique étrangère allemande
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3	A 1 j	Littérature et théories de la culture
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2340	3	A 1 j	Langues secondes
	MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
	PHI	2200	3	H 1 j	Nietzsche
	PHI	2650	3	A 1 j	Kant : Critique de la raison pure
	PHI	3640	3	H 1 j	Hegel
	PHI	3760	3	H 1 j	Heidegger
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
	POL	2350	3	AH 1 j	Systèmes politiques européens
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	SOL	1006	3	H 1 j	Marx
+	SOL	3012	3	A 1 j	Sociologie critique

Programme 1-085-2-0 Version 09

Majeur en études allemandes

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'allemand ou l'équivalent : les cours 101 et 201 du CEGEP, ALL 1951 ou 1981. Les cours du bloc 71 A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du B. A. spécialisé

Bloc 71 B *obligatoire* *18 cr.*

Introduction aux études allemandes

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du B. A. spécialisé

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Civilisation

Ce bloc comporte les cours du bloc 71C du B. A. spécialisé

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature et culture

Ce bloc comporte les cours du bloc 71D du B. A. spécialisé

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

Ce bloc comporte les cours du bloc 71E du B. A. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Enseignement de l'allemand langue étrangère

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du B. A. spécialisé

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Lectures guidées

Ce bloc comporte les cours du bloc 71G du B. A. spécialisé

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les cours du bloc 71Y du B. A. spécialisé

Programme 1-085-4-0 Version 08

Mineur en études allemandes

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Les étudiants sans connaissances préalables de la langue allemande choisissent en premier le cours ALL 1951H du bloc B. Pour suivre les cours du bloc 71A, l'étudiant devra avoir des connaissances équivalentes aux cours 101 et 201 du CEGEP ou ALL 1951 ou ALL 1981. Les cours du bloc 71A sont répartis sur trois jours de la semaine et forment un tout. L'étudiant qui possède des connaissances avancées de la langue allemande peut être intégré aux cours de ce bloc selon le niveau atteint. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ALL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Apprentissage de l'allemand

ALL	1011	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 1
ALL	1012	3	A	1 j	Cours pratique d'allemand 2
ALL	1014	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 1
ALL	1015	3	A	1 j	Grammaire fondamentale 2

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Introduction aux études allemandes

ALL	1090	3	H	1 j	Grammaire fondamentale 3
ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
ALL	1210	3	H	1 j	Textes littéraires et scientifiques
ALL	1380	3	H	1 j	Allemand moderne parlé
ALL	1951H	6	AHE1	js	Allemand élémentaire

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et culture

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2212	3	A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)

Études allemandes et histoire

1-087-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littératures et de langues modernes)

Perspectives professionnelles

L'Allemagne unie s'impose comme chef de file de l'Union européenne. Le baccalauréat spécialisé bidisciplinaire en études allemandes et histoire s'adresse à des étudiants qui souhaitent acquérir une formation disciplinaire à la fois en histoire et en études allemandes.

Les cours d'histoire, en plus de procurer une formation méthodologique, permettent de situer l'évolution de la civilisation allemande dans un cadre comparatif (européen) tant sur le plan thématique que chronologique. Les cours d'études allemandes permettent d'acquérir une connaissance pratique et approfondie de la langue et de la culture allemandes tout en procurant une compétence méthodologique et criti-

que en études culturelles, notamment en ce qui concerne le statut du texte dans différents discours.
Ce programme assure un encadrement optimal des étudiants qui se destinent aux carrières suivantes : chercheurs travaillant dans trois langues internationales, diplomates et agents des organismes internationaux, consultants et chargés d'études auprès des grands organismes publics ou privés, journalistes et professionnels de la communication, professionnels de l'édition, archivistes et documentalistes spécialisés.

Information sur le programme

Jürgen Heizmann (514) 343-7608
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'allemand, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-087-1-0 Version 00

Baccalauréat en études allemandes et histoire

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 1

	ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Formation de base 2

+	ALL	1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Perfectionnement

	ALL	1110	3	H	1 j	Allemand écrit
	ALL	2200	3	A	1 j	Introduction à la littérature allemande
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 1

	ALL	2250	3	H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2340	3	H	1 j	Histoire de la langue allemande
	ALL	2350	3	H	1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

De la Réforme au Congrès de Vienne 2

	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2261	3	H	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 1

	ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	3272	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ALL	3332	3	A	1 j	Actualités allemandes 2

Bloc 70 G *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Du Congrès de Vienne à nos jours 2

	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
	HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	SOL	1006	3	H	1 j	Marx
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber

Études anglaises

1-135-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-135-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Ce programme comporte trois objectifs : l'initiation à l'étude littéraire, l'acquisition de connaissances sur les œuvres principales des littératures de langue anglaise et le perfectionnement de la langue anglaise. Les diplômés trouveront des débouchés dans l'édition, la publicité, le journalisme, la traduction, les médias, les relations publiques, les centres de documentation et le domaine du tourisme.

Information sur le programme

Éric Savoy (514) 343-5660
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-135-1-0 Version 09

Baccalauréat en études anglaises

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 57 à option et 9 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *24 cr.*

	ANG	1001	3	A	1 j	Modern Poetry
	ANG	1002	3	H	1 j	Modern Fiction
	ANG	1003	3	H	1 j	Introduction to Literary Studies
	ANG	1004	3	H	1 j	Introduction to Academic Writing
	ANG	1031	3	A	1 j	Survey of British Literature to 1750
	ANG	1032	3	H	1 j	Survey of British Literature since 1750
	ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	3000	3	A	1 j	Senior Seminar

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

La langue

	ANG	2020	3	A	1 j	The Languages of Literature since 1066
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

L'écriture

	ANG	1111	3	AH	1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH	1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
+	ANG	1113	3	AH	1 j	Composition and Literature 3

Bloc 71 D *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Initiation à la littérature

	ANG	1281	3	A	1 j	Twentieth Century American Drama
	ANG	1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
	ANG	1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
	ANG	1330	3	A	1 j	Canadian Literature
	ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
	ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
	ANG	1380	3	H	1 js	Theatre Practice in English
	ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1500	3	H	1 j	African-American Literature
	ANG	1600	3	H	1 j	Detective Fiction
	ANG	1650	3	AH	1 j	Literature and the East
	ANG	1655	3	AH	1 j	Travel Literature in English
	ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
	ANG	1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	1755	3	AH	1 j	Vampires in Film and Literature

Bloc 71 E *option* *minimum 24 cr., maximum 30 cr.*

Littérature dans son contexte historique

	ANG	2102	3	H	1 j	Chaucer
	ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+	ANG	2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
	ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG	2161	3	A	1 j	British Literature, 1900-1950
	ANG	2162	3	H	1 j	British Literature since 1950
	ANG	2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
	ANG	2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
	ANG	2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
	ANG	2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
	ANG	2260	3	A	1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG	2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
	ANG	2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG	2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANG	2402	3	A	1 j	Critical Theory and Women's Writing
	ANG	2403	3	A	1 j	Popular Forms in Canadian Texts

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Sujets spéciaux

	ANG	1940	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
	ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
+	ANG	2053	3	AH	1 j	Advanced English Grammar
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Disciplines connexes

	CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
	HEB	2118	3	A	1 js	Littérature, tradition et religion
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique

Programme 1-135-4-0 Version 05

Mineur en études anglaises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

	ANG 1001	3	A	1 j	Modern Poetry
	ANG 1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

La langue

	ANG 2020	3	A	1 j	The Languages of Literature since 1066
+	ANG 2053	3	AH	1 j	Advanced English Grammar
	LNG 1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
+	LNG 1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
+	LNG 2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG 2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

L'écriture

	ANG 1111	3	AH	1 j	Composition and Literature 1
	ANG 1111T	3	AH	1 j	Composition and Literature
+	ANG 1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
+	ANG 1113	3	AH	1 j	Composition and Literature 3
	ANG 1989	3	AH	1 j	Practical English Writing 1
	ANG 1989T	3	AH	1 j	Practical English Writing
+	ANG 1990	3	AH	1 j	Practical English Writing 2
+	ANG 1991	3	AH	1 j	Business Writing 1
+	ANG 1991T	3	AH	1 j	Business Writing
+	ANG 1992	3	AH	1 j	Business Writing 2
+	ANG 1993	3	A	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG 1994	3	A	1 j	Scientific Writing 2

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Lecture de l'anglais

	ANG 1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ANG 1971	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
+	ANG 1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
	ANG 1982	3	AHE1	j	English Pronunciation
+	ANG 2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
+	ANG 2052	3	AHE1	js	Anglais avancé 2

Bloc 71 E *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la littérature

	ANG 1002	3	H	1 j	Modern Fiction
	ANG 1003	3	H	1 j	Introduction to Literary Studies
	ANG 1004	3	H	1 j	Introduction to Academic Writing
	ANG 1031	3	A	1 j	Survey of British Literature to 1750
	ANG 1032	3	H	1 j	Survey of British Literature since 1750
	ANG 1281	3	A	1 j	Twentieth Century American Drama
	ANG 1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
	ANG 1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
	ANG 1330	3	A	1 j	Canadian Literature
	ANG 1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
	ANG 1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
	ANG 1380	3	H	1 js	Theatre Practice in English
	ANG 1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG 1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
	ANG 1500	3	H	1 j	African-American Literature
	ANG 1600	3	H	1 j	Detective Fiction
	ANG 1650	3	AH	1 j	Literature and the East
	ANG 1655	3	AH	1 j	Travel Literature in English
	ANG 1700	3	H	1 j	Literature and Film
	ANG 1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG 1755	3	AH	1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG 1900	3	AH	1 j	Introduction to English Fiction 1
	ANG 1901	3	AH	1 j	Introduction to English Fiction 2

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature dans son contexte historique

	ANG 2102	3	H	1 j	Chaucer
	ANG 2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+	ANG 2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
	ANG 2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG 2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG 2161	3	A	1 j	British Literature, 1900-1950
	ANG 2162	3	H	1 j	British Literature since 1950
	ANG 2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
	ANG 2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
	ANG 2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
	ANG 2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
	ANG 2260	3	A	1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG 2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
	ANG 2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG 2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG 2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANG 2402	3	A	1 j	Critical Theory and Women's Writing
	ANG 2403	3	A	1 j	Popular Forms in Canadian Texts

Études anglaises et littérature comparée

1-138-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
(Programme relevant du Département d'études anglaises)

Information sur le programme

Éric Savoy (514) 343-5660
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-138-1-0 Version 01

Baccalauréat en études anglaises et littérature comparée

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 54 à option et 6 au choix. Les étudiants sont encouragés à apprendre une troisième langue en utilisant les 6 crédits au choix. Il s'agit d'un programme bilin-

gue. Une bonne connaissance des deux langues est donc obligatoire. L'étudiant classé dans un niveau inférieur à ANG 1112 devra suivre le cours ANG 1111 comme cours hors programme. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise devra remplacer les 3 crédits du bloc 70B par un cours des blocs 70C, 70D, 70E ou 70F.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Introduction à la discipline (études anglaises et littérature comparée)

ANG	1001	3	A	1 j	Modern Poetry
ANG	1002	3	H	1 j	Modern Fiction
ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2005	3	AH	1 j	English Studies in a Comparatist Context
ANG	3000	3	A	1 j	Senior Seminar
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Écriture (études anglaises)

+ ANG	1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
+ ANG	1113	3	AH	1 j	Composition and Literature 3

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littératures nationales (études anglaises)

ANG	2161	3	A	1 j	British Literature, 1900-1950
ANG	2162	3	H	1 j	British Literature since 1950
ANG	2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
ANG	2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littératures et genre (études anglaises)

ANG	1940	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
ANG	2402	3	A	1 j	Critical Theory and Women's Writing

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Littératures et culture (études anglaises)

ANG	1003	3	H	1 j	Introduction to Literary Studies
ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture
ANG	1032	3	H	1 j	Survey of British Literature since 1750
ANG	1330	3	A	1 j	Canadian Literature
ANG	1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG	1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG	1380	3	H	1 js	Theatre Practice in English
ANG	1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG	1500	3	H	1 j	African-American Literature
ANG	1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG	1755	3	AH	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG	1950	3	H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
ANG	2260	3	A	1 j	Modernism in Art and Literature
ANG	2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2403	3	A	1 j	Popular Forms in Canadian Texts

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

La tradition anglaise (études anglaises)

ANG	1031	3	A	1 j	Survey of British Literature to 1750
ANG	2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
ANG	2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
ANG	2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contextes sociaux et historiques (études anglaises)

HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3	H	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 I *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
+ LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes (littérature comparée)

ANT	3625	3	H	1 j	Langue, culture et poétique
CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société

Bloc 70 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Autres littératures (littérature comparée)

ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
+ ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Études arabes

1-117-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Programme 1-117-4-0 Version 02

Mineur en études arabes

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

ARA	1951	6	AH	1 js	Arabe élémentaire
+ ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+ ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
SRL	2000	3	AHE	1 js	Religions monothéistes

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
ECN	1966	3	A	1 s	Économie du monde arabe
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe

Études cinématographiques

1-171-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le programme est destiné autant à l'étudiant qui désire faire les premiers pas en création cinématographique qu'à celui qui souhaite acquérir une culture cinématographique et faire de la recherche en études cinématographiques. Il allie de façon délibérée théorie et pratique afin de stimuler la réflexion, l'analyse et la création. Ces études procurent une solide formation aux personnes qui se destinent à la création, la production et l'exploitation dans les domaines du cinéma et de l'audiovisuel. Ces études débouchent aussi sur l'enseignement et la recherche.

Information sur le programme

Michèle Garneau (514) 343-6111 poste 3006
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque
Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-171-2-0 Version 11

Majeur en études cinématographiques

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 30 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *24 cr.*

Cours fondamentaux

	CIN	1011	3	A	1 j	Techniques de l'image et du son
+	CIN	1012	3	H	1 j	Production cinématographique
+	CIN	1016	3	A	1 j	Théorie et pratique du montage
	CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
+	CIN	1060	3	A	1 j	Scénarisation 1
	CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Théories et pratiques

	CIN	1025	3	H	1 j	Texte, film, transformation
	CIN	1035	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	1042	3	H	1 j	Laboratoire vidéographique
	CIN	1061	3	AH	1 j	Introduction à l'art photograhique
+	CIN	2012	6	A	1 j	Création cinématographique
	CIN	2015	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
+	CIN	2060	3	H	1 j	Scénarisation 2
	CIN	2092	3	A	1 j	Critique cinématographique
	CIN	3000	3	H	1 j	Travaux dirigés
	CIN	3900	3	H	1 j	Le scénario : approches théoriques

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Approches spécifiques

	CIN	1021	3	H	1 j	Cours de corpus
	CIN	1045	3	AHE1	s	Cinéma québécois
	CIN	1055	3	H	1 s	Cinéma d'animation
	CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2025	3	E	1 j	Cinéma documentaire
	CIN	2031	3	H	1 j	Le fantastique au cinéma
	CIN	2055	3	A	1 j	Cinéma expérimental
	CIN	2075	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
	CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
	CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art et arts plastiques

ARP	1010	3	A	1 js	Dessin 1
ARP	1022	3	A	1 js	Les arts de la couleur 1
HAR	1130	3	A	1 j	L'école impressionniste
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	1650	3	A	1 j	Le surréalisme
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HAR	2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2195	3	A	1 j	Art moderne au Québec
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
HAR	3220	3	H	1 j	L'art actuel

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
ANG	1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG	1940	3	A	1 j	Littérature et minorités sexuelles
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
COM	1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
COM	1600	3	AH	1 js	Communication et médias de masse
COM	2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
JOU	1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
SOL	1970	3	H	1 j	Sociologie du Québec
SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique

Études cinématographiques

1-171-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme
Michèle Garneau (514) 343-6111 poste 3006
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque
Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-171-4-0 Version 07

Mineur en études cinématographiques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle CIN.

Segment 73

Bloc 73 A option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours fondamentaux

CIN	1025	3	H	1 j	Texte, film, transformation
CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma

Bloc 73 B option minimum 12 cr., maximum 18 cr.

Approches spécifiques

CIN	1021	3	H	1 j	Cours de corpus
CIN	1035	3	AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1045	3	AHE	1 s	Cinéma québécois
CIN	1055	3	H	1 s	Cinéma d'animation
CIN	2015	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2025	3	E	1 j	Cinéma documentaire
CIN	2031	3	H	1 j	Le fantastique au cinéma
CIN	2055	3	A	1 j	Cinéma expérimental
CIN	2075	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
CIN	2092	3	A	1 j	Critique cinématographique
CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
CIN	3900	3	H	1 j	Le scénario : approches théoriques
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945

Études cinématographiques et littérature comparée

1-174-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Perspectives professionnelles

Le diplômé ayant acquis une formation théorique et critique en littérature et en cinéma travaille dans le domaine de la culture, des communications et du multimédia.

Information sur le programme

Silvestra Mariniello	(514) 343-7607
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-174-1-0 Version 00

Baccalauréat en études cinématographiques et littérature comparée

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 60 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours devront avoir été complétés pour chacune des deux disciplines (incluant les cours des blocs 70 D, E et F). On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 24 cr.

Théories et méthodologies

CIN	1025	3	H	1 j	Texte, film, transformation
CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	3035	3	H	1 j	Théories du cinéma
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation

Bloc 70 B option minimum 18 cr., maximum 21 cr.

Disciplinaire (cinéma)

CIN	1055	3	H	1 s	Cinéma d'animation
CIN	2015	3	A	1 j	L'avènement du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2025	3	E	1 j	Cinéma documentaire
CIN	2031	3	H	1 j	Le fantastique au cinéma

	CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
	CIN	2075	3	H 1 j	Mythologies du cinéma
	CIN	3900	3	H 1 j	Le scénario : approches théoriques

Bloc 70 C *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Disciplinaire (littérature comparée)

	FAS	1000	3	A 1 js	Introduction à l'interculturel
	LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3	A 1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1020	3	A 1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2000	3	H 1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	H 1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3	H 1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2300	3	H 1 j	Pratiques culturelles
+	LCO	3000	3	H 1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature
	LCO	3020	3	A 1 j	Littérature et diversité humaine
	LCO	3050	3	H 1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cinéma et autres arts (cinéma)

	CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	HAR	1030	3	A 1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2185	3	H 1 j	Histoire de la photographie
	HAR	2750	3	A 1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles (cinéma)

	CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
	CIN	2085	3	A 1 j	Cinéma est-asiatique
	CIN	2095	3	AH 1 j	Cinéma des différences
	ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRM	1201	3	H 1 s	Cinéma grec
	ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

Bloc 70 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Aires culturelles (littérature comparée)

	ALL	2212	3	A 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3	H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2261	3	H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ANG	1033	3	A 1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1330	3	A 1 j	Canadian Literature
	ANG	2361	3	A 1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2401	3	A 1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	ESP	1215	3	A 1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	FRA	1603	3	H 1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1804	3	A 1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	2502	3	A 1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2614	3	H 1 j	Théâtre québécois
	FRA	2808	3	H 1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3	AE 1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
	GRM	1001	3	H 1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	H 1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2110	3	A 1 s	Le roman italien contemporain
	ITL	2880	3	AHE1 js	L'Italie méditerranéenne
	JPN	2020	3	AH 1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H 1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1030	3	A 1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	3521	3	H 1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH 1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H 1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH 1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH 1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec

Études classiques

1-095-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-095-2-0 Majeur (2 ans)
1-095-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La formation spécialisée prépare à l'enseignement préuniversitaire et à la poursuite d'études aux cycles supérieurs en langues et littératures, en histoire ancienne et en archéologie classique.

Information sur le programme

Pierre Bonnechere (514) 343-5702
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-095-1-0 Version 02

Baccalauréat en études classiques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *33 cr.*

	GRC	1031	3	AE 1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HGL	1011	3	H 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A 1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	H 1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2110	3	H 1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Langues : lecture de textes

+ GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+ GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+ GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+ LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+ LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+ LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Littérature

+ GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+ GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+ GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie
+ GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
+ GRC	3160	3	H	1 j	Le roman grec
+ GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+ LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+ LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+ LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+ LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+ LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+ LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Histoire

HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	3021	3	A	1 j	Questions d'histoire ancienne
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 27 cr.*

Archéologie

HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine
HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+ HGL	3040	3	A	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie

PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
PHI	2800	3	A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	H	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Linguistique

LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Proche-Orient ancien

HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
SRL	2010	3	AHE1	js	Religions du Proche-Orient ancien
THB	1000	3	AHE1	js	Histoire biblique et sources
THB	1010	3	AHE1	js	Grandes traditions bibliques
THB	2000	6	AHE2	js	Hébreu biblique
THB	2060	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THB	3030	3	AHE1	js	Textes parabibliques

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues modernes

ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+ ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+ ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+ ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1613	3	H	1 j	Anthropologie linguistique
ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+ ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+ ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
GLG	1972	3	A	1 j	Histoire de la Terre et du Climat
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2030	3	H	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
PHY	1966	3	A	1 j	Archéométrie

Programme 1-095-2-0 Version 02

Majeur en études classiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. Avant d'entreprendre les cours du bloc 72 C, l'étudiant devra suivre : GRC 2011, et GRC 2021 ou 2031, ou alors LAT 2011, et LAT 2021 ou 2031.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *21 cr.*

GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 1 : Apprentissage

GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langue 2 : Apprentissage

+ GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+ LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Langues : Lectures de textes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72B du B. A. spécialisé

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Littérature

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du B. A. spécialisé

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire

Ce bloc comporte les cours du bloc 72D du B. A. spécialisé

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Archéologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du B. A. spécialisé

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 72F du B. A. spécialisé

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Linguistique

Ce bloc comporte les cours du bloc 72G du B. A. spécialisé

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues modernes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72I du B. A. spécialisé

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y du B. A. spécialisé

Programme 1-095-4-0 Version 02

Mineur en études classiques

L'orientation Langues comprend les segments 01 et 74, avec 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. L'orientation Civilisation comprend les segments 01 et 75, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Segment 74 Propre à l'orientation Langues

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : apprentissage

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues : lecture de textes

+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

+	GRC	3120	3	A	1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+	GRC	3130	3	H	1 j	Historiens et géographes
+	GRC	3140	3	A	1 j	La tragédie et la comédie
+	GRC	3150	3	A	1 j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
+	GRC	3160	3	H	1 j	Le roman grec
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3140	3	H	1 j	Historiens romains
+	LAT	3150	3	A	1 j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
+	LAT	3170	3	H	1 j	Épigraphie latine et droit romain
	PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et civilisation antique

	HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 74 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Segment 75 Propre à l'orientation Civilisation

Bloc 75 A *obligatoire* *9 cr.*

	HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2021	3	A	1 j	Racines grecques et latines
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et civilisation

	HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée

	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Archéologie

	HGL	2030	3	AH	1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AH	1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2032	3	AH	1 j	Archéologie du monde hellénistique
	HGL	2050	3	H	1 j	Méthodes et techniques en archéologie
	HGL	2060	3	A	1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A	1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H	1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2070	3	H	1 j	Architecture romaine
	HGL	2421	3	E	1 j	Stage pratique en archéologie
+	HGL	3040	3	A	1 j	Aspects d'archéologie classique

Bloc 75 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	2201	3	H	1 j	Latin médiéval 2
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé

Études est-asiatiques

1-097-2-0 Majeur (2 ans)
1-097-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Ce programme offre une formation large, permettant aux diplômés de saisir les grandes lignes de l'histoire et de l'actualité des divers pays de la région est-asiatique et d'acquérir une compétence particulière sur les pays de l'Asie de l'Est, y compris une compétence linguistique.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-097-2-0 Version 03

Majeur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 15 crédits obligatoires, 45 à option et 0 au choix. Les étudiants inscrits dans les orientations Viêtnam et Corée doivent suivre un minimum de 18 crédits dans le bloc 01B.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3	AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3	AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3	H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3	AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3	H	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3	A	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
COM	2001	3	AH	1 j	Communication internationale
DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
EAM	1000	3	H	1 s	Littérature universelle
GEO	2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
MUL	3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Programme 1-097-4-0 Version 03

Mineur en études est-asiatiques

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

Ce bloc comporte les cours du bloc 01A du Majeur

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

Ce bloc comporte les cours du bloc 01B du Majeur

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue chinoise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue japonaise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue coréenne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langue vietnamienne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Études est-asiatiques et anthropologie

1-096-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)
(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Le programme permet à l'étudiant de comprendre l'humain à partir des caractéristiques biologiques, culturelles, sociales et économiques des sociétés. L'intégration de l'anthropologie physique, de l'archéologie, de l'anthropologie sociale et de l'ethnolinguistique à l'étude des composantes de l'Asie de l'Est permettra aux diplômés d'évaluer l'impact des constantes culturelles sur les communautés asiatiques à Montréal, au Québec et au Canada.

Information sur le programme

Bernard Bernier (514) 343-5807
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa forma-

tion. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-096-1-0 Version 01

Baccalauréat en études est-asiatiques et anthropologie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A obligatoire 18 cr.

Formation est-asiatique de base

	AES	1010	3 H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES	1020	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES	1030	3 A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3 H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3 H	1 js	Aire culturelle : la Chine

Bloc 01 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnologie

	ANT	1010	3 H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3 A	1 j	Éléments d'ethnologie

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en archéologie

	ANT	1210	3 H	1 j	Éléments de préhistoire
	ANT	1213	3 A	1 j	L'archéologie des civilisations

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en anthropologie biologique

	ANT	1511	3 A	1 j	Évolution et comportement humain
	ANT	1513	3 H	1 j	Introduction à la variation biologique

Bloc 01 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation en ethnolinguistique

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1613	3 H	1 j	Anthropologie linguistique

Bloc 01 F option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation méthodologique

	ANT	2065	3 H	1 j	Méthodologie anthropologique
	ANT	3081	3 A	1 j	Analyses quantitatives en anthropologie

Bloc 01 G option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3 AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3 AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3 AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3 H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3 AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3 H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3 AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3 AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3 AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 A	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3 H	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	HST	1046	3 A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3 H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
	HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3 H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
	JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3 A	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3 H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3 A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3 AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3 AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 H option minimum 6 cr., maximum 24 cr.

Formation anthropologique complémentaire

	ANT	1018	3 H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	2023	3 H	1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3 A	1 js	Anthropologie politique
	ANT	2030	3 H	1 j	Écologie culturelle
	ANT	2042	3 E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT	2058	3 H	1 j	Les technologies
	ANT	2070	3 A	1 j	Techniques de la collecte des données
+	ANT	2210	3 H	1 j	Techniques de recherche en archéologie
+	ANT	2220	3 H	1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
+	ANT	2260	3 A	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 1
	ANT	2423	3 H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
	ANT	2430	3 A	1 j	Introduction à la paléontologie
	ANT	2440	3 A	1 j	Génétique et anthropologie
	ANT	2442	3 A	1 j	Anthropologie et psychologie évolutives
	ANT	2454	3 A	1 j	Introduction à la primatologie
	ANT	2480	3 A	1 j	Techniques en bioanthropologie du vivant
	ANT	2611	3 H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3 A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2660	3 A	1 js	Langue et identité sociale
	ANT	2665	3 A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3030	3 A	1 j	Les Autochtones et l'État canadien
	ANT	3035	3 H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT	3044	3 A	1 j	Anthropologie et développement
+	ANT	3050	3 A	1 j	Anthropologie psychologique
	ANT	3055	3 A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT	3065	3 A	1 j	Critiques des théories anthropologiques
	ANT	3072	3 AE	1 j	Analyse qualitative des données
+	ANT	3230	3 A	1 j	Le paléolithique
+	ANT	3260	3 H	1 j	Méthodes et concepts en archéologie 2
	ANT	3266	3 H	1 j	Archéologie : approche interdisciplinaire
+	ANT	3283	6 AHE	1 j	Techniques de fouilles sur le terrain
+	ANT	3341	3 A	1 j	Archéologie des sociétés pré-agricoles
	ANT	3420	3 H	1 j	Interactions bioculturelles
	ANT	3440	3 H	1 j	Génétique du comportement humain
+	ANT	3460	3 H	1 j	Concepts, méthodes en paléoanthropologie
	ANT	3612	3 H	1 j	Recherche en communauté linguistique
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	ANT	3631	3 A	1 j	Changement social et linguistique
	ANT	3809	3 E	1 j	Séminaire d'ethnologie
	ANT	3811	3 HE	1 j	Problèmes actuels en ethnologie
	ANT	3813	3 E	1 j	Séminaire d'archéologie
	ANT	3814	3 AHE	1 j	Séminaire d'anthropologie biologique
	ANT	3815	3 A	1 j	Séminaire d'ethnolinguistique
	ANT	3850	3 A	1 j	Aire culturelle : Europe
	ANT	3854	3 A	1 j	Aire : les Autochtones de l'Est canadien
	ANT	3855	3 HE	1 j	Aire culturelle : l'Ouest de l'Amérique
+	ANT	3858	3 H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3 A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3 A	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3 A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3 A	1 j	Aire culturelle : Pacifique

	ANT 3875	3	A	1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT 3876	3	A	1 j	Aire culturelle : Caucase
	ANT 3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ANT 3882	3	H	1 j	Aire culturelle : préhistoire du Québec
+	ANT 3883	3	A	1 j	Préhistoire de l'Asie du Sud-ouest

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
	DMO 1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM 1000	3	H	1 s	Littérature universelle
	GEO 2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
	LCO 2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	MUL 3301	3	A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI 2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL 1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	PPL 3040	3	AHE	1 js	Communication interculturelle
	SRL 2020	3	AHE	1 js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Études est-asiatiques et géographie

1-098-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Dans toute équipe (ministère, entreprise, consultant), les géographes contribuent au rehaussement des connaissances par leur vision critique et intégrée des géosystèmes naturels et des activités humaines qui s'y insèrent. L'Asie de l'Est soulève de formidables défis auxquels les géographes peuvent appliquer leurs langages (cartographique, géomatique, scientifique). Dans ce contexte, il s'agit de former des professionnels capables de concevoir les problèmes de gestion des grands ensembles territoriaux, d'effectuer des analyses spatiales, d'élaborer des stratégies d'intervention et de diriger des équipes.

Information sur le programme

Peter M. Foggin (514) 343-8044
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-098-1-0 Version 01

Baccalauréat en études est-asiatiques et géographie

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 42 crédits obligatoires, 48 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

Formation est-asiatique de base

	AES 1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	AES 1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
	AES 1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
	GEO 3412	3	A	1 js	La Chine
	GEO 3422	3	A	1 j	Le Japon
	GEO 3432	3	H	1 j	Le Pacifique
	GEO 3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est

Bloc 01 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation géographique de base

	GEO 1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO 1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 1532	3	H	1 js	Cartographie
	GEO 1542	3	A	1 js	Photo-interprétation et télédétection
	GEO 2212	3	H	1 j	Géographie du développement

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES 3010	3	AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES 3030	3	AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES 3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES 3032	3	H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES 3510	3	AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES 3610	3	H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est

AES	3710	3	AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
AES	3810	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
AES	3910	3	AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
ANT	3866	3	H	1 js	Aire culturelle : la Chine
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	H	1 j	Économie de l'Asie
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
JPN	3020	3	A	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
JPN	3021	3	H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 30 cr.*

Formation géographique complémentaire

	GEO	1312	3	A	1 j	Géographie et environnement
	GEO	1512	3	A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
	GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3	A	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO	2312	3	H	1 j	Gestion des ressources
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3112	3	A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO	3222	3	A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3232	3	H	1 j	Géographie politique
	GEO	3322	3	A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	GEO	3472	3	H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue chinoise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 36 cr.*

Langue japonaise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Études est-asiatiques et histoire

1-099-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Centre d'études de l'Asie de l'Est)

Perspectives professionnelles

Ce programme permet à l'étudiant d'intégrer la méthode historienne et les recherches régionales sur les pays et les cultures de l'Asie de l'Est. L'objectif est double : comprendre le contexte historique qui a formé et forme toujours l'Asie de l'Est actuelle, et acquérir les connaissances précises permettant aux diplômés de faire carrière en travaillant sur l'Asie de l'Est.

Information sur le programme

David Ownby (514) 343-5800
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-099-1-0 Version 01

Baccalauréat en études est-asiatiques et histoire

L'orientation Chine comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Japon comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Corée comprend les segments 01 et 73, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Viêtnam comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Formation est-asiatique de base

AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	1030	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Formation historique de base

	HST	1010	3 A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1041	3 A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3 H	1 j	L'Europe contemporaine
+	HST	2023	3 H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	HST	2619	3 H	1 j	La Chine impériale
	HST	2620	3 H	1 j	La Chine en révolution
	HST	2624	3 A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
	HST	2625	3 H	1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2626	3 H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 01 D *option* *minimum 9 cr., maximum 21 cr.*

Formation est-asiatique complémentaire

	AES	3010	3 AH	1 j	Analyse de textes chinois classiques
	AES	3030	3 AH	1 j	Civilisation chinoise par les textes
	AES	3031	3 AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
	AES	3032	3 H	1 j	Analyse de la culture de la Corée
	AES	3510	3 AH	1 j	Séminaire de recherche sur la Corée
+	AES	3610	3 H	1 j	Colloque sur l'Asie de l'Est
	AES	3710	3 AH	1 j	Calligraphie chinoise et japonaise
	AES	3810	3 AH	1 j	Séminaire de recherches sur la Chine
	AES	3910	3 AH	1 j	Séminaire de recherches sur le Japon
	ANT	3164	3 H	1 j	La société japonaise contemporaine
	ANT	3864	3 H	1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3 H	1 js	Aire culturelle : la Chine
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 A	1 j	Cinéma est-asiatique
	ECN	1961	3 H	1 j	Économie de l'Asie
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	JPN	3020	3 A	1 j	Littérature fantastique au Japon moderne
	JPN	3021	3 H	1 j	Culture des femmes au Japon moderne
	PHI	2960	3 A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
	POL	2751	3 AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3 AH	1 j	Le Japon
	POL	2860	3 AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation historique complémentaire

	HST	1043	3 A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3 H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3 H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1051	3 A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3 H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	2212	3 H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3 H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2522	3 A	1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la recherche historique

	HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
	HST	3256	3 A	1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3 H	1 j	Relations internationales : France
	HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
	HST	3361	3 H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
	HST	3460	3 A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
	HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
	HST	3591	3 A	1 j	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	ANT	1213	3 A	1 j	L'archéologie des civilisations
	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	COM	2001	3 AH	1 j	Communication internationale
	DMO	1010	3 A	1 j	Problèmes de population contemporains
	EAM	1000	3 H	1 s	Littérature universelle
	GEO	2833	3 A	1 js	La carte du monde actuel
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	MUL	3301	3 A	1	Panorama des musiques du monde 1
	PHI	2920	3 A	1 j	Mythe, religion et connaissance
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	PPL	3040	3 AHE1	js	Communication interculturelle
	SRL	2020	3 AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme

Segment 71 Propre à l'orientation Chine

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue chinoise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 72 Propre à l'orientation Japon

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue japonaise

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé

Segment 73 Propre à l'orientation Corée

Bloc 73 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue coréenne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire et intermédiaire

Segment 74 Propre à l'orientation Viêtnam

Bloc 74 A *option* *minimum 12 cr., maximum 24 cr.*

Langue vietnamienne

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire

Études européennes

1-108-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Centre canadien d'études allemandes et européennes)

Information sur le programme

Philippe Despoix (514) 343-6763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-108-4-0 Version 00

Mineur en études européennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires et 27 à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 3 cr.

Introduction aux études européennes

EAE	1000	3	A	1 j	Introduction aux études européennes

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 18 cr.

Politique, société et économie en Europe

ECN	1967	3	E	1 j	Économie de l'Europe
ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Europe
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Histoire et cultures européennes

ANT	3850	3	A	1 j	Aire culturelle : Europe
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2850	3	A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3612	3	H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
LSL	3082	3	H	1 s	Aperçu des littératures slaves
MUL	1107	3	AH	1	Histoire de la musique 5
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Cours monographiques sur les pays de l'Europe

ALL	1310	3	A	1 j	Civilisation allemande (fr.)
ANG	1021	3	H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
POL	2110	3	AH	1 j	La France
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
PTG	1210	3	AH	1 s	Introduction à la culture portugaise
RUS	1050	3	A	1 j	Russie ancienne et moderne : introduction

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Langues européennes

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol, italien, portugais et russe

Études françaises

1-145-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-145-2-0 Majeur (2 ans)
1-145-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le baccalauréat spécialisé offre un ensemble de cours qui permettent à l'étudiant d'acquérir une maîtrise de la langue et une solide connaissance des littératures française et francophones, de s'exercer à la création de textes, de s'initier aux divers modes d'approche du fait littéraire afin d'enrichir sa culture personnelle. Le diplômé peut occuper des emplois en communication comme journaliste, rédacteur, scénariste, critique, conseiller littéraire ou linguistique pour des maisons d'édition, des organismes culturels ou des compagnies théâtrales. Des études aux cycles supérieurs permettent d'enseigner au collégial ou à l'université.

Information sur le programme

Gilbert David (514) 343-6251
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au Mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-145-1-0 Version 14

Baccalauréat en études françaises

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 51 à option et 9 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A et 73A, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 73B, C, D et E. Les cours des autres blocs sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. L'orientation Dramaturgie comprend les segments 01 et 74, avec 36 crédits obligatoires, 45 à option et 9 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A et 74A, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 74B, C, D et E. Les cours des blocs 74F, G, H et I sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. L'orientation Francophonie comprend les segments 01 et 75, avec 33 crédits obligatoires, 48 à option et 9 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 01A, 75A et 75B, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 01B, 75C, D, E et F. Les cours des autres blocs sont suivis en troisième année, ainsi que deux cours au choix. Sauf exception autorisée, les neuf crédits de cours au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 01 Commun aux trois orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

Lecture et analyse : outils fondamentaux

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
	FRA	1030	3	AHE1	j	Grammaire du français 1

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue

Segment 73 Propre à l'orientation fondamentale

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Initiations

	FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
+	FRA	1031	3	H	1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3	AHE1	j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	FRA	1602	3	A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	1901	3	A	1 j	Littérature de jeunesse
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française avant 1800

FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3	H	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2202	3	A	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2303	3	E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française après 1800

FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3	A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2405	3	H	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle
FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
FRA	2507	3	H	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise
FRA	2616	3	A	1 j	Québec et francophonies

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3	H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3	A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	3015	3	A	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3016	3	A	1 j	Narratologie
FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3022	3	A	1 js	Thématique
FRA	3023	3	H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3024	3	H	1 j	Questions d'histoire littéraire
FRA	3025	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3026	3	A	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3027	3	H	1 j	Rhétorique

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Recherches

FRA	2702	3	HE	1 j	Dramaturgie 1
FRA	2703	3	A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
FRA	2704	3	A	1 j	Écriture dramatique
FRA	2705	3	A	1 j	Critique dramatique
FRA	3703	3	A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3	H	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3705	3	H	1 j	Dramaturgie 2
FRA	3706	3	A	1 j	Dramaturgie 3
FRA	3815	3	H	1 j	L'édition : historique
FRA	3816	3	AHE1	j	L'édition : recherches et travaux
FRA	3820	3	A	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3821	3	H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3822	3	A	1 j	Auteur québécois 1

	FRA	3823	3 H	1 j	Auteur québécois 2
	FRA	3831	3 A	1 j	Littérature féminine 1
	FRA	3832	3 H	1 j	Littérature féminine 2
	FRA	3833	3 H	1 j	Littérature féminine 3
	FRA	3842	3 A	1 js	Auteur français 1
	FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
	FRA	3861	3 A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	FRA	3878	3 H	1 js	Question de roman
	FRA	3879	3 A	1 j	Question de poésie
	FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
	FRA	3882	3 AE	1 j	Questions de littérature francophone 2
	FRA	3886	3 E	1 j	Genres 1
	FRA	3891	3 A	1 j	Création littéraire 2
	FRA	3892	3 H	1 j	Création littéraire 3

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Autres littératures, philosophie, sciences humaines

	ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2212	3 A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ANG	1950	3 H	1 js	Écrivains anglophones du Québec
	ANG	2113	3 A	1 j	Shakespeare : Comedies
	ANG	2151	3 H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG	2152	3 H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG	2401	3 A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3 AHE	1 js	Introduction à l'anthropologie
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CIN	3035	3 H	1 j	Théories du cinéma
	CIN	3900	3 H	1 j	Le scénario : approches théoriques
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3 AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	GRC	1031	3 AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	3140	3 A	1 j	La tragédie et la comédie
	GRM	1001	3 H	1 js	Littérature néo-hellénique
	HAR	1090	3 A	1 j	La Renaissance à Florence
	HAR	1130	3 A	1 j	L'école impressionniste
	HAR	1190	3 AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2132	3 A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
	HAR	3040	3 H	1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3 A	1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HGL	1021	3 A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3 H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1905	3 H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	1931	3 A	1 s	L'Antiquité
	HST	2108	3 H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2261	3 H	1 j	Société française d'Ancien Régime
	HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3476	3 A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2195	3 A	1	Société et culture en Italie
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	LNG	1050	3 A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1126	3 A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	2011	3 H	1 j	Courants théoriques en linguistique
	LNG	2170	3 H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3 H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	2180	3 H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature
	QCF	1050	3 A	1 j	Introduction au Québec
	QCF	1960	3 E	1 j	Culture et société, Québec contemporain
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société
	SOL	3104	3 H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Segment 74 Propre à l'orientation dramaturgie

Bloc 74 A *obligatoire* *6 cr.*

Initiation à l'histoire du théâtre

FRA	1702	3 A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3 H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Dramaturgies 1

FRA	2202	3 A	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2303	3 E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
FRA	2405	3 H	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2507	3 H	1 js	Théâtre du XXe siècle
FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2702	3 HE	1 j	Dramaturgie 1
FRA	2703	3 A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
FRA	2704	3 A	1 j	Écriture dramatique
FRA	2705	3 A	1 j	Critique dramatique

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3 H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3 H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3 H	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3 A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3 A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2401	3 H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3 A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2406	3 A	1 j	Poésie du XIXe siècle
FRA	2502	3 A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3 H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3 AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2604	3 A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3 H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3 A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3 H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise
FRA	2616	3 A	1 j	Québec et francophonies

Bloc 74 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

FRA	2808	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3 H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3 A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 74 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

FRA	3003	3 A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	3015	3 A	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3 A	1 j	Littérature et société
FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
FRA	3025	3 H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3027	3 H	1 j	Rhétorique

Bloc 74 G *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Recherches

FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
FRA	3816	3 AHE	1 j	L'édition : recherches et travaux
FRA	3820	3 A	1 j	Littérature, culture, médias
FRA	3821	3 H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3822	3 A	1 j	Auteur québécois 1
FRA	3823	3 H	1 j	Auteur québécois 2
FRA	3831	3 A	1 j	Littérature féminine 1
FRA	3832	3 H	1 j	Littérature féminine 2
FRA	3833	3 H	1 j	Littérature féminine 3
FRA	3842	3 A	1 js	Auteur français 1
FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
FRA	3861	3 A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
FRA	3878	3 H	1 js	Question de roman
FRA	3879	3 A	1 j	Question de poésie
FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
FRA	3882	3 AE	1 j	Questions de littérature francophone 2
FRA	3886	3 E	1 j	Genres 1
FRA	3891	3 A	1 j	Création littéraire 2
FRA	3892	3 H	1 j	Création littéraire 3

Bloc 74 H *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Dramaturgies 2

FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3 H	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3705	3 H	1 j	Dramaturgie 2
FRA	3706	3 A	1 j	Dramaturgie 3
FRA	3707	3 A	1 j	Stage en milieu théâtral

Bloc 74 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Dramaturgies du monde

ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ANG	1281	3 A	1 j	Twentieth Century American Drama
ANG	2113	3 A	1 j	Shakespeare : Comedies
CIN	1035	3 AH	1 js	Le cinéma et les autres arts
+ GRC	3140	3 A	1 j	La tragédie et la comédie
HAR	1612	3 A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
PHI	2255	3 A	1 j	Théories esthétiques

Segment 75 Propre à l'orientation francophonie

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

Initiation aux littératures francophones

FRA	1804	3 A	1 j	Histoire des littératures francophones

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Initiations

FRA	1011	3 A	1 j	Le français aujourd'hui
FRA	1013	3 H	1 j	La rédaction
+ FRA	1031	3 H	1 j	Questions de langue
FRA	1091	3 AHE	1 j	Création littéraire 1
FRA	1202	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1300	3 A	1 j	Humanismes
FRA	1301	3 H	1 j	Classicismes
FRA	1302	3 A	1 j	Modernités
FRA	1602	3 A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3 H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	1604	3 E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
FRA	1702	3 A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3 H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	1901	3 A	1 j	Littérature de jeunesse
LNG	1060	3 H	1 j	Stylistique
LNG	1955	3 A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française

FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3 H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3 H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3 H	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3 A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2202	3 A	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3 A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2303	3 E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
FRA	2401	3 H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3 A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2405	3 H	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2406	3 A	1 j	Poésie du XIXe siècle
FRA	2502	3 A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3 H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3 AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle
FRA	2507	3 H	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2604	3 A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3 H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3 A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3 H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 75 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Littératures francophones 1

FRA	2808	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3 H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3 A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues et littératures

ANG	2361	3 A	1 j	Postcolonial Literature in English
ARA	1951	6 AH	1 js	Arabe élémentaire
LNG	1125	3 H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1126	3 A	1 j	Histoire du français en Amérique

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théories et méthodes critiques

FRA	2703	3 A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
FRA	3003	3 A	1 j	Poétique et théorie des genres
FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3 A	1 j	Littérature et société
FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
FRA	3025	3 H	1 j	La littérature et les autres arts
FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique
FRA	3027	3 H	1 j	Rhétorique

Bloc 75 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Recherches

FRA	2702	3 HE	1 j	Dramaturgie 1
FRA	2704	3 A	1 j	Écriture dramatique
FRA	2705	3 A	1 j	Critique dramatique
FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3 H	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3705	3 H	1 j	Dramaturgie 2
FRA	3706	3 A	1 j	Dramaturgie 3
FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
FRA	3816	3 AHE	1 j	L'édition : recherches et travaux
FRA	3820	3 A	1 j	Littérature, culture, médias

FRA	3821	3	H	1 j	La littérature dans l'espace public
FRA	3822	3	A	1 j	Auteur québécois 1
FRA	3823	3	H	1 j	Auteur québécois 2
FRA	3831	3	A	1 j	Littérature féminine 1
FRA	3832	3	H	1 j	Littérature féminine 2
FRA	3833	3	H	1 j	Littérature féminine 3
FRA	3842	3	A	1 js	Auteur français 1
FRA	3843	3	H	1 j	Auteur français 2
FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
FRA	3878	3	H	1 js	Question de roman
FRA	3879	3	A	1 j	Question de poésie
FRA	3886	3	E	1 j	Genres 1
FRA	3891	3	A	1 j	Création littéraire 2
FRA	3892	3	H	1 j	Création littéraire 3

Bloc 75 I *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Littératures francophones 2

FRA	2616	3	A	1 j	Québec et francophonies
FRA	3015	3	A	1 j	Littérature et anthropologie
FRA	3881	3	H	1 j	Questions de littérature francophone 1
FRA	3882	3	AE	1 j	Questions de littérature francophone 2

Bloc 75 J *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Sciences humaines

ANT	3860	3	A	1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique

Programme 1-145-2-0 Version 12

Majeur en études françaises

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. En première année, l'étudiant s'inscrit aux cours des blocs 73 A et B, ainsi qu'à un cours au choix. En deuxième année, il s'inscrit aux cours des blocs 73 C, D, E, F et G. Dans les blocs D et E, il doit choisir des cours portant sur des périodes littéraires différentes. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *21 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 01A du B. A. spécialisé

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Initiations

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 73A du B. A. spécialisé

Bloc 73 C *obligatoire* *9 cr.*

Lectures critiques

+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française avant 1800

Ce bloc comporte les cours du bloc 73B du B. A. spécialisé

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature française après 1800

Ce bloc comporte les cours du bloc 73C du B. A. spécialisé

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature québécoise

Ce bloc comporte les cours du bloc 73D du B. A. spécialisé

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

Ce bloc comporte les cours du bloc 73E du B. A. spécialisé

Programme 1-145-4-0 Version 06

Mineur en études françaises

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle FRA.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Lecture et analyse : outils fondamentaux

+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes

Bloc 73 B *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Panorama des études littéraires francophones

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	1011	3	A	1 j	Le français aujourd'hui
	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	1030	3	AHE	1 j	Grammaire du français 1
+	FRA	1031	3	H	1 j	Questions de langue
	FRA	1091	3	AHE	1 j	Création littéraire 1
	FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	FRA	1602	3	A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1700D	3	AH	1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3	H	1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2202	3	A	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
	FRA	2303	3	E	1 j	Théâtre du XVIIIe siècle
	FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3	A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2405	3	H	1 js	Théâtre du XIXe siècle
	FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle
	FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
	FRA	2507	3	H	1 js	Théâtre du XXe siècle
	FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois

FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise
FRA	2616	3	A	1 j	Québec et francophonies
FRA	2702	3	HE	1 j	Dramaturgie 1
FRA	2703	3	A	1 j	Étude dramaturgique : théorie, pratique
FRA	2704	3	A	1 j	Écriture dramatique
FRA	2705	3	A	1 j	Critique dramatique
FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
FRA	2811	3	H	1 js	Oeuvres de la francophonie. Amérique
FRA	2812	3	A	1 js	Oeuvres de la francophonie. Europe
LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Études françaises et linguistique

1-147-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Perspectives professionnelles

Le diplômé occupe un emploi orienté vers la rédaction, la révision de textes ou toute autre forme d'occupation qui demande une maîtrise du langage. L'étudiant peut aussi poursuivre ses études aux cycles supérieurs dans l'une ou l'autre des disciplines.

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-147-1-0 Version 00

Baccalauréat en études françaises et linguistique

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. Les 6 crédits du bloc 72 B doivent être choisis dans une seule et même langue.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *54 cr.*

Bases en études françaises et en linguistique

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6	A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
+	FRA	2000	3	A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3	A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue
	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ESP	1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3	A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	2604	3	A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3	A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3	A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3	H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3	AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2612	3	H	1 j	Roman québécois 2
FRA	2614	3	H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3	H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature de la francophonie

FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue dans la francophonie

	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française avant 1800

	FRA	1300	3	A	1 j	Humanismes
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
	FRA	2122	3	H	1 j	Littérature de la Renaissance
	FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
	FRA	2201	3	H	1 j	Roman du XVIIe siècle
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langue avant 1800

	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française après 1800

	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
	FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
	FRA	2403	3	A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
	FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
	FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
	FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
	FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
	FRA	2505	3	AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
	FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Champs sectoriels en linguistique

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherche en littérature française

	FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3015	3	A	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3016	3	A	1 j	Narratologie
	FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3	A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3	H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3	H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3	A	1 j	Littérature et linguistique

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherche en linguistique

+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	H	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Études françaises et philosophie

1-148-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'études françaises)

Information sur le programme

Gilbert David (514) 343-6251
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut, à certaines conditions être admise au Mineur arts et sciences ou au baccalauréat 120 crédits - accueil, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-148-1-0 Version 01

Baccalauréat en études françaises et philosophie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *42 cr.*

Fondements philosophiques et littéraires

	FRA	1000	3 A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	1003	3 A	2 j	Histoire de la littérature
+	FRA	1004	6 A	2 j	Programme individuel de lecture
	FRA	1012	6 A	2 j	Études de textes
	FRA	3017	3 H	1 j	Littérature et philosophie
	PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
	PHI	1430	3 H	1 j	Éthique et politique
	PHI	1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2180	3 H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3 H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3 A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2150	3 H	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3 H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3710	3 A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Littérature française

FRA	1202	3 H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	1300	3 A	1 j	Humanismes
FRA	1301	3 H	1 j	Classicismes
FRA	1302	3 A	1 j	Modernités
FRA	1702	3 A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
FRA	1703	3 H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2101	3 H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
FRA	2120	3 H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2122	3 H	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2200	3 A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2301	3 A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3 AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de la philosophie

PHI	1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3 A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3 H	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3530	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3 H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3 H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3 A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3 H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	2604	3 A	1 j	Nouvelle et conte québécois
FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3 H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2610	3 A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Éthique et philosophie politique

PHI	2210	3 H	1 j	Théorie critique
PHI	2421	3 H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3 A	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3 H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3 A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3 H	1 j	Philosophie du droit
PHI	3805	3 H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature francophone

FRA	2808	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie continentale

PHI	1205	3 H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3 H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3 H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3 A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3 A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3 A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3 A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3640	3 H	1 j	Hegel
PHI	3730	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3 A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3 H	1 j	Heidegger
PHI	3780	3 A	1 j	Figures de la philosophie européenne

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Ouvertures

+	FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+	FRA	2001	3 A	2 j	Programme de lectures critiques
	FRA	3003	3 A	1 j	Poétique et théorie des genres
	FRA	3015	3 A	1 j	Littérature et anthropologie
	FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
	FRA	3018	3 A	1 j	Littérature et société
	FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3022	3 A	1 js	Thématique
	FRA	3023	3 H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3024	3 H	1 j	Questions d'histoire littéraire
	FRA	3025	3 H	1 j	La littérature et les autres arts
	FRA	3026	3 A	1 j	Littérature et linguistique
	FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
	FRA	3704	3 H	1 j	Esthétique du théâtre 2
	FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
	FRA	3816	3 AHE	1 j	L'édition : recherches et travaux
	FRA	3822	3 A	1 j	Auteur québécois 1
	FRA	3831	3 A	1 j	Littérature féminine 1
	FRA	3842	3 A	1 js	Auteur français 1
	FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
	FRA	3861	3 A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	FRA	3878	3 H	1 js	Question de roman
	FRA	3879	3 A	1 j	Question de poésie
	FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
	FRA	3882	3 AE	1 j	Questions de littérature francophone 2
	FRA	3892	3 H	1 j	Création littéraire 3

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, grec et latin

Études hispaniques

1-105-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-105-2-0 Majeur (2 ans)
1-105-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé pourra faire carrière dans les organismes internationaux et le commerce, dans les domaines de l'édition, du tourisme, de la publicité, dans les médias et l'enseignement ainsi que dans la traduction.

Information sur le programme

Javier Rubiera (514) 343-5892
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Pour le baccalauréat et le majeur, attester d'une connaissance de niveau élémentaire de l'espagnol, par exemple en ayant réussi deux cours de niveau collégial. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-105-1-0 Version 11

Baccalauréat en études hispaniques

Ce programme totalise 33 crédits obligatoires, 54 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *33 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	A	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
+	ESP	1996	6	AHE1	js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH	1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A	1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H	1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A	1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A	1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H	1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H	1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

+	ESP	3212	3	A	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
+	ESP	3222	3	H	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+	ESP	3242	3	H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+	ESP	3252	3	AH	1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle

Bloc 73 F *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispano-américaine

	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3444	3	H	1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

+	ESP	3810	3	AHE1	js	Travail de recherche
+	ESP	3820	3	AHE1	js	Programme de lectures
+	ESP	3900	3	AHE1	js	Travail dirigé en traduction

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

	FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
	FRA	3003	3	A	1 j	Poétique et théorie des genres
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 73 J *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

	ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A	1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3881	3	E	1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
	HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
	JUI	2100	3	A	1 js	Judaïsme et judéité
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

	ANG	1967	3	AHE	1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE	1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE	1 js	Lecture de l'anglais 1
	ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
	ARA	1951	6	AH	1 js	Arabe élémentaire
	CIN	1040	3	A	1 js	Langage et matières de l'expression
	COM	1200	3	A	1 j	Introduction aux médias
	FRA	1702	3	A	1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H	1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
	HST	2352	3	A	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	3130	3	H	1 js	La Renaissance italienne
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé

Programme 1-105-2-0 Version 12

Majeur en études hispaniques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Pour être admis à ce programme, l'étudiant devra avoir suivi 90 heures de cours d'espagnol ou l'équivalent : ESP 1991 ou les cours 101 et 201 du CEGEP. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc B. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *18 cr.*

Langue, civilisations, littérature

	ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	2536	3	A	1 j	Grammaire avancée

Bloc 73 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Apprentissage de l'espagnol

Ce bloc comporte les cours du bloc 73B du B. A. spécialisé

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Étude de la langue

+	ESP	3511	3	A	1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3517	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3	H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ESP	3537	3	H	1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	H	1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3710	3	A	1 j	L'espagnol : langue étrangère 1
+	ESP	3720	3	H	1 j	L'espagnol : langue étrangère 2
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique

Bloc 73 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Traduction et rédaction

Ce bloc comporte les cours du bloc 73D du B. A. spécialisé

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Littérature espagnole

Ce bloc comporte les cours du bloc 73E du B. A. spécialisé

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques culturelles hispano-américaines

+	ESP	1327	3	A	1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A	1 j	Voix de l'Amérique latine
+	ESP	3311	3	H	1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH	1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	A	1 j	Littérature hispano-américaine

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Littérature hispanique

	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A	1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H	1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3415	3	H	1 j	Poésie hispanique de l'époque baroque
+	ESP	3435	3	H	1 j	Théâtre hispanique du Siècle d'or
+	ESP	3440	3	A	1 j	Poésie hispanique moderne
+	ESP	3451	3	H	1 j	Essai hispanique XVIIIe - XXe siècles

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Lectures et recherches complémentaires

Ce bloc comporte les cours du bloc 73H du B. A. spécialisé

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Théorie littéraire

Ce bloc comporte les cours du bloc 73I du B. A. spécialisé

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture et société

Ce bloc comporte les cours du bloc 73J du B. A. spécialisé

Bloc 73 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 73Y du B. A. spécialisé

Programme 1-105-4-0 Version 07

Mineur en études hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Tous les cours ESP se donnent en espagnol sauf indication contraire. Les étudiants dont les connaissances langagières sont insuffisantes devront choisir, en tout ou en partie selon le niveau atteint, les cours du bloc A. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne seront pas de sigle ESP.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Apprentissage de l'espagnol

	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	ESP	1994	6	AHE1 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
	ESP	1994H	6	A 2 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Étude de la langue

+	ESP	2536	3	A 1 j	Grammaire avancée
+	ESP	3511	3	A 1 j	Phonologie et phonétique de l'espagnol
+	ESP	3550	3	H 1 j	L'espagnol d'Amérique
+	ESP	3610	3	H 1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)

Bloc 72 C option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Traduction et rédaction

+	ESP	2525	3	AH 1 j	Composition espagnole 1
+	ESP	2531	3	A 1 j	Thème
+	ESP	2535	3	H 1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2710	3	A 1 j	Traduction espagnol-français 1
+	ESP	2720	3	H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 72 D option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Civilisation et littérature

	ESP	1215	3	A 1 j	Civilisation espagnole
+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	A 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A 1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	2651	3	A 1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H 1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3444	3	H 1 j	Écriture féminine hispanique

Études internationales

1-960-1-3 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Programme offert avec cinq orientations : l'orientation Développement international, l'orientation Économie-Administration, l'orientation Droit, l'orientation Histoire, l'orientation Science politique

Perspectives professionnelles

Le diplômé évoluera dans les domaines de la conduite des affaires internationales : la diplomatie, la gestion et la finance internationales, la coopération au développement et les communications internationales.

Information sur le programme

Diane Éthier	(514) 343-5724
Secrétariat	(514) 343-2078
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-960-1-3 Version 03

Baccalauréat en études internationales

L'orientation Développement international comprend les segments 01 et 70, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Droit comprend les segments 01 et 71, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Économie-Administration comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 73 avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Science politique comprend les segments 01 et 74, avec 27 crédits

obligatoires, 63 à option et 0 au choix. Sauf autorisation du responsable, les cours du bloc 01C doivent être choisis dans un maximum de deux langues distinctes. Pour avoir accès à la maîtrise en science politique, les étudiants du spécialisé en études internationales devront suivre un des deux cours suivants : POL 2806 ou POL 3120.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Connaissances de base

	DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
	DRT	2100	3	AHE1 j	Droit international public général
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
	HST	1042	3	H 1 j	L'Europe contemporaine
	INT	1000	3	A 1 j	Introduction aux études internationales
	INT	1010	3	H 1 j	Écologie humaine du développement
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Intégration des acquis

INT	3000	3	H 1 j	Cours synthèse en études internationales
INT	3001	3	AHE1 j	Stage en milieu de travail
INT	3003	3	AHE1 j	Travail dirigé en études internationales

Bloc 01 C *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe

Bloc 01 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles et géographiques

	ANT	3850	3	A 1 j	Aire culturelle : Europe
+	ANT	3858	3	H 1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ANT	3860	3	A 1 j	Aire : l'Afrique au sud du Sahara
	ANT	3861	3	A 1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ANT	3862	3	A 1 j	Aire culturelle : Pacifique
	ANT	3864	3	H 1 j	Aire culturelle : Japon
	ANT	3866	3	H 1 js	Aire culturelle : la Chine
	ANT	3867	3	H 1 j	Aire culturelle : Italie
	ANT	3875	3	A 1 j	Aire culturelle : Asie du Sud
	ANT	3876	3	A 1 j	Aire culturelle : Caucase
	GEO	3412	3	A 1 js	La Chine
	GEO	3422	3	A 1 j	Le Japon
	GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3	A 1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3	H 1 j	L'Europe
	GEO	3462	3	A 1 js	Thème régional
	GEO	3472	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Segment 70 Propre à l'orientation Développement international

Bloc 70 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

	ANT	1010	3	H 1 j	Les théories en ethnologie
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2023	3	H 1 j	Anthropologie économique
	ANT	2026	3	A 1 js	Anthropologie politique
	ANT	3044	3	A 1 j	Anthropologie et développement
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
	DMO	1950	3	A 1 j	Démographie sociale
+	DMO	2700	3	A 1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3	A 1 j	Démographie du Tiers-Monde
	DMO	3420	3	H 1 j	Migrations
+	DMO	3450	3	H 1 js	Économie et population
	GEO	1212	3	A 1 j	L'organisation spatiale
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A 1 j	Géographie et environnement
	GEO	2212	3	H 1 j	Géographie du développement
	GEO	2222	3	A 1 j	Géographie des activités économiques
+	GEO	3232	3	H 1 j	Géographie politique
	GEO	3322	3	A 1 j	Géographie de la santé et environnement
	GEO	3472	3	H 1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie
	SOL	3201	3	A 1 j	Sociologie du développement
	URB	1112	3	AH 1	Urbanisation dans le monde
	URB	2323	3	AH 1	Collectivités viables et urbanisme
	URB	2341	3	AH 1	Villes, régions et mondialisation
	URB	3312	3	AH 1	Théories et pratiques de planification

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT	3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT	3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT	3013	3	H 1 j	Droit de l'Union européenne
DRT	3102	3	AHE1 j	Institutions internationales
DRT	3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT	3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT	3108	3	AH 1	Droit international de l'environnement
DRT	3109	3	A 1 j	Droit international des conflits
DRT	3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
	ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
	HEC	3058	3	AH 1 j	Présentation de l'information comptable

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

	HST	1043	3	A 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1052	3	H 1 j	Histoire du Canada depuis 1850
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
+	HST	2023	3	H 1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2212	3	H 1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2262	3	A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2267	3	H 1 s	Histoire de la France contemporaine
	HST	2275	3	H 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	HST	2284	3	A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
	HST	2352	3	A 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
	HST	2361	3	A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST	2441	3	H 1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
	HST	2522	3	A 1 j	Sciences et conflits internationaux
	HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
	HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
	HST	2623	3	A 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2625	3	H 1 j	Histoire du Japon contemporain
	HST	2820	3	H 1 j	La mondialisation depuis 1850
	HST	2835	3	A 1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2860	3	H 1 j	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2890	3	H 1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3256	3	A 1 j	La politique étrangère allemande
	HST	3257	3	H 1 j	Relations internationales : France

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

	PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
	POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2004	3	AH	1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
	POL	2110	3	AH	1 j	La France
	POL	2140	3	AH	1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH	1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH	1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2250	3	AH	1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
	POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
	POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
	POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
	POL	2510	3	AH	1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH	1 j	Économie politique internationale
	POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
	POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
	POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
+	POL	2806	3	AH	1 j	Théories des relations internationales
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
	POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
	POL	3004	3	AH	1 j	Contrôle des armements
	POL	3005	3	AH	1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
	POL	3220	3	AH	1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3280	3	AH	1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3321	3	AH	1 j	Administration publique comparée
	POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
	POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
+	POL	3600	3	AH	1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH	1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH	1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique
	POL	3830	3	AHE	1 j	Développement et politique au Mexique
	POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE	1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH	1 j	La coopération internationale
	POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Segment 71 Propre à l'orientation Droit

Bloc 71 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Droit

Ce bloc comporte les cours du bloc 70B de l'orientation Développement international

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70C de l'orientation Développement international

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

Ce bloc comporte les cours du bloc 70D de l'orientation Développement international

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 70E de l'orientation Développement international

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

Ce bloc comporte les cours du bloc 70A de l'orientation Développement international

Segment 72 Propre à l'orientation Économie-Administration

Bloc 72 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Économie-Administration

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70C de l'orientation Développement international

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

Ce bloc comporte les cours du bloc 70B de l'orientation Développement international

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

Ce bloc comporte les cours du bloc 70D de l'orientation Développement international

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 70E de l'orientation Développement international

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

Ce bloc comporte les cours du bloc 70A de l'orientation Développement international

Segment 73 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 73 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Histoire

Ce bloc comporte les cours du bloc 70D de l'orientation Développement international

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70B de l'orientation Développement international

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70C de l'orientation Développement international

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Science politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 70E de l'orientation Développement international

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

Ce bloc comporte les cours du bloc 70A de l'orientation Développement international

Segment 74 Propre à l'orientation Science politique

Bloc 74 A *option* *minimum 21 cr., maximum 27 cr.*

Science politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 70E de l'orientation Développement international

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70B de l'orientation Développement international

Bloc 74 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie-Administration

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70C de l'orientation Développement international

Bloc 74 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

Ce bloc comporte les cours du bloc 70D de l'orientation Développement international

Bloc 74 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Développement international

Ce bloc comporte les cours du bloc 70A de l'orientation Développement international

Études italiennes

1-110-2-0 Majeur (2 ans)
1-110-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Guy Lanoue (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-110-2-0 Version 07

Majeur en études italiennes

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 51 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

Civilisation

	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2195	3	A	1	Société et culture en Italie

Bloc 72 B *option* *minimum 15 cr., maximum 24 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH	1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6	AHE	1 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	2030	3	H	1 j	Stylistique et composition italiennes
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
+	ITL	2070	3	AH	1 j	Grammaire avancée 2
	ITL	3002	3	AH	1 js	Version
	ITL	3020	3	AH	1 j	Langue et culture en Italie

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Littérature

ITL	1141	3	H	1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A	1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2120	3	H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2150	3	H	1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL	3075	3	AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

L'Italie dans la Méditerranée

ANT	3861	3	A	1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
ANT	3867	3	H	1 j	Aire culturelle : Italie
ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	2880	3	AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 72 E *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Les arts

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2062	3	H	1 j	Le design moderne
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise
MUL	1104	3	AH	1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH	1	Histoire de la musique 3
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Programme 1-110-4-0 Version 07

Mineur en études italiennes

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *3 cr.*

Civilisation

	ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH 1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6	AHE1 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé
	ITL	2030	3	H 1 j	Stylistique et composition italiennes
	ITL	2040	3	HE 1 j	Italien parlé

Bloc 72 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Lettres

ANT	3876	3	A 1 j	Aire culturelle : Caucase
HAR	1090	3	A 1 j	La Renaissance à Florence
HAR	2090	3	H 1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H 1 j	Une ville : Venise
HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2284	3	A 1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
ITL	1141	3	H 1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A 1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2120	3	H 1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2150	3	H 1 s	La poésie italienne du XXe siècle
ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945
ITL	2195	3	A 1	Société et culture en Italie
ITL	2880	3	AHE1 js	L'Italie méditerranéenne

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Disciplines connexes

HGL	1031	3	H 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
LCO	1008	3	A 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2011	3	H 1 js	Études comparatives des récits
LCO	2040	3	H 1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
LCO	3010	3	H 1 js	Théories de la littérature
LNG	2340	3	A 1 j	Langues secondes

Études latino-américaines

1-092-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Programme 1-092-4-0 Version 02

Mineur en études latino-américaines

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix. Les étudiants qui auraient déjà une bonne connaissance de la langue espagnole ou de la langue portugaise pourront, avec l'accord du responsable, remplacer les crédits du bloc 70 D par autant de crédits choisis parmi les cours d'autres blocs.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

LAA	1101	3	AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Aires culturelles

+	ANT	3858	3	H 1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Aire culturelle méso-américaine

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Histoire

ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Économie et société

ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
+	PTG	1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH 1 js	Portugais avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Histoire et développement

HST	2351	3	A 1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	A 1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
POL	3830	3	AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts, cultures et littératures

+	ANT	2220	3	H 1 j	Préhistoire de l'Amérique (éléments)
	ANT	3881	3	E 1 j	Aire : Méso-Amérique précolombienne
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	A 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A 1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
+	ESP	3311	3	H 1 j	Littérature de la Conquête
+	ESP	3312	3	H 1 j	Littérature de l'Indépendance
+	ESP	3324	3	A 1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3326	3	AH 1 j	Narration et théâtre hispano-américains
+	ESP	3355	3	A 1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3550	3	H 1 j	L'espagnol d'Amérique
	HAR	1500	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2201	3	A 1 j	Architectures amérindiennes
	PTG	1220	3	H 1 s	Introduction à la culture brésilienne

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Croissance et développement

	ANT	3044	3	A 1 j	Anthropologie et développement
	DMO	1950	3	A 1 j	Démographie sociale
	GEO	2212	3	H 1 j	Géographie du développement
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	SOL	3201	3	A 1 j	Sociologie du développement

Études médiévales

1-150-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Thomas Wien (514) 343-7642
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	

* Ce mineur ne peut être fait en une seule année.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée.

Programme 1-150-4-0 Version 04

Mineur en études médiévales

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 15 à option et 0 au choix. Ce mineur ne peut être fait en une seule année. L'acquisition d'une troisième langue est fortement recommandée. Les cours HST de niveau 3000 ont comme préalable HST 1032.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

+	ETM	2200	3	A 1 j	Latin médiéval 1
	HST	1032	3	H 1 j	Histoire du Moyen Âge
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A 1 j	Latin intermédiaire

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Compléments de base

	ETM	2102	3	A 1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	2201	3	H 1 j	Latin médiéval 2
+	ETM	3200	3	H 1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
+	ETM	3202	3	H 1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	2001	3	H 1 s	Paléographie
	LNG	1050	3	A 1 j	Ancien et moyen français

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

	ETM	2006	3	AH 1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	ETM	2008	3	A 1 j	Archéologie médiévale
	HST	2125	3	A 1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H 1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A 1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A 1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	3108	3	H 1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3127	3	H 1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	A 1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3	H 1 j	L'art roman
	HAR	2070	3	A 1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3	H 1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	LNG	1120	3	A 1 j	Histoire de la langue française
	LNG	2225	3	A 1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2231	3	A 1 j	History of the English Language
+	LNG	2650	3	A 1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A 1 j	Philologie occitane
+	LNG	3240	3	H 1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	H 1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littératures

	ALL	2350	3	H 1 j	Moyen Âge, Réforme, Baroque
	ANG	2102	3	H 1 j	Chaucer
+	ESP	3212	3	A 1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A 1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	1300	3	A 1 j	Humanismes
	FRA	2100	3	A 1 j	Littérature médiévale
	FRA	2101	3	H 1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	3878	3	H 1 js	Question de roman

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et théologie

	ETM	2001	3	AH 1 j	Introduction à la pensée médiévale
	PHI	1860	3	H 1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	PHI	2865	3	A 1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
	THS	1000	3	AHE1 js	Histoire du christianisme

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours spéciaux

+	ETM	3302	3	AHE1 j	Lectures dirigées
	ETM	3303	3	AH 1 j	Sujet spécial

Études néo-helléniques

1-130-5-0 Certificat (1 an)

(Programme offert conjointement avec les universités Concordia et McGill)

Information sur le programme

Jacques Bouchard (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Programme 1-130-5-0 Version 00

Certificat en études néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Il intègre des cours offerts à l'Université McGill et à l'Université Concordia.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langue

	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	MCG	2300	6	A	2 j	Introductory Modern Greek (anglais)
	MCG	3310	3	A	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)
	MCG	3350	3	H	1 j	Intermediate Modern Greek (anglais)

Bloc 72 B option minimum 15 cr., maximum 27 cr.

Lettres et civilisation

	CON	3160	3	A	1 j	History : The Byzantine Empire, 602-1056
	CON	3180	3	H	1 j	History : he Byzantine Empire, 1056-1453
	GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
	GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
+	GRM	3000	3	AH	1 js	Programme de lecture
	GRM	3005	3	A	1 s	Prose néo-hellénique
	GRM	3006	3	H	1 s	Poésie néo-hellénique
	GRM	3100	3	A	1 s	Traduction littéraire grec-français
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
	HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
	HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	MCG	3320	3	A	1 j	The Modern Greek Novel (grec)
	MCG	3330	3	A	1 j	Modern Greek Poetry (grec)

Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît déjà la langue grecque moderne doit remplacer les 12 crédits des cours GRM 1010, 2020 et 2030, en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 72 B.

Études québécoises

1-375-4-0 Mineur (1 an)

(Programme relevant du Département d'histoire)

Information sur le programme

Jacques Rouillard (514) 343-6254
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-375-4-0 Version 01

Mineur en études québécoises

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 6 cr.

	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
+	QCF	3100	3	H	1 j	Travail dirigé sur le Québec

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences et sciences humaines

	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GLG	1980	3	A	1 j	Patrimoine géologique du Québec
	HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2426	3	E	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
	HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
	HST	2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2447	3	H	1 j	Histoire du catholicisme québécois
	HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2552	3	H	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
	HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	SRL	1020	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Discipline de sciences sociales

	ANT	3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones de l'Est canadien
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2100	3	H	1 j	Population canadienne
	ECN	1800	3	AE	1 j	Économies nord-américaines
	POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1020G	3	AHE1	s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
	POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3350	3	AH	1 j	Relations intergouvernementales : Canada
	POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
	POL	3721	3	AH	1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
	PPL	2015	3	AHE1	js	Politiques et modèles d'intégration
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	H	1 j	Sociologie du Québec
	SOL	1970G	3	AHE1	s	Sociologie du Québec
	SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
	URB	1111	3	AH	1	Le Québec urbain
	URB	2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Discipline d'arts et lettres

	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1401	3	A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1950	3	H 1 js	Écrivains anglophones du Québec
	ARC	2530D	3	H 1	Montréal en évolution
	CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
	FRA	1602	3	A 1 j	Classiques de la poésie québécoise
	FRA	1603	3	H 1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1604	3	E 1 j	Introduction à la littérature québécoise
	FRA	1700D	3	AH 1	La littérature québécoise depuis 1960
	FRA	2205	3	A 1 j	Littérature de Nouvelle-France
	FRA	2604	3	A 1 j	Nouvelle et conte québécois
	FRA	2606	3	A 1 j	L'essai québécois
	FRA	2608	3	A 1 j	Poésie québécoise 1
	FRA	2609	3	H 1 j	Poésie québécoise 2
	FRA	2610	3	A 1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
	FRA	2611	3	AE 1 j	Roman québécois 1
	FRA	2612	3	H 1 j	Roman québécois 2
	FRA	2614	3	H 1 j	Théâtre québécois
	FRA	2615	3	H 1 j	Questions de littérature québécoise
	FRA	2616	3	A 1 j	Québec et francophonies
	FRA	3822	3	A 1 j	Auteur québécois 1
	FRA	3861	3	A 1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
	HAR	2115	3	H 1 j	Arts anciens au Québec
	HAR	2195	3	A 1 j	Art moderne au Québec
	HAR	3500	3	H 1 j	Les arts visuels au Canada
	LNG	1126	3	A 1 j	Histoire du français en Amérique
	LNG	1150	3	A 1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	2100	3	H 1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A 1 j	Questions de bilinguisme
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	QCF	1960	3	E 1 j	Culture et société, Québec contemporain

Géographie

1-155-1-0 Baccalauréat spécialisé en géographie environnementale (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Environnement physique, l'orientation Environnement humain

1-155-2-0 Majeur (2 ans)
1-155-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le géographe étudie les relations entre l'être humain et l'environnement. Par ses aptitudes à observer, décrire et analyser les systèmes humains et naturels, ainsi que par sa maîtrise d'outils tels les systèmes d'information géographique et l'imagerie satellite, ce professionnel contribue à solutionner les problèmes géographiques contemporains, notamment ceux liés à l'environnement, à la gestion des ressources, à l'évolution des métropoles, à la mondialisation et au développement. Proche du terrain, il est souvent appelé à voyager. Il agira comme analyste, conseiller, chercheur ou formateur auprès des gouvernements, des organismes internationaux, des entreprises privées et de l'industrie.

Information sur le programme

DanielleMarceau (514) 343-8067
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-155-1-0 Version 16

Baccalauréat en géographie environnementale

L'orientation Environnement physique comprend les segments 01 et 81, avec 33 crédits obligatoires, 51 à option et 6 au choix. L'orientation Environnement humain comprend les segments 01 et 82, avec 33 crédits obligatoires, 51 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3	A 1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1122	3	H 1 j	Les équilibres zonaux
	GEO	1212	3	A 1 j	L'organisation spatiale
	GEO	1222	3	H 1 j	Le système monde
	GEO	1412	3	H 1 js	Le Québec
	GEO	1512	3	A 1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3	H 1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3	H 1 js	Cartographie
	GEO	1542	3	A 1 js	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 01 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Environnement

	GEO	1312	3	A 1 j	Géographie et environnement
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion des ressources
+	GEO	3312	3	H 1 j	Études d'impacts
	GEO	3322	3	A 1 j	Géographie de la santé et environnement

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Techniques

+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique
	GEO	3022	3	AHE1	Stage pratique

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

+	GEO	3512	3	A 2 j	Recherche en géographie humaine
+	GEO	3522	3	A 2 j	Recherche en géographie physique

Segment 81 Propre à l'orientation Environnement physique

Bloc 81 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3 H	1 js	Climatologie
	GEO	3112	3 A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3122	3 A	1 js	Pédologie
+	GEO	3132	3 H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO	3142	3 H	1 j	Hydrologie

Bloc 81 B *obligatoire* *6 cr.*

Terrains

	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
+	GEO	3182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 2

Bloc 81 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 j	Géographie du développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 A	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO	3212	3 H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO	3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3232	3 H	1 j	Géographie politique

Bloc 81 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional
	GEO	3472	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 81 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 11 cr.*

Complément de formation

	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2306	3 A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2855	3 A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
	CHM	1963	3 AH	1 j	Chimie générale
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 82 Propre à l'orientation Environnement humain

Bloc 82 A *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 j	Géographie du développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 A	1 j	Géographie sociale et des populations
+	GEO	3212	3 H	1 j	Grandes régions métropolitaines
+	GEO	3222	3 A	1 j	Transport et réseaux géographiques
+	GEO	3232	3 H	1 j	Géographie politique

Bloc 82 B *obligatoire* *6 cr.*

Terrains

	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1
+	GEO	3282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 2

Bloc 82 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3 H	1 js	Climatologie
	GEO	3112	3 A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3122	3 A	1 js	Pédologie
+	GEO	3132	3 H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
+	GEO	3142	3 H	1 j	Hydrologie

Bloc 82 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional
	GEO	3472	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 82 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

Complément de formation

	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3 AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
	COM	1300	3 A	1 js	Théories de la communication
	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1600	3 AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
	IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	POL	1951	3 AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1954	3 AH	1 js	Politique internationale
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement
	URB	2071	3 AH	1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-155-2-0 Version 09

Majeur en géographie

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle GEO.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *24 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1122	3 H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO	1212	3 A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

Bloc 80 B *obligatoire* *6 cr.*

Environnement

	GEO	1312	3 A	1 j	Géographie et environnement
+	GEO	2312	3 H	1 j	Gestion des ressources

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Technique et géographie quantitative

+	GEO	1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
+	GEO	2512	3 A	1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3 H	1 js	Télédétection numérique

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Environnement physique

	GEO	2112	3 A	1 j	Phytogéographie
	GEO	2122	3 H	1 js	Climatologie
	GEO	2182	3 A	1 j	Terrain en environnement physique 1
	GEO	3112	3 A	1 js	Géomorphologie

Bloc 80 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Environnement humain

	GEO	2212	3 H	1 j	Géographie du développement
	GEO	2222	3 A	1 j	Géographie des activités économiques
	GEO	2232	3 A	1 j	Géographie sociale et des populations
	GEO	2282	3 A	1 j	Terrain en environnement humain 1

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Géographie régionale

	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional
	GEO	3472	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 80 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Complément de formation

	BIO	1803	3 AH	1 js	Écologie générale
	CHM	1963	3 AH	1 j	Chimie générale
	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3 AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3 AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3 AH	1 js	Géologie générale
	PHY	1990	3 H	1 j	Physique et géographie
	SOL	1952	3 A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques

Programme 1-155-4-0 Version 05

Mineur en géographie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *15 cr.*

Fondements

	GEO	1112	3 A	1 j	Le géosystème planétaire
	GEO	1122	3 H	1 j	Les équilibres zonaux
	GEO	1212	3 A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO	1222	3 H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3 A	1 j	Géographie et environnement

Bloc 80 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Géographie régionale

	GEO	1412	3 H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3 A	1 j	Le Canada
	GEO	3412	3 A	1 js	La Chine
	GEO	3422	3 A	1 j	Le Japon
	GEO	3432	3 H	1 j	Le Pacifique
	GEO	3442	3 A	1 js	L'Asie du Sud-Est
	GEO	3452	3 H	1 j	L'Europe
	GEO	3462	3 A	1 js	Thème régional
	GEO	3472	3 H	1 j	Agricultures et paysanneries d'Asie

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Techniques

	GEO	1512	3 A	1 js	Géographie quantitative 1
+	GEO	1522	3 H	1 js	Géographie quantitative 2
	GEO	1532	3 H	1 js	Cartographie
	GEO	1542	3 A	1 js	Photo-interprétation et télédétection

Gestion de l'information numérique

1-053-5-0 Certificat (minimum 1 an)

Information sur le programme

Diane Mayer (514) 343-6044
ou courriel : ebsiinfo@ebsi.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓		✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-053-5-0 Version 00

Certificat en gestion de l'information numérique

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

+	INU	1001	3	AH	1 s	Introduction à l'information numérique
+	INU	1010	3	A	1 s	Création de l'information numérique
+	INU	1020	3	A	1 s	Organisation de l'information numérique
+	INU	1030	3	H	1 s	Préservation de l'information numérique
+	INU	1040	3	A	1 s	Recherche de l'information numérique
+	INU	1050	3	H	1 s	Diffusion d'information numérique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 10 cr.*

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1053	3	A	1 s	Évaluation des archives
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	COM	1560	3	AH	1 j	Communication informatisée 1
	COM	2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
+	INU	1011	3	AHE1	s	Documents structurés
+	INU	1051	3	H	1 s	Information et sites Web
+	INU	3000	3	H	1 s	Projet d'intégration

Histoire

1-165-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-165-2-0 Majeur (2 ans)
1-165-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les habiletés acquises pendant des études en histoire rendent les diplômés aptes à occuper un large éventail d'emplois. Leurs connaissances historiques peuvent les orienter vers l'archivistique ou la muséologie. Les capacités d'analyse, de communication écrite et l'esprit critique qu'ils auront développés leur permettent d'envisager une carrière comme documentaliste, recherchiste, journaliste, scripteur, relationniste, attaché de presse, diplomate. La fonction publique, l'entreprise privée, les agences de tourisme, les industries culturelles s'intéressant à la mise en valeur du patrimoine, à la création de produits multimédias requièrent les services d'historiens.

Information sur le programme

Thomas Wien (514) 343-7642
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-165-1-0 Version 10

Baccalauréat en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix. Les étudiants doivent prendre au minimum 15 crédits de cours de niveau 3000. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

	HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1032	3	H	1 j	Histoire du Moyen Âge
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1042	3	H	1 j	L'Europe contemporaine
	HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1051	3	A	1 j	Histoire du Canada jusqu'en 1850
	HST	1052	3	H	1 j	Histoire du Canada depuis 1850
+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
	HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
	DMO	2970	3	H	1 j	Introduction à la démographie historique
+	ETM	3202	3	H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2005	3	A	1 j	Méthodes de recherche en antiquité
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
	HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
	HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
	HST	2007	3	A	1 j	Histoire et multimédia
	HST	2013	3	H	1 j	Histoire et muséologie

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

	HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
	HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
	HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
	HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
	HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
	HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge
	HST	2890	3	H	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
	HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
	HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
	HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
	HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
	HST	3130	3	A	1 j	Culture et société au Moyen Âge
	HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
	HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 39 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

	HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
	HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans

HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	H	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Genre, État et Nation en Occident
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	H	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	E	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	H	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 j	Médecine, santé et société en Europe
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 39 cr.

Profil Québec, Canada et les Amériques

HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	A	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	E	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3	A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3	H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	H	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3	H	1 j	Santé et médecine au Canada
HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Genre, État et Nation en Occident
HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	H	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2890	3	H	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3440	3	A	1 j	Vivre l'exclusion au Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 71 N option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Tutorat

HST	3700	3	AHE1	j	Lectures dirigées
HST	3710	3	AHE1	j	Stage et activités professionnelles
HST	3720	3	AHE1	j	Recherche en archives
HST	3741	3	E	1 j	Voyage d'études

Bloc 71 O option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Disciplines connexes

	ANT	1018	3	H	1 js	Étude des systèmes de parenté
	ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	COM	2550	3	AH	1 j	Éditique
	CRI	1001	3	AH	1 j	Perspectives historiques en criminologie
	DMO	1010	3	A	1 j	Problèmes de population contemporains
+	DMO	2700	3	A	1 js	Histoire de la population
	ECN	1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO	1312	3	A	1 j	Géographie et environnement
	GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
	GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
	HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H	1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	IFT	1870	3	AHE1	s	Initiation : programmation Java
	IFT	1931	3	AHE1	s	Initiation aux bases de données
+	IFT	2720	3	AHE1	s	Introduction au multimédia
+	INU	1051	3	H	1 s	Information et sites Web
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
	POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
	POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
	SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	SOL	1970	3	H	1 j	Sociologie du Québec
	SRL	1000	3	AHE1	js	Introduction au phénomène religieux
	URB	2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-165-2-0 Version 11

Majeur en histoire

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 30 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 27 cr.

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du B. A. spécialisé

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Cours d'introduction complémentaires

Ce bloc comporte les cours du bloc 71B du B. A. spécialisé

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

Ce bloc comporte les cours du bloc 71C du B. A. spécialisé

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Antiquité - Moyen Âge

Ce bloc comporte les cours de niveaux 1000 et 2000 du bloc 71D du B. A. spécialisé

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Europe moderne et contemporaine

Ce bloc comporte les cours de niveaux 1000 et 2000 du bloc 71E du B. A. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 18 cr.*

Profil Québec, Canada et les Amériques

Ce bloc comporte les cours de niveaux 1000 et 2000 du bloc 71F du B. A. spécialisé

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

Ce bloc comporte les cours du bloc 71G du B. A. spécialisé

Bloc 71 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques

HST	3105	3	H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3	H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3	A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3127	3	H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST	3130	3	A	1 j	Culture et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3207	3	H	1 j	La Révolution française et l'Empire
HST	3220	3	H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3	A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3	H	1 j	Relations internationales : France
HST	3352	3	H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3	H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3	H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis
HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3	H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3	H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3440	3	A	1 j	Vivre l'exclusion au Canada, XIXe siècle
HST	3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3	A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3	A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3562	3	H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3	A	1 j	Médecine, santé et société en Europe
HST	3593	3	A	1 j	Médecine, santé et société au Québec
HST	3600	3	A	1 j	Colloque d'histoire comparée
HST	3611	3	H	1 j	Problèmes d'histoire

Programme 1-165-4-0 Version 05

Mineur en histoire

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HST.

Segment 75

Bloc 75 A *option* *minimum 9 cr., maximum 24 cr.*

Méthodologie et synthèse

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	1046	3	A	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est classique
HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Antiquité - Moyen Âge - Renaissance

HST	2108	3	H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3	H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3	H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2111	3	H	1 j	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes
HST	2113	3	H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3	A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3	H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3	A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	2128	3	A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
HST	2256	3	A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3	H	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3	H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3	AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3	H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3	H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3	A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3	A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3	A	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Canada - Québec

HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3	HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3	E	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3	H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3	H	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3	A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Histoire des sciences

HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2552	3	H	1 j	Santé et médecine au Canada

Bloc 75 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ouverture sur l'Orient

HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution

HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
HST	2626	3	H	1 j	Impérialismes et sociétés est-asiatiques

Bloc 75 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours transversaux

HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Genre, État et Nation en Occident
HST	2835	3	A	1 j	Amérique du Nord, histoire comparée
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution
HST	2850	3	H	1 j	La culture bourgeoise au XIXe siècle
HST	2860	3	H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
HST	2870	3	A	1 j	Penser la ville aux XIXe et XXe siècles
HST	2880	3	E	1 j	Histoire des femmes en Europe
HST	2890	3	H	1 j	Voyages et altérité, XIIIe-XXe siècle

Histoire de l'art

1-170-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-170-2-0 Majeur (2 ans)
1-170-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Les principales fonctions de l'historien de l'art qui travaille dans un musée sont la conservation des œuvres, la recherche liée à l'organisation des expositions, l'éducation des adultes et des enfants. Il peut aussi œuvrer dans les services de traduction et de publication ou à la bibliothèque, à condition d'avoir en plus une formation spécialisée. La gestion des biens culturels, la critique d'art et les galeries d'art sont d'autres débouchés pour le diplômé. Pour l'enseignement au niveau collégial, les études de 2e cycle (maîtrise) sont fortement recommandées et pour l'enseignement universitaire, des études de 3e cycle (doctorat) sont exigées.

Information sur le programme

Louise Vigneault (514) 343-6111 poste 3080
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-170-1-0 Version 08

Baccalauréat en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 57 à option et 9 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodologies

	HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
	HAR	1075	3	A	1 j	Initiation à la recherche
	HAR	2900	3	H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+	HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 73 B *obligatoire* *9 cr.*

Panorama

HAR	1140	3	H	1 j	Histoire de l'architecture : initiation
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques

HAR	2062	3	H	1 j	Le design moderne
HAR	2185	3	H	1 j	Histoire de la photographie
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HAR	3230	3	A	1 j	Les institutions de la vie artistique
HAR	3412	3	H	1 j	Histoire de l'art et anthropologie
HAR	3900	3	A	1 j	Les théories de l'art

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Moyen Âge

HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
HAR	2052	3	H	1 j	Art du premier millénaire
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	3080	3	H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Renaissance

HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1700	3	A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3	H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3	H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3420	3	H	1 j	Une ville : Venise

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2440	3	A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3	H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3	H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3	H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts des Amériques

HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2115	3	H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3	A	1 j	Art moderne au Québec
HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
HAR	2620	3	A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR	3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada

Bloc 73 H *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

XIXe siècle

	HAR	1130	3	A 1 j	L'école impressionniste
	HAR	2165	3	H 1 j	Après l'impressionnisme
	HAR	2252	3	A 1 j	Prémisses de la modernité artistique
	HAR	2612	3	A 1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
	HAR	3040	3	H 1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3	A 1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

XXe siècle

	HAR	1612	3	A 1 j	Le phénomène des avant-gardes
	HAR	1650	3	A 1 j	Le surréalisme
	HAR	2182	3	H 1 j	La peinture moderne aux États-Unis
	HAR	2500	3	H 1 j	La sculpture au XXe siècle
	HAR	2850	3	A 1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
	HAR	2960	3	A 1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HAR	3220	3	H 1 j	L'art actuel
	HAR	3612	3	H 1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 73 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Arts plastiques et études cinématographiques

	ARP	1010	3	A 1 js	Dessin 1
	ARP	1022	3	A 1 js	Les arts de la couleur 1
	ARP	1800	3	AH 1 j	Techniques et procédés picturaux
	CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1045	3	AHE1 s	Cinéma québécois
	CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	2021	3	H 1 js	Courants du cinéma contemporain
	CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
	CIN	3035	3	H 1 j	Théories du cinéma

Bloc 73 K *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Arts antiques et orientaux

	HAR	2085	3	A 1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
	HAR	2235	3	A 1 j	Histoire de l'art antique
	HGL	1011	3	H 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
	HGL	2030	3	AH 1 j	Archéologie de la préhistoire égéenne
	HGL	2031	3	AH 1 j	La Grèce archaïque et classique
	HGL	2060	3	A 1 j	Archéologie : Étrurie et monde italique
	HGL	2061	3	A 1 j	Archéologie : République et Haut Empire
	HGL	2062	3	H 1 j	Archéologie : Le Bas Empire
	HGL	2070	3	H 1 j	Architecture romaine

Bloc 73 L *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Art et musée

	HAR	2240	3	A 1 j	Introduction au musée d'art
	HAR	2260	3	A 1 j	Histoire des collections
	HAR	2400	3	H 1 j	Histoire de la gravure
	HAR	3330	3	A 1 j	Introduction aux arts décoratifs
	HAR	3340	3	A 1 j	L'exposition d'art
+	HAR	3360	3	AH 1 j	Travaux pratiques

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2624	3	A 1 j	Langages et systèmes symboliques
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
	ESP	1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	ETM	2008	3	A 1 j	Archéologie médiévale
	ETM	2102	3	A 1 j	Les institutions médiévales
	FRA	1302	3	A 1 j	Modernités
	FRA	1702	3	A 1 j	Histoire du théâtre en Occident 1
	FRA	1703	3	H 1 j	Histoire du théâtre en Occident 2
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	FRA	3019	3	H 1 j	Littérature et psychanalyse
	FRA	3025	3	H 1 j	La littérature et les autres arts
	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
	HGL	1021	3	A 1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
	HGL	1031	3	H 1 j	Mythe et religion dans le monde romain
	HST	1932	3	H 1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2013	3	H 1 j	Histoire et muséologie
	ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
	ITL	1951H	6	AHE1 js	Italien élémentaire
	LAT	1111	3	AE 1 s	Initiation à la langue latine 1
	LCO	1000	3	A 1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2300	3	H 1 j	Pratiques culturelles
	LNG	1090	3	H 1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	LNG	2011	3	H 1 j	Courants théoriques en linguistique
	PHI	1005	3	A 1 j	Logique 1
	PHI	1255	3	H 1 j	Introduction à la philosophie de l'art
	PHI	1600	3	H 1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3	A 1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2320	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PHI	2580	3	A 1 j	Philosophie de l'histoire
	PHI	2820	3	H 1 j	Philosophie hellénistique
	SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
	URB	2071	3	AH 1	Histoire de l'urbanisme

Programme 1-170-2-0 Version 06

Majeur en histoire de l'art

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. La structure du programme comprend des cours de trois niveaux croissants de difficulté indiqués par le premier chiffre du sigle : 1000 (1re année), 2000 (2e année) et 3000 (3e année). Il est fortement recommandé de prendre les cours dans cet ordre. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodologies

Ce bloc comporte les cours du bloc 73A du B. A. spécialisé

Bloc 72 B *obligatoire* *9 cr.*

Panorama

Ce bloc comporte les cours du bloc 73B du B. A. spécialisé

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Cours thématiques

	HAR	2062	3	H 1 j	Le design moderne
	HAR	2185	3	H 1 j	Histoire de la photographie
	HAR	2240	3	A 1 j	Introduction au musée d'art
	HAR	2260	3	A 1 j	Histoire des collections
	HAR	2400	3	H 1 j	Histoire de la gravure
	HAR	2750	3	A 1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HAR	3230	3	A 1 j	Les institutions de la vie artistique
	HAR	3330	3	A 1 j	Introduction aux arts décoratifs
	HAR	3412	3	H 1 j	Histoire de l'art et anthropologie
	HAR	3900	3	A 1 j	Les théories de l'art

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Moyen Âge

Ce bloc comporte les cours du bloc 73D du B. A. spécialisé

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Renaissance

Ce bloc comporte les cours du bloc 73E du B. A. spécialisé

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

Ce bloc comporte les cours du bloc 73F du B. A. spécialisé

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
XIXe siècle
Ce bloc comporte les cours du bloc 73G du B. A. spécialisé

Bloc 72 H *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
XXe siècle
Ce bloc comporte les cours du bloc 73H du B. A. spécialisé

Bloc 72 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts des Amériques
Ce bloc comporte les cours du bloc 73I du B. A. spécialisé

Bloc 72 J *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts antiques et orientaux
Ce bloc comporte les cours du bloc 73J du B. A. spécialisé

Bloc 72 K *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Arts plastiques et études cinématographiques
Ce bloc comporte les cours du bloc 73K du B. A. spécialisé

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 73Y du B. A. spécialisé

Programme 1-170-4-0 Version 05

Mineur en histoire de l'art

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle HAR.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Méthodologies
Ce bloc comporte les cours du bloc 73A du B. A. spécialisé

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*
Panorama
Ce bloc comporte les cours du bloc 73B du B. A. spécialisé

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Moyen Âge
Ce bloc comporte les cours du bloc 73D du B. A. spécialisé

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Renaissance
Ce bloc comporte les cours du bloc 73E du B. A. spécialisé

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XVIIe - XVIIIe siècles
Ce bloc comporte les cours du bloc 73F du B. A. spécialisé

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
Arts des Amériques
Ce bloc comporte les cours du bloc 73G du B. A. spécialisé

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XIXe siècle
Ce bloc comporte les cours du bloc 73H du B. A. spécialisé

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
XXe siècle
Ce bloc comporte les cours du bloc 73I du B. A. spécialisé

Informatique

1-175-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
Programme offert avec trois orientations : l'orientation Informatique, l'orientation Recherche opérationnelle, l'orientation Génie logiciel

1-175-2-0 Majeur (2 ans)
1-175-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

L'informatique, c'est la mise en œuvre de méthodes scientifiques pour traiter l'information au moyen d'ordinateurs dans les domaines de la gestion des entreprises et des échanges financiers, du contrôle des robots dans les usines, de la synthèse des images pour le cinéma et la télévision, de la reconnaissance de formes sur des images satellites ou médicales, etc. La recherche opérationnelle est au carrefour de l'informatique, des mathématiques appliquées, de la gestion et du génie industriel. Elle fournit les bases rationnelles pour la prise de décision dans des contextes qui comprennent de grands ensembles de données, par exemple : comment améliorer l'efficacité d'une société tout en diminuant ses coûts de production ?

Information sur le programme

Michel Boyer (514) 343-7220
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit
– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit
– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec, y compris le DEC en techniques de l'informatique, ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de

cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La capacité d'accueil englobant les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- Quatre modules en informatique sont offerts par la Faculté des arts et des sciences et deux autres sont offerts conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente (voir à l'index sous « Informatique » ou sous « Sciences pures et appliquées »).

Programme 1-175-1-0 Version 19

Baccalauréat en informatique

L'orientation Informatique comprend les segments 02 et 75, avec 60 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix. L'orientation Recherche opérationnelle comprend les segments 02 et 76, avec 64 crédits obligatoires, 20 à option et 6 au choix. L'orientation Génie logiciel comprend les segments 02 et 77, avec 76 crédits obligatoires, 14 à option et 0 au choix. Les trois orientations offrent des stages d'insertion en milieu de travail. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 02 Commun aux trois orientations

Bloc 02 A *obligatoire* *16 cr.*

Programmation et algorithmique

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 02 B *obligatoire* *16 cr.*

Matériel et génie

	IFT	1214	4	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1226	4	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2240	4	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH 1 j	Génie logiciel

Bloc 02 C *obligatoire* *8 cr.*

Théorie

+	IFT	1063	4	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 02 D *obligatoire* *12 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Informatique

Bloc 75 A *obligatoire* *8 cr.*

Approfondissement en théorie

+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique

Bloc 75 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3901	4	A 1 j	Analyse et conception des logiciels

Bloc 75 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments

+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3290	4	H 1 j	Bioinformatique
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3902	4	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3903	4	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	IFT	3904	4	H 1 j	Conception des interfaces usagers
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 D *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Techniques numériques

+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3052	4	AHE1 j	Stage d'informatique

Bloc 75 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management

	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 76 Propre à l'orientation Recherche opérationnelle

Bloc 76 A *obligatoire* *12 cr.*

Recherche opérationnelle

+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 76 B *option* *minimum 7 cr., maximum 11 cr.*

Recherche opérationnelle et statistique

+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 76 C *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Compléments

+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3290	4	H 1 j	Bioinformatique
+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3901	4	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3902	4	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3903	4	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques
+	IFT	3904	4	H 1 j	Conception des interfaces usagers
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2

Bloc 76 D *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3052	4	AHE1 j	Stage d'informatique

Bloc 76 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 77 Propre à l'orientation Génie logiciel

Bloc 77 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments en informatique

+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données

Bloc 77 B *obligatoire* *12 cr.*

Génie logiciel

+	IFT	3901	4	A 1 j	Analyse et conception des logiciels
+	IFT	3902	4	A 1 j	Développement, maintenance de logiciels
+	IFT	3903	4	H 1 j	Qualité du logiciel et métriques

Bloc 77 C *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Cours complémentaires

+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3060	4	H 1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3290	4	H 1 j	Bioinformatique
+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3904	4	H 1 j	Conception des interfaces usagers
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 77 D *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Projet et stage

+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3052	4	AHE1 j	Stage d'informatique

Bloc 77 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Programme 1-175-2-0 Version 10

Majeur en informatique

Ce programme totalise 28 crédits obligatoires, 29 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

Programmation et algorithmique

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données

Bloc 73 B *obligatoire* *8 cr.*

Matériel et génie

	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 C *obligatoire* *8 cr.*

Théorie

+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle

Bloc 73 D *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Compléments

+	IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A	1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE1	j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H	1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3290	4	H	1 j	Bioinformatique
+	IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A	1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques
+	IFT	3901	4	A	1 j	Analyse et conception des logiciels
+	MAT	3415	3	H	1 j	Analyse numérique 2
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 73 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
	ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	HEC	3015	3	AHE1	js	Management
	HEC	3017	3	AHE1	js	Comptabilité de gestion
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
	PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
	RED	2000	3	AHE1	js	Rédaction administrative
	REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles

Programme 1-175-4-0 Version 10

Mineur en informatique

Ce programme totalise 16 crédits obligatoires, 11 à option et 3 au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *16 cr.*

Programmation et matériel

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1

Bloc 73 B *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Domaines fondamentaux

+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel

Bloc 73 C *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Mathématiques

+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

En règle générale, ce mineur ne peut être complété en un an que si un équivalent de IFT 1010 est déjà réussi. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Informatique appliquée

1-175-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓*		✓

* Surtout

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

et

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Critères de sélection

– Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-175-5-0 Version 06

Certificat en informatique appliquée

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle IFT.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Langages de programmation

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1 s	Programmation avancée en Visual Basic

Bloc 72 B option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Compléments d'informatique

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+	IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
+	IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Bloc 72 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Administration des systèmes informatiques

+	IFT	2880	3	AH 1 s	Organisation des ordinateurs et systèmes
+	IFT	3820	3	E 1 s	Gestion de réseaux et protocoles
+	IFT	3830	3	H 1 s	Systèmes d'exploitation : administration
+	IFT	3880	3	H 1 s	Applications distribuées

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Multimédia

+	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1 s	Animation par ordinateur

Bloc 72 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Recherche opérationnelle

	IFT	1850	3	AH 1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2850	3	A 1 s	Optimisation appliquée
+	IFT	3855	3	A 1 s	Optimisation de réseaux
+	IFT	3870	3	H 1 s	Logistique
+	IFT	3875	3	A 1 s	Simulation

Intervention psychoéducative

1-215-5-1 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓			✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
et
– Avoir une expérience appropriée à ce programme
et
– Compléter le document « Supplément à la demande d'admission »*
et
– Être présentement en exercice professionnel ou avoir la possibilité d'intervenir dans un milieu pertinent au champ d'études.

* Le Registrariat transmet le document par courrier, aux candidats qui ont déposé une demande d'admission.

Remarque

Ce programme est normalement réparti sur cinq trimestres.

Programme 1-215-5-1 Version 05

Certificat en intervention psychoéducative

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix.

Segment 80

Bloc 80 A obligatoire 12 cr.

Initiation à la psychoéducation

	PSE	1070	3	A 1 s	Développement humain et socialisation
	PSE	1901	3	H 1 s	Champs d'étude en psychoéducation
+	PSE	2027	3	A 1 s	Action préventive et rééducative
+	PSE	3191	3	H 1 js	Synthèse de l'intervention

Bloc 80 B option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Fondements

	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	1109	3	H 1 j	Réseau des services à la jeunesse
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 80 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Intervention

+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention
+	PSE	3106	3	H 1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH 1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A 1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A 1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH 1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3122	3	A 1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3	A 1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3	AH 1 j	Prévention des troubles de l'attachement
	SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 80 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

ANT	1982	3	AHE1 js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	E 1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement

SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
SVS	2804	3	H 1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
TXM	1500	3	AHE1 js	Réadaptation des toxicomanes

Langue et civilisations anglaises

1-136-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Éric Savoy (514) 343-5660
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Programme 1-136-4-0 Version 02

Mineur en langue et civilisations anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 30 à option et 0 au choix. Avec l'approbation du conseiller pédagogique, l'étudiant qui connaît suffisamment bien la langue anglaise doit remplacer les 9 crédits du bloc 73A, en tout ou en partie selon le niveau atteint, par autant de crédits choisis parmi les cours des blocs 73B, 73C ou 73F.

Segment 73

Bloc 73 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue parlée

	ANG	1850	6 AHE1 js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3 AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3 AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3 AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1982	3 AHE1 j	English Pronunciation
+	ANG	2051	3 AHE1 js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3 AHE1 js	Anglais avancé 2
+	ANG	2053	3 AH 1 j	Advanced English Grammar

Bloc 73 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Lecture de l'anglais

	ANG	1969	3 AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3 AHE1 j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3 AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3 AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3 AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3 HE 1 js	Lecture de l'anglais 2

Bloc 73 C option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Langue écrite

	ANG	1111	3 AH 1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3 AH 1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3 AH 1 j	Composition and Literature 2
+	ANG	1113	3 AH 1 j	Composition and Literature 3
	ANG	1989	3 AH 1 j	Practical English Writing 1
	ANG	1989T	3 AH 1 j	Practical English Writing
+	ANG	1990	3 AH 1 j	Practical English Writing 2
+	ANG	1991	3 AH 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3 AH 1 j	Business Writing
+	ANG	1992	3 AH 1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3 A 1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3 A 1 j	Scientific Writing 2

Bloc 73 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Civilisations anglophones

	ANG	1021	3 H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3 H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3 A 1 j	Contemporary American Culture

Bloc 73 E option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Initiation à la littérature

	ANG	1001	3 A 1 j	Modern Poetry
	ANG	1002	3 H 1 j	Modern Fiction
	ANG	1320	3 A 1 j	Children's Literature in English
	ANG	1350	3 A 1 j	The Canadian Short Story
	ANG	1390	3 H 1 j	Twentieth Century Short Story
	ANG	1401	3 A 1 j	Quebec Writing in English
	ANG	1600	3 H 1 j	Detective Fiction
	ANG	1650	3 AH 1 j	Literature and the East
	ANG	1655	3 AH 1 j	Travel Literature in English
	ANG	1700	3 H 1 j	Literature and Film
	ANG	1750	3 A 1 j	Science Fiction and Fantasy
	ANG	1755	3 AH 1 j	Vampires in Film and Literature
	ANG	1900	3 AH 1 j	Introduction to English Fiction 1
	ANG	1901	3 AH 1 j	Introduction to English Fiction 2

Bloc 73 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Disciplines connexes

	GEO	2412	3 A 1 j	Le Canada
	HAR	2182	3 H 1 j	La peinture moderne aux États-Unis
	HAR	3500	3 H 1 j	Les arts visuels au Canada
	HST	1043	3 A 1 j	Histoire des États-Unis
	HST	1903	3 AE 1 j	Le Canada préindustriel
	HST	1905	3 H 1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST	2262	3 A 1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
	HST	2360	3 A 1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
	HST	2361	3 A 1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	POL	1953	3 AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL	2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions

Langue portugaise et cultures lusophones

1-091-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le Mineur en langue portugaise et cultures lusophones offre aux étudiants une bonne formation en langue portugaise (compréhension orale et écrite et expression orale et écrite). Il vise également à familiariser les étudiants avec les cultures et les littératures du Portugal et du Brésil sans oublier les autres pays lusophones d'Afrique et d'Asie. Le programme peut être combiné à d'autres programmes de mineurs ou de majeurs (littératures, histoire, etc.) pour l'obtention d'un baccalauréat. Le programme s'adresse autant à ceux qui envisagent de faire des études avancées qu'à ceux qui entendent exercer une activité professionnelle à caractère international.

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓*	✓	✓	✓

* L'étudiant inscrit à temps plein n'est pas assuré de pouvoir compléter toute la scolarité en deux trimestres.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Programme 1-091-4-0 Version 00

Mineur en langue portugaise et cultures lusophones

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Fondements

	PTG	1100	3	H 1 js	La lusophonie : cours synthèse

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances langagières

	PTG	1951	6	AH 1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH 1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H 1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A 1 s	Portugais:communications orale et écrite
+	PTG	2050	3	AH 1 js	Portugais : langue étrangère

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cultures et littératures

	PTG	1210	3	AH 1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H 1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH 1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH 1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

+	ANT	3858	3	H 1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
	HAR	1500	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	HST	2282	3	H 1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
	LAA	1101	3	AH 1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne

Langue, littérature et cultures anglaises

1-135-2-5 Majeur (2 ans)

Information sur le programme

Éric Savoy (514) 343-5660
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
- Réussir un test de connaissance de l'anglais.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-135-2-5 Version 01

Majeur en langue, littérature et cultures anglaises

Ce programme totalise 57 crédits à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ANG.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Langue parlée

	ANG	1850	6	AHE1 js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1982	3	AHE1 j	English Pronunciation
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	AHE1 js	Anglais avancé 2

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Lecture de l'anglais

	ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Lecture de l'anglais 2

Bloc 71 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue écrite

	ANG 1111	3	AH	1 j	Composition and Literature 1
	ANG 1111T	3	AH	1 j	Composition and Literature
+	ANG 1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
+	ANG 1113	3	AH	1 j	Composition and Literature 3
	ANG 1989	3	AH	1 j	Practical English Writing 1
	ANG 1989T	3	AH	1 j	Practical English Writing
+	ANG 1990	3	AH	1 j	Practical English Writing 2
+	ANG 1991	3	AH	1 j	Business Writing 1
+	ANG 1991T	3	AH	1 j	Business Writing
+	ANG 1992	3	AH	1 j	Business Writing 2
+	ANG 1993	3	A	1 j	Scientific Writing 1
+	ANG 1994	3	A	1 j	Scientific Writing 2

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études linguistiques

	ANG 2020	3	A	1 j	The Languages of Literature since 1066
+	ANG 2053	3	AH	1 j	Advanced English Grammar
	LNG 1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
+	LNG 1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
+	LNG 2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG 2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 71 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Civilisations anglophones

ANG 1021	3	H	1 j	Contemporary British and Irish Culture
ANG 1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
ANG 1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture

Bloc 71 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Initiation à la littérature

ANG 1001	3	A	1 j	Modern Poetry
ANG 1002	3	H	1 j	Modern Fiction
ANG 1003	3	H	1 j	Introduction to Literary Studies
ANG 1004	3	H	1 j	Introduction to Academic Writing
ANG 1031	3	A	1 j	Survey of British Literature to 1750
ANG 1032	3	H	1 j	Survey of British Literature since 1750
ANG 1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG 1281	3	A	1 j	Twentieth Century American Drama
ANG 1282	3	H	1 j	Twentieth Century British Drama
ANG 1320	3	A	1 j	Children's Literature in English
ANG 1330	3	A	1 j	Canadian Literature
ANG 1341	3	A	1 j	Irish Literature and Culture
ANG 1350	3	A	1 j	The Canadian Short Story
ANG 1380	3	H	1 js	Theatre Practice in English
ANG 1390	3	H	1 j	Twentieth Century Short Story
ANG 1401	3	A	1 j	Quebec Writing in English
ANG 1500	3	H	1 j	African-American Literature
ANG 1600	3	H	1 j	Detective Fiction
ANG 1650	3	AH	1 j	Literature and the East
ANG 1655	3	AH	1 j	Travel Literature in English
ANG 1700	3	H	1 j	Literature and Film
ANG 1750	3	A	1 j	Science Fiction and Fantasy
ANG 1755	3	AH	1 j	Vampires in Film and Literature
ANG 1900	3	AH	1 j	Introduction to English Fiction 1
ANG 1901	3	AH	1 j	Introduction to English Fiction 2

Bloc 71 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Littérature dans son contexte historique

	ANG 2102	3	H	1 j	Chaucer
	ANG 2113	3	A	1 j	Shakespeare : Comedies
+	ANG 2114	3	H	1 j	Shakespeare : tragedies
	ANG 2151	3	H	1 j	British Romantic Literature, 1780-1840
	ANG 2152	3	H	1 j	Victorian Literature, 1840-1900
	ANG 2161	3	A	1 j	British Literature, 1900-1950
	ANG 2162	3	H	1 j	British Literature since 1950
	ANG 2171	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
	ANG 2172	3	A	1 j	Nineteenth Century American Literature 2
	ANG 2181	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
	ANG 2182	3	H	1 j	Twentieth Century American Literature 2
	ANG 2260	3	A	1 j	Modernism in Art and Literature
	ANG 2310	3	A	1 j	Forms of Fiction
	ANG 2322	3	H	1 j	War, Literature, and the Arts
	ANG 2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG 2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ANG 2402	3	A	1 j	Critical Theory and Women's Writing
	ANG 2403	3	A	1 j	Popular Forms in Canadian Texts

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Histoire de pays anglophones

HST 1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST 1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST 1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST 2262	3	A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST 2360	3	A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST 2446	3	E	1 j	Histoire des femmes au Canada

Bloc 71 I *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

GEO 2412	3	A	1 j	Le Canada
HAR 2182	3	H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR 3500	3	H	1 j	Les arts visuels au Canada
HST 3450	3	H	1 j	Histoire économique nord-américaine
PHI 1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI 2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
PHI 3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine
POL 1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL 2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions

Langues et cultures

1-085-7-0 Module en langue et culture allemandes
1-135-7-0 Module en langue et culture anglaises
1-117-7-0 Module en langue et culture arabes
1-097-7-0 Module en langue et culture chinoises
1-097-7-1 Module en langue et culture coréennes
1-095-7-1 Module en langue et culture grecques
1-105-7-0 Module en langue et culture hispaniques
1-110-7-0 Module en langue et culture italiennes
1-097-7-2 Module en langue et culture japonaises
1-095-7-0 Module en langue et culture latines
1-092-7-0 Module en langue et culture luso-brésiliennes
1-130-7-0 Module en langue et culture néo-helléniques
1-121-7-0 Module en langue et culture russes

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
et

– Pour le Module en langue et culture anglaises seulement, réussir un test de connaissance de l'anglais.

Remarques

– Le Module peut être intégré à un programme d'études quand ce programme le prévoit.
– Le Module donne lieu à une attestation spécifique lorsqu'il est suivi à l'extérieur d'un programme.

Programme 1-085-7-0 Version 00

Module en langue et culture allemandes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
	ALL	1951H	6	AHE1 js	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H 1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE 1 s	Lecture en langue allemande 3

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

	ALL	1210	3	H 1 j	Textes littéraires et scientifiques
	ALL	1310	3	A 1 j	Civilisation allemande (fr.)
	ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2212	3	A 1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3	H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2331	3	A 1 j	Actualités allemandes 1
	ALL	3332	3	A 1 j	Actualités allemandes 2
	HAR	2960	3	A 1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
	HST	1942	3	H 1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	HST	2275	3	H 1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
	POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale

Programme 1-135-7-0 Version 00

Module en langue et culture anglaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix. Test d'aptitude obligatoire pour les cours ANG numéros 1111T, 1850, 1967T, 1975, 1989T, 1991T, 1993, 1994, 2051 et 2052.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

	ANG	1111	3	AH 1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH 1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH 1 j	Composition and Literature 2
+	ANG	1113	3	AH 1 j	Composition and Literature 3
	ANG	1850	6	AHE1 js	Anglais intermédiaire
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1969	3	AHE1 js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1971	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais en arts et lettres
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	1975	3	HE 1 js	Lecture de l'anglais 2
	ANG	1982	3	AHE1 j	English Pronunciation
	ANG	1989	3	AH 1 j	Practical English Writing 1
	ANG	1989T	3	AH 1 j	Practical English Writing
+	ANG	1990	3	AH 1 j	Practical English Writing 2
+	ANG	1991	3	AH 1 j	Business Writing 1
+	ANG	1991T	3	AH 1 j	Business Writing
+	ANG	1992	3	AH 1 j	Business Writing 2
+	ANG	1993	3	A 1 j	Scientific Writing 1
+	ANG	1994	3	A 1 j	Scientific Writing 2
+	ANG	2051	3	AHE1 js	Anglais avancé 1
+	ANG	2052	3	AHE1 js	Anglais avancé 2

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

	ANG	1021	3	H 1 j	Contemporary British and Irish Culture
	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Culture
	ANG	1900	3	AH 1 j	Introduction to English Fiction 1
	ANG	1901	3	AH 1 j	Introduction to English Fiction 2
	LNG	1131	3	A 1 j	Linguistic Introduction to English

Programme 1-117-7-0 Version 00

Module en langue et culture arabes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Langue

	ARA	1951	6	AH 1 js	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH 1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH 1 s	Arabe avancé

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Culture

	ANT	3861	3	A 1 js	Aire culturelle : le monde arabo-musulman
	ARA	1001	3	A 1 s	Introduction au monde arabe 1
	ARA	1002	3	H 1 s	Introduction au monde arabe 2
	ARA	2050	3	AHE1 j	Littérature arabe
	ARA	2060	3	E 1 s	Le monde arabe contemporain
	ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
	HST	2623	3	A 1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
	POL	2840	3	AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
	SOL	2050	3	E 1 j	Sociologie du monde arabe

Programme 1-097-7-0 Version 00

Module en langue et culture chinoises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langue

	CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN	1050H	6	A 2 s	Chinois élémentaire 1
+	CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1060H	6	A 2 s	Chinois élémentaire 2
+	CHN	1075	6	AE 1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE 1 j	Chinois intermédiaire 2

+	CHN	2050	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE 1 js	Chinois avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1010	3	H 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
AES	3010	3	AH 1 j	Analyse de textes chinois classiques
AES	3030	3	AH 1 j	Civilisation chinoise par les textes
ANT	3866	3	H 1 js	Aire culturelle : la Chine
CHN	2011	3	A 1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H 1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2085	3	A 1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE1 js	L'éducation en Chine
GEO	3412	3	A 1 js	La Chine
HAR	2085	3	A 1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HST	2619	3	H 1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H 1 j	La Chine en révolution
JPN	2020	3	AH 1 j	Introduction à la littérature japonaise
LNG	3015	3	A 1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
PHI	2960	3	A 1 j	Naissance de la philosophie chinoise
POL	2751	3	AH 1 j	La Chine
SOL	2310	3	H 1 j	Sociologie de la Chine

Programme 1-097-7-1 Version 00

Module en langue et culture coréennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	CRN	1050	6	A 1 j	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H 1 j	Coréen élémentaire 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

AES	1030	3	A 1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Corée
AES	3032	3	H 1 j	Analyse de la culture de la Corée
CIN	2085	3	A 1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
GEO	3432	3	H 1 j	Le Pacifique
HAR	2085	3	A 1 j	Les arts de l'Asie : une introduction

Programme 1-095-7-1 Version 00

Module en langue et culture grecques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	GRC	1111	3	A 1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H 1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A 1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H 1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H 1 j	Grec avancé (B)
+	GRC	3120	3	A 1 j	Homère, les poètes épiques et lyriques
+	GRC	3130	3	H 1 j	Historiens et géographes
+	GRC	3140	3	A 1 j	La tragédie et la comédie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

GRC	1031	3	AE 1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	H 1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A 1 j	Civilisation gréco-romaine
HST	1031	3	A 1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT	1031	3	H 1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-105-7-0 Version 00

Module en langue et culture hispaniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1 js	Espagnol élémentaire
	ESP	1994	6	AHE1 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
	ESP	1994H	6	A 2 j	Espagnol élémentaire et intermédiaire
+	ESP	1996	6	AHE1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1 j	Pratique orale de l'espagnol

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H 1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ANT	3859	3	A 1 j	Aire culturelle méso-américaine
	ESP	1215	3	A 1 j	Civilisation espagnole
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	A 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
	ESP	2300	3	A 1 j	Voix de l'Amérique latine
	ESP	2400	3	AE 1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	HAR	1500	3	H 1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HAR	2201	3	A 1 j	Architectures amérindiennes
	HAR	3131	3	H 1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
	HST	1044	3	H 1 j	Introduction à l'Amérique latine
	POL	2830	3	AH 1 j	L'Amérique latine

Programme 1-110-7-0 Version 00

Module en langue et culture italiennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

+	ITL	1070	3	AH 1 js	Grammaire avancée 1
	ITL	1951H	6	AHE1 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE 1 j	Italien parlé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

HAR	1090	3	A 1 j	La Renaissance à Florence
HAR	2090	3	H 1 j	La Renaissance à Rome
HAR	3420	3	H 1 j	Une ville : Venise
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
ITL	1120	3	A 1 j	Introduction à la culture italienne
ITL	1141	3	H 1 j	Introduction à la littérature italienne
ITL	2110	3	A 1 s	Le roman italien contemporain
ITL	2160	3	AH 1 j	Cinéma et littérature après 1945

Programme 1-097-7-2 Version 00

Module en langue et culture japonaises

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
	JPN	1050H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1060H	6	A	2 s	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Culture

AES	1020	3	A	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Japon
AES	3031	3	AH	1 j	Civilisation japonaise par les textes
ANT	3164	3	H	1 j	La société japonaise contemporaine
ANT	3864	3	H	1 j	Aire culturelle : Japon
CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
ECN	1961	3	H	1 j	Économie de l'Asie
ETA	3315	3	AHE	1 js	L'éducation en Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HST	2624	3	A	1 j	Histoire du Japon jusqu'en 1868
HST	2625	3	H	1 j	Histoire du Japon contemporain
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon

Programme 1-095-7-0 Version 00

Module en langue et culture latines

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
+	LAT	3120	3	A	1 j	Poésie épique latine
+	LAT	3130	3	A	1 j	Poésie lyrique et élégiaque latine
+	LAT	3160	3	H	1 j	Le théâtre latin

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Civilisation

GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	1012	3	A	1 j	Civilisation gréco-romaine
HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine

Programme 1-092-7-0 Version 00

Module en langue et culture luso-brésiliennes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1 s	Portugais:communications orale et écrite

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

+	ANT	3858	3	H	1 j	Aire culturelle : Amérique du Sud
	ECN	1971	3	H	1 j	Économie de l'Amérique latine
	HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
	HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
	LAA	1101	3	AH	1 js	Amérique latine : cours synthèse
	POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
	PTG	1210	3	AH	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 s	Introduction à la culture brésilienne

Programme 1-130-7-0 Version 00

Module en langue et culture néo-helléniques

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Culture

GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
GRM	1201	3	H	1 s	Cinéma grec
HST	2215	3	A	1 j	Histoire des Balkans
HST	2251	3	A	1 s	Histoire de la Grèce moderne
POL	3851	3	AHE	1 j	Intégration européenne

Programme 1-121-7-0 Version 00

Module en langue et culture russes

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 15 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langue

	RUS	1951	6	AH	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Culture

ECN	1970	3	E	1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2801	3	AH	1 j	La politique étrangère de la Russie
RUS	2050	3	H	1 js	Civilisation russe

Lettres et sciences humaines

1-163-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

(Programme relevant du Département de philosophie)

Perspectives professionnelles

Ce programme forme des diplômés très polyvalents capables de répondre aux exigences du marché du travail qui demande des individus aptes à s'intégrer à des situations en constante évolution. Le diplômé pourra poursuivre des études de maîtrise dans la discipline choisie lors de la troisième année.

Information sur le programme

Fabienne Pironet (514) 343-7670
Jocelyne Doyon (514) 343-6111 poste 1340
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-163-1-0 Version 01

Baccalauréat en lettres et sciences humaines

L'orientation Histoire comprend les segments 01 et 71, avec 18 crédits obligatoires, 72 à option et 0 au choix. L'orientation Histoire de l'art comprend les segments 01 et 72, avec 27 crédits obligatoires, 63 à option et 0 au choix. L'orientation Études françaises comprend les segments 01 et 73, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'orientation Littérature comparée comprend les segments 01 et 74, avec 24 crédits obligatoires, 66 à option et 0 au choix. L'orientation Philosophie comprend les segments 01 et 75, avec 30 crédits obligatoires, 60 à option et 0 au choix. L'étudiant devra suivre au moins un cours FRA, HAR, HST, LCO et PHI dans le bloc 01B. Les 12 crédits du bloc 01F doivent être choisis dans une seule et même langue. L'étudiant inscrit à l'orientation Histoire doit avoir accumulé à la fin de son baccalauréat un total de 33 crédits en histoire. Il sera admissible au programme de maîtrise en histoire sans propédeutique dans la mesure où il aura suivi au moins 15 crédits dans l'aire spatio-temporelle de spécialisation. L'étudiant doit prendre au minimum 6 crédits de cours HST3XXX. S'il souhaite se spécialiser sur l'Antiquité ou le Moyen Âge, il peut remplacer jusqu'à 6 crédits de cours HST par des cours GRC, LAT, HGL ou ETM.

Segment 01 Commun aux cinq orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

FAS	1010	3	A	1 j	Avènement du monde contemporain
FAS	1020	3	H	1 j	Le monde Antique
FAS	1030	3	A	1 j	Le Moyen Âge
FAS	1040	3	H	1 j	L'Europe à la Renaissance
FAS	1050	3	H	1 j	L'invention de l'homme moderne

Bloc 01 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Fondements

FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

L'humanité et son passé

ANT	1210	3	H	1 j	Éléments de préhistoire
ANT	1213	3	A	1 j	L'archéologie des civilisations
FRA	1202	3	H	1 j	Introduction à la littérature médiévale
FRA	2120	3	H	1 j	Poésie de la Renaissance
FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2301	3	A	1 j	Roman du XVIIIe siècle
FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2610	3	A	1 j	Littérature québécoise du XIXe siècle
HAR	1090	3	A	1 j	La Renaissance à Florence
HAR	1612	3	A	1 j	Le phénomène des avant-gardes
HAR	2070	3	A	1 j	L'art gothique
HAR	2132	3	A	1 j	L'art en Europe aux XVIIe et XVIIIe s.
HAR	2165	3	H	1 j	Après l'impressionnisme
HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
HGL	1021	3	A	1 j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2800	3	A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Science et culture

ANT	1511	3	A	1 j	Évolution et comportement humain
ANT	1513	3	H	1 j	Introduction à la variation biologique
ANT	2058	3	H	1 j	Les technologies
ANT	2423	3	H	1 j	Biologie et environnement socioculturel
CIN	2025	3	E	1 j	Cinéma documentaire
FRA	3015	3	A	1 j	Littérature et anthropologie
GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
HAR	1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
HST	2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Culture et différence

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
ARA	1001	3	A	1 s	Introduction au monde arabe 1
ARA	1002	3	H	1 s	Introduction au monde arabe 2
ARA	2050	3	AHE1	j	Littérature arabe
ARA	2060	3	E	1 s	Le monde arabe contemporain
CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
CIN	2010	3	AH	1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2021	3	H	1 js	Courants du cinéma contemporain
CIN	2075	3	H	1 j	Mythologies du cinéma
CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
ESP	1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
FRA	3018	3	A	1 j	Littérature et société
FRA	3861	3	A	1 j	Littérature du Québec : groupes culturels
HAR	1500	3	H	1 j	L'art baroque en Amérique latine
HAR	2085	3	A	1 j	Les arts de l'Asie : une introduction
HAR	2201	3	A	1 j	Architectures amérindiennes
HAR	2960	3	A	1 j	Expressionnisme et réalisme allemands
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2606	3	H	1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
HST	2619	3	H	1 j	La Chine impériale
HST	2620	3	H	1 j	La Chine en révolution
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques

Bloc 01 F *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Langue

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe

+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2050	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 1
+	CHN	2060	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue parlée 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
	CRN	1050	6	A	1 j	Coréen élémentaire 1
+	CRN	1060	6	H	1 j	Coréen élémentaire 2
+	ESP	1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP	1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6	AHE1	js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	2510	3	AHE1	j	Pratique orale de l'espagnol
+	ESP	3610	3	H	1 j	Préparation au DELE (niveau supérieur)
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	2021	3	H	1 j	Grec avancé (A)
+	GRC	2031	3	H	1 j	Grec avancé (B)
	GRM	1010	6	A	1 js	Grec moderne élémentaire
+	GRM	2020	3	H	1 js	Grec moderne intermédiaire
+	GRM	2030	3	H	1 js	Grec moderne avancé
	ITL	1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	ITL	2040	3	HE	1 j	Italien parlé
	JPN	1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
+	JPN	1075	6	A	1 j	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1075H	6	A	2 s	Japonais intermédiaire 1
+	JPN	1085	6	H	1 j	Japonais intermédiaire 2
+	JPN	2050	3	A	1 js	Japonais avancé : langue parlée 1
+	JPN	2060	3	H	1 js	Japonais avancé : langue parlée 2
+	JPN	2070	3	A	1 js	Japonais avancé : langue écrite 1
+	JPN	2080	3	H	1 js	Japonais avancé : langue écrite 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
+	LAT	2011	3	A	1 j	Latin intermédiaire
+	LAT	2021	3	H	1 j	Latin avancé (A)
+	LAT	2031	3	H	1 j	Latin avancé (B)
	PTG	1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
+	PTG	1954	3	H	1 s	Portugais idiomatique et composition
+	PTG	1955	3	A	1 s	Portugais:communications orale et écrite
	RUS	1951	6	AH	1 s	Russe élémentaire
+	RUS	1996	6	AH	1 js	Russe intermédiaire et avancé

Segment 71 Propre à l'orientation Histoire

Bloc 71 A *obligatoire* *3 cr.*

+	HST	2023	3	H	1 j	Introduction à la discipline historique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Méthodologie

HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
HST	2002	3	A	1 j	Initiation aux sources orales
HST	2004	3	A	1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
HST	2013	3	H	1 j	Histoire et muséologie

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Antiquité - Moyen Âge

HST	2108	3 H	1 j	Rome : des origines aux Antonins
HST	2109	3 H	1 j	Rome : des Antonins à l'empire tardif
HST	2110	3 H	1 j	Grèce antique : des Minoens à Chéronée
HST	2113	3 H	1 j	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste
HST	2125	3 A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
HST	2126	3 H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
HST	2127	3 A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
HST	3105	3 H	1 j	Économie et société grecques
HST	3108	3 H	1 j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3111	3 A	1 j	Systèmes économiques et sociaux à Rome
HST	3127	3 H	1 j	Pouvoir, économie, société au Moyen Âge
HST	3130	3 A	1 j	Culture et société au Moyen Âge

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Europe moderne et contemporaine

HST	2256	3 A	1 j	Histoire économique de l'Europe
HST	2261	3 H	1 j	Société française d'Ancien Régime
HST	2262	3 A	1 j	La Grande-Bretagne depuis 1485
HST	2267	3 H	1 s	Histoire de la France contemporaine
HST	2272	3 AE	1 j	L'Europe du Nord à l'époque moderne
HST	2275	3 H	1 j	L'Allemagne contemporaine, 1862-1945
HST	2282	3 H	1 j	Occident et Empire ottoman, 1500-1750
HST	2284	3 A	1 j	L'Italie aux XIXe et XXe siècles
HST	3206	3 A	1 j	Religions et mentalités modernes
HST	3220	3 H	1 j	France contemporaine : économie, société
HST	3256	3 A	1 j	La politique étrangère allemande
HST	3257	3 H	1 j	Relations internationales : France
HST	3562	3 H	1 j	Sciences, techniques et sociétés
HST	3591	3 A	1 j	Médecine, santé et société en Europe

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Canada - Québec

HST	2400	3 E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2418	3 HE	1 j	Nouvelle France
HST	2426	3 E	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
HST	2427	3 H	1 j	Amérique du Nord Britannique, 1783-1867
HST	2440	3 A	1 j	Histoire du Québec, 1867-1959
HST	2441	3 H	1 j	Histoire du Québec, 1960 à nos jours
HST	2446	3 E	1 j	Histoire des femmes au Canada
HST	2447	3 H	1 j	Histoire du catholicisme québécois
HST	2490	3 A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
HST	2552	3 H	1 j	Santé et médecine au Canada
HST	3420	3 H	1 j	Le Québec préindustriel
HST	3426	3 H	1 j	Vivre au Canada préindustriel
HST	3433	3 H	1 j	Espace domestique, espace public
HST	3450	3 H	1 j	Histoire économique nord-américaine
HST	3460	3 A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada
HST	3475	3 A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
HST	3476	3 A	1 j	Histoire intellectuelle du Québec
HST	3593	3 A	1 j	Médecine, santé et société au Québec

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Les Amériques

HST	2351	3 A	1 j	Amérique latine à l'époque coloniale
HST	2352	3 A	1 j	Amérique latine depuis l'indépendance
HST	2360	3 A	1 j	Histoire des États-Unis jusqu'en 1865
HST	2361	3 A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
HST	3352	3 H	1 j	Pouvoir et société en Amérique latine
HST	3360	3 H	1 j	Société et idéologie aux États-Unis
HST	3361	3 H	1 j	Société et pouvoir aux États-Unis

Segment 72 Propre à l'orientation Histoire de l'art

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

HAR	1070	3 A	1 j	Historiographie
HAR	1075	3 A	1 j	Initiation à la recherche
HAR	2900	3 H	1 j	Approches historiques de l'objet d'art
+ HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Moyen Âge et Renaissance

HAR	1080	3 H	1 j	L'art roman
HAR	1700	3 A	1 j	Architecture de la Renaissance
HAR	2090	3 H	1 j	La Renaissance à Rome
HAR	2810	3 H	1 j	La Renaissance hors d'Italie
HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle
HAR	3420	3 H	1 j	Une ville : Venise

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XVIIe - XVIIIe siècles

HAR	2440	3 A	1 j	La peinture du XVIIe siècle aux Pays-Bas
HAR	2445	3 H	1 j	La peinture flamande du XVIIe siècle
HAR	3131	3 H	1 j	La peinture espagnole du Siècle d'or
HAR	3700	3 H	1 j	Architecture baroque en Europe

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XIXe siècle

HAR	1130	3 A	1 j	L'école impressionniste
HAR	2252	3 A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
HAR	2612	3 A	1 j	Villes et architectures du XIXe siècle
HAR	3040	3 H	1 j	Histoire de la critique d'art
HAR	3260	3 A	1 j	Réalisme au XIXe siècle

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

XXe siècle

HAR	1650	3 A	1 j	Le surréalisme
HAR	2182	3 H	1 j	La peinture moderne aux États-Unis
HAR	2500	3 H	1 j	La sculpture au XXe siècle
HAR	2850	3 A	1 j	Les abstractions en Europe avant 1950
HAR	3220	3 H	1 j	L'art actuel
HAR	3612	3 H	1 j	Villes et architectures du XXe siècle

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Arts des Amériques

HAR	2115	3 H	1 j	Arts anciens au Québec
HAR	2195	3 A	1 j	Art moderne au Québec
HAR	2620	3 A	1 j	Les Amériques et l'architecture
HAR	3500	3 H	1 j	Les arts visuels au Canada

Segment 73 Propre à l'orientation Études françaises

Bloc 73 A *obligatoire* *15 cr.*

FRA	1002	3 H	1 j	Programme individuel de lecture
FRA	1012	6 A	2 j	Études de textes
+ FRA	2000	3 A	2 j	Théories et méthodes critiques
+ FRA	2001	3 A	2 j	Programme de lectures critiques

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature française

FRA	2100	3 A	1 j	Littérature médiévale
FRA	2122	3 H	1 j	Littérature de la Renaissance
FRA	2201	3 H	1 j	Roman du XVIIe siècle
FRA	2205	3 A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
FRA	2300	3 H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
FRA	2402	3 E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2404	3 H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2504	3 H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3 AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3 A	1 j	Poésie du XXe siècle

Bloc 73 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	2606	3 A	1 j	L'essai québécois
FRA	2608	3 A	1 j	Poésie québécoise 1
FRA	2609	3 H	1 j	Poésie québécoise 2
FRA	2611	3 AE	1 j	Roman québécois 1
FRA	2614	3 H	1 j	Théâtre québécois
FRA	2615	3 H	1 j	Questions de littérature québécoise

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Approches

FRA	3016	3 A	1 j	Narratologie
FRA	3019	3 H	1 j	Littérature et psychanalyse
FRA	3025	3 H	1 j	La littérature et les autres arts

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Recherches

FRA	3703	3 A	1 j	Esthétique du théâtre 1
FRA	3704	3 H	1 j	Esthétique du théâtre 2
FRA	3815	3 H	1 j	L'édition : historique
FRA	3843	3 H	1 j	Auteur français 2
FRA	3881	3 H	1 j	Questions de littérature francophone 1
FRA	3882	3 AE	1 j	Questions de littérature francophone 2
FRA	3892	3 H	1 j	Création littéraire 3

Segment 74 Propre à l'orientation Littérature comparée

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

Méthodologies

LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 74 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
LCO	1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire
LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire

LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
LCO	2030	3 H	1 j	Littérature, technologies et médias
LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

ALL	2200	3 A	1 j	Introduction à la littérature allemande
ALL	2212	3 A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
ALL	2250	3 H	1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
ALL	2340	3 H	1 j	Histoire de la langue allemande
ANG	1033	3 A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
ANG	2171	3 A	1 j	Nineteenth Century American Literature 1
ANG	2181	3 H	1 j	Twentieth Century American Literature 1
ANG	2361	3 A	1 j	Postcolonial Literature in English
ANG	2401	3 A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
+ ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+ ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+ ESP	3222	3 H	1 j	Cervantes et le roman du Siècle d'or
+ ESP	3242	3 H	1 j	Romantisme et réalisme en Espagne
+ ESP	3311	3 H	1 j	Littérature de la Conquête
+ ESP	3312	3 H	1 j	Littérature de l'Indépendance
+ ESP	3324	3 A	1 j	Roman et conte hispano-américains
+ ESP	3355	3 A	1 j	Littérature hispano-américaine
ITL	2120	3 H	1 j	Le théâtre italien du XXe siècle
ITL	2880	3 AHE1	js	L'Italie méditerranéenne
ITL	3130	3 H	1 js	La Renaissance italienne

Segment 75 Propre à l'orientation Philosophie

Bloc 75 A *obligatoire* *15 cr.*

PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI	2305	3 H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2425	3 H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3 H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure

Bloc 75 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2005	3 H	1 j	Logique 2
PHI	3155	3 H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3520	3 A	1 j	Science et philosophie moderne
PHI	3710	3 A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3640	3 H	1 j	Hegel
PHI	3645	3 H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3730	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3760	3 H	1 j	Heidegger

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	3625	3 H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3 A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3805	3 H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	3530	3 A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3820	3 H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Linguistique

1-180-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-180-2-0 Majeur (2 ans)
1-180-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La linguistique étudie scientifiquement le langage afin d'en connaître la structure et le fonctionnement. Comme linguiste, vous pourriez participer à l'élaboration de banques de mots ou de données linguistiques, à des recherches en traduction automatique, en intelligence artificielle ou en reconnaissance et en génération automatiques de la parole ; vous utilisez alors l'informatique et les mathématiques. Si vous préférez les textes anciens et l'évolution historique des langues, vous opterez pour la philologie. La linguistique prépare l'étudiant à occuper des fonctions en enseignement des langues dans les écoles ou dans les entreprises, à travailler au sein de conseils linguistiques d'organismes publics ou parapublics, dans le domaine de la rééducation ou dans les technologies de pointe telles que les « industries de la langue ».

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa forma-

tion. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-180-1-0 Version 06

Baccalauréat en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 63 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 70D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances de base 1

	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+	LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+	LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+	LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 2

+	LNG	3040	3	A	1 j	Syntaxe : théorie et description
+	LNG	3050	3	H	1 j	Sémantique : théorie et description
+	LNG	3070	3	H	1 j	Phonologie : théorie et description
+	LNG	3400	3	A	1 j	Morphologie : théorie et description
+	LNG	3560	3	A	1 j	Phonétique : théorie et description

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise du français

	FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
	FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
	FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Outils et applications

	LNG	1000	3	A	1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H	1 j	Atelier de programmation linguistique
+	LNG	2002	3	A	1 j	Acquisition et linguistique
	LNG	2005	3	A	1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2170	3	H	1 j	Français, langue maternelle
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
	LNG	2340	3	A	1 j	Langues secondes
	LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique
+	LNG	2410	3	H	1 j	Phonétique appliquée : pathologie
+	LNG	3120	3	H	1 j	Traitement automatique du langage
+	LNG	3410	3	H	1 j	Phonétique et technologies vocales

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Sujets spéciaux

	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1150	3	A	1 j	Linguistique amérindienne
+	LNG	1231	3	H	1 j	Topics in English Linguistics
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	2011	3	H	1 j	Courants théoriques en linguistique
+	LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+	LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
	LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English
	LNG	3015	3	A	1 j	Le chinois : synchronie et diachronie
	LNG	3025	3	A	1 j	Le japonais : synchronie et diachronie
+	LNG	3150	3	H	1 j	Linguistique du texte amérindien

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Compléments en linguistique historique et philologie romane

	LNG	1126	3	A	1 j	Histoire du français en Amérique
+	LNG	2120	3	H	1 j	Le français moderne de 1550 à 1789
	LNG	2225	3	A	1 j	Historia de la lengua espanola
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2700	3	H	1 j	Philologie latine
+	LNG	3020	3	A	1 j	Problèmes en histoire du français
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français

Bloc 70 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formations complémentaires et connexes

	ANT	2611	3	H	1 js	Ethnographie de la communication
	ANT	2624	3	A	1 j	Langages et systèmes symboliques
	ANT	2665	3	A	1 j	Description ethnolinguistique
	ANT	3631	3	A	1 j	Changement social et linguistique
	ARV	1050	3	AH	1 s	Introduction à l'archivistique
+	ARV	1054	3	A	1 s	Organisation intellectuelle 1
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ETM	2102	3	A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2205	3	A	1 j	Littérature de Nouvelle-France
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
+	IFT	1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1	j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
	PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
	PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
	SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage

Programme 1-180-2-0 Version 05

Majeur en linguistique

Ce programme totalise 24 crédits obligatoires, 33 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son ad-

mission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Connaissances de base 1
Ce bloc comporte les cours du bloc 70A du B. A. spécialisé

Bloc 71 B option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Connaissances de base 2
Ce bloc comporte les cours du bloc 70B du B. A. spécialisé

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Connaissances de base 3 - linguistique historique et philologie
Ce bloc comporte les cours du bloc 70C du B. A. spécialisé

Bloc 71 D option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français
Ce bloc comporte les cours du bloc 70D du B. A. spécialisé

Bloc 71 E option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Langues
Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils et applications
Ce bloc comporte les cours du bloc 70F du B. A. spécialisé

Bloc 71 G option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Sujets spéciaux
Ce bloc comporte les cours du bloc 70G du B. A. spécialisé

Bloc 71 H option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Compléments en linguistique historique et philologie romane
Ce bloc comporte les cours du bloc 70H du B. A. spécialisé

Bloc 71 Y option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formations complémentaires et connexes
Ce bloc comporte les cours du bloc 70Y du B. A. spécialisé

Programme 1-180-4-0 Version 04

Mineur en linguistique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant ne peut s'inscrire à aucun cours du bloc 71 D avant d'avoir satisfait aux exigences de français imposées lors de son admission à l'Université. Pour s'inscrire aux cours FRA 2952G et 2953G, l'étudiant doit joindre à la demande d'inscription interfacultaire la preuve de sa réussite au test ou aux cours imposés à son admission.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 9 cr.

Initiation à la linguistique 1

LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique 2

+ LNG	2050	3	H	1 j	Syntaxe du français
+ LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+ LNG	2360	3	H	1 j	Morphologie du français
+ LNG	2400	3	H	1 j	Phonétique instrumentale du français
+ LNG	2470	3	H	1 j	Phonologie du français

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Initiation à la linguistique historique et à la philologie
Ce bloc comporte les cours du bloc 70C du B. A. spécialisé

Bloc 71 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Maîtrise du français
Ce bloc comporte les cours du bloc 70D du B. A. spécialisé

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Outils et applications
Ce bloc comporte les cours du bloc 70F du B. A. spécialisé

Bloc 71 F option minimum 3 cr., maximum 15 cr.

Sujets spéciaux
Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 70G du B. A. spécialisé

Littérature comparée

1-140-2-0 Majeur (2 ans)
1-140-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jacques Cardinal	(514) 343-2412
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-140-2-0 Version 00

Majeur en littérature comparée

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 36 à option et 6 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture
+	LCO	3000	3 H	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Littérature

	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3 H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3 H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Interdisciplinaire

	LCO	1001	3 A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3 A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2030	3 H	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3 H	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3 H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3 A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Multidisciplinaire

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1950	3 A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique
	CIN	2095	3 AH	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3 A	1 js	Introduction à l'interculturel
	HAR	2750	3 A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
+	HAR	3062	3 H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	HST	1941	3 A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3 H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	3250	3 A	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société
	TRA	2115	3 HE	1 j	Histoire de la traduction
	TRA	3075	3 H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3125	3 A	1 j	Théories contemporaines de la traduction

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2212	3 A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3 H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2261	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	3262	3 H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3 A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2
	ANG	1033	3 A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1330	3 A	1 j	Canadian Literature
	ANG	2361	3 A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2401	3 A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	2050	3 AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3 A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3 H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3 A	1 j	Cinéma est-asiatique
+	ESP	1225	6 A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3 H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3 AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1301	3 H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3 A	1 j	Modernités
	FRA	2808	3 H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3 A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3 AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3 H	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1141	3 H	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3 AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	ITL	2880	3 AHE	1 js	L'Italie méditerranéenne
	ITL	3075	3 AH	1 j	Grands courants littéraires en Italie
	JPN	2020	3 AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3 H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3 H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3 H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3 AH	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3 H	1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3 AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3 AH	1 j	Littérature brésilienne

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, grec, italien, japonais, latin, portugais et russe

Les cours du bloc 70F peuvent être remplacés par des cours de niveau supérieur enseignés dans une langue étrangère.On recommande fortement que l'étudiant qui maîtrise seulement deux langues consacre les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue. L'étudiant doit avoir initialement la connaissance passive de l'anglais.

Programme 1-140-4-0 Version 01

Mineur en littérature comparée

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 18 à option et 6 au choix. L'étudiant qui ne possède pas une troisième langue est invité à utiliser les 6 crédits au choix pour s'initier à une langue étrangère.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

Méthodologies

	LCO	1000	3 A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	2100	3 A	1 j	Littérature et théories de la culture

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Littérature

	LCO	1008	3 A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3 A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3 H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2040	3 H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
+	LCO	3000	3 H	1 j	Cours thématique
	LCO	3010	3 H	1 js	Théories de la littérature
	LCO	3050	3 H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Interdisciplinaire

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ANT	1950	3 A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	ANT	2020	3 A	1 js	Anthropologie de la religion
	ANT	3625	3 H	1 j	Langue, culture et poétique

	CIN	2095	3	AH	1 j	Cinéma des différences
	FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	1302	3	A	1 j	Modernités
	HAR	1070	3	A	1 j	Historiographie
	HAR	2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
+	HAR	3062	3	H	1 j	Approches interdisciplinaires de l'art
	HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
	LCO	2030	3	H	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
	PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
	SOL	1015	3	A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Aires culturelles

	ALL	2212	3	A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2261	3	H	1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 1
	ALL	2271	3	A	1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1330	3	A	1 j	Canadian Literature
	ANG	2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	1141	3	H	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Littérature comparée et philosophie

1-142-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de littérature comparée)

Information sur le programme

Jacques Cardinal	(514) 343-2412
N.	(514) 343-7255
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-142-1-0 Version 01

Baccalauréat en littérature comparée et philosophie

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Parmi ses 45 crédits à option, l'étudiant doit prendre 18 crédits dans les blocs 70 B, 70 C et 70 D et 15 crédits dans les blocs 70 F, 70 G, 70 H et 70 I. L'étudiant doit choisir les 12 crédits dans une seule langue parmi celles proposées au bloc 70 E. En outre, 6 crédits feront partie des 42 crédits en littérature comparée et 6 crédits feront partie des 42 crédits en philosophie. L'étudiant qui maîtrise seulement deux langues doit consacrer les 6 crédits de cours au choix à l'apprentissage d'une troisième langue.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *39 cr.*

Fondements

	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	1020	3	A	1 j	Littérature comparée et philosophie
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
	PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
	PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
	PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote
	PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
	PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Interdisciplinaire (littérature comparée)

	FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
	LCO	1001	3	A	1 j	Le textuel et le visuel
	LCO	2030	3	H	1 j	Littérature, technologies et médias
	LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
	LCO	3020	3	A	1 j	Littérature et diversité humaine

Bloc 70 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Problématiques comparatistes (littérature comparée)

	LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO	1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO	2000	3	H	1 j	Évolution du roman
	LCO	2011	3	H	1 js	Études comparatives des récits
+	LCO	3000	3	H	1 j	Cours thématique
	LCO	3001	3	H	1 j	Problèmes de la représentation
	LCO	3050	3	H	1 j	Problèmes de l'histoire littéraire

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Aires culturelles (littérature comparée)

	ALL	2212	3	A	1 j	Roman de formation en Allemagne (fr.)
	ALL	2213	3	H	1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ANG	1033	3	A	1 j	Twentieth Century Literatures in English
	ANG	1330	3	A	1 j	Canadian Literature
	ANG	2361	3	A	1 j	Postcolonial Literature in English
	ANG	2401	3	A	1 j	Women's Writing and Literary Traditions
	ARA	2050	3	AHE	1 j	Littérature arabe
	CHN	2011	3	A	1 j	Introduction à la littérature chinoise
	CHN	2012	3	H	1 j	Littérature chinoise du XXe siècle
	CIN	2085	3	A	1 j	Cinéma est-asiatique
+	ESP	1225	6	A	1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H	1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
	ESP	2400	3	AE	1 j	Cinéma et littératures hispaniques
	FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
	FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	GRM	1001	3	H	1 js	Littérature néo-hellénique
	ITL	1120	3	A	1 j	Introduction à la culture italienne
	ITL	2160	3	AH	1 j	Cinéma et littérature après 1945
	JPN	2020	3	AH	1 j	Introduction à la littérature japonaise
	JPN	2021	3	H	1 j	Littérature japonaise du XXe siècle
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	3521	3	H	1 j	Littératures italiennes et comparées
	PTG	1210	3	AH	1 s	Introduction à la culture portugaise
	PTG	1220	3	H	1 s	Introduction à la culture brésilienne
	PTG	2010	3	AH	1 j	Littérature portugaise
	PTG	2020	3	AH	1 j	Littérature brésilienne
	QCF	1050	3	A	1 j	Introduction au Québec

Bloc 70 E option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais et latin

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Philosophie et pensée scientifique (philosophie)

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine

Bloc 70 G option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Histoire de la philosophie (philosophie)

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	H	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine

Bloc 70 H option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Philosophie éthico-politique (philosophie)

PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	A	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3660	3	H	1 j	Philosophie du droit
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Philosophie continentale (philosophie)

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger

Mathématiques

1-190-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec six orientations : l'orientation Actuariat, l'orientation Actuariat COOP, l'orientation Mathématiques pures et appliquées, l'orientation Sciences mathématiques, l'orientation Statistique, l'orientation Statistique COOP

1-190-2-0 Majeur (2 ans)
1-190-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Il y a trois grandes orientations en mathématiques : l'actuariat, la statistique et les mathématiques pures et appliquées. L'actuaire est un spécialiste de la planification et du contrôle du risque. Les employeurs sont les compagnies d'assurances et les entreprises financières, les firmes de consultants, la grande et la moyenne entreprise et le gouvernement. Le statisticien cherche à comprendre les phénomènes dans lesquels le hasard intervient afin d'établir, à partir d'observations, les prévisions les plus justes. On le retrouve dans l'industrie, les agences gouvernementales et les firmes de consultants. En mathématiques pures et appliquées, les débouchés sont dans l'industrie des techniques avancées (aérospatiale et électronique), les équipes de recherche (modélisation en biologie, en économie, etc.), les marchés financiers et les entreprises (planification des opérations et optimisation des profits), ainsi que l'enseignement aux niveaux collégial et universitaire.

Information sur le programme

Véronique Hussin (514) 343-6985
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Remarques

– La qualité du dossier du candidat au Baccalauréat ou au Majeur sera déterminante pour son admissibilité à ces programmes ou au Mineur. Après une année d'études, le candidat admis au Mineur pourra transférer au Baccalauréat spécialisé ou au Majeur selon les résultats obtenus.

– Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-190-1-0 Version 12

Baccalauréat en mathématiques

L'orientation Actuariat comprend les segments 02 et 75, avec 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix. L'orientation Actuariat COOP comprend les segments 02 et 76, avec 66 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix. Les étudiants doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme MAT 3001 (Stage 3) et MAT 3002 (Stage 4).

Bloc 02 A *obligatoire* *30 cr.*

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Segment 75 Propre à l'orientation Actuariat

Bloc 75 A *obligatoire* *30 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2250	3	A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 75 C *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 75 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GIN	3065	3	A 1 j	Analyse des risques technologiques
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles

Segment 76 Propre à l'orientation Actuariat COOP

Bloc 76 A *obligatoire* *30 cr.*

Mathématiques de l'aléatoire et actuarielles

Ce bloc comporte les cours du bloc 75A de l'orientation Actuariat

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques et de statistique

Ce bloc comporte les cours du bloc 75B de l'orientation Actuariat

Bloc 76 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Compléments d'actuariat

	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD

+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie

Bloc 76 D *obligatoire* *6 cr.*

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 76 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 75Y de l'orientation Actuariat

Segment 77 Propre à l'orientation Mathématiques pures et appliquées

Bloc 77 A *obligatoire* *33 cr.*

Analyse, algèbre et géométrie

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 77 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Compléments mathématiques 1

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 77 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Compléments mathématiques 2

	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	4000	3	AHE1 j	Mémoire de fin d'études
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités

Bloc 77 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A 1 j	Géographie et environnement
	GEO	2122	3	H 1 js	Climatologie
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion des ressources
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique
+	GEO	3142	3	H 1 j	Hydrologie
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Segment 78 Propre à l'orientation Sciences mathématiques

Bloc 78 A *obligatoire* *3 cr.*

Compléments

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2

Bloc 78 B *option* *minimum 36 cr., maximum 39 cr.*

Compléments mathématiques

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2
	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	A 1 j	Géométrie euclidienne
	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 78 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ANG	1967	3	AHE1 j	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
	BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H 1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A 1 j	Chimie physique moléculaire 1
+	CHM	2484	3	H 1 j	Chimie physique moléculaire 2
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
	GEO	1312	3	A 1 j	Géographie et environnement
	GEO	2122	3	H 1 js	Climatologie
+	GEO	2312	3	H 1 j	Gestion des ressources
+	GEO	2512	3	A 1 j	Systèmes d'information géographique
+	GEO	2522	3	H 1 js	Télédétection numérique
+	GEO	3142	3	H 1 j	Hydrologie
	GIN	3030	3	A 1 j	Gestion et assurance de la qualité
	GIN	3032	3	A 1 j	Fiabilité technique et humaine
	GIN	3065	3	A 1 j	Analyse des risques technologiques
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 79 Propre à l'orientation Statistique

Bloc 79 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques

Bloc 79 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 79 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles

Bloc 79 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I

Bloc 79 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2250	3	A 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 1
+	MAT	2251	3	HE 1 j	Mathématiques de l'assurance-vie 2
+	MAT	2284	3	H 1 j	Mathématiques de l'assurance IARD
+	MAT	3201	3	A 1 j	Mathématiques des régimes de rentes
+	MAT	3251	3	A 1 j	Théorie du risque
	MAT	3281	3	H 1 j	Laboratoire d'actuariat
+	MAT	3284	3	A 1 j	Modèles en assurance IARD

Bloc 79 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 1

	MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée

Bloc 79 G *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Compléments en probabilités et statistique 2

	GIN	3031	3	A 1 j	Contrôle statistique des processus
	MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique

Bloc 79 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H 1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A 1 j	Chimie physique moléculaire 1
+	CHM	2484	3	H 1 j	Chimie physique moléculaire 2
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	GIN	3030	3	A 1 j	Gestion et assurance de la qualité
	GIN	3032	3	A 1 j	Fiabilité technique et humaine
	GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2

Segment 80 Propre à l'orientation Statistique COOP

Bloc 80 A *obligatoire* *12 cr.*

Compléments mathématiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 79A de l'orientation Statistique

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Éléments de statistique

Ce bloc comporte les cours du bloc 79B de l'orientation Statistique

Bloc 80 C *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils informatiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 79C de l'orientation Statistique

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Compléments en mathématiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 79D de l'orientation Statistique

Bloc 80 E *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Mathématiques financières et de l'assurance

Ce bloc comporte les cours du bloc 79E de l'orientation Statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Compléments en probabilités et statistique

	GIN	3031	3	A 1 j	Contrôle statistique des processus
	MAT	6717	3	AH 1	Probabilités
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	3220	3	A 1 j	Méthodes de prévision
+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique

Bloc 80 G *obligatoire* *6 cr.*

MAT	2000	3	AHE1 j	Stage 1
MAT	3000	3	AHE1 j	Stage 2

Bloc 80 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Contributions d'autres disciplines

Ce bloc comporte les cours du bloc 79Y de l'orientation Statistique

Programme 1-190-2-0 Version 10

Majeur en mathématiques

Ce programme totalise 30 crédits obligatoires, 24 à option et 6 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *30 cr.*

Éléments

+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 21 cr., maximum 22 cr.*

Compléments

	ACT	6220	3	A 1 j	Finance mathématique 1
	ACT	6230	3	H 1 j	Finance mathématique 2
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+	MAT	3661	3	A 1 j	Théorie de Galois
+	MAT	3681	3	H 1 j	Laboratoire de mathématiques
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H 1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3500	3	A 1 j	Méthodes non paramétriques
+	STT	3505	3	H 1 j	Données catégorielles
+	STT	3510	3	A 1 j	Biostatistique
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

	BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
	BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
	CHM	1993	3	H 1 j	Physicochimie générale
+	CHM	2482	3	A 1 j	Chimie physique moléculaire 1
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	GLG	1952	3	AH 1 js	Géologie générale
	GLG	1972	3	A 1 j	Histoire de la Terre et du Climat
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences
+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2

Programme 1-190-4-0 Version 09

Mineur en mathématiques

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 6 à option et 2 au choix. S'il y avait passage du mineur au majeur ou au spécialisé, le cours IFT 1850 y serait transféré comme cours au choix.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *22 cr.*

Éléments

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments

+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1240	3	H 1 j	Mathématiques financières
	MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
	MAT	1334	4	A 1 j	Géométrie euclidienne

+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
+	MAT	2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT	3060	3	A	1 j	Logique
+	MAT	3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Disciplines connexes

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	DMO	1000	3	AH	1 js	Éléments de démographie
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
	ECN	2165	3	A	1 j	Comptabilité 1
+	IFT	1166	3	AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1

Mathématiques et économie

1-193-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sciences économiques)

Perspectives professionnelles

La combinaison des cours dans ces deux domaines fournit à l'étudiant un bagage important d'outils techniques qui lui serviront dans des sphères d'application telles que la finance, la fiscalité ou l'économétrie. Le diplômé sera alors apte à résoudre des problèmes mathématiquement complexes dans ces domaines. On le retrouve dans les entreprises privées, les centres de recherche et les gouvernements provinciaux et fédéral. Le bachelier est admissible au programme de maîtrise en sciences économiques ou mathématiques.

Information sur le programme

Benoit Perron (514) 343-2126
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-193-1-0 Version 06

Baccalauréat en mathématiques et économie

Ce programme totalise 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix.Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN ou MAT. Dans le cadre du bloc 70C, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, après étude de leur dossier, être autorisés à s'inscrire à au plus deux des trois cours ECN 6013 (Éléments de microéconomie), ECN 6118 (Éléments de macroéconomie) et ECN 6350 (Éléments d'économétrie).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *56 cr.*

Bases de mathématiques et d'économie

	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH	1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
+	ECN	2040	3	AH	1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H	1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A	1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H	1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H	1 j	Économétrie 2
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1500	4	AH	1 j	Mathématiques discrètes
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT	2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
	STT	1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 13 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et statistique

+	MAT	1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT	2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3681	3	H	1 j	Laboratoire de mathématiques
	MAT	6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT	6717	3	AH	1	Probabilités
+	STT	2000	3	A	1 j	Échantillonnage
+	STT	2100	3	H	1 j	Théorie de la décision
+	STT	2305	3	H	1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE	1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3220	3	A	1 j	Méthodes de prévision

+	STT	3260	3	H 1 j	Modèles de survie
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Perfectionnement en économie

	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H 1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A 1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H 1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	A 1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A 1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	A 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3949	3	A 1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Informatique

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 4 cr.*

Optimisation

+	ECN	3075	3	H 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation

Bloc 70 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Contributions d'autres disciplines

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1111	3	AH 1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH 1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH 1 j	Composition and Literature 2
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Mathématiques et informatique

1-191-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département d'informatique et recherche opérationnelle)

Perspectives professionnelles

Le diplômé qui possède une solide formation en mathématiques et en informatique se dirige soit vers les études aux cycles supérieurs en mathématiques ou en informatique, soit vers le marché du travail, dans les secteurs requérant des aptitudes à résoudre des problèmes mathématiquement complexes.

Information sur le programme

Michel Boyer (514) 343-7220
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La capacité d'accueil englobant les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur en informatique et le programme de Baccalauréat bidisciplinaire Mathématiques et Informatique, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
– Quatre modules en informatique sont offerts par la Faculté des arts et des sciences et deux autres sont offerts conjointement par la Faculté des arts et des sciences et la Faculté de l'éducation permanente (voir à l'index sous « Informatique » ou sous « Sciences pures et appliquées »).

Programme 1-191-1-0 Version 08

Baccalauréat en mathématiques et informatique

Ce programme totalise 49 crédits obligatoires, 35 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de cours de niveau 3000, librement répartis entre les sigles IFT et MAT. Le bloc 70A constitue la première année d'études. La répartition des cours entre la deuxième et la troisième année d'études n'est restreinte que par les préalables.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *31 cr.*

Bases de mathématiques et d'informatique

+	IFT	1010	4	AH 1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1 j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH 1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH 1 j	Introduction aux systèmes informatiques
	MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
	STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 70 B *obligatoire* *18 cr.*

Perfectionnement en mathématiques et informatique

+	IFT	2010	4	AH 1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH 1 j	Introduction à l'algorithmique
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+	MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
+	MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2

Bloc 70 C *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Informatique

+	IFT	2030	4	AH 1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH 1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2421	4	H 1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2450	4	A 1 j	Analyse numérique matricielle
+	IFT	2504	4	A 1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3512	4	H 1 j	Techniques d'optimisation 2

Bloc 70 D *option* *minimum 8 cr., maximum 16 cr.*

Informatique

+	IFT	1226	4	AH 1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2240	4	AH 1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH 1 j	Génie logiciel
+	IFT	3030	4	AH 1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE1 j	Projet d'informatique
+	IFT	3162	4	A 1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3200	4	H 1 j	Systèmes linéaires
+	IFT	3220	4	A 1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H 1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH 1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A 1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H 1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A 1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H 1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3401	4	A 1 j	Algèbre numérique
+	IFT	3540	4	A 1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A 1 j	Modèles stochastiques

Bloc 70 E *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Mathématiques

+	MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+	MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+	MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+	MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+	MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+	MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+	MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+	MAT	3162	3	H 1 j	Équations aux dérivées partielles
+	MAT	3415	3	H 1 j	Analyse numérique 2
+	MAT	3431	3	A 1 j	Théorie de l'optimisation
+	MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+	MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+	MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
	MAT	6111	3	AH 1	Mesure et intégration
	MAT	6112	3	AH 1	Analyse fonctionnelle I
+	STT	2000	3	A 1 j	Échantillonnage
+	STT	2305	3	H 1 j	Analyse multivariée appliquée
+	STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+	STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique
+	STT	3410	3	AE 1 j	Plans et analyses d'expériences
+	STT	3700	3	H 1 j	Inférence statistique
+	STT	3781	3	H 1 j	Laboratoire de statistique

Mathématiques et physique

1-192-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

Le physicien mathématicien cherche dans les mathématiques une description des phénomènes naturels. La formation, exigeante et rigoureuse, le prépare pour des études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines, mais aussi pour des emplois dans des secteurs de haute technologie où des problèmes mathématiquement complexes doivent être résolus : gestion et optimisation de réseaux, programmation scientifique, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-192-1-0 Version 10

Baccalauréat en mathématiques et physique

Ce programme totalise 68 crédits obligatoires, 19 à option et 3 au choix. Pour être admis aux études supérieures en physique l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441 et PHY 3813.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

Éléments mathématiques

	MAT 1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT 1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT 1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT 1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT 1720	4	AH	1 j	Probabilités
+	MAT 2050	3	AH	1 j	Analyse 2
+	MAT 2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT 2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT 2300	3	A	1 j	Géométrie différentielle
+	MAT 2466	3	A	1 j	Analyse appliquée

Bloc 70 B *obligatoire* *34 cr.*

Physique fondamentale

	PHY 1234	3	A	1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY 1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY 1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY 1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY 1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY 1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY 2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY 2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY 2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY 3813	4	A	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Compléments de mathématiques 1

+	MAT 1681	1	AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT 2100	3	AH	1 j	Analyse 3
+	MAT 2412	3	A	1 j	Analyse numérique 1
+	MAT 2450	3	H	1 j	Mathématiques et technologie
+	MAT 2611	3	H	1 j	Algèbre 2
+	MAT 2717	3	HE	1 j	Processus stochastiques
+	MAT 3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique
+	MAT 3632	3	H	1 j	Théorie des nombres
	MAT 6111	3	AH	1	Mesure et intégration
	MAT 6112	3	AH	1	Analyse fonctionnelle I
	STT 1700	3	AH	1 j	Introduction à la statistique
+	STT 2700	3	AH	1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de physique 1

	PHY 2300	3	A	1	Physique médicale
+	PHY 2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY 2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY 2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY 2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY 2900	3	H	1 j	Biophysique
	PHY 3012	3	A	1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY 3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY 3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY 3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY 3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY 3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY 3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY 3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY 3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY 3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY 3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY 3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 10 cr.*

Compléments de physique 2

+	PHY 3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY 3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY 3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de mathématiques

+	MAT 2600	3	A	1 j	Algèbre 1
+	MAT 3162	3	H	1 j	Équations aux dérivées partielles

Multimédia

1-175-7-4 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Avoir réussi le cours préalable suivant (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103 ou 105.
- Avoir complété au moins 12 crédits d'informatique de niveau universitaire ou avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme.

Critères de sélection

- Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-4 Version 01

Module en multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

+	IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+	IFT	2730	3	A 1 s	Traitement d'images
+	IFT	3730	3	H 1 s	Infographie 3D
+	IFT	3740	3	E 1 s	Animation par ordinateur

Philologie française et romane

1-180-4-1 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-180-4-1 Version 00

Mineur en philologie française et romane

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 12 cr.

Fondements méthodologiques et formation de base

	LNG	1050	3	A	1 j	Ancien et moyen français
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
+	LNG	2650	3	A	1 j	Philologie 1 : ancien et moyen français
+	LNG	3240	3	H	1 j	Philologie romane

Bloc 71 B option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Compléments de base

+	ETM	2200	3	A	1 j	Latin médiéval 1
+	ETM	3200	3	H	1 j	Instruments de travail sur le Moyen Âge
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	HST	2001	3	H	1 s	Paléographie
+	LNG	2660	3	A	1 j	Philologie occitane
	LNG	2750	3	A	1 j	Introduction à l'indo-européen
+	LNG	2820	3	H	1 j	Linguistique historique : introduction
+	LNG	3600	3	H	1 j	Philologie 2 : ancien et moyen français
	PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction

Bloc 71 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Littératures

+	ESP	3212	3	A	1 j	Littérature espagnole du Moyen Âge
	ETM	2106	3	A	1 js	Littérature latine médiévale
	FRA	2002	3	A	2 j	Les écrivains et la langue
	FRA	2101	3	H	1 j	Formes narratives du Moyen Âge
	FRA	3023	3	H	1 js	Édition critique et génétique textuelle
	FRA	3025	3	H	1 j	La littérature et les autres arts
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
	ITL	1141	3	H	1 j	Introduction à la littérature italienne
	ITL	3130	3	H	1 js	La Renaissance italienne
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire

	ETM	2102	3 A	1 j	Les institutions médiévales
+	ETM	3202	3 H	1 j	Initiation aux sources médiévales
	HST	1932	3 H	1 s	Le Moyen Âge occidental
	HST	2125	3 A	1 s	Le Moyen Âge européen Ve - Xe siècle
	HST	2126	3 H	1 j	Le Moyen Âge européen Xe - XVe siècle
	HST	2127	3 A	1 j	L'Italie, Moyen Âge et Renaissance
	HST	2128	3 A	1 j	Histoire religieuse du Moyen Âge

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie et Théologie

	PHI	2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
	PHI	3730	3 A	1 j	Herméneutique philosophique 1
	THS	1000	3 AHE	1 js	Histoire du christianisme

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Histoire de l'art

	HAR	1080	3 H	1 j	L'art roman
	HAR	2070	3 A	1 j	L'art gothique
	HAR	3080	3 H	1 j	L'art de cour au XIVe siècle

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ALL	1979	3 AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3 AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3 H	1 s	Lecture en langue allemande 2
	ESP	1991	6 AHE	1 js	Espagnol élémentaire
+	ESP	1996	6 AHE	1 js	Espagnol intermédiaire et avancé
+	ESP	3517	3 H	1 j	Espagnol médiéval et classique 1
+	ESP	3518	3 H	1 j	Espagnol médiéval et classique 2
+	ETM	2201	3 H	1 j	Latin médiéval 2
	GRC	1111	3 A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
	ITL	1951	6 A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL	1952	3 AHE	1 js	Italien intermédiaire
+	ITL	1953	3 AH	1 s	Italien avancé
	LAT	1111	3 AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3 H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	PTG	1951	6 AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG	1952	3 AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG	1953	3 AH	1 js	Portugais avancé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Civilisation

	ANT	1611	3 A	1 j	Langage, culture, société
	ESP	1215	3 A	1 j	Civilisation espagnole
	ITL	2190	3 H	1 j	Société et culture en Italie
	ITL	2195	3 A	1	Société et culture en Italie
	LNG	2225	3 A	1 j	Historia de la lengua espanola
	PTG	1210	3 AH	1 s	Introduction à la culture portugaise

Philosophie

1-195-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-195-2-0 Majeur (2 ans)
1-195-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le programme prépare principalement à l'enseignement de niveau collégial ou universitaire. Cependant, on retrouve des diplômés à des postes de direction dans le journalisme, les communications, l'administration publique, la politique, la diplomatie, l'éducation, etc.

Information sur le programme

Jean-Pierre Marquis (514) 343-2029
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-195-1-0 Version 10

Baccalauréat en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 66 à option et 6 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'à des cours de sigle PHI. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PHI.

Segment 83

Bloc 83 A *obligatoire* *18 cr.*

Bases de la philosophie

PHI	1005	3 A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3 H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3 H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3 H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1710	3 A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	1800	3 A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 83 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 1

PHI	2800	3 A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2805	3 H	1 j	La République de Platon
PHI	2810	3 H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3 H	1 j	Philosophie hellénistique

Bloc 83 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Histoire de la philosophie 2

PHI	1860	3 H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2865	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	2870	3 A	1 j	Auteurs médiévaux (XIII-XVe siècles)

Bloc 83 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Histoire de la philosophie 3

PHI	2605	3 A	1 j	Descartes
PHI	2615	3 A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3 A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3 H	1 j	L'empirisme moderne

Bloc 83 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et sciences humaines

PHI	1200	3	A	1 j	Anthropologie philosophique
PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2195	3	H	1 j	Idéalisme allemand
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2210	3	H	1 j	Théorie critique
PHI	2215	3	A	1 j	Le post-structuralisme en France
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	2920	3	A	1 j	Mythe, religion et connaissance

Bloc 83 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie éthico-politique

PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PHI	2405	3	H	1 j	Théories éthiques modernes
PHI	2406	3	A	1 j	Théories éthiques contemporaines
PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2421	3	H	1 j	Éthique et politique à l'âge classique
PHI	2422	3	A	1 j	Théories politiques modernes
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant

Bloc 83 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Philosophie et pensée scientifique

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	2005	3	H	1 j	Logique 2
PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2160	3	A	1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	2180	3	H	1 j	Philosophie du langage
PHI	2305	3	H	1 j	Théories de la connaissance
PHI	2320	3	H	1 j	Philosophie de l'esprit
PHI	2330	3	H	1 j	Problèmes de métaphysique
PHI	2340	3	A	1 j	Induction et raisonnement scientifique

Bloc 83 H *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Cours approfondis

PHI	3005	3	A	1 j	Logique 3
PHI	3155	3	H	1 j	Problèmes de philosophie des sciences
PHI	3165	3	A	1 j	Philosophie des mathématiques
PHI	3250	3	A	1 j	Esthétique de la littérature
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3465	3	A	1 j	Démocratie et constitutionalisme
PHI	3510	3	A	1 j	Problèmes de philosophie moderne
PHI	3520	3	A	1 j	Science et philosophie moderne
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3605	3	A	1 j	Nature humaine et normativité
PHI	3615	3	A	1 j	Éthique et psychologie morale
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3655	3	A	1 j	Oeuvres de philosophie pratique
PHI	3660	3	H	1 j	Philosophie du droit
PHI	3685	3	A	1 j	Problèmes d'éthique appliquée
PHI	3710	3	A	1 j	Philosophie anglo-américaine
PHI	3715	3	A	1 j	Le néo-kantisme et les sciences humaines
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger
PHI	3780	3	A	1 j	Figures de la philosophie européenne
PHI	3802	3	A	1 j	Philosophie néo-platonicienne
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote
PHI	3865	3	H	1 j	Textes philosophiques : tradition latine
PHI	3870	3	A	1 j	Philosophie médiévale arabe et juive
PHI	3905	3	A	1 j	Philosophie de la religion
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 83 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Philosophie orientale

PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2970	3	A	1 j	Philosophie chinoise de la connaissance
PHI	3970	3	H	1 j	Réflexions logico-linguistiques en Chine

Bloc 83 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ALL	1979	3	AE	1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE	1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H	1 s	Lecture en langue allemande 2
+	ALL	1983	3	AE	1 s	Lecture en langue allemande 3
+	ANG	1975	3	HE	1 js	Lecture de l'anglais 2
	ARA	1951	6	AH	1 js	Arabe élémentaire
+	ARA	1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA	1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
+	CHN	1075	6	AE	1 j	Chinois intermédiaire 1
+	CHN	1085	6	HE	1 j	Chinois intermédiaire 2
+	CHN	2070	3	AE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 1
+	CHN	2080	3	HE	1 js	Chinois avancé : langue écrite 2
	GRC	1111	3	A	1 s	Initiation à la langue grecque 1
+	GRC	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue grecque 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2

Bloc 83 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 14 cr.*

Initiations complémentaires

	AES	1010	3	H	1 j	Introduction à l'Asie de l'Est : Chine
	ANT	1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT	2026	3	A	1 js	Anthropologie politique
	COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM	2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
	ECN	1000	3	AHE	1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH	1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ETM	2006	3	AH	1 j	Les Juifs au Moyen Âge
	FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
	FRA	1301	3	H	1 j	Classicismes
	FRA	2100	3	A	1 j	Littérature médiévale
	FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle
	FRA	3017	3	H	1 j	Littérature et philosophie
	FRA	3019	3	H	1 j	Littérature et psychanalyse
	GRC	1031	3	AE	1 j	Introduction à la littérature grecque
+	GRC	2011	3	A	1 j	Grec intermédiaire
+	GRC	3170	3	A	1 j	Platon et Aristote
	HAR	1080	3	H	1 j	L'art roman
	HAR	1190	3	AE	1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3	HE	1 j	Introduction à l'art moderne
	HAR	2235	3	A	1 j	Histoire de l'art antique
	HAR	2252	3	A	1 j	Prémisses de la modernité artistique
	HAR	3040	3	H	1 j	Histoire de la critique d'art
	HAR	3260	3	A	1 j	Réalisme au XIXe siècle
	HST	1031	3	A	1 j	Histoire de l'Antiquité
	HST	1041	3	A	1 j	L'Europe moderne
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles
+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE	1 j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1810	3	AHE	1 js	Initiation : programmation C
	LAT	1031	3	H	1 j	Histoire de la littérature latine
	LCO	1000	3	A	1 j	Introduction à la littérature comparée
	LCO	1008	3	A	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 1
	LCO	2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO	3010	3	H	1 js	Théories de la littérature
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2000	3	A	1 j	Grammaires formelles
	LNG	2240	3	H	1 j	Pragmatique
	MAT	1000	4	AHE	1 j	Analyse 1
	MAT	1101	3	H	1 j	Mathématiques fondamentales
+	MAT	1720	4	AH	1 j	Probabilités

+	MAT	2531	3	H	1 j	Histoire des mathématiques
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
	PHY	1901	3	AH	1 j	Mécanique et physique moderne
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
	POL	2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	PSY	1055	3	AH	1 s	Psychologie de la perception
	PSY	1065	3	AHE1	j	Processus cognitifs 1
	PSY	1085	3	AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1115	3	AHE1	js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1990	3	A	1 j	Développement du jugement moral
	PSY	3022	3	AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1006	3	H	1 j	Marx
	SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber
+	SOL	3008	3	H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3095	3	H	1 j	Sociologie compréhensive

Programme 1-195-2-0 Version 10

Majeur en philosophie

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 39 à option et 3 au choix. Durant sa première année, l'étudiant ne s'inscrit qu'aux cours des blocs 84 A, 84 B et 84 C. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 84

Bloc 84 A obligatoire 18 cr.

Bases de la philosophie

Ce bloc comporte les cours du bloc 83A du B. A. spécialisé

Bloc 84 B option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 1

Ce bloc comporte les cours du bloc 83B du B. A. spécialisé

Bloc 84 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 2

Ce bloc comporte les cours du bloc 83C du B. A. spécialisé

Bloc 84 D option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Histoire de la philosophie 3

Ce bloc comporte les cours du bloc 83D du B. A. spécialisé

Bloc 84 E option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

Ce bloc comporte les cours du bloc 83E du B. A. spécialisé

Bloc 84 F option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 83F du B. A. spécialisé

Bloc 84 G option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

Ce bloc comporte les cours du bloc 83G du B. A. spécialisé

Bloc 84 H option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Cours approfondis

Ce bloc comporte les cours du bloc 83H du B. A. spécialisé

Bloc 84 I option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Philosophie orientale

Ce bloc comporte les cours du bloc 83I du B. A. spécialisé

Bloc 84 Y option minimum 6 cr., maximum 11 cr.

Initiations complémentaires

Ce bloc comporte les cours du bloc 83Y du B. A. spécialisé

Programme 1-195-4-0 Version 04

Mineur en philosophie

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 21 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, le cours au choix n'est pas de sigle PHI.

Segment 85

Bloc 85 A obligatoire 6 cr.

Bases de la philosophie

PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 85 B option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 1

Ce bloc comporte les cours du bloc 83B du B. A. spécialisé

Bloc 85 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 2

Ce bloc comporte les cours du bloc 83C du B. A. spécialisé

Bloc 85 D option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Histoire de la philosophie 3

Ce bloc comporte les cours du bloc 83D du B. A. spécialisé

Bloc 85 E option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et sciences humaines

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 83E du B. A. spécialisé

Bloc 85 F option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Philosophie éthico-politique

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 83F du B. A. spécialisé

Bloc 85 G option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Philosophie et pensée scientifique

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 83G du B. A. spécialisé

Bloc 85 I option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Philosophie orientale

PHI	2960	3	A	1 j	Naissance de la philosophie chinoise
PHI	2970	3	A	1 j	Philosophie chinoise de la connaissance

Physique

1-200-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale, l'orientation avec stages

1-200-2-0 Majeur (2 ans)

1-200-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

La physique est la science des lois de la nature et elle constitue donc le fondement des autres sciences naturelles. Située en amont de l'innovation technologique, elle offre une voie d'accès privilégiée à tous

les secteurs de la recherche, aussi bien fondamentale qu'appliquée. Elle permet également, par la rigueur de la formation qu'elle procure, d'accéder à des activités professionnelles où la capacité de résoudre des problèmes complexes est recherchée. On retrouve donc des physiciens dans des domaines aussi variés que l'aérospatiale, la programmation scientifique, la technologie des communications, la protection environnementale, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-200-1-0 Version 12

Baccalauréat en physique

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 50 crédits obligatoires, 37 à option et 3 au choix. L'orientation avec stages comprend les segments 01 et 72 avec 56 crédits obligatoires, 31 à option et 3 au choix. Pour les deux orientations, le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 60 et d'au plus 66. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441, PHY 3813, de même que MAT 2130. Pour être admis aux études supérieures en biophysique, l'étudiant doit avoir suivi un minimum de neuf crédits parmi BCM 1531, BIO 1153, BIO 2101, CHM 2995, PHY 2900 et PHY 3030.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3 AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3 AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3 AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3 AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4 AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4 AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4 AH	1 j	Mécanique quantique
+	PHY	3030	3 AH	1 j	Projet de fin d'études

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3 H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2476	3 A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	3040	3 A	1 j	Laboratoire d'optique

Bloc 01 C *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques de base

	MAT	1400	4 AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3 AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4 AH	1 j	Algèbre linéaire

Bloc 01 D *obligatoire* *3 cr.*

Outils de base en physique numérique

	PHY	1234	3 A	1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 01 E *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Disciplines de la physique

	PHY	2300	3 A	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3 H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2500	3 H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3 H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3 H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3 H	1 j	Biophysique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 14 cr.*

Physique avancée

+	PHY	3131	3 H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3 A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4 A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4 A	1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils mathématiques avancés

+	MAT	2130	3 AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2466	3 A	1 j	Analyse appliquée

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	1720	4 AH	1 j	Probabilités
+	MAT	2115	3 H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	3450	3 A	1 j	Modélisation mathématique

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3 AHE	1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3 AHE	1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1571	4 AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1 AH	1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Contribution d'autres disciplines

	ANG	1967	3 AHE	1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3 AH	1 j	Anglais intermédiaire

	BCM	1531	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
+	BIO	2101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	CHM	1993	3	H 1 j	Physicochimie générale
	CHM	1994	2	A 1 j	Physicochimie générale 1A
+	CHM	2995	3	A 1 j	Physicochimie générale 2
	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	GEO	2122	3	H 1 js	Climatologie
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	HEC	3017	3	AHE1 js	Comptabilité de gestion
	HST	1045	3	H 1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences

Segment 71

Bloc 71 A option minimum 0 cr., maximum 21 cr.

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Segment 72

Bloc 72 A option minimum 0 cr., maximum 15 cr.

Compléments de physique

	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 72 B obligatoire 6 cr.

Stages

	PHY	2031	3	E 1 j	Stage 1 en industrie
	PHY	3031	3	E 1 j	Stage 2 en industrie

Programme 1-200-2-0 Version 11

Majeur en physique

Ce programme totalise 44 crédits obligatoires, 13 à option et 3 au choix. Le nombre de crédits en physique (PHY) doit être d'au moins 41 et d'au plus 43. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 24 cr.

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 71 B obligatoire 14 cr.

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée

Bloc 71 C obligatoire 3 cr.

Formation expérimentale

+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale

Bloc 71 D obligatoire 3 cr.

Outils de base en physique numérique

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique

Bloc 71 E option minimum 3 cr., maximum 14 cr.

Physique avancée

+	PHY	3131	3	H 1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3214	3	A 1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3441	4	A 1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3813	4	A 1 j	Mécanique quantique avancée

Bloc 71 F option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Compléments de physique

	PHY	2300	3	A 1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique
+	PHY	3030	3	AH 1 j	Projet de fin d'études
+	PHY	3040	3	A 1 j	Laboratoire d'optique
+	PHY	3060	3	A 1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H 1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H 1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A 1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3140	3	H 1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A 1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3320	3	H 1 j	Optique moderne
+	PHY	3600	3	A 1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A 1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H 1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3830	3	A 1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 71 G option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Outils informatiques complémentaires

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	1170	3	AHE1 s	Programmation Java et applications
+	IFT	1571	4	AH 1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur

Programme 1-200-4-0 Version 04

Mineur en physique

Ce programme totalise 12 crédits obligatoires, 15 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PHY.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH 1 j	Relativité 1

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1681	1	AH 1 j	Mathématiques assistées par ordinateur
+	MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Compléments de physique

	PHY	1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
	PHY	2300	3	A 1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique
+	PHY	2900	3	H 1 j	Biophysique
	PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Physique et informatique

1-205-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de physique)

Perspectives professionnelles

La double formation en physique et informatique, d'une grande polyvalence, permet à l'étudiant de développer des aptitudes très recherchées dans la résolution de problèmes complexes ; elle ouvre la voie aux études supérieures dans l'une ou l'autre des deux disciplines ou conduit à un emploi dans un secteur de haute technologie : programmation scientifique, informatique de projets, prévisions environnementales et financières, optimisation de réseaux, etc.

Information sur le programme

Richard Leonelli (514) 343-7274
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Un cours de biologie
  - Un cours de chimie
  - Mathématiques 103, 105 et 203
  - Deux cours de physique.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-205-1-0 Version 01

Baccalauréat en physique et informatique

Ce programme, relavant du département de physique, totalise 70 crédits obligatoires, 14 à option et 6 au choix. L'étudiant doit prendre au moins 9 crédits de niveau 3000 librement répartis entre les sigles IFT et PHY. Les 6 crédits au choix peuvent être de tout sigle, y compris IFT et PHY. Pour être admis aux études supérieures en physique, l'étudiant doit avoir suivi au moins trois des quatre cours PHY 3131, PHY 3214, PHY 3441, PHY 3813, de même que MAT 2130.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

Physique fondamentale

+	PHY	1441	3	AH	1 j	Électromagnétisme
+	PHY	1501	3	H	1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY	1620	3	AH	1 j	Ondes et vibrations
	PHY	1651	3	AH	1 j	Mécanique classique 1
+	PHY	1652	3	AH	1 j	Relativité 1
+	PHY	2215	4	AH	1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY	2441	4	AH	1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY	2810	4	AH	1 j	Mécanique quantique

Bloc 70 B *obligatoire* *28 cr.*

Informatique fondamentale

+	IFT	1010	4	AH	1 j	Programmation 1
+	IFT	1020	4	AHE1	j	Programmation 2
+	IFT	1063	4	AH	1 j	Structures discrètes en informatique
	IFT	1214	4	AH	1 j	Introduction aux systèmes informatiques
+	IFT	1571	4	AH	1 j	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2010	4	AH	1 j	Structures de données
+	IFT	2121	4	AH	1 j	Introduction à l'algorithmique

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Outils mathématiques

	MAT	1400	4	AH	1 j	Calcul 1
+	MAT	1410	3	AH	1 j	Calcul 2
	MAT	1600	4	AH	1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH	1 j	Probabilités et statistique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 14 cr.*

Compléments de physique

	PHY	2300	3	A	1	Physique médicale
+	PHY	2400	3	H	1 j	Physique des plasmas
+	PHY	2476	3	A	1 j	Physique expérimentale
+	PHY	2500	3	H	1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY	2601	3	H	1 j	Physique subatomique
	PHY	2701	3	H	1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY	2900	3	H	1 j	Biophysique
+	PHY	3060	3	A	1 j	Méthodes numériques en physique
+	PHY	3070	3	H	1 j	Relativité 2
+	PHY	3075	3	H	1 j	Modélisation numérique en physique
+	PHY	3080	3	A	1 j	Applications des groupes en physique
+	PHY	3131	3	H	1 j	Mécanique classique 2
+	PHY	3140	3	H	1 j	Hydrodynamique
+	PHY	3181	3	A	1 j	Méthodes géométriques en physique
+	PHY	3214	3	A	1 j	Compléments de mécanique statistique
+	PHY	3320	3	H	1 j	Optique moderne
+	PHY	3441	4	A	1 j	Électromagnétisme avancé
+	PHY	3600	3	A	1 j	Physique nucléaire
+	PHY	3700	3	A	1 j	Atmosphère et environnement stellaires
+	PHY	3710	3	H	1 j	Structure et évolution stellaires
+	PHY	3813	4	A	1 j	Mécanique quantique avancée
+	PHY	3830	3	A	1 j	Structure atomique et moléculaire

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 16 cr.*

Compléments d'informatique

+	IFT	1226	4	AH	1 j	Architecture des ordinateurs 1
+	IFT	2030	4	AH	1 j	Concepts des langages de programmation
+	IFT	2102	4	AH	1 j	Introduction à l'informatique théorique
+	IFT	2240	4	AH	1 j	Systèmes d'exploitation
+	IFT	2251	4	AH	1 j	Génie logiciel
+	IFT	2421	4	H	1 j	Introduction aux algorithmes numériques
+	IFT	2504	4	A	1 j	Techniques d'optimisation 1
+	IFT	3030	4	AH	1 j	Bases de données
+	IFT	3051	4	AHE1	j	Projet d'informatique
+	IFT	3060	4	H	1 j	Langages de programmation et compilation
+	IFT	3162	4	A	1 j	Analyse des langages de programmation
+	IFT	3220	4	A	1 j	Technologie de l'Internet
+	IFT	3240	4	H	1 j	Simulation et modèles
+	IFT	3320	4	AH	1 j	Téléinformatique
+	IFT	3330	4	A	1 j	Intelligence artificielle : introduction
+	IFT	3350	4	H	1 j	Infographie
+	IFT	3370	4	A	1 j	Informatique théorique
+	IFT	3380	4	H	1 j	Architecture des ordinateurs 2
+	IFT	3512	4	H	1 j	Techniques d'optimisation 2
+	IFT	3540	4	A	1 j	Graphes et réseaux
+	IFT	3651	4	A	1 j	Modèles stochastiques

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Outils mathématiques complémentaires

+	MAT	2115	3	H	1 j	Équations différentielles
+	MAT	2130	3	AH	1 j	Variable complexe
+	MAT	2466	3	A	1 j	Analyse appliquée
+	MAT	3450	3	A	1 j	Modélisation mathématique

Programmation

1-175-7-2 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103 ou 105.
  et
– Avoir une formation initiale en programmation ou avoir une expérience appropriée à ce programme.

Critères de sélection

– Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-2 Version 00

Module en programmation

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	IFT	1146	3	AHE1	js	Programmation Internet
+	IFT	1147	3	AHE1	j	Programmation serveur Web avec PHP
+	IFT	1160	3	AHE1	js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1170	3	AHE1	s	Programmation Java et applications
+	IFT	1175	3	AHE1	s	Programmation avancée en Visual Basic

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+ IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT	1176	3	AHE1 s	Aspects avancés de Java
+ IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
+ IFT	2821	3	AH 1 s	Introduction aux bases de données

Psychoéducation

1-210-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-210-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le travail du psychoéducateur consiste à aider des personnes en difficulté d'adaptation à développer des compétences personnelles et sociales. Les interventions de nature préventive et rééducative sont menées dans le milieu de vie habituel de l'enfant (famille, garderie, école, centre communautaire) ou encore, en milieux spécialisés (centres de réadaptation, foyers de groupe, centres hospitaliers, etc.). Les activités professionnelles comprennent l'évaluation des besoins d'aide du sujet et de sa famille, la planification de l'intervention appropriée, la mise en place et l'animation d'activités, la conduite d'entretiens auprès du sujet et de sa famille et l'évaluation de la portée de l'intervention. Le tout est habituellement réalisé en contexte multidisciplinaire et en étroite collaboration avec une équipe de praticiens.

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Pour le baccalauréat, avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
- L' étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
- Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation (baccalauréat spécialisé, baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, mineur) à un autre programme du même domaine n'est autorisé qu'à certaines conditions. Il est suggéré à l'étudiant de consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-210-1-0 Version 10

Baccalauréat en psychoéducation

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires (dont 12 de stages) 24 à option et 6 au choix. Sauf exception autorisée, les cours au choix ne sont pas de sigle PSE, JES et PEF.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

Fondements

	PSE	1100	3	A 1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H 1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A 1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1108	3	H 1 j	Analyses statistiques 1
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance

+	PSE	2106	3	A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 B option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Compléments aux fondements

	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	CRI	3420	3	AH 1 j	La femme et la question criminelle
	CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
	CRI	3540G	3	H 1 js	Les minorités et la question criminelle
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	3046	3	H 1 j	Psychologie de la conscience
	PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
	PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
	PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine
	PSY	3098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	3106	3	H 1 j	La psychologie du rêve
	PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves
	PSY	3116	3	H 1 s	Sociopathologie
	PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse
	PSY	3258	3	H 1 j	Psychopathologie 2
	SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre
	SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2804	3	H 1 s	Fonctionnement et gestion des groupes
	SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
	SVS	3807	3	A 1 s	Jeunesse et action communautaire

Bloc 70 C obligatoire 30 cr.

Formation professionnelle

+	PSE	1109	3	H 1 j	Réseau des services à la jeunesse
	PSE	2103	3	H 1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	A 1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	H 1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A 2 js	Stages
+	PSE	3104	3	H 1 j	Méthodologie de l'intervention 2
+	PSE	3117	6	A 2 js	Stages
	PSE	3118	3	A 1 j	Intervention cognitivo-comportementale

Bloc 70 D option minimum 12 cr., maximum 12 cr.

Compléments à la formation professionnelle

+	PSE	3105	3	H 1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	H 1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH 1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A 1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A 1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH 1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H 1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3121	3	A 1 j	Identité, pratiques et éthique
+	PSE	3122	3	A 1 j	Interventions en contexte d'autorité
+	PSE	3123	3	A 1 j	L'enfant maltraité
+	PSE	3124	3	AH 1 j	Prévention des troubles de l'attachement

Bloc 70 Y option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Compléments de formation

	ANT	1900	3	AHE1 js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3	AHE1 js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3	E 1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3	AH 1 j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3	AHE1 js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes qualitatives
	GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	SOL	1100	3	A 1 j	Sociologie générale
	SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
	SOL	3406	3	A 1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille

Programme 1-210-4-0 Version 04

Mineur en psychoéducation

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Fondements

	PSE	1100	3	A 1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1101	3	H 1 j	Bases biologiques du développement
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSE	1107	3	A 1 j	Méthodologie scientifique
+	PSE	1109	3	H 1 j	Réseau des services à la jeunesse

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Compléments

+	PSE	1108	3	H 1 j	Analyses statistiques 1
	PSE	2103	3	H 1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence
+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage

Psychoéducation et psychologie

1-217-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de psychoéducation)

Information sur le programme

Yolande Tanguay (514) 343-6111, poste 2514
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– Ce programme doit être suivi à plein temps. La personne qui a une expérience de travail dans le domaine peut faire une demande d'inscription à temps partiel après la première année de scolarité à temps plein. La demande est agréée si l'étudiant montre un dossier académique jugé satisfaisant.
– L' étudiant qui débute au Baccalauréat en psychoéducation ou au Baccalauréat en psychoéducation et psychologie et qui veut obtenir le permis d'exercer délivré par l'OCCOPPQ doit compléter une maîtrise en psychoéducation avec stages.
– Le transfert d'un programme du domaine de la psychoéducation (baccalauréat spécialisé, baccalauréat spécialisé bidisciplinaire, mineur) à un autre programme du même domaine n'est autorisé qu'à certaines conditions. Il est suggéré à l'étudiant de consulter l'École ou le Registrariat avant de déposer une demande de transfert.

Programme 1-217-1-0 Version 00

Baccalauréat en psychoéducation et psychologie

Ce programme comprend 72 crédits obligatoires, 18 à option et 0 au choix. L'étudiant doit avoir complété les cours PSY 1035, PSY 1075, PSY 1105 et PSY 1115 avant de suivre les cours des blocs 70F, 70G, 70H et 70I.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *21 cr.*

Connaissances de base en psychoéducation

	PSE	1100	3	A 1 j	Introduction à la psychoéducation
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
+	PSE	2105	3	A 1 j	Inadaptation, petite enfance et enfance
+	PSE	2106	3	A 1 j	Inadaptation au cours de l'adolescence

Bloc 70 B *obligatoire* *21 cr.*

Formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	1109	3	H 1 j	Réseau des services à la jeunesse
	PSE	2103	3	H 1 j	Instruments de mesure et d'évaluation
+	PSE	2104	3	A 1 j	Observation des comportements
+	PSE	2108	3	H 1 j	Méthodologie de l'intervention 1
+	PSE	2109	6	A 2 js	Stages
+	PSE	2111	3	H 1 j	Modèles de prévention et d'intervention

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation professionnelle en psychoéducation

+	PSE	3117	6	A 2 js	Stages

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Approfondissement de l'intervention en psychoéducation

+	PSE	3105	3	H 1 j	Étude de cas et plans d'intervention
+	PSE	3106	3	H 1 js	Interventions auprès de la famille
+	PSE	3107	3	AH 1 s	Interventions en milieu scolaire
+	PSE	3108	3	A 1 j	Interventions dans la communauté
+	PSE	3109	3	A 1 j	Interventions en milieu résidentiel
+	PSE	3111	3	AH 1 j	La relation psychoéducative
+	PSE	3115	3	H 1 j	Fonctionnement cognitif et intervention
+	PSE	3122	3	A 1 j	Interventions en contexte d'autorité

Bloc 70 E *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances de base en psychologie

PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH 1 j	Laboratoire 1
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Biologie et comportement

PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie, société et culture

PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3084	3	A 1 j	Identités et interactions sociales

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Psychologie du développement

PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de psychologie

	PSY	3044	3 H	1 j	Stress et anxiété
	PSY	3046	3 H	1 j	Psychologie de la conscience
	PSY	3048	3 H	1 j	Psychologie de la santé 1
	PSY	3071	3 HE	1 js	Relations interpersonnelles
	PSY	3075	3 H	1 j	Psychologie de l'environnement
	PSY	3076	3 A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
	PSY	3078	3 A	1 s	Psychologie des femmes
	PSY	3079	3 H	1 j	Psychologie comparée des sexes
	PSY	3083	3 A	1 j	Mémoire humaine
	PSY	3098	3 A	1 j	Sexualité et cycle de vie
	PSY	3106	3 H	1 j	La psychologie du rêve
	PSY	3114	3 H	1 j	Les troubles mentaux graves
	PSY	3116	3 H	1 s	Sociopathologie
	PSY	3127	3 H	1 j	Problématique de la prévention
	PSY	3249	3 A	1 j	Violence familiale
	PSY	3250	3 A	1 j	Violence et agression
	PSY	3253	3 A	1 j	Psychologie évolutionniste
	PSY	3256	3 A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
	PSY	3257	3 H	1 j	Personnalité 2
	PSY	3258	3 H	1 j	Psychopathologie 2
	PSY	3259	3 A	1 j	Psychologie légale
	PSY	3260	3 A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	ANG	1969	3 AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
	ANG	1973	3 AE 1	j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
+	ANG	1975	3 HE 1	js	Lecture de l'anglais 2
	ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	1982	3 AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
	ANT	2042	3 E 1	j	Problèmes d'ethnologie urbaine
+	COM	2355	3 AH 1	j	Communication et recherche sociale
	CRI	1950	3 AHE1	js	Introduction à la criminologie
	CRI	3213	3 AH 1	j	Initiation aux méthodes qualitatives
	ESP	1951	6 A 2	j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3 AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3 AHE1	js	Espagnol avancé
	IFT	1931	3 AHE1	s	Initiation aux bases de données
	IFT	1990	3 AH 1	js	Informatique pour sciences sociales
	PHI	1400	3 AE 1	j	Problèmes en éthique
	SOL	1100	3 A 1	j	Sociologie générale
	SOL	1970	3 H 1	j	Sociologie du Québec
	SOL	2104	3 H 1	j	Relations ethniques
	SOL	3406	3 A 1	j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3503	3 A 1	j	Sociologie de la famille

Psychologie

1-220-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-220-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

L'exercice de la profession de psychologue demande une maîtrise (2 ans) ou un doctorat en psychologie. Le diplômé peut alors travailler dans les milieux hospitalier (évaluation, traitement et suivi de patients en psychiatrie), scolaire (collaboration avec les professeurs et intervention auprès des parents), industriel (dans le cadre de programme d'aide aux employés ou en gestion des ressources humaines) ou dans un bureau privé. Il existe aussi des débouchés en recherche et dans l'enseignement collégial ou universitaire. Enfin, la formation de premier cycle en psychologie offre une excellente préparation aux étudiants qui choisiront de se spécialiser ensuite dans divers domaines d'activité professionnelle.

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-6972
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991 et avoir atteint les objectifs suivants : 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation, et avoir atteint les objectifs suivants : 022P (Méthodes quantitatives), 022W (Statistiques avancées) et 022V (Biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Un cours de biologie
  - Mathématiques 337 ou [360-300 et 201-300] ou [103 et 307]
  - Psychologie 102

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.

– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque
La capacité d'accueil englobant les programmes de Baccalauréat et de Majeur, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-220-1-0 Version 10

Baccalauréat en psychologie

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71 avec 51 crédits obligatoires, 24 à option et 15 au choix. L'orientation « honor » comprend les segments 01 et 72 avec 63 crédits obligatoires, 12 à option et 15 au choix. Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'étude. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthode et systèmes

PSY	1003	3	AH 1 j	La mesure en psychologie
PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
PSY	1007	3	AH 1 j	Laboratoire 1
PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Bases biologiques

PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine

Bloc 01 C *obligatoire* *9 cr.*

Bases cognitives et affectives

PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage

Bloc 01 D *obligatoire* *9 cr.*

Bases sociales

PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 01 E *obligatoire* *9 cr.*

Bases individuelles et développementales

PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction

Segment 71 Propre à l'orientation générale

Bloc 71 A *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH 1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H 1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A 1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A 1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A 1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A 1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A 1 s	Adolescence
PSY	3096	3	A 1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H 1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H 1 s	Sociopathologie
PSY	3127	3	H 1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	AE 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A 1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A 1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A 1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A 1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A 1 j	Jeunes en difficultés : observation
PSY	3256	3	A 1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	H 1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H 1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A 1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A 1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
PSY	3298	3	A 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
PSY	3299	3	H 1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Segment 72 Propre à l'orientation « honor »

Bloc 72 A *obligatoire* *12 cr.*

	PSY	4000	6	AH 1 j	Élaboration d'une recherche avancée
+	PSY	4001	3	A 1 j	Méthode de recherche avancée
+	PSY	4002	3	H 1 j	Technique d'analyse avancée

Bloc 72 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
PSY	3008	3	AH 1 j	Laboratoire 2
PSY	3033	3	A 1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3	H 1 j	Psychologie de la conscience
PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A 1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H 1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A 1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A 1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H 1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A 1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A 1 s	Adolescence
PSY	3096	3	A 1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A 1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H 1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H 1 s	Sociopathologie
PSY	3127	3	H 1 j	Problématique de la prévention
PSY	3129	3	AE 1 j	Méthodes et techniques d'entrevues
PSY	3226	3	A 1 j	Modèles d'intervention
PSY	3249	3	A 1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A 1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A 1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H 1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3255	3	A 1 j	Jeunes en difficultés : observation
PSY	3256	3	A 1 j	Problématique de l'agression sexuelle

PSY	3257	3 H	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3 H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3 A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3 A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après
PSY	3298	3 A	1 j	Stage d'initiation à la psychologie 1
PSY	3299	3 H	1 j	Stage d'initiation à la psychologie 2

Programme 1-220-2-0 Version 03

Majeur en psychologie

Ce programme totalise 51 crédits obligatoires, 6 à option et 3 au choix. Les cours PSY 1003, PSY 1004, PSY 1006 et PSY 1035 doivent être pris en début d'étude. Les cours PSY 1007, PSY 3022, PSY 3032 doivent être pris au cours de la seconde année d'études. Aucun cours du bloc à option ne peut être pris tant que l'étudiant n'a pas complété les cours obligatoires. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle PSY.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

Méthodes et systèmes

Ce bloc comporte les cours du bloc 01A du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 B *obligatoire* *9 cr.*

Bases biologiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 01B du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 C *obligatoire* *9 cr.*

Bases cognitives et affectives

Ce bloc comporte les cours du bloc 01C du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 D *obligatoire* *9 cr.*

Bases sociales

Ce bloc comporte les cours du bloc 01D du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 E *obligatoire* *9 cr.*

Bases individuelles et développementales

Ce bloc comporte les cours du bloc 01E du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Ce bloc comporte les cours du bloc 71A du B. Sc. spécialisé

Psychologie

1-220-4-0 Mineur (1 an)

Information sur le programme

Jean-Pierre Blondin (514) 343-6972
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-220-4-0 Version 02

Mineur en psychologie

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 27 à option et 3 au choix. Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours du Bloc 71B ne sont accessibles qu'après avoir effectué au minimum 15 crédits de cours du Bloc 71A.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

PSY	1035	3 AH	1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3 AH	1 s	Motivation et émotion
PSY	1055	3 AH	1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3 AHE1	j	Processus cognitifs 1
PSY	1075	3 AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1085	3 AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1095	3 AH	1 j	Psychologie du développement
PSY	1105	3 AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1115	3 AHE1	js	Psychopathologie : introduction
PSY	1127	3 AH	1 j	Psychologie et éducation
PSY	1128	3 AH	1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

PSY	3022	3 AH	1 j	Histoire critique de la psychologie
PSY	3032	3 AH	1 j	Neuropsychologie humaine
PSY	3033	3 A	1 j	Neuropsychologie sensorielle
PSY	3044	3 H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3046	3 H	1 j	Psychologie de la conscience

PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3063	3	H	1 j	Processus cognitif 2
PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
PSY	3075	3	H	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3083	3	A	1 j	Mémoire humaine
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3090	3	A	1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
PSY	3093	3	A	1 s	Adolescence
PSY	3096	3	A	1 j	Famille et développement de l'enfant
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3106	3	H	1 j	La psychologie du rêve
PSY	3114	3	H	1 j	Les troubles mentaux graves
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie
PSY	3249	3	A	1 j	Violence familiale
PSY	3250	3	A	1 j	Violence et agression
PSY	3253	3	A	1 j	Psychologie évolutionniste
PSY	3254	3	H	1 j	Maturité et vieillesse
PSY	3256	3	A	1 j	Problématique de l'agression sexuelle
PSY	3257	3	H	1 j	Personnalité 2
PSY	3258	3	H	1 j	Psychopathologie 2
PSY	3259	3	A	1 j	Psychologie légale
PSY	3260	3	A	1 j	Théorie psychanalytique : Freud et après

Psychologie et sociologie

1-257-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de sociologie)

Information sur le programme

Paul Sabourin (514) 343-7505
Sylvianne Ladouceur (514) 343-6111 poste 3769
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-257-1-0 Version 01

Baccalauréat en psychologie et sociologie

Ce programme totalise 42 crédits obligatoires, 45 à option et 3 au choix. Il donne accès à la maîtrise de recherche en psychologie et en sociologie à l'Université de Montréal.

Segment 75

Bloc 75 A obligatoire 21 cr.

Les bases disciplinaires de la psychologie et de la sociologie

	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	3022	3	AH 1 j	Histoire critique de la psychologie
	SOL	1003	3	H 1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1015	3	A 1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1100	3	A 1 j	Sociologie générale
	SOL	2511	3	A 1 j	Microsociologie

Bloc 75 B obligatoire 9 cr.

Formation de base en méthodologie quantitative

	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
+	SOL	2020	3	A 1 j	Méthodologie quantitative 2

Bloc 75 C obligatoire 6 cr.

Formation de base en méthodologie qualitative

	SOL	1090	3	H 1 j	Méthodologie qualitative 1
+	SOL	2090	3	A 1 j	Méthodologie qualitative 2

Bloc 75 D obligatoire 6 cr.

Synthèse bidisciplinaire : psychologie et sociologie

	PSY	2600	3	A 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 1
+	SOL	3600	3	H 1 j	Bidisciplinarité : psychosociologie 2

Bloc 75 E option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Les connaissances fondamentales de la psychologie

	PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1105	3	AHE1 js	Psychologie de la personnalité
	PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation
	PSY	1128	3	AH 1 j	Psychologie et monde du travail

Bloc 75 F *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Les connaissances fondamentales de la sociologie

	SOL	1012	3	A	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
	SOL	2016	3	A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H	1 j	Weber
+	SOL	3027	3	A	1 j	Sociologie et société aux États-Unis

Bloc 75 G *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Individuation et vie sociale

PSY	3044	3	H	1 j	Stress et anxiété
PSY	3071	3	HE	1 js	Relations interpersonnelles
PSY	3075	3	H	1 j	Psychologie de l'environnement
PSY	3076	3	A	1 j	Identité et processus sociocognitifs
PSY	3078	3	A	1 s	Psychologie des femmes
PSY	3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
PSY	3098	3	A	1 j	Sexualité et cycle de vie
PSY	3116	3	H	1 s	Sociopathologie

Bloc 75 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Groupes sociaux et relations intergroupes

SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 75 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

L'approche psychologique et sociologique des champs d'activité humaine

PSY	3048	3	H	1 j	Psychologie de la santé 1
PSY	3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
PSY	3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique
SOL	2208	3	A	1 j	Sociologie économique
SOL	3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 J *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Les démarches méthodologiques quantitatives et qualitatives

	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
+	SOL	3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
	SOL	3018	3	AHE	1 j	Travaux pratiques
+	SOL	3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3065	3	A	1 j	Analyse des données institutionnelles
+	SOL	3075	3	H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3	A	1 j	Analyse clinique et intervention

Recherche opérationnelle

1-175-7-5 Module

Information sur le programme

Irmgard Klucaric (514) 343-6111 poste 3488
ou courriel : agde-cia@iro.umontreal.ca
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓		✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
et
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103 ou 105.

Critères de sélection

– Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-175-7-5 Version 00

Module en recherche opérationnelle

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire, 12 crédits à option et 0 crédit au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	IFT	1850	3	AH	1 s	Modèles de recherche opérationnelle
+	IFT	2850	3	A	1 s	Optimisation appliquée
+	IFT	3855	3	A	1 s	Optimisation de réseaux
+	IFT	3870	3	H	1 s	Logistique
+	IFT	3875	3	A	1 s	Simulation

Relations ethniques

1-101-7-0 Module

Information sur le programme

Angela Steinmetz (514) 343-7580
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques
- Le Module peut être intégré à un programme d'études quand ce programme le prévoit.
- Le Module donne lieu à une attestation spécifique lorsqu'il est suivi à l'extérieur d'un programme.

Programme 1-101-7-0 Version 00

Module en relations ethniques

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 12 à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

ETH	1000	3	H	1 j	L'ethnicité et ses frontières

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	1982	3	AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
CRI	3540	3	AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
LCO	1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2140	3	A	1 j	Questions de bilinguisme
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PPL	2015	3	AHE1	js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3	AHE1	js	Stratégies identitaires
PPL	3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
PSY	2990	3	AH	1 s	Identité et rapports interculturels
PSY	3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Relations industrielles

1-230-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles
Le spécialiste en relations industrielles est formé pour intervenir dans trois grands domaines liés au travail humain dans les entreprises. Le premier domaine est la gestion du personnel ou des ressources humaines dont les principales tâches sont : le recrutement, la sélection et la rémunération du personnel, la planification et la gestion des carrières, la gestion de la santé et sécurité au travail, la formation de la main-d'oeuvre etc. Le deuxième domaine est celui des relations collectives de travail avec comme tâches principales : la négociation et l'administration des contrats de travail, le règlement des litiges et des conflits patronaux-syndicaux, l'amélioration du climat de travail. Le troisième domaine est celui de l'administration des lois et des programmes gouvernementaux touchant le travail.

Information sur le programme
Diane Veilleux (514) 343-7151
Claire Jean (514) 343-6111 poste 1267
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit
- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Catégories de candidats
- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection
La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-230-1-0 Version 10

Baccalauréat en relations industrielles

Ce programme totalise 63 crédits obligatoires, 24 à option et 3 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 6 cr.

Relations industrielles

	REI	1000	3	A 1 j	Travail et industrialisation
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Bloc 72 B obligatoire 9 cr.

Statistiques et méthodologie

	REI	1105	3	AE 1 j	Techniques statistiques en R.I.
+	REI	1130	3	H 1 js	Méthodologie en relations industrielles
	REI	1140	3	H 1 j	Approche juridique en R.I.

Bloc 72 C obligatoire 6 cr.

Administration

	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
	REI	1220	3	H 1 j	Administration des affaires

Bloc 72 D obligatoire 12 cr.

Gestion des ressources humaines

	REI	1230	3	AH 1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2240	3	H 1 j	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2250	3	H 1 j	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 72 E obligatoire 12 cr.

Relations du travail

+	REI	2310	3	H 1 j	Convention collective
+	REI	2320	3	A 1 j	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330	3	A 1 j	Syndicalisme
+	REI	3300	3	A 1 j	Négociation collective

Bloc 72 F obligatoire 9 cr.

Politiques gouvernementales

	REI	1420	3	H 1 j	Emploi et salaire
+	REI	2470	3	A 1 j	Perspectives économiques : institutions
+	REI	2475	3	H 1 j	Politiques gouvernementales en R.I.

Bloc 72 G obligatoire 9 cr.

Stages professionnels

+	REI	3630	3	AH 1 j	Stages et laboratoires 1
+	REI	3670	6	AH 1 j	Stages et laboratoires 2

Bloc 72 H option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Gestion des ressources humaines

+	REI	3206	3	HE 1 s	Systèmes d'information en G.R.H.
+	REI	3211	3	HE 1 j	Formation et développement des R.H.
+	REI	3216	3	HE 1 s	Dotation
+	REI	3251	3	AE 1 j	Évaluation et rémunération
+	REI	3256	3	A 1 j	Communication et aide aux employés
+	REI	3261	3	HE 1 j	SST et approche ergonomique
+	REI	3265	3	AE 1 j	Gestion de la SST
+	REI	3270	3	AE 1 s	Résolution de problèmes en GRH
+	REI	3290	3	AH 1 j	Études à l'étranger 1

Bloc 72 I option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Relations du travail

+	REI	3315	3	AE 1 j	Syndicalisme et société
+	REI	3325	3	H 1 s	Aspects internationaux des R.I.
+	REI	3335	3	H 1 s	Les tribunaux spécialisés en R.I.
+	REI	3345	3	AE 1 j	L'arbitrage des griefs
+	REI	3375	3	H 1 s	Pratique de la négociation collective
+	REI	3390	3	AH 1 j	Études à l'étranger 2

Bloc 72 J option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Politiques gouvernementales

+	REI	3425	3	H 1 j	L'emploi et les politiques de l'État
+	REI	3435	3	A 1 j	Diversité de la main-d'oeuvre
+	REI	3490	3	AH 1 j	Études à l'étranger 3

Bloc 72 K option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Méthodes de recherche

	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
+	REI	3445	3	H 1 j	Analyse multivariée en R.I.

Bloc 72 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Complémentarité et connexité

AEG	1905	3	AHE1 js	Assemblées délibérantes
ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
PHI	2150	3	H 1 j	Philosophie des sciences humaines
PHI	2405	3	H 1 j	Théories éthiques modernes
POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
SOL	1012	3	A 1 j	Inégalités sociales et marché du travail
SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SOL	2107	3	A 1 j	Sociologie politique
SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	1363	3	AE 1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	2804	3	H 1 s	Fonctionnement et gestion des groupes

Science politique

1-245-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-245-2-0 Majeur (2 ans)
1-245-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

Louis Massicotte (514) 343-6702
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-245-1-0 Version 11

Baccalauréat en science politique

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 45 à option et 18 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix peuvent inclure 6 crédits de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *15 cr.*

POL	1000	3 AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL	1008	3 AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3 AH 1 j	Politique comparée
POL	1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1100	3 AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *obligatoire* *12 cr.*

POL	1200	3 AH 1 j	Pensée politique
POL	1330	3 AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL	1600	3 AH 1 j	Relations internationales
POL	1803	3 AH 1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3 AH 1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3 AH 1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3 AH 1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3 AH 1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3 AH 1 j	Théories politiques empiriques
+	POL	3280	3 AH 1 j	Épistémologie de la science politique
	POL	3290	3 AH 1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3 H 1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3 AH 1 j	Idéologies politiques
	POL	3911	3 AHE1	Problèmes d'actualité 3

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Méthodologies

POL	2809	3 AH 1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL	3120	3 AH 1 j	Méthodes qualitatives
POL	3130	3 AH 1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL	3804	3 AH 1 j	Les techniques de l'analyse politique
POL	3990	3 A 2 j	Séminaire de recherche

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

POL	2007	3 AH 1 j	Institutions politiques comparées
POL	2110	3 AH 1 j	La France
POL	2160	3 AH 1 j	Vie politique municipale et régionale
POL	2280	3 AH 1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3 AH 1 j	La communauté des États indépendants
POL	2310	3 AH 1 j	Les États-Unis : les institutions
POL	2350	3 AH 1 j	Systèmes politiques européens
POL	2751	3 AH 1 j	La Chine
POL	2752	3 AH 1 j	Le Japon
POL	2830	3 AH 1 j	L'Amérique latine
POL	2840	3 AH 1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL	2850	3 AH 1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3 AH 1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3 AH 1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3 AH 1 j	Système politique québécois 2
POL	3400	3 AH 1 j	Fédéralisme comparé
POL	3410	3 AH 1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3500	3 AH 1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3802	3 AH 1 j	Théories du développement
POL	3830	3 AHE1 j	Développement et politique au Mexique
POL	3908	3 AH 1 j	Problèmes d'actualité 1

Bloc 71 F *option* *minimum 3 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

POL	2005	3 AH 1 j	Les élections
POL	2050	3 AH 1 j	Représentation politique
POL	2272	3 AH 1 j	Sondages et opinion publique
POL	3100	3 AH 1 j	Communication politique
POL	3560	3 AH 1 j	Syndicats et politique
POL	3900	3 AH 1 j	Politique et société
POL	3910	3 AH 1 j	Les femmes et la politique
POL	3912	3 AHE1	Problèmes d'actualité 4

Bloc 71 G *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

POL	2025	3 AH 1 j	Politique et économie
POL	2140	3 AH 1 j	Analyse de politiques
POL	2150	3 AH 1 j	Politiques sociales
POL	2170	3 AH 1 j	Politiques environnementales comparées
POL	2230	3 AH 1 j	Politiques scientifiques
POL	2540	3 AH 1 j	Les formes de l'action gouvernementale
+ POL	2805	3 AH 1 j	Théorie de l'organisation administrative
POL	3110	3 AH 1 j	L'État et l'économie
POL	3320	3 AH 1 j	Politique et administration
POL	3321	3 AH 1 j	Administration publique comparée
POL	3350	3 AH 1 j	Relations intergouvernementales : Canada
POL	3913	3 AHE1	Problèmes d'actualité 5

Bloc 71 H *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

POL	2004	3 AH 1 j	Pensée stratégique classique
POL	2250	3 AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
POL	2510	3 AH 1 j	Les organisations internationales
POL	2606	3 AH 1 j	Économie politique internationale
POL	2801	3 AH 1 j	La politique étrangère de la Russie
+ POL	2806	3 AH 1 j	Théories des relations internationales
POL	3004	3 AH 1 j	Contrôle des armements
POL	3005	3 AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
POL	3010	3 AH 1 j	Les relations Nord-Sud
POL	3220	3 AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+ POL	3600	3 AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
POL	3601	3 AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
POL	3602	3 AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
POL	3721	3 AH 1 j	Relations extérieures : Canada, Québec
POL	3851	3 AHE1 j	Intégration européenne
POL	3861	3 AHE1 j	L'intégration nord-américaine
POL	3906	3 AH 1 j	La coopération internationale
POL	3909	3 AH 1 j	Problèmes d'actualité 2

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

POL 3240	3	AH 1 j	Stage
POL 3241	6	AH 1 j	Stage
POL 3904	3	AHE1 j	Travaux pratiques

Programme 1-245-2-0 Version 08

Majeur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Les 6 crédits du bloc 71 I doivent être choisis dans une seule et même langue. Les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

POL 1008	3	AH 1 j	Forces et comportements politiques
POL 1009	3	AH 1 j	Politique comparée
POL 1200	3	AH 1 j	Pensée politique
POL 1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
POL 1600	3	AH 1 j	Relations internationales

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 24 cr.*

Pensée politique

Ce bloc comporte les cours du bloc 71C du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 D *option* *minimum 3 cr., maximum 18 cr.*

Méthodologies

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 71D du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Politique comparée

Ce bloc comporte les cours du bloc 71E du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 F *option* *minimum 0 cr., maximum 21 cr.*

Forces et comportements

Ce bloc comporte les cours du bloc 71F du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 G *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Administration et politiques publiques

Ce bloc comporte les cours du bloc 71G du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 H *option* *minimum 0 cr., maximum 24 cr.*

Relations internationales

Ce bloc comporte les cours du bloc 71H du B. Sc. spécialisé

Bloc 71 I *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Ce bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, grec, italien, japonais, portugais et russe

Bloc 71 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Expérience pratique

Ce bloc comporte les cours du bloc 71J du B. Sc. spécialisé

Programme 1-245-4-0 Version 01

Mineur en science politique

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle POL.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

POL 1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
POL 1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL 1100	3	AH 1 j	Méthodes de recherche en politique

Bloc 71 B *option* *minimum 18 cr., maximum 18 cr.*

Ce bloc comporte essentiellement les cours de sigle POL du B. Sc. spécialisé sauf ceux du bloc 71J

Science politique et philosophie

1-247-1-0 Baccalauréat spécialisé bidisciplinaire (3 ans)

(Programme relevant du Département de science politique)

Perspectives professionnelles

Le politologue étudie les processus de décisions individuelles et collectives qui touchent la distribution des ressources matérielles et symboliques dans une société. On retrouve le politologue dans l'administration publique fédérale, provinciale ou municipale, la presse écrite ou électronique, l'enseignement post-secondaire, la diplomatie, la coopération internationale, les relations publiques, les entreprises-conseils, les firmes de communication et les firmes de sondage.

Information sur le programme

André-J. Bélanger (514) 343-5957
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du

Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-247-1-0 Version 01

Baccalauréat en science politique et philosophie

Ce programme totalise 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours PHI (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 P et le cours PEP 2000) et 42 crédits de cours POL (auxquels s'ajoutent les cours du bloc 70 O et les cours PEP 1000 et PEP 3000) devront avoir été complétés.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

PEP	1000	3	A	1 j	Analyse politique théorique
PEP	2000	3	A	1 j	Enjeux philosophiques du politique
PEP	3000	3	A	1 j	Épistémologie des théories politiques

Bloc 70 B *obligatoire* *15 cr.*

Fondements philosophiques

PHI	1005	3	A	1 j	Logique 1
PHI	1430	3	H	1 j	Éthique et politique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	1600	3	H	1 j	Introduction à la philosophie moderne
PHI	1800	3	A	1 j	Des présocratiques à Aristote

Bloc 70 C *obligatoire* *12 cr.*

Volet science politique

POL	1008	3	AH	1 j	Forces et comportements politiques
POL	1009	3	AH	1 j	Politique comparée
POL	1600	3	AH	1 j	Relations internationales
POL	1803	3	AH	1 j	Introduction à l'analyse quantitative

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Philosophie de la connaissance

PHI	1130	3	H	1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A	1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1710	3	A	1 j	Langage, pensée et connaissance
PHI	2150	3	H	1 j	Philosophie des sciences humaines

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Tradition philosophique

PHI	1860	3	H	1 j	Introduction à la philosophie médiévale
PHI	2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
PHI	2650	3	A	1 j	Kant : Critique de la raison pure
PHI	2670	3	H	1 j	L'empirisme moderne
PHI	2800	3	A	1 js	Philosophie grecque : Platon
PHI	2810	3	H	1 j	Philosophie grecque : Aristote
PHI	2820	3	H	1 j	Philosophie hellénistique
PHI	2865	3	A	1 j	Auteurs médiévaux (Ve - XIIe siècles)
PHI	3530	3	A	1 j	Le rationalisme moderne
PHI	3645	3	H	1 j	La critique de la faculté de juger
PHI	3820	3	H	1 j	La métaphysique d'Aristote

Bloc 70 F *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

Philosophie politique

PHI	2415	3	A	1 j	Éthique des relations internationales
PHI	2425	3	H	1 js	Philosophie politique contemporaine
PHI	2430	3	H	1 j	La philosophie pratique de Kant
PHI	3460	3	H	1 js	Histoire de la philosophie politique
PHI	3625	3	H	1 j	Problèmes d'éthique
PHI	3630	3	A	1 j	Philosophie de l'action
PHI	3635	3	A	1 j	Économie et politique : aspects normatifs
PHI	3660	3	H	1 j	Philosophie du droit
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Esthétique, herméneutique

PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1255	3	H	1 j	Introduction à la philosophie de l'art
PHI	2200	3	H	1 j	Nietzsche
PHI	2205	3	A	1 j	La phénoménologie de Husserl
PHI	2255	3	A	1 j	Théories esthétiques
PHI	2580	3	A	1 j	Philosophie de l'histoire
PHI	3255	3	A	1 j	Esthétique contemporaine
PHI	3640	3	H	1 j	Hegel
PHI	3730	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 1
PHI	3735	3	A	1 j	Herméneutique philosophique 2
PHI	3755	3	A	1 j	La phénoménologie après Husserl
PHI	3760	3	H	1 j	Heidegger

Bloc 70 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pensée politique

	POL	2090	3	AH	1 j	Pensée politique prémoderne
	POL	2100	3	AH	1 j	Pensée politique moderne
	POL	2102	3	AH	1 j	Pensée politique contemporaine
+	POL	2180	3	AH	1 j	Pensée politique critique
+	POL	2808	3	AH	1 j	Théories politiques empiriques
	POL	3290	3	AH	1 j	Idées politiques au Québec
	POL	3291	3	H	1 j	Idées politiques au Canada
	POL	3807	3	AH	1 j	Idéologies politiques

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Méthodologies

POL	2809	3	AH	1 j	Méthodes quantitatives d'analyse
POL	3120	3	AH	1 j	Méthodes qualitatives
POL	3130	3	AH	1 j	Méthodes d'analyse du discours politique
POL	3804	3	AH	1 j	Les techniques de l'analyse politique

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Politique comparée

POL	2007	3	AH	1 j	Institutions politiques comparées
POL	3400	3	AH	1 j	Fédéralisme comparé
POL	3410	3	AH	1 j	Les modernisations politiques en Europe
POL	3802	3	AH	1 j	Théories du développement

Bloc 70 K *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Systèmes politiques

POL	1020	3	AH	1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	2110	3	AH	1 j	La France
POL	2160	3	AH	1 j	Vie politique municipale et régionale
POL	2280	3	AH	1 j	Le système politique de la Russie
POL	2281	3	AH	1 j	La communauté des États indépendants
POL	2310	3	AH	1 j	Les États-Unis : les institutions
POL	2350	3	AH	1 j	Systèmes politiques européens
POL	2751	3	AH	1 j	La Chine
POL	2752	3	AH	1 j	Le Japon
POL	2830	3	AH	1 j	L'Amérique latine
POL	2840	3	AH	1 j	Enjeux politiques au Moyen-Orient
POL	2850	3	AH	1 j	Enjeux politiques en Afrique
POL	2860	3	AH	1 j	Régimes politiques de l'Asie de l'Est
POL	2904	3	AH	1 j	Système politique québécois 1
POL	2905	3	AH	1 j	Système politique québécois 2
POL	3500	3	AH	1 j	Systèmes politiques canadiens
POL	3830	3	AHE1	j	Développement et politique au Mexique

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Forces et comportements

POL	2005	3	AH	1 j	Les élections
POL	2050	3	AH	1 j	Représentation politique
POL	2272	3	AH	1 j	Sondages et opinion publique
POL	3100	3	AH	1 j	Communication politique
POL	3900	3	AH	1 j	Politique et société
POL	3910	3	AH	1 j	Les femmes et la politique

Bloc 70 M *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Administration et politiques publiques

	POL	1330	3	AH 1 j	Administration et politiques publiques
	POL	2025	3	AH 1 j	Politique et économie
	POL	2140	3	AH 1 j	Analyse de politiques
	POL	2150	3	AH 1 j	Politiques sociales
	POL	2170	3	AH 1 j	Politiques environnementales comparées
	POL	2230	3	AH 1 j	Politiques scientifiques
	POL	3110	3	AH 1 j	L'État et l'économie

Bloc 70 N *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Relations internationales

	POL	2004	3	AH 1 j	Pensée stratégique classique
	POL	2250	3	AH 1 j	Systèmes internationaux : 19e - 20e s.
	POL	2510	3	AH 1 j	Les organisations internationales
	POL	2606	3	AH 1 j	Économie politique internationale
+	POL	2806	3	AH 1 j	Théories des relations internationales
	POL	3005	3	AH 1 j	Sociopolitique des conflits armés
	POL	3010	3	AH 1 j	Les relations Nord-Sud
	POL	3220	3	AH 1 j	Pensée stratégique contemporaine
+	POL	3600	3	AH 1 j	Théories de politique étrangère comparée
	POL	3601	3	AH 1 j	Politique étrangère : grandes puissances
	POL	3602	3	AH 1 j	Politique et mondialisation des marchés
	POL	3851	3	AHE1 j	Intégration européenne
	POL	3861	3	AHE1 j	L'intégration nord-américaine
	POL	3906	3	AH 1 j	La coopération internationale

Bloc 70 O *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie et sciences économiques

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	SOL	2016	3	A 1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3	H 1 j	Weber
+	SOL	3008	3	H 1 j	Débats théoriques contemporains

Bloc 70 P *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Culture et langue allemandes

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL	1955	3	AHE1 s	Allemand avancé 1
+	ALL	1956	3	AH 1 s	Allemand avancé 2
	ALL	1979	3	AE 1 j	Préparation à la lecture en allemand
+	ALL	1980	3	AE 1 j	Lecture en langue allemande 1
+	ALL	1982	3	H 1 s	Lecture en langue allemande 2

Sciences biologiques

1-235-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Biologie et biotechnologie végétales, l'orientation Écologie, environnement, évolution, l'orientation Microbiologie et immunologie, l'orientation Biologie et physiologie animales

1-235-2-0 Majeur (2 ans)
1-235-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Qu'il soit spécialisé en biologie végétale ou animale, en écologie ou en microbiologie, le détenteur de ce diplôme peut travailler comme conseiller ou assistant de recherche dans des services gouvernementaux ou privés, des centres de recherche universitaires, hospitaliers ou autres ou des bureaux de conseil. Le biologiste peut continuer aux études supérieures pour faire carrière en recherche ou en enseignement supérieur.

Information sur le programme

Jocelyn Forget (514) 343-6585
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Deux cours de biologie
  - Deux cours de chimie dont un cours de chimie organique
  - Un cours de mathématiques.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La capacité d'accueil englobant les programmes de Baccalauréat, de Majeur et de Mineur, il est préférable de n'indiquer sur le formulaire de demande d'admission qu'un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.
- Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6037).

Programme 1-235-1-0 Version 14

Baccalauréat en sciences biologiques

L'orientation Biologie et biotechnologie végétales comprend le segment 72, avec 46 crédits obligatoires, 41 à option et 3 au choix. L'orientation Écologie, environnement, évolution comprend le segment 73, avec 47 crédits obligatoires, 40 à option et 3 au choix. L'orientation Microbiologie et immunologie comprend le segment 74, avec 59 crédits obligatoires, 28 à option et 3 au choix. L'orientation Biologie et physiologie animales comprend le segment 75, avec 51 crédits obligatoires, 36 à option et 3 au choix. L'étudiant doit avoir suivi le cours de chimie 202 au CÉGEP ou l'équivalent, avant son inscription au Baccalauréat en sciences biologiques. Pour l'orientation Microbiologie et immunologie, l'étudiant qui n'a pas suivi le cours de chimie 302 au CÉGEP ou l'équivalent doit s'inscrire au cours CHM 1984 dans le bloc 74 G. Sauf exception approuvée par le directeur, pour toutes les orientations, les cours obligatoires de niveau 1000 doivent être complétés durant la première année d'inscription.

Segment 72 Propre à l'orientation Biologie et biotechnologie végétales

Bloc 72 A *obligatoire* *33 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 72 B *obligatoire* *13 cr.*

Sciences de base en Biologie végétale

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2541	3	A	1 j	Physiologie métabolique végétale

Bloc 72 C *option* *minimum 24 cr., maximum 36 cr.*

Formation complémentaire

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution
+	BIO	3701	3	A	1 j	Vitroculture des végétaux
	BIO	3702	3	H	1 j	Biotechnologie végétale
+	BIO	3754	3	AHE1	j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	GEO	3122	3	A	1 js	Pédologie
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes

Bloc 72 D *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	3753	3	A	1 js	Stage d'écologie végétale

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 72 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	GEO	2112	3	A	1 j	Phytogéographie
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Segment 73 Propre à l'orientation Écologie, environnement, évolution

Bloc 73 A *obligatoire* *35 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 73 B *obligatoire* *12 cr.*

Sciences de base en écologie, environnement et évolution

	BIO	2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 73 C *option* *minimum 9 cr., maximum 22 cr.*

Écologie et environnement physique

+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3754	3	AHE1	j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
+	GEO	2512	3	A	1 j	Systèmes d'information géographique
	GEO	3112	3	A	1 js	Géomorphologie
+	GEO	3122	3	A	1 js	Pédologie
+	GEO	3142	3	H	1 j	Hydrologie

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes systématiques

	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie

Bloc 73 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Évolution

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations

Bloc 73 F *option* *minimum 7 cr., maximum 15 cr.*

Travaux en laboratoire et sur le terrain

	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
	BIO	2703	1	A	1 j	Stage d'écologie forestière
	BIO	2854	3	A	1 js	Stage d'écologie des animaux terrestres
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	BIO	3753	3	A	1 js	Stage d'écologie végétale
+	BIO	3843	3	A	1 js	Stage de limnologie
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	3095	2	A	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 73 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	CHM	1600	3	A	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	GEO	2122	3	H	1 js	Climatologie
+	GEO	3132	3	H	1 j	Reconstitutions paléo-environnementales
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web
	SOL	3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Segment 74 Propre à l'orientation Microbiologie et immunologie

Bloc 74 A *obligatoire* *31 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

Bloc 74 B *obligatoire* *28 cr.*

Sciences de base en Microbiologie et immunologie

	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H	1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	2999	3	H	1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3963	2	AH	1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie
+	MCB	3982	4	A	1 j	Diversité microbienne

Bloc 74 C *option* *minimum 12 cr., maximum 21 cr.*

Formation complémentaire

+	BCM	2504	2	H	1 j	Enzymologie
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	3050	3	A	1 j	Microbiologie des aliments
+	MCB	3095	2	A	1	Microbiologie environnementale appliquée
+	MCB	3636	2	H	1 j	Pathogenèse microbienne
	PHL	2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 74 D *option* *minimum 2 cr., maximum 9 cr.*

Travaux en laboratoire

	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB	3003	3	H	1 js	Applications biotechno. de l'immunologie
	MCB	3006	3	H	1 j	T.P. et application d'immunologie
+	MCB	3070	2	H	1 j	Visites industrielles
+	MCB	3071	3	H	1 j	Profession microbiologiste

Bloc 74 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Stages en milieu de travail

	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2
+	MCB	3030	9	A	2 js	Stage avancé de recherche

Bloc 74 F *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection

Bloc 74 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Segment 75 Propre à l'orientation Biologie et physiologie animales

Bloc 75 A *obligatoire* *30 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 75 B *obligatoire* *21 cr.*

Sciences de base en Biologie et physiologie animales

	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion

Bloc 75 C *option* *minimum 17 cr., maximum 25 cr.*

Formation complémentaire

+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3864	3	A	1 j	Neuroéthologie
+	MCB	2986	4	A	1 j	Immunologie générale
	PHL	2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie

Bloc 75 D *option* *minimum 7 cr., maximum 13 cr.*

Travaux en laboratoire

	BCM	2958	1	H	1 j	T. P. de biochimie générale
	BIO	2091	3	AHE1	js	Initiation à la recherche
+	BIO	3102	3	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
+	BIO	3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO	3674	3	H	1 j	T.P. généraux de physiologie animale
+	BIO	3863	2	H	1 j	T.P. d'éthologie

Bloc 75 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stage en milieu de travail

	BIO	2222	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 1
+	BIO	3233	3	AHE1	j	Stage en milieu de travail 2

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Cours de biologie hors spécialisation

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
+	BIO	2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
	BIO	3080	1	AHE1	js	Animation en biologie
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
+	BIO	3754	3	AHE1	j	Écologie végétale
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie
+	MCB	2979	4	AH	1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H	1 j	Bactériologie générale 2

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	ANT	1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT	2454	3	A	1 j	Introduction à la primatologie
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Programme 1-235-2-0 Version 10

Majeur en sciences biologiques

Ce programme totalise 14 crédits obligatoires, 46 à option et 0 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *14 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 18 cr.*

Écologie - Évolution

	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2853	3	H	1 j	Principes d'écologie
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie

+	BIO	3203	3	A	1 j	Génétique avancée
	BIO	3283	3	H	1 j	Évolution

Bloc 72 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Biologie végétale et animale

	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Physiologie

	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2541	3	A	1 j	Physiologie métabolique végétale
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 72 E *option* *minimum 0 cr., maximum 25 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3754	3	AHE1	j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Bloc 72 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANS	1404T	3	AHE1	js	Scientific and Technical Writing
	CHM	1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM	1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	HST	1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	IFT	1810	3	AHE1	js	Initiation : programmation C
	IFT	1912	3	AHE1	s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1945	3	AHE1	s	Internet et création de pages Web

Programme 1-235-4-0 Version 07

Mineur en sciences biologiques

Ce programme totalise 6 crédits obligatoires, 24 à option et 0 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *6 cr.*

Connaissances fondamentales

	BIO	1153	3	AHE1	j	Biologie cellulaire
	BIO	1203	3	AHE1	j	Introduction à la génétique

Bloc 75 B *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire : Biologie et écologie

	BIO	1334	3	A	1 j	Biodiversité 1
	BIO	1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
	BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
	BIO	2855	3	A	1 j	Écologie adaptative
	MCB	1979	3	H	1 j	Microbiologie générale

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire : Physiologie

	BCM	1531	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO	1534	3	A	1 j	Physiologie végétale
	BIO	1634	3	H	1 js	Principes de physiologie animale
+	BIO	2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
+	BIO	2162	3	A	1 j	Compléments de biologie cellulaire
+	BIO	2620	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 1
+	BIO	2625	3	A	1 j	Physiologie animale comparée 2

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines biologiques diverses

	BIO	1156	1	A	1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO	2041	3	AE	1 j	Biostatistique 1
	BIO	2306	3	A	1 j	Floristique du Québec
	BIO	2315	3	H	1 j	Les plantes utilisées par l'homme
	BIO	2331	3	A	1 j	Phycologie
	BIO	2350	3	A	1 j	Mycologie
	BIO	2372	4	A	1 j	Anatomie et morphogénèse végétales
	BIO	2386	3	H	1 j	Taxonomie des plantes vasculaires
+	BIO	2400	3	A	1 j	Protozoologie
+	BIO	2412	3	H	1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2440	3	H	1 j	Entomologie
	BIO	2460	3	H	1 j	Embryologie animale
+	BIO	2470	3	A	1 j	Morphologie évolutive des chordés
	BIO	2471	3	H	1 j	Morphologie nerveuse des chordés
+	BIO	2475	3	A	1 j	Invertébrés sauf insectes
+	BIO	2541	3	A	1 j	Physiologie métabolique végétale
	BIO	2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	BIO	3002	2	A	1 j	Bioéthique
	BIO	3042	3	H	1 j	Dynamique des populations
+	BIO	3105	3	H	1 j	Systématique moléculaire
	BIO	3204	3	A	1 j	Génétique des populations
	BIO	3471	3	A	1 js	Ichtyologie
	BIO	3480	3	A	1 j	Ornithologie
	BIO	3490	3	A	1 j	Mammalogie
+	BIO	3659	3	A	1 j	Les fonctions du système nerveux
+	BIO	3665	3	A	1 j	Respiration, circulation, excrétion
+	BIO	3682	3	H	1 j	Endocrinologie et environnement
+	BIO	3754	3	AHE1	j	Écologie végétale
	BIO	3781	3	H	1 j	Phytopathologie et phytoprotection
	BIO	3801	3	H	1 j	Conservation et aménagement
+	BIO	3831	3	A	1 j	Écologie marine
+	BIO	3839	3	H	1 j	Limnologie
	BIO	3893	3	H	1 js	Éco-toxicologie

Sciences cognitives

1-182-4-0 Mineur (1 an)

Programme relevant du Département de linguistique et de traduction)

Information sur le programme

Richard Patry (514) 343-6675
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarques

- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-182-4-0 Version 00

Mineur en sciences cognitives

Ce programme totalise 3 crédits obligatoires, 27 à option et 0 au choix. Dans le bloc 74 B, les étudiants ne peuvent prendre de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire. Dans le bloc 74 C, les étudiants ne peuvent prendre plus de 3 crédits de cours dans la même discipline que celle de leur majeur complémentaire.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

	FAS	1060	3	H 1 j	Introduction aux sciences cognitives

Bloc 74 B *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Fondements théoriques et méthodologiques

+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	LNG	1080	3	A 1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1540	3	A 1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
	PHI	1005	3	A 1 j	Logique 1
	PHI	2320	3	H 1 j	Philosophie de l'esprit
	PSY	1006	3	AH 1 j	Méthodologie scientifique 1
	PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1

Bloc 74 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Champs sectoriels disciplinaires

+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+	IFT	2810	3	AH 1 s	Structures de données
	LNG	1000	3	A 1 j	Introduction aux langages formels
	LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
+	LNG	2000	3	A 1 j	Grammaires formelles
+	LNG	2001	3	H 1 j	Atelier de programmation linguistique
	LNG	2005	3	A 1 j	Introduction à la lexicométrie
+	LNG	2050	3	H 1 j	Syntaxe du français
+	LNG	2160	3	H 1 j	Introduction à la psycholinguistique
	LNG	2240	3	H 1 j	Pragmatique
+	LNG	2250	3	H 1 j	Analyse du discours en linguistique
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
	PHI	2005	3	H 1 j	Logique 2
	PHI	2180	3	H 1 j	Philosophie du langage
	PHI	2305	3	H 1 j	Théories de la connaissance
	PSY	1004	3	AH 1 j	Techniques d'analyse en psychologie 1
	PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
	PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
	PSY	3000	3	H 1 j	Méthodologie scientifique 2
	PSY	3032	3	AH 1 j	Neuropsychologie humaine
	PSY	3063	3	H 1 j	Processus cognitif 2
	PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine

Sciences de la communication

1-225-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-225-2-0 Majeur (2 ans)
1-225-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le diplômé en communication évolue dans une variété de contextes professionnels à titre d'agent d'information, de conseiller en communication interne, d'attaché de presse, de rédacteur publicitaire, de superviseur de compte publicitaire, de recherchiste, de journaliste, de chargé de relations publiques, etc. On le retrouve dans l'entreprise privée, les organismes gouvernementaux, les firmes-conseils, les bureaux privés de communication et les médias.

Information sur le programme

Carole Groleau (514) 343-5777
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-225-1-0 Version 01

Baccalauréat en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires, 57 à option et 6 au choix.

Segment 72

Bloc 72 A obligatoire 24 cr.

Théories, méthodes et langages

	COM 1100	3	A	1 j	Méthodologie de la recherche
	COM 1150	3	AH	1 j	Communication écrite
	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	COM 1350	3	AH	1 js	Communication et cognition
	COM 1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
	COM 1511	3	AH	1 j	Communication audiovisuelle
	COM 1560	3	AH	1 j	Communication informatisée 1
	COM 1600	3	AH	1 js	Communication et médias de masse

Bloc 72 B obligatoire 3 cr.

Méthodes quantitatives

	COM 1400	3	H	1 j	Analyse des données en communication

Bloc 72 C option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Méthodes de recherche

	COM 2200	3	AH	1 j	Communication, sens et discours
+	COM 2340	3	AH	1 j	Communication et recherches sur terrain
+	COM 2355	3	AH	1 j	Communication et recherche sociale

Bloc 72 D option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Intégration

	COM 3000	3	AHE1	j	Atelier en communication appliquée

Bloc 72 E option minimum 3 cr., maximum 18 cr.

Communication organisationnelle

	COM 2001	3	AH	1 j	Communication internationale
+	COM 2018	3	AH	1 js	Éléments de relations publiques
+	COM 2019	3	AH	1 js	Éléments de publicité
+	COM 2020	3	A	1 j	Éléments de communication interne
	COM 2021	3	A	1 j	Technologies et travail en collaboration
+	COM 3011	3	H	1 j	Planification en communication interne
+	COM 3012	3	H	1 j	Planification en communication externe

Bloc 72 F option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Communication multimédia

	COM 2540	3	AH	1 j	Pratiques de la photographie
	COM 2550	3	AH	1 j	Éditique
+	COM 2571	3	H	1 j	Interfaces et scénarisation
+	COM 2580	3	A	1 j	Design d'applications Internet
	COM 2600	3	AH	1 j	Pratiques de la réalisation sonore
+	COM 3201	3	H	1 j	Intégration des technologies multimédias
+	COM 3500	3	AH	1 js	Pratiques de la télévision
+	COM 3562	3	H	1 j	Design d'applications multimédias

Bloc 72 G option minimum 3 cr., maximum 21 cr.

Médias et sociétés

	COM 2210	3	H	1 j	Impacts des nouvelles technologies
	COM 2710	3	A	1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
	COM 2720	3	H	1 j	Politiques de communication
	COM 2920	3	H	1 j	Histoire des médias
	COM 2925	3	AH	1 j	Industries culturelles
	COM 2935	3	H	1 j	Médias et cultures populaires
	COM 2945	3	H	1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 72 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Habiletés linguistiques

	ALL 1951	6	A	2 j	Allemand élémentaire
+	ALL 1952	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL 1954	3	AHE1	js	Allemand intermédiaire 2
+	ALL 1955	3	AHE1	s	Allemand avancé 1
+	ALL 1956	3	AH	1 s	Allemand avancé 2
	ANG 1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG 1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG 1968	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 2
+	ANG 2051	3	AHE1	js	Anglais avancé 1
	ARA 1951	6	AH	1 js	Arabe élémentaire
+	ARA 1952	3	AH	1 s	Arabe intermédiaire
+	ARA 1953	3	AH	1 s	Arabe avancé
	CHN 1050	6	AE	1 j	Chinois élémentaire 1
	CHN 1050H	6	A	2 s	Chinois élémentaire 1
	ESP 1951	6	A	2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	FRA 1030	3	AHE1	j	Grammaire du français 1
	FRA 1300G	3	AHE1	s	Révision de textes
	ITL 1951	6	A	2 js	Italien élémentaire
+	ITL 1952	3	AHE1	js	Italien intermédiaire
+	ITL 1953	3	AH	1 s	Italien avancé
	JPN 1050	6	AE	1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN 1060	6	H	1 j	Japonais élémentaire 2
	PTG 1951	6	AH	1 js	Portugais élémentaire
+	PTG 1952	3	AH	1 js	Portugais intermédiaire
+	PTG 1953	3	AH	1 js	Portugais avancé
	RUS 1951	6	AH	1 s	Russe élémentaire

Bloc 72 I option minimum 6 cr., maximum 18 cr.

Apport des autres disciplines

	AEG 2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG 2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
	AEG 3140	3	AHE1	js	Prise de décision en groupe, leadership
	DRT 3805	3	AHE1	j	Dr. de l'information et de la comm.
	ECN 1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
	ECN 1800	3	AE	1 j	Économies nord-américaines
+	ECN 2800	3	AH	1 j	Institutions publiques et financières
	HAR 1030	3	A	1 j	Perception de l'oeuvre d'art
	HAR 2750	3	A	1 j	Lecture et analyse d'oeuvres d'art
	HEC 3016	3	AHE1	j	Introduction au marketing
	IFT 1870	3	AHE1	s	Initiation : programmation Java
	IFT 1935	3	AHE1	s	Initiation au graphisme par ordinateur
	JOU 1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
	JOU 2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	PBT 2004	3	AHE1	js	Gestion - service conseil
	PBT 2210D	3	AH	1	Gestion des médias publicitaires

	POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	2272	3	AH 1 j	Sondages et opinion publique
	POL	3100	3	AH 1 j	Communication politique
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
	RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	REI	1230	3	AH 1 j	Comportement organisationnel
+	REI	2220	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines 1
	REP	1104	3	AHE1 js	Gestion et relations publiques
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
+	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
	SOL	3506	3	H 1 j	Transformations du monde contemporain

Programme 1-225-2-0 Version 04

Majeur en sciences de la communication

Ce programme totalise 27 crédits obligatoires 30 à option et 3 au choix.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *24 cr.*

Théories, méthodes et langages

Ce bloc comporte les cours du bloc 72A du B. Sc. spécialisé

Bloc 75 B *obligatoire* *3 cr.*

Méthodes quantitatives

COM	1400	3	H 1 j	Analyse des données en communication

Bloc 75 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodes de recherche

Ce bloc comporte les cours du bloc 72C du B. Sc. spécialisé

Bloc 75 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Intégration

COM	3000	3	AHE1 j	Atelier en communication appliquée

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Communication organisationnelle

Ce bloc comporte les cours du bloc 72E du B. Sc. spécialisé

Bloc 75 F *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Communication multimédia

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72F du B. Sc. spécialisé

Bloc 75 G *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

Ce bloc comporte les cours du bloc 72G du B. Sc. spécialisé

Programme 1-225-4-0 Version 06

Mineur en sciences de la communication

Ce programme totalise 9 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix.

Segment 76

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

COM	1300	3	A 1 js	Théories de la communication
COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
COM	1600	3	AH 1 js	Communication et médias de masse

Bloc 76 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

COM	1100	3	A 1 js	Méthodologie de la recherche

Bloc 76 C *option* *minimum 6 cr., maximum 15 cr.*

Médias et sociétés

COM	2001	3	AH 1 j	Communication internationale
COM	2210	3	H 1 j	Impacts des nouvelles technologies
COM	2710	3	A 1 j	Aspects sociotechniques de la médiation
COM	2720	3	H 1 j	Politiques de communication
COM	2920	3	H 1 j	Histoire des médias
COM	2925	3	AH 1 j	Industries culturelles
COM	2935	3	H 1 j	Médias et cultures populaires
COM	2945	3	H 1 j	Auditoires des médias de masse

Bloc 76 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langages et moyens de communication

COM	1150	3	AH 1 j	Communication écrite
COM	1200	3	A 1 j	Introduction aux médias
COM	1350	3	AH 1 js	Communication et cognition
COM	1511	3	AH 1 j	Communication audiovisuelle
COM	1560	3	AH 1 j	Communication informatisée 1

Sciences économiques

1-240-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'économiste professionnel évolue généralement dans les milieux suivants : bureaux de consultation, organismes internationaux, monde de la finance, gouvernement (fédéral, provincial ou municipal), médias, organisation syndicale, etc. L'économiste peut évaluer les besoins (en transports, en soins médicaux, etc.) d'une ville ou d'une région donnée, évaluer les coûts et les bénéfices d'une réglementation, analyser le rôle et la portée des lois ou des programmes sociaux, examiner les effets d'une politique économique, ou encore prévoir, dans la mesure du possible, l'évolution de la production, des prix, des salaires et des taux d'intérêt dans les mois à venir.

Information sur le programme

Jennifer Hunt (514) 343-6540
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et

– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Mathématiques 103, 105 et 203 ou Mathématiques 103 et [307 ou 337 ou 360-300].

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-240-1-0 Version 08

Baccalauréat en sciences économiques

Ce programme totalise 54 crédits obligatoires, 33 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant acquis 60 crédits et plus au baccalauréat avec une moyenne cumulative d'au moins 3,3 pourraient, dans le cadre du bloc 71 E, être autorisés à s'inscrire aux cours ECN 6013, ECN 6118 et ECN 6350.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *27 cr.*

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B *obligatoire* *27 cr.*

Cours de deuxième et de troisième années

	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières
+	ECN	3949	3	A 1 j	Atelier en économétrie appliquée
+	ECN	3950	3	H 1 j	Atelier en économie appliquée

Bloc 71 C *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 71 E *option* *minimum 18 cr., maximum 21 cr.*

Cours avancés

+	ECN	3013	3	A 1 j	Choix collectifs
+	ECN	3015	3	H 1 j	Théorie des jeux
+	ECN	3031	3	A 1 j	Problèmes et politiques économiques
+	ECN	3055	3	H 1 j	Fluctuations économiques
+	ECN	3064	3	H 1 j	Finances publiques
+	ECN	3065	3	H 1 j	Analyse coûts-bénéfices
+	ECN	3075	3	H 1 j	Sujets spéciaux d'économie mathématique
+	ECN	3080	3	A 1 j	Sujets spéciaux de politique économique
+	ECN	3105	3	A 1 j	Commerce international
+	ECN	3115	3	A 1 j	Finance internationale
+	ECN	3205	3	H 1 j	Théorie monétaire
+	ECN	3405	3	H 1 j	Développement économique
+	ECN	3505	3	A 1 j	Économie du travail
+	ECN	3550	3	H 1 j	Économie de la santé
+	ECN	3565	3	H 1 j	Économie industrielle avancée
+	ECN	3650	3	A 1 j	Économie du comportement social
+	ECN	3705	3	A 1 j	Économie de l'assurance
+	ECN	3801	3	E 1 s	Économie financière
+	ECN	3820	3	H 1 j	Économie des organisations
+	ECN	3910	3	A 1 j	Économie de l'environnement
+	ECN	3920	3	A 1 j	Économie et droit
+	ECN	3930	3	A 1 j	Distribution du revenu
+	ECN	3995	3	AHE1 j	Stage
	ECN	6013	3	A 1 j	Éléments de microéconomie
	ECN	6118	3	A 1 j	Éléments de macroéconomie
	ECN	6350	3	AH 1	Éléments d'économétrie

Bloc 71 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1111	3	AH 1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH 1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH 1 j	Composition and Literature 2
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec

Sciences économiques

1-240-2-0 Majeur (2 ans)
1-240-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le majeur donne également accès aux études supérieures en sciences économiques. Tout étudiant qui vise une carrière d'économiste professionnel doit songer sérieusement à entreprendre des études à la maîtrise.

Information sur le programme

Jennifer Hunt (514) 343-6540
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-7327).

Programme 1-240-2-0 Version 08

Majeur en sciences économiques

Ce programme totalise 21 crédits obligatoires, 36 à option et 3 crédits au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN. Les cours de sigle ECN1070, 1075, 1260, 2040, 2045, 2050, 2055 et 2160 sont essentiels pour l'admission à la maîtrise régulière en sciences économiques.

Segment 71

Bloc 71 A obligatoire 15 cr.

Cours de première année

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines

Bloc 71 B obligatoire 6 cr.

Cours de deuxième année

+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières

Bloc 71 C option minimum 6 cr., maximum 12 cr.

Cours de spécialisation de première année

	ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
+	ECN	1075	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 2
	ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
	ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
	ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
	ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
	ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
	ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
	ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
	POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 D option minimum 18 cr., maximum 24 cr.

Cours de spécialisation de deuxième année

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
+	ECN	2040	3	AH 1 j	Théorie microéconomique 1
+	ECN	2045	3	H 1 j	Théorie microéconomique 2
+	ECN	2050	3	A 1 j	Théorie macroéconomique 1
+	ECN	2055	3	H 1 j	Théorie macroéconomique 2
+	ECN	2160	3	H 1 j	Économétrie 2
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2175	3	H 1 j	Comptabilité 2
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
	HST	3450	3	H 1 j	Histoire économique nord-américaine
	MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
	MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+	MAT	1978	4	AH 1 j	Probabilités et statistique

Bloc 71 Y option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

	ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+	ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+	ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
	ANG	1111	3	AH 1 j	Composition and Literature 1
	ANG	1111T	3	AH 1 j	Composition and Literature
+	ANG	1112	3	AH 1 j	Composition and Literature 2
	ANG	1967	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANG	1968	3	AHE1 js	Anglais intermédiaire 2
	ANG	1972	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE 1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE1 j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT	1013	3	A 1 j	Éléments d'ethnologie
	DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2960	3	H 1 j	Démographie et actuariat
	ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+	ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+	ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
	HEC	3015	3	AHE1 js	Management
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
	JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+	JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
	PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
	PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1000	3	AH 1 j	Analyse politique : théories et concepts
	POL	1600	3	AH 1 j	Relations internationales
	PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
	QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles
	SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec

Programme 1-240-4-0 Version 05

Mineur en sciences économiques

Ce programme totalise 18 crédits obligatoires, 9 à option et 3 au choix. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle ECN.

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *18 cr.*

	ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
+	ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+	ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
	ECN	1160	3	AH 1 j	Analyse des données économiques
	ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
+	ECN	2800	3	AH 1 j	Institutions publiques et financières

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cours spécialisés de niveau 1000

ECN	1070	3	AH 1 j	Techniques d'analyse économique 1
ECN	1260	3	AH 1 j	Économétrie 1
ECN	1350	3	A 1 j	Histoire économique du monde occidental
ECN	1600	3	AH 1 j	Histoire de la pensée économique
ECN	1961	3	H 1 j	Économie de l'Asie
ECN	1966	3	A 1 s	Économie du monde arabe
ECN	1967	3	E 1 j	Économie de l'Europe
ECN	1970	3	E 1 j	Économie des pays de l'Europe de l'Est
ECN	1971	3	H 1 j	Économie de l'Amérique latine
POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec

Bloc 71 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Cours spécialisés de niveau 2000

+	ECN	2015	3	A 1 j	Comportements stratégiques
	ECN	2165	3	A 1 j	Comptabilité 1
+	ECN	2230	3	A 1 j	Institutions et marchés financiers
+	ECN	2311	3	H 1 j	Problèmes économiques contemporains
+	ECN	2370	3	H 1 j	Économie des pays capitalistes
+	ECN	2450	3	A 1 j	Économie urbaine et régionale
+	ECN	2510	3	H 1 j	Démographie économique
+	ECN	2565	3	H 1 j	Introduction à l'économie industrielle
+	ECN	2700	3	H 1 s	Relations économiques internationales
+	ECN	2705	3	A 1 j	Régulation économique supranationale
+	ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques

Sécurité et études policières

1-066-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le titulaire d'un baccalauréat en sécurité et études policières se définit comme un expert de la sécurité intérieure. S'appuyant sur ses connaissances en sécurité, en droit, en criminologie, en sciences sociales et en philosophie, il peut analyser les sources d'insécurité, proposer des solutions, gérer les services de sécurité publique ou privée et participer à l'élucidation des crimes. Il peut offrir ses services là où se posent les problèmes de sécurité : dans les agences de sécurité privée, dans les services de sécurité des entreprises, des services policiers, des organismes parapublics, des municipalités et des ministères.

Information sur le programme

Sylvie Archambault (514) 343-7541
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-066-1-0 Version 01

Baccalauréat en sécurité et études policières

L'orientation Sécurité publique et enquête comprend les segments 01 et 70, avec 63 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 6 crédits au choix. L'orientation Sécurité privée comprend les segments 01 et 71 avec 63 crédits obligatoires, 21 crédits à option et 6 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Connaissances criminologiques

CRI	1050	3	AH 1 js	Sociocriminologie 1
CRI	1511	3	HE 1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1730	3	AH 1 j	Victimologie
CRI	2531	3	AH 1 j	L'analyse stratégique en criminologie

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Connaissances en droit

DRT	1002S	3	AHE1 j	Introduction au droit
DRT	1500	3	AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT	1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT	1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT	2500	3	AHE1 j	Droit pénal général 2
DRT	3505	3	AHE1 j	Preuve et procédure pénales

Bloc 01 C *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

Formation complémentaire générale

ANT	1982	3	AHE1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI	1100	3	AH 1 j	Psychocriminologie
CRI	2410	3	AH 1 j	Pénologie
CRI	3201	3	AH 1 j	Droits de la personne et criminologie
CRI	3301	3	AH 1 j	Sociopolitique de la police
CRI	3305	3	AH 1 j	Violences criminelles
CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
CRI	3540	3	AH 1 j	Les minorités et la question criminelle
DRT	1222	3	AHE1 j	Obligations 2
DRT	1224	3	AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT	2100	3	AHE1 j	Droit international public général
DRT	3503	3	AHE1 j	Libertés publiques
DRT	3603	3	AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT	3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT	3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
ECN	1000	3	AHE1 j	Principes d'économie
ECN	1800	3	AE 1 j	Économies nord-américaines
+ ECN	2964	3	H 1 j	Économie et finances publiques
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1875	3	AHE1 j	Initiation : programmation Visual Basic
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
KIN	1034	3	H 1 j	Activité physique, mode de vie et santé
PHI	3660	3	H 1 j	Philosophie du droit
POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH 1 js	Politique internationale
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
PSY	1970	3	AH 1 j	Psychologie générale
PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
SOL	1090	3	H 1 j	Méthodologie qualitative 1
SOL	2410	3	A 1 j	Classes et mouvements sociaux

Bloc 01 D *obligatoire* *24 cr.*

Connaissances en sécurité et études policières

CRI	1600	3	AH 1 j	Initiation aux méthodes quantitatives
+ CRI	3013	3	AH 1 j	Analyse de la criminalité
GSP	3010	3	AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
SIP	1000	3	A 1 j	Sécurité intérieure : nature et mission
SIP	2030	3	AH 1 js	L'organisation de l'enquête
SIP	3001	3	A 1 j	Préparation au stage
+ SIP	3002	3	H 1 j	Stage pratique

Segment 70 Propre à l'orientation sécurité publique et enquête

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

+ CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
SIP	3030	3	AH 1 js	Les crimes contre la personne
SIP	3050	3	AH 1 js	Criminalistique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique
GSP	1040	3	AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
REI	3281	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines
SIP	2242	3	A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP	3070	3	AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure
SIP	3071	3	A 1 j	Question de sécurité intérieure
SIP	3080	3	A 1 js	La sécurité privée
SIP	3090	3	A 1 j	Le renseignement

Segment 71 Propre à l'orientation sécurité privée

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

CRI	3361	3	AH 1 j	Prévention du crime
GSP	1040	3	AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
SIP	3080	3	A 1 js	La sécurité privée

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+ CRI	3040	3	H 1 j	Formes particulières de crimes
CRI	3950	3	AHE1 j	Criminalité informatique
GSP	1060	3	AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
REI	3281	3	A 1 j	Gestion des ressources humaines
SIP	2242	3	A 1 j	Gestion de crises et plan d'urgence
SIP	3020	3	A 1 j	Évaluation en justice pénale et sécurité
SIP	3030	3	AH 1 js	Les crimes contre la personne
SIP	3050	3	AH 1 js	Criminalistique
SIP	3070	3	AH 1 js	Organisation de la sécurité intérieure
SIP	3071	3	A 1 j	Question de sécurité intérieure

Service social

1-250-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le travail social est une discipline pratique dont la fonction est la médiation active entre la personne et son environnement. L'action du travailleur social vise à obtenir ou à développer les ressources dont les individus, les familles et les collectivités ont besoin pour se sortir des situations difficiles et améliorer leur bien-être. Le travailleur social exerce son activité dans les CLSC, les centres hospitaliers, les centres jeunesse, les maisons de jeunes, les organismes communautaires et les associations de défense des droits sociaux.

Information sur le programme

Jacques Moreau (514) 343-7957
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences humaines, version ultérieure à 1991
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature
  - DEC en histoire et civilisation et avoir atteint l'objectif 022P (Méthodes quantitatives)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, un cours préalable en statistique. (Voir description et tableau d'équivalence, section 4).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

Ce programme est offert à plein temps et à temps partiel. Toutefois, le statut à temps partiel n'est pas possible pendant les trimestres au cours desquels les candidats sont inscrits aux stages SVS 2025 et SVS 2035 ainsi qu'aux cours concomitants aux stages.

Programme 1-250-1-0 Version 15

Baccalauréat en service social

Ce programme totalise 60 crédits obligatoires, 27 à option et 3 au choix.

Segment 74

Bloc 74 A *obligatoire* *33 cr.*

Fondements de l'intervention

	SVS	1182	3	A	1 j	Connaissance du milieu
+	SVS	1283	3	H	1 j	Introduction à l'intervention
	SVS	1284	3	A	1 j	Laboratoire d'approches
+	SVS	2007	3	A	2 j	Éthique et déontologie appliquée
+	SVS	2024	3	A	2 j	Séminaire de stage
+	SVS	2025	9	A	1 j	Stage 1
+	SVS	2035	9	H	1 j	Stage 2

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie de l'intervention

SVS	2375	3	H	1 j	Intervention : individu, couple, famille
SVS	2377	3	AE	1 j	Intervention de groupe
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Bloc 74 C *obligatoire* *6 cr.*

Recherche

	SVS	1141	3	A	1 j	Méthodes de recherche
+	SVS	3141	3	A	1 j	Recherche et analyse de pratique

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Perspectives analytiques

+	SVS	3366	3	A	1 j	Problèmes sociaux et institutions
+	SVS	3621	3	A	1 j	Analyse des politiques sociales
+	SVS	3631	3	A	1 j	Problématique du travail social
	SVS	3841	3	H	1 s	Mouvements d'action sociale

Bloc 74 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Pratiques spécialisées

	SVS	3700	3	A	1 j	Action communautaire : fondements
	SVS	3711	3	H	1 j	Familles : théories et pratiques
+	SVS	3721	3	H	1 j	Pratiques auprès des groupes
	SVS	3732	3	A	1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
	SVS	3740	3	H	1 j	Pratique en contexte professionnel
+	SVS	3742	3	H	1 j	Pratiques en santé mentale
	SVS	3743	3	A	1 j	Pratiques en intervention féministe
	SVS	3744	3	A	1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	SVS	3746	3	H	1	Pratiques spécifiques : sujets spéciaux

Bloc 74 F *obligatoire* *21 cr.*

Fondements théoriques

SVS	1121	3	A	1 j	Pratique du travail social : évolution
SVS	1151	3	HE	1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	1362	3	H	1 j	Développement humain
SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	1364	3	H	1 j	Conflits, lien social et santé mentale
SVS	1385	3	HE	1 j	Protection sociale : lois et mesures
SVS	3745	3	A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1950	3	A	1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
ANT	1982	3	AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2020	3	A	1 js	Anthropologie de la religion
CRI	1511	3	HE	1 j	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	1950	3	AHE1	js	Introduction à la criminologie
CRI	3341	3	AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT	3806	3	AHE1	j	Droit des professionnels
GER	1020	3	AHE1	js	Anthropologie sociale du vieillissement
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
POL	1951	3	AH	1 js	Éléments de politique
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec

PPL	3030	3	AHE1	js	Gestion de la diversité socioculturelle
PSY	1045	3	AH 1	s	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1	js	Psychologie sociale
PSY	1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
PSY	1966	3	AH 1	js	Psychologie de l'adolescence
SOL	1952	3	A 1	j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1967	3	H 1	j	Sociologie du vieillissement
SOL	3503	3	A 1	j	Sociologie de la famille
TXM	1111	3	AHE1	js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1111D	3	AH 1		Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM	1331	3	AHE1	js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1		Prévention des toxicomanies : théorie

Les 60 crédits obligatoires comportent 18 crédits de stage.

Sociologie

1-255-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec quatre orientations : l'orientation Fondamentale, l'orientation Études de la population, l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme et l'orientation Santé et société

1-255-2-0 Majeur (2 ans)
1-255-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le sociologue étudie et examine les phénomènes sociaux. Il analyse et explique les données obtenues et les présente avec des conclusions et des recommandations aux gouvernements ou organismes intéressés. Il apporte aussi son aide aux autres sciences humaines en étudiant les aspects historiques, psychologiques et ethniques des problèmes qui les intéressent. On le retrouve dans la recherche, l'enseignement collégial, la fonction publique ou parapublique, en milieu industriel ou syndical.

Information sur le programme

Deena White	(514) 343-7885
Sylvianne Ladouceur	(514) 343-6111 poste 3769
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Toute personne intéressée par ce domaine d'études, mais ne satisfaisant pas aux conditions d'admissibilité, peut être admise au Mineur arts et sciences, programme qui lui permettra de parfaire sa formation. Il convient alors de s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6519).

Programme 1-255-1-0 Version 09

Baccalauréat en sociologie

L'orientation Fondamentale comprend les segments 01 et 72, avec 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. L'orientation Études de la population comprend les segments 01 et 73, avec 36 crédits obligatoires, 48 à option et 6 au choix. L'orientation Relations éthniques, immigration et racisme comprend les segments 01 et 74, avec 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. L'orientation Santé et société comprend les segments 01 et 75, avec 39 crédits obligatoires, 45 à option et 6 au choix. Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Segment 01 Commun aux quatre orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

	SOL	1003	3 H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale

Bloc 01 B *obligatoire* *15 cr.*

Les bases théoriques

	SOL	1006	3 H	1 j	Marx
	SOL	2016	3 A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3 H	1 j	Weber
+	SOL	3008	3 H	1 j	Débats théoriques contemporains
+	SOL	3035	3 A	1 j	Épistémologie sociologique

Bloc 01 C *obligatoire* *15 cr.*

Les bases méthodologiques

	SOL	1020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 1
	SOL	1090	3 H	1 j	Méthodologie qualitative 1
+	SOL	2020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 2
+	SOL	2090	3 A	1 j	Méthodologie qualitative 2
+	SOL	3045	3 H	1 j	Le processus de recherche en sociologie

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales

Bloc 01 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Économie, travail et organisations

	HST	3420	3 H	1 j	Le Québec préindustriel
	SOL	1012	3 A	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1400	3 A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	2015	3 A	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2208	3 A	1 j	Sociologie économique
	SOL	3403	3 H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	3405	3 H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3506	3 H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1150	3 H	1 j	Culture et société
+	SOL	2009	3 A	1 j	Marxismes contemporains
	SOL	2301	3 A	1 j	Pratiques et productions culturelles
	SOL	3302	3 H	1 j	Sociologie du langage
	SOL	3305	3 A	1 j	Médias et société
	SOL	3306	3 H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	3410	3 A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

État, politiques, questions sociales

	DMO 1950	3	A	1 j	Démographie sociale
	SOL 2107	3	A	1 j	Sociologie politique
	SOL 3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL 3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL 3105	3	A	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL 3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement

Bloc 01 H *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie et sociétés

	SOL 2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL 2310	3	H	1 j	Sociologie de la Chine
	SOL 2315	3	H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
	SOL 3204	3	H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

	SOL 1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL 2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL 2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL 3004	3	A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
	SOL 3500	3	H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 01 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

	SOL 3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL 3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 01 K *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Laboratoires de recherche

	SOL 3018	3	AHE1	j	Travaux pratiques
	SOL 3019	3	AHE1	j	Travaux pratiques
+	SOL 3023	6	AHE1	j	Laboratoire de recherche
+	SOL 3024	3	AHE1	j	Laboratoire avancé de recherche

Segment 72 Propre à l'orientation Fondamentale

Bloc 72 A *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie quantitative spécialisée

+	SOL 3017	3	H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL 3055	3	A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL 3065	3	A	1 j	Analyse des données institutionnelles

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie qualitative spécialisée

+	SOL 3025	3	A	1 j	Étude de cas
+	SOL 3075	3	H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL 3085	3	A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Perspectives théoriques

+	SOL 3012	3	A	1 j	Sociologie critique
+	SOL 3027	3	A	1 j	Sociologie et société aux États-Unis
+	SOL 3095	3	H	1 j	Sociologie compréhensive
+	SOL 3110	3	A	1 j	Structuro-fonctionnalisme

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie du capital humain

	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL 3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL 3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL 3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL 3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
	SOL 3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
	SOL 3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL 3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL 3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 72 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

	AEG 2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG 2115	3	AHE1	js	Animation des groupes restreints
	ANG 1967	3	AHE1	js	Anglais intermédiaire 1
	ANG 1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
	ANG 1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANT 1010	3	H	1 j	Les théories en ethnologie
	ANT 1013	3	A	1 j	Éléments d'ethnologie
	ANT 2023	3	H	1 j	Anthropologie économique
	ANT 2030	3	H	1 j	Écologie culturelle
	ANT 2042	3	E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
	ANT 2660	3	A	1 js	Langue et identité sociale
	ANT 3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
	ANT 3044	3	A	1 j	Anthropologie et développement
	ANT 3051	3	A	1 j	Anthropologie : théories contemporaines
	ANT 3055	3	A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ANT 3854	3	A	1 j	Aire : les Autochtones de l'Est canadien
	COM 1300	3	A	1 js	Théories de la communication
	ECN 1350	3	A	1 j	Histoire économique du monde occidental
	ECN 1600	3	AH	1 j	Histoire de la pensée économique
	ESP 1215	3	A	1 j	Civilisation espagnole
	ESP 1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
+	ESP 1952	3	AHE1	js	Espagnol intermédiaire
+	ESP 1953	3	AHE1	js	Espagnol avancé
	ESP 1991	6	AHE1	js	Espagnol élémentaire
	GEO 1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
	GEO 1222	3	H	1 j	Le système monde
	GEO 2232	3	A	1 j	Géographie sociale et des populations
	HST 1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
	HST 2361	3	A	1 j	Histoire des États-Unis depuis 1865
	HST 2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST 3475	3	A	1 j	Industrie, capital et travail au Québec
	JOU 1100	3	AHE1	js	L'information journalistique
	JOU 1200	3	AHE1	js	Méthodes journalistiques
	JOU 2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
	LCO 1010	3	A	1 j	Littérature et ethnicité
	LCO 1030	3	A	1 j	Postcolonialismes comparés
	LCO 2040	3	H	1 j	Oeuvres de la littérature mondiale 2
	LCO 2100	3	A	1 j	Littérature et théories de la culture
	LCO 2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
	PHI 1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
	PHI 2615	3	A	1 j	Philosophie des Lumières
	POL 1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
	POL 1954	3	AH	1 js	Politique internationale
	POL 2005	3	AH	1 j	Les élections
	POL 2230	3	AH	1 j	Politiques scientifiques
	POL 3010	3	AH	1 j	Les relations Nord-Sud
	POL 3100	3	AH	1 j	Communication politique
	PSY 1045	3	AH	1 s	Motivation et émotion
	PSY 1105	3	AHE1	js	Psychologie de la personnalité
	PSY 1989	3	AH	1 j	Stress et anxiété : introduction
	PSY 3073	3	H	1 s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY 3074	3	A	1 j	Psychologie et monde du travail 2
	PSY 3079	3	H	1 j	Psychologie comparée des sexes
	PSY 3084	3	A	1 j	Identités et interactions sociales
	URB 1113	3	AH	1	Espaces et sociétés
	URB 1221	3	AH	1	Formes urbaines et architecturales
	URB 2071	3	AH	1	Histoire de l'urbanisme
	URB 2341	3	AH	1	Villes, régions et mondialisation
	VIO 2015	3	AHE1	js	Résolution de conflits

Segment 73 Propre à l'orientation Études de la population

Bloc 73 A *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sociologie du capital humain

	SOL 1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL 2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL 3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL 3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL 3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL 3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
	SOL 3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
	SOL 3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL 3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL 3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Formation en démographie

	DMO	1000	3 AH	1 js	Éléments de démographie
+	DMO	2100	3 H	1 j	Population canadienne
	DMO	2200	3 A	1 j	Collecte : source des informations
+	DMO	2311	3 A	1 j	Analyse longitudinale
+	DMO	2312	3 H	1 j	Analyse transversale
+	DMO	2700	3 A	1 js	Histoire de la population
+	DMO	3100	3 A	1 j	Démographie du Tiers-Monde
+	DMO	3307	3 H	1 j	Analyse démographique avancée
+	DMO	3400	3 H	1 j	Sociologie et population
+	DMO	3450	3 H	1 js	Économie et population

Bloc 73 Y *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Formation complémentaire

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Segment 74 Propre à l'orientation Relations ethniques, immigration et racisme

Bloc 74 A *obligatoire* *3 cr.*

SOL	2104	3 H	1 j	Relations ethniques

Bloc 74 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

ANT	1982	3 AHE1	js	Groupes ethniques et anthropologie
ANT	2042	3 E	1 j	Problèmes d'ethnologie urbaine
ANT	2660	3 A	1 js	Langue et identité sociale
CRI	3540	3 AH	1 j	Les minorités et la question criminelle
DMO	3420	3 H	1 j	Migrations
LCO	1010	3 A	1 j	Littérature et ethnicité
LNG	2140	3 A	1 j	Questions de bilinguisme
PPL	3020	3 AHE1	js	Ethnicité et troisième âge
SOL	3002	3 A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3104	3 H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SOL	3302	3 H	1 j	Sociologie du langage
SOL	3306	3 H	1 j	Sociologie des religions
SRL	2080	3 AHE1	js	Les grandes religions du monde
SVS	3745	3 A	1 j	Travail social et pluriethnicité

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie quantitative spécialisée

+	SOL	3017	3 H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3065	3 A	1 j	Analyse des données institutionnelles

Bloc 74 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie qualitative spécialisée

+	SOL	3025	3 A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3075	3 H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3 A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 74 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Perspectives théoriques

+	SOL	3012	3 A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3027	3 A	1 j	Sociologie et société aux États-Unis
+	SOL	3095	3 H	1 j	Sociologie compréhensive
+	SOL	3110	3 A	1 j	Structuro-fonctionnalisme

Bloc 74 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie du capital humain

SOL	1967	3 H	1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3103	3 A	1 j	Sociologie de la santé
SOL	3106	3 H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
SOL	3201	3 A	1 j	Sociologie du développement
SOL	3402	3 A	1 j	Stratification et mobilité
SOL	3404	3 A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3 A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3503	3 A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 74 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte les cours du bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Segment 75 Propre à l'orientation Santé et société

Bloc 75 A *obligatoire* *3 cr.*

SOL	3106	3 H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé

Bloc 75 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

	ANT	3055	3 A	1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	ASA	1000	3 AHE1		Évolution et enjeux du système de santé
	ASA	2400	3 AHE1		Économie de la santé
	BIO	3002	2 A	1 j	Bioéthique
	DRT	3802	3 AHE1	j	Droit des sciences biologiques
+	ECN	3550	3 H	1 j	Économie de la santé
	GEO	3322	3 A	1 j	Géographie de la santé et environnement
	HST	2521	3 A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2552	3 H	1 j	Santé et médecine au Canada
	HST	3591	3 A	1 j	Médecine, santé et société en Europe
	PHI	1400	3 AE	1 j	Problèmes en éthique
	PHI	1968	3 AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique
	PHM	1121	3 A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
	PSE	1106	3 H	1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	3127	3 H	1 j	Problématique de la prévention
	SOL	1967	3 H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	3004	3 A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
	SOL	3103	3 A	1 j	Sociologie de la santé
	SVS	1364	3 H	1 j	Conflits, lien social et santé mentale

Bloc 75 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie quantitative spécialisée

+	SOL	3017	3 H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3065	3 A	1 j	Analyse des données institutionnelles

Bloc 75 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie qualitative spécialisée

+	SOL	3025	3 A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3075	3 H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3 A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 75 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Perspectives théoriques

+	SOL	3012	3 A	1 j	Sociologie critique
+	SOL	3027	3 A	1 j	Sociologie et société aux États-Unis
+	SOL	3095	3 H	1 j	Sociologie compréhensive
+	SOL	3110	3 A	1 j	Structuro-fonctionnalisme

Bloc 75 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie du capital humain

SOL	2104	3 H	1 j	Relations ethniques
SOL	3002	3 A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
SOL	3104	3 H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
SOL	3201	3 A	1 j	Sociologie du développement
SOL	3402	3 A	1 j	Stratification et mobilité
SOL	3404	3 A	1 j	Sociologie des femmes
SOL	3406	3 A	1 j	Sociologie de la jeunesse
SOL	3503	3 A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 75 Y *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72Y de l'orientation Fondamentale

Programme 1-255-2-0 Version 09

Majeur en sociologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Segment 72

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

	SOL	1003	3 H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Les grands auteurs

	SOL	1006	3 H	1 j	Marx
	SOL	2016	3 A	1 j	Durkheim
+	SOL	2017	3 H	1 j	Weber

Bloc 72 C *obligatoire* *9 cr.*

Les bases méthodologiques

	SOL	1020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 1
	SOL	1090	3 H	1 j	Méthodologie qualitative 1
+	SOL	2090	3 A	1 j	Méthodologie qualitative 2

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	IFT	1990	3 AH	1 js	Informatique pour sciences sociales

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie quantitative

+	SOL	2020	3 A	1 j	Méthodologie quantitative 2
+	SOL	3017	3 H	1 j	Méthodes de sondage
+	SOL	3065	3 A	1 j	Analyse des données institutionnelles

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Recherche et analyse

+	SOL	3025	3 A	1 j	Étude de cas
+	SOL	3045	3 H	1 j	Le processus de recherche en sociologie
+	SOL	3055	3 A	1 j	Analyse multidimensionnelle
+	SOL	3075	3 H	1 j	Analyse de réseaux et systémique
+	SOL	3085	3 A	1 j	Analyse clinique et intervention

Bloc 72 G *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Économie, travail et organisations

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 01E du B. Sc. spécialisé

Bloc 72 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 01F du B. Sc. spécialisé

Bloc 72 I *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

État, politiques, questions sociales

	DMO	1950	3 A	1 j	Démographie sociale
	SOL	2107	3 A	1 j	Sociologie politique
	SOL	3101	3 H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3 A	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3103	3 A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3105	3 A	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3 H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3200	3 A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	3503	3 A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 72 J *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Sociologie et sociétés

	SOL	2050	3 E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2310	3 H	1 j	Sociologie de la Chine
	SOL	2315	3 H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
+	SOL	3027	3 A	1 j	Sociologie et société aux États-Unis
	SOL	3201	3 A	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3204	3 H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 72 K *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

	SOL	1016	3 A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1967	3 H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2104	3 H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2410	3 A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3 A	1 j	Microsociologie
	SOL	3004	3 A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
	SOL	3104	3 H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL	3404	3 A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3 A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3500	3 H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 72 L *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

	SOL	3002	3 A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3505	3 A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Bloc 72 M *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Laboratoires de recherche

	SOL	3018	3 AHE1	j	Travaux pratiques
	SOL	3019	3 AHE1	j	Travaux pratiques

Bloc 72 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines connexes

Ce bloc comporte essentiellement les cours du bloc 72Y du B. Sc. spécialisé

Programme 1-255-4-0 Version 08

Mineur en sociologie

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 à option et 3 au choix. Pour les étudiants inscrits à ce programme, les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 2 ne sont normalement accessibles qu'après 15 crédits de sociologie et après 30 crédits de sociologie pour les cours de sigle SOL dont le numéro commence par le chiffre 3. Cependant, les étudiants qui auraient complété 30 crédits et plus dans une autre discipline avant d'accéder à ce programme pourront s'inscrire aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier. En outre, sauf exception autorisée, les crédits au choix ne peuvent pas être de sigle SOL. Les étudiants de l'extérieur pourront accéder aux cours de niveau 2000 et 3000 après étude du dossier.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *9 cr.*

	SOL	1003	3 H	1 j	Introduction à la sociologie du Québec
	SOL	1015	3 A	1 j	Histoire de la pensée sociale
	SOL	1100	3 A	1 j	Sociologie générale

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Les grands auteurs

	SOL	1006	3 H	1 j	Marx
	SOL	2016	3 A	1 j	Durkheim

Bloc 73 C *obligatoire* *6 cr.*

Les bases méthodologiques

	SOL	1020	3	A	1 j	Méthodologie quantitative 1
	SOL	1090	3	H	1 j	Méthodologie qualitative 1

Bloc 73 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

	IFT	1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales

Bloc 73 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Économie, travail et organisations

	HST	3420	3	H	1 j	Le Québec préindustriel
	SOL	1012	3	A	1 j	Inégalités sociales et marché du travail
	SOL	1400	3	A	1 j	Économie et sociétés
	SOL	2015	3	A	1 j	Sociologie du travail
	SOL	2208	3	A	1 j	Sociologie économique
	SOL	3402	3	A	1 j	Stratification et mobilité
	SOL	3403	3	H	1 j	Sociologie des organisations
	SOL	3405	3	H	1 j	Sociologie de l'économie sociale
	SOL	3506	3	H	1 j	Transformations du monde contemporain

Bloc 73 F *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Culture, connaissance, idéologies

	SOL	1150	3	H	1 j	Culture et société
+	SOL	2009	3	A	1 j	Marxismes contemporains
	SOL	2301	3	A	1 j	Pratiques et productions culturelles
	SOL	3302	3	H	1 j	Sociologie du langage
	SOL	3305	3	A	1 j	Médias et société
	SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions
	SOL	3410	3	A	1 j	Sociologie des sciences et technologies

Bloc 73 G *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

État, politiques, questions sociales

	DMO	1950	3	A	1 j	Démographie sociale
	SOL	2107	3	A	1 j	Sociologie politique
	SOL	3101	3	H	1 j	Sociologie du droit
	SOL	3102	3	A	1 j	Sociologie de l'éducation
	SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé
	SOL	3105	3	A	1 j	Sociologie urbaine et régionale
	SOL	3106	3	H	1 j	Les déterminants sociaux de la santé
	SOL	3200	3	A	1 j	Sociologie de l'environnement
	SOL	3503	3	A	1 j	Sociologie de la famille

Bloc 73 H *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Sociologie et sociétés

	SOL	2050	3	E	1 j	Sociologie du monde arabe
	SOL	2310	3	H	1 j	Sociologie de la Chine
	SOL	2315	3	H	1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
	SOL	3201	3	A	1 j	Sociologie du développement
	SOL	3204	3	H	1 j	Sociologie du système mondial

Bloc 73 I *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Groupes et mouvements sociaux, psychosociologie

	SOL	1016	3	A	1 j	Déviance, exclusion et contrôle social
	SOL	1967	3	H	1 j	Sociologie du vieillissement
	SOL	2104	3	H	1 j	Relations ethniques
	SOL	2410	3	A	1 j	Classes et mouvements sociaux
	SOL	2511	3	A	1 j	Microsociologie
	SOL	3004	3	A	1 j	Introduction à la gérontologie sociale
	SOL	3104	3	H	1 j	Ethnicité et société : thèmes choisis
	SOL	3404	3	A	1 j	Sociologie des femmes
	SOL	3406	3	A	1 j	Sociologie de la jeunesse
	SOL	3500	3	H	1 j	Psychosociologie : théories avancées

Bloc 73 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Recherches contemporaines

	SOL	3002	3	A	1 j	Sociologie du Québec : thèmes choisis
	SOL	3505	3	A	1 j	Sociologie : thèmes choisis

Traduction

1-185-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation générale, l'orientation COOP

1-185-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Si le programme prépare en priorité à la profession de traducteur généraliste de l'anglais au français ou vice-versa, il permet également d'acquérir des compétences en vue d'une carrière dans le secteur plus large des professions langagières (rédaction, terminologie, révision, etc.). Le diplômé pourra travailler dans les services de traduction des gouvernements fédéral et provinciaux, les organismes publics et parapublics, les grandes sociétés industrielles, commerciales et internationales, les bureaux de traduction privés ou même à son compte. Il peut aussi faire carrière dans un organisme international s'il peut démontrer une très bonne connaissance d'une troisième langue.

Information sur le programme

Gilles Bélanger (514) 343-6024
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Réussir un test de français et d'anglais.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - Une liste d'excellence est établie pour les collégiens et les universitaires qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50%

- test : 50 %
- Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.

– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire. Une liste d'excellence est établie pour les candidats qui ont réussi le test de connaissance du français et de l'anglais. Celle-ci tient compte de la cote de rendement et du résultat au test en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50%
    - test : 50 %
– Pour les autres catégories de candidats
  - Le dossier est étudié par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– Tout candidat étranger est admis sous réserve de réussir le test lors de la rentrée de septembre. En cas d'échec, il sera admis au programme du Mineur arts et sciences et s'inscrira à des cours dont la majorité des crédits pourra être intégrée dans le programme régulier du Baccalauréat spécialisé ou du Majeur en traduction advenant une admission subséquente.
– Est exempté du test d'admission :
  - Le candidat ayant subi et réussi le test d'admission de la Faculté de l'éducation permanente sauf s'il doit encore suivre un ou deux cours préalables imposés par la Faculté de l'éducation permanente (EDP 1111 ou EDP 1222) ;
  - Le candidat ayant terminé au moins 30 crédits de cours d'un programme de traduction agréé par l'Association canadienne des écoles de traduction (ACET), y compris celui de l'Université de Montréal, avec une moyenne d'au moins 2,7 sur 4,3 (70 % ou B-).

Programme 1-185-1-0 Version 10

Baccalauréat en traduction

L'orientation générale comprend les segments 01 et 71, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. L'orientation COOP comprend les segments 01 et 72, avec 51 crédits obligatoires, 33 à option et 6 au choix. Les étudiants de cette dernière orientation doivent aussi effectuer avec succès les stages hors programme TRA 2001, TRA 3001 et TRA 3002 (Stage en milieu de travail I, II et III). L'étudiant s'inscrit aux blocs 01A, 01B et 01G durant sa première année ; aux blocs 01C et 01D durant sa deuxième année ; aux blocs 01E et 01F durant sa troisième année ; et au bloc 71A ou 72A durant ses deuxième et troisième années.Les 6 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1011 et ANG 1012 ne peuvent pas être crédités dans le programme de baccalauréat en traduction. L'étudiant qui désire s'inscrire à l'orientation COOP en fait la demande à la fin de sa première année dans le programme.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

	TRA	1005	3	AH	1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1015	3	AH	1 j	Interférences linguistiques
	TRA	1025	3	AH	1 j	Text Analysis
	TRA	1105	3	A	1 j	Concepts clés en traductologie
	TRA	1300	3	AH	1 j	Techniques de rédaction
	TRA	1400	3	AH	1 j	Recherche documentaire et terminologique
	TRA	1500	3	AH	1 j	Méthodologie de la traduction
+	TRA	2500	3	AH	1 j	Traduction générale

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissance de l'anglais

	ANG	1022	3	H	1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A	1 j	Contemporary American Culture
+	ANG	1112	3	AH	1 j	Composition and Literature 2
+	ANG	1113	3	AH	1 j	Composition and Literature 3
	ANG	1972	3	AHE	1 j	Lecture de l'anglais des affaires
	ANG	1973	3	AE	1 j	Lecture de l'anglais : sciences sociales
	ANG	1974	3	AHE	1 j	Lecture de l'anglais scientifique
+	ANG	2053	3	AH	1 j	Advanced English Grammar

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	HE	1 j	Histoire de la traduction
+	TRA	2450	3	AHE	1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Langues de spécialités

	TRA	2210	3	A	1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A	1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A	1 j	Langues juridique et administrative
	TRA	3265	3	A	1 j	Langues médicale et pharmacologique

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE	1 js	Interprétation en milieu social
	TRA	3075	3	H	1 j	Traduction et cultures
	TRA	3150	3	H	1 j	Problématiques de la traduction
	TRA	3400G	3	AE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3850	3	A	1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 01 F *obligatoire* *15 cr.*

De la théorie à la pratique

	TRA	3125	3	A	1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3610	3	AH	1 j	Révision de textes
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances linguistiques

	LNG	1060	3	H	1 j	Stylistique
	LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
	LNG	1090	3	H	1 j	Systèmes de signes et sémiotiques
	LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
	LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones
	LNG	1131	3	A	1 j	Linguistic Introduction to English
	LNG	1300	3	H	1 j	Dictionnaires : analyse de contenu
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2080	3	H	1 j	Sémantique du français
+	LNG	2231	3	A	1 j	History of the English Language
+	LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
+	LNG	2390	3	A	1 j	Social and Regional Variation in English

Bloc 01 Y *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissances connexes

ANT	1611	3	A	1 j	Langage, culture, société
BIO	1803	3	AH	1 js	Écologie générale
CHM	1600	3	A	1 j	Chimie de l'environnement : introduction
COM	1150	3	AH	1 j	Communication écrite
COM	1300	3	A	1 js	Théories de la communication
COM	1500	3	AH	1 js	Communication et organisation
DRT	1151G	3	AHE1	s	Introduction à l'étude du droit
DRT	2401G	3	AHE1	s	Droit des affaires 1
ECN	1000	3	AHE1	j	Principes d'économie
ECN	1800	3	AE	1 j	Économies nord-américaines
ESP	1317	3	H	1 j	Civilisation hispano-américaine 1
FAS	1000	3	A	1 js	Introduction à l'interculturel
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2904	3	A	1 j	Histoire du Québec contemporain
IFT	1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
JOU	2310	3	AHE1	js	Analyse de l'actualité
LCO	2300	3	H	1 j	Pratiques culturelles
PBT	1000	3	AHE1	js	Communication marketing
POL	1953	3	AH	1 js	Institutions politiques Canada - Québec
POL	1954	3	AH	1 js	Politique internationale
PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
REI	1010	3	A	1 j	Introduction aux relations industrielles
REI	1210	3	AH	1 j	Principes de gestion
REI	1220	3	H	1 j	Administration des affaires

Segment 71 Propre à l'orientation « générale »

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	H	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	2950	6	AHE2	js	Pratique en milieu de travail
+	TRA	3250	3	A	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	H	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Segment 72 Propre à l'orientation « COOP »

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Traduction spécialisée

	TRA	1075	3	H	1 j	English Writing and Translation
+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	H	1 j	General Translation
+	TRA	3250	3	A	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	H	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Programme 1-185-2-0 Version 02

Majeur en traduction

Ce programme totalise 39 crédits obligatoires, 18 à option et 3 au choix. L'étudiant s'inscrit aux blocs 70A et 70B durant sa première année ; aux blocs 70C, 70D, 70E et 70F durant sa deuxième année. L'étudiant doit s'inscrire à plein temps pendant les quatre premiers trimestres de son programme d'études. Les 3 crédits de cours au choix doivent être pris parmi les cours hors discipline accessibles aux étudiants en traduction. Ce choix est soumis à l'approbation de l'unité responsable du cours et à celle du conseiller pédagogique du Département. Les cours ANG 1011 et ANG 1012 ne peuvent pas être crédités dans le programme de majeur en traduction.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *24 cr.*

Formation de base

Ce bloc comporte les cours du bloc 01A du B. Sc. spécialisé

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Connaissance de l'anglais

Ce bloc comporte les cours du bloc 01B du B. Sc. spécialisé

Bloc 70 C *obligatoire* *15 cr.*

Formation avancée

+	TRA	2000	3	AH	1 j	Outils informatiques des langagiers
+	TRA	2450	3	AHE1	j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2550	3	AH	1 j	Traduction avancée
+	TRA	3310	3	AH	1 j	Rédaction professionnelle
+	TRA	3900	3	AH	1 js	Réalités professionnelles

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Langues de spécialités

Ce bloc comporte les cours du bloc 01D du B. Sc. spécialisé

Bloc 70 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Traduction spécialisée

+	TRA	2510	3	HE	1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H	1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	2750	3	H	1 j	General Translation
+	TRA	2900	3	AH	1 j	Simulation de cabinet de traduction
+	TRA	3250	3	A	1 j	Langue et traduction informatiques
+	TRA	3505	3	AH	1 j	Traduction et adaptation
+	TRA	3560	3	HE	1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H	1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A	1 j	Traduction littéraire
+	TRA	3590	3	H	1 j	Traduction cinématographique
+	TRA	3750	3	H	1 j	Specialized Translation

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Thématiques particulières

	TRA	2305G	3	AHE1	js	Interprétation en milieu social
	TRA	3400G	3	AE	1 js	Initiation à la localisation
+	TRA	3450	3	A	1 j	Terminologie et aménagement linguistique
+	TRA	3610	3	AH	1 j	Révision de textes
+	TRA	3850	3	A	1 j	Introduction à l'interprétation

Traduction troisième langue

1-185-5-2 Certificat (1 an)

Perspectives professionnelles

Le certificat offre aux étudiants en études allemandes et en études hispaniques un complément de formation de niveau professionnel en traduction allemand-français ou espagnol-français en plus d'une formation de base en traduction anglais-français.

Le certificat offre aux étudiants en traduction et aux traducteurs actifs un atout supplémentaire dans leur formation professionnelle en ajoutant une troisième langue au champ de leurs compétences.

Le certificat permet aux personnes ayant une très bonne connaissance de l'allemand ou de l'espagnol d'amorcer une formation en traduction.

Information sur le programme

Pour l'allemand : Jürgen Heizmann (514) 343-7608

Pour l'espagnol : Juan-Carlos Godenzzi (514) 343-2478
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓*			✓		✓	✓	✓	

* L'étudiant n'est pas assuré de compléter le programme en un an.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Réussir un test de français et d'anglais.
- Réussir un test d'allemand ou d'espagnol, selon le cas.

Remarque

Le certificat peut être combiné avec un majeur (ex. : majeur en études allemandes, majeur en études hispaniques, majeur en traduction).

Programme 1-185-5-2 Version 00

Certificat de traduction troisième langue

L'orientation traduction allemand-français comprend les segments 01 et 81, avec 27 crédits à option et 3 au choix. L'orientation traduction espagnol-français, français-espagnol comprend les segments 01 et 82, avec 27 crédits à option et 3 au choix.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

+	ALL	3190	3	AH 2 js	Travail personnel dirigé
+	ESP	3900	3	AHE1 js	Travail dirigé en traduction

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2010	3	A 1 j	Grammaire approfondie
	ALL	2110	3	H 1 j	Traduction allemand-français
+	ESP	2536	3	A 1 j	Grammaire avancée
+	ESP	2710	3	A 1 j	Traduction espagnol-français 1
	TRA	1005	3	AH 1 j	Difficultés du français écrit
	TRA	1400	3	AH 1 j	Recherche documentaire et terminologique

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+	TRA	2000	3	AH 1 j	Outils informatiques des langagiers
	TRA	2115	3	HE 1 j	Histoire de la traduction
	TRA	2210	3	A 1 j	Langues scientifique et technique
	TRA	2220	3	A 1 j	Langues commerciale et économique
	TRA	2250	3	A 1 j	Langues juridique et administrative
+	TRA	2450	3	AHE1 j	Terminologie et terminographie
+	TRA	2510	3	HE 1 j	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2520	3	H 1 j	Traduction commerciale et économique
	TRA	3125	3	A 1 j	Théories contemporaines de la traduction
+	TRA	3250	3	A 1 j	Langue et traduction informatiques
	TRA	3265	3	A 1 j	Langues médicale et pharmacologique
+	TRA	3560	3	HE 1 j	Traduction juridique et administrative
+	TRA	3570	3	H 1 j	Traduction médicale et pharmacologique
+	TRA	3580	3	A 1 j	Traduction littéraire

Segment 81 Propre à l'orientation Traduction allemand-français

Bloc 81 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	ALL	3111	3	A 1 j	Traduction (générale et scientifique) 1
	ALL	3112	3	A 1 j	Traduction (générale et scientifique) 2
	ALL	3120	3	H 1 j	Préparation ZMP (examen international)
	ALL	3130	3	H 1 j	Stylistique comparée

Bloc 81 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ALL	2200	3	A 1 j	Introduction à la littérature allemande
	ALL	2213	3	H 1 j	Panorama du théâtre allemand (fr.)
	ALL	2250	3	H 1 j	Littérature et culture du XVIIIe siècle
	ALL	2271	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 1
	ALL	2331	3	A 1 j	Actualités allemandes 1
	ALL	3262	3	H 1 j	Littérature et culture du XIXe siècle 2
	ALL	3272	3	A 1 j	Littérature et culture du XXe siècle 2

Segment 82 Propre à l'orientation Traduction espagnol-français, français-espagnol

Bloc 82 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	ESP	2535	3	H 1 j	Composition espagnole 2
+	ESP	2700	3	A 1 j	Introduction à la traduction hispanique
+	ESP	2720	3	H 1 j	Traduction espagnol-français 2
+	ESP	2730	3	H 1 j	Traduction français-espagnol

Bloc 82 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

+	ESP	1225	6	A 1 j	Littérature espagnole : panorama
+	ESP	1325	3	H 1 j	Littérature hispano-américaine : panorama
+	ESP	1327	3	A 1 j	Civilisation hispano-américaine 2
+	ESP	2651	3	A 1 j	Poésie et discours hispaniques : méthode
+	ESP	2652	3	H 1 j	Récit et théâtre hispaniques : méthode
+	ESP	3252	3	AH 1 j	Roman et théâtre espagnols du XXe siècle
+	ESP	3324	3	A 1 j	Roman et conte hispano-américains
+	ESP	3355	3	A 1 j	Littérature hispano-américaine
+	ESP	3444	3	H 1 j	Écriture féminine hispanique
+	ESP	3537	3	H 1 j	Espagnol moderne
+	ESP	3550	3	H 1 j	L'espagnol d'Amérique

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

1-950-1-9 Baccalauréat (1 an)

Programme offert avec deux orientations : l'orientation Sciences humaines et l'orientation Sciences

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
ou courriel : info-sage@umontreal.ca
Judith Picard (514) 343-7394
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un diplôme préuniversitaire obtenu hors Québec

Remarques

- Le candidat qui n'a pas fait d'études antérieures en français s'expose à des difficultés dans ses études.

- Le résultat à un test de maîtrise du français auquel l'étudiant est soumis à l'entrée dans le programme, détermine s'il doit s'inscrire aux cours de français d'un des blocs 71B ou 72A. S'il réussit au test, il peut remplacer les six crédits de l'un ou l'autre bloc par des cours des autres blocs de l'orientation choisie.
- Le candidat qui n'a pas fait d'études antérieures en français et qui doit suivre les cours de français requis selon les résultats au test doit s'inscrire à un cours de français dès le premier trimestre d'études.
- Le candidat qui s'inscrit à un cours de mathématiques doit se soumettre à un test d'évaluation des notions de mathématiques. Le candidat dont le résultat au test est insuffisant doit s'inscrire à un cours préparatoire de mathématiques.
- La réussite de l'année de transition de ce programme rend l'étudiant admissible aux programmes de premier cycle de l'Université au même titre que le titulaire du DEC (sauf pour le programme de médecine).
- Toute personne intéressée par ce programme peut, si elle le désire, s'adresser à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Programme 1-950-1-9 Version 01

Baccalauréat 120 crédits : année de transition

Dans l'orientation Sciences humaines et sociales, l'année de transition comprend le segment 71, avec 12 crédits de cours obligatoires et 18 crédits à option. Dans l'orientation Sciences, l'année de transition comprend le segment 72, avec 30 crédits de cours à option.

Segment 71 Propre à l'orientation Sciences humaines et sociales

Bloc 71 A *obligatoire* *12 cr.*

Formation générale

	ECN	1901	3 AH 1 j	Initiation à l'économie
	HST	1901	3 AH 1 j	Histoire contemporaine
	PHI	1901	3 AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
	PSY	1901	3 AH 1 j	Psychologie générale

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

	FRA	1957G	3 AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA	1958G	3 AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+	FRS	1242	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation générale

	ANT	1902	3 A 1 j	Éléments d'anthropologie
	FRA	1902	3 A 1 j	Introduction à la littérature
	POL	1901	3 A 1 j	Dynamique de la vie politique
	SOL	1901	3 A 1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

	ANG	1967	3 AHE1 js	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3 AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANS	1100T	3 AHE1 js	English Conversation (1A)

Bloc 71 E *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Sciences

	BIO	1953	3 AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	MAT	1903	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3 AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 71 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire en langues

	ALL	1951	6 A 2 j	Allemand élémentaire
	ARA	1951	6 AH 1 js	Arabe élémentaire
	CHN	1050	6 AE 1 j	Chinois élémentaire 1
	ESP	1991	6 AHE1 js	Espagnol élémentaire
	ITL	1951	6 A 2 js	Italien élémentaire
	JPN	1050	6 AE 1 j	Japonais élémentaire 1
	PTG	1951	6 AH 1 js	Portugais élémentaire
	RUS	1951	6 AH 1 s	Russe élémentaire

Bloc 71 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	CRI	1950	3 AHE1 js	Introduction à la criminologie
	DMO	1950	3 A 1 j	Démographie sociale
	FAS	1000	3 A 1 js	Introduction à l'interculturel
	GEO	2833	3 A 1 js	La carte du monde actuel
	HAR	1190	3 AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
	HAR	1200	3 HE 1 j	Introduction à l'art moderne
	HST	1941	3 A 1 s	L'époque moderne
	IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes
	LCO	1010	3 A 1 j	Littérature et ethnicité
	LNG	1955	3 A 1 j	Notions générales de linguistique
	PHI	1400	3 AE 1 j	Problèmes en éthique
	POL	1020	3 AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1954	3 AH 1 js	Politique internationale
	PSY	1951	3 AH 1 j	Relations interpersonnelles
	PSY	1989	3 AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
	QCF	1050	3 A 1 j	Introduction au Québec
	REI	1010	3 A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Segment 72 Propre à l'orientation Sciences

Bloc 72 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Langue française

	FRA	1957G	3 AHE1 js	Grammaire 1 : analyse grammaticale
	FRA	1958G	3 AHE1 js	Grammaire 2 : révision grammaticale
+	FRS	1242	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+	FRS	1252	3 AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO	1953	3 AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO	1954	3 AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO	1963	1 HE 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO	1964	1 HE 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

	CHM	1963	3 AH 1 j	Chimie générale
	CHM	1982	3 AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT	1903	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT	1905	3 AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT	1923	3 AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT	1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 72 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Physique

	PHY	1901	3 AH 1 j	Mécanique et physique moderne
	PHY	1902	3 AHE1 j	Électricité et optique

Bloc 72 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Compléments de formation générale

	ANG	1967	3	AHE1 j s	Anglais intermédiaire 1
	ANG	1967T	3	AH 1 j	Anglais intermédiaire
+	ANS	1100T	3	AHE1 j s	English Conversation (1A)
	ANT	1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
	ECN	1901	3	AH 1 j	Initiation à l'économie
	FRA	1902	3	A 1 j	Introduction à la littérature
	HST	1901	3	AH 1 j	Histoire contemporaine
	PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
	POL	1901	3	A 1 j	Dynamique de la vie politique
	PSY	1901	3	AH 1 j	Psychologie générale
	SOL	1901	3	A 1 j	Introduction à la sociologie

Bloc 72 X *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire en langues

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
ARA	1951	6	AH 1 j s	Arabe élémentaire
CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
ESP	1991	6	AHE1 j s	Espagnol élémentaire
ITL	1951	6	A 2 j s	Italien élémentaire
JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
PTG	1951	6	AH 1 j s	Portugais élémentaire
RUS	1951	6	AH 1 s	Russe élémentaire

Bloc 72 Y *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

CRI	1950	3	AHE1 j s	Introduction à la criminologie
DMO	1950	3	A 1 j	Démographie sociale
FAS	1000	3	A 1 j s	Introduction à l'interculturel
GEO	2833	3	A 1 j s	La carte du monde actuel
HAR	1190	3	AE 1 j	Introduction aux arts de l'Occident
HAR	1200	3	HE 1 j	Introduction à l'art moderne
HST	1941	3	A 1 s	L'époque moderne
IFT	1800	3	AHE1 j s	Initiation à l'informatique
IFT	1986	3	AHE1 j s	Traitement informatique des textes
LCO	1010	3	A 1 j	Littérature et ethnicité
LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
POL	1020	3	AH 1 j	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1954	3	AH 1 j s	Politique internationale
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
PSY	1989	3	AH 1 j	Stress et anxiété : introduction
QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
REI	1010	3	A 1 j	Introduction aux relations industrielles

Pour poursuivre ses études dans un programme non contingenté, l'étudiant doit compléter l'année de transition et maintenir une moyenne de 2.0. L'étudiant qui se dirige vers un programme contingenté doit de plus se soumettre au processus de sélection propre à la discipline.

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

1-950-1-5 Baccalauréat

Information sur le programme

Nicole Legault (514) 343-6111 poste 5564
ou courriel : info-sage@umontreal.ca
Judith Picard (514) 343-7394
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6).

Remarques

– Toute personne s'inscrivant à un cours de mathématiques doit se présenter au test de mathématiques. Si elle n'obtient pas un résultat satisfaisant, elle se doit s'inscrire à un cours préparatoire en mathématiques.
– Toute personne intéressée par ce programme peut s'adresser, si elle le désire, à un conseiller pédagogique du Service d'accueil et de gestion des études pour discuter de son cheminement d'études (343-6111 poste 5564).

Programme 1-950-1-5 Version 01

Baccalauréat 120 crédits : structure d'accueil

La structure d'accueil peut totaliser entre 12 crédits et 54 crédits. Selon son cheminement, un étudiant peut choisir jusqu'à 36 crédits de cours à option (segments 01 et 72) et 18 crédits au choix sélectionnés parmi les cours offerts par la Faculté dans un domaine des sciences, ou des sciences humaines ou sociales.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Formation générale (propédeutique)

ANT	1902	3	A 1 j	Éléments d'anthropologie
FRA	1902	3	A 1 j	Introduction à la littérature
FRA	1957G	3	AHE1 j s	Grammaire 1 : analyse grammaticale
FRA	1958G	3	AHE1 j s	Grammaire 2 : révision grammaticale
HST	1901	3	AH 1 j	Histoire contemporaine
PHI	1901	3	AH 1 j	Pensée rationnelle et argumentation
POL	1901	3	A 1 j	Dynamique de la vie politique
PSY	1901	3	AH 1 j	Psychologie générale
SOL	1901	3	A 1 j	Introduction à la sociologie

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

Biologie

	BIO	1953	3	AH 1 j	Origine et diversité du vivant
	BIO	1954	3	AH 1 j	La cellule et l'uniformité du vivant
+	BIO	1963	1	HE 1 j	Origine et diversité du vivant : T.P.
+	BIO	1964	1	HE 1 j	Cellule et uniformité du vivant : T.P.

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Chimie

CHM	1963	3	AH 1 j	Chimie générale
CHM	1982	3	AHE1 j	Chimie organique

Bloc 72 C *option* *minimum 0 cr., maximum 9 cr.*

Mathématiques

	MAT 1903	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 1
	MAT 1905	3	AH 1 j	Algèbre vectorielle et linéaire
+	MAT 1923	3	AHE1 j	Calcul différentiel et intégral 2
	STT 1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Bloc 72 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Physique

PHY 1901	3	AH 1 j	Mécanique et physique moderne
PHY 1902	3	AHE1 j	Électricité et optique

Faculté de droit

Droit

1-325-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Pour quiconque souhaite devenir avocat ou notaire, les études de baccalauréat en droit constituent la première et la plus importante étape de la formation conduisant à l'exercice de l'une ou l'autre des deux professions.*

Avec la mondialisation de plus en plus poussée des rapports commerciaux, l'utilisation exponentielle des nouvelles technologies de l'information et les gigantesques développements de la biotechnologie, pour ne nommer que ces phénomènes, les champs de la pratique du droit s'élargissent et la main d'oeuvre qualifiée pourrait même, dit-on, se faire rare dans certains secteurs.

Si la majorité des diplômés en droit se dirige vers l'exercice de la profession d'avocat ou de notaire, d'autres s'orientent vers des carrières où une solide formation juridique est considérée comme un atout majeur en raison, non seulement des connaissances acquises lors de cette formation, mais aussi et surtout des habiletés intellectuelles (capacités d'analyse et de synthèse, rigueur dans le raisonnement et l'expression orale ou écrite) et de la sensibilité sociale qu'elle développe chez l'individu. Parmi ces carrières, mentionnons la gestion dans l'entreprise, le journalisme, le syndicalisme et la politique.

* Après l'obtention du baccalauréat débute la formation professionnelle proprement dite. Pour les futurs avocats, cette formation consiste en une année d'études à l'École du Barreau, suivie d'un stage en milieu professionnel de six mois. Pour les futurs notaires, elle consiste en une année d'études universitaires de 2e cycle, suivie d'un stage en milieu professionnel de huit mois.

Information sur le programme

Monique Laforest (514) 343-6111 poste 4043
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

ou

– Avoir complété le Certificat en droit général décerné par la Faculté de l'éducation permanente et pouvoir se qualifier à titre de candidat de transfert

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Diplômé en droit : toute personne titulaire d'un diplôme en droit d'une université étrangère ou qui est en voie de l'obtenir.
– Transfert :
  - toute personne promue, ou en voie de l'être, en deuxième ou en troisième année d'un programme de premier cycle offert par une autre faculté de droit du Québec ou de la Faculté de droit (section droit civil) de l'Université d'Ottawa
  - toute personne ayant complété le certificat en droit général de l'Université de Montréal (30 crédits) ou en voie de le compléter. Le certificat devra comporter 24 crédits de niveau « 1000 » complétés avant le 1er juin. De plus, au 1er mars, le candidat devra avoir complété un total de 21 crédits de niveau « 1000 » et, au 1er juin, 27 crédits, étant entendu qu'il aura complété le certificat au 15 septembre.
– Étranger : toute personne qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

Pour l'admission en première année, les collégiens et les universitaires se partagent les places au prorata des demandes entre ces deux catégories, sous réserve de la qualité des dossiers. Cependant, un nombre déterminé de places est réservé aux autres catégories.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les diplômés en droit
  - Le Comité d'admission décide de l'admission après une étude de la valeur du dossier dans laquelle il prend en considération tout critère jugé pertinent et principalement l'excellence du dossier scolaire.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les étrangers
  - Le Comité d'admission établit une liste d'excellence fondée sur l'étude du dossier (curriculum vitæ et autres documents présentés) et sur les résultats d'une entrevue, si elle est jugée utile.
– **Pour l'admission en deuxième et en troisième année**
  - Un nombre de places est déterminé par la Faculté
  - Une liste d'excellence spécifique est établie pour chacun des types de transfert, qui tient compte de l'excellence du dossier scolaire.

Remarque

Le candidat de la catégorie « diplômé en droit » doit faire parvenir en même temps que son formulaire de demande d'admission, une lettre de présentation de sa candidature (maximum 2 pages) ; le candidat justifiant d'une formation juridique dans un pays autre que le Canada doit transmettre un document des autorités universitaires qui précise le rang qu'il occupe dans sa promotion ainsi qu'une évaluation qualitative de ses résultats universitaires.

Programme 1-325-1-0 Version 07

Baccalauréat en droit

Ce programme totalise 100 crédits dont 64 obligatoires, de 30 à 36 à option et de 0 à 6 au choix. Il conduit au grade de bachelier en droit (LL.B.). Une combinaison de crédits choisis dans plusieurs blocs à option est recommandée. Un cours au choix doit contribuer à l'atteinte des objectifs généraux du programme.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 34 cr.

DRT 1001	2	AHE1 j	Introduction au droit
DRT 1010	3	AHE1	Fondements du droit 1
DRT 1020	2	AHE1	Fondements du droit 2
DRT 1221	3	AHE1 j	Obligations 1
DRT 1222	3	AHE1 j	Obligations 2
DRT 1223	3	AHE1 j	Obligations 3
DRT 1224	3	AHE1 j	Personnes physiques et famille
DRT 1225	3	AHE1 j	Biens
DRT 1500	3	AHE1 j	Droit pénal général 1
DRT 1501	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 1
DRT 1502	3	AHE1 j	Droit constitutionnel 2
DRT 1901	3	A 2	Développement des habiletés du juriste 1

Bloc 70 B obligatoire 30 cr.

DRT 2001	3	AHE1 j	Interprétation des lois
DRT 2100	3	AHE1 j	Droit international public général
DRT 2231	3	AHE1	Droit judiciaire privé 1
DRT 2232	3	AHE1	Droit judiciaire privé 2
DRT 2401	3	AHE1 j	Droit des affaires 1
DRT 2402	3	AHE1 j	Droit des affaires 2
DRT 2500	3	AHE1 j	Droit pénal général 2
DRT 2501	3	AHE1 j	Droit administratif général
DRT 2902	3	A 2 j	Développement des habiletés du juriste 2
DRT 3903	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 3

Bloc 70 C option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Systèmes juridiques et fondements théoriques

DRT 3001	3	AHE1 j	Introduction au droit comparé
DRT 3002	3	AHE1 j	Droit constitutionnel comparé
DRT 3003	3	AHE1 j	Éléments de common law
DRT 3004	3	AHE1	Histoire du droit
DRT 3005	3	AHE1	Sociologie du droit
DRT 3006	3	AHE1	Théories du droit
DRT 3007	3	AHE1 j	Philosophie du droit
DRT 3008	3	AHE1	Théorie économique du droit
DRT 3009	3	H 1	Éthique et systèmes normatifs
DRT 3010	3	A 1	Éthique et droit
DRT 3011	3	AH 1	Droit des autochtones
DRT 3012	3	A 1 j	Anthropologie du droit
DRT 3013	3	H 1 j	Droit de l'Union européenne
DRT 3021	3	AHE1 j	Droit comparé avancé

Bloc 70 D option minimum 3 cr., maximum 24 cr.

Droit international

DRT 3101	3	AHE1 j	Aspects jur. de la coop. internat. can.
DRT 3102	3	AHE1 j	Institutions internationales
DRT 3103	3	AHE1 j	Dr. internat. des droits de la personne
DRT 3104	3	AHE1 j	Droit international privé
DRT 3105	3	AHE1 j	Dr. des relations économiques internat.
DRT 3106	3	AHE1	Dr. des transactions commerc. internat.
DRT 3107	3	AHE1 j	Droit international de la mer
DRT 3108	3	AH 1	Droit international de l'environnement
DRT 3109	3	A 1 j	Droit international des conflits
DRT 3121	3	AHE1 j	Droit international avancé

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Droit civil

DRT 3201	3	AHE1 j	Assurances
DRT 3202	3	AHE1 j	Vente, louage et mandat
DRT 3203	3	AHE1 j	Régimes matrimoniaux
DRT 3204	3	AHE1 j	Successions
DRT 3205	3	AHE1 j	Sûretés
DRT 3206	3	AHE1	Modes altern. de résolution des conflits
DRT 3207	3	AHE1 j	Appel et procédures spéciales
DRT 3208	3	AHE1 j	Exécution des jugements
DRT 3221	3	AHE1 j	Droit civil avancé 1
DRT 3222	3	AHE1 j	Droit civil avancé 2
DRT 3223	3	A 1 j	Droit civil avancé 3
DRT 3231	3	AHE1 j	Droit judiciaire privé avancé

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 27 cr.

Droit des affaires

DRT 3401	3	AHE1 j	Faillite et insolvabilité
DRT 3402	3	AHE1 j	Contrats et usages commerciaux
DRT 3403	3	AHE1 j	Financement de l'entreprise
DRT 3404	3	AHE1 j	Droit bancaire
DRT 3405	3	AHE1	Éléments de comptabilité
DRT 3406	3	AHE1 j	Propriété intellectuelle
DRT 3407	3	AHE1	Droit des valeurs mobilières
DRT 3421	3	AHE1 j	Droit des affaires avancé 1
DRT 3422	3	AHE1 j	Droit des affaires avancé 2

Bloc 70 G option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Droit public et droit pénal

DRT 3501	3	AHE1 j	Droit municipal
DRT 3502	3	AHE1 j	Partage des compétences législatives
DRT 3503	3	AHE1 j	Libertés publiques
DRT 3504	3	AHE1 j	Tribunaux administratifs
DRT 3505	3	AHE1 j	Preuve et procédure pénales
DRT 3506	3	AHE1	Pénologie
DRT 3507	3	AHE1	Fondements de la responsabilité pénale
DRT 3521	3	AHE1 j	Droit public avancé 1
DRT 3522	3	AHE1	Droit public avancé 2
DRT 3531	3	AHE1 j	Droit pénal avancé 1
DRT 3532	3	AHE1	Droit pénal avancé 2

Bloc 70 H option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Droit du travail et droit social

DRT 3601	3	AHE1	Arbitrage des griefs
DRT 3602	3	AHE1 j	Contrat individuel de travail
DRT 3603	3	AHE1 j	Rapports collectifs de travail
DRT 3604	3	AHE1	Dr. de la santé et de la séc. au trav.
DRT 3605	3	AHE1	Droit de la sécurité sociale
DRT 3621	3	AHE1 j	Droit du travail avancé

Bloc 70 I option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Droit fiscal

DRT 3701	3	AHE1 j	Fondements du régime fiscal
DRT 3702	3	AHE1 j	Régime fiscal de l'entreprise
DRT 3703	3	AHE1 j	Planification fiscale
DRT 3711	3	AHE1 j	Droit fiscal avancé

Bloc 70 J option minimum 0 cr., maximum 30 cr.

Cours thématiques

DRT 3801	3	AHE1	Droit de la concurrence
DRT 3802	3	AHE1 j	Droit des sciences biologiques
DRT 3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
DRT 3804	3	AHE1 j	Droit de l'environnement
DRT 3805	3	AHE1 j	Dr. de l'information et de la comm.
DRT 3806	3	AHE1 j	Droit des professionnels
DRT 3807	3	AHE1 j	Droit de la consommation
DRT 3808	3	AHE1	Droit du cyberespace
DRT 3809	3	AHE1	Droit du transport
DRT 3810	3	AHE1 j	Droit de la santé

Bloc 70 K option minimum 0 cr., maximum 12 cr.

Formation pratique

DRT 3904	3	AHE1	Développement des habiletés du juriste 4
DRT 3905	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 5
DRT 3906	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 6
DRT 3907	3	AHE1 j	Développement des habiletés du juriste 7

Bloc 70 L *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Cheminement d'excellence

	DRT	6525	3	AHE1	Philosophie du droit
+	DRT	6565	2	A 1	Fondements et méthodes de la Common Law
+	DRT	6566	3	AH 1	Contrats ("Contracts")
+	DRT	6567	3	AH 1	Responsabilité civile ("Torts")
+	DRT	6568	3	AH 1	Biens immobiliers ("Real property")
+	DRT	6569	3	AH 1	Procédure civile
+	DRT	6571	3	AH 1	Droit des biens - Éléments commerciaux
	DRT	6800A	3	AHE1	Droit civil avancé
	DRT	6820A	3	AHE1	Droit commercial avancé
	DRT	6830B	3	AHE1	Droit international public avancé
	DRT	6845A	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
	DRT	6845C	3	AHE1	Droit constitutionnel avancé
	DRT	6859A	3	E 1	Droit comparé avancé
	DRT	6860B	3	AHE1	Droit pénal avancé
	DRT	6910	3	AHE1	Transactions commerc. internationales
	DRT	6950	3	AHE1	Droit international privé avancé

Aux cours du bloc 70L ci-haut mentionnés, s'ajoutent tous les cours susceptibles d'être offerts dans les programmes d'études de 2e cycle de la Faculté de droit.

Pour s'inscrire au bloc 70L, l'étudiant devra avoir réussi les cours des blocs 70A et 70B, à l'exception du cours DRT 3903 auquel il devra cependant être inscrit. En outre, l'étudiant doit avoir une moyenne cumulative d'au moins 3,7.

Faculté de l'éducation permanente

Bureautique

1-175-7-0 Module

Information sur le programme
Johnathan Grégoire (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autres conditions
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en informatique pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1800 Initiation à l'informatique.

Programme 1-175-7-0 Version 00

Module en bureautique

Ce module s'adresse aux personnes qui désirent maîtriser divers logiciels de bureautique et s'initier à Internet. Couronné par une attestation, il peut être intégré au Certificat d'études individualisées.
Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.

Segment 71

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Bureautique

	IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
	IFT	1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
	IFT	1935	3 AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
	IFT	1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
+	IFT	1946	3 AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage
	IFT	1986	3 AHE1 js	Traitement informatique des textes

Communication appliquée

1-226-5-0 Certificat général

Information sur le programme
Patrice Leroux (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.
  - Le Certificat général en communication appliquée ne peut être jumelé au Majeur ou au Mineur en communication de la Faculté des arts et des sciences pour l'obtention d'un baccalauréat par cumul.

Cours à distance
Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-226-5-0 Version 01

Certificat en communication appliquée

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours obligatoires du bloc 70 A avant de s'inscrire aux cours JOU 1100, RED 2010 ou RED 2010D. L'inscription au cours REP 2400 est sujette à l'autorisation du responsable de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

COM	1500G	3 AHE1 s	Communication et organisation
FRA	1959G	3 AHE1 js	Atelier de français écrit
REP	1103	3 AHE1 js	Principes de la communication intégrée

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Médias et communications appliquées

COM	1200	3 A 1 j	Introduction aux médias
COM	1200G	3 AHE1 s	Introduction aux médias
COM	2540G	3 AHE1 js	Pratiques de la photographie
JOU	1100	3 AHE1 js	L'information journalistique
PBT	1000	3 AHE1 js	Communication marketing

RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
RED	2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Communication et gestion

PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REP	1104	3	AHE1 js	Gestion et relations publiques
+ REP	3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Informatique et nouvelles technologies

IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1935	3	AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT	1945	3	AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ REP	2400	3	AHE1 js	Internet et relations publiques

Communication promotionnelle

1-390-7-0 Module en communication promotionnelle

Information sur le programme

Sylvain Desrochers (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Programme 1-390-7-0 Version 00

Module en communication promotionnelle

Ce module totalise 15 crédits de cours obligatoires.
Le cours PRO 1000 « Communication promotionnelle : théories » doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

PRO	1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
+ PRO	1001	3	AHE1 js	Conception d'activités promotionnelles
+ PRO	2000	3	AHE1 js	Médias et création promotionnelle
+ PRO	2001	3	AHE1 js	Design et promotions
+ PRO	3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration en promotion

Une attestation confirme la réussite de ce module.
Il peut également être intégré au Certificat d'études individualisées.

Criminologie

1-065-5-0 Certificat

Information sur le programme

Fabienne Cusson (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
  - Posséder une année d'expérience pertinente.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - Posséder des connaissances et trois années d'expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Baccalauréat spécialisé en criminologie

L'étudiant désireux de poursuivre des études en criminologie après l'obtention du Certificat en criminologie peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé offert par l'École de criminologie. Cependant l'admission à ce programme est contingentée et conditionnelle à la réussite des cours de mathématiques 103, 307 ou 337 offerts au cégep (voir section 4), ou STT 1971G offert à l'Université de même que de certains cours du Certificat. L'étude des dossiers est déterminant quant à l'admission.

Maîtrise en criminologie

Pour être admissible à la Maîtrise en criminologie, l'étudiant titulaire d'un Baccalauréat doit obligatoirement avoir suivi dans son Certificat les cours suivants : CRI 1050G, 1100G, 1151G, 1600G et 2210G.

Programme 1-065-5-0 Version 04

Certificat de criminologie

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la criminologie

CRI	1001G	3	AHE1 s	Perspectives historiques en criminologie
CRI	1050G	3	AHE1 s	Sociocriminologie 1
CRI	1100G	3	AHE1 s	Psychocriminologie
CRI	1410G	3	AHE1 s	Pénologie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Droit et criminologie

CRI	1151G	3	AHE1 s	Justice criminelle 1
+ CRI	3161G	3	AHE1 s	Justice criminelle 2
CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Méthodologie

CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
CRI	1600G	3	AHE1 s	Initiation aux méthodes quantitatives
CRI	2210G	3	AHE1 s	L'approche qualitative en criminologie 1

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Cours thématiques : connaissance et analyse

CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	2014G	3	AHE1 s	Problèmes de criminologie
CRI	2242G	3	AHE1 s	Gestion des crises
CRI	2300G	3	AHE1 s	Sociologie de la police
CRI	2450G	3	AHE1 s	Criminologie clinique 1
CRI	2531G	3	AHE1 s	L'analyse stratégique en criminologie
CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
CRI	3341G	3	AHE1 s	Drogues et criminalité
+ CRI	3361G	3	AHE1 s	Prévention du crime
CRI	3411G	3	AHE1 s	Mesures pénales pour adultes
CRI	3420G	3	AHE1 s	La femme et la question criminelle
CRI	3425G	3	AHE1 s	Sociologie des milieux institutionnels
CRI	3495G	3	AHE1 js	Criminels et troubles mentaux
CRI	3540G	3	H 1 js	Les minorités et la question criminelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec
STT	1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Droit

1-325-5-0 Certificat
1-325-6-5 Microprogramme

Information sur le programme

N. (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC
  - Posséder au moins deux années d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
  - Avoir terminé un majeur ou deux certificats dans un champ pertinent ou être titulaire d'un grade universitaire.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder des connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Avoir une bonne connaissance de la langue française écrite et parlée, et la capacité de lire des textes rédigés en anglais.

N.B. Les conditions d'admissibilité au Certificat en droit sont les mêmes que pour le Microprogramme en droit. En conséquence, les candidats ne doivent faire qu'un seul choix de programme en droit.

Extrait de l'entente entre la Faculté de droit et la Faculté de l'éducation permanente

- Les cours du Certificat en droit sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours offerts par la Faculté de droit. Ceci, toutefois, n'implique pas l'admission automatique à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en droit, après l'obtention du Certificat en droit à la Faculté de l'éducation permanente doit demander son admission à la Faculté de droit. Les règles d'admission et de contingentement de la Faculté de droit s'appliquent.
- Un étudiant ne peut cumuler plus de 30 crédits de sigle DRT à la Faculté de l'éducation permanente.
- Une demande d'admission à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, par un étudiant ayant terminé le Certificat en droit « orientation générale » à la Faculté de l'éducation permanente, sera considérée comme une demande d'admission en deuxième année, dans la mesure où le candidat aura complété 21 crédits de niveau 1000 au moment du dépôt de sa demande, et dans la mesure où son dossier laissera raisonnablement croire qu'il aura complété, au 1er juin, 27 crédits dont 24 de sigle DRT 1000 et qu'il aura obtenu le Certificat au 15 septembre.
- Les cours de sigle DRT 1000 représentent des cours de la première année du Baccalauréat, alors que les cours de sigle DRT 2000 et

DRT 3000 représentent des cours des deuxième et troisième années du Baccalauréat en droit de l'Université de Montréal.

Programme 1-325-5-0 Version 06

Certificat en droit

Ce programme totalise 30 crédits de sigle DRT dont 21 crédits sont obligatoires et 9 crédits sont à option. Il est possible de remplacer un cours à option par un cours au choix. Les cours DRT 1151G Introduction à l'étude du droit, et DRT 1901G Développement des habiletés du juriste 1, doivent être suivis en début de programme, avant tout autre cours, ou de façon concomitante si l'étudiant est à temps plein. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

	DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT 1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
+	DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT 1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1

Segment 70 Orientation I : droit général

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT 1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT 1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 71 Orientation II : droit des affaires

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens
	DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
+	DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT 2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT 3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité
+	DRT 3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT 3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT 3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT 3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT 3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT 3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT 3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation

Segment 72 Orientation III : droit public

Bloc 72 A *obligatoire* *9 cr.*

	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général

Bloc 72 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

+	DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
+	DRT 3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT 3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT 3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT 3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT 3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT 3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT 3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT 3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT 3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT 3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Programme 1-325-6-5 Version 03

Microprogramme en droit

Ce programme comporte de 9 à 15 crédits de cours, dont 3 crédits obligatoires et de 6 à 12 crédits de cours à option. Au moment de son admission au Microprogramme en droit, l'étudiant doit préciser avec le responsable du programme le domaine du droit qu'il entend couvrir ; le responsable détermine alors les cours à suivre.
Le cours obligatoire doit être suivi en début de programme, avant les cours à option. Il est préférable de suivre le cours DRT 2501G Droit administratif général avant de suivre les cours DRT 3810G et DRT 3804G.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	DRT 1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

	DRT 1010G	3	AHE1 s	Fondements du droit 1
	DRT 1221G	3	AHE1 s	Obligations 1
	DRT 1222G	3	AHE1 s	Obligations 2
+	DRT 1223G	3	AHE1 s	Obligations 3
	DRT 1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
	DRT 1225G	3	AHE1 s	Biens
+	DRT 1500G	3	AHE1 s	Droit pénal général 1
	DRT 1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
+	DRT 1502G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 2
	DRT 1901G	3	AHE1 s	Développement des habiletés du juriste 1
	DRT 2003G	3	AHE1 s	Interprétation des lois
	DRT 2100G	3	AHE1 s	Droit international public général
	DRT 2231G	3	AHE1 s	Droit judiciaire privé 1
	DRT 2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	DRT 2402G	3	AHE1 s	Droit des affaires 2
	DRT 2501G	3	AHE1 s	Droit administratif général
	DRT 3201G	3	AHE1 js	Assurances
+	DRT 3205G	3	AHE1 s	Sûretés
+	DRT 3401G	3	AHE1 s	Faillite et insolvabilité

+	DRT	3402G	3	AHE1 s	Contrats et usages commerciaux
+	DRT	3403G	3	AHE1 s	Financement de l'entreprise
	DRT	3404G	3	AHE1 s	Droit bancaire
	DRT	3406G	3	AHE1 s	Propriété intellectuelle
+	DRT	3501G	3	AHE1 s	Droit municipal
+	DRT	3503G	3	AHE1 s	Libertés publiques
+	DRT	3504G	3	AHE1 s	Tribunaux administratifs
	DRT	3602G	3	AHE1 s	Contrat individuel de travail
	DRT	3603G	3	AHE1 s	Rapports collectifs de travail
	DRT	3701G	3	AHE1 s	Fondements du régime fiscal
+	DRT	3702G	3	AHE1 s	Régime fiscal de l'entreprise
	DRT	3801G	3	AHE1 s	Droit de la concurrence
	DRT	3802G	3	AHE1 s	Droit des sciences biologiques
	DRT	3804G	3	AHE1 s	Droit de l'environnement
	DRT	3805G	3	AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.
	DRT	3806G	3	AHE1 s	Droit des professionnels
	DRT	3807G	3	AHE1 s	Droit de la consommation
	DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé

Échocardiographie adulte et pédiatrique

1-457-7-0 Module

Information sur le programme
Michèle Vincent Félix (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans le domaine de la santé ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente.
- Base universitaire
  - Être titulaire d'un diplôme de premier cycle dans le domaine de la santé.

Programme 1-457-7-0 Version 01

Module en échocardiographie adulte et pédiatrique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 12 cr.

Formation théorique

	ECA	1001G	3	AHE1 js	Physique et applications cliniques
+	ECA	1002G	3	AHE1 js	Valvulopathies et fonction cardiaque
+	ECA	1003G	3	AHE1 js	Cardiopathies congénitales 1
+	ECA	1004G	3	AHE1 js	Cardiopathies congénitales 2

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 6 cr.

Formation pratique

+	ECA	1010G	4	AHE1 js	Formation pratique adulte A
+	ECA	1011G	2	AHE1 js	Formation pratique pédiatrique A
+	ECA	1012G	3	AHE1 js	Formation pratique adulte B
+	ECA	1013G	3	AHE1 js	Formation pratique pédiatrique B

Au bloc 70 B, l'étudiant a le choix entre les deux cours de la combinaison A et les deux cours de la combinaison B.

Études individualisées

1-962-5-0 Certificat

Information sur le programme
Michel Thiénot (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - Avoir à son actif des études universitaires dans un programme (module, mineur, majeur, certificat, baccalauréat)
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - Posséder des connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
- Autres conditions obligatoires
  - Rencontrer en entrevue le responsable du programme pour élaborer avec lui un projet de formation qui tienne compte de ses intérêts et de ses besoins professionnels ainsi que des exigences du programme.
  - Le projet de formation du candidat doit respecter le cadre du programme : le Certificat d'études individualisées est composé, en partie, d'une concentration de 9 à 15 crédits de cours (exceptionnellement de deux concentrations). L'étudiant termine le Certificat par des cours choisis dans la banque de cours de la Faculté de l'éducation permanente et des autres facultés, écoles et départements de l'Université.
  - Pour les concentrations suivantes : Journalisme, Publicité, Rédaction, Rédaction et communication, Rédaction : principes et pratique, Relations publiques, se soumettre au test de français particulier à ces concentrations. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.

Français langue seconde pour non francophone

1-821-5-1 Certificat

Information sur le programme
Nicole Lavergne (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être une personne non francophone et être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.

- Le candidat est convoqué à une entrevue afin de déterminer son cheminement.

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
  - Le candidat est convoqué à une entrevue afin de déterminer son cheminement.

– Autres conditions
  - Le niveau d'entrée au Certificat est le niveau 3 (intermédiaire) tant à l'oral qu'à l'écrit. Le candidat doit se soumettre au test de classement requis par ce programme. Le test est obligatoire et permet de déterminer à quel niveau le candidat sera intégré. Le test peut être éliminatoire dans le cas d'un étudiant qui a déjà atteint les objectifs des niveaux avancés tant à l'oral qu'à l'écrit. L'étudiant dont les résultats au test de classement indiqueraient que celui-ci n'a pas atteint le niveau d'entrée requis, devra suivre un ou des cours de mise à niveau (niveaux 1 et 2). Ces cours seront considérés comme hors programme.
  - Les étudiants du Certificat sont exclus des dispositions de l'article 3 du Règlement pédagogique touchant la connaissance du français.

Programme 1-821-5-1 Version 00

Certificat en français langue seconde pour non francophones

Ce programme comporte 30 crédits de cours à option. Les cours des blocs A, B et C constituent des apprentissages fondamentaux et doivent être suivis en début de programme.
Le Certificat en français langue seconde pour non-francophones (30 crédits) comprend les cours de langue seconde de niveaux 3 à 6 (blocs A, B, C, D, E), les cours d'applications de la langue seconde (blocs F et G), ainsi que les cours disciplinaires qui apparaissent au bloc G.
Les cours du bloc B sont des cours intensifs. Les cours FRS1240 ou FRS1241 (bloc A) ou FRS1300 ou FRS1301 (bloc B) et FRS1252 (bloc C) ou leur équivalent sont préalables aux cours de perfectionnement des blocs D, E, F et G.
L'étudiant doit obligatoirement suivre, en fin de programme, au moins deux cours du bloc G.
Le test de classement est obligatoire et permet d'orienter l'étudiant vers les cours appropriés à son niveau de maîtrise de la langue.
Dans le cas d'un étudiant admis au programme qui n'aurait que peu ou pas de connaissance préalable du français, le certificat pourrait comporter de 33 à 42 crédits, de 3 à 12 crédits étant hors programme. Ce certificat peut être considéré dans un cumul pour l'obtention d'un baccalauréat.

Segment 70

Bloc 70 A option minimum 0 cr., maximum 18 cr.

Communication orale

+ FRS	1230	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 3
+ FRS	1231	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 3
+ FRS	1240	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 4
+ FRS	1241	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 4
+ FRS	1250	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 5
+ FRS	1251	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 5
+ FRS	1260	3	AHE1 js	Communication orale. Niveau 6
+ FRS	1261	3	AHE1 js	Étude pratique du français oral 6

Bloc 70 B option minimum 0 cr., maximum 24 cr.

Cours intensifs

+ FRS	1300	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 3
+ FRS	1301	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 3
+ FRS	1400	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 4
+ FRS	1401	6	AHE1 js	Étude prat. du français oral, écrit 4
+ FRS	1500	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 5
+ FRS	1501	6	AHE1 js	Pratique du français oral et écrit 5
+ FRS	1601	6	AHE1 js	Communication orale et écrite. Niveau 6

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 9 cr.

Communication écrite

+ FRS	1232	3	AHE1 js	Communication écrite. Débutant 2
+ FRS	1233	3	AHE1 js	Pratique du français écrit. Débutant 2
+ FRS	1242	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 1
+ FRS	1243	3	AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 1
+ FRS	1252	3	AHE1 js	Communication écrite. Intermédiaire 2
+ FRS	1253	3	AHE1 js	Pratique du fra. écrit. Intermédiaire 2

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication orale, niveau avancé

+ FRS	1263	3	AHE1 js	Compréhension de l'oral - avancé 3
+ FRS	1273	3	AHE1 js	Expression orale. Avancé 3

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Communication écrite, niveau avancé

+ FRS	1262	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 1
+ FRS	1272	3	AHE1 js	Grammaire et expression écrite. Avancé 2

Bloc 70 F option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils pour la poursuite des études universitaires

+ FRS	1264	3	AHE1 js	L'information : compréhension et synthèse
+ FRS	1282	3	AHE1 js	Lecture et rédaction. Avancé 3

Bloc 70 G option minimum 6 cr., maximum 15 cr.

Formation complémentaire

ENF	3000	3	AHE1 js	Enseignement du français, langue seconde
FRA	1700D	3	AH 1	La littérature québécoise depuis 1960
+ FRS	1150	3	AHE1 js	Français langue des affaires
+ FRS	1265	1	AHE1 js	Communication sur mesure 1
+ FRS	1266	1	AHE1 js	Communication sur mesure 2
+ FRS	1267	1	AHE1 js	Communication sur mesure 3
+ FRS	1267W	1	AHE1 js	Enseignement du FLS et culture
+ FRS	1267X	1	AHE1 js	Nouveaux courants en didactique du FLS
+ FRS	1267Y	1	AHE1 js	Didactique de l'écrit en FLS
+ FRS	1267Z	1	AHE1 js	Didactique de l'oral en FLS
+ FRS	1268	3	AHE1 js	Projet spécial
HST	1905	3	H 1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	2904	3	A 1 j	Histoire du Québec contemporain
POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1953	3	AH 1 js	Institutions politiques Canada - Québec
QCF	1050	3	A 1 j	Introduction au Québec
QCF	1960	3	E 1 j	Culture et société, Québec contemporain
SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec

Gérontologie

1-377-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder des connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Certificat à distance
Pour répondre aux besoins actuels, les cours du Certificat sont également offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre D dans la structure du programme.

Programme 1-377-5-0 Version 03

Certificat de gérontologie

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires, aussi offerts à distance (EDP 1001D, GER 1000D), de 21 à 24 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

	EDP	1001	3 AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
	GER	1000	3 AHE1 js	Introduction à la gérontologie

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Notions fondamentales

	GER	1016	3 AHE1 js	Physiologie et vieillissement
	GER	1016D	3 AHE1	Physiologie et vieillissement
	GER	1020	3 AHE1 js	Anthropologie sociale du vieillissement
	GER	1040	3 AHE1 js	Épidémiologie et vieillissement
	GER	1040D	3 AH 1	Épidémiologie et vieillissement
	PSY	1995	3 A 1 s	Psychologie du vieillissement

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 18 cr.*

Pratiques et thématiques spécifiques

+	GER	2015	3 AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2015D	3 AHE1 js	Alimentation et vieillissement
+	GER	2017	3 AHE1 js	Médicaments et vieillissement
+	GER	2019	3 AHE1 js	Activités physiques et vieillissement
+	GER	2019D	3 AH 1	Activités physiques et vieillissement
	GER	2021	3 AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
	GER	2021D	3 AHE1	Santé mentale et vieillissement
	GER	2022	3 AHE1 js	Le mourir (approche multidisciplinaire)
	GER	2037	3 AHE1 js	Milieux de travail gérontologiques
	GER	3042	3 AHE1 js	Planification de la retraite
	GER	3042D	3 AH 1	Planification de la retraite
	GER	3045	3 AHE1 js	Problématique liée au vieillissement
	GER	3045D	3 AH 1	Déficits cognitifs
	GER	3046D	3 AHE1	Le grand âge
	GER	3065	3 AHE1 js	Atelier thématique en gérontologie
	GER	3065D	3 AH 1	Femmes et vieillissement
	GER	3065Z	3 AHE1 js	La relation d'aide en gérontologie
+	GER	3090	3 AHE1 js	Projets spéciaux en gérontologie

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Gestion appliquée à la police et à la sécurité

1-066-5-0 Certificat

Information sur le programme
Luc Hébert (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et posséder une expérience pertinente d'au moins trois ans
    ou
  - Être titulaire d'une attestation d'études collégiales (AEC), d'un certificat d'études collégiales (CEC) ou d'un diplôme de perfectionnement de l'enseignement collégial (DPEC) relié au travail policier ou de sécurité et posséder une expérience pertinente d'au moins quatre ans.
– Autres conditions
  - Présenter une lettre de recommandation d'un spécialiste du domaine.

Programme 1-066-5-0 Version 02

Certificat en gestion appliquée à la police et à la sécurité

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires et 12 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

	GSP	1100	3 AHE1 js	Communication appliquée en sec. int.
	GSP	1200	3 AHE1 js	Exploitation de l'information séc. int.
	GSP	2100	3 AHE1 js	Planif. et organisation des activités
+	GSP	2200	3 AHE1 js	Direction et contrôle des activités
	GSP	2300	3 AHE1 js	Pilotage d'équipes de travail
+	GSP	2500	3 AHE1 js	Vision stratégique dynamique

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Formation spécifique

	GSP	1040	3 AHE1 js	Technologie de la sécurité intérieure
	GSP	1060	3 AHE1 js	Planification et contrôle budgétaire
+	GSP	1300	3 AHE1 js	Réseautage professionnel en séc. int.
	GSP	1400	3 AHE1 js	Gestion des mesures d'urgence
	GSP	2350	3 AHE1	Gestion du rendement en sec. int.
	GSP	2600	3 AHE1 js	Questions de sécurité intérieure
	GSP	2600Z	3 AHE1 js	Analyse criminologique:enquête policière
	GSP	3010	3 AHE1 js	Résolution des problèmes en séc. int.
	GSP	3020	3 AHE1 js	Éthique appliquée en sécurité intérieure

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation connexe

CRI	2531G	3	AHE1 s	L'analyse stratégique en criminologie
CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
CRI	3040G	3	AHE1 s	Formes particulières de crimes
DRT	1501G	3	AHE1 s	Droit constitutionnel 1
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SIP	3080	3	A 1 js	La sécurité privée
SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail

Gestion de l'invalidité et de la réadaptation

1-413-7-0 Module

Information sur le programme

Yvan Gauthier (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Module et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Module dans une démarche de formation spécifique.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir au moins deux ans d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce Module de formation.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et au moins quatre années d'expérience appropriées à ce Module de formation
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-413-7-0 Version 01

Module en gestion de l'invalidité et de la réadaptation

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

GIR	1001	3	AHE1 js	Gestion de l'invalidité et de la réadap.
GIR	2005	3	AHE1 js	Aspects médicaux et ergonomiques
GIR	2010	3	AHE1 js	Régime de la CSST
GIR	2015	3	AHE1 js	Régimes privés et SAAQ (ass. invalidité)

Gestion des services de santé et des services sociaux

1-631-5-2 Certificat

Information sur le programme

Mireille Doré (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience pertinente d'un an dans le domaine de la santé et des services sociaux et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-631-5-2 Version 00

Certificat en gestion des services de santé et des services sociaux

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires et 21 crédits de cours à option. Le cours ASA 1050G doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

Développement personnel et professionnel du gestionnaire

ASA	1050G	3	AHE1 js	Le rôle du gestionnaire : défis, enjeux
ASA	2050G	3	AHE1 js	Le changement : une opportunité
+ ASA	3050G	3	AHE1 js	Activité d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Gestion de l'offre de services

ASA	1910G	3	AHE1 js	Organisation du travail
ASA	2000G	3	AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	2150G	3	AHE1 js	Information de gestion
ASA	3150G	3	AHE1 js	Gestion stratégique du changement
ASA	3250G	3	AHE1 js	Droit et éthique en gestion

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Leadership et communication

	ASA 2010G	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
	ASA 2350G	3	AHE1 js	Leadership et influence
	ASA 3350G	3	AHE1 js	Alliances et partenariat
	ASA 3620G	3	AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	ASA 2220G	3	AHE1 js	Problématiques liées à la gestion
	COM 1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
	HEC 3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
	PPL 3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	STT 1971G	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Inhalothérapie

1-461-5-0 Certificat

Information sur le programme

Michèle Vincent Félix (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004

Conditions d'admissibilité

– Base DEC
  - Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'inhalothérapie et d'anesthésie ou d'un diplôme équivalent.

Cours à distance

Le certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-461-5-0 Version 01

Certificat en inhalothérapie

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Le bloc 70 A obligatoire comporte deux séquences, l'une portant sur le système cardiovasculaire (MAR 1010G, 2010G et 3010G), l'autre sur le système respiratoire (MAR 1020G, 2020G et 3020G). Il est suggéré de suivre dans l'ordre chacune de ces deux séquences.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Systèmes cardiovasculaire et respiratoire

	MAR 1010G	3	AHE1 js	Le système cardiovasculaire
	MAR 1020G	3	AHE1 js	Le système respiratoire
+	MAR 2010G	3	AHE1 js	Physiopatho. système cardiovasculaire
+	MAR 2020G	3	AHE1 js	Infections, tumeurs du syst. resp.
+	MAR 3010G	3	AHE1 js	Pharmacologie du système cardiovasc.
+	MAR 3020G	3	AHE1 js	Environnement, maladies resp., thérapies

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

	MAR 2030G	3	AHE1 js	Pédiatrie et néonatalogie
	MAR 2040G	3	AHE1 js	Anesthésie
	MAR 2070G	3	AHE1 js	Monitorage en anesthésie
	MAR 2080G	3	AHE1 js	Urgence et soins intensifs
	MAR 2090G	3	AHE1 js	Soins à domicile et inhalothérapie
	MAR 2091G	1	AHE1 js	Problème d'intervention en inhalo.
	MAR 2092G	1	AHE1 js	Les chocs

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	GER 1016	3	AHE1 js	Physiologie et vieillissement
	GER 1016D	3	AHE1	Physiologie et vieillissement
	MSN 1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
	MSO 2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
	MSO 2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
	MSO 2010G	3	AHE1 js	Introduction à la biostatistique
	MSO 2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
	MSO 2141G	3	AHE1 js	Soulagement de la douleur
	MSO 2170G	3	AHE1 js	Système d'information en milieu de santé
	PPL 3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	REI 1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	SOL 3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Initiation à la programmation

1-175-7-1 Module

Information sur le programme

Johnathan Grégoire (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
– Autres conditions
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en programmation pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1875 Initiation : programme Visual Basic.

Programme 1-175-7-1 Version 01

Module d'initiation à la programmation

Ce programme totalise 12 crédits de cours à option.
L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	IFT 1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	IFT 1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
	IFT 1875	3	AHE1 j	Initiation : programmation Visual Basic

Bloc 72 B		*option*	*minimum 6 cr., maximum 12 cr.*
+ IFT	1160	3 AHE1 js	Programmation avec le langage C
+ IFT	1170	3 AHE1 s	Programmation Java et applications
+ IFT	1175	3 AHE1 s	Programmation avancée en Visual Basic
IFT	1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT	1946	3 AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage

Initiation au multimédia

1-175-7-6 Module

Information sur le programme
Johnathan Grégoire (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
- Autres conditions
  - Le candidat qui n'a aucune formation antérieure en multimédia pourrait se voir imposer de suivre, dès le premier trimestre de sa scolarité, le cours IFT 1870 Initiation : programmation Java.

Programme 1-175-7-6 Version 01

Module d'initiation au multimédia

Ce programme totalise 0 crédit obligatoire et 12 crédits à option. L'étudiant qui n'a aucune formation antérieure en programmation ou en multimédia ne peut compléter ce programme en un trimestre.

Segment 72

Bloc 72 A		*option*	*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
IFT	1870	3 AHE1 s	Initiation : programmation Java
IFT	1935	3 AHE1 s	Initiation au graphisme par ordinateur
IFT	1945	3 AHE1 s	Internet et création de pages Web
+ IFT	1946	3 AH 1 j	Sites Web avancés avec Frontpage

Bloc 72 B		*option*	*minimum 6 cr., maximum 6 cr.*
+ IFT	1146	3 AHE1 js	Programmation Internet
+ IFT	1147	3 AHE1 j	Programmation serveur Web avec PHP
+ IFT	2720	3 AHE1 s	Introduction au multimédia

Intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

1-373-5-0 Certificat

Information sur le programme
Annie Tremblay (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Le Certificat offre des cours à distance identifiés par la lettre « D » dans la structure du programme. Pour un même cours, l'étudiant doit choisir entre le cours donné en salle et le cours à distance.

Programme 1-373-5-0 Version 01

Certificat d'intervention auprès des jeunes : fondements et pratiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option.
Les cours PPA du bloc 70 C sont surtout destinés aux étudiants oeuvrant en milieu scolaire. Ces étudiants peuvent aussi substituer au cours PSY 1966 du bloc 70 A le cours PPA 1210 L'adolescent et l'expérience scolaire.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*	*15 cr.*
JES	1000	3 AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
JES	1001	3 AHE1 js	Jeunes et société
JES	1010	3 AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
+ JES	3010	3 AHE1 js	Atelier d'intégration
PSY	1966	3 AH 1 js	Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

+ JES	3020	3	AHE1 js	Projets spéciaux

Bloc 70 C *option* *minimum 9 cr., maximum 15 cr.*

CRI	3900G	3	AHE1 s	Justice des mineurs
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail
JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
MSO	2080G	3	AHE1 js	Santé des jeunes 0-18 ans
PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	3405	3	AHE1	Aspects socio-affectifs de la rééduc.
PPA	3422	3	AHE1	Conseil, intervention en milieu familial
SVS	3807	3	A 1 s	Jeunesse et action communautaire
THP	2050	3	AHE1 js	Culture et spiritualité des jeunes
TXM	2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM	2470	1	AHE1 js	Prévention sida et toxicomanies
TXM	2520	1	AHE1 js	Délinquance et toxicomanies

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

JES	2014	3	AHE1 js	Atelier thématique 1
JES	2014Z	3	AHE1 js	Intervention auprès du jeune suicidaire
JES	2015	3	AHE1 js	Atelier thématique 2
JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
JES	2016	3	AHE1 js	Atelier thématique 3
JES	2016Z	3	AHE1 js	Le décrochage scolaire
JES	2017	3	AHE1 js	Atelier thématique 4
JES	2017Y	3	AHE1 js	Évaluation de la délinquance des jeunes
JES	2017Z	3	AHE1 js	Planifier et évaluer en concertation
JES	2018	1	AHE1 js	Atelier thématique 5
JES	2018D	1	AHE1	Les jeunes de la rue
JES	2019	1	AHE1 js	Atelier thématique 6
JES	2020	1	AHE1 js	Atelier thématique 7

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
DRT	1224G	3	AHE1 s	Personnes physiques et famille
HST	3433	3	H 1 j	Espace domestique, espace public
PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
SVS	2377	3	AE 1 j	Intervention de groupe
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive

Intervention dans les groupes et les organisations

1-355-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.

  ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).

– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-355-5-1 Version 01

Certificat d'intervention dans les groupes et les organisations

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Méthodologie

CRE	2000	3	AHE1 js	Modèles mentaux, résolution de problème
CRE	2405	3	AHE1 js	Méthodes de production d'idées
CRI	1200G	3	AHE1 s	La méthodologie en criminologie
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les groupes

+ AEG	2115	3	AHE1 js	Animation des groupes restreints
+ AEG	2117	3	AHE1 js	Leadership et influence dans les groupes
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
PSY	3071	3	HE 1 js	Relations interpersonnelles
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention dans les organisations

AEG	1905	3	AHE1 js	Assemblées délibérantes
AEG	3100	3	AHE1 js	Formation en contexte organisationnel
AEG	3140	3	AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
COM	1500	3	AH 1 js	Communication et organisation
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
REP	1105	3	AHE1 js	Pratiques de la communication sociale
SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Problématiques spécifiques

AEG	3601	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 1
AEG	3602	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 2
AEG	3603	1	AHE1 js	Atelier d'intervention 3

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Intervention de crise

1-482-7-1 Module

Information sur le programme

Louise Blanchette (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Module et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Module dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-482-7-1 Version 00

Module en intervention de crise

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

SME	3500	3	AHE1 js	L'intervenant en réponse à la crise
SME	3510	3	AHE1 js	Système relationnel intervenant-client
SME	3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Intervention en déficience intellectuelle

1-422-5-0 Certificat

Information sur le programme

Pierrette Boucher (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine approprié et avoir une expérience de travail d'au moins un an dans un domaine pertinent
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC), posséder une expérience de travail d'au moins un an et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat)
  - Avoir une expérience pertinente de travail rémunérée ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-422-5-0 Version 00

Certificat d'intervention en déficience intellectuelle

Le programme totalise 15 crédits obligatoires, 12 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

IDI	1010	3	AHE1 js	Modèles d'intervention communautaire
IDI	1020	3	AHE1 js	Regard systémique sur les familles
IDI	1030	3	AHE1 js	Intervention en réseau
IDI	2010	3	AHE1 js	Les enjeux de l'intervention en DI
+ IDI	3000	3	AHE1 js	Activités de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques spécifiques et pratiques reliées

IDI	2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
IDI	2030	3	AHE1 js	Comportements excessifs et intervention
IDI	2040	3	AHE1 js	Troubles envahissants du développement
IDI	3010	3	AHE1 js	Groupe de codéveloppement
IDI	3020	3	AHE1 js	Atelier thématique
IDI	3020Z	3	AHE1 js	Vieillissement et DI

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	2110	3 AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	AEG	2115	3 AHE1 js	Animation des groupes restreints
	AEG	3137	3 AHE1 js	Groupe et situation d'aide
	PPL	3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
	PSY	1075	3 AHE1 js	Psychologie sociale
	SVS	1363	3 AE 1 j	Problèmes sociaux
	SVS	2378	3 H 1 s	Intervention communautaire
	VIO	2013	3 AHE1 js	Violence et handicap
	VIO	2015	3 AHE1 js	Résolution de conflits

Introduction à la gestion des services de santé

1-631-6-0 Microprogramme

Ce microprogramme sera remplacé à compter de l'hiver 2004 par un module d'introduction à la gestion des services de santé et des services sociaux. Les informations sur ce programme seront diffusées sur le site internet de l'université à l'automne 2003 à l'adresse www.regis.umontreal.ca

Information sur le programme

Mireille Doré (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Programme 1-631-6-0 Version 06

Microprogramme : introduction à la gestion des services de santé

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

AEG	3140	3 AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
ASA	2000G	3 AHE1 js	Gérer la qualité et la performance
ASA	3620G	3 AHE1 js	Mobiliser une équipe de travail
DRT	3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé
REI	1205G	3 AHE1 js	Introduction aux relations de travail
STT	1971G	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Journalisme

1-405-5-0 Certificat

Information sur le programme

Marie-Christiane Charbonneau-Hellot (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base universitaire
  - Avoir réussi un minimum de 60 crédits universitaires (dans un programme de baccalauréat ou de majeur ou dans des programmes de mineurs ou de certificats) ou faire la preuve d'une formation équivalente.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, suivre et réussir un cours préalable : FRA1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou un cours équivalent. Ce cours est considéré comme hors programme.

Programme 1-405-5-0 Version 03

Certificat en journalisme

Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 24 crédits de cours à option. Les cours obligatoires sont préalables aux cours du bloc 70 B Ateliers de presse : profils. Les cours de ce bloc correspondent à 3 profils de formation : presse écrite (JOU 2101, JOU 2102), presse parlée (JOU 2201, JOU 2202) et presse télévisée (JOU 2300). L'étudiant doit suivre au complet au moins un de ces profils. Restriction : ce programme ne peut être terminé en moins de 3 trimestres réguliers.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *6 cr.*

JOU	1100	3 AHE1 js	L'information journalistique
JOU	1200	3 AHE1 js	Méthodes journalistiques

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Ateliers de presse : profils

+	JOU	2101	3 AHE1 js	Atelier de presse écrite 1
+	JOU	2102	3 AHE1 js	Atelier de presse écrite 2
+	JOU	2201	3 AHE1 js	Atelier de radio 1
+	JOU	2202	3 AHE1 js	Atelier de radio 2
+	JOU	2300	6 AHE2 js	Atelier de presse télévisée
+	JOU	2400	3 AHE1 js	Journalisme et Internet
+	JOU	2500	3 AHE1 js	Le journaliste-pupitreur

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation à l'esprit critique

JOU	2310	3 AHE1 js	Analyse de l'actualité
JOU	2410	3 AHE1 s	Analyse critique du traitement de l'info

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Applications pratiques

+	JOU	3400	3 AHE1 js	Stage en entreprise
+	RED	3000	3 AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Maîtrise de l'expression écrite et parlée

+	ANS	1404T	3 AHE1 js	Scientific and Technical Writing
	FRA	2953G	3 AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	1061G	3 AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG	1062G	3 AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
	REP	2200	3 AHE1 js	Communication orale

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Disciplines complémentaires

COM	2540G	3 AHE1 js	Pratiques de la photographie
DRT	3805G	3 AHE1 s	Drt de l'information et de la comm.

POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
RED	2201	3	AHE1 js	Écriture et médias
RED	2301	3	AHE1 js	Problèmes de vulgarisation
+ REP	3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions

Localisation

1-185-5-3 Certificat

Information sur le programme
Nancy A. Locke (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme en lien avec l'orientation choisie ou faire la preuve d'une formation équivalente.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à l'orientation choisie.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
– Autres conditions
  - Pour tout candidat qui ne se serait pas soumis au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais dans un programme de la Faculté,
– Se soumettre à ce test d'admission. Ce dernier est obligatoire et peut être éliminatoire.
–
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test d'admission, le candidat pourrait se voir imposer de suivre et de réussir les cours préalables requis par le responsable du programme en français et en anglais. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Notes :
Selon son profil, l'étudiant aura accès à une ou plusieurs orientations. Les étudiants qui choisissent l'orientation Gestion de projets devront se procurer l'ordinateur portatif suggéré par HEC Montréal (ensemble clé en main ThinkPad HEC) ou encore faire procéder à la mise à niveau de leur propre ordinateur portatif (configuration conforme au réseau HEC Montréal).

Programme 1-185-5-3 Version 00

Certificat en localisation

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires dans un tronc commun (bloc 01 A) et 12 crédits à option qui doivent être choisis dans une des trois orientations : blocs 70 A- Technologie pour langagiers, 71 A- Mondialisation pour informaticiens, 72 A- Gestion de projets.

Pour respecter l'ordre des apprentissages, il est recommandé de suivre les cours du bloc 01 A dans l'ordre chronologique suivant : TRA 3325G, PPL 3040, TRA 3400G, LOC 3000, LOC 3010 et LOC 3500.
Les étudiants devront avoir terminé 24 crédits avant de pouvoir s'inscrire aux cours LOC 3010 et LOC 3500.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *18 cr.*

Tronc commun

+ LOC	3000	3	AHE1 js	Initiation à l'internationalisation
+ LOC	3010	3	AHE1 js	Localisation et entrepreneurship
+ LOC	3500	3	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Segment 70 Technologie pour langagiers

Bloc 70 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+ IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
IFT	1870	3	AHE1 s	Initiation : programmation Java
+ IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia
+ INU	1001	3	AH 1 s	Introduction à l'information numérique
+ INU	1051	3	H 1 s	Information et sites Web
+ LOC	3100	3	AHE1 js	Outils informatiques en localisation
LOC	3450	3	AHE1 js	Atelier thématique

Segment 71 Mondialisation pour informaticiens

Bloc 71 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

+ LOC	3200	3	AHE1 js	Techniques d'internationalisation
LOC	3210	3	AHE1 js	Problématiques des outils langagiers
LOC	3220	3	AHE1 js	Localisation de produits informatiques
+ LOC	3230	3	AHE1 js	Assurance de la qualité
LOC	3460	3	AHE1 js	Atelier thématique

Segment 72 Gestion de projets

Bloc 72 A *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

HEC	3061	3	AHE1 js	Introduction à l'informatique en gestion
HEC	3062	3	AHE1 js	La gestion de projets
+ HEC	3063	3	AHE1 js	Logiciels de gestion de projets
+ LOC	3300	3	AHE1 js	Gestion de projets en localisation
LOC	3470	3	AHE1 js	Atelier thématique

Petite enfance et famille : intervention précoce

1-253-5-0 Certificat

Information sur le programme
Guylaine Laforte (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-253-5-0 Version 00

Certificat en petite enfance et famille : intervention précoce

Le programme totalise 3 crédits de cours obligatoires, de 21 à 27 crédits de cours à option et de 0 à 6 crédits de cours au choix. Les candidats qui souhaitent que leur diplôme soit reconnu par le ministère de la Famille et de l'Enfance aux fins de qualification à l'emploi comme membre du personnel de garde au sens du Décret 1069-97 doivent obligatoirement suivre et réussir les cours PEF 1005, PEF 1200, PEF 2315 et MSO 2180G. Enfin, le cours PEF 1000 doit obligatoirement être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

	PEF	1000	1	AHE1 js	Activité d'orientation
+	PEF	2000	1	AHE1 js	Activité d'étape
+	PEF	3000	1	AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 21 cr., maximum 24 cr.*

	JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
	JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
	MSO	2180G	3	AHE1 js	Santé physique des tout-petits
	PEF	1005	3	AHE1 js	Compétences de l'enfant de 0-5 ans
	PEF	1200	3	AHE1 js	Petite enfance et milieux de garde
	PEF	2315	3	AHE1 js	Activité ludique et animation
	PEF	2415	3	AHE1 js	Intervention en milieu de garde
	PEF	2420	3	AHE1 js	Gestion de l'intervention éducative
	PEF	2510	3	AHE1 js	Dysfonctions chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	2610	3	AHE1 js	Prévention et intervention précoce
	PEF	2710	3	AHE1 js	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2710D	3	AHE1	Jeunes familles en difficulté
	PEF	2715	3	AHE1 js	Santé, pauvreté, intervention
	PEF	3010	3	AHE1 js	Modèles et programmes d'intervention
	PEF	3101	1	AHE1 js	Atelier thématique 1
	PEF	3101Y	1	AHE1 js	Les habiletés sociales des tout-petits
	PEF	3101Z	1	AHE1 js	L'attachement
	PEF	3102	1	AHE1 js	Atelier thématique 2
	PEF	3103	1	AHE1 js	Atelier thématique 3
	PEF	3103W	1	AHE1 js	Partenariat avec les parents
	PEF	3103X	1	AHE1 js	La séparation parentale et ses effets
	PEF	3103Y	1	AHE1 js	L'approche Françoise Dolto
+	PEF	3110	3	AHE1 js	Projets spéciaux
	PEF	3200	3	AHE1 js	Atelier thématique
	PEF	3200X	3	AHE1 js	L'agressivité chez l'enfant de 0-5 ans
	PEF	3200Y	3	AHE1 js	Langage et communication chez l'enfant
	PEF	3200Z	3	AHE1 js	L'estime de soi
+	PEF	3210	3	AHE1 js	Évaluation et instrumentation
+	PEF	4015	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 1
+	PEF	4020	3	AHE1 js	Intervention précoce : atelier pratique 2
	PPL	3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
	PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	DRT	3803	3	AHE1 j	Droit de l'enfant
	JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
	JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
	JES	2021	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
	PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
	PSE	1102	3	AH 1 j	Développement socio-affectif 1
+	PSE	1103	3	H 1 j	Développement socio-affectif 2
	PSE	1104	3	AH 1 j	Développement cognitif
	PSE	1106	3	H 1 j	Écologie sociale du développement
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
	PSY	3090	3	A 1 j	Psychologie du nourrisson et de l'enfant
	PSY	3096	3	A 1 j	Famille et développement de l'enfant
	SOL	3503	3	A 1 j	Sociologie de la famille
	SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
	SVS	3711	3	H 1 j	Familles : théories et pratiques
	SVS	3744	3	A 1 j	Pratiques en protection de l'enfance
	VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits

L'étudiant peut prendre jusqu'à 6 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Publicité

1-390-5-0 Certificat

Information sur le programme

Sylvain Desrochers (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
– Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre un ou des cours préalables considérés comme hors programme : FRA 1957G Grammaire 1 : analyse grammaticale, FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale.

Programme 1-390-5-0 Version 06

Certificat de publicité

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PBT1000 doit être suivi dès le premier trimestre de l'inscription.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	PBT 1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	PBT 2000	3	AHE1 js	Stratégies de création
+	PBT 2003	3	AHE1 js	Stratégies-service conseil
	PBT 2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
+	PBT 4000	1	AHE1 js	Activité de synthèse
+	PBT 4100	2	AHE1 js	Atelier d'intégration

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Création publicitaire

	PBT 2001	3	AHE1 js	Création et production publicitaires
	PBT 2002	3	AHE1 js	Publicité et nouvelles technologies
	PBT 3000	3	AHE1 js	Atelier en création
	PBT 3000X	3	AHE1 js	Publicités sociétales et humanitaires
	PBT 3000Y	3	AHE1 js	Projets publicitaires pour PME
	PBT 3000Z	3	AHE1 js	Briefings, évaluations, conceptions
+	PBT 3100	3	AHE1 js	Stage en création
	RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Service conseil

	PBT 2004	3	AHE1 js	Gestion - service conseil
	PBT 2005	3	AHE1 js	Publicité et culture
	PBT 3001	3	AHE1 js	Atelier en service conseil
	PBT 3001W	3	AHE1 js	Publicité pour commerces de détail
	PBT 3001X	3	AHE1 js	Publicité directe
	PBT 3001Y	3	AHE1 js	Concours - relève publicitaire
	PBT 3001Z	3	AHE1 js	Les commandites
+	PBT 3101	3	AHE1 js	Stage en service conseil

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Instruments complémentaires

	AEG 2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
+	ANS 1402T	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 1
	HEC 3006	3	AHE1 js	Management
+	HEC 3007	3	AHE1 js	Recherche commerciale
	IFT 1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	PRO 1000	3	AHE1 js	Communication promotionnelle : théories
	REP 2200	3	AHE1 js	Communication orale

Rédaction

1-186-5-1 Certificat

Information sur le programme

Lise Malo (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables en français. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-5-1 Version 00

Certificat de rédaction

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.
Les cours obligatoires doivent être suivis avant les cours à option du bloc 70 B et le cours FRA 1300G du bloc 70 C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossibilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la responsable du certificat.
Le cours obligatoire RED 3000 doit être suivi en fin de candidature.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	FRA 2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
	FRA 2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG 1061G	3	AHE1 js	De la grammaire au style
	LNG 1062G	3	AHE1 js	Le lexique : particularités, difficultés
+	RED 3000	3	AHE1 js	Atelier de rédaction professionnelle

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Rédaction spécialisée

	RED 2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	RED 2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
	RED 2010D	3	AHE1	Rédaction et communications publiques
	RED 2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	RED 2030	3	AHE1 js	Rédaction technique
	RED 2040	3	AHE1 js	Rédaction pour Internet
	RED 2101	3	AHE1 js	Le texte de création
	RED 2201	3	AHE1 js	Écriture et médias
	RED 2301	3	AHE1 js	Problèmes de vulgarisation

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Documentation, langue et outils informatiques

	FRA 1300G	3	AHE1 s	Révision de textes
	IFT 1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
	LNG 3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	RED 1100	3	AHE1 js	L'édition informatisée
	TRA 1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
	TRA 3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

	FRA 2002	3	A 2 j	Les écrivains et la langue
	FRA 2612	3	H 1 j	Roman québécois 2
	FRA 2808	3	H 1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
	FRA 2809	3	A 1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
	LNG 1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix possibles tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Rédaction : principes et pratique

1-186-7-0 Module

Information sur le programme
Lise Malo (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un ou des cours préalables en français. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-186-7-0 Version 00

Module rédaction : principes et pratique

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires. Les cours doivent être suivis dans l'ordre suivant : LNG 1061G, 1062G, FRA 2952G, FRA 2953G.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*12 cr.*
FRA	2952G	3	AHE1	js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1	js	Structuration de textes
LNG	1061G	3	AHE1	js	De la grammaire au style
LNG	1062G	3	AHE1	js	Le lexique : particularités, difficultés

Relations industrielles

1-230-5-2 Certificat

Information sur le programme
Johnathan Grégoire (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail d'au moins un an ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et posséder au moins deux ans d'expérience de travail après l'obtention du diplôme d'études collégiales.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce programme.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Baccalauréat spécialisé en relations industrielles
- La Faculté de l'éducation permanente offre aux nouveaux étudiants le Certificat de relations industrielles. Les cours de sigle REI du Certificat sont équivalents, en termes d'objectifs et de contenus, aux cours du Baccalauréat spécialisé offert par l'École de relations industrielles (FAS).
- L'étudiant désireux de poursuivre des études en relations industrielles après l'obtention du Certificat peut, s'il répond aux conditions de transfert, être admis en deuxième année du Baccalauréat en relations industrielles.

Conditions et procédure de transfert
Conditions
- Avoir terminé le Certificat de relations industrielles ou l'équivalent.
- Avoir maintenu une moyenne cumulative globale de 2,3 au Certificat de relations industrielles.
- Avoir réussi un cours de statistiques soit au niveau collégial (mathématiques 307, 337 ou 360) soit au niveau universitaire (le cours STT 1971G, ou les cours REI 1105G et REI 1420G).

Procédure
Pour connaître les modalités de transfert (dates limites, formulaires, etc.) le candidat est prié de s'adresser à la technicienne à la gestion des dossiers étudiants du certificat de relations industrielles au (514) 343-6824.

Programme 1-230-5-2 Version 00

Certificat de relations industrielles

Ce programme totalise 12 crédits de cours obligatoires, de 15 à 18 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Sauf le cours REI3335G, tous les cours de sigle REI sont obligatoires au Baccalauréat spécialisé en relations industrielles.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *12 cr.*

Fondements de la pratique professionnelle

	REI	1010G	3 AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
	REI	1140G	3 AHE1 s	Approche juridique en R.I.
+	REI	2220G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 1
+	REI	2250G	3 AHE1 s	Aspects juridiques de la G.R.H.

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Administration

	REI	1210G	3 AHE1 js	Principes de gestion
	REI	1220G	3 AHE1 s	Administration des affaires

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation pluridisciplinaire

	REI	1000G	3 AHE1 s	Travail et industrialisation
	REI	1230G	3 AHE1 s	Comportement organisationnel
	REI	1420G	3 AHE1 s	Emploi et salaire

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Perfectionnement

+	REI	2240G	3 AHE1 s	Gestion des ressources humaines 2
+	REI	2310G	3 AHE1 s	Convention collective
+	REI	2320G	3 AHE1 s	Rapports collectifs du travail
+	REI	2330G	3 AHE1 s	Syndicalisme
+	REI	2475G	3 AHE1 s	Politiques gouvernementales en R.I.
+	REI	3216G	3 AHE1	Dotation
+	REI	3251G	3 AHE1	Évaluation et rémunération
+	REI	3270G	3 AHE1	Gestion des ressources humaines 3

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Formation complémentaire

	AEG	1905	3 AHE1 js	Assemblées délibérantes
+	ANS	1042T	3 AHE1 js	Business Writing 1
	COM	1500G	3 AHE1 s	Communication et organisation
	GIR	2010	3 AHE1 js	Régime de la CSST
	HEC	3018	3 AHE1 js	Introduction au marketing
	IFT	1912	3 AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
	IFT	1931	3 AHE1 s	Initiation aux bases de données
	PHI	2405	3 H 1 j	Théories éthiques modernes
	PSY	1045	3 AH 1 s	Motivation et émotion
	RED	2000	3 AHE1 js	Rédaction administrative

L'étudiant désirant s'inscrire au cours à option REI 1420G doit réussir le test de mathématiques et de statistique ou suivre et réussir le(s) cours préalable(s) suivant(s) : EDP 1002 Éléments de mathématiques et EDP 1100 Initiation à la statistique. Ces deux cours sont crédités hors programme et ne peuvent être considérés comme cours au choix.

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Relations interculturelles

1-372-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rachida Azdouz (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et faire valoir une expérience pertinente en contexte pluraliste.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire preuve d'une formation équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-372-5-1 Version 00

Certificat en relations interculturelles

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Le cours PPL 1000 doit être suivi en début de programme. Ce programme remplace le Certificat d'intervention en milieu multiethnique dont le numéro était 1-372-5-0.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *3 cr.*

Construire son projet de formation

	PPL	1000	1 AHE1 js	Activité d'orientation
+	PPL	2000	1 AHE1 js	Activité d'étape
+	PPL	3000	1 AHE1 js	Activité de synthèse et d'intégration

Bloc 70 B *obligatoire* *12 cr.*

Cerner la problématique et les enjeux

PPL	2015	3 AHE1 js	Politiques et modèles d'intégration
PPL	2035	3 AHE1 js	Stratégies identitaires
PPL	3040	3 AHE1 js	Communication interculturelle
PPL	3045	3 AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits

Bloc 70 C *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Intervenir dans des secteurs spécifiques

	CRI	3010G	3	AHE1 js	Conciliation et médiation
	JES	2015Z	3	AHE1 js	Le phénomène des gangs
	MSO	2100G	3	AHE1 js	La santé et les groupes ethniques
	PPL	3010	3	AHE1 js	Coopération et interculturalisme
	PPL	3014	3	AHE1 js	Intervention en situation d'urgence
	PPL	3015	3	AHE1 js	Gestion de projets et coopération
	PPL	3020	3	AHE1 js	Ethnicité et troisième âge
	PPL	3030	3	AHE1 js	Gestion de la diversité socioculturelle
	PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
	PPL	3050Y	3	AHE1 js	Santé et transculturalité
	PPL	3050Z	3	AHE1 js	École, famille en contexte pluriethnique
+	PPL	3090	3	AHE1 js	Projets spéciaux en milieu multiethnique
	SRL	3060	3	AHE1 js	Religion et intervention sociale
	SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Explorer une perspective disciplinaire spécifique

ANT	1982	3	AHE1 js	Groupes ethniques et anthropologie
CRI	3540G	3	H 1 js	Les minorités et la question criminelle
SOL	1970G	3	AHE1 s	Sociologie du Québec
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde

Relations publiques

1-400-5-0 Certificat

Information sur le programme

Patrice Leroux (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible le candidat doit,

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test de français particulier à ce programme. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de français, suivre et réussir un cours préalable en français : FRA 1958G Grammaire 2 : révision grammaticale ou EDP 1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Ces cours sont considérés comme hors programme.

Programme 1-400-5-0 Version 04

Certificat de relations publiques

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 12 à 15 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Le cours obligatoire RED 2010 (aussi offert à distance, RED 2010D) doit être suivi en début de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

	RED	2010	3	AHE1 js	Rédaction et communications publiques
+	REP	2104	3	AHE1 js	Relations avec les publics internes
+	REP	2105	3	AHE1 js	Relations avec les publics externes
+	REP	2300	3	AHE1 js	Relations avec les médias
+	REP	3103	3	AHE1 js	Atelier : Plans de communication

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

	REP	1103	3	AHE1 js	Principes de la communication intégrée
	REP	1104	3	AHE1 js	Gestion et relations publiques
	REP	1105	3	AHE1 js	Pratiques de la communication sociale
	REP	2200	3	AHE1 js	Communication orale
+	REP	2320	3	AHE1 js	Réalités professionnelles
+	REP	2400	3	AHE1 js	Internet et relations publiques
+	REP	3101	3	AHE1 js	Recherche et évaluation des actions
+	REP	3104	3	AHE1 js	Gestion de crises et communication
+	REP	3107	3	AHE1 js	Stage en relations publiques
+	REP	3300	3	AHE1 js	Actualités en relations publiques

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
COM	1500G	3	AHE1 s	Communication et organisation
COM	2540G	3	AHE1 js	Pratiques de la photographie
JOU	1100	3	AHE1 js	L'information journalistique
JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
PBT	2210D	3	AH 1	Gestion des médias publicitaires
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
REI	1230G	3	AHE1 s	Comportement organisationnel

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. L'étudiant doit avoir réussi tous les cours du bloc obligatoire 70A avant de s'inscrire à l'un ou à l'autre des deux cours de journalisme.

Santé communautaire

1-481-5-0 Certificat

Information sur le programme

Sylvie Vandal (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat

ou
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunérée ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) pertinent à ce programme.
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
– Autres conditions
  - Pour choisir l'orientation 1 du programme, soit le segment 70, Sciences infirmières, en plus de satisfaire aux conditions générales d'admission, avoir le droit de pratique infirmière au Québec

Extrait du règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières (article 13.1) Avis : Cette résolution s'applique exclusivement aux cours SOI du bloc 70A obligatoire et du bloc 70 B à option

Reprise d'un cours obligatoire ou d'un cours de rattrapage

– L'étudiant qui a subi un échec à un cours obligatoire ou à un cours de rattrapage (à l'exclusion des cours de rattrapage en français), doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à la reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

Reprise d'un cours à option

– L'étudiant qui a subi un échec à un cours à option doit subir un examen de reprise. L'étudiant qui subit un échec à l'examen de reprise est exclu du programme auquel il est inscrit.

Programme 1-481-5-0 Version 02

Certificat en santé communautaire

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, 9 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires MSO 2000G et 2030G sont également offerts à distance. Le programme comporte deux orientations. Le segment 01 est commun aux deux orientations. Le segment 70 couvre l'orientation I : Sciences infirmières. Le segment 71 couvre l'orientation II : Multididisciplinaire. Les étudiants sont exemptés des préalables des cours SOI 2202 et SOI 3305.

Segment 01 Tronc commun

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

MSO	2000G	3	AHE1	js	Introduction à l'épidémiologie
MSO	2030G	3	AHE1	js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé

Segment 70 Orientation I : sciences infirmières

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

SOI	1401	3	AHE1	js	Famille en santé
SOI	1402	3	AHE1	js	Communauté en santé
+ SOI	1414	3	AHE1	js	Projet d'intervention dans la communauté

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI	1405	3	AHE1	js	Gestion des soins et des services
SOI	1406	3	AHE1	js	Sc. inf., santé et sécurité du travail
SOI	1407	3	AHE1	js	Problématiques contemporaines de santé
SOI	1408	3	AHE1	js	Évaluation de la santé
SOI	1413	3	AHE1	js	Analyse de thèmes liés à l'intervention
SOI	1421	3	AHE1	js	Communautés culturelles et soins
+ SOI	2202	3	AHE1	js	Éthique en sciences infirmières
SOI	3209	3	AHE1	js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3220	3	AHE1	js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3305	3	AHE1	js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2010G	3	AHE1	js	Introduction à la biostatistique
MSO	2140G	3	AHE1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1	js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1	js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2143G	3	AHE1	js	Diabète : approches interdisciplinaires
MSO	2144G	3	AHE1	js	Réseau intégré de services:défis actuels
MSO	2170G	3	AHE1	js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé

Segment 71 Orientation II : multidisciplinaire

Bloc 71 A *obligatoire* *9 cr.*

MSO	2010G	3	AHE1	js	Introduction à la biostatistique
MSO	2200G	3	AHE1	js	Intervention de première ligne
MSO	2440G	3	AHE1	js	Programmes en santé communautaire

Bloc 71 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

AEG	3137	3	AHE1	js	Groupe et situation d'aide
MSN	1061G	3	AHE1	js	Santé : déterminants environnementaux
MSN	3100G	3	AHE1	js	Introduction aux maladies du travail
MSO	2080G	3	AHE1	js	Santé des jeunes 0-18 ans
MSO	2100G	3	AHE1	js	La santé et les groupes ethniques
MSO	2110G	3	AHE1	js	Intégration : pers. âgées et handicapées
MSO	2120G	3	AHE1	js	Adaptation sociale du jeune adulte
MSO	2130G	3	AHE1	js	Santé mentale et communauté
MSO	2150G	3	AHE1	js	Aspects éthiques en santé communautaire
MSO	2180G	3	AHE1	js	Santé physique des tout-petits

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

AEG	2110	3	AHE1	js	Entraînement au travail en équipe
ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
DRT	3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
EDP	1001	3	AHE1	s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1		Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
MSO	2140G	3	AHE1	js	Thèmes liés à la santé communautaire
MSO	2141G	3	AHE1	js	Soulagement de la douleur
+ MSO	2142G	3	AHE1	js	Priorités nationales de santé publique
MSO	2170G	3	AHE1	js	Système d'information en milieu de santé
PPL	3040	3	AHE1	js	Communication interculturelle
SOL	3109G	3	AHE1	js	Sociologie de la santé

L'étudiant prend 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Santé et sécurité du travail

1-402-5-0 Certificat

Information sur le programme
Yvan Gauthier (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-402-5-0 Version 05

Certificat de santé et sécurité du travail

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires et 9 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Connaissances de base en SST

	SST	1001	1	AHE1 js	Introduction à la SST
+	SST	1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+	SST	1045	3	AHE1 js	Loi et S.S.T.
+	SST	1050	3	AHE1 js	Physiologie du travail et ergonomie
	SST	1087	3	AHE1 js	Sécurité du travail
+	SST	2000	3	AHE1 js	Hygiène du travail
+	SST	2525	3	AHE1 js	Psychodynamique du travail
+	SST	3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 B option minimum 6 cr., maximum 9 cr.

Approfondissement des pratiques de la SST

+	SST	2400	3	AHE1 js	Stratégie de la formation en SST
+	SST	3000	3	AHE1 js	Stage d'intégration en SST
+	SST	3055	3	AHE1 js	L'impératif financier
+	SST	3061	3	AHE1 js	L'audit des pratiques de SST
+	SST	3065	3	AHE1 js	Démarche de changement en SST
+	SST	3180	3	AHE1 js	Les tribunaux administratifs en SST

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Cours complémentaires

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
ERN	2095	3	AHE1 js	Ergonomie dans le réseau de la santé
GIN	3019	3	AHE1 s	Technologie industrielle et sécurité
GIN	3023	3	AHE1 s	La sécurité dans la construction
IFT	1931	3	AHE1 s	Initiation aux bases de données
MSN	3100G	3	AHE1 js	Introduction aux maladies du travail
REI	1205G	3	AHE1 js	Introduction aux relations de travail
REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail

Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

1-482-5-0 Certificat

Information sur le programme
Louise Blanchette (514) 343-7492
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible, le candidat doit
- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
    ou
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an dans un domaine pertinent et démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat) et avoir une expérience pertinente de travail rémunéré ou bénévole d'au moins un an.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre des bases d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-482-5-0 Version 02

Certificat en santé mentale : fondements et pratiques d'intervention

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires et 15 crédits de cours à option. Pour respecter l'ordre des apprentissages, les cours obligatoires devraient être suivis dans l'ordre suivant : SME 1000, SME 1020, PST 2955G, SVS 2901 et SME 3000 (ou de façon concomitante), avant les cours des blocs B et C. Si l'étudiant se trouve dans l'impossi-

bilité de suivre les cours dans cet ordre, il doit faire approuver son choix de cours par la personne responsable du certificat.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

	PST 2955G	3	AHE1 js	Psychopathologie et intervention
	SME 1000	3	AHE1 j	Compétences personnelle, professionnelle
	SME 1020	3	AHE1 js	Interdisciplinarité et intervention
+	SME 3000	3	AHE1 js	Atelier d'intégration
	SVS 2901	3	AH 1 s	Santé mentale : aspects sociopolitiques

Bloc 70 B *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

Problématiques et pratiques spécifiques

SME 1050	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME 1050D	3	AHE1 js	Dynamique et dévelop. de la personnalité
SME 2033	3	AHE1 js	Santé mentale et travail
SME 2044D	3	AHE1 js	Jeunes et santé mentale
SME 2055	3	AHE1 js	Problématiques complexes
SME 2055V	3	AHE1 js	Troubles des conduites alimentaires
SME 3005	3	AHE1 j	Approche systémique
SME 3010	3	AHE1 j	Intervention en situation de crise
SME 3030	3	AHE1 j	Atelier en santé mentale 1
SME 3030Z	3	AHE1 js	Maladies psychosomatiques
SME 3035	3	AHE1 js	Atelier en santé mentale 2
SME 3035W	3	AHE1 js	Systémique/processus de guérison en Écho
SME 3035Y	3	AHE1 js	Pratiques de réadaptation
SME 3035Z	3	AHE1 js	Les troubles de la personnalité
SME 3040	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
SME 3045	3	AHE1 js	Intervention psychogériatrique
SME 3520	3	AHE1 js	Partenariat et concertation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire

AEG 3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI 2730G	3	AHE1 s	Victimologie
EDP 1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
GER 2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
GER 3045D	3	AH 1	Déficits cognitifs
IDI 2020	3	AHE1 js	Éthique de l'intervention
PPL 3045	3	AHE1 js	Conflits de valeurs et de droits
PPL 3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel
PSY 1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY 3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
TXM 1221D	3	AHE1	Effets des substances psychotropes
VIO 2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Toxicomanies : prévention et réadaptation

1-420-5-0 Certificat

Information sur le programme

Magali Dufour (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder des connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Certificat à distance

Pour répondre aux besoins actuels, les cours du Certificat sont également offerts à distance. Ils sont identifiés par la lettre D dans la structure du programme.

Programme 1-420-5-0 Version 03

Certificat en toxicomanies : prévention et réadaptation

Ce programme totalise 15 crédits de cours obligatoires, de 3 à 6 crédits de cours à option, 9 crédits de stage et d'ateliers pratiques à option, et de 0 à 3 crédits de cours au choix. L'étudiant doit suivre les cours obligatoires en début de programme, de préférence en commençant par les cours TXM 1441, 1500 et 1331. Trois cours obligatoires sont également offerts à distance (TXM 1111D, 1221D et 1331D). L'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 3 crédits dans l'un ou l'autre des blocs 70 B ou 70 C. Ces cours peuvent être suivis de façon concomitante avec ceux des blocs 70 A ou 70 D.
Enfin, les cours du bloc 70 D Ateliers et stage supervisés doivent être suivis en fin de programme.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *15 cr.*

Notions fondamentales

TXM 1111	3	AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes
TXM 1221	3	AHE1 js	Effets des substances psychotropes
TXM 1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM 1441	3	AHE1 js	Théories des toxicomanies et modèles
TXM 1500	3	AHE1 js	Réadaptation des toxicomanes

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques spécifiques - Prévention

TXM 2300	3	AHE1 js	Jeunes, prévention et toxicomanies
TXM 2440	1	AHE1 js	Prévention en milieu de travail
TXM 2450	1	AHE1 js	Prévention et législation
TXM 2460	1	AHE1 js	Prévention en contexte d'autorité
TXM 2470	1	AHE1 js	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2470D	1	AHE1	Prévention sida et toxicomanies
TXM 2480	1	AHE1 js	Problématique liée à la prévention 1
TXM 2480D	1	AHE1	Psychotropes en milieu de travail

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques associées - Réadaptation

TXM 2500	1	AHE1 js	Intervention auprès des proches
TXM 2510	1	AHE1 js	Santé mentale et toxicomanies
TXM 2510D	1	AHE1	Santé mentale et toxicomanies
TXM 2520	1	AHE1 js	Délinquance et toxicomanies
TXM 2530	1	AHE1 js	Gérontoxicomanie
TXM 2540	1	AHE1 js	Sexualité et toxicomanies
TXM 2550	1	AHE1 js	Femmes et psychotropes
TXM 2560	1	AHE1 js	Toxicomanies et épuisement professionnel
TXM 2570	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 1
TXM 2570D	1	AHE1	Jeu pathologique
TXM 2570W	1	AHE1 js	Jeu pathologique
TXM 2570X	1	AHE1 js	L'intervention motivationnelle

TXM	2570Y	1	AHE1	L'IGT pour adolescents
TXM	2580	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 2
TXM	2580D	1	AHE1	Héroïne et interventions spécifiques
TXM	2583	1	AHE1 js	Problématique liée à la réadaptation 3
TXM	2583D	1	AHE1	La réduction des méfaits
TXM	2590	1	AHE1 js	Toxicomanies et communautés culturelles
TXM	2591	1	AHE1 js	L'ombre de l'amour et l'amour de l'ombre
TXM	2592	1	AHE1 js	L'indice de gravité d'une toxicomanie
TXM	2600	3	AHE1 js	Thème lié à la réadaptation

Bloc 70 D option minimum 9 cr., maximum 12 cr.

Pratiques en toxicomanies - Ateliers et stage supervisés

+ TXM	3400	3	AHE1 js	Ateliers pratiques en prévention
+ TXM	3410	3	AHE1 js	Résolution de problèmes en prévention
+ TXM	3500	3	AHE1 js	Ateliers pratiques en réadaptation
+ TXM	3510	3	AHE1 js	Discussion de cas cliniques
+ TXM	3600	6	AHE1 js	Stage d'intervention en toxicomanies

Bloc 70 E option minimum 0 cr., maximum 3 cr.

Formation complémentaire

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
CRI	1511G	3	AHE1 s	Délinquance et facteurs criminogènes
EDP	1001	3	AHE1 s	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
PSY	3012G	3	AHE1 js	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3109G	3	AHE1 js	Sociologie de la santé
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
TXM	2221	3	AHE1 js	Psychotropes et pharmacodépendance

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Traduction 1

1-185-5-0 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit

- Base DEC
  - Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente au DEC.
- Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à la base d'admissibilité décrite ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriées à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.
- Autres conditions
  - Se soumettre au test d'admission visant à déterminer le degré de connaissance et de maîtrise du français et de l'anglais du candidat, ainsi que son niveau de culture générale. Le test est obligatoire et peut être éliminatoire. Le candidat est prié de consulter le calendrier facultaire pour en connaître la date. Cet avis tient lieu de convocation.
  - S'il n'obtient pas un résultat satisfaisant au test de d'admission, suivre et réussir les cours préalables EDP1111 Grammatical Difficulties in English ou EDP1222 Français écrit : grammaire et rédaction. Si le candidat n'obtient pas à ces cours un résultat d'au moins B-, il pourra se voir imposer d'autres cours préalables, suivant les lacunes qui n'auraient pu être comblées.

Baccalauréat spécialisé en traduction

L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (60 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences. Il est à noter que le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité. Voir Certificat de traduction II « Baccalauréat spécialisé en traduction »

Programme 1-185-5-0 Version 04

Certificat de traduction 1

Ce programme totalise 21 crédits de cours obligatoires, de 3 à 9 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix. Les cours obligatoires doivent être suivis dans l'ordre suivant : TRA 1005G, LNG 1505G, TRA 1006G, TRA 1007G, TRA 1015G, TRA 1072G et TRA 1082G (ou de façon concomitante), avant les cours à option des blocs 70 B et 70 C.

Segment 70

Bloc 70 A obligatoire 21 cr.

Formation de base

LNG	1505G	3	AHE1 s	Introduction aux sciences du langage
TRA	1005G	3	AHE1 s	Difficultés du français écrit
TRA	1006G	3	AHE1 s	Increased English Comprehension
TRA	1007G	3	AHE1 s	Stylistique et rédaction
TRA	1015G	3	AHE1 s	Interférences linguistiques
TRA	1072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 1
TRA	1082G	3	AHE1 s	Méthodologie et traduction générale

Bloc 70 B option minimum 3 cr., maximum 6 cr.

Formation professionnelle

+ TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+ TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+ TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+ TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+ TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
+ TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation

Bloc 70 C option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Outils méthodologiques et intégration au milieu

IFT	1986	3	AHE1 js	Traitement informatique des textes
+ TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+ TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+ TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D option minimum 0 cr., maximum 6 cr.

Perfectionnement

+ ANS	1502	3	AHE1 js	Business English - Oral Communication 2
FRA	2952G	3	AHE1 js	Techniques d'écriture
FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat. RESTRICTION : sont exclus des cours au choix tous les cours considérés d'ordre propédeutique.

Traduction 2

1-185-5-1 Certificat

Information sur le programme

Rita Damiani (514) 343-7482
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit être titulaire du Certificat en traduction I ou posséder une formation jugée équivalente.

Baccalauréat spécialisé en traduction

L'étudiant ayant terminé les deux Certificats (6 crédits) peut avoir accès au Baccalauréat spécialisé en traduction (B.A. spécialisé) offert par le Département de linguistique et de traduction de la Faculté des arts et des sciences.
Même si le programme offert par le Département de linguistique et de traduction ne peut être suivi le soir en totalité, les étudiants qui ont obtenu les deux Certificats de traduction (60 crédits) à la Faculté de l'éducation permanente peuvent demander d'y être admis pour en faire les 30 derniers crédits et obtenir ainsi le Baccalauréat spécialisé en traduction.

Conditions et procédure de transfert

Avoir terminé les deux Certificats de traduction. Remplir le formulaire ACCD-07 que le candidat peut se procurer en communiquant avec la technicienne à la gestion des dossiers étudiants des Certificats de traduction au (514) 343-2004.

Pour renseignements supplémentaires concernant le Baccalauréat en traduction

Secrétariat, Département de linguistique et de traduction, tél. : (514) 343-6620.

Programme 1-185-5-1 Version 04

Certificat de traduction 2

Ce programme totalise 18 crédits de cours obligatoires, de 9 à 12 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *18 cr.*

Formation professionnelle

+	TRA	2032G	3	AHE1 s	Traduction commerciale et économique
+	TRA	2042G	3	AHE1 s	Traduction scientifique et technique
+	TRA	2052G	3	AHE1 s	Traduction juridique et administrative
+	TRA	2072G	3	AHE1 s	Documentation et terminologie 2
+	TRA	2100G	3	AHE1 s	General Translation
+	TRA	3010G	3	AHE1 s	Révision et contrôle de la qualité

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Formation complémentaire et perfectionnement

	FRA	2953G	3	AHE1 js	Structuration de textes
	LNG	3510G	3	AHE1 s	Grammaire supérieure normative
	RED	2000	3	AHE1 js	Rédaction administrative
	RED	2020	3	AHE1 js	Langue et rédaction publicitaire
	TRA	1025	3	AH 1 j	Text Analysis
+	TRA	2022G	3	AHE1 s	Traduction littéraire
+	TRA	2062G	3	AHE1 s	Traduction médico-pharmaceutique
	TRA	2110G	3	AHE1 s	Advanced Business and Technical Writing
+	TRA	3020G	3	AHE1 s	Traduction et adaptation publicitaire
+	TRA	3025G	3	AHE1 s	Trad. et adapt. cinématographique
+	TRA	3850	3	A 1 j	Introduction à l'interprétation

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils méthodologiques et intégration au milieu

+	TRA	2092G	3	AHE1 js	Les outils informatiques en traduction
	TRA	2305G	3	AHE1 js	Interprétation en milieu social
+	TRA	3200G	3	AHE1 s	Réalités professionnelles
	TRA	3225G	3	AHE1 s	Projets spéciaux en milieu de travail
	TRA	3325G	3	AHE1 js	Langues et mondialisation
	TRA	3400G	3	AE 1 js	Initiation à la localisation

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Connaissances connexes

	ANG	1022	3	H 1 j	Contemporary Canadian Culture
	ANG	1023	3	A 1 j	Contemporary American Culture
	ARV	1050	3	AH 1 s	Introduction à l'archivistique
	COM	1200G	3	AHE1 s	Introduction aux médias
	DRT	1151G	3	AHE1 s	Introduction à l'étude du droit
	DRT	2401G	3	AHE1 s	Droit des affaires 1
	ESP	1317	3	H 1 j	Civilisation hispano-américaine 1
	JOU	2310	3	AHE1 js	Analyse de l'actualité
	MSN	1061G	3	AHE1 js	Santé : déterminants environnementaux
	MSO	2000D	3	AHE1	Introduction à l'épidémiologie
	MSO	2000G	3	AHE1 js	Introduction à l'épidémiologie
	PBT	1000	3	AHE1 js	Communication marketing
	POL	1020G	3	AHE1 s	Systèmes politiques : Québec et Canada
	POL	1605G	3	AHE1 js	Politique internationale
	REI	1210G	3	AHE1 js	Principes de gestion
	REI	1220G	3	AHE1 s	Administration des affaires

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi ceux offerts à la Faculté ou ailleurs à l'Université, ou parmi les cours à option de son programme. Ce choix est sujet à l'approbation du responsable du certificat.

Violence, victimes et société

1-252-5-1 Certificat

Information sur le programme

Louis Plamondon (514) 343-7489
Admission (514) 343-6090 ou 1 800 363-8876

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible, le candidat doit
– Base DEC
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) technique dans un domaine pertinent au Certificat.
  ou
- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou faire la preuve d'une formation scolaire équivalente et avoir une expérience de travail rémunéré ou bénévole d'au moins 600 heures

dans un domaine pertinent ou démontrer la pertinence du Certificat dans une démarche de formation spécifique.

– Base universitaire
  - Avoir réussi 30 crédits de niveau universitaire dans un programme (mineur, majeur, certificat, baccalauréat).
– Profil d'accueil individualisé (base expérience)
  - S'il ne répond pas à l'une ou l'autre base d'admissibilité décrites ci-dessus, posséder les connaissances et une expérience appropriée à ce programme.
  - Le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un ou des tests d'admission. Le candidat pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits.

Programme 1-252-5-1 Version 01

Certificat violence, victimes et société

Ce programme totalise 9 crédits de cours obligatoires, de 18 à 21 crédits de cours à option et de 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

CRI	2730G	3	AHE1 s	Victimologie
VIO	1005	3	AHE1 js	Violence : approches disciplinaires
VIO	2009	3	AHE1 js	Violence familiale et conjugale

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Fondements

EDP	1001D	3	AHE1	Méthode de recherche en sc. hum. et soc.
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
VIO	2005	3	AHE1 js	Droits et recours face aux institutions

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Problématiques

CRI	3305G	3	AHE1 s	Violences criminelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
VIO	2008	3	AHE1 js	Violence à l'endroit des personnes âgées
VIO	2011	3	AHE1 js	Violence dans les milieux de travail
VIO	2012	3	AHE1 js	Victimisation sexuelle
VIO	2013	3	AHE1 js	Violence et handicap

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ateliers

VIO	2020	1	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2021	1	AHE1 js	Abus par des professionnels en exercice
VIO	2022	1	AHE1 js	Impact de la violence dans les médias
VIO	2023	1	AHE1 js	Violence en milieu scolaire
VIO	2024	1	AHE1 js	Victimisation dans le système de santé
VIO	2026	1	AHE1 js	Atelier thématique
VIO	2026Y	1	AHE1 js	Femmes et vieillissement des parents
VIO	2026Z	1	AHE1 js	Solidarité et victimes
VIO	2027	1	AHE1 js	Organisations contre la violence
VIO	2028	1	AHE1 js	Phénomène de la victimisation économique
VIO	2029	1	AHE1 js	Intervention auprès du conjoint violent

Bloc 70 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Intervention

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3137	3	AHE1 js	Groupe et situation d'aide
PPL	3040	3	AHE1 js	Communication interculturelle
SVS	1151	3	HE 1 j	Travail social et rapports de genre
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
VIO	1000	3	AHE1 js	Dimension personnelle de la violence
VIO	2015	3	AHE1 js	Résolution de conflits
VIO	2016	3	AHE1 js	Intervention en contexte traumatique
VIO	2050	3	AHE1 js	Problématique spécifique
VIO	2050W	3	AHE1 js	Prévention de la violence au travail
VIO	2050X	3	AHE1 js	Violence et rapports interculturels
VIO	2050Y	3	AHE1 js	Risques pour les soignants naturels
VIO	2050Z	3	AHE1 js	Symposium en victimologie
+ VIO	3000	3	AHE1 js	Projets spéciaux sur la violence

L'étudiant peut prendre 3 crédits de cours au choix parmi les cours offerts par la Faculté de l'éducation permanente, les autres facultés, les écoles et les départements de l'Université, y compris les cours à option du présent programme.

En plus des programmes décrits, la Faculté de l'éducation permanente offre des cours en anglais et en français langue seconde, ainsi que de la formation continue non créditée.

Les renseignements concernant les autres services de la Faculté se trouvent dans le document publié par la Faculté intitulé « Le Guide » et dans l'« Annuaire général des Études de premier cycle ».

Service d'accueil et de renseignements : (514) 343-6090 ou 1-800-363-8876 www.fep.umontreal.ca

Département de kinésiologie

Kinésiologie

1-352-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-352-2-0 Majeur (2 ans)
1-352-4-0 Mineur (1 an)

Perspectives professionnelles

Le kinésiologue évalue la capacité physique, analyse le mouvement et prescrit des programmes d'activités physiques adaptés à des fins récréatives, de prévention et de réadaptation ou de recherche de performance de haut niveau. Ce spécialiste travaille dans les CEGEP, les CLSC, les centres médico-sportifs, les centres de conditionnement physique, les centres communautaires et de loisirs, les clubs et les fédérations sportives, les municipalités et les entreprises privées ou publiques.

Information sur le programme

Francine Normandeau (514) 343-6152
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓			✓	✓	✓*	✓	

* Pour le mineur seulement.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarque

La capacité d'accueil englobant le Baccalauréat, le Majeur et le Mineur, il est préférable d'indiquer sur le formulaire de demande d'admission un seul de ces programmes et d'inscrire comme autre choix un programme d'une autre discipline.

Programme 1-352-1-0 Version 02

Baccalauréat en kinésiologie

Ce programme totalise 57 crédits obligatoires et 33 crédits à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *57 cr.*

	KIN	1029	3	A	1 j	Introduction à la kinésiologie
	KIN	1030	3	H	1 j	Introduction à la biomécanique
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	KIN	1035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 1
	KIN	1037	3	A	1 j	Activités physiques, sports et sociétés
	KIN	1039	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
	KIN	1045	3	A	1 j	Muscles et contrôle à l'effort
	KIN	1046	3	H	1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
	KIN	1048	3	H	1 j	Intervention individuelle et de groupe
	KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
+	KIN	2035	3	AH	1 j	Évaluation et entraînement 2
+	KIN	2036	3	AH	1 j	Entraînement des qualités musculaires
	KIN	2060	3	AH	1 j	Exercice, sécurité et premiers soins
+	KIN	2062	3	AH	1 j	Environnement et aides ergogènes
	KIN	3018	3	H	1 j	Méthodologie de la recherche
+	KIN	3023	3	H	1 j	Promotion de l'activité physique
+	KIN	3024	3	A	1 j	Mécanique articulaire, dos et posture
	KIN	3032	3	A	1 j	Éthique et réflexions en kinésiologie
	NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

+	KIN	2025	6	AHE2	j	Practicum
+	KIN	2025A	3	A	1 j	Practicum (deuxième partie)
+	KIN	2025H	3	H	1 j	Practicum (première partie)
+	KIN	3025	3	AHE1	j	Practicum 2
	KIN	3072	3	AHE1	j	Travail dirigé 1
	KIN	3073	3	AHE1	j	Travail dirigé 2

Bloc 70 C *option* *minimum 15 cr., maximum 21 cr.*

	KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
+	KIN	2014	3	H	1 j	La demande en activité physique et sport
	KIN	2015	3	A	1 s	Activités physiques adaptées
+	KIN	2016	3	H	1 j	Performance motrice humaine
	KIN	2017	3	A	1 j	Psychologie du sport
+	KIN	2018	3	AH	1 j	Biomécanique des activités physiques
+	KIN	3020	3	A	1 j	Exercice, populations symptomatiques 1
+	KIN	3021	3	H	1 j	Exercice, populations symptomatiques 2
+	KIN	3022	3	A	1 j	Vieillissement et performance
+	KIN	3026	3	A	1 j	Entraînement des systèmes énergétiques
	KIN	3028	3	H	1 j	Planification de l'entraînement sportif
+	KIN	3029	3	H	1 j	Préparation psychologique et performance
	KIN	3035	3	H	1 s	Gestion en activité physique

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 8 cr.*

BCM	1531	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
BIO	1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
DIN	1110	3	A 1 j	Infographie 1
GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
HEC	3059	3	AHE1 js	Management
HEC	3060	3	AHE1 js	Introduction au marketing
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
JES	1000	3	AHE1 js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
MSO	2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire
PSL	3061	3	AH 1 j	Physiologie intégrée
PSL	3062	3	AH 1 j	Neurophysiologie
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
SBM	2001	4	AH 1 j	Système nerveux
SBM	2002	4	AH 1 j	Circulation, respiration et rein
SOL	1020	3	A 1 j	Méthodologie quantitative 1
SOL	1090	3	H 1 j	Méthodologie qualitative 1
SOL	1967	3	H 1 j	Sociologie du vieillissement
SOL	3103	3	A 1 j	Sociologie de la santé
SOL	3406	3	A 1 j	Sociologie de la jeunesse
TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Programme 1-352-2-0 Version 01

Majeur en kinésiologie

Ce programme comprend 48 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 12 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *48 cr.*

Le bloc comprend essentiellement les cours du bloc 70A du B. Sc. spécialisé

Bloc 70 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Le bloc comprend essentiellement les cours du bloc 70C du B. Sc. spécialisé

Programme 1-352-4-0 Version 01

Mineur en kinésiologie

Ce programme comprend 27 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option (Bloc 70 B).

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *27 cr.*

KIN	1029	3	A 1 j	Introduction à la kinésiologie
KIN	1030	3	H 1 j	Introduction à la biomécanique
KIN	1031	3	A 1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1035	3	AH 1 j	Évaluation et entraînement 1
KIN	1039	3	A 1 j	Anatomie fonctionnelle et exercice
KIN	1045	3	A 1 j	Muscles et contrôle à l'effort
KIN	1046	3	H 1 j	Systèmes de support du muscle à l'effort
KIN	1048	3	H 1 j	Intervention individuelle et de groupe
NUT	2962	3	H 1 js	Nutrition

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

GER	2021	3	AHE1 js	Santé mentale et vieillissement
GER	2021D	3	AHE1	Santé mentale et vieillissement
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1912	3	AHE1 s	Initiation aux chiffriers électroniques
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
KIN	1037	3	A 1 j	Activités physiques, sports et sociétés
KIN	2013	3	A 1 j	Éducation somatique, gestion du stress
KIN	2015	3	A 1 s	Activités physiques adaptées
KIN	2017	3	A 1 j	Psychologie du sport
MSO	2030D	3	AHE1	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2030G	3	AHE1 js	Systèmes de santé et santé communautaire
MSO	2300G	3	AHE1 js	Promotion et éducation de la santé
MSO	2440G	3	AHE1 js	Programmes en santé communautaire
PSY	1035	3	AH 1 j	Psychologie physiologique
PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1055	3	AH 1 s	Psychologie de la perception
PSY	1065	3	AHE1 j	Processus cognitifs 1
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence
TXM	1331	3	AHE1 js	Prévention des toxicomanies : théorie
TXM	1331D	3	AHE1	Prévention des toxicomanies : théorie

Faculté de médecine

Audiologie

1-751-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'audiologiste évalue les capacités auditives des personnes malentendantes et recherche les causes et les facteurs aggravants de leurs déficiences. Il conçoit et applique des plans d'intervention afin de rétablir l'aptitude des personnes ayant des difficultés d'audition, il travaille à réduire ou à éliminer les effets du handicap vécu par la personne et il fournit à l'entourage l'information et le soutien nécessaires. La maîtrise (2 ans) est exigée pour l'admissibilité à l'ordre professionnel

Information sur le programme

Liette Bonin (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 201
    - Mathématiques 103
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours

du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

– Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en audiologie (1-751-1-8).

Programme 1-751-1-0 Version 03

Baccalauréat en audiologie

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 39 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 28 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C (12 crédits) et 73 D (24 crédits). L'étudiant complète son programme avec 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *39 cr.*

	LNG	1955	3	A 1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2970	3	H 1 j	Phonologie synchronique
+	ORA	1123	3	H 1	Psychoacoustique
+	ORA	1125	3	AH 1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1527	2	AH 1	Neurologie de la communication humaine
	ORA	1528	2	AH 1	Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2	AH 1	Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4	AH 1	Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3	AH 1 j	Phonétique clinique
	PHY	1955	3	A 1 j	Acoustique
	PSL	1982	2	AH 1	Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1961	3	A 1 js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3	H 1 j	Psychologie du développement humain 2

Bloc 73 B *obligatoire* *28 cr.*

	MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
+	ORA	2240	1	AH 1	Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1	AH 1	Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2513	3	AH 1	Initiation à la pratique orthophonique
+	ORA	2527	3	AH 1	Troubles du langage chez l'enfant 1
	ORA	2536	2	AH 1	Introduction aux troubles de l'audition
+	ORA	2550	3	AH 1	Bilan audiologique - Enfant
	ORA	2559	3	AH 1	Bilan audiologique - Adulte
	ORA	2574	3	AH 1 j	Perception de la parole
	ORA	2615	3	AHE1 j	Initiation à la recherche
	ORA	2617	3	AHE1	Métrologie acoustique

Bloc 73 C *obligatoire* *12 cr.*

+	ORA	3345	1	AH 1	Deuxième stage en audiologie
+	ORA	3346	1	AH 1	Troisième stage en audiologie
	ORA	3372	2	AH 1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
	ORA	3373	2	AH 1 j	Systèmes de santé et d'éducation
+	ORA	3540	1	AH 1	Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3542	1	AH 1	Premier stage en audiologie
	ORA	3547	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 1
	ORA	3548	1	AH 1 j	Activités d'intégration en audiologie 2
+	ORA	3573	2	AH 1	Intervention et enfant déficient auditif

Bloc 73 D *obligatoire* *24 cr.*

+	ORA	3366	3	AH 1 j	Intervention audiologique 1
+	ORA	3562	3	AH 1	Physiologie auditivo-vestibulaire
+	ORA	3563	3	AH 1	Déficiences auditives périphériques 1
	ORA	3564	3	AHE1 j	Déficiences auditives périphériques 2
+	ORA	3565	3	AH 1	Déficiences auditives centrales
+	ORA	3567	3	AH 1	Intervention audiologique 2
+	ORA	3568	1	AH 1	Intervention audiologique 3
+	ORA	3576	3	AH 1	Intervention audiologique avancée
+	ORA	3577	2	AH 1	Psychoacoustique avancée

Ergothérapie

1-740-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans dont 2 trimestres allongés)

Perspectives professionnelles

L'ergothérapeute planifie et supervise des programmes d'activités pour les personnes atteintes d'une incapacité physique ou psychologique, permanente ou temporaire, en vue d'améliorer leur fonctionnement dans la vie quotidienne, de faciliter leur intégration dans le milieu et de développer leurs capacités. À cette fin, il analyse la condition physique et mentale des personnes, évalue leur potentiel, leurs limites, définit les objectifs individuels et les amène à participer à des activités qui amélioreront leurs capacités fonctionnelles et leurs habiletés. L'ergothérapeute travaille dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les centres d'hébergement et de soins prolongés, les CLSC, les écoles, les organismes communautaires, les industries et en cabinet privé.

Information sur le programme

Joane Lahaie (514) 343-6416
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 202
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et
- Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Pour les candidats francophones hors Québec, se présenter à une entrevue
  - Le cas échéant, présenter une lettre de motivation.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil en première année est limitée. Elle est répartie au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.
- Deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le candidat est convoqué à une entrevue qui a lieu au Nouveau-Brunswick.
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure et du résultat à l'entrevue.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du programme d'ergothérapie en tenant compte de la scolarité antérieure, des connaissances et, le cas échéant, de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats des autres catégories qui ont été acceptés.

Remarques

- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Le candidat des catégories « étranger » et « candidature particulière » doit joindre une lettre expliquant son choix de l'ergothérapie.
- Le candidat ayant entrepris des études en ergothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
- Le candidat titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat au dépôt de la demande d'admission n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.

Programme 1-740-1-0 Version 13

Baccalauréat en ergothérapie

Ce programme comprend 106 crédits obligatoires et 4 crédits à option.
L'étudiant s'inscrit comme suit :
1re année, Bloc 70 A - 34 crédits obligatoires ;
2e année, Bloc 70 B - 40 crédits obligatoires ;
3e année, Bloc 70 C - 24 crédits obligatoires ;
Bloc 70 D - 4 crédits à option ;
Bloc 70 E - 8 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A			*obligatoire*			*34 cr.*
	ERT	1104	3	A	1 j	Ergothérapie 1
	ERT	1118	2	A	1 j	Activité, jeu et travail 1
	ERT	1132	3	AH	1 j	Ontogénèse du comportement occupationnel
	ERT	1161	1	AH	1 j	Introduction à la formation clinique
	ERT	1162	1	AH	1 j	Formation en milieu communautaire 1
	PBC	1044	2	H	1	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4	A	1	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
	PST	1963	4	H	1 j	Psychopathologie 1
	PSY	1982	3	A	1 j	Évolution de l'intelligence
	REA	1100	3	AH	1 j	Kinésiologie 1
	SOL	1953	3	H	1 j	Sociologie 1
Bloc 70 B			*obligatoire*			*40 cr.*
	ERT	2003	4	A	1 j	Incapacités, déficiences et handicaps
	ERT	2204	3	AH	1 j	Ergothérapie 2
	ERT	2218	3	A	1 j	Activité, jeu et travail 2
	ERT	2241	6	H	1 j	Ergothérapie auprès de l'enfant
	ERT	2242	3	AH	1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 1
	ERT	2243	4	AH	1 j	Ergothérapie auprès de l'adulte 2
	ERT	2244	3	H	1 j	Ergothérapie auprès de la personne âgée
	ERT	2263	4	AHE1	j	Formation clinique 1
	ERT	3316	3	AH	1 j	Les groupes en ergothérapie
+	PSL	2983	2	A	1	Intégration dans le système nerveux
	PST	1956	2	AH	1	Psychopathologie infantile
	PST	2953	3	A	1 j	Psychopathologie 2
Bloc 70 C			*obligatoire*			*24 cr.*
	ERT	3303	3	AH	1 j	Ergothérapie 3
	ERT	3304	3	AH	1 j	Intervention communautaire et prévention
	ERT	3317	3	H	1 j	Ergonomie et intégration au travail
	ERT	3318	3	AH	1 j	Technologie en réadaptation
	ERT	3319	2	AHE1		Approche scientifique en ergothérapie
	ERT	3369	5	AHE1	j	Formation clinique 2
	MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
	REA	3300	2	H	1 j	Système de santé et gestion

Bloc 70 D		*option*		*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
ERT	3370	2	AHE1 j	Le jeu, l'enfant et l'ergothérapie
ERT	3371	2	AHE1 j	Ergothérapie et les états psychotiques
ERT	3372	2	AHE1 j	Les méthodes projectives en ergothérapie
ERT	3373	2	AHE1 j	Ergothérapie et affections de la main
ERT	3374	2	AHE1 j	Ergothérapie et gérontologie
ERT	3375	2	AHE1 j	Ateliers d'expression
ERT	3377	2	AHE1 j	Neuropsychologie et réadaptation
ERT	3378	2	AHE1 j	Réadaptation des traumatisés crâniens
ERT	3379	2	AHE1 j	Ergothérapie et périnatalité
ERT	3380	2	AHE1 j	Travail dirigé
ERT	3381	2	AHE1 j	Ergothérapie et informatique
ERT	3382	2	AHE1 j	Aspects psychosoc. défic., incap., hand.
ERT	3383	2	AHE1 j	Le corps et la thérapeutique
ERT	3384	2	AHE1 j	Le travail
ERT	3385	2	AHE1 j	Santé et multiethnicité
ERT	3386	2	AHE1 j	Ergothérapie : déficience intellectuelle
ERT	3387	2	AHE1 j	Aides techniques en ergothérapie
ERT	3388	2	AHE1 j	Ergothérapie et accidents cérébraux
ERT	3389	2	AHE1 j	Problématiques en santé mentale
ERT	3390	2	AHE1 j	Études sur le travail créateur
ERT	3391	2	AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 1
ERT	3392	2	AHE1 j	Problèmes spécifiques : thérapie 2

Bloc 70 E		*obligatoire*		*8 cr.*
ERT	3394	8	AHE1 j	Formation clinique 3

Médecine

1-450-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-450-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin diagnostique, puis traite les problèmes de santé. Il peut donc donner des conseils pour prévenir la maladie et promouvoir tout moyen qui favorise une bonne santé.

Introduction

Tous les candidats doivent avoir réussi les cours préalables précisés dans les conditions d'admissibiilté. Mais au-delà de cette exigence, l'orientation des études des candidats en sciences exactes ou humaines n'affecte pas la probabilité d'être admis en médecine. La Faculté incite donc ses futurs étudiants à acquérir une formation aussi riche et polyvalente que possible.

Depuis 1992, le programme d'études qui mène au doctorat en médecine est d'une durée de quatre ans. Toutefois, une année préparatoire est requise pour les collégiens, les étudiants étrangers et les universitaires ayant complété un premier grade universitaire mais dont le programme d'études n'est pas jugé globalement équivalent à celui de l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents). Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de M. D. (1-450-4-0). Selon le profil académique du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine.

Information sur le programme

Francyne Poulin ou Michèle Paumier (514) 343-6265
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Soit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine décerné par une faculté de médecine inscrite au répertoire mondial des écoles de médecine et avoir réussi, au cours des cinq dernières années, l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada (CMC) prévu pour les diplômés de facultés de médecine hors du Canada ou des États-Unis

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou respecter les dispositions du Décret gouvernemental relatif à l'admission de candidats étrangers et être titulaire d'un diplôme d'études post-secondaires
- Être résident du Québec à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ou satisfaire aux dispositions des ententes Québec-Nouveau-Brunswick et Québec-Île-du-Prince-Édouard
- Se présenter à une ou à des entrevues
- À la demande du Comité d'admission de la Faculté de médecine, subir un examen médical fait par un médecin désigné par la Faculté.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.

– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
- les candidats ayant complété ou en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire (baccalauréat, baccalauréat « honours » pour les candidats résidents du Québec ayant complété des études ailleurs au Canada) ;
- les candidats n'ayant pas complété un premier grade universitaire (la Faculté privilégie cependant les étudiants qui ont terminé un baccalauréat) ;
- les candidats ayant complété un doctorat du type « de recherche » (Ph.D.), dont la thèse de recherche a été acceptée officiellement à la date limite fixée pour le dépôt de la demande

d'admission et qui demeurent actifs en recherche de même que les candidats en voie de compléter un tel doctorat qui ont documenté la probabilité que leur thèse soit acceptée avant le 15 août de l'année d'admission éventuelle en médecine en vue de la soutenance. Le formulaire de curriculum vitæ (CVUMUP/95) est exigé de ces candidats.

– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Médecin : toute personne, domiciliée au Québec, diplômée d'une faculté de médecine située à l'extérieur du Canada et des États-Unis, et ayant obtenu la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Capacité d'accueil

– Pour l'admission 2003-2004, le contingent régulier était de 227 nouveaux étudiants. De ce nombre, environ les deux tiers ont été admis en année préparatoire et l'autre tiers s'ajoute au contingent de l'année préparatoire précédente pour former la première année.
– La Faculté peut admettre, hors-contingentement et par entente intergouvernementale, un certain nombre de candidats francophones du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le nombre de candidats admis varie annuellement selon les décisions gouvernementales des provinces impliquées et celles du Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils retourneront pratiquer la médecine dans leur province pendant quatre ans.
– La Faculté admet un nombre très restreint de candidats étrangers selon le décret gouvernemental et la répartition retenue par le Comité interfacultaire d'admission en médecine du Québec. Ces candidats doivent signer un contrat qui stipule qu'ils devront assurer pendant quatre années consécutives des services médicaux dans un établissement désigné par le ministre, s'ils s'installent au Québec au terme de leur formation médicale.
– La Faculté peut admettre un nombre très restreint de titulaires d'un doctorat en médecine obtenu hors du Canada ou des États-Unis.
– Exceptionnellement, des candidats ayant commencé des études de médecine dans une université hors-Canada pourront être admis si des places sont disponibles.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

– Pour les collégiens
  - Selon les critères présentement en vigueur, une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire établie en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis d'avril. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines de mai.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
– Pour les universitaires
  - Une première sélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ trois candidats par place disponible sont convoqués à une entrevue collective et à une entrevue individuelle, lesquelles seront menées par des professeurs de la Faculté, les lundis et vendredis de mars. Des candidats pourraient être convoqués à une deuxième entrevue qui aura lieu dans les deux premières semaines d'avril.
  - Une deuxième sélection est faite, fondée sur le résultat des entrevues.
  - Un score global est ensuite établi pour ces candidats selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
– Pour les candidats titulaires d'un doctorat du type « de recherche »
  - Le dossier de recherche est évalué tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission. Suite à cette évaluation par le comité d'admission, un nombre limité de candidats est convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
  - Suite à l'entrevue, le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 50 %
    - entrevue : 50 %
  - La Faculté de médecine se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
– Pour les candidats ayant commencé des études de médecine
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les universitaires n'ayant pas complété un premier grade universitaire.
– Pour les candidats étrangers
  - Les critères de sélection sont les mêmes que pour les candidats québécois collégiens ou universitaires, selon le cas.
– Pour les candidats titulaires d'un doctorat en médecine
  - Une première sélection sera faite selon les résultats à l'examen d'évaluation du Conseil médical du Canada et les candidats choisis seront invités à se présenter à un examen clinique de type ECOS.
  - Selon les résultats à l'examen clinique, un certain nombre de candidats sera convoqué pour des entrevues d'évaluation. Une liste d'excellence sera établie en tenant compte de l'examen du CMC, de l'ECOS et des entrevues d'évaluation.

Remarques

– Les conditions d'admissibilité tiennent compte des dispositions de la Loi médicale relatives à l'immatriculation des étudiants en médecine par le Collège des médecins du Québec.
– Les entrevues ont pour but d'évaluer la motivation, les aptitudes et le jugement du candidat ainsi que toute autre qualité jugée nécessaire à la réussite du programme et à la pratique de la médecine d'aujourd'hui (empathie, capacité de travailler en équipe, capacité de communiquer, etc.). Le bilan de cette évaluation peut conduire à l'élimination de tout candidat qui ne présente pas les qualités jugées essentielles.
– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à

la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– L'étudiant qui réussit l'année préparatoire, conformément au règlement pédagogique de la Faculté, est promu automatiquement en première année du Doctorat en médecine sans avoir à présenter une nouvelle demande d'admission. Cette promotion en première année ne peut être différée à une année subséquente.
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en médecine dentaire
  - Doctorat en médecine vétérinaire
  - Doctorat en optométrie
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.
– Le candidat titulaire d'un diplôme de médecine admis devra compléter la totalité ou une partie du programme d'études médicales qui ne pourra être moindre que la durée de l'externat.
– Le candidat ayant déjà fait des études de médecine dans d'autres universités au Québec n'est pas admissible dans le programme.
– Le candidat étranger doit avoir obtenu un visa d'étudiant.

Programme 1-450-4-0 Version 06

Année préparatoire au programme m.d.

L'année préparatoire au programme M.D. comprend 40 crédits dont 37 crédits obligatoires et 3 crédits à option. Cette année correspond aux blocs 70 A et 70 B.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *37 cr.*

MMD	1007	3 H	1 j	Biostatistique
MMD	1009	2 A	1 j	Biologie cellulaire et tissulaire
MMD	1010	3 A	1 j	Microbiologie et virologie
MMD	1015	1 H	1 j	Immersion clinique
MMD	1016	2 A	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2 H	1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1019	3 H	1 j	Nutrition et métabolisme
MMD	1021	3 H	1 j	Physiologie générale
MMD	1022	2 H	1 j	Génétique médicale
MMD	1023	1 A	1 j	Embryologie humaine
MMD	1024	4 A	1 j	Biologie moléculaire de la cellule
MMD	1025	2 H	1 j	Pharmacologie médicale
PHI	1968	3 AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1968	3 A	1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3 H	1 j	Initiation à la sociologie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

ANG	1969	3 AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1950	3 A 1	js	Éléments d'anthropologie culturelle
COM	1200	3 A 1	j	Introduction aux médias
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3 AHE1	j	Introduction au droit
DRT	1810S	3 H 1	j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1800	3 AHE1	js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3 AHE1	js	Initiation : programmation C
IFT	1990	3 AH 1	js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1081	3 AH 1	j	Sciences de l'information en santé
MMD	1083	3 AHE1	j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1086	3 AHE1	j	Santé internationale
MMD	1088A	3 AHE1	j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1091	3 AHE1	j	Initiation à la recherche
MMD	1092A	3 A 1	j	Introduction à la toxicologie
PHI	1130	3 H 1	j	Philosophie des sciences
PSY	1958	3 AH 1	j	Psychologie sociale

Programme 1-450-1-0 Version 18

Doctorat en médecine (m.d.)

La première et la deuxième années totalisent un minimum de 79 crédits dont 74 crédits obligatoires, 0 à 7 crédits à option et 0 à 6 crédits au choix soumis à l'approbation du responsable du programme. La troisième et la quatrième années totalisent 69 crédits de stages obligatoires, 3 crédits de cours obligatoire et 16 crédits de stages à option.
Les stages d'externat doivent être effectués durant la 3e ou la 4e année, à l'exception des stages de médecine, de chirurgie et d'anesthésiologie, qui doivent être effectués en 3e année, et à l'exception des stages de médecine d'urgence et de santé communautaire, qui doivent être effectués durant la 4e année. Les stages de soins ambulatoires, de radiologie et d'ophtalmologie sont concomitants, tout comme les stages de chirurgie et d'anesthésiologie. En 3e et 4e année, l'étudiant doit choisir quatre stages à option parmi lesquels au moins un doit être dans une discipline chirurgicale. Tous les cours et stage à option sont évalués par la mention « succès » ou « échec ».

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *36 cr.*

MMD	1127	1 A	1 j	Introduction aux études médicales
MMD	1128	3 A	1 j	Croissance-développement-vieillissement
MMD	1129	5 A	1 j	Pathologie et immunologie générales
MMD	1130	2 A	1 j	Micro-organismes pathogènes et infection
MMD	1131	2 H	1 j	Sciences hématologiques
MMD	1132	6 H	1 j	Exploration du système nerveux
MMD	1133	3 H	1 j	Sciences psychiques
MMD	1134	5 H	1 j	Appareil locomoteur
MMD	1136	1 H	1 j	Histoire de la médecine
MMD	1137	1 A	1 j	Épidémiologie
MMD	1138	3 A	1 j	Introduction à la médecine clinique 1
MMD	1139	4 H	1 j	Introduction à la médecine clinique 2

Bloc 01 B *obligatoire* *38 cr.*

MMD	2127	4 A	1 j	Initiation à la démarche clinique 1
MMD	2128	4 H	1 j	Initiation à la démarche clinique 2
MMD	2129	5 A	1 j	Coeur et circulation
MMD	2130	4 A	1 j	Respiration et oxygénation
MMD	2131	3 AH	1 j	Homéostasie, rein et arbre urinaire
MMD	2132	6 H	1 j	Digestion - nutrition
MMD	2133	6 H	1 j	Endocrinologie et reproduction
MMD	2134	6 H	1 j	Problèmes systémiques

Bloc 01 C *option* *minimum 0 cr., maximum 7 cr.*

ANG	1969	3 AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
ANT	1900	3 AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
ANT	1950	3 A 1	js	Éléments d'anthropologie culturelle
COM	1200	3 A 1	j	Introduction aux médias
CRI	3341	3 AHE1	j	Drogues et criminalité
DRT	1002S	3 AHE1	j	Introduction au droit
DRT	1810S	3 H 1	j	Droit pour professionnels de la santé

IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
IFT	1890	3	AH 1 j	Initiation à la bioinformatique
IFT	1990	3	AH 1 js	Informatique pour sciences sociales
MMD	1016	2	A 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 1
MMD	1017	2	H 1 j	Introduction à l'anatomie clinique 2
MMD	1026	3	AH 1 j	Introduction aux sciences fondamentales
MMD	1081	3	AH 1 j	Sciences de l'information en santé
MMD	1082	3	AH 1 j	Initiation à la médecine de réadaptation
MMD	1083	3	AHE1 j	Intervention psychosociale clinique
MMD	1085	3	AH 1 j	Radio-anatomie
MMD	1086	3	AHE1 j	Santé internationale
MMD	1087	3	AHE1 j	Travaux cliniques individuels
MMD	1088A	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 1
MMD	1088B	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 2
MMD	1088C	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 3
MMD	1088E	3	AHE1 j	Travaux de recherche individuels 4
MMD	1091	3	AHE1 j	Initiation à la recherche
MMD	1093	3	AH 1 j	Médecine légale
MMD	1094	3	AH 1 j	Médecine hyperbare
MMD	1095	3	AH 1 j	Médecine tropicale
MMD	1096	3	AH 1 j	ITSS : intervention et prévention
MMD	1097	3	AH 1 j	Intervention en milieux défavorisés
PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
PHI	1968	3	AH 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale
PSY	1968	3	A 1 j	Psychologie et comportement humain
SOL	1968	3	H 1 j	Initiation à la sociologie

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *72 cr.*

MMD 3301	8	AHE1 j	Médecine
MMD 3302	8	AHE1 j	Chirurgie
MMD 3303	8	AHE1 j	Pédiatrie
MMD 3304	8	AHE1 j	Obstétrique-gynécologie
MMD 3305	8	AHE1 j	Psychiatrie
MMD 3306	4	AHE1 j	Médecine familiale
MMD 4407	4	AH 1 j	Gériatrie
MMD 4408	4	AH 1 j	Radiologie
MMD 4409	2	AH 1 j	Anesthésie-réanimation
MMD 4410	2	AH 1 j	Ophtalmologie
MMD 4411	4	AH 1 j	Médecine communautaire
MMD 4413	4	AH 1 j	Médecine d'urgence
MMD 4414	4	AH 1 j	Soins ambulatoires
MMD 4415	3	AH 2 j	Pharmacothéraphie
MMD 4420	1	AH 1 j	Compl. de formation aux stages cliniques

Bloc 70 B *option* *minimum 16 cr., maximum 16 cr.*

MMD 3411	4	AHE1 j	Stage : Spécialités médicales
MMD 3411A	4	AHE1 j	Stage : Allergie
MMD 3411B	4	AHE1 j	Stage : Cardiologie
MMD 3411C	4	AHE1 j	Stage : Dermatologie
MMD 3411D	4	AHE1 j	Stage : Endocrinologie
MMD 3411E	4	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie
MMD 3411H	4	AHE1 j	Stage : Gériatrie
MMD 3411I	4	AHE1 j	Stage : Hématologie
MMD 3411J	4	AHE1 j	Stage : Médecine interne
MMD 3411K	4	AHE1 j	Stage : Néphrologie
MMD 3411L	4	AHE1 j	Stage : Neurologie
MMD 3411M	4	AHE1 j	Stage : Oncologie médicale
MMD 3411N	4	AHE1 j	Stage : Physiatrie
MMD 3411O	4	AHE1 j	Stage : Pneumologie
MMD 3411P	4	AHE1 j	Stage : Rhumatologie
MMD 3411Q	4	AHE1 j	Stage : Hématologie clinique
MMD 3411R	4	AHE1 j	Stage : Hématologie et oncologie
MMD 3411S	4	AHE1 j	Stage : Laboratoire des lipides
MMD 3411T	4	AHE1 j	Stage : Nutrition appliquée
MMD 3411U	4	AHE1 j	Stage : Médecine vasculaire
MMD 3411V	4	AHE1 j	Stage : Hépatologie
MMD 3412	4	AHE1 j	Stage : Spécialités chirurgicales
MMD 3412A	4	AHE1 j	Stage : Chir. cardiovascul. thoracique
MMD 3412B	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale
MMD 3412C	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie générale pédiatrique
MMD 3412D	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie orthopédique
MMD 3412E	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie plastique
MMD 3412H	4	AHE1 j	Stage : Neurochirurgie
MMD 3412I	4	AHE1 j	Stage : Oto-rhino-laryngologie
MMD 3412J	4	AHE1 j	Stage : Urologie
MMD 3412K	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie cardio-thoracique
MMD 3412L	4	AHE1 j	Stage : Chirurgie vasculaire
MMD 3412M	4	AHE1 j	Stage : Soins ambulatoires chirurgicaux
MMD 3412N	4	AH 1 j	Stage : Soins intensifs chirurgicaux
MMD 3413A	4	AHE1 j	Stage : Santé communautaire
MMD 3413B	4	AHE1 j	Stage : Recherche
MMD 3414	4	AHE1 j	Stages rotatifs
MMD 3415	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie globale
MMD 3415A	4	AHE1 j	Stage : Néonatalogie
MMD 3415B	4	AHE1 j	Stage : pédiatrie du nourrisson
MMD 3415C	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie du développement
MMD 3415D	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie de l'âge scolaire
MMD 3415E	4	AHE1 j	Stage : Médecine de l'adolescence
MMD 3415H	4	AHE1 j	Stage : Urgences pédiatriques
MMD 3415I	4	AHE1 j	Stage : Soins intensifs pédiatriques
MMD 3415J	4	AHE1 j	Stage : Maladies infectieuses pédiatriq.
MMD 3415K	4	AHE1 j	Stage : Pédiatrie ambulatoire
MMD 3415L	4	AHE1 j	Stage : immunologie pédiatrique
MMD 3415M	4	AHE1 j	Stage : Cardiologie pédiatrique
MMD 3415N	4	AHE1 j	Stage : Dermatologie pédiatrique
MMD 3415O	4	AHE1 j	Stage : Endocrinologie pédiatrique
MMD 3415P	4	AHE1 j	Stage : Gastro-entérologie pédiatrique
MMD 3415Q	4	AHE1 j	Stage : Hémato., oncologie pédiatriques
MMD 3415R	4	AHE1 j	Stage : Néphrologie pédiatrique
MMD 3415S	4	AHE1 j	Stage : Neurologie pédiatrique
MMD 3415T	4	AHE1 j	Stage : Réadaptation pédiatrique
MMD 3415U	4	AHE1 j	Stage : Pneumologie pédiatrique
MMD 3415V	4	AHE1 j	Stage : Génétique, maladies métaboliques
MMD 3415W	4	AH 1 j	Stage : Pédiatrie internationale
MMD 3416	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie
MMD 3416A	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie pédiatrique
MMD 3416B	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie de l'adulte
MMD 3416C	4	AHE1 j	Stage : Psychogériatrie
MMD 3416D	4	AHE1 j	Stage : Psychosomatique
MMD 3416E	4	AHE1 j	Stage : Psychiatrie légale
MMD 3417	4	AHE1 j	Stage : Médecine familiale
MMD 3417A	4	AHE1 j	Stage : Omnipratique en régions
MMD 3417B	4	AHE1 j	Stage : Soins d'urgence
MMD 3418	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique-gynécologie
MMD 3418A	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique médicale
MMD 3418B	4	AHE1 j	Stage : Obstétrique générale
MMD 3419	4	AHE1 j	Stage : Anesthésie-réanimation
MMD 3420	4	AHE1 j	Stage : Radiologie
MMD 3420A	4	AHE1 j	Stage : Radiologie diagnostique
MMD 3420B	4	AHE1 j	Stage : Médecine nucléaire
MMD 3420C	4	AHE1 j	Stage : Radiologie oncologique
MMD 3421	4	AHE1 j	Stage : Ophtalmologie
MMD 3422	4	AHE1 j	Stage : Nutrition
MMD 3423	4	AHE1 j	Stage : Pathologie
MMD 3424	4	AHE1 j	Stage : Biochimie médicale
MMD 3425	4	AHE1 j	Stage : Microbiologie médicale
MMD 3426	4	AHE1 j	Stage : Pharmacologie clinique

Nutrition

1-320-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le nutritionniste est responsable du dépistage, de l'évaluation ainsi que de la planification du traitement et du suivi nutritionnel des individus ou des groupes de tous les âges, en santé ou malades. À cette fin, il évalue les comportements alimentaires et ses déterminants (physiologiques, sociologiques, psychologiques) en vue de promouvoir la santé par une saine alimentation. De plus, en alimentation des collectivités, il identifie les besoins et les préférences des clientèles, et administre l'ensemble des activités associées à la production et à la distribution alimentaire.

On le retrouve dans le réseau de la santé, les firmes de gestion de services alimentaires, les industries alimentaires et pharmaceutique, les communications, le développement international et la pratique privée.

Information sur le programme

Marielle Ledoux (514) 343-6403
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC technique en diététique et avoir réussi les cours préalables Chimie 201 et 202, Mathématiques 103 et 203, Physique 101, 201 et 301

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande du Département de nutrition, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

– Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
– Un maximum de trois places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits universitaires suivis après le retour aux études.
– Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission du Département de nutrition.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par le Département de nutrition et le Registrariat en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant, des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.

Remarque

Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.

Programme 1-320-1-0 Version 14

Baccalauréat en nutrition

Ce programme totalise 123 crédits dont 81 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option et 30 crédits de stages dirigés d'une durée totale de quarante semaines.
L'étudiant s'inscrit comme suit :
1re année - 30 crédits obligatoires (Bloc 70 A) et 3 crédits à option ;
2e année - 34 crédits obligatoires (Bloc 70 B) et 3 crédits à option ;
3e année - 29 crédits obligatoires (Bloc 70 C), 5 crédits obligatoires (Bloc 70 E) et 6 crédits à option.
La dernière partie du stage de formation professionnelle (16 semaines) qui se situe après la fin de la troisième année du programme comporte le bloc 70 D (8 crédits obligatoires) et 5 crédits du bloc 70 E.

Les blocs 70 F, 70 G et 70 H correspondent aux blocs à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *30 cr.*

BCM	1956	3	A 1	Biochimie générale 1
BCM	1957	3	H 1	Biochimie générale 2
MCB	2956	3	A 1	Microbiologie générale
MSO	2160	3	AHE1 s	Introduction aux méthodes quantitatives
NUT	1014	2	H 1	Science des aliments : travaux pratiques
NUT	1016	1	A 1 j	Salubrité et qualité des aliments
NUT	1018	3	H 1 j	Science des aliments
NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
NUT	1034	1	A 1 j	Nutrition et alimentation : T.P.
NUT	1050	1	H 1	Initiation à la relation d'aide
NUT	1071	3	AH 1	Stage en diététique 1
PBC	1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine
PSL	1993	3	H 1 j	Physiologie générale

Bloc 70 B *obligatoire* *34 cr.*

NUT	2016	2	AH 1 j	Technologie alimentaire
NUT	2021	3	A 1	Organisation du travail dans les S.A.
NUT	2024	5	AH 2 j	Alimentation des collectivités
NUT	2025	2	H 1 j	Principes de gestion des S.A.
NUT	2032	3	A 1 j	Nutrition fondamentale
+ NUT	2038	3	A 1 j	Nutrition appliquée 1
NUT	2039	3	H 1 j	Nutrition appliquée 2
NUT	2041	3	A 1 j	Nutrition clinique 1
NUT	2043	4	H 1 j	Nutrition clinique 2
NUT	2071	3	AH 1 j	Stage en gestion des S.A. 2
NUT	2072	3	AH 1 j	Stage en nutrition clinique 2

Bloc 70 C *obligatoire* *29 cr.*

ASA	2010	3	AHE1	Gestion stratégique des ress. humaines
NUT	3013	3	AH 2 j	Projets : recherche en chimie alimentaire
NUT	3022	3	A 1	Gestion financière/syst. d'inf. des S.A.
NUT	3023	2	AH 1 j	Planification et marketing des S.A.
NUT	3033	3	AH 2	Initiation à la recherche en nutrition
NUT	3036	3	A 1	Éducation en nutrition
NUT	3043	3	AH 1 j	Nutrition clinique 4
NUT	3044	3	A 1 j	Nutrition clinique 3
NUT	3060	3	H 1	Formation du consommateur
NUT	3071	3	AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 3

Bloc 70 D *obligatoire* *8 cr.*

NUT	4072	4	AHE1 j	Stage en gestion des S.A. 4
NUT	4073	4	AHE1 j	Stage en nutrition clinique 4

Bloc 70 E *obligatoire* *10 cr.*

NUT	3072	5	AHE1 j	Stage en nutrition clinique 3
NUT	3073	5	AHE1 j	Stage en nutrition communautaire

Bloc 70 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT	1511	3	A 1 j	Évolution et comportement humain
ANT	3420	3	H 1 j	Interactions bioculturelles
ASA	1000	3	AHE1	Évolution et enjeux du système de santé
ASA	2400	3	AHE1	Économie de la santé
SOL	1952	3	A 1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec

Bloc 70 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	1075	3	AHE1 js	Psychologie sociale
PSY	1085	3	AH 1 j	Les grands processus d'apprentissage
PSY	1963	3	H 1 j	Psychologie du comportement
PSY	1966	3	AH 1 js	Psychologie de l'adolescence

Bloc 70 H *option* *minimum 3 cr., maximum 8 cr.*

AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
AEG	3140	3	AHE1 js	Prise de décision en groupe, leadership
MSN	2951	3	A 1	Santé communautaire
NUT	2018	2	AH 1 j	Évaluation sensorielle des aliments
NUT	2019	3	AH 1 j	Contrôle de la qualité des aliments
NUT	2027	3	AHE1 j	Systèmes de gestion en alimentation
NUT	3024	3	AH 1 j	Aménagement des services d'alimentation
NUT	3025	2	AH 1 j	Tendances nouvelles alim. des collectiv.
NUT	3030	3	H 1 j	Nutrition et métabolisme
NUT	3038	3	AH 1 j	Programme d'éducation en nutrition
NUT	3039	3	AH 1 j	Intégration de la pratique diététique
NUT	3052	2	A 1	Histoire de l'aliment et de la nutrition

Les étudiants dont les connaissances en techniques culinaires sont insuffisantes devront prendre le cours NUT 1910 Préparation des aliments, au premier trimestre d'inscription. Ce cours est hors programme.

Orthophonie

1-752-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

L'orthophoniste s'occupe du dépistage, du diagnostic, du traitement et de la prévention des troubles de la parole, de la voix, du langage et des fonctions de communication. À cette fin, il évalue la nature, l'étendue et la gravité des troubles (défauts d'articulation, trouble vocal, dyslexie, aphasie, bégaiement, etc.), en recherche les facteurs responsables (physiologiques, neurologiques, affectifs, familiaux, sociaux), planifie et réalise les interventions thérapeutiques et éducatives auprès de la personne en plus d'offrir un soutien à son entourage.

Information sur le programme

Liette Bonin (514) 343-6111 poste 1979
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

Soit

- Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie)

Soit

- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101 et 201
  - Mathématiques 103
  - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande de l'École d'orthophonie et d'audiologie, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Universitaire de 2e ou de 3e cycle : toute personne qui a complété une maîtrise ou un doctorat, ou qui a déposé son mémoire ou sa thèse à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

- Pour les collégiens et les universitaires, la capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes d'admission entre les deux catégories.
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale aux candidats francophones hors-Québec pour les programmes d'orthophonie et d'audiologie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de la qualité des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les candidats universitaires de 2e et de 3e cycle
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte du dossier scolaire.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.
- Pour les candidats francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par l'École, en tenant compte de la scolarité antérieure.
  - Le dossier du candidat retenu doit être de valeur égale à ceux des candidats acceptés des autres catégories.
- Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École, pour fins de présélection, en tenant compte de la scolarité antérieure et, le cas échéant des connaissances et de l'expérience acquise sur le marché du travail.
  - Le candidat présélectionné est convoqué à une entrevue. Cette entrevue est décisionnelle.

Remarques

- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Le candidat de la catégorie universitaire de 2e ou 3e cycle n'est pas nécessairement tenu de compléter les cours préalables à l'admission.
- Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en orthophonie (1-752-1-8).

Programme 1-752-1-0 Version 03

Baccalauréat en orthophonie

Ce programme totalise 106 crédits, dont 103 obligatoires et 3 au choix. En première année, l'étudiant doit suivre 39 crédits obligatoires du Bloc 73 A ; la deuxième année, il suit 28 crédits obligatoires du Bloc 73 B ; la troisième année, il suit 36 crédits obligatoires des Bloc 73 C (18 crédits) et 73 D (18 crédits). L'étudiant complète son programme par 3 crédits au choix.

Segment 73

Bloc 73 A				*obligatoire*		*39 cr.*
	LNG	1955	3	A	1 j	Notions générales de linguistique
+	LNG	2970	3	H	1 j	Phonologie synchronique
+	ORA	1123	3	H	1	Psychoacoustique
+	ORA	1125	3	AH	1	Acquisition du langage de 0 à 5 ans
	ORA	1527	2	AH	1	Neurologie de la communication humaine
	ORA	1528	2	AH	1	Anatomie et physiologie de l'audition
	ORA	1529	2	AH	1	Initiation à l'exercice professionnel
	ORA	1530	4	AH	1	Anatomie et physiologie de la parole
	ORA	1531	3	AH	1 j	Phonétique clinique
	PHY	1955	3	A	1 j	Acoustique
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSY	1085	3	AH	1 j	Les grands processus d'apprentissage
	PSY	1961	3	A	1 js	Psychologie du développement humain 1
	PSY	2961	3	H	1 j	Psychologie du développement humain 2

Bloc 73 B				*obligatoire*		*28 cr.*
	MSO	2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
+	ORA	2240	1	AH	1	Enseignement clinique en orthophonie
+	ORA	2241	1	AH	1	Enseignement clinique en audiologie
+	ORA	2514	3	AH	1	Initiation à la pratique audiologique
+	ORA	2527	3	AH	1	Troubles du langage chez l'enfant 1
	ORA	2539	3	AH	1	Vieillissement et troubles du langage
	ORA	2561	2	AHE1	j	Pragmatique et troubles de communication
	ORA	2574	3	AH	1 j	Perception de la parole
	ORA	2615	3	AHE1	j	Initiation à la recherche
+	ORA	2626	3	AHE1		Troubles de la parole
+	ORA	2628	3	AHE1		Intervention en orthophonie

Bloc 73 C				*obligatoire*		*18 cr.*
+	ORA	3343	1	AH	1	Deuxième stage en orthophonie
+	ORA	3344	1	AH	1	Troisième stage en orthophonie
	ORA	3372	2	AH	1 j	Réadaptation et adulte déficient auditif
	ORA	3373	2	AH	1 j	Systèmes de santé et d'éducation
+	ORA	3540	1	AH	1	Atelier d'activités cliniques
+	ORA	3541	1	AH	1	Premier stage en orthophonie
	ORA	3549	1	A	1 j	Activités d'intégration en orthophonie 1

	ORA 3550	1 H 1 j	Activités d'intégration en orthophonie 2
+	ORA 3573	2 AH 1	Intervention et enfant déficient auditif
+	ORA 3578	3 AH 1	Orthophonie - enfant 1
+	ORA 3579	3 AH 1	Orthophonie - enfant 2

Bloc 73 D *obligatoire* *18 cr.*

+	ORA 3358	3 AH 1 j	Troubles du langage oral et écrit
+	ORA 3359	3 AH 1 j	Troubles acquis du langage
	ORA 3555	2 AH 1	Troubles neurologiques de la parole
	ORA 3556	1 AHE1	Dysphagies
+	ORA 3557	3 AH 1	Problèmes de la fluidité
+	ORA 3560	3 AH 1	Problèmes de résonance
+	ORA 3566	3 AH 1	Problèmes de la voix

Physiothérapie

1-745-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans 1/2)

Perspectives professionnelles

Le physiothérapeute intervient auprès des gens atteints d'une incapacité physique affectant les systèmes musculo-squelettique, cardiorespiratoire ou neurologique en vue de rétablir leur fonctionnement physique optimal. À cette fin, il procède à une évaluation de la nature, des causes et de l'étendue des troubles fonctionnels des patients au moyen de tests, établit les objectifs de réadaptation, planifie le traitement et fait des recommandations. Il veille à l'application du traitement en partie en recourant, selon le cas, au renforcement et à l'assouplissement, à la thérapie manuelle (massages, tractions, manipulations), à divers agents thérapeutiques (chaleur, froid, électricité, ultrason) et assure un suivi. Le physiothérapeute travaille entre autres, dans les centres hospitaliers, les centres de réadaptation, les CLSC, les écoles pour enfants handicapés et les cliniques privées.

Information sur le programme

Lucie Pontbriand (514) 343-1480
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC technique en réadaptation physique et avoir réussi les cours préalables Chimie 101 et 202 et Mathématiques 103

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101 et 202
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– À la demande de l'École de réadaptation, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Technicien en réadaptation physique : toute personne titulaire d'un DEC en techniques de réadaptation ou qui est en voie de l'obtenir.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Candidature particulière : toute personne admissible qui possède également une expérience de travail d'au moins trois ans à plein temps sur le marché du travail.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil est répartie comme suit :

– deux places de réinscription, s'il y a lieu ;
– quatre places pour les candidats francophones hors-Québec dont les dossiers présentent une valeur égale à celle des candidats acceptés dans les autres catégories ;
– cinq places pour des candidatures particulières ;
– sept places pour des techniciens en réadaptation ;
– une place pour les candidats étrangers de pays francophones en voie de développement ;
– le reste de la capacité d'accueil est réparti entre les collégiens et les universitaires. On accordera au moins 35 places aux candidats collégiens. Les places restantes sont attribuées aux universitaires.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens, les universitaires, les techniciens en réadaptation physique et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base du dossier scolaire
  - Le dossier est évalué sur la base des crédits suivis.

– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École pour fins de présélection en tenant compte de la scolarité antérieure, de l'expérience et des connaissances acquises sur le marché du travail, le cas échéant.
  - Le candidat présélectionné pourra être convoqué à une entrevue.

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le candidat ayant entrepris des études en physiothérapie dans une université québécoise ou canadienne n'est admissible qu'exceptionnellement à ce programme et seulement pour des motifs sérieux dont il doit faire état dans une lettre à l'appui à sa demande d'admission.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en physiothérapie (1-745-1-8).

Programme 1-745-1-0 Version 12

Baccalauréat en physiothérapie

Ce programme totalise 105 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 0 au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *36 cr.*

+	PBC	1030	2	H	1	Pathologie générale en réadaptation
	PBC	1044	2	H	1	Anatomie générale pour réadaptation
	PBC	1045	4	A	1	Anatomie de l'appareil locomoteur
	PBC	1070	2	A	1	Histologie humaine
+	PHT	1108	3	A	1 j	Application des exercices thérapeutiques
	PHT	1301	1	A	1 j	Introduction à la physiothérapie
	PHT	1302	1	A	1 j	Éthique et déontologie en physiothérapie
	PHT	1303	3	A	1 j	Biomécanique et rééducation
+	PHT	1307	3	A	1 j	Théorie des exercices thérapeutiques
+	PHT	1309	4	H	1 j	Pathokinésiol. articul. et fonctionnelle
+	PHT	1310	4	H	1 j	Physiothérapie des affec. des extrémités
+	PHT	1351	2	AHE1	j	Stage clinique 1
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale

Bloc 70 B *obligatoire* *31 cr.*

	PHL	2900	2	AH	1 j	Éléments de pharmacologie
+	PHT	2311	4	A	1 j	Physiothérapie des affections du rachis
+	PHT	2312	3	H	1 j	Thérapie manuelle : extrémités, rachis 1
+	PHT	2314	4	A	1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 1
+	PHT	2316	4	H	1 j	Physiothérapie des affec.neurologiques 2
	PHT	2318	3	H	1 j	Mesures de résultats en physiothérapie
	PHT	2319	2	A	1 j	Modalités électrothérapeutiques 1
	PHT	2320	2	H	1 j	Modalités électrothérapeutiques 2
	PHT	2321	2	H	1 j	Physiothérapie de la douleur
+	PHT	2352	3	AHE1	j	Stage clinique 2
+	PSL	2983	2	A	1	Intégration dans le système nerveux

Bloc 70 C *obligatoire* *26 cr.*

	PHT	3318	3	A	1 j	Physiothérapie et géronto-gériatrie
+	PHT	3320	4	A	1 j	Physiothérapie des affec. cardiovascul.
+	PHT	3321	3	H	1 j	Physiothérapie affections respiratoires
	PHT	3322	2	H	1 j	Éducation,consultation en physiothérapie
+	PHT	3354	3	AHE1	j	Stage clinique 3
+	PHT	3356	3	AHE1	j	Stage clinique 4
	PST	1970	2	A	1 j	Psychopathologie
	PSY	3952	3	A	1 j	Psychologie en réadaptation
	REA	3301	3	H	1 j	Syst. de santé, gestion, entrepreneurship

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

	DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
	ERT	3317	3	H	1 j	Ergonomie et intégration au travail
	KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
	MSO	2300G	3	AHE1	js	Promotion et éducation de la santé
	PHI	1968	3	AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique
+	PHT	3365	3	AH	1 j	Physiothérapie en traumatologie sportive
+	PHT	3366	3	AH	1 j	Thérapie manuelle : extrémités, rachis 2
	PHT	3367	3	AH	1 j	Approches physiothérapiques spécialisées
	PHT	3368	3	AH	1 j	Déficiences sensori-motrices
+	PHT	3369	3	AH	1 j	Approches spécialisées en neurologie
	SOL	3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé

Bloc 70 E *obligatoire* *12 cr.*

+	PHT	4055	4	AHE1	j	Stage clinique 5
+	PHT	4056	4	AHE1	j	Stage clinique 6
	PHT	4353	4	AHE1	j	Activité synthèse

Sciences biomédicales

1-484-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)

Perspectives professionnelles

Le programme de baccalauréat en sciences biomédicales vise avant tout à préparer des étudiants pour faire carrière dans les sciences biomédicales fondamentales ou cliniques, soit par insertion immédiate dans les milieux de travail, soit par acquisition d'une formation spécialisée aux cycles supérieurs. En conséquence, le programme donne la formation de base aux étudiants se destinant à des carrières de recherche ou à des carrières dans les secteurs de la recherche et du développement des industries en biotechnologies reliées aux sciences de la santé, notamment ; industrie pharmaceutique ; à des étudiants voulant entreprendre un programme de formation professionnelle en sciences de la santé ; à des étudiants souhaitant devenir des assistants professionnels dans les milieux cliniques, dans les laboratoires gouvernementaux ou industriels ; enfin à des étudiants se destinant à ; enseignement dans le secteur scientifique au niveau collégial.

Information sur le programme

France Couture (514) 343-6111 poste 4243
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
Soit

– Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
  - DEC en sciences, lettres et arts
  - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit

– Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Programme 1-484-1-0 Version 02

Baccalauréat en sciences biomédicales

Le programme comporte 60 crédits obligatoires et 30 crédits à option.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *60 cr.*

Connaissances fondamentales

	BCM 1521	2	AH	1 j	Travaux pratiques de biochimie 1
	BCM 1531A	3	A	1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1157	3	A	1 j	Biologie cellulaire
	BIO 1204	3	H	1 j	Génétique
+	BIO 2101	3	AH	1 j	Biologie moléculaire
+	BIO 3101	2	H	1 j	T.P. de biologie moléculaire
	MCB 1979	3	H	1 j	Microbiologie générale
+	MCB 2986	4	A	1 j	Immunologie générale
	MSN 2100	3	AH	1 j	Toxicologie et environnement
	MSO 2160	3	AHE1	s	Introduction aux méthodes quantitatives
	PBC 2000	3	A	1	Biopathologie générale
	PHI 1968	3	AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique
	PHL 2100	3	AH	1 j	Principes de pharmacologie
	PHL 6025	1	AH	1 j	Principes de l'expérimentation animale
	SBM 1001	5	H	1 j	Morphologie fonctionnelle
	SBM 1002	1	AH	1 j	Intro. à la communication scientifique
	SBM 2001	4	AH	1 j	Système nerveux
	SBM 2002	4	AH	1 j	Circulation, respiration et rein
	SBM 2003	2	AH	1 j	Digestion et nutrition
	SBM 2004	3	AH	1 j	Endocrinologie et reproduction
	SBM 2006	2	AH	1 j	Analyse de la communication scientifique

Bloc 01 B *option* *minimum 12 cr., maximum 12 cr.*

Stages en milieu de travail

	SBM 3004	12	AHE1	j	Projet de fin d'étude
	SBM 3006	12	AHE1	j	Intégration des techniques de labo.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Connaissances connexes

	ANG 1967T	3	AH	1 j	Anglais intermédiaire
	ANG 1974	3	AHE1	j	Lecture de l'anglais scientifique
	ANT 1900	3	AHE1	js	Introduction à l'anthropologie
	ANT 1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
	BIO 1434	3	H	1 j	Biodiversité 2
+	BIO 2042	3	H	1 j	Biostatistique 2
	BIO 2862	3	H	1 j	Introduction à l'éthologie
	CHM 1984	3	A	1 j	Chimie organique
	CHM 1993	3	H	1 j	Physicochimie générale
	DID 2120	3	AH	1	Didactique des sciences au collégial
	DRT 3802G	3	AHE1	s	Droit des sciences biologiques
	DRT 3810G	3	AHE1	js	Droit de la santé
	HST 1045	3	H	1 s	Introduction à l'histoire des sciences
	HST 2521	3	A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	IFT 1800	3	AHE1	js	Initiation à l'informatique
	IFT 1890	3	AH	1 j	Initiation à la bioinformatique
	IFT 1990	3	AH	1 js	Informatique pour sciences sociales
	MSO 2000D	3	AHE1		Introduction à l'épidémiologie
	MSO 2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
	MSO 2900	3	AH	1	Éléments de base en épidémiologie
	NUT 2032	3	A	1 j	Nutrition fondamentale
	PHI 1005	3	A	1 j	Logique 1
	PHM 1121	3	A	1 j	Histoire sociale de la pharmacie
	SOL 3103	3	A	1 j	Sociologie de la santé

Bloc 70 B *option* *minimum 0 cr., maximum 16 cr.*

Travaux de laboratoire

+	BCM 2531	2	A	1 j	Travaux pratiques 2
+	BCM 3531	3	AH	1 j	Travaux pratiques 3
+	BIO 3661	2	A	1 j	T.P. Physiologie nerveuse et musculaire
+	BIO 3674	3	H	1 j	T.P. généraux de physiologie animale
+	CHM 2971	3	H	1 j	Chimie bioanalytique
	GIN 1010	3	AH	1 j	Intr. aux technologies bioméd.
	PHL 3300	3	H	1 j	Travaux pratiques en pharmacologie
	SBM 3007	3	AHE1	j	Travaux de recherche individuels

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 16 cr.*

Biochimie et biologie moléculaire

+	BCM 2501	3	H	1 j	Protéines
+	BCM 2502	3	A	1 j	Acides nucléiques et génétique 2
+	BCM 2512	3	AH	1 j	Biologie moléculaire 2
+	BCM 3512	3	A	1 j	Biochimie de la cellule
+	BCM 3513	4	H	1 j	Physiologie moléculaire
+	BCM 3514	3	H	1 j	Régulation de l'expression génique
	BCM 3562	3	H	1 j	Biochimie clinique

Bloc 70 D *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Microbiologie

+	MCB	2979	4	AH 1 j	Bactériologie générale 1
+	MCB	2992	4	H 1 j	Bactériologie générale 2
+	MCB	2994	4	H 1 j	Virologie et pathogénèse virale
+	MCB	2999	3	H 1 j	Levures et organismes levuriformes
+	MCB	3963	2	AH 1 j	Aspects cellulaires de l'immunologie

Bloc 70 E *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Biologie et pathologie humaines et cellulaires

+	BIO	2412	3	H 1 j	Morphologie microscopique comparée
	BIO	2460	3	H 1 j	Embryologie animale
	PBC	2050	3	H 1 j	Embryologie et biologie du développement
	PBC	3010	3	AH 1 j	Biologie cellulaire 2
	PBC	3020	2	AH 1 j	Biologie de la reproduction
+	PBC	3030	3	H 1 j	Biopathologie cellulaire et moléculaire
	SBM	3003	3	AH 1 j	Hématologie

Bloc 70 F *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Pharmacologie

+	GER	2017	3	AHE1 js	Médicaments et vieillissement
	PHL	3100	3	A 1 j	Pharmacodynamie des médicaments
	PHL	3200	3	H 1 j	Méthodes de découverte des médicaments
	TXM	1111	3	AHE1 js	Contextes d'utilisation des psychotropes

Bloc 70 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

	PSL	3061	3	AH 1 j	Physiologie intégrée
	PSL	3062	3	AH 1 j	Neurophysiologie
	PSL	3063	3	AH 1 j	Neuropsychologie
	PSL	3065	3	AH 1 j	Fonctions spécialisées du syst. nerveux

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 15 cr.*

Éléments de gestion

	HEC	3070	3	AHE1 js	Entreprise en action
	HEC	3071	3	AHE1 js	Psychologie et organisation
	HEC	3072	3	AHE1 js	Gestion des ressources humaines
	PHM	3526	2	A 1 j	Marketing en pharmacie
	REI	1010G	3	AHE1 s	Introduction aux relations industrielles
	REI	1210	3	AH 1 j	Principes de gestion
+	SST	1042	2	AHE1 js	Droit de la SST
+	SST	3052	3	AHE1 js	Gestion intégrée de la SST

Bloc 70 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours de psychologie

	PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
	PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
	PSY	1115	3	AHE1 js	Psychopathologie : introduction
	PSY	1951	3	AH 1 j	Relations interpersonnelles
	PSY	1982	3	A 1 j	Évolution de l'intelligence
	PSY	3044	3	H 1 j	Stress et anxiété
	PSY	3073	3	H 1 s	Psychologie des groupes et organisations
	PSY	3083	3	A 1 j	Mémoire humaine
	PSY	3114	3	H 1 j	Les troubles mentaux graves

Faculté de médecine dentaire

Hygiène dentaire

1-302-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Valérie Jomphe (514) 343-7128
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓		✓	✓	✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire d'un DEC technique d'hygiène dentaire.

Programme 1-302-5-0 Version 08

Certificat en hygiène dentaire

Ce programme totalise 30 crédits, dont 11 crédits de cours obligatoires, 13 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *11 cr.*

SAB	1150	3	A 1	Éducation sanitaire : principes, méthodes
SAB	1180	1	H 1 j	Contrôle de l'infection en dentisterie
SAB	1193	2	AH 1 j	Vieillissement et santé dentaire
SAB	2122	1	AH 1 j	Formation pratique en hygiène dentaire
SAB	2123	1	AH 1 j	Stages en milieu professionnel
SAB	3082	1	A 1	Parodontie préventive
STO	2033	2	A 1	Pathologie bucco-dentaire

Bloc 70 B *option* *minimum 13 cr., maximum 19 cr.*

DRT	1810S	3	H 1 j	Droit pour professionnels de la santé
PHI	1968	3	AH 1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSY	1960	2	A 1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
PSY	1979	2	AH 1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
SAB	1052	2	A 1 j	Introduction à la recherche clinique
SAB	1130	3	A 1	Nutrition appliquée à la santé dentaire
SAB	1170	1	A 1	Introduction : dentisterie pédiatrique
SAB	2050	1	H 1	Éducation sanitaire bucco-dentaire 1
SAB	2110	3	AH 1	Analyse des besoins en santé dentaire
SAB	2140	1	H 1	Prévention des malocclusions
SAB	3040	2	E 1 j	Santé dentaire publique

Le cours EDP1900, Méthode de travail intellectuel, se prend hors programme ; il est fortement recommandé mais non exigé comme préalable à certains cours.

Médecine dentaire

1-300-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-300-1-0 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le dentiste voit au dépistage, au diagnostic, à la prévention et au traitement des maladies, des déficiences et des anomalies de la dentition et de la cavité buccale. Après avoir dressé le bilan de l'état bucco-dentaire du patient, il propose et applique un traitement qui peut inclure des traitements préventifs, traitement des gencives, la chirurgie des tissus mous et durs de la cavité buccale, la restauration des dents cariées, l'extraction des dents et le remplacement des dents manquantes par des appareils fixes ou amovibles ou par des implants. Il soulage la douleur, rétablit ou améliore la fonction et redonne le goût de sourire à ceux et celles qui l'avaient perdu. Le dentiste ou l'étudiant qui le souhaite peut entreprendre une carrière en recherches médico-dentaires.

Introduction

Depuis l'automne 1999, une année préparatoire s'ajoute au programme qui mène au Doctorat en médecine dentaire dont la durée est de quatre ans. Toutefois des universitaires ayant complété un premier grade universitaire dont le programme d'études est jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalent à la rubrique Remarques), pourront être admis en première année.

Tous les candidats font une demande d'admission à l'année préparatoire du programme de médecine dentaire (1-300-4-0)

Selon l'ordre d'excellence des dossiers et le nombre de places disponibles, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année de médecine dentaire.

Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Francine Jacques (514) 343-6111 poste 3437
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Admission en année préparatoire ou en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

Soit
- Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
- Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
  - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
  - Chimie 101, 201 et 202
  - Mathématiques 103 et 203
  - Physique 101, 201 et 301.

et
- Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - Réussir le test de l'Association dentaire canadienne
  - Soumettre une lettre de motivation et sur demande du Comité d'admission de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - À la demande du Comité d'admission de la Faculté, subir un examen médical
  - Le cas échéant, réussir un test de connaissance du français (Voir la rubrique Remarques).

Admission en cours de programme de doctorat

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- Être titulaire d'un diplôme de médecine dentaire
- Se présenter à une entrevue éliminatoire
- Réussir le test de l'Association dentaire canadienne
- Obtenir au moins 65% au test de l'Association des facultés dentaires canadiennes
- Soumettre une lettre de motivation
- Réussir un test pratique, à la demande de la Faculté
- Le cas échéant, réussir un test de connaissance du français (voir rubrique Remarques).

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée. Elle est répartie au prorata des demandes d'admission entre les différentes catégories, sous réserve de la qualité des dossiers.
- La capacité d'accueil en première année est limitée. La Faculté détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.
- Cinq places peuvent être attribuées par entente intergouvernementale à des candidats francophones hors-Québec.
- Des candidats ayant terminé des études en médecine dentaire dans une université hors-Canada peuvent être admis selon la disponibilité des places (au moins une place par année), mais seulement en deuxième année du programme de doctorat en médecine dentaire.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
- Pour les collégiens, les universitaires, les candidats admissibles sur la base des crédits universitaires et les francophones hors-Québec
  - L'excellence du dossier scolaire, la lettre de motivation et la performance à l'entrevue, s'il y a lieu, constituent les critères de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour l'admission en cours de programme
  - Le dossier est étudié par la Faculté qui tient compte des résultats scolaires des études en médecine dentaire, des résultats aux épreuves imposées ainsi que des expériences professionnelles.

Remarques

- En vertu de l'article 3.2 du règlement pédagogique de la faculté de médecine dentaire, « Pour être admissible au programme de Doctorat en médecine dentaire, le candidat qui n'a pas fait des études antérieures en français doit réussir un test de connaissance du français reconnu ou administré par l'Université. »
- Lorsqu'un candidat a réussi l'épreuve d'habileté manuelle (10 et plus) et l'épreuve d'habileté perceptuelle (10 et plus), il n'est pas nécessaire qu'il les subisse une autre fois. S'il a passé ces épreuves plus d'une fois, les résultats les plus élevés sont retenus. Un candidat peut se présenter à plusieurs reprises au test d'aptitudes aux études dentaires.
- Les épreuves d'habileté manuelle et d'habileté perceptuelle sont éliminatoires. Une fois réussies, elles n'entrent plus en considération dans l'évaluation du dossier.
- La lettre de motivation demandée doit comporter moins de deux pages rédigées en français dans laquelle, après s'être présenté, le candidat fera part de sa perception des études universitaires et de son intérêt pour la médecine dentaire. Cette exigence peut être éliminatoire. La lettre devra être acheminée, avant le 1er mars, au secrétariat de la Faculté de médecine dentaire, Université de Montréal, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, H3C 3J7.
- Un étudiant admis doit prévoir un minimum de 20 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
- À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous peuvent dispenser l'étudiant de l'année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières

- Doctorat en optométrie
- D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-300-4-0 Version 02

Année préparatoire au programme d.m.d.

Le programme de l'année préparatoire comporte des cours obligatoires pour un total de 40 crédits. L'étudiant s'inscrit normalement au bloc 75 A.

Segment 75

Bloc 75 A *obligatoire* *40 cr.*

ANT	1980G	3	AHE1	js	Anthropologie de la santé
BCM	1970	2	A	1	Biochimie 1
BCM	1974	2	H	1 j	Biochimie 2
DEN	1003	1	A	2 j	Observation clinique
DEN	1004	1	A	1 j	Introduction à la clinique
DIN	1211	3	AH	1 j	Forme et couleur
DRT	1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé
IFT	1805	3	H	1 j	Informatique de base : médecine dentaire
MCB	1097	2	H	1 j	Microbiologie et immunologie générales
PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1060	3	A	1	Embryologie et histologie humaine
PHI	1968	3	AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique
PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
PSY	1960	2	A	1 j	Psychologie et médecine dentaire 1
SAB	1010	2	A	1 j	Introduction à la dentisterie préventive
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé

Programme 1-300-1-0 Version 17

Doctorat en médecine dentaire

Le programme de doctorat en médecine dentaire comporte des cours obligatoires pour un total de 181.5 crédits.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	DER	1012	2.5	A	1 j	Morphologie dentaire
	DER	1030	2	A	1	Matériaux dentaires
+	MCB	1198	3	H	1	Microbiologie bucco-dentaire
	NUT	1800	.5	A	1	Nutrition appliquée
	NUT	1963	2	A	1 j	Nutrition
+	PBC	1020	2	A	1	Pathologie générale en dentisterie
	SAB	1017	2	A	1 j	Dentisterie préventive préclinique
	SAB	1052	2	A	1 j	Introduction à la recherche clinique
	STO	1014	3	A	1 j	Anatomie de la tête et du cou
	STO	1020	3	A	1	Histologie bucco-dentaire

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

	DEN	1005	2	H	1 j	Informatique dentaire
	DER	1001	1	H	1	Prothèse partielle fixe théorique
	DER	1004	1.5	H	1	Prothèse partielle fixe pratique
	DER	1010	1	H	1	Dentisterie opératoire théorique
	DER	1013	1.5	H	1	Dentisterie opératoire pratique
	DER	1092	1.5	H	1 j	Prothèse complète préclinique 1
	DER	1096	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 1
+	PBC	2030	4	H	1	Pathologie spéciale en dentisterie
	PSY	1979	2	AH	1 j	Gestion du stress en médecine dentaire
	SAB	1019	.5	H	1 j	Dentisterie préventive clinique
	SAB	1060	1	H	1 j	Croissance et physiologie en orthodontie
	STO	1062	1	H	1 j	Radiologie 1

Bloc 80 C *obligatoire* *32 cr.*

DER	2001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	2004	3	A	2	Prothèse partielle fixe pratique
DER	2010	2	A	2	Dentisterie opératoire théorique
DER	2013	3	A	2	Dentisterie opératoire pratique
DER	2032	2	A	2 j	Matériaux dentaires
DER	2092	1.5	A	1 j	Prothèse complète préclinique 2
DER	2098	1	H	1 j	Prothèse complète théorique 2
DER	2099	1	A	1 j	Prothèse complète théorique 3
SAB	2022	.5	A	1 j	Dentisterie préventive communautaire
SAB	2041	2	A	2 j	Biomécanique et thérapeutique occlusales
SAB	2051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire 1
SAB	2072	2	A	2 j	Dentisterie pédiatrique théorique
SAB	2084	2	A	2 j	Parodontie théorique
STO	2034	4	A	1 j	Pathologie buccale
STO	2042	3	A	2 j	Pharmacologie dentaire
STO	2062	2	A	2 j	Radiologie 2

Bloc 80 D *obligatoire* *8.5 cr.*

DER	2022	1	H	1 j	Introduction à l'endodontie
DER	2023	1	H	1 j	Endodontie préclinique
DER	2095	1	H	1 j	Prothèse complète clinique 1
SAB	2015	.5	H	1 j	Soins préventifs primaires 1
SAB	2043	1.5	H	1 j	Occlusion pratique
SAB	2077	1.5	H	1 j	Dentisterie pédiatrique préclinique
SAB	2079	.5	H	1 j	Préclinique d'orthodontie
STO	2050	1	H	1	Anesthésiologie locale
STO	2061	.5	H	1 j	Radiologie clinique 1

Bloc 80 E *obligatoire* *43.5 cr.*

DER	3001	2	A	2	Prothèse partielle fixe théorique
DER	3004	3	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 1
DER	3010	1	A	1	Dentisterie opératoire théorique
DER	3015	1	A	1 j	Prothèse partielle amovible préclinique
DER	3016	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 1
DER	3022	2	A	2	Endodontie théorique
DER	3023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 1
DER	3095	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 1
DER	3098	2	A	1 j	Prothèse partielle amovible
SAB	3015	.5	A	1 j	Soins préventifs primaires 2
SAB	3051	1	A	1 j	Éthique et professionnalisme dentaire
SAB	3057	2	A	1 j	Organisation d'une pratique dentaire
SAB	3060	3	A	2	Orthodontie
SAB	3077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 1
SAB	3078	1.5	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 1
SAB	3085	1	A	1 j	Parodontie théorique
SAB	3086	2.5	A	2 j	Parodontie clinique 1
STO	3061	.5	A	1 j	Radiologie clinique 2
STO	3070	2	A	2	Chirurgie buccale et maxillo-faciale
STO	3073	2	A	2 j	Chirurgie clinique 1
STO	3080	5	A	2	Médecine buccale 1
STO	3081	1	A	2	Diagnostic clinique

Bloc 80 F *obligatoire* *16.5 cr.*

DEN	3051	2	E	1 j	Travaux dirigés
DEN	3980	7	E	1 j	Clinique multidisciplinaire
DER	3017	1.5	H	1 j	Laboratoire d'implantologie
DER	3094	1	H	1 j	Réhabilitation implanto-portée 1
SAB	3040	2	E	1 j	Santé dentaire publique
SAB	3070	2	A	2	Dentisterie pédiatrique théorique
STO	3281	1	E	1 j	Conférences clinico-pathologiques

Bloc 80 G *obligatoire* *36 cr.*

DEN	4996	1	A	1 j	Sciences de base : applications pratiques
DER	4004	4.5	A	2 j	Prothèse partielle fixe clinique 2
DER	4013	4.5	A	2 j	Dentisterie opératoire clinique 2
DER	4023	1.5	A	2 j	Endodontie clinique 2
DER	4093	3	A	2 j	Prothèse amovible clinique 2
DER	4094	1	A	1 j	Réhabilitation implanto-portée 2
DER	4096	2	A	2 j	Dentisterie esthétique : progrès récents
SAB	4070	2	A	1 j	Conférences clinico-orthodontiques
SAB	4077	1.5	A	2 j	Orthodontie clinique 2
SAB	4078	3	A	2 j	Dentisterie pédiatrique clinique 2
SAB	4080	1	A	1	Parodontie théorique
SAB	4085	2	A	2 j	Parodontie clinique 2

SAB	4087	.5	A	1 j	Parodontie préclinique
STO	4070	2	A	1	Chirurgie
STO	4073	3	A	2 j	Chirurgie clinique 2
STO	4080	2	A	1	Médecine buccale 2
STO	4084	1.5	A	2 j	Diagnostic - urgence

Bloc 80 H *obligatoire* *5 cr.*

DEN	4995	2	H	1 j	Cliniques à options
DER	4082	1	H	1 j	Conférences clinico-restauratrices
SAB	4056	1	H	1 j	Administration pratique
SAB	4076	1	H	1 j	Douleurs et dysfonctions bucco-faciales

Faculté de médecine vétérinaire

Médecine vétérinaire

1-580-1-0 Doctorat (5 ans)

Perspectives professionnelles

Le médecin vétérinaire peut exercer sa profession dans le domaine des animaux de compagnie (chiens, chats, petits rongeurs, oiseaux et animaux exotiques), des animaux de consommation (bovins, porcs, volailles) ainsi que dans les domaines des chevaux, de l'environnement et de la faune. De plus, les activités du médecin vétérinaire ne se limitent pas à l'exercice de la profession en cabinet privé, qui absorbe à peine la moitié des diplômés. En effet, la santé publique, la salubrité et l'inspection des viandes, le contrôle des maladies transmissibles à l'homme, les laboratoires de diagnostics et de recherche et l'enseignement sont autant de sphères d'activités qui intéressent le médecin vétérinaire. Le titre de docteur en médecine vétérinaire ne confère pas la permission d'exercer la profession. Pour obtenir ce droit au Québec, le nouveau diplômé doit obtenir un permis de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec après avoir subi avec succès les examens exigés par la Loi.

Information sur le programme

Ginette Richer	(450) 773-8521 poste 8271
ou pour Montréal	(514) 345-8521 poste 8271
Admission	(514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Admission en première année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous

  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques de santé animale et avoir réussi les cours préalables Physique 101, 201 et 301

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)

  et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
  - Se présenter à une entrevue (voir la rubrique Remarques)
  - Pour le candidat universitaire de 3e cycle, soumettre un curriculum vitæ et une lettre expliquant pourquoi il souhaite poursuivre des études en médecine vétérinaire.

Admission en deuxième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Avoir complété deux ou trois années d'études universitaires en médecine vétérinaire dans une université étrangère, selon la durée du programme
- Subir un examen portant sur les matières de la première année
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en troisième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
- Subir un examen portant sur les matières de la première et de la deuxième années
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire.

Admission en quatrième année

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire d'un doctorat en médecine vétérinaire d'une université étrangère ou d'un diplôme équivalent
- Subir un examen portant sur les matières de la première, de la deuxième et de la troisième années
- Se présenter à une entrevue structurée dirigée par trois professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : cette catégorie comprend deux sous-catégories :
  - toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission ;
  - toute personne qui a complété un doctorat (Ph.D.) depuis moins de deux ans ou qui a déposé une thèse de type « de recherche » (Ph.D) dans un domaine jugé pertinent des sciences biomédicales et qui est toujours actif en recherche à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC qui a suivi au moins 48 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente du Nouveau-Brunswick répondant aux exigences de l'entente conclue entre cette province et le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.

Capacité d'accueil

- En vertu de l'entente Québec - Nouveau -Brunswick et selon la qualité des dossiers, un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats francophones du Nouveau-Brunswick.
- Environ la moitié des places est réservée aux candidats collégiens.
- Selon le nombre de places disponibles, la Faculté de médecine vétérinaire peut admettre quelques candidats en deuxième, troisième et quatrième années.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers. **Pour l'admission en première année**

- Pour les collégiens
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ 100 candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une durée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membres de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ cent candidats sont convoqués à une entrevue individuelle structurée d'une demi-heure, dirigée par deux professeurs de la Faculté de médecine vétérinaire ou membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 60 %
    - entrevue : 40 %
- Pour les universitaires de 3e cycle
  - Considérant que les places offertes à ces candidats visent à recruter des candidats qui s'impliqueront en recherche vétérinaire, une présélection est faite par le Comité d'admission sur la base du dossier de recherche (publications (revues spécialisées), présentation lors de congrès, lettre de recommandations du directeur de recherche, obtention de bourses d'études d'organismes reconnus) tel qu'il était au moment du dépôt de la demande d'admission.
  - Uun nombre limité de candidats sera convoqué à une ou à des entrevues effectuées par des professeurs de la Faculté.
  - Le comité d'admission prend la décision d'admettre ou de refuser le candidat à partir d'une liste d'excellence établie selon la pondération suivante :
    - le dossier scolaire : 20 %
    - l'excellence du dossier de recherche : 30 %
    - l'entrevue : 50 %
  - La Faculté se réserve le privilège d'admettre ou non des candidats dans cette catégorie.
- Pour les francophones hors-Québec répondant aux exigences de l'entente Québec - Nouveau-Brunswick
  - Le Comité d'admission détermine les critères applicables (dossier scolaire, entrevue) et leur valeur respective.
- **Pour l'admission en deuxième, troisième et quatrième années**

Une liste d'excellence est établie en appliquant la pondération suivante :

- Pour les admissions en deuxième année :
  - résultats à l'examen sur les matières de première année : 50 %
  - entrevue : 50 %
- Pour les admissions en troisième année :
  - résultats à l'examen sur les matières de première et de deuxième années : 50 %
  - entrevue : 50 %
- Pour les admissions en quatrième année :
  - résultats à l'examen sur les matières de première, de deuxième et de troisième années : 60 %
  - entrevue : 40 %

Programme 1-580-1-0 Version 16

Doctorat en médecine vétérinaire

Le programme totalise 198 crédits répartis sur cinq ans et comprenant 159 crédits obligatoires et 39 crédits à option. La première année du programme correspond au segment 01 (44 crédits obligatoires). La deuxième année correspond au segment 02 (37 crédits obligatoires du bloc 02A et 4 crédits à option du bloc 02B). La troisième année est constituée des blocs 03A (37 crédits obligatoires) et 03B (4 crédits à option) du segment 03. La quatrième année correspond au segment 04 et comprend les blocs 04A (25 crédits obligatoires) et 04B (15 crédits à option). La cinquième année correspond au segment 85 constitué du bloc 85A (16 crédits obligatoires) et du bloc 85B (16 crédits à option).

Segment 01

Bloc 01 A	*obligatoire*				*44 cr.*
DMV	1111	5	A	1	Morphologie vétérinaire 1
DMV	1112	1	A	1	Introduction à la médecine vétérinaire
DMV	1113	1	A	1	Information et travail personnel
DMV	1114	6	A	1	Morphologie vétérinaire 2
DMV	1116	2	A	1	Biochimie et métabolisme
DMV	1117	3	A	1	Génomique et biotechnologies
DMV	1210	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 1
DMV	1211	3	A	2	Comportement et manipulation des animaux
DMV	1213	6	H	1	Organisation et gestion des élevages
DMV	1214	6	H	1	Physiologie des animaux domestiques 2
DMV	1220	2	H	1	Microbiologie vétérinaire
PHI	1968	3	AH	1 j	Notions fondamentales d'éthique

Segment 02

Bloc 02 A	*obligatoire*				*37 cr.*
DMV	2110	4	A	1	Nutrition et alimentation
DMV	2120	6	A	1	Infectiologie vétérinaire
DMV	2121	3	A	1	Immunologie vétérinaire
DMV	2122	4	A	1	Biopathologie
DMV	2130	1	A	1	Stages à la ferme
DMV	2210	3	H	1	Méthodes quantitatives en médecine vét.
DMV	2211	1	H	1	Médecine vétérinaire et environnement
DMV	2212	3	H	1	Pharmacologie vétérinaire et toxicologie
DMV	2220	6	H	1	Pathologie systémique
DMV	2230	2	H	1	Chirurgie générale
DMV	2231	1	A	2	Stage préclinique 1
PSY	2983	3	H	1 j	Psychologie et médecine vétérinaire

Bloc 02 B	*option*				*minimum 4 cr., maximum 4 cr.*
DMV	2111	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 1
DMV	2112	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 2

DMV 2213	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 3
DMV 2214	2	AH	1	Travaux dirigés en biomédecine vét. 4

Segment 03

Bloc 03 A *obligatoire* *37 cr.*

DMV 3120	3	A	1	Principes d'épidémiologie
DMV 3130	8	A	1	Principes de médecine
DMV 3131	2	H	1	Principes de médecine de population
DMV 3132	3	A	1	Anesthésie, analgésie et réanimation
DMV 3133	3	H	1	Principes de chirurgie
DMV 3134	2	AH	2	Stage préclinique 2
DMV 3210	2	H	1	Pharmacologie clinique vétérinaire
DMV 3220	3	A	1	Pathologie clinique
DMV 3221	3	H	1	Mal. infect., santé publique, zoonoses
DMV 3235	2	H	1	Organisation d'une pratique vétérinaire
DMV 3236	3	A	1	Imagerie médicale
DMV 3237	2	H	1	Intro. méd. animaux exotiq. de compagnie
DMV 3238	1	H	1	Intro. à la médecine des animaux de labo

Bloc 03 B *option* *minimum 4 cr., maximum 4 cr.*

DMV 3222	2	AH	1	Immunologie clinique vétérinaire
DMV 3223	2	AH	1	Santé publique vétérinaire
DMV 3224	2	AH	1	Gestion du risque en production animale
DMV 3225	2	AH	1	Agents infectieux, animaux de rente

Segment 04

Bloc 04 A *obligatoire* *25 cr.*

DMV 4120	2	A	1	Pathologies des maladies spécifiques
DMV 4130	4	A	1	Médecine des ruminants
DMV 4131	4	A	1	Médecine des équins
DMV 4132	6	A	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 4133	2	A	1	Médecine des volailles
DMV 4134	2	A	1	Médecine des porcins
DMV 4135	2	AH	2	Stage préclinique 3
DRT 1810S	3	H	1 j	Droit pour professionnels de la santé

Bloc 04 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

MEV 4315	1	H	1	Anesthésiologie des animaux de compagnie
MEV 4336	1	H	1	Ophtalmologie canine et féline
MEV 4340	1	H	1	Thériogénologie équine
MEV 4420	2	H	1	Chirurgie et anesthésie équines
MEV 4421	2	H	1	Médecine des chevaux sportifs
MEV 4422	1	H	1	Laboratoire pratique équine
MEV 4423	2	H	1	Médecine interne 1
MEV 4424	2	H	1	Pathologies du syst. locom. des chevaux
MEV 4425	2	H	1	Alimentation et profil métabolique
MEV 4426	1	H	1	Zootechnie et environnement
MEV 4427	2	H	1	Chirurgies spéciales des bovins
MEV 4428	1	H	1	Médecine interne bovine
MEV 4429	2	H	1	Médecine de population bovine 1
MEV 4430	1	H	1	Médecine de population bovine 2
MEV 4431	2	H	1	Thériogénologie des grands animaux
MEV 4432	1	H	1	Thériogénologie chez le bovin
MEV 4433	2	H	1	Pratique des petits ruminants
MEV 4434	2	H	1	Médecine porcine et avicole
MEV 4435	1	H	1	Production porcine spécialisée
MEV 4436	1	H	1	Production avicole spécialisée
MEV 4437	2	H	1	Médecine porcine spécialisée
MEV 4438	2	H	1	Médecine avicole spécialisée
MEV 4439	1	H	1	Prévention/thérapie : porc et volaille
MEV 4440	1	H	1	La douleur et son contrôle
MEV 4441	1	H	1	Troubles du comportement canin
MEV 4442	1	H	1	Troubles du comportement félin
MEV 4443	1	H	1	Dentisterie vétérinaire de base
MEV 4444	1	H	1	Fluidothérapie et transfusion sanguine
MEV 4445	1	H	1	Interprétation en imagerie médicale
MEV 4446	1	H	1	Médecine zoologique aviaire
MEV 4447	1	H	1	Neurologie canine et féline
MEV 4448	1	H	1	Amphibiens, reptiles et poissons
MEV 4449	1	H	1	Médecine zoologique des mammifères
MEV 4450	1	H	1	Dermatologie canine et féline
MEV 4451	2	H	1	Chirurgie des animaux de compagnie
MEV 4452	1	H	1	Oncologie canine et féline
MMV 4011	1	H	1	Méthodologie en médecine réglementée
MMV 4014	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de consommation
MMV 4015	1	H	1	Pharmacothér. des animaux de compagnie
PAA 4120	1	H	1	Troubles du comportement des équins
PAA 4142	1	H	1	Anatomie chirurgicale canine et féline
PAA 4143	1	H	1	Médecine préventive en apiculture
PAA 4400	1	H	1	Séminaires de recherche
PAA 4401	1	H	1	Anatomie chirurgicale des équins
PAA 4402	1	H	1	Communication scientifique
PAA 4403	1	H	1	Enseignement universitaire
PAA 4404	1	H	1	Les souris transgéniques
PAA 4405	1	H	1	Thérapies alternatives
PTM 4241	1	H	1	Ichtyopathologie
PTM 4410	1	H	1	Rétrovirus et maladies
PTM 4411	1	H	1	Vétérinaire, faune et environnement
PTM 4412	2	H	1	Hygiène des viandes et santé publique
PTM 4413	1	H	1	Parasitologie, animaux de compagnie

Segment 85

Bloc 85 A *obligatoire* *16 cr.*

DMV 5201	4	AH	1	Clinique des animaux de compagnie
DMV 5202	4	AH	1	Clinique des animaux de consommation
DMV 5203	4	AH	1	Clinique équine
DMV 5301	4	AH	1	Pathologie vétérinaire

Bloc 85 B *option* *minimum 16 cr., maximum 16 cr.*

DMV 5204A	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204B	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5204C	2	AH	1	Médecine et chirurgie bovines
DMV 5205A	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205B	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5205C	2	AH	1	Ambulatoire : animaux de consommation
DMV 5206A	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206B	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5206C	2	AH	1	Médecine équine
DMV 5207A	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207B	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5207C	2	AH	1	Chirurgie équine
DMV 5208A	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5208B	2	AH	1	Médecine sportive équine
DMV 5209A	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209B	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5209C	2	AH	1	Médecine de population porcine
DMV 5210A	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210B	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5210C	2	AH	1	Médecine de population aviaire
DMV 5211A	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211B	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5211C	2	AH	1	Médecine de population bovine
DMV 5212A	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212B	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5212C	2	AH	1	Médecine des animaux de laboratoire
DMV 5213A	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213B	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5213C	2	AH	1	Médecine zoologique
DMV 5216A	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216B	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5216C	2	AH	1	Thériogénologie
DMV 5217A	2	A	1	Imagerie médicale
DMV 5218A	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218B	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5218C	2	AH	1	Médecine des animaux de compagnie
DMV 5219A	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219B	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5219C	2	AH	1	Chirurgie des animaux de compagnie
DMV 5303A	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5303B	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5303C	2	AH	1	Pathologie macroscopique
DMV 5304A	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5304B	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5304C	2	AH	1	Médecine réglementée
DMV 5305A	2	AH	1	Aquaculture

DMV 5305B	2	AH	1	Aquaculture
DMV 5305C	2	AH	1	Aquaculture
DMV 5400A	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5400B	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5400C	2	AH	1	Initiation à la recherche
DMV 5410A	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5410B	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5410C	2	AH	1	Santé des écosystèmes
DMV 5411A	2	AH	1	Anesthésie bovine et équine
DMV 5412A	2	AH	1	Dermatologie vétérinaire
DMV 5413A	2	AH	1	Ophtalmologie vétérinaire
DMV 5414A	2	AH	1	Neurologie vétérinaire
DMV 5415A	2	AH	1	Urgentologie : animaux de compagnie
DMV 5416A	2	AH	1	Dentisterie vétérinaire
DMV 5417A	2	AH	1	Animaux exotiques
DMV 5418A	2	AH	1	Stage mixte : animaux de compagnie
DMV 5419A	2	AH	1	Néonatalogie et médecine équines
DMV 5420A	2	AH	1	Urgentologie et médecine équines
DMV 5421A	2	AH	1	Stage coopératif
DMV 5421B	2	AH	1	Stage coopératif
DMV 5422A	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV 5422B	2	AH	1	Ambulatoire équine
DMV 5423A	2	AH	1	Anesthésie - animaux de compagnie

Faculté de musique

Musique

1-600-1-0 Baccalauréat général en musique (3 ans)

Perspectives professionnelles
Cette formation permet éventuellement de s'orienter vers les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur de musiques de films, de vidéos ou de pièces de théâtre, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme
Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection
- L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission constitue le critère de sélection des candidats.

Remarques
- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-600-1-0 Version 10

Baccalauréat en musique général

Ce programme compte sept orientations : cordes, cuivres, bois, instruments anciens, claviers, chant et autres instruments, jazz. Chacune totalise 10 crédits obligatoires, 62 à option et 18 au choix. Préalables musicaux :
Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *10 cr.*

+	MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
	MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 15 cr.*

Musique du XXe siècle

	MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
+	MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
+	MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
+	MTE	1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Musiques du monde

MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 01 H *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 J *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

Bloc 01 K *option* *minimum 6 cr., maximum 20 cr.*

Complément de formation

	EMU	1310	1	A 1	Technique de direction
+	EMU	1320	2	H 1	Technique de direction avec application
	MIN	1802	3	AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN	1803	3	AHE1	La musique, enseignement en cours privé
+	MTE	1003	2	AH 1	Composition complémentaire 1 (instrum.)
+	MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
	MTE	1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
+	MTE	1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2
+	MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
+	MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
+	MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A 1	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H 1	Arrangement 2
	MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUS	1218	3	A 1	Perception auditive
	MUS	1311	3	AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3	AH 1	Théorie électroacoustique 2
+	MUS	2204A	2	A 1	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A 1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H 1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H 1	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2311	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS	2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 18 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Composition électroacoustique

1-610-1-2 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de la composition par ordinateur, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre et de spectacles multimédias. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– Réussir le test de théorie (niveau collégial)
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.
– Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions électroacoustiques

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

– L'excellence du résultat obtenu au test de théorie, la qualité des compositions soumises, ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-2 Version 01

Baccalauréat en composition électroacoustique

Ce programme compte sept orientations : cordes, cuivres, bois, instruments anciens, claviers, chant et autres instruments, jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 43 à option et 4 au choix.
Préalables musicaux :
Connaissance de la théorie de la musique. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Propre aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *39 cr.*

+	MCT	1401	3 AH 1	Composition 1
+	MCT	1402	3 AH 1	Composition 2
+	MCT	1403	3 AH 1	Composition 3
+	MCT	1404	3 AH 1	Composition 4
	MIN	1752	3 AH 1	Littérature de la musique électro.
+	MTE	1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2
	MUS	1218	3 A 1	Perception auditive
	MUS	1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
	MUS	2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS	2312	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS	2313	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 3

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théorie et écriture

	MTE	1008	3 AH 1	Harmonie 1
+	MTE	1009	3 AH 1	Harmonie 2
+	MTE	1110	3 A 1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3 H 1	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
+	MTE	1205	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3 AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2

+	MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
	MTE	1403	3	AH 1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2
+	MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
+	MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
+	MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2

Bloc 01 C option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Histoire et littérature

	MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
	MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
	MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
	MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
	MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
	MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
	MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
	MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
	MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
	MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
	MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
	MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
	MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL	1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 D option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Outils

	FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
	MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 E option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz

Bloc 01 F option minimum 4 cr., maximum 10 cr.

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 G option minimum 15 cr., maximum 26 cr.

Média et programmation

	CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
	CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
+	IFT	1160	3	AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL	2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1264	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 7
+	MUS	1313	3	AH 1	Théorie électroacoustique 3
+	MUS	1314	3	AH 1	Théorie électroacoustique 4
	MUS	2314	3	AH 1	Musique et médiatique 1
+	MUS	2315	3	AHE1	Musique et médiatique 2

Bloc 01 H option minimum 3 cr., maximum 9 cr.

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

---

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A option minimum 3 cr., maximum 12 cr.

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B option minimum 0 cr., maximum 4 cr.

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones

Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Instrument
Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Composition instrumentale ou mixte

1-610-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions
  - instrumentales pour l'orientation composition instrumentale,
  - instrumentales et électroacoustiques pour l'orientation composition mixte.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

- L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-610-1-1 Version 01

Baccalauréat en composition instrumentale ou mixte

Ce programme comporte huit orientations : sept orientations en composition instrumentale - cordes, cuivres, bois, instruments anciens, claviers, chant et autres instruments, jazz - et une orientation en composition mixte. Les orientations Composition instrumentale totalisent chacune 46 crédits obligatoires, 42 à option et 3 au choix. L'orientation Composition mixte totalise 40 crédits obligatoires, 48 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée correspondant à une audition in-

terne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement ses dons créateurs seront pris en considération. Cette évaluation se fera à partir de l'examen de compositions soumises par le candidat avant son entrevue d'admission. L'admission de l'étudiant est conditionnelle à son acceptation dans une des classes de composition. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Commun aux huit orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *34 cr.*

+	MCT	1401	3	AH 1	Composition 1
+	MCT	1402	3	AH 1	Composition 2
+	MCT	1403	3	AH 1	Composition 3
+	MCT	1404	3	AH 1	Composition 4
	MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
+	MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
+	MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1403	3	AH 1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3	AH 1	Techniques modernes de composition 2
	MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Histoire

MUL	1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL	1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

CIN	1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
CIN	1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
CIN	1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
CIN	2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
CIN	2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
MIN	1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN	1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN	1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN	1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN	1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN	1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN	1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN	1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
MIN	1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN	1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUL	1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+ MUL	1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL	2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert et orchestre

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langue

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

Segment 02 Commun aux orientations de composition instrumentale

Bloc 02 A *obligatoire* *12 cr.*

+	MTE	1110	3	A 1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3	H 1	Contrepoint 2
+	MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2

Bloc 02 B *option* *minimum 12 cr., maximum 18 cr.*

Théorie et écriture

	IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
	MTE	1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
+	MTE	1503	3	AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3	AH 1	Atelier de composition électro. 2
+	MTE	2008	3	A 1	Harmonie 3
+	MTE	2009	3	H 1	Harmonie 4
+	MTE	2110	3	A 1	Contrepoint 3
+	MTE	2111	3	H 1	Contrepoint 4
+	MTE	2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3	H 1	Orchestration 2
+	MTE	2315	3	A 1	Arrangement 1
+	MTE	2316	3	H 1	Arrangement 2
+	MTE	3114	3	AH 1	Orchestration 3
	MUS	1251	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1	AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2	AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3	AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1311	3	AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3	AH 1	Théorie électroacoustique 2
+	MUS	1313	3	AH 1	Théorie électroacoustique 3
+	MUS	2204A	2	A 1	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1	A 1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2	H 1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1	H 1	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2311	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 1
+	MUS	2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2

ORIENTATIONS DE COMPOSITION INSTRUMENTALE

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

Segment 70 Propre à l'orientation Composition instrumentale - cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Composition instrumentale - cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Composition instrumentale - bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Composition instrumentale - instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Composition instrumentale - claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Composition instrumentale - chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Composition instrumentale - jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

Instrument

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Segment 77 Propre à l'orientation Composition mixte

Bloc 77 A *obligatoire* *6 cr.*

+	MTE	1503	3 AHE1	Atelier de composition électro. 1
+	MTE	1504	3 AH 1	Atelier de composition électro. 2

Bloc 77 B *option* *minimum 18 cr., maximum 24 cr.*

Théorie et écriture

+	IFT	1160	3 AHE1 js	Programmation avec le langage C
+	IFT	1166	3 AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
	IFT	1810	3 AHE1 js	Initiation : programmation C
+	MTE	1110	3 A 1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3 H 1	Contrepoint 2
+	MTE	1113	3 AH 1	Contrepoint et analyse
+	MTE	1211	3 A 1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3 H 1	Analyse musicale 2
+	MTE	2008	3 A 1	Harmonie 3
+	MTE	2009	3 H 1	Harmonie 4
+	MTE	2114	3 A 1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3 H 1	Orchestration 2
	MUS	1218	3 A 1	Perception auditive
	MUS	1251	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 1
	MUS	1252	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 2
	MUS	1253	3 AHE1	Sujets spéciaux en musique 3
	MUS	1261	1 AH 1	Sujets spéciaux en musique 4
	MUS	1262	2 AH 1	Sujets spéciaux en musique 5
	MUS	1263	3 AH 1	Sujets spéciaux en musique 6
	MUS	1311	3 AH 1	Théorie électroacoustique 1
+	MUS	1312	3 AH 1	Théorie électroacoustique 2
+	MUS	1313	3 AH 1	Théorie électroacoustique 3
+	MUS	1314	3 AH 1	Théorie électroacoustique 4
+	MUS	2204A	2 A 1	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1 A 1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2 H 1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1 H 1	Atelier de lecture vocale 2
	MUS	2311	3 AH 1	Méthodes électroacoustiques 1

+	MUS 2312	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 2
+	MUS 2313	3	AH 1	Méthodes électroacoustiques 3

Bloc 77 C *option* *minimum 8 cr., maximum 14 cr.*

	MUI 1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+	MUI 1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
	MUI 1323A	3	AH 1	Instrument 1
+	MUI 1323B	3	AH 1	Instrument 2
+	MUI 2323A	3	AH 1	Instrument 3
+	MUI 2323B	3	AH 1	Instrument 4

Musique interprétation chant baroque/ classique

1-605-1-9 Baccalauréat (3 ans)

Orientation baroque et classique

Perspectives professionnelles

Ce programme prépare principalement l'étudiant à une carrière en art lyrique. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
  et
– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
  et
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition vocale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition vocale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-9 Version 00

Baccalauréat interprétation chant baroque / classique

Ce programme totalise 34 crédits obligatoires, 55 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *34 cr.*

	ALL 1941	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 1
+	ALL 1942	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 2
+	ALL 1943	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 3
+	ALL 1944	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 4
+	ALL 1945	1	A	1 j	Diction lyrique allemande 5
+	ALL 1946	1	H	1 j	Diction lyrique allemande 6
	ANG 1961	1	A	1 j	Diction lyrique anglaise 1
+	ANG 1962	1	H	1 j	Diction lyrique anglaise 2
	FRA 1961	1	A	1 j	Diction lyrique française 1
+	FRA 1962	1	H	1 j	Diction lyrique française 2
	ITL 1961	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 1
+	ITL 1962	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 2
+	ITL 1963	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 3
+	ITL 1964	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 4
+	ITL 1965	1	A	1 j	Diction lyrique italienne 5
+	ITL 1966	1	H	1 j	Diction lyrique italienne 6
	MIN 1096	2	AH	1	Geste et mouvement scénique 1
+	MTE 1211	3	A	1	Analyse musicale 1
+	MTE 1212	3	H	1	Analyse musicale 2
	MUS 1204	2	A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H	1	Solfège et dictée 2
+	MUS 2204B	1	A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205B	1	H	1	Atelier de lecture vocale 2
+	MUS 2206	2	A	1	Solfège 3
+	MUS 2207	2	H	1	Solfège 4

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1030	3	AHE1	j	Grammaire du français 1
FRA 1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH	1	Gestion de carrière

Bloc 70 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Harmonie

	MTE 1008	3	AH	1	Harmonie 1
+	MTE 1009	3	AH	1	Harmonie 2
+	MTE 1204	6	A	2	Analyse du discours harmonique tonal

Bloc 70 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2

MUL 1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 70 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 70 F *option* *minimum 26 cr., maximum 30 cr.*

Instrument

MUI 1134A	4	AH 1	Chant 1
+ MUI 1134B	4	AH 1	Chant 2
MUI 1162A	2	AH 1	Connaissance du clavier 1
+ MUI 1162B	2	AH 1	Connaissance du clavier 2
MUI 1252A	2	AHE1	Piano 1
+ MUI 1252B	2	AHE1	Piano 2
+ MUI 2134A	4	AH 1	Chant 3
+ MUI 2134B	4	AH 1	Chant 4
+ MUI 3135A	5	AH 1	Chant 5
+ MUI 3135B	5	AHE1	Chant 6

Bloc 70 G *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, ensemble vocal, gamelan et choeur d'opéra ;
- 4 cours de 2 crédits de choeur d'opéra

Bloc 70 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte 6 cours de 1 crédit d'ensemble

Bloc 70 I *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Spécialisation

MIN 1806	2	AH 1	Danse baroque
MIN 1807	2	AH 1	Gestuelle baroque
MIN 1808	1	AH 1	Style vocal baroque 1
MIN 1809	1	AH 1	Style vocal baroque 2
MUE 1151	1	AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1152	1	AH 1	Atelier de musique baroque
+ MUE 1153	1	AH 1	Atelier de musique baroque
MUE 1161	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1162	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1163	1	AH 1	Atelier de musique contemporaine
+ MUE 1411	3	AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1412	3	AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1413	3	AH 1	Atelier d'opéra
+ MUE 1451	1	AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1452	1	AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1453	1	AH 1	Choeur d'opéra
MUE 1481	2	AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1482	2	AH 1	Choeur d'opéra
+ MUE 1483	2	AH 1	Choeur d'opéra

Bloc 70 J *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Cours connexes

EMU 1310	1	A 1	Technique de direction
+ EMU 1320	2	H 1	Technique de direction avec application
+ MIN 1097	2	AH 1	Geste et mouvement scénique 2
MIN 1802	3	AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
MIN 1803	3	AHE1	La musique, enseignement en cours privé
MIN 1804	3	AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+ MIN 1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
+ MIN 2802	2	A 1	Continuo 1
+ MIN 2803	2	H 1	Continuo 2
MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+ MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
MUL 3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
MUL 3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Musique interprétation (instruments classiques)

1-605-1-8 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme destine, selon l'instrument étudié, à une carrière de soliste, de chambriste, de musicien d'orchestre ou d'accompagnateur. Cette formation permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-8 Version 01

Baccalauréat en musique interprétation instruments classiques

Le programme compte six orientations. Les orientations Cordes, Cuivres et Bois totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 68 à option et 6 au choix. Les orientations Instruments anciens, Claviers, Autres instruments totalisent chacune 16 crédits obligatoires, 72 à option et 3 au choix. Les orientations Instruments d'orchestre ou Guitare totalisent 16 crédits obligatoires, 68 à option et 6 au choix. Les orientations Instruments anciens, Clavecin, Orgue ou Piano totalisent 16 crédits obligatoires, 72 à option et 3 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Commun aux six orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *16 cr.*

	MTE 1008	3	AH 1	Harmonie 1
+	MTE 1009	3	AH 1	Harmonie 2
+	MTE 1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE 1212	3	H 1	Analyse musicale 2
	MUS 1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Formation auditive

+	MTE 1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS 1218	3	A 1	Perception auditive
+	MUS 2204A	2	A 1	Solfège et dictée 3
+	MUS 2204B	1	A 1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS 2205A	2	H 1	Solfège et dictée 4
+	MUS 2205B	1	H 1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Écriture

+	MTE 1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
+	MTE 2008	3	A 1	Harmonie 3
+	MTE 2009	3	H 1	Harmonie 4
+	MTE 2315	3	A 1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H 1	Arrangement 2

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
MUL 1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
MUL 1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
MUL 1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
MUL 1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
MUL 1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
MUL 1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Littérature

MIN 1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
MIN 1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
MIN 1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
MIN 1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
MIN 1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
MIN 1744	3	H 1	Littérature du piano 2
MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
MIN 1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
MIN 1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 12 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA 1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 I *option* *minimum 2 cr., maximum 8 cr.*

Cours connexes

	EMU 1310	1	A 1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H 1	Technique de direction avec application
+	MIN 1771	2	AH 1	Harmonie au clavier 1
+	MIN 1772	2	AH 1	Harmonie au clavier 2
	MIN 1802	3	AH 1	Éléments d'interprétation 1550-1850
	MIN 1803	3	AHE1	La musique, enseignement en cours privé
	MIN 1804	3	AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
+	MIN 2802	2	A 1	Continuo 1
+	MIN 2803	2	H 1	Continuo 2
	MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS 1131	2	AH 1	Facture du clavecin
	MUS 1132	2	AH 1	Éléments d'organographie

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3, 4 ou 5 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Bloc 70 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Quatuor à cordes

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Ensembles
Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 34 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Clavecin
Orgue
Piano
Pianoforte
Piano-jazz

Bloc 74 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Atelier d'accompagnement
Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Autres Instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 30 cr., maximum 34 cr.*

Instrument
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 2 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble
Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Pour les instrumentistes à vent et à cordes, l'audition d'orchestre ou d'harmonie de concert est obligatoire. L'étudiant non retenu à l'orchestre devra se présenter à l'audition d'harmonie de concert. S'il n'est pas admis à l'harmonie de concert, un autre grand ensemble lui sera assigné. Blocs 73 A, 74 A et 75 A, liste des instruments seconds : clavecin, orgue, piano, pianoforte ou piano jazz. Bloc 73 A, liste des instruments seconds : clavecin, orgue, piano, pianoforte ou harpe

Musique interprétation (jazz)

1-605-1-6 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Ce programme assure une solide formation directement axée sur le marché du travail, tant sur la scène qu'en studio d'enregistrement. Outre la carrière d'interprète et d'accompagnateur, cette formation permet d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, compositeur, arrangeur, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein de maisons de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓		✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC

– Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
– Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. La qualité de cette audition détermine les possibilités d'admission en interprétation.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

– L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission et la qualité de l'audition instrumentale constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

– Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
– Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
– Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-605-1-6 Version 04

Baccalauréat en musique interprétation jazz

Ce programme totalise 22 crédits obligatoires, 56 à option et 12 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de l'instrument et du répertoire. Le candidat sera appelé à passer devant jury un examen qui portera sur le double aspect de la technique et du répertoire. Il devra faire preuve d'habileté technique et d'aptitudes marquées pour l'interprétation. Connaissance de la théorie de la musique. Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 80

Bloc 80 A *obligatoire* *22 cr.*

	MUE 1461	2	AH 1	Combo
+	MUE 1462	2	AH 1	Combo
+	MUE 1463	2	AH 1	Combo
+	MUE 1464	2	AH 1	Combo
+	MUE 1465	2	AH 1	Combo
+	MUE 1466	2	AH 1	Combo
	MUS 1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS 1205	2	H 1	Solfège et dictée 2
+	MUS 1211	3	A 1	Solfège et dictée jazz 1
+	MUS 1212	3	H 1	Solfège et dictée jazz 2

Bloc 80 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA 1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
FRA 1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
MUS 1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
MUS 1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 80 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Écriture

	MTE 1008	3	AH 1	Harmonie 1
+	MTE 1009	3	AH 1	Harmonie 2
+	MTE 1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
	MTE 1315	3	A 1	Harmonie jazz 1
+	MTE 1316	3	H 1	Harmonie jazz 2
+	MTE 1407	3	AH 1	Composition jazz 1
+	MTE 1408	3	AH 1	Composition jazz 2
+	MTE 2114	3	A 1	Orchestration 1
+	MTE 2115	3	H 1	Orchestration 2
+	MTE 2315	3	A 1	Arrangement 1
+	MTE 2316	3	H 1	Arrangement 2

Bloc 80 D *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Cours connexes

	MIN 1098	2	A 1	Improvisation jazz 1
+	MIN 1099	2	H 1	Improvisation jazz 2
	MIN 1791	2	A 1	Harmonie jazz au clavier 1
+	MIN 1792	2	H 1	Harmonie jazz au clavier 2
+	MIN 2791	2	A 1	Harmonie jazz au clavier 3
+	MIN 2792	2	H 1	Harmonie jazz au clavier 4

Bloc 80 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire et littérature

	MIN 1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
	MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
	MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
	MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUL 2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 80 F *option* *minimum 24 cr., maximum 24 cr.*

Instruments

Le bloc comporte 6 cours de 4 crédits des instruments suivants :
Basse électrique
Batterie
Chant-jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano-jazz
Saxophone-jazz
Trompette-jazz
Trombone jazz

Bloc 80 G *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte
- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert, orchestre et ensemble jazz

Bloc 80 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte
- 6 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : ensemble, ensemble vocal jazz et atelier d'accompagnement vocal jazz ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 80 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Complément de formation

	EMU 1310	1	A 1	Technique de direction
+	EMU 1320	2	H 1	Technique de direction avec application
	MIN 1804	3	AH 1	Processus d'apprentissage en musique
+	MIN 1805	3	AH 1	Geste et conscience en interprétation
	MUL 1245	3	AH 1	Esthétique musicale
+	MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL 3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUL 3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie

Bloc 80 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

Musique (musicologie)

1-615-1-1 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Par la variété des sous-disciplines que comprend ce programme, celui-ci prépare à un nombre considérable de responsabilités dans la vie musicale d'aujourd'hui, notamment à l'enseignement musical, au journalisme parlé et écrit ou à l'animation musicale : recherchiste ou chroniqueur pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc. Adjoint à un diplôme complémentaire (droit, archivistique, bibliothéconomie, communications, gestion), il ouvre la voie à des carrières multidisciplinaires.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.
- Se soumettre à une rédaction sur un sujet imposé
- Se soumettre à une entrevue

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

- L'excellence des résultats aux tests d'admission, la qualité du dossier académique et de la rédaction ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-615-1-1 Version 05

Baccalauréat en musique musicologie

Ce programme comprend sept orientations : cordes, cuivres, bois, instruments anciens, claviers, chant et autres instruments, jazz. Chacune totalise 39 crédits obligatoires, 43 à option et 9 au choix. Préalables musicaux : Connaissance de la théorie de la musique.
Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicologiques du candidat seront également évaluées au moyen d'une entrevue et d'une rédaction sur un sujet imposé. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *39 cr.*

+	MTE	1211	3	A 1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3	H 1	Analyse musicale 2
	MUL	1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
	MUL	1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
	MUL	1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
	MUL	1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
	MUL	1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
	MUL	1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
	MUL	1134	3	AH 1	Introduction à la musicologie
	MUL	1136	3	AH 1	Intro. à la recherche musicologique
	MUL	1245	3	AH 1	Esthétique musicale
	MUL	3314	3	AH 1	Introduction à l'ethnomusicologie
	MUS	1253	3	AHE1	Sujets spéciaux en musique 3

Bloc 01 B *option* *minimum 12 cr., maximum 15 cr.*

Histoire et analyse

	MIN	1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
+	MTE	1205	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3	AH 1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
+	MUL	1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL	2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUL	2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUL	2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL	2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2
	MUL	3301	3	A 1	Panorama des musiques du monde 1
	MUL	3302	3	H 1	Panorama des musiques du monde 2
	MUS	1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Outils

	FRA	1030	3	AHE1 j	Grammaire du français 1
	FRA	1959G	3	AHE1 js	Atelier de français écrit
	MUS	1119	3	AH 1	Applications musicales de l'informatique
	MUS	1133	3	AH 1	Gestion de carrière

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 10 cr.*

Écriture et audition

	MTE	1008	3	AH 1	Harmonie 1
+	MTE	1009	3	AH 1	Harmonie 2
+	MTE	1113	3	AH 1	Contrepoint et analyse
+	MTE	1204	6	A 2	Analyse du discours harmonique tonal
	MUS	1204	2	A 1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2	H 1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 E *option* *minimum 4 cr., maximum 8 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert et orchestre

Bloc 01 F *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 4 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 G *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2 ou 3 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Ensemble d'instruments à vent
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Ensemble

Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

Musique techniques d'écriture

1-620-1-0 Baccalauréat (3 ans)

Perspectives professionnelles

Cette formation permet de travailler dans les domaines de l'écriture musicale et de la composition, plus particulièrement de musiques de films, de vidéos, de pièces de théâtre, de spectacles multimédias ou d'arrangements musicaux. Elle permet également d'occuper des postes dans les secteurs des arts, des communications, de l'animation musicale et de l'éducation : recherchiste pour les médias, professeur de musique, conseiller artistique, relationniste auprès d'organismes culturels ou de maisons de disques, personne-ressource au sein d'organismes de production, etc.

Information sur le programme

Suzanne Joncas (514) 343-5897
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓*	✓	✓	✓	

* La capacité d'accueil peut varier chaque année, d'un programme à l'autre, selon le nombre de candidats et les besoins de la Faculté.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, l'étudiant doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC
- Réussir les tests d'admission de la Faculté appropriés à ce programme, à savoir théorie, solfège, dictée musicale (niveau collégial)
- Faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale.
- Se présenter à une entrevue après avoir fourni de deux à cinq compositions instrumentales, de préférence, sinon des travaux d'écriture élaborés.

Le candidat qui présente une combinaison de scolarité et d'expérience pertinente jugée équivalente aux exigences susmentionnées peut être admissible.

Critères de sélection

- L'excellence des résultats obtenus aux tests d'admission, la qualité des compositions soumises ainsi que la prestation à l'entrevue constituent les critères de sélection des candidats.

Remarques

- Un résultat exceptionnel aux tests d'admission pourrait suppléer à l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité énoncées plus haut.
- Le candidat doit mentionner, sur le formulaire d'admission, l'instrument qu'il désire étudier à la Faculté.
- Des exemples de tests théoriques sont disponibles sur demande.

Programme 1-620-1-0 Version 09

Baccalauréat en musique techniques d'écriture

Ce programme compte sept orientations : cordes, cuivres, bois, instruments anciens, claviers, chant et autres instruments, jazz. Chacune totalise 43 crédits obligatoires, 42 à option et 5 au choix. Préalables musicaux :
Connaissance de la théorie de la musique.
Connaissance du solfège-dictée de type classique correspondant à une audition interne et à une perception de textes musicaux simples. Le candidat aura à faire preuve de ses qualités musicales au cours d'une audition instrumentale. Les aptitudes musicales générales du candidat et plus particulièrement dans le domaine de l'écriture seront évaluées à partir de l'examen de travaux d'écriture qu'il devra apporter au moment de l'entrevue avec son responsable de programme. Des exemples de tests d'admission sont disponibles sur demande.

Segment 01 Commun aux sept orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *43 cr.*

	MTE	1008	3 AH	1	Harmonie 1
+	MTE	1009	3 AH	1	Harmonie 2
+	MTE	1110	3 A	1	Contrepoint 1
+	MTE	1111	3 H	1	Contrepoint 2
+	MTE	1211	3 A	1	Analyse musicale 1
+	MTE	1212	3 H	1	Analyse musicale 2
+	MTE	2008	3 A	1	Harmonie 3
+	MTE	2009	3 H	1	Harmonie 4
+	MTE	2110	3 A	1	Contrepoint 3
+	MTE	2111	3 H	1	Contrepoint 4
+	MTE	2114	3 A	1	Orchestration 1
+	MTE	2115	3 H	1	Orchestration 2
+	MTE	3114	3 AH	1	Orchestration 3
	MUS	1204	2 A	1	Solfège et dictée 1
+	MUS	1205	2 H	1	Solfège et dictée 2

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Formation auditive

+	MTE	1204	6 A	2	Analyse du discours harmonique tonal
+	MUS	2204A	2 A	1	Solfège et dictée 3
+	MUS	2204B	1 A	1	Atelier de lecture vocale 1
+	MUS	2205A	2 H	1	Solfège et dictée 4
+	MUS	2205B	1 H	1	Atelier de lecture vocale 2

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Composition

+	MCT	1401	3 AH	1	Composition 1
+	MCT	1402	3 AH	1	Composition 2
	MTE	1403	3 AH	1	Techniques modernes de composition 1
+	MTE	1404	3 AH	1	Techniques modernes de composition 2

Bloc 01 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Écriture et analyse

+	MTE	1205	3 AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 1
+	MTE	1206	3 AH	1	Analyse d'oeuvres du XXe siècle 2
	MTE	1315	3 A	1	Harmonie jazz 1
+	MTE	1316	3 H	1	Harmonie jazz 2
+	MTE	2315	3 A	1	Arrangement 1
+	MTE	2316	3 H	1	Arrangement 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Outils

FRA	1030	3 AHE1	j	Grammaire du français 1
FRA	1959G	3 AHE1	js	Atelier de français écrit
MUS	1119	3 AH	1	Applications musicales de l'informatique
MUS	1133	3 AH	1	Gestion de carrière

Bloc 01 F *option* *minimum 4 cr., maximum 10 cr.*

Grands ensembles

Le bloc comporte

- 8 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : chorale, gamelan et chorale jazz ;
- 4 cours de 2 crédits de chacun des ensembles : harmonie de concert et orchestre

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Autres ensembles

Le bloc comporte

- 4 cours de 1 crédit de chacun des ensembles : atelier de musique baroque, atelier de musique contemporaine, ensemble de musique de chambre et ensemble ;
- 3 cours de 1 ou 2 crédits d'atelier d'élaboration de jeux sonores

Bloc 01 H *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Histoire

	MUL 1101	3	AHE1	Histoire générale de la musique 1
	MUL 1102	3	AHE1	Histoire générale de la musique 2
	MUL 1103	3	AH 1	Histoire de la musique 1
	MUL 1104	3	AH 1	Histoire de la musique 2
	MUL 1105	3	AH 1	Histoire de la musique 3
	MUL 1106	3	AH 1	Histoire de la musique 4
	MUL 1107	3	AH 1	Histoire de la musique 5
	MUL 1108	3	AH 1	Histoire de la musique 6
	MUL 2112	3	AH 1	Histoire de la musique au Canada
	MUL 2115	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 1
	MUL 2116	3	AH 1	Histoire et analyse du jazz 2

Bloc 01 I *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Littérature et cinéma

	CIN 1035	3	AH 1 js	Le cinéma et les autres arts
	CIN 1040	3	A 1 js	Langage et matières de l'expression
	CIN 1055	3	H 1 s	Cinéma d'animation
	CIN 2010	3	AH 1 j	Mouvements de l'histoire du cinéma
	CIN 2055	3	A 1 j	Cinéma expérimental
	MIN 1714	3	AH 1	Littérature de la guitare
	MIN 1729	3	A 1	Littérature de l'orgue 1
	MIN 1730	3	H 1	Littérature de l'orgue 2
	MIN 1741	3	AH 1	Littérature du clavecin
	MIN 1743	3	AH 1	Littérature du piano 1
	MIN 1744	3	H 1	Littérature du piano 2
	MIN 1748	3	AH 1	Littérature du chant 1
	MIN 1749	3	AH 1	Littérature du chant 2
	MIN 1752	3	AH 1	Littérature de la musique électro.
	MIN 1753	3	A 1	Littérature d'instruments d'orchestre 1
	MIN 1754	3	H 1	Littérature d'instruments d'orchestre 2
	MUL 1121	3	A 1 j	Histoire de la musique pop. anglophone
+	MUL 1401	1	AH 1	Théorie-contexte musique balinaise
	MUL 2109	3	AH 1	Musiques et images en mouvement
	MUS 1221	3	AH 1	Musique et musiciens actuels

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Langues

Le bloc comporte des cours de 3 ou 6 crédits de niveaux élémentaire, intermédiaire et avancé en allemand, espagnol et italien ; de niveaux intermédiaire et avancé en anglais

ORIENTATIONS

Le bloc A de chacune des orientations comporte des cours de 2, 3 ou 4 crédits des instruments indiqués et 2 cours de 2 crédits de connaissance du clavier

Le bloc B comporte des cours de 1 crédit des ensembles indiqués

Segment 70 Propre à l'orientation Cordes

Bloc 70 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Alto
Contrebasse
Violon
Violoncelle

Segment 71 Propre à l'orientation Cuivres

Bloc 71 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Cor
Trombone
Trompette
Tuba

Bloc 71 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble cuivres
Ensemble d'instruments à vent

Segment 72 Propre à l'orientation Bois

Bloc 72 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basson
Clarinette
Flûte traversière
Hautbois
Saxophone

Bloc 72 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble flûtes
Quatuor de saxophones
Ensemble clarinettes

Segment 73 Propre à l'orientation Instruments anciens

Bloc 73 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Flûte baroque
Flûte à bec
Hautbois baroque
Luth
Violon baroque
Viole de gambe

Segment 74 Propre à l'orientation Claviers

Bloc 74 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Clavecin
Orgue
Piano

Bloc 74 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Ensemble claviers

Segment 75 Propre à l'orientation Chant et autres instruments

Bloc 75 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Chant
Guitare
Harpe
Percussion

Bloc 75 B *option* *minimum 0 cr., maximum 4 cr.*

Ensemble

Atelier de percussion
Ensemble-guitares

Segment 76 Propre à l'orientation Jazz

Bloc 76 A *option* *minimum 8 cr., maximum 12 cr.*

Instrument

Basse électrique
Batterie
Chant jazz
Contrebasse jazz
Guitare électrique
Piano jazz
Saxophone jazz
Trompette jazz
Trombone jazz

École d'optométrie

Optométrie

1-655-4-0 Année préparatoire (1 an)
1-655-1-1 Doctorat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'optométriste est le professionnel de la santé en première ligne des soins oculaires et visuels. Il effectue l'examen des yeux et procède à l'évaluation de la fonction visuelle pour détecter les problèmes de santé oculaire et diagnostiquer les déficiences de la vision. Il administre et prescrit des médicaments pour traiter certaines maladies oculaires. Il prescrit et fournit les traitements correctifs qu'il s'agisse de lunettes, de lentilles cornéennes ou de programme de rééducation orthoptique et ce, quelle que soit la clientèle qui le consulte (jeunes enfants, personnes âgées, personnes présentant une déficience visuelle sévère ou un multi handicap). L'optométriste, par ses conseils de prévention, contribue à l'hygiène visuelle et au maintien de la santé oculaire.

Introduction

Depuis l'automne 1999, une année préparatoire s'ajoute au programme qui mène au Doctorat en optométrie dont la durée est de quatre ans. Toutefois, des universitaires ayant complété un premier grade universitaire dont le programme d'études est jugé globalement équivalent à l'année préparatoire (voir liste partielle des programmes équivalents à la rubrique Remarques) pourront être admis en première année s'ils ont complété les cours suivants offerts en année préparatoire : OPH 2992 - Anatomie oculaire, OPM 1010 - Introduction à la profession et OPM 1009 - Optique géométrique.
Tous les candidats font une demande à l'année préparatoire au programme de Doctorat en optométrie (1-655-4-0). Selon la formation du candidat, le Comité d'admission décidera si une candidature sera considérée pour l'année préparatoire ou pour la première année en optométrie.
Les étudiants qui réussissent l'année préparatoire sont admis en première année du programme.

Information sur le programme

Micheline Cohen (514) 343-6325
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Sur demande de l'École, pour les candidats présélectionnés, soumettre une lettre de motivation, une lettre portant sur l'implication sociale et les coordonnées de deux répondants (Voir la rubrique Remarques)
  - Sur demande de l'École, se présenter à une entrevue
  - Sauf pour les candidats étrangers titulaires d'un diplôme universitaire dans la discipline ou dans une discipline connexe, avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
– Opticien : tout candidat titulaire d'un diplôme d'opticien et ayant un droit de pratique comme opticien d'ordonnances au Québec.
– Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province canadienne. Cette catégorie comprend les sous-catégories suivantes :
  - le candidat francophone résident de l'Ontario ou du Nouveau-Brunswick couvert par une entente conclue entre ces provinces et le Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé ;
  - le candidat francophone d'une province canadienne non couvert par une entente intergouvernementale.
– Diplômé dans la discipline ou dans une discipline connexe à l'extérieur du Québec : toute personne titulaire d'un grade universitaire dont la formation académique est étroitement reliée au système visuel ou à l'optique.
– En cours de formation dans la discipline : toute personne poursuivant une formation dans d'autres collèges d'optométrie dont le programme est similaire à celui des écoles d'optométrie nord-américaines.

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour l'année préparatoire est limitée.

– Un nombre déterminé de places est réservé aux candidats francophones hors-Québec, aux opticiens, aux diplômés de l'extérieur du Québec dans la discipline ou dans une discipline connexe et aux candidats en cours de formation dans la discipline. Le nombre de

places peut varier en fonction du nombre et de la qualité des demandes d'admission. Le total de ces places est égal ou inférieur à 14.
– Le reste de la capacité d'accueil est réparti également entre les collégiens et les universitaires sous réserve de la qualité des dossiers.

La capacité d'accueil pour la première année est limitée. L'École détermine le nombre de places et le niveau d'excellence du dossier scolaire pour y accéder ainsi que l'équivalence de formation préalable.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.
– Pour les collégiens, les universitaires, les francophones hors-Québec et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant la pondération suivante :
    - dossier scolaire : 70 %
    - lettres et commentaires des répondants : 30 %
– Pour les autres catégories
  - Le dossier est étudié par l'École d'optométrie et le Registrariat.

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Un étudiant admis doit prévoir environ 6 000 $ après l'année préparatoire pour l'achat d'instruments obligatoires durant le reste de son programme de formation.
– La lettre de motivation demandée doit comporter un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit les raisons motivant son choix de l'optométrie, présente sa connaissance de la profession et explique comment il la perçoit. La lettre portant sur l'implication sociale comporte également un maximum de deux pages, rédigées en français, dans laquelle le candidat décrit son implication personnelle au plan communautaire et social, ainsi que dans toutes activités de nature non académique. Les répondants dont on demande les coordonnées doivent être capables d'attester de l'implication du candidat aux plans communautaire, social ou autre et de l'évaluer. À cette fin, un formulaire sera envoyé par l'École aux candidats présélectionnés. Tous les documents devront être envoyés au secrétariat de l'École d'optométrie.
– Le candidat diplômé dans la discipline à l'extérieur du Canada n'est pas requis d'être citoyen canadien ou résident permanent.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en optométrie (1-655-1-8).
– À titre d'exemple, les programmes de premier cycle de l'Université de Montréal énumérés ci-dessous sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire pour autant que l'étudiant ait aussi complété les cours OPH 2992, OPM 1010 et OPM 1009 offerts en année préparatoire :
  - Baccalauréat en audiologie
  - Baccalauréat en biochimie
  - Baccalauréat en ergothérapie
  - Baccalauréat en nutrition
  - Baccalauréat en orthophonie
  - Baccalauréat en pharmacie
  - Baccalauréat en physiothérapie
  - Baccalauréat en sciences biologiques
  - Baccalauréat en sciences biomédicales
  - Baccalauréat en sciences infirmières
  - Doctorat en médecine dentaire
  - D'autres programmes pourraient être jugés équivalents après étude du dossier.

Programme 1-655-4-0 Version 02

Année préparatoire programme o.d.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *37 cr.*

BCM	1970	2	A	1		Biochimie 1
BIO	1203	3	AHE	1	j	Introduction à la génétique
DRT	1810S	3	H	1	j	Droit pour professionnels de la santé
MCB	1097	2	H	1	j	Microbiologie et immunologie générales
OPH	2992	3	H	1		Anatomie oculaire
OPM	1009	3	H	1		Optique géométrique
OPM	1010	2	A	1	j	Introduction à la profession
PBC	1040	2	A	1	j	Anatomie macroscopique humaine
PBC	1091	3	A	1		Embryologie et histologie en optométrie
PHI	1968	3	AH	1	j	Notions fondamentales d'éthique
PHY	1982	2	H	1	j	Optique physique
PHY	1984	1	H	1	j	Travaux pratiques d'optique
PSL	1982	2	AH	1		Les bases du système nerveux
PSL	1993	3	H	1	j	Physiologie générale
STT	1979	3	H	1	j	Statistique : concepts et applications

Programme 1-655-1-1 Version 19

Doctorat en optométrie (o.d.)

Ce programme comporte 157 crédits dont 154 obligatoires et 3 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *33 cr.*

+	MCB	1180	3	A	1	j	Microbiologie et immunologie oculaires
	OPM	1105	4	A	1		Optométrie 1.1
	OPM	1106	2	A	2	j	Optométrie 1.2
	OPM	1107	2	H	1	j	Optométrie 1.3
	OPM	1201	3	H	1		Optique ophtalmique 1.1
	OPM	1501	3	H	1	j	Santé oculaire 1.1
+	PBC	1010	2	A	1		Pathologie générale en optométrie
+	PHM	2952	2	H	1	j	Pharmacologie générale
	SCV	1101	3	A	1	j	Sciences de la vision 1.1
	SCV	1102	3	A	1		Sciences de la vision 1.2
	SCV	1103	3	H	1	j	Sciences de la vision 1.3
	SCV	1105	3	A	1	j	Sciences de la vision 1.5

Segment 02

Bloc 02 A	*obligatoire*				*38 cr.*
OPM 2109	2	A	1	j	Optométrie 2.1
OPM 2110	2	A	2	j	Optométrie 2.2
OPM 2111	2	H	1	j	Optométrie 2.3
OPM 2202	4	A	2		Optique ophtalmique 2.1
OPM 2302	3	H	1	j	Lentilles cornéennes 2.1
OPM 2403	3	A	1	j	Anomalies de la vision binoculaire 2.1
OPM 2405	3	H	1	j	Anomalies de la vision binoculaire 2.2
OPM 2502	3	A	1	j	Santé oculaire 2.1
OPM 2503	2	A	1	j	Pharmacologie oculaire 2.1
OPM 2504	4	H	1	j	Santé oculaire 2.2
OPM 2505	4	H	1	j	Pharmacologie oculaire 2.2
SCV 2102	3	A	1	j	Sciences de la vision 2.2
SCV 2103	3	H	1	j	Sciences de la vision 2.3

Segment 03

Bloc 03 A	*obligatoire*				*43 cr.*
MSO 3001	2	H	1	j	Introduction à l'épidémiologie
OPM 3107	3	H	1	j	Gestion/jurisprudence
OPM 3115	2	H	1	j	Optométrie 3.2
OPM 3116	2	H	1	j	Analyse de cas
OPM 3117	1	H	1	j	Introduction à la recherche
OPM 3120	3	A	1	j	Optométrie 3.1
OPM 3206	3	A	1	j	Optique ophtalmique 3.1
OPM 3306	4	A	1	j	Lentilles cornéennes 3.1
OPM 3307	2	H	1	j	Éléments de diagnostic en lent. corn.
OPM 3411	3	A	1	j	Anomalies de la vision binoculaire 3.1
OPM 3502	2	A	1	j	Santé oculaire 3.1
OPM 3601	4	A	2	j	Optométrie pédiatrique
OPM 3602	2	H	1	j	Optométrie gériatrique
OPM 3603	2	H	1	j	Ergonomie visuelle et prévention
OPM 3604	2	H	1	j	Réadaptation et handicap visuel
OPM 3701	3	A	2	j	Stage en soins de première ligne 3.1
OPM 3817	1	A	2	j	Stage en cliniques spécialisées 3.1
PSY 1969	2	A	1	j	Relations interpersonnelles : optométrie

Segment 74

Bloc 74 A	*obligatoire*				*40 cr.*
OPM 4113	3	AHE	1	j	Optométrie 4.1
OPM 4114	5	AE	1	j	Travaux de recherche dirigés
OPM 4701	7	AHE	1	j	Stage en soins de première ligne 4.1
OPM 4702	7	AH	1	j	Stage en soins de première ligne 4.2
OPM 4801	3	AHE	1	j	Stages en cliniques spécialisées 4.1
OPM 4802	3	AH	1	j	Stages en cliniques spécialisées 4.2
OPM 4902	12	AHE	1	j	Stages externes

Faculté de pharmacie

Pharmacie

1-675-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

La prestation de soins pharmaceutiques constitue l'essence même de la profession de pharmacien. Que le pharmacien œuvre en milieu communautaire ou en établissement de santé, dans sa pratique quotidienne, les soins pharmaceutiques correspondent aux actes suivants : a) évaluer les besoins médicamenteux d'un patient ; b) déterminer si le patient présente un ou plusieurs problèmes réels ou potentiels liés à des médicaments et c) collaborer avec le patient et avec d'autres professionnels pour concevoir, mettre en œuvre et suivre un plan pharmacothérapeutique qui permettra de résoudre les problèmes liés aux médicaments. De plus, le pharmacien doit s'assurer que le médicament soit préparé adéquatement et que le patient reçoive toutes les informations nécessaires à l'utilisation adéquate du médicament. Dans l'industrie pharmaceutique, le pharmacien participe au développement du médicament : il collabore à l'étude des effets thérapeutiques sur l'organisme, à la formulation des produits pharmaceutiques, à la mise au point des procédés de fabrication industrielle, au contrôle de la qualité, aux essais cliniques, etc. De plus, il agit comme spécialiste de l'information sur le médicament.

Information sur le programme

Marie-Claude Binette (514) 343-7709
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

- Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale ou être boursier d'un gouvernement qui a conclu une entente avec l'Université
  - À la demande de la Faculté, remplir un questionnaire et fournir des références (voir la rubrique Remarques)
  - Pour certaines catégories de candidats et à la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 48 crédits de niveau universitaire.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de pharmacie d'une autre université agréé par le Conseil canadien d'agrément des programmes de pharmacie (CCAPP) ou l'équivalent.
- Francophone hors-Québec : toute personne francophone résidente d'une province qui a conclu une entente avec le gouvernement du Québec concernant l'accès aux programmes de sciences de la santé.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent

Capacité d'accueil

La capacité d'accueil pour toutes les catégories de candidats est limitée.

- Pour les collégiens, les universitaires : la capacité d'accueil est laissée à l'appréciation du Comité d'admission qui tient compte de la qualité des candidatures dans chaque catégorie.
- Un maximum de six places peuvent être attribuées, par entente intergouvernementale, à des candidats francophones hors-Québec (trois des provinces maritimes, trois de l'Ontario).
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats étrangers citoyens de pays en voie de développement.
- Un maximum de deux places peuvent être attribuées à des candidats qui transfèrent d'un programme en pharmacie.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire en tenant compte de la cote de rendement au collégial (CRC).
  - Environ 500 candidats sont convoqués à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
    - dossier scolaire : 85%
    - questionnaire : 15%

– Pour les universitaires et les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Une présélection est faite, fondée sur l'excellence du dossier scolaire. Dans l'évaluation du dossier scolaire, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
  - Environ 200 candidats sont convoqués à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Une liste d'excellence est établie, en appliquant les pondérations suivantes :
    - dossier scolaire : 85%
    - questionnaire : 15%
– Pour les transferts, les candidats étrangers boursiers et les candidatures particulières
  - Le Comité de sélection et le Registrariat prennent en considération l'excellence du dossier scolaire et tout critère jugé pertinent et convoquent les candidats retenus à venir remplir un questionnaire (voir la rubrique Remarques).
  - Les candidats retenus peuvent, sur invitation de la Faculté, être convoqués à une ou plusieurs entrevues qui peuvent être éliminatoires.
– Pour les francophones hors-Québec
  - Le dossier est étudié par le Comité d'admission et par le Registrariat. L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

– Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
– Le candidat titulaire d'un Baccalauréat en pharmacie complété hors-Québec ne peut être admis qu'en début de programme.
– Il est de la responsabilité du candidat étranger boursier de fournir à la Faculté, au moment du dépôt de sa demande d'admission, toutes les informations pertinentes concernant sa bourse : durée, montant et obligations. Pour le boursier d'un gouvernement, la Faculté exige que ce gouvernement ait établi une entente officielle avec l'Université. Le candidat doit détenir un visa d'étudiant.
– Le titulaire d'un diplôme de premier cycle qui souhaite actualiser sa formation en vue d'une mise à jour de ses connaissances, pour répondre aux exigences spécifiques d'un ordre professionnel ou pour répondre aux exigences de l'admission à la maîtrise, doit soumettre sa candidature au Programme d'actualisation de formation en pharmacie (1-675-1-8).
– Questionnaire
  - Le questionnaire à remplir à la demande de la Faculté correspond à une « entrevue écrite ». Il peut permettre au candidat de se faire connaître, de démontrer sa motivation, de présenter ses intérêts, ses activités parascolaires et son expérience. Les questions peuvent porter sur la motivation à poursuivre des études en pharmacie et à exercer la profession de pharmacien (ou toute autre carrière reliée au domaine pharmaceutique), sur la connaissance de la profession et sur tout autre sujet d'intérêt général. Par ce questionnaire, la Faculté vise à évaluer la maturité, le sens des responsabilités, les qualités, attitudes et habiletés des candidats.
  - Bien que l'expérience de travail en pharmacie ne soit pas un critère de sélection spécifique, le candidat ayant eu une certaine exposition peut être mieux préparé à répondre à au moins une question. Afin de bien se préparer à répondre au questionnaire et à confirmer son choix de carrière, le candidat serait bien avisé de s'informer sur la profession et d'explorer les différentes options de carrière.
  - Les candidats sélectionnés seront convoqués, avant la mi-mai, à une séance de groupe au cours de laquelle ils seront invités à remplir le questionnaire. La Faculté évalue à deux heures le temps requis à cette fin.

Programme 1-675-1-0 Version 10

Baccalauréat en pharmacie

Ce programme totalise 133 crédits de cours obligatoires (blocs 01 A à 01 H), 6 à 9 crédits de cours à option (blocs 70 A et 70 B) et 0 à 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A			*obligatoire*			*17 cr.*
	PBC	1050	2	A	1 j	Anatomie macroscopique humaine
	PBC	1080	2	A	1	Histologie humaine
	PHM	1120	2	A	1 j	Introduction à la profession
	PHM	1131	3	A	1 j	Pharmacie physico-chimique 1
	PHM	1230	3	AH	1 j	Biologie cellulaire et moléculaire
	PHM	1231	3	A	1 j	Chimie médicinale 1
	PSL	1982	2	AH	1	Les bases du système nerveux
Bloc 01 B			*obligatoire*			*18 cr.*
	PHM	1140	4	AH	1 j	Biochimie
	PHM	1210	1	H	1 j	Médicaments non prescrits
+	PHM	1232	3	H	1 j	Pharmacie physico-chimique 2
	PHM	1233	3	H	1 j	Intro. à la démarche pharmaceutique
+	PHM	1240	4	H	1 j	Qualité du médicament
	PSL	1993	3	H	1 j	Physiologie générale
Bloc 01 C			*obligatoire*			*22 cr.*
+	MCB	2990	4	A	1 j	Microbiologie pharmaceutique
+	PBC	1000	2	A	1	Pathologie générale en pharmacie
+	PHM	2320	2	A	1 j	Pharmacologie moléculaire
	PHM	2331	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 1
+	PHM	2332	3	A	1 j	Chimie médicinale 2
+	PHM	2341	4	A	1 j	Pharmacie galénique 1
+	PHM	2443	4	A	1 j	Biopharmacie et pharmacocinétique
Bloc 01 D			*obligatoire*			*21 cr.*
+	PBC	2020	3	H	1	Pathologie spéciale en pharmacie
+	PHM	2330	3	H	1 j	Biologie clinique
+	PHM	2420	2	H	1 j	Produits stériles
+	PHM	2421	2	H	1 j	Démarche pharmaceutique 2
+	PHM	2433	3	H	1 j	Pharmacie galénique 2
+	PHM	2441	4	H	1 j	Pharmacologie 1
+	PHM	2444	4	H	1 j	Antibiotiques et infectiologie
Bloc 01 E			*obligatoire*			*19 cr.*
+	PHM	1220	2	A	1 j	Phytothérapie
+	PHM	3510	1	A	1 j	Anticancéreux et immunomodulateurs
	PHM	3520	2	A	1 j	Communication
	PHM	3525	2	A	1 j	Législation et éthique pharmaceutiques
+	PHM	3532	3	A	1 j	Pharmacologie 2
+	PHM	3533	3	A	1 j	Démarche pharmaceutique 3
+	PHM	3541	4	A	1 j	Pharmacothérapie 1
+	PHM	3623	2	A	1 j	Pharmacologie 3
Bloc 01 F			*obligatoire*			*19 cr.*
+	PHM	3522	2	H	1 j	Pharmacothérapie nutritionnelle
+	PHM	3527	2	H	1 j	Dermopharmacie
+	PHM	3620	2	H	1 j	Toxicologie et pharmacodépendance
+	PHM	3630	3	H	1 j	Automédication et instruments médicaux

+ PHM 3634	3 H 1 j	Démarche pharmaceutique 4	
PHM 3635	3 H 1 j	Pharmacie, systèmes et services de santé	
+ PHM 3642	4 H 1 j	Pharmacothérapie 2	
Bloc 01 G	*obligatoire*		*3 cr.*
+ PHM 4730	3 AH 1 j	Ateliers de pharmacothérapie	
Bloc 01 H	*obligatoire*		*14 cr.*
+ PHM 4871	7 AH 1 j	Enseignement clinique 1	
+ PHM 4872	7 AH 1 j	Enseignement clinique 2	

Segment 70

Bloc 70 A	*option*		*minimum 0 cr., maximum 9 cr.*
PHM 1121	3 A 1 j	Histoire sociale de la pharmacie	
PHM 2081	1 AHE1	Séminaires 1	
PHM 2282	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 1	
PHM 3083	1 AHE1	Séminaires 2	
PHM 3285	2 AHE1	Problèmes pharmaceutiques 2	
PHM 3526	2 A 1 j	Marketing en pharmacie	
PHM 4072	3 AH 1	Radiopharmacie	
PHM 4116	3 AH 1 j	Analyse pharmaceutique instrumentale	
PHM 4131	3 AH 1 j	Administration d'officine	
PHM 4132	3 A 1 j	Fabrication pharmaceutique	
PHM 4133	3 A 1 j	T.P. fabrication / contrôle de qualité	
PHM 4135	2 AH 1 j	Industrie du médicament	
PHM 4136	2 AHE1 j	Biotechnologie pharmaceutique	
PHM 4171	3 AHE1 j	Administration en pharmacie d'hôpital	
+ PHM 4229	2 A 1	Produits vétérinaires	
PHM 4735	3 H 1 j	Pharmacocinétique et physiopathologie	
+ PHM 4810	1 AH 1 j	Laboratoire de produits stériles	
PHM 4811	1 A 1 j	Coordination de l'essai clinique	
Bloc 70 B	*option*		*minimum 0 cr., maximum 6 cr.*
PHM 6007	3 H 1	Biodisponibilité et bioéquivalence	
PHM 6010	3 A 1 j	Développement du médicament	
PHM 6015	3 H 1 j	Médicament : réglementation canadienne	
PHM 6039	2 AH 1	Le ciblage des médicaments	
PHM 6050	3 AH 1	Séminaire : utilisation du médicament	
PHM 6500	3 H 1	Soins pharmaceutiques ambulatoires	
PHM 6501	3 AH 1	Soins pharmaceutiques mère-enfant	
PHM 6502	3 AH 1	Prod. de santé naturels : asp. cliniques	
PHM 6503	2 H 1	Le pharmacien et la documentation	
PHM 6504	3 A 1	Pharmacothérapie gériatrique	
+ PHM 6507	3 H 1	Chronopharmacologie	
+ PHM 6509	2 AH 1	Pharmacothérapie pédiatrique	

Après étude de leur dossier, certains étudiants ayant complété 90 crédits au baccalauréat et qui seraient jugés aptes à poursuivre avantageusement un cours de 2e cycle pourront être autorisés à s'inscrire à tout cours du bloc 70 B.

Faculté des sciences de l'éducation

Enseignement en adaptation scolaire

1-857-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

L'enseignant en adaptation scolaire exerce une action didactique corrective auprès d'élèves manifestant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation. Il interviendra généralement pour des difficultés en lecture, en orthographe, en mathématiques et en psychomotricité. La grande majorité de ces enseignants travaillent comme professeurs dans des classes spéciales pour enfants aux prises avec des difficultés d'apprentissage. D'autres assistent le professeur dans des classes régulières et portent une attention particulière aux élèves qui présentent des problèmes.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté.
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
- En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-857-1-0 Version 00

Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire

L'orientation Enseignement au primaire comprend les segments 01 et 70 avec 120 crédits dont 111 obligatoires et 9 à option.
L'orientation Enseignement au secondaire comprend les segments 01 et 75 avec 120 crédits dont 114 obligatoires et 6 à option.

Segment 01 Commun aux deux orientations

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3001	3	AHE1 j	Recherche appliquée en adaptation scol.
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *18 cr.*

Intervention éducative en adaptation scolaire

PPA	1111	3	AHE1 j	Élèves HDAA et modèles de service
PPA	1112	3	AHE1 j	Apprentissage et adaptation scolaire
PPA	1113	3	AHE1 j	Intégration et modèles d'enseignement

	PPA 1114	3	AHE1 j	TIC et adaptation scolaire
	PPA 2110	3	AHE1 j	Gestion de classe et adaptation scolaire
	PPA 3110	3	AHE2 j	École, famille, conseil en adapt. scol.

Bloc 01 C obligatoire 6 cr.

Fondements en didactique

	DID 1001	3	AHE1 j	Fondements de la didactique des maths
	DID 2200	3	AHE1	Didactique de la lecture/écriture

Bloc 01 D obligatoire 12 cr.

Projets d'intégration

	PED 1001	2	AHE2 j	Adapt. scol. au primaire et secondaire
	PED 2001	3	AHE2 j	Laboratoire de formation professionnelle
	PED 3001	1	AHE1 j	Enseigner en adapt. scol. élèves HDAA
+	PED 4300	3	AHE1 j	Atelier d'innovation en adapt. scolaire
+	PED 4301	3	AHE1 j	Projet d'intégration en adapt. scolaire

Segment 70 Propre à l'orientation Enseignement au primaire

Bloc 70 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 1220	3	AHE1 j	Did. de l'arithmétique en adapt. scol.
	DID 1940	3	AHE1	Didactique des arts, adapt. scol. prim.
+	DID 2235	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 1
	DID 3220	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. primaire
	DID 3230	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au primaire
+	DID 3236	3	AHE1	Difficultés d'appr. du langage écrit 2
	DID 3280	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. prim.
	DID 4209	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. prim.
	DID 4232	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. primaire
+	DID 4242	1.5	AHE1 j	Allophones au prim. et ens. du français

Bloc 70 B obligatoire 15 cr.

Besoins des élèves HDAA au primaire

	PPA 1110	3	AHE1 j	Croissance de l'enfant et prévention
+	PPA 2401	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au prim.
+	PPA 3402	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au prim.
+	PPA 3470	3	AHE1	Élèves du prim., incapacités intellect.
+	PPA 4401	3	AHE1	Élèves du primaire en diff. et milieu

Bloc 70 C obligatoire 21 cr.

Stages

	EDU 1110	3	AHE2 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
	EDU 2003	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au primaire
	EDU 3003	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au primaire
+	EDU 4003	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au primaire

Bloc 70 D option minimum 9 cr., maximum 9 cr.

Clientèles particulières et environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Segment 75 Propre à l'orientation Enseignement au secondaire

Bloc 75 A obligatoire 27 cr.

Didactique et orthodidactique des matières enseignées

	DID 2010	3	AHE1 j	Didactique des arts, adapt. scol. sec.
	DID 2020	3	AHE1 j	Difficultés en lecture au secondaire
	DID 2030	3	AHE1 j	Did. nbr. rationnels, adapt. scol. sec.
	DID 2040	3	AHE1 j	Did. des sciences, adapt. scol. second.
	DID 3110	3	AHE1 j	Difficultés en écriture au secondaire
	DID 3120	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre en adapt. scol.
	DID 3130	3	AHE1 j	Sc. humaines, adapt. scol. au secondaire
	DID 4010	1.5	AHE1 j	Comm. orale, adapt. scol. au secondaire
+	DID 4020	1.5	AHE1 j	Allophones au sec. et ens. du français
	DID 4030	3	AHE1 j	Did. de la géométrie, adapt. scol. sec.

Bloc 75 B obligatoire 18 cr.

Besoins des élèves HDAA au secondaire

+	PPA 2402	3	AHE1 j	Élèves en diff. d'apprentissage au sec.
+	PPA 3403	3	AHE1 j	Élèves en diff. de comportement au sec.
+	PPA 3480	3	AHE1 j	Élèves du sec., incapacités intellect.
+	PPA 4402	3	AHE1 j	Élèves du secondaire en diff. et milieu
	PPA 4415	3	AHE1	École et adolescents en difficulté
+	PPA 4675	3	AHE1	L'adulte en difficulté d'apprentissage

Bloc 75 C obligatoire 21 cr.

Stages

	EDU 1110	3	AHE2 j	Stage 1 en adapt. scol. au prim. et sec.
	EDU 2110	6	AHE1 j	Stage 2 en adapt. scol. au secondaire
	EDU 3110	6	AHE1 j	Stage 3 en adapt. scol. au secondaire
+	EDU 4110	6	AHE1 j	Stage 4 en adapt. scol. au secondaire

Bloc 75 D option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Environnement social

	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 75 E option minimum 3 cr., maximum 3 cr.

Clientèles particulières

	PPA 4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration
+	PPA 4407	3	AHE1 j	Élèves en diff. grave de comportement

Le choix des milieux de stage est subordonné à l'obligation de mettre le stagiaire en contact avec deux des trois clientèles cibles : difficultés d'apprentissage, difficultés d'adaptation et incapacité intellectuelle.

Éducation préscolaire et enseignement primaire

1-820-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Au primaire, le professeur enseigne des matières élémentaires et les principes du comportement en société. Il peut également assumer des tâches parascolaires. À la maternelle, il enseigne les rudiments de la musique, des arts plastiques et de la littérature enfantine et veille aussi au développement physique, mental et social des enfants.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
– Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté.
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
- En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-820-1-0 Version 09

Baccalauréat en éducation préscolaire et enseignement primaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 105 obligatoires, 15 à option et 0 au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *15 cr.*

Initiation à la profession enseignante

	ETA 1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
	ETA 1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
	ETA 2200	3	AHE1	École et environnement social
	ETA 3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
	ETA 4010	3	AHE1 j	Recherches appliquées en éducation

Bloc 01 B *obligatoire* *27 cr.*

Intervention éducative

	PPA 1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
	PPA 1101A	3	AHE2 j	Éléments de base en gestion de classe
	PPA 1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire
	PPA 2100A	3	AHE2 j	Intégration des TIC
+	PPA 2101	3	AHE1 j	L'environnement éducatif à la maternelle
+	PPA 2200	3	AHE1	L'intervention éducative au préscolaire
+	PPA 3101	3	AHE1 j	Éval. interv. auprès des élèves à risque
	PPA 3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain
+	PPA 4100	3	AHE1 j	Gestion de classe/besoins particuliers

Bloc 01 C *obligatoire* *42 cr.*

Didactique

	DID 1111	3	AHE1 j	Culture scientifique au primaire
	DID 1202	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 1 (fondements)
+	DID 1203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 2 (grammaire)
	DID 1204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 1
	DID 2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
	DID 2202	3	AHE1 j	Didactique de l'oral
+	DID 2204	3	AHE1 j	Didactique de l'arithmétique 2
	DID 2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
+	DID 3203	3	AHE1 j	Didactique de l'écrit 3 (texte)
	DID 3204	3	AHE1 j	Didactique de la géométrie
+	DID 3209	3	AHE1 j	Did. des sciences humaines au primaire
	DID 4203	3	AHE1 j	Didactique différenciée en mathématiques
	DID 4204	3	AHE1 j	Difficultés en français L1 ou L2
+	DID 4213	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques

Bloc 01 D *obligatoire* *21 cr.*

Stages

+	EDU 1002	3	AHE1 j	Stage d'initiation professionnelle
+	EDU 2002	3	AHE1 j	Stage en éducation au préscolaire
+	EDU 3002	6	AHE1 j	Stage d'enseignement au primaire
+	EDU 4002	9	AHE1 j	Stage d'intégration à la profession

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activité d'intégration

	DID 3350	3	AHE2 j	Projet en sciences et mathématiques
	DID 3360	3	AHE2 j	Projet en sciences humaines et arts
	DID 3370	3	AHE2 j	Projets : français et autres disciplines

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Didactique des arts

	DID 2900	3	AHE1	Didactique de l'art dramatique
	DID 2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
+	DID 2911	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 2
	DID 2915	3	AHE1	Did. des arts au préscolaire-primaire
	DID 2920	3	AHE1	Didactique de la musique au primaire

Bloc 70 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la morale et de la religion

DID	3303	3	AHE1	Did. : religion et morale chrétiennes
DID	3323	3	AHE1	Didactique de la morale au primaire

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation

DID	1400	3	AHE1 j	Enrichissement mathématique
DID	3400	3	AHE1 j	Atelier d'écriture
DID	3401	3	AHE1 j	Culture, littérature jeunesse et did.
ETA	4400	3	AHE1 j	L'organisation du travail enseignant
ETA	4401	3	AHE1 j	Le discours en éducation
ETA	4402	3	AHE1 j	Les domaines d'expérience de vie
KIN	4000	3	AH 1 j	Activité physique au préscolaire
PPA	3215	3	AHE1	Pédagogie différenciée
PPA	3225	3	AHE1	Pédagogie de la coopération
PPA	4210	3	AHE1	Animation et communication
PPA	4403	3	AHE1 j	Jeu et domaines d'éveil à la maternelle
PPA	4406	3	AHE1 j	Incapacités et pratiques d'intégration

Enseignement de l'éducation physique et santé

1-822-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues et se soumettre à un test d'aptitudes motrices.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
- Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-822-1-0 Version 03

Baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et santé

Ce programme comporte 120 crédits dont 50 en Sciences de l'éducation (segment 01), 67 en Éducation physique et santé (59 crédits du segment 02 ainsi que 8 crédits du segment 70 ou 8 crédits du segment 71) et 3 crédits au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

Éducation

DID	2103	3	AHE1 j	Didactique de l'éducation physique/santé
ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages
PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2102	3	AHE1 j	Gestion de classe en éducation physique
PPA	3102	3	AHE1 j	Intervention auprès des élèves à risque
PPA	3400	3	AHE1	Intégration scol. : élèves en difficulté

Bloc 01 B *obligatoire* *20 cr.*

Stages

+ EDU	1004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistanat au prim.
+ EDU	2004	3	AHE1 j	Familiarisation et assistanat au sec.
+ EDU	3004	5	AHE1 j	Enseignement 1 (primaire ou secondaire)
+ EDU	4004	9	AHE1 j	Enseignement 2 (primaire ou secondaire)

Segment 02

Bloc 02 A *obligatoire* *30 cr.*

Kinésiologie

KIN	1031	3	A	1 j	Apprentissage et contrôle du mouvement
KIN	1033	3	H	1 j	Bases physiologiques de l'exercice
KIN	1049	3	A	1 j	Anatomie fonctionnelle et enseignement
KIN	1712	3	A	1 j	Introduction : éducation physique/santé
KIN	2010	3	A	1 j	Croissance et développement moteur
KIN	2101	3	A	1 j	Biomécanique et enseignement
KIN	2102	3	H	1 j	Sécurité et premiers soins
KIN	3001	3	H	1 j	Histoire, éducation physique et santé
KIN	3710	3	H	1 j	Population à besoins particuliers et EP
KIN	4101	3	AH	1 j	Éthique professionnelle en EP/santé

Bloc 02 B *obligatoire* *10 cr.*

Intervention en éducation physique et santé

KIN	1401	2	H	1 j	Atelier au primaire
KIN	1402	3	A	1 j	Atelier au secondaire
KIN	1403	1	AH	1 j	Atelier au préscolaire
KIN	1404	2	A	1 j	Recherche-action
KIN	1405	2	H	1 j	Évaluation en éducation physique

Bloc 02 C *obligatoire* *7 cr.*

Activités physiques et santé

KIN	1101	1	A	1 j	Athlétisme
KIN	1102	1	A	1 j	Mise en forme
KIN	1103	1	H	1 j	Activités coopératives
KIN	1104	1	A	1 j	Activités cycliques en milieu aquatique
KIN	1105	1	H	1 j	Activités de combat
KIN	1106	1	A	1 j	Activités de plein air 1
KIN	1107	1	H	1 j	Activités de plein air 2

Bloc 02 D *obligatoire* *3 cr.*

Nutrition

NUT	2962	3	H	1 js	Nutrition

Bloc 02 E *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Éducation à la santé

KIN	1034	3	H	1 j	Activité physique, mode de vie et santé
KIN	2013	3	A	1 j	Éducation somatique, gestion du stress
MSO	2082	3	AH	1 j	Santé des jeunes et milieu scolaire
MSO	3100	3	AH	1 j	Fondements des interventions de santé
MSO	4100	3	AH	1 j	Promotion de la santé en milieu scolaire

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	AH	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	A	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	H	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	A	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	A	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	AH	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	A	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *5 cr.*

Activités sportives

KIN	1301	1	A	1 j	Activités collectives 1
KIN	1302	1	A	1 j	Activités collectives 2
KIN	1303	1	AH	1 j	Activités de duel
KIN	1304	2	A	1 j	Intervention aquatique et sauvetage

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Activités ludiques et expressives

KIN	1201	1	AH	1 j	Activités gymniques ou acrobatie
KIN	1202	1	A	1 j	Activités expressives
KIN	1203	1	A	1 j	Escalade et parcours
KIN	1204	1	H	1 j	Activités rythmiques
KIN	1205	1	H	1 j	Activités d'adresse et jonglerie

Enseignement de l'univers social au secondaire

1-841-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner l'histoire, la géographie et l'éducation à la citoyenneté au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
- Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-841-1-0 Version 00

Baccalauréat en enseignement de l'univers social au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Histoire et Géographie. 97 crédits du programme sont obligatoires, 23 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

DID	2237	3	AHE1 j	Didactique de la géographie
DID	3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
+ DID	3247	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 1
+ DID	4217	3	AHE1 j	Didactique de l'histoire 2
+ DID	4297	2	AHE1 j	Labo de didactique : univers social

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élève à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Histoire

Bloc 80 A *obligatoire* *24 cr.*

Histoire

HST	1010	3	A	1 j	Histoire : fondements et méthodes
HST	1043	3	A	1 j	Histoire des États-Unis
HST	1903	3	AE	1 j	Le Canada préindustriel
HST	1905	3	H	1 j	Histoire du Canada contemporain
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
HST	1942	3	H	1 s	L'Europe aux XIXe et XXe siècles

Bloc 80 B *obligatoire* *18 cr.*

Géographie

GEO	1112	3	A	1 j	Le géosystème planétaire
GEO	1122	3	H	1 j	Les équilibres zonaux
GEO	1212	3	A	1 j	L'organisation spatiale
GEO	1222	3	H	1 j	Le système monde
GEO	1412	3	H	1 js	Le Québec
GEO	2412	3	A	1 j	Le Canada

Bloc 80 C *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Monde contemporain et formation à la citoyenneté

GEO	1312	3	A	1 j	Géographie et environnement
GEO	1592	3	H	1 j	Commentaire de cartes et photos
GEO	2212	3	H	1 j	Géographie du développement
GEO	2222	3	A	1 j	Géographie des activités économiques
GEO	2232	3	A	1 j	Géographie sociale et des populations
+ GEO	2312	3	H	1 j	Gestion des ressources
GEO	2833	3	A	1 js	La carte du monde actuel
GEO	3412	3	A	1 js	La Chine
GEO	3422	3	A	1 j	Le Japon
GEO	3432	3	H	1 j	Le Pacifique
GEO	3442	3	A	1 js	L'Asie du Sud-Est
GEO	3452	3	H	1 j	L'Europe
HST	1044	3	H	1 j	Introduction à l'Amérique latine
HST	1047	3	H	1 j	Histoire de l'Asie de l'Est moderne
HST	2212	3	H	1 j	Histoire de l'Union soviétique
HST	2400	3	E	1 j	Amérindiens et Européens en Amérique
HST	2522	3	A	1 j	Sciences et conflits internationaux
HST	2623	3	A	1 j	Histoire arabe aux XIXe et XXe siècles
HST	2810	3	H	1 j	Émergence de l'identité moderne
HST	2820	3	H	1 j	La mondialisation depuis 1850
HST	2830	3	A	1 j	Genre, État et Nation en Occident
HST	2840	3	A	1 j	Tradition et révolution

Bloc 80 D *option* *minimum 9 cr., maximum 9 cr.*

Approfondissement de la discipline historique

+	HST	2023	3 H	1 j	Introduction à la discipline historique
	HST	2426	3 E	1 j	La transition au Québec, XIXe siècle
	HST	2446	3 E	1 j	Histoire des femmes au Canada
	HST	2490	3 A	1 j	Régionalismes et nationalismes au Canada
	HST	2521	3 A	1 j	Histoire de la médecine et de la santé
	HST	2860	3 H	1 j	Les États-Unis et la décolonisation
	HST	2904	3 A	1 j	Histoire du Québec contemporain
	HST	3207	3 H	1 j	La Révolution française et l'Empire
	HST	3257	3 H	1 j	Relations internationales : France
	HST	3433	3 H	1 j	Espace domestique, espace public
	HST	3460	3 A	1 j	État, société et citoyenneté au Canada

Enseignement des mathématiques au secondaire

1-834-1-2 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les mathématiques au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature

  Soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6) et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Mathématiques 103, 105 et 203.

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
  - À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-834-1-2 Version 04

Baccalauréat en enseignement des mathématiques au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 63 du segment 01 Éducation et 57 du segment 80 Mathématiques. 100 crédits du programme sont obligatoires, 20 à option et 0 au choix.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *17 cr.*

Didactique

+ DID	2260	3	AHE1 j	Didactique de la proportionnalité
+ DID	2270	3	AHE1 j	Le raisonnement en mathématiques
DID	2280	3	AHE1 j	Erreurs et obstacles d'apprent. en maths
+ DID	3260	3	AHE1 j	Technologies et enseignement des maths
+ DID	3270	3	AHE1 j	Didactique de l'algèbre et des fonctions
+ DID	4298	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique des maths

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Mathématiques

Bloc 80 A *obligatoire* *10 cr.*

Approfondissement des mathématiques du secondaire

MAT	1101	3	H 1 j	Mathématiques fondamentales
MAT	1301	3	A 1 j	Mathématiques élémentaires
MAT	1334	4	A 1 j	Géométrie euclidienne

Bloc 80 B *obligatoire* *23 cr.*

Bases de mathématiques

MAT	1000	4	AHE1 j	Analyse 1
MAT	1400	4	AH 1 j	Calcul 1
MAT	1500	4	AH 1 j	Mathématiques discrètes
MAT	1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire
+ MAT	1720	4	AH 1 j	Probabilités
STT	1700	3	AH 1 j	Introduction à la statistique

Bloc 80 C *obligatoire* *9 cr.*

Mise en contexte des mathématiques

+ IFT	1969	3	AH 1 js	Programmation scientifique en C et en VB
+ MAT	2450	3	H 1 j	Mathématiques et technologie
+ MAT	2531	3	H 1 j	Histoire des mathématiques

Bloc 80 D *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Outils informatiques

+ IFT	1146	3	AHE1 js	Programmation Internet
+ IFT	1166	3	AHE1 j	Programmation orientée objet en C++
+ IFT	2720	3	AHE1 s	Introduction au multimédia

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

Approfondissement des mathématiques

+ MAT	1410	3	AH 1 j	Calcul 2
+ MAT	2050	3	AH 1 j	Analyse 2
+ MAT	2100	3	AH 1 j	Analyse 3
+ MAT	2115	3	H 1 j	Équations différentielles
+ MAT	2130	3	AH 1 j	Variable complexe
+ MAT	2300	3	A 1 j	Géométrie différentielle
+ MAT	2412	3	A 1 j	Analyse numérique 1
+ MAT	2466	3	A 1 j	Analyse appliquée
+ MAT	2600	3	A 1 j	Algèbre 1
+ MAT	2611	3	H 1 j	Algèbre 2
+ MAT	2717	3	HE 1 j	Processus stochastiques
+ MAT	3060	3	A 1 j	Logique
+ MAT	3363	3	A 1 j	Géométrie projective
+ MAT	3450	3	A 1 j	Modélisation mathématique
+ MAT	3616	3	H 1 j	Théorie des graphes
+ MAT	3632	3	H 1 j	Théorie des nombres
+ STT	2400	3	HE 1 j	Régression linéaire
+ STT	2700	3	AH 1 j	Concepts et méthodes en statistique

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de la connaissance et éthique

PHI	1130	3	H 1 j	Philosophie des sciences
PHI	1300	3	A 1 j	Philosophie de la connaissance
PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
PHI	2160	3	A 1 j	Philosophie des sciences exactes
PHI	3155	3	H 1 j	Problèmes de philosophie des sciences

Bloc 80 G *option* *minimum 0 cr., maximum 3 cr.*

Autres disciplines

BIO	1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
BIO	1803	3	AH 1 js	Écologie générale
BIO	3042	3	H 1 j	Dynamique des populations
BIO	3283	3	H 1 j	Évolution
DMO	1000	3	AH 1 js	Éléments de démographie
+ ECN	1040	3	AH 1 j	Introduction à la microéconomie
+ ECN	1050	3	AH 1 j	Introduction à la macroéconomie
+ PHY	1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
+ PHY	1501	3	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
PHY	1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1
PHY	3012	3	A 1 j	Évolution des concepts en physique

Enseignement des sciences et des technologies au secondaire

1-828-1-0 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner les sciences et les technologies au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)

  et
  - Avoir réussi avant l'entrée dans le programme les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103, 105 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
  - À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues.

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-828-1-0 Version 00

Baccalauréat en enseignement des sciences et des technologies au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits, avec un tronc commun de 44 crédits obligatoires et 8 crédits à option en Éducation (segment 01), ainsi que 32 crédits obligatoires en Didactiques, sciences et technologies (segment 02). De plus, une orientation de 36 crédits disciplinaires parmi les segments 80 (physique), 81 (chimie) ou 82 (biologie) complète le programme.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Intervention éducative

PPA	1120	1.5	AHE1 j	L'adolescent et l'école secondaire
PPA	1130	1.5	AHE1 j	L'apprentissage au secondaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Didactique

DID	2216	2	AHE1 j	Intro : did. des sciences et technologies
DID	2218	3	AHE1 j	Didactique et modélisation systémique
DID	4296	1	AHE1 j	Labo de did. des sciences/technologies

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Didactique de la discipline de spécialisation

DID	3335	3	AHE1 j	Didactique des sciences biologiques
DID	3345	3	AHE1 j	Didactique de la chimie
DID	3355	3	AHE1 j	Didactique de la physique

Bloc 01 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 G *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

	PPA 4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
	PPA 4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
	PPA 4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 02 Didactiques, sciences et technologies

Bloc 02 A *obligatoire* *18 cr.*

	DST 1035	3	AHE1 j	Notions de biologie enseignées au sec.
	DST 1045	3	AHE1 j	Notions de chimie enseignées au sec.
	DST 1055	3	AHE1 j	Notions de physique enseignées au sec.
	DST 2000	3	AHE1 j	La technologie, outil d'appr. : ExAO
	DST 3000	3	AHE1 j	Laboratoire de techn. et de robotique
	PHI 1975	3	H 1 j	Savoir scientifique et action humaine

Bloc 02 B *obligatoire* *14 cr.*

Projets d'intégration

	DST 2010	3	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 1
	DST 3010	4	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 2
	DST 4010	7	AHE1 j	Projets intégrés en sciences/techn. 3

Segment 80 Physique

Bloc 80 A *obligatoire* *11 cr.*

Outils mathématiques

	MAT 1400	4	AH 1 j	Calcul 1
+	MAT 1410	3	AH 1 j	Calcul 2
	MAT 1600	4	AH 1 j	Algèbre linéaire

Bloc 80 B *obligatoire* *14 cr.*

Physique de base

	PHY 1234	3	A 1 j	Introduction à la physique numérique
+	PHY 1441	3	AH 1 j	Électromagnétisme
	PHY 1502	2	H 1 j	Introduction à la physique expérimentale
+	PHY 1620	3	AH 1 j	Ondes et vibrations
	PHY 1651	3	AH 1 j	Mécanique classique 1

Bloc 80 C *option* *minimum 8 cr., maximum 8 cr.*

Physique intermédiaire

+	PHY 2215	4	AH 1 j	Physique thermique et statistique
+	PHY 2441	4	AH 1 j	Optique et ondes électromagnétiques
+	PHY 2810	4	AH 1 j	Mécanique quantique

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de physique

+	PHY 1652	3	AH 1 j	Relativité 1
+	PHY 2400	3	H 1 j	Physique des plasmas
+	PHY 2476	3	A 1 j	Physique expérimentale
+	PHY 2500	3	H 1 j	Physique de la matière condensée
+	PHY 2601	3	H 1 j	Physique subatomique
	PHY 2701	3	H 1 j	Astronomie et astrophysique
+	PHY 2900	3	H 1 j	Biophysique

Segment 81 Chimie

Bloc 81 A *obligatoire* *36 cr.*

	CHM 1101	3	H 1 j	Chimie analytique 1
	CHM 1201	3	A 1 j	Chimie inorganique 1
	CHM 1301	3	A 1 j	Chimie organique 1
+	CHM 1302	3	H 1 j	Chimie organique 2
	CHM 1401	3	A 1 j	Chimie physique 1
+	CHM 1402	3	H 1 j	Chimie physique 2
	CHM 1501	3	A 1 j	Chimie expérimentale 1
+	CHM 1502	3	H 1 j	Chimie expérimentale 2
	CHM 1600	3	A 1 j	Chimie de l'environnement : introduction
+	CHM 2102	3	H 1 j	Chimie analytique 2
+	CHM 3333	3	H 1 j	Modélisation moléculaire : introduction
	MAT 1958	3	A 1 j	Mathématiques pour chimistes

Segment 82 Biologie

Bloc 82 A *obligatoire* *36 cr.*

	BCM 1531	3	A 1 j	Introduction à la biochimie
	BIO 1153	3	AHE1 j	Biologie cellulaire
	BIO 1156	1	A 1 j	Travaux pratiques en biologie cellulaire
	BIO 1203	3	AHE1 j	Introduction à la génétique
	BIO 1334	3	A 1 j	Biodiversité 1
	BIO 1434	3	H 1 j	Biodiversité 2
	BIO 1534	3	A 1 j	Physiologie végétale
	BIO 1634	3	H 1 js	Principes de physiologie animale
	BIO 1803	3	AH 1 js	Écologie générale
+	BIO 2101	3	AH 1 j	Biologie moléculaire
	BIO 2703	1	A 1 j	Stage d'écologie forestière
	MCB 1979	3	H 1 j	Microbiologie générale
	NUT 1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
	PBC 1040	2	A 1 j	Anatomie macroscopique humaine

Enseignement du français au secondaire

1-835-1-5 Baccalauréat (4 ans)

Perspectives professionnelles

Le diplômé peut enseigner le français au secondaire.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
  et
– Se soumettre au test de français imposé par la Faculté
  et
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

Catégories de candidats

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
– Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

– La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
– Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
– Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-835-1-5 Version 04

Baccalauréat en enseignement du français au secondaire

Ce programme comporte 120 crédits dont 60 du segment 01 Éducation et 60 du segment 80 Français et linguistique.

Segment 01 Éducation

Bloc 01 A *obligatoire* *9 cr.*

Initiation à la profession enseignante

ETA	1001	3	AHE1 j	Histoire et philosophie de l'éducation
ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	3550	3	AHE1	Évaluation des apprentissages

Bloc 01 B *obligatoire* *12 cr.*

Intervention éducative

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2000	3	AHE1	Laboratoire d'enseignement
PPA	2220	3	AHE1	Apprentissage scolaire au secondaire
PPA	3120	3	AHE1 j	Gestion de classe au secondaire

Bloc 01 C *obligatoire* *14 cr.*

Didactique

+ DID	2210	3	AHE1 j	Did. de l'écrit et difficultés d'appr.
+ DID	3210	3	AHE1 j	Didactique de la littérature
+ DID	3212	3	AHE1 j	Did. de la grammaire et de l'orthographe
+ DID	4202	3	AHE1 j	Did. des textes courants et de l'oral
+ DID	4212	2	AHE1 j	Laboratoire de didactique du français

Bloc 01 D *obligatoire* *20 cr.*

Stages

EDU	1012	1	AHE1 j	Stage de familiarisation à l'école sec.
+ EDU	2012	4	AHE1 j	Stage d'initiation à l'enseignement
+ EDU	3012	5	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 1
+ EDU	4012	10	AHE1 j	Stage d'enseignement au secondaire 2

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Élève et son milieu

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
PPA	3300	3	AHE1 j	Pédagogie en milieu urbain

Bloc 01 F *option* *minimum 2 cr., maximum 2 cr.*

Élèves à besoins particuliers

PPA	4420	2	AHE1 j	Intervention éducative auprès d'adultes
PPA	4430	2	AHE1 j	Élèves doués au secondaire
PPA	4440	2	AHE1 j	Pédagogie/élèves à besoins particuliers

Segment 80 Français et linguistique

Bloc 80 A *obligatoire* *18 cr.*

Introduction à la littérature

FRA	1000	3	A	2 j	Introduction aux études littéraires
FRA	1002	3	H	1 j	Programme individuel de lecture
FRA	1003	3	A	2 j	Histoire de la littérature
FRA	1012	6	A	2 j	Études de textes
FRA	1901	3	A	1 j	Littérature de jeunesse

Bloc 80 B *obligatoire* *24 cr.*

Bases de la linguistique

LNG	1080	3	A	1 j	Lexique et notions de sémantique
LNG	1400	3	A	1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A	1 j	Notions de morphologie et de syntaxe
+ LNG	2045	3	A	1 j	Grammaire du français et linguistique
+ LNG	2100	3	H	1 j	Français québécois
+ LNG	2160	3	H	1 j	Introduction à la psycholinguistique
+ LNG	2250	3	H	1 j	Analyse du discours en linguistique
LNG	2350	3	A	1 j	Sociolinguistique

Bloc 80 C *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Les XVIIe et XVIIIe siècles

FRA	2200	3	A	1 j	Littérature du XVIIe siècle
FRA	2202	3	A	1 js	Théâtre du XVIIe siècle
FRA	2300	3	H	1 j	Prose d'idées du XVIIIe siècle

Bloc 80 D *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Le XIXe siècle

FRA	2401	3	H	1 j	Littérature du XIXe siècle 1
FRA	2402	3	E	1 j	Roman du XIXe siècle 1
FRA	2403	3	A	1 j	Littérature du XIXe siècle 2
FRA	2404	3	H	1 js	Roman du XIXe siècle 2
FRA	2405	3	H	1 js	Théâtre du XIXe siècle
FRA	2406	3	A	1 j	Poésie du XIXe siècle

Bloc 80 E *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Le XXe siècle

FRA	2502	3	A	1 j	Littérature du XXe siècle 1
FRA	2503	3	H	1 j	Roman du XXe siècle 1
FRA	2504	3	H	1 j	Littérature du XXe siècle 2
FRA	2505	3	AE	1 j	Roman du XXe siècle 2
FRA	2506	3	A	1 j	Poésie du XXe siècle
FRA	2507	3	H	1 js	Théâtre du XXe siècle

Bloc 80 F *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature québécoise

FRA	1602	3	A	1 j	Classiques de la poésie québécoise
FRA	1603	3	H	1 j	Classiques du roman québécois
FRA	1604	3	E	1 j	Introduction à la littérature québécoise

Bloc 80 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Littérature de la francophonie

FRA	1804	3	A	1 j	Histoire des littératures francophones
FRA	2808	3	H	1 j	Oeuvres de la francophonie. Maghreb
FRA	2809	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Afrique
FRA	2810	3	A	1 j	Oeuvres de la francophonie. Antilles

Bloc 80 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en linguistique

LNG	1120	3	A	1 j	Histoire de la langue française
LNG	1125	3	H	1 j	Temps et espaces francophones

Enseignement du français langue seconde

1-821-1-0 Baccalauréat (4 ans)

(Programme offert conjointement avec l'Université McGill)

Perspectives professionnelles

Le diplômé enseigne le français, comme langue seconde, au primaire et au secondaire autant dans les programmes de base que dans les classes d'accueil, d'immersion et de francisation. Dans ces classes, le diplômé enseignera aussi les mathématiques.

Information sur le programme

Accueil et renseignements (514) 343-7622
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓				✓	✓		✓	

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

- Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
- Se soumettre au test de français et à l'épreuve diagnostique en mathématiques imposés par la Faculté.
- À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui fait preuve d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.
- Transfert : toute personne qui a déjà réussi un minimum de 24 crédits de cours universitaires dans un programme de formation des maîtres d'une autre université.

Critères de sélection

La capacité d'accueil est répartie au prorata des demandes entre les différentes catégories sous réserve de l'excellence des dossiers.

- Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
- Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

- La maîtrise du français est la capacité de s'exprimer avec compétence en français oral et écrit approprié au programme choisi. Elle est attestée par la réussite à un test de français reconnu ou administré par l'Université ou par la réussite à un cours ou à des cours de mise à niveau. La maîtrise du français est une condition de poursuite des études. L'inscription en 3e année du programme est conditionnelle à la réussite de ce test ou à la réussite du ou des cours imposés.
- Le français oral sera évalué en cours de formation. L'étudiant qui ne satisfera pas aux exigences de cette évaluation devra réussir un test avant la fin de la 3e année. L'inscription en 4e année du programme sera conditionnelle à la réussite de ce test.
- En cas d'échec à l'épreuve diagnostique en mathématiques à l'entrée dans le programme, l'étudiant se verra imposer, hors programme, un ou des cours de mise à niveau qu'il devra réussir.
- Le ministère de l'Éducation du Québec octroie un brevet d'enseignement aux citoyens canadiens et aux résidents permanents seulement. Par conséquent, la Faculté ne peut recommander au MEQ l'octroi d'un brevet d'enseignement à un étudiant étranger qui aurait satisfait, par ailleurs, aux exigences du programme de formation des maîtres.

Programme 1-821-1-0 Version 03

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde

Ce programme comporte 120 crédits dont 92 du segment 01, 8 crédits à option du segment 02, 11 crédits à option du segment 03, 6 crédits à option du segment 70 et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *27 cr.*

Éducation

ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
ETA	3100	3	AHE1 j	Évaluation en FLS
PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement

PPA	1210	3	AHE1	L'adolescent et l'expérience scolaire
PPA	2100T	3	AHE1 j	Intégration des TIC
PPA	2104	3	AHE1 j	Laboratoire d'enseignement en FLS
PPA	3103	3	AHE1 j	Élèves à besoins particuliers
PPA	3222	3	AHE1 j	Gestion de classe en L2

Bloc 01 B *obligatoire* *9 cr.*

Didactique du français langue seconde

DID	2102	3	AHE1 j	Acquisition et apprentissage des langues
DID	2206	3	AHE1 j	Étude de la langue
DID	4236	3	AHE1 j	Littérature jeunesse en FLS

Bloc 01 C *obligatoire* *12 cr.*

Didactique des matières scolaires en L2

DID	1500	3	AHE1	Les mathématiques au primaire
DID	2110	3	AHE1	Didactique des sciences et technologies
DID	2910	3	AHE1	Didactique des arts plastiques 1
DID	3506	3	AHE1 j	Didactique des mathématiques en L2

Bloc 01 D *obligatoire* *6 cr.*

Littérature française

FLS	1200	3	AHE1 j	Littérature française depuis 1800
FLS	3100	3	AHE1 j	Méthod. d'analyse des textes littéraires

Bloc 01 E *obligatoire* *15 cr.*

Linguistique

FLS	1000	3	AHE1 j	Grammaire avancée
FLS	1001	3	AHE1 j	Stylistique comparée
LNG	1080	3	A 1 j	Lexique et notions de sémantique
LNG	1400	3	A 1 j	Notions de phonétique et de phonologie
LNG	1540	3	A 1 j	Notions de morphologie et de syntaxe

Bloc 01 F *obligatoire* *5 cr.*

Stages et séminaire de 1re et 2e années

EDU	1006	1	AHE1 j	Stage de familiarisation en accueil
+ EDU	2006	3	AHE1 j	Stage d'assistanat
+ EDU	2080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 2e année

Bloc 01 G *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Philosophie de l'éducation

ETA	1300	3	AHE1 j	Fondements philosophiques de l'éducation
ETA	1301	3	AHE1 j	Philosophie de l'éducation catholique

Bloc 01 H *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 1

DID	2205	3	AHE1 j	Les sciences humaines au primaire
DID	3237	3	AHE1 j	Didactique et TIC pour l'univers social
ETA	4000	3	AHE1	Recherche et résolution de problèmes
ETA	4410	3	AHE1 j	Laboratoire de formation professionnelle
PPA	1205	3	AHE1	Problématique de l'éducation préscolaire

Bloc 01 I *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation 2

FLS	3000	3	AHE1 j	Aspects linguistiques du bilinguisme
PPA	3001	3	AHE1 j	Éducation interculturelle

Bloc 01 J *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 1

DID	3206	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 1
DID	3510	3	AHE1 j	Enseignement du FLS au secondaire

Bloc 01 K *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Spécialisation 2

DID	4214	3	AHE1 j	Didactique du français en accueil 2
DID	4600	3	AHE1 j	Enseignement du FLS par immersion

Bloc 01 L *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Compléments de formation en littérature

FLS	3200	3	AHE1 j	La littérature au XVIIe siècle
FLS	3300	3	AHE1 j	Le roman québécois
FLS	3301	3	AHE1 j	L'essai québécois

Segment 02 Stages et séminaires de 3e année

Bloc 02 A *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+ EDU	3006	7	AHE1 j	Stage d'enseignement 1
+ EDU	3080	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Bloc 02 B *option* *minimum 0 cr., maximum 8 cr.*

+ EDU	3008	7	AHE1 j	Stage d'enseignement en FLS
+ EDU	3090	1	AHE1 j	Séminaire de stage de 3e année

Segment 03 Stages et séminaires de 4e année

Bloc 03 A *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+ EDU	4006	9	AHE1 j	Stage d'enseignement 2
+ EDU	4080	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Bloc 03 B *option* *minimum 0 cr., maximum 11 cr.*

+ EDU	4008	9	AHE1 j	Stage d'enseignement en immersion
+ EDU	4090	2	AHE1 j	Séminaire de stage de 4e année

Segment 70 Langues étrangères

Bloc 70 A *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

ALL	1951	6	A 2 j	Allemand élémentaire
+ ALL	1952	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 1
+ ALL	1954	3	AHE1 js	Allemand intermédiaire 2
ARA	1951	6	AH 1 js	Arabe élémentaire
+ ARA	1952	3	AH 1 s	Arabe intermédiaire
+ ARA	1953	3	AH 1 s	Arabe avancé
CHN	1050	6	AE 1 j	Chinois élémentaire 1
+ CHN	1060	6	HE 1 j	Chinois élémentaire 2
ESP	1951	6	A 2 j	Espagnol élémentaire
+ ESP	1952	3	AHE1 js	Espagnol intermédiaire
+ ESP	1953	3	AHE1 js	Espagnol avancé
GRM	1010	6	A 1 js	Grec moderne élémentaire
+ GRM	2020	3	H 1 js	Grec moderne intermédiaire
+ GRM	2030	3	H 1 js	Grec moderne avancé
ITL	1951	6	A 2 js	Italien élémentaire
+ ITL	1952	3	AHE1 js	Italien intermédiaire
+ ITL	1953	3	AH 1 s	Italien avancé
JPN	1050	6	AE 1 j	Japonais élémentaire 1
+ JPN	1060	6	H 1 j	Japonais élémentaire 2
PTG	1951	6	AH 1 js	Portugais élémentaire
+ PTG	1952	3	AH 1 js	Portugais intermédiaire
+ PTG	1953	3	AH 1 js	Portugais avancé
RUS	1951	6	AH 1 s	Russe élémentaire
+ RUS	1996	6	AH 1 js	Russe intermédiaire et avancé

Faculté des sciences infirmières

Sciences infirmières

1-630-1-0 Baccalauréat

La Faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de ses programmes de premier cycle. De plus, la composante universitaire du programme intégré DEC-BAC en sciences infirmières sera offerte à compter de l'automne 2004. L'Information relative à l'ensemble des programmes sera diffusée sur le site internet de l'Université à compter de janvier 2004 à l'adresse électronique www.regis.umontreal.ca. L'information sera également transmise aux conseillers en information scolaire et professionnelle des cégeps.

Perspectives professionnelles

L'article 36 de la Loi sur les infirmières et les infirmiers (Lii, art. 36, 2002) présente ainsi le champ de pratique des infirmières :
« L'exercice infirmier consiste à évaluer l'état de santé d'une personne, à déterminer et à assurer la réalisation du plan de soins et de traitement infirmiers, à prodiguer les soins et les traitements infirmiers et médicaux dans le but de maintenir la santé, de la rétablir et de prévenir la maladie ainsi qu'à fournir les soins palliatifs. »

Information sur le programme

Joëlle Bisson de Courval (514) 343-6439
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004 et à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓*			✓	✓	✓**	✓	✓

* Dans le cadre de la révision des programmes de premier cycle, il est possible que le Baccalauréat ne soit plus ouvert à l'admission à l'hiver.
** Dans le cadre de la révision des programmes de premier cycle, il est possible que l'inscription à temps partiel ne soit plus autorisée.

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Attester d'une des formations indiquées ci-dessous
  Soit
  - Être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC)suivants :
    - DEC en sciences, lettres et arts
    - DEC en sciences de la nature et avoir atteint les objectifs 00XU (biologie) et 00XV (chimie)
    - DEC en techniques infirmières ou en soins infirmiers

  soit
  - Être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
    et
  - Avoir réussi, avant l'entrée dans le programme, les cours préalables suivants (Voir description et tableau d'équivalence, section 4) :
    - Biologie 301 et 401 ou deux cours de biologie humaine
    - Chimie 101, 201 et 202
    - Mathématiques 103 et 203
    - Physique 101, 201 et 301.

et

– Satisfaire aux conditions suivantes :
  - Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou être boursier d'une agence canadienne ou internationale
  - À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
  - À la demande de la Faculté, présenter un certificat médical
  - Le cas échéant, réussir un test de connaissance du français (voir la rubrique Remarques)

Catégories de candidats

Généralement, à l'université, les candidats sont répartis selon des catégories. La faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de son processus d'admission et confirmera ou précisera la répartition présentée ci-dessous au début du mois de janvier. L'information sera alors diffusée sur le site internet de l'université à l'adresse électronique suivante : http : //www.regis.umontreal.ca.

– Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
– Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits de cours d'un programme universitaire à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
– Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
– Étranger : toute personne admissible qui n'a ni la citoyenneté canadienne ni le statut de résident permanent.

Critères de sélection

Généralement, à l'université, les critères de sélection sont les suivants :

– Pour les collégiens et les universitaires
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
  - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
– Pour les candidats admissibles sur la base de crédits universitaires
  - Le dossier est évalué sur la base du dossier scolaire.
– Pour les autres catégories
  - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection. Les dossiers sont étudiés par la Faculté et le Registrariat.

Remarques

En vertu de l'article 3.2 du Règlement pédagogique de la Faculté des sciences infirmières, pour être admissible au programme de baccalauréat, le candidat qui n'a pas fait des études préuniversitaires et, le cas échéant, universitaires en français, ou qui n'a pas réussi l'Épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature du niveau collégial doit réussir un test de connaissance du français oral et écrit reconnu ou administré par l'Université.

Programme 1-630-1-0 Version 12

Baccalauréat en sciences infirmières

Ce programme propose deux cheminements :
Le cheminement destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales comportant les cours de la structure d'accueil des sciences de la nature comprend les segments 01 et 70 avec 107 crédits obligatoires.
Le cheminement destiné aux titulaires d'un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (ou techniques infirmières) comprend les segments 01 et 71, avec 71 crédits obligatoires, 12 à option et 9 au choix.
Certains stages se poursuivent à la suite du trimestre d'hiver.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *64 cr.*

	PHI	1960	3	A 1 j	Philosophie des sciences de la santé
	PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
	SOI	1001	3	AH 1 js	Introduction à la discipline infirmière
+	SOI	1004	3	AH 1 js	Méthodes de pratique infirmière 1
+	SOI	1005	3	AH 1 j	Individus, familles et communautés 1
+	SOI	1006	3	AHE1 js	Individus, familles et communautés 2
+	SOI	1007	3	AH 1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
+	SOI	1008	3	AHE1 js	Pratiques de soins en milieu naturel
	SOI	1013	3	AHE1 j	Initiation à la recherche 1
	SOI	1101	3	AH 1 j	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
+	SOI	1201	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
+	SOI	2004	3	AH 1 j	Méthodes de pratique infirmière 2
+	SOI	2101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
+	SOI	2102	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
+	SOI	2200	2	AH 1 js	Diversité culturelle et soins
+	SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
+	SOI	3001	3	AH 1 j	Écoles de la pensée infirmière
+	SOI	3002	3	AH 1 j	Développement du rôle de l'infirmière
+	SOI	3003	3	AHE1 js	Initiation à la recherche 2
+	SOI	3004	2	AH 1 j	Infirmière en santé
+	SOI	3010	3	AHE1 js	Gestion des environnements de soins
	STT	2974	3	AH 1 j	Biostatistique et épidémiologie

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *43 cr.*

	MCB	1975	2	A 1 j	Microbiologie et immunologie
	NUT	1959	2	AH 1 j	Nutrition et santé
+	SOI	2006	4	AH 1 js	Expériences de santé - enfance/famille
+	SOI	2007	3	AHE1 js	Pratiques de soins - enfants/adolescents
+	SOI	2008	3	AHE1 js	Pratiques de soins - périnatalité
+	SOI	3005	4	AH 1 js	Soins et expériences de santé mentale
+	SOI	3006	4	AH 1 js	Expériences de santé - adulte/pers. âgée
+	SOI	3007	3	AHE1 js	Pratiques de soins - santé mentale
+	SOI	3008	3	AH 1 js	Pratiques de soins - adulte/pers. âgée 1
+	SOI	3009	3	AHE1 js	Pratiques de soins - adulte/pers. âgée 2
+	SOI	3333	12	AHE1 js	Pratiques de soins - Internat

Segment 71

Bloc 71 A *obligatoire* *7 cr.*

+	SOI	3332	7	AHE1 js	Pratiques de soins - Intégration

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+	SOI	3206	3	AHE1	Sénescence et soins infirmiers
	SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
	SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
	SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
+	SOI	3305	3	AHE1 js	Sc. inf. : adaptation, réadaptation
+	SOI	3306	3	AH 1 js	Santé des femmes

Bloc 71 C *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

	AEG	2110	3	AHE1 js	Entraînement au travail en équipe
	ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
	CRI	3341	3	AHE1 j	Drogues et criminalité
	IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
	POL	1951	3	AH 1 js	Éléments de politique
	PSY	1958	3	AH 1 j	Psychologie sociale

Bloc 71 D *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

	ANT	1980G	3	AHE1 js	Anthropologie de la santé
	ANT	3055	3	A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
	DRT	3810G	3	AHE1 js	Droit de la santé
	NUT	1033	2	A 1 j	Nutrition et alimentation
	PSY	3048	3	H 1 j	Psychologie de la santé 1
	SOL	3004	3	A 1 j	Introduction à la gérontologie sociale

Sciences infirmières : milieu clinique

1-630-5-5 Certificat (1 an)

La Faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de ses programmes de premier cycle. De plus, la composante universitaire du programme intégré DEC-BAC en sciences infirmières sera offerte à compter de l'automne 2004. L'information relative à l'ensemble des programmes sera diffusée sur le site internet de l'Université à compter de janvier 2004 à l'adresse électronique www.regis.umontreal.ca. L'information sera également transmise aux conseillers en information scolaire et professionnelle des cégeps.

Information sur le programme

Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
- Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats étrangers, être titulaire du diplôme d'infirmier d'état de son pays dont la formation équivaut à un DEC
- Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
- Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou, dans le cas de candidats étrangers, détenir une bourse d'une agence canadienne ou internationale
- À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
- À la demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarques
- Tout candidat dont les études antérieures n'ont pas été faites en français doit subir un test de connaissance générale de la langue française. La réussite au test est condition d'inscription aux cours du programme. Le candidat qui a échoué au test peut se préparer à la reprise de ce test en s'inscrivant aux cours de français langue seconde offerts par la Faculté de l'éducation permanente.
- Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars

- trimestre d'automne : 1er juin
- trimestre d'hiver : 1er novembre

– La Faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de son processus d'admission et précisera ses conditions au début du mois de janvier 2004. L'information sera alors diffusée sur le site internet de l'Université à l'adresse électronique suivante : www.regis.umontreal.ca

Programme 1-630-5-5 Version 03

Certificat de sciences infirmières : milieu clinique

Ce programme de 30 crédits comporte six orientations. Le segment 01, commun à toutes les orientations, comprend 12 crédits obligatoires et de 3 à 7 crédits à option. L'orientation générale est complétée par 9 à 12 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers en psychiatrie est complétée par 9 crédits obligatoires et par 6 à 9 crédits à option. L'orientation Soins infirmiers d'urgence est complétée par 15 crédits obligatoires. Les trois autres orientations sont complétées par 6 crédits obligatoires et par 3 à 6 crédits à option. Les orientations comportent de 0 à 3 crédits au choix.

Segment 01 Commun

Bloc 01 A *obligatoire* *12 cr.*

SOI	1173	3	AHE1 js	Enseignement à la clientèle
SOI	3213	3	AHE1 js	Interaction infirmière-client
SOI	3221	3	AHE1 js	Modèles en soins infirmiers
SOI	3320	3	AHE1 js	Projet d'intégration

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 7 cr.*

ANT	1950	3	A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
FRA	1013	3	H 1 j	La rédaction
IFT	1800	3	AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3	AHE1 js	Initiation : programmation C
MSO	2900	3	AH 1	Éléments de base en épidémiologie
NUT	3060	3	H 1	Formation du consommateur
PST	1956	2	AH 1	Psychopathologie infantile
PSY	1045	3	AH 1 s	Motivation et émotion
PSY	2974	3	H 1 j	Psychologie des handicapés
PSY	3129S	3	AHE1	Méthodes et techniques d'entrevues
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3310	3	AHE1 js	Soins infirmiers en neurologie
SOL	1970	3	H 1 j	Sociologie du Québec
SOL	3103	3	A 1 j	Sociologie de la santé
STT	1971	3	AHE1 s	Introduction à la statistique

Segment 70 Orientation générale

Bloc 70 A *option* *minimum 9 cr., maximum 12 cr.*

SOI	2212	3	AHE1 js	Sciences infirmières et famille
SOI	3201	3	AHE1 js	Bioéthique en soins infirmiers
SOI	3202	3	AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3382	3	AHE1	Pratique infirmière : aspects sociaux
SOI	3386	3	AHE1 js	Introduction à la recherche

Segment 71 Orientation cardiologie

Bloc 71 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	3311	3	AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 1
+ SOI	3318	3	AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 71 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOI	3202	3	AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
+ SOI	3319	3	AHE1	Soins en chirurgie cardiovasculaire

Segment 72 Orientation soins infirmiers en chronicité

Bloc 72 A *obligatoire* *6 cr.*

SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
+ SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation

Bloc 72 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ SOI	3211	3	AHE1	Soins infirmiers aux stomisés
+ SOI	3212	3	AHE1	Intervention auprès des stomisés
+ SOI	3310	3	AHE1 js	Soins infirmiers en neurologie
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée

Segment 73 Orientation soins infirmiers aux personnes âgées

Bloc 73 A *obligatoire* *6 cr.*

+ SOI	3206	3	AHE1	Sénescence et soins infirmiers
SOI	3315	3	AHE1	Soins à long terme à la personne âgée

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SOI	3207	3	AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3209	3	AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
+ SOI	3210	3	AHE1	Soins infirmiers en réadaptation

Segment 74 Orientation soins infirmiers en psychiatrie

Bloc 74 A *obligatoire* *9 cr.*

+ SOI	3301	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+ SOI	3302	3	AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
SOI	3322	3	AHE1	Stage en soins infirmiers psychiatriques

Bloc 74 B *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOI	3208	3	AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3220	3	AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3303	3	AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3314	3	AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
+ SOI	3316	3	AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint
+ SOI	3317	3	AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie

Segment 75 Orientation soins infirmiers d'urgence

Bloc 75 A *obligatoire* *15 cr.*

SOI	3231	3	AHE1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+ SOI	3232	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+ SOI	3233	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+ SOI	3234	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+ SOI	3235	3	AHE1 js	Intégration des compétences (urgence)

Sciences infirmières : intégration et perspectives

1-630-5-6 Certificat (1 an)

La Faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de ses programmes de premier cycle. De plus, la composante universitaire du programme intégré DEC-BAC en sciences infirmières sera offerte à compter de l'automne 2004. L'information relative à l'ensemble des programmes sera diffusée sur le site internet de l'Université à compter de janvier 2004 à l'adresse électronique www.regis.umontreal.ca. L'information sera également transmise aux conseillers en information scolaire et professionnelle des cégeps.

Information sur le programme

Pierre Saulner (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers ou, pour les candidats étrangers, être titulaire du diplôme d'infirmier d'état de son pays dont la formation équivaut à un DEC
– Être titulaire d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent ou, dans le cas de candidats étrangers, détenir une bourse d'une agence canadienne ou internationale
– À la demande de la Faculté, se présenter à une entrevue
– À la demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque

– Les dates limites pour déposer une demande d'admission sont les suivantes :
  - trimestre de printemps-été : 1er mars
  - trimestre d'automne : 1er juin
  - trimestre d'hiver : 1er novembre
– La Faculté des sciences infirmières procède actuellement à la révision de son processus d'admission et précisera ces conditions au début du mois de janvier 2004. L'information sera alors diffusée sur le site internet de l'Université à l'adresse électronique suivante : http : //regis.umontreal.ca/index.

Programme 1-630-5-6 Version 00

Certificat de sciences infirmières : intégration et perspectives

Ce programme s'adresse aux infirmières et infirmiers titulaires d'au moins deux certificats d'études de premier cycle, dont l'un en sciences infirmières.
Ce programme totalise 30 crédits de cours répartis comme suit : 9 crédits de cours obligatoires, 15 crédits de cours à option et 6 crédits de cours au choix.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

SOI	2212	3 AHE1 js	Sciences infirmières et famille
SOI	3201	3 AHE1 js	Bioéthique en soins infirmiers
SOI	3386	3 AHE1 js	Introduction à la recherche

Bloc 70 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

+ SOI	3301	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 1
+ SOI	3302	3 AHE1	Soins infirmiers en psychiatrie 2
SOI	3370	3 AHE1 js	Gestion des soins infirmiers
SOI	3374	3 AH 1 j	Gestion de la qualité des soins
SOI	3382	3 AHE1	Pratique infirmière : aspects sociaux

Bloc 70 C *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

SOI	1173	3 AHE1 js	Enseignement à la clientèle
SOI	3202	3 AHE1 js	Psychosomatique et soins infirmiers
+ SOI	3206	3 AHE1	Sénescence et soins infirmiers
SOI	3207	3 AHE1 js	Chronicité à tous les âges de la vie
SOI	3208	3 AHE1	Soins infirmiers en psychogériatrie
SOI	3209	3 AHE1 js	Soins infirmiers aux mourants
+ SOI	3210	3 AHE1	Soins infirmiers en réadaptation
SOI	3213	3 AHE1 js	Interaction infirmière-client
SOI	3220	3 AHE1 js	Intervention en situation de crise
SOI	3221	3 AHE1 js	Modèles en soins infirmiers
SOI	3303	3 AHE1	Pratique inf. et réinsertion sociale
SOI	3311	3 AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 1
SOI	3314	3 AHE1	Soins infirmiers en pédopsychiatrie
SOI	3315	3 AHE1	Soins à long terme à la personne âgée
+ SOI	3316	3 AHE1	Soins psychiatriques et groupe restreint
+ SOI	3317	3 AHE1	Milieu thérapeutique en psychiatrie
+ SOI	3318	3 AHE1 js	Soins infirmiers en cardiologie 2

Bloc 70 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

ANT	1950	3 A 1 js	Éléments d'anthropologie culturelle
ANT	3055	3 A 1 j	Anthropologie des problèmes médicaux
DRT	3810G	3 AHE1 js	Droit de la santé
FRA	1013	3 H 1 j	La rédaction
IFT	1800	3 AHE1 js	Initiation à l'informatique
IFT	1810	3 AHE1 js	Initiation : programmation C
MAT	1901	3 AH 1 js	Compléments de mathématiques
MSO	2900	3 AH 1	Éléments de base en épidémiologie
POL	1951	3 AH 1 js	Éléments de politique
PSY	1958	3 AH 1 j	Psychologie sociale
PSY	3129S	3 AHE1	Méthodes et techniques d'entrevues
SOL	3103	3 A 1 j	Sociologie de la santé
STT	1971	3 AHE1 s	Introduction à la statistique

Sciences infirmières (urgence)

1-630-7-1 Module

Information sur le programme

Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

– Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues

– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque
Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-1 Version 00

Module en sciences infirmières (urgence)

Ce programme totalise 15 crédits obligatoires.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*15 cr.*
	SOI	3231	3	AHE1 js	Éval. de la santé en situation d'urgence
+	SOI	3232	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 1
+	SOI	3233	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 2
+	SOI	3234	3	AHE1 js	Soins en situation critique (urgence) 3
+	SOI	3235	3	AHE1 js	Intégration des compétences (urgence)

Sciences infirmières : soins en oncologie

1-630-7-4 Module

Information sur le programme
Pierre Saulnier (514) 343-7763
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du Diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques infirmières ou en soins infirmiers
– Avoir terminé ses études au moins six mois avant le début des cours
– Avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent
– À la demande de la Faculté, se présenter à une ou à des entrevues
– Sur demande du Comité d'admission, présenter un certificat médical.

Remarque
Le Module donne lieu à une attestation spécifique.

Programme 1-630-7-4 Version 00

Module de sciences infirmières : soins en oncologie

Ce module s'adresse à des infirmières et infirmiers désireux de développer des connaissances et habiletés dans le domaine des soins en oncologie.
Ce programme totalise 6 crédits de cours obligatoires et 3 crédits de cours à option. L'étudiant ne peut choisir un cours du bloc 70C que s'il a déjà suivi un cours de sigle SOI3002 dans un autre programme.

Segment 70

Bloc 70 A		*obligatoire*			*6 cr.*
	SOI	1002C	3	AHE1 js	Approche théorique - soins en oncologie
+	SOI	2002C	3	AHE1 js	Approche clinique - soins en oncologie
Bloc 70 B		*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
	SOI	3002C	3	AHE1 js	Dév. du rôle de l'inf.-soins (oncologie)
Bloc 70 C		*option*			*minimum 0 cr., maximum 3 cr.*
	PHI	1960	3	A 1 j	Philosophie des sciences de la santé
	PHL	1952	3	AH 1 j	Principes généraux de pharmacologie
	SOI	1001	3	AH 1 js	Introduction à la discipline infirmière
+	SOI	1004	3	AH 1 js	Méthodes de pratique infirmière 1
+	SOI	1005	3	AH 1 j	Individus, familles et communautés 1
+	SOI	1006	3	AHE1 js	Individus, familles et communautés 2
+	SOI	1007	3	AH 1 js	Méthodes d'évaluation de la santé
+	SOI	1008	3	AHE1 js	Pratiques de soins en milieu naturel
	SOI	1013	3	AHE1 j	Initiation à la recherche 1
	SOI	1101	3	AH 1 j	Sc. biologiques en sc. infirmières 1
+	SOI	1201	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 2
+	SOI	2004	3	AH 1 j	Méthodes de pratique infirmière 2
+	SOI	2101	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 3
+	SOI	2102	3	AH 1 js	Sc. biologiques en sc. infirmières 4
+	SOI	2200	2	AH 1 js	Diversité culturelle et soins
+	SOI	2202	3	AHE1 js	Éthique en sciences infirmières
+	SOI	3001	3	AH 1 j	Écoles de la pensée infirmière
+	SOI	3002	3	AH 1 j	Développement du rôle de l'infirmière
+	SOI	3003	3	AHE1 js	Initiation à la recherche 2
+	SOI	3004	2	AH 1 j	Infirmière en santé
+	SOI	3010	3	AHE1 js	Gestion des environnements de soins
	STT	2974	3	AH 1 j	Biostatistique et épidémiologie

Pour respecter l'ordre des apprentissages, l'étudiant suivra d'abord, dans l'ordre, les cours du bloc 70A. Les cours réussis dans le cadre du module peuvent être versés dans le programme de Baccalauréat en sciences infirmières et dans les programmes de certificat où ils sont recevables.

Faculté de théologie

Animation spirituelle et intervention communautaire

1-887-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
(Sous réserve d'une autorisation d'implantation par le ministère de l'Éducation du Québec)

Perspectives professionnelles

Le titulaire du Baccalauréat en animation spirituelle et intervention communautaire est habilité à assumer la responsabilité du service du même nom obligatoire dans toutes les écoles primaires et secondaires, selon les exigences gouvernementales relativement à ce nouveau service.

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-887-1-0 Version 01

Baccalauréat en animation spirituelle et intervention communautaire

Le baccalauréat comprend 39 crédits obligatoires, 48 crédits à option et 3 crédits au choix.

Segment 01 Identité religieuse et spiritualité

Bloc 01 A *obligatoire* *21 cr.*

SRL	1002	3	AHE1 js	Introd. animation spir. engagement comm.
SRL	2020	3	AHE1 js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2025	3	AHE1 js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2090	3	AHE1 js	L'islam
SRL	2091	3	AHE1 js	Le judaïsme
THL	2145	3	AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	3065	3	AHE1 js	Rencontre des églises et des religions

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

HST	2606	3	H 1 j	Les Juifs dans le monde contemporain
SOL	2315	3	H 1 j	Sociologie du judaïsme contemporain
SRL	2080	3	AHE1 js	Les grandes religions du monde
THL	1025	3	AHE1 s	Israël biblique et son histoire
THL	1085	3	AHE1 js	Histoire du christianisme
THL	2115	3	AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

SRL	3055	3	AHE1 js	Psychologie de l'expérience religieuse
THL	2005	3	AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2515	3	AHE1 js	Cultures et spiritualités des jeunes

Segment 02 Étude des phénomènes religieux

Bloc 02 A *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

SOL	3306	3	H 1 j	Sociologie des religions
SRL	2015	3	AHE1 js	Religion,croyance et phénomène religieux
SRL	2030	3	AHE1 js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2050	3	AHE1 js	Religion et santé mentale
SRL	2070	3	AHE1 js	Psilogie et religion
SRL	3030	3	AHE1 js	La mort et l'au-delà

Segment 03 Éthique

Bloc 03 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

PHI	1400	3	AE 1 j	Problèmes en éthique
THL	1095	3	AHE1 js	Éthique théologique
THL	2180	3	AHE1 js	Sexualité et tradition chrétienne

Segment 04 Milieu scolaire et intervention auprès des jeunes

Bloc 04 A *obligatoire* *9 cr.*

ETA	2200	3	AHE1	École et environnement social
JES	1010	3	AHE1 js	Principes et approches de l'intervention
PPA	3205	3	AHE1	La classe en milieu urbain

Bloc 04 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ETA	1900	3	AHE1	Système éduc. et profession enseignante
PPL	3050	3	AHE1 js	Problématique liée à l'interculturel

Bloc 04 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

PPA	1100	3	AHE1 j	Apprentissage scolaire et développement
PSE	1070	3	A 1 s	Développement humain et socialisation
PSE	1106	3	AH 1 j	Écologie sociale du développement
PSY	1095	3	AH 1 j	Psychologie du développement
PSY	1127	3	AH 1 j	Psychologie et éducation

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

JES	1001	3	AHE1 js	Jeunes et société
JES	2005	3	AHE1 js	Jeunes et famille
JES	2007	3	AHE1 js	Jeunes des communautés culturelles
JES	2008	3	AHE1 js	Jeunes et violence
JES	2009	3	AHE1 js	Jeunes et sexualité
JES	2012	3	AHE1 js	Les jeunes et le monde du travail

Segment 05 Jeunesse et intervention communautaire

Bloc 05 A *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SOL	2104	3	H 1 j	Relations ethniques
SVS	2378	3	H 1 s	Intervention communautaire
SVS	2806	3	H 1 s	Méthodes d'action préventive
SVS	2807	3	H 1 s	Les mass-media en action communautaire
SVS	3732	3	A 1 j	Pratiques auprès des personnes âgées
SVS	3745	3	A 1 j	Travail social et pluriethnicité
THL	3000	3	AHE1 js	Foi, politique et engagement social

Segment 76 Formation à l'intervention

Bloc 76 A *obligatoire* *9 cr.*

SRL	1024	6 AHE2 js	Stage:animation spir./eng. communautaire
SRL	3090	3 AHE1 js	Stage en milieu multireligieux

Bloc 76 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	3040	3 AHE1 js	Religion et intervention psychosociale
THL	3015	3 AHE1 js	Accompagnement pastoral

Études catéchétiques

1-900-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-900-5-0 Version 06

Certificat en études catéchétiques

Le certificat en études catéchétiques comporte 24 crédits de cours obligatoires (blocs A, C et D) et 6 crédits de cours à option (bloc B).

Segment 73

Bloc 73 A *obligatoire* *12 cr.*

THL	1075	3 AHE1 js	Rites et sacrements
THL	2155	3 AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2530	3 AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2555	3 AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial

Bloc 73 B *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

THL	1055	3 AHE1 js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3 AHE1 js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	2005	3 AHE1 js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2115	3 AHE1 js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2145	3 AHE1 js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2535	3 AHE1 js	L'Église et les fonctions ecclésiales

Bloc 73 C *obligatoire* *9 cr.*

THL	2545	3 AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3 AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2565	3 AHE1 js	Catéchèse et éducation morale

Bloc 73 D *obligatoire* *3 cr.*

THL	1051	3 AHE1 js	Stage en intervention catéchétique

Études catéchétiques

1-900-7-0 Module

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit avoir réussi au moins 18 crédits de niveau universitaire en théologie.

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-900-7-0 Version 01

Module en études catéchétiques

Le module comporte 12 crédits de cours répartis comme suit : 9 crédits obligatoires et 3 à option.

Segment 70

Bloc 70 A *obligatoire* *9 cr.*

Cours de base

THL	2530	3 AHE1 js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2545	3 AHE1 js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3 AHE1 js	Pédagogie et instruments catéchétiques

Bloc 70 B *option* *minimum 3 cr., maximum 3 cr.*

Cours complémentaires

THL	1075	3 AHE1 js	Rites et sacrements
THL	2155	3 AHE1 js	Éducation de la foi
THL	2555	3 AHE1 js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3 AHE1 js	Catéchèse et éducation morale

Pastorale en milieux de santé

1-895-7-0 Module

Information sur le programme
Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓		✓			✓	✓	

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit
– Être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (Voir section 6)
– Avoir une expérience d'au moins un an dans une problématique de santé

Remarque
Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-7-0 Version 01

Module de pastorale en milieux de santé

Ce module totalise 15 crédits de cours à option.

Segment 70

Bloc 70 A *option* *minimum 15 cr., maximum 15 cr.*

SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL	3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Sciences des religions

1-961-5-0 Certificat (1 an)

Information sur le programme
Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité
Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque
Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-5-0 Version 01

Certificat en sciences des religions

Le certificat en sciences des religions comporte 30 crédits de cours à option répartis dans 7 blocs couvrant quatre thématiques.

Segment 73

Bloc 73 A *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

SRL	2005	3	AHE1	js	Sciences des religions
SRL	2015	3	AHE1	js	Religion,croyance et phénomène religieux
SRL	3055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse

Bloc 73 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

ANT	2020	3	A	1	js	Anthropologie de la religion
PHI	1860	3	H	1	j	Introduction à la philosophie médiévale
SOL	3306	3	H	1	j	Sociologie des religions

Bloc 73 C *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
SRL	2090	3	AHE1	js	L'islam
SRL	2091	3	AHE1	js	Le judaïsme
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme

Bloc 73 D *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

+ GRC	3150	3	A	1	j	Auteurs grecs de l'Antiquité tardive
HGL	1021	3	A	1	j	Mythe et religion en Grèce ancienne
HGL	1031	3	H	1	j	Mythe et religion dans le monde romain
HGL	2000	3	A	1	j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1031	3	A	1	j	Histoire de l'Antiquité
HST	3108	3	H	1	j	Religion et société au Moyen Âge
HST	3206	3	A	1	j	Religions et mentalités modernes
+ LAT	3150	3	A	1	j	Auteurs latins de l'antiquité tardive
PHI	2960	3	A	1	j	Naissance de la philosophie chinoise
PHY	1972D	3	AH	1		Initiation à l'astronomie
SOL	2315	3	H	1	j	Sociologie du judaïsme contemporain

Bloc 73 E *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	3005	3	AHE1	js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1	js	Religion et politique
SRL	3025	3	AHE1	js	La Bible dans la culture occidentale
SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 73 F *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

BIO	3002	2	A	1	j	Bioéthique
PHI	1400	3	AE	1	j	Problèmes en éthique
PHI	2920	3	A	1	j	Mythe, religion et connaissance
PHI	3925	3	A	1	j	Religion, science, raison philosophique

Bloc 73 G *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

DID	3307	3	AHE1	js	L'enseignement culturel des religions
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux

Sciences religieuses

1-961-4-0 Certificat ou mineur (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-961-4-0 Version 03

Mineur en sciences religieuses

Le certificat en sciences religieuses comporte 27 crédits de cours à option puisés dans l'ensemble de la banque de la faculté de théologie et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1051	3	AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1090E	3	AHE1	js	Panorama de la littérature biblique
THL	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL	1092E	3	AHE1	js	Interprétation évangélique de la Bible
THL	1093E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique
THL	1095E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

	SRL	2005	3	AHE1	js	Sciences des religions
	SRL	2015	3	AHE1	js	Religion,croyance et phénomène religieux
	SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
	SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
	SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
	SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
	SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
	SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
	SRL	2090	3	AHE1	js	L'islam
	SRL	2091	3	AHE1	js	Le judaïsme
	THL	2005	3	AHE1	js	Sources et voies de la spiritualité
	THL	2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
	THL	2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie
	THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
	THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
	THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
	THL	2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+	THL	2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
	THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
	THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
	THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
	THL	2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
	THL	2165	6	AHE2	js	Grec biblique élémentaire
	THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
	THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
	THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
	THL	2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire
	THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
	THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
	THL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
	THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
	THL	2525	3	AHE1	js	Éthique socio-théologique
	THL	2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
	THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
	THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
	THL	2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
	THL	2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
	THL	2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
	THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
	THL	2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale

Segment 74

Bloc 74 C *option* *minimum 3 cr., maximum 12 cr.*

SRL	3005	3	AHE1	js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1	js	Religion et politique
SRL	3025	3	AHE1	js	La Bible dans la culture occidentale
SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions
THL	3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des églises et des religions
THL	3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL	3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration
THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques
THL	3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique
THL	3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Théologie

1-885-1-0 Baccalauréat spécialisé (3 ans)
1-885-2-0 Majeur (2 ans)

Perspectives professionnelles

Le théologien exerce des activités de formation, d'animation, d'accompagnement et de gestion au sein des Églises (paroisses, diocèses, mouvements religieux, etc.), des institutions d'enseignement (cégeps, universités, centre de formation pour adultes, etc.) et des organismes sociaux (hôpitaux, prisons, centres d'accueil, groupes communautaires, etc.).

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-885-1-0 Version 07

Baccalauréat en théologie

Le baccalauréat en théologie comporte 45 crédits de cours obligatoires, 42 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *45 cr.*

SRL	2015	3	AHE1	js	Religion,croyance et phénomène religieux
SRL	2080	3	AHE1	js	Les grandes religions du monde
THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1015	3	AHE1	js	La théologie pratique, un carrefour
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique
THL	2005	3	AHE1	js	Sources et voies de la spiritualité
THL	2015	3	AHE1	js	Herméneutique biblique et théologique
THL	2035	3	AHE1	js	Sources philosophiques de la théologie

Bloc 01 B *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Études bibliques

THL	1090E	3	AHE1	js	Panorama de la littérature biblique
THL	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL	1092E	3	AHE1	js	Interprétation évangélique de la Bible
THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL	3580	3	AHE1	js	Questions spéciales en études bibliques

Bloc 01 C *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie systématique

THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2525	3	AHE1	js	Éthique socio-théologique
THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des églises et des religions
THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique
THL	3525	3	AHE1	js	Questions psychanalytiques en théologie
THL	3585	3	AHE1	js	Questions spéciales en th. systématique

Bloc 01 D *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Théologie pratique

THL	1093E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	1095E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THL	2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes
THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	2545	3	AHE1	js	Langage et communication en catéchèse
THL	2550	3	AHE1	js	Pédagogie et instruments catéchétiques
THL	2555	3	AHE1	js	La catéchèse dans le projet ecclésial
THL	2565	3	AHE1	js	Catéchèse et éducation morale
THL	3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église
THL	3590	3	AHE1	js	Questions spéciales en théol. pratique

Bloc 01 E *option* *minimum 6 cr., maximum 12 cr.*

Sciences des religions

SRL	2005	3	AHE1	js	Sciences des religions
SRL	2020	3	AHE1	js	Hindouisme et bouddhisme
SRL	2025	3	AHE1	js	Histoire religieuse du Québec
SRL	2030	3	AHE1	js	Nouveaux mouvements religieux et sectes
SRL	2040	3	AHE1	js	Pluralisme religieux et milieux de santé
SRL	2070	3	AHE1	js	Psilogie et religion
SRL	2090	3	AHE1	js	L'islam
SRL	2091	3	AHE1	js	Le judaïsme
SRL	3005	3	AHE1	js	Religion, culture et société
SRL	3015	3	AHE1	js	Religion et politique
SRL	3025	3	AHE1	js	La Bible dans la culture occidentale
SRL	3030	3	AHE1	js	La mort et l'au-delà
SRL	3040	3	AHE1	js	Religion et intervention psychosociale
SRL	3055	3	AHE1	js	Psychologie de l'expérience religieuse
SRL	3595	3	AHE1	js	Questions spéciales en sc. des religions

Bloc 01 F *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Formation complémentaire

ANT	2020	3	A	1 j	Anthropologie de la religion
ANT	3035	3	H	1 j	Dynamique socioculturelle
ECN	1800	3	AE	1 j	Économies nord-américaines
ETA	3550	3	AHE1		Évaluation des apprentissages
FRA	1013	3	H	1 j	La rédaction
FRA	1700D	3	AH	1	La littérature québécoise depuis 1960
FRA	1959G	3	AHE1	js	Atelier de français écrit
GER	1000D	3	AHE1		Introduction à la gérontologie
HGL	1011	3	H	1 j	Initiation à l'archéologie gréco-romaine
HGL	2000	3	A	1 j	La Grèce et le Proche-Orient
HST	1931	3	A	1 s	L'Antiquité
HST	1932	3	H	1 s	Le Moyen Âge occidental
HST	1941	3	A	1 s	L'époque moderne
IFT	1986	3	AHE1	js	Traitement informatique des textes
JES	1000	3	AHE1	js	L'intervenant en relation d'aide
MSO	2030D	3	AHE1		Systèmes de santé et santé communautaire
PHI	1205	3	H	1 j	Philosophie française contemporaine
PHI	1400	3	AE	1 j	Problèmes en éthique
PHI	1520	3	H	1 j	Introduction à la métaphysique
PHI	3805	3	H	1 j	Aristote : éthique et politique
PHI	3925	3	A	1 j	Religion, science, raison philosophique
PHY	1972D	3	AH	1	Initiation à l'astronomie
PPA	2210	3	AHE1		Croissance de l'enfant et école primaire
PSY	1958	3	AH	1 j	Psychologie sociale
PSY	2961	3	H	1 j	Psychologie du développement humain 2
SOL	1952	3	A	1 j	Introduction aux concepts sociologiques
SOL	3306	3	H	1 j	Sociologie des religions
SVS	1363	3	AE	1 j	Problèmes sociaux
SVS	2378	3	H	1 s	Intervention communautaire

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
THL	1051	3	AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration
THL	3175	6	AHE1	js	Stage en milieu hospitalier 1
THL	3185	6	AHE1	js	Stage en milieu hospitalier 2

Segment 77

Bloc 77 H *option* *minimum 0 cr., maximum 12 cr.*

Langues

	ANG	1969	3	AHE1	js	Lecture de l'anglais 1
+	ANG	1975	3	HE	1 j	Lecture de l'anglais 2
	LAT	1111	3	AE	1 s	Initiation à la langue latine 1
+	LAT	1121	3	H	1 s	Initiation à la langue latine 2
	THL	2165	6	AHE2	js	Grec biblique élémentaire
	THL	2185	6	AHE2	js	Hébreu biblique élémentaire

Programme 1-885-2-0 Version 05

Majeur en théologie

Le majeur en théologie comporte 30 crédits de cours obligatoires, 27 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *30 cr.*

SRL	2015	3	AHE1	js	Religion,croyance et phénomène religieux
THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique

Bloc 01 B *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Études bibliques

Le bloc comporte les cours du bloc 01B du Baccalauréat spécialisé

Bloc 01 C *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie systématique

Le bloc comporte les cours du bloc 01C du Baccalauréat spécialisé

Bloc 01 D *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

Le bloc comporte les cours du bloc 01D du Baccalauréat spécialisé

Bloc 01 E *option* *minimum 3 cr., maximum 9 cr.*

Sciences des religions

Le bloc comporte les cours du bloc 01E du Baccalauréat spécialisé

Bloc 01 G *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
THL	1051	3	AHE1	js	Stage en intervention catéchétique
THL	2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration

Segment 78

Bloc 78 H *option* *minimum 0 cr., maximum 6 cr.*

Langues

Le bloc comporte les cours du bloc 77H du Baccalauréat spécialisé

Théologie pratique

1-895-5-2 Certificat (1 an)

Information sur le programme

Odette Mainville (514) 343-7164
Admission (514) 343-7076

Admission au programme à l'automne 2004, à l'hiver 2005 et à l'été 2005

Programme ouvert à l'admission			Capacité d'accueil		Statut autorisé		Horaire	
Automne	Hiver	Été	Non limitée	Limitée (section 5)	Temps plein	Temps partiel	Jour	Soir
✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓	✓

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC (voir section 6).

Remarque

Les demandes d'admission doivent être déposées avant la date limite. Toutefois, la Faculté ne refusera pas nécessairement les demandes remises après cette date.

Programme 1-895-5-2 Version 01

Certificat en théologie pratique

Le certificat en théologie comprend 6 crédits de cours obligatoires, 21 crédits de cours à option et 3 crédits de cours au choix.

Segment 01

Bloc 01 A *obligatoire* *6 cr.*

Fondements théoriques

THL	2135	3	AHE1	js	Praxéologie 1 : des pratiques complexes
+ THL	2140	3	AHE1	js	Praxéologie 2 : des pratiques pertinentes

Segment 02

Bloc 02 B *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Stages

SRL	3090	3	AHE1	js	Stage en milieu multireligieux
THL	2160	3	AHE1	js	Stage d'exploration
THL	3160	3	AHE1	js	Stage d'intégration

Segment 03

Bloc 03 C *option* *minimum 6 cr., maximum 6 cr.*

Contenu théologique

SRL	2015	3	AHE1	js	Religion,croyance et phénomène religieux
THL	1005	3	AHE1	js	Méthodes et outils en théologie
THL	1025	3	AHE1	s	Israël biblique et son histoire
THL	1035	3	AHE1	js	Initiation au Premier (Ancien) Testament
THL	1045	3	AHE1	js	Initiation au Second (Nouveau) Testament
THL	1055	3	AHE1	js	Dieu : questions et approches
THL	1065	3	AHE1	js	Jésus : de l'histoire à la théologie
THL	1075	3	AHE1	js	Rites et sacrements
THL	1085	3	AHE1	js	Histoire du christianisme
THL	1095	3	AHE1	js	Éthique théologique

Segment 04

Bloc 04 D *option* *minimum 6 cr., maximum 9 cr.*

Théologie pratique

THL	1093E	3	AHE1	js	Modernité, urbanisation et église
THL	1094E	3	AHE1	js	Le renouveau dans l'Église évangélique
THL	1095E	3	AHE1	js	Intervention pastorale
THL	2150	3	AHE1	js	Animation pastorale
THL	2155	3	AHE1	js	Éducation de la foi
THL	2515	3	AHE1	js	Cultures et spiritualités des jeunes
THL	2530	3	AHE1	js	Transmission de la foi aujourd'hui
THL	2540	3	AHE1	js	Pratiques rituelles : analyse-créations
THL	3000	3	AHE1	js	Foi, politique et engagement social
THL	3015	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral
THL	3035	3	AHE1	js	Accompagnement pastoral et santé
THL	3075	3	AHE1	js	Gestion et leadership en Église

Segment 71

Bloc 71 E *option* *minimum 3 cr., maximum 6 cr.*

Problématiques biblico-théologiques

THL	1090E	3	AHE1	js	Panorama de la littérature biblique
THL	1091E	3	AHE1	js	Bible et tradition évangélique
THL	1092E	3	AHE1	js	Interprétation évangélique de la Bible
THL	1096E	3	AHE1	js	Introduction à la théologie évangélique
THL	1097E	3	AHE1	js	Questions de théologie évangélique
THL	2105	3	AHE1	js	La Torah, coeur de la Bible hébraïque
THL	2115	3	AHE1	js	Jésus et la tradition synoptique
THL	2125	3	AHE1	js	Théologie fondamentale
THL	2145	3	AHE1	js	Panorama de la foi chrétienne
THL	2170	3	AHE1	js	Baptême, confirmation, pardon
THL	2175	3	AHE1	js	L'eucharistie
THL	2180	3	AHE1	js	Sexualité et tradition chrétienne
THL	2220	3	AHE1	js	Géographie et archéologie biblique
THL	2505	3	AHE1	js	Regard sur le prophétisme biblique
THL	2520	3	AHE1	js	Paul et son oeuvre
THL	2525	3	AHE1	js	Éthique socio-théologique
THL	2535	3	AHE1	js	L'Église et les fonctions ecclésiales
THL	2560	3	AHE1	js	Mal et souffrance, limites de Dieu ?
THL	3005	3	AHE1	js	Spiritualité et sagesse dans la Bible
THL	3025	3	AHE1	js	Luc et Actes : de Jésus à l'Église
THL	3045	3	AHE1	js	Les Pères de l'Église
THL	3055	3	AHE1	js	Histoire des théologies chrétiennes
THL	3065	3	AHE1	js	Rencontre des églises et des religions
THL	3085	3	AHE1	js	Littérature johannique
THL	3505	3	AHE1	js	L'être humain comme thème théologique
THL	3510	3	AHE1	js	Théologies contextuelles
THL	3520	3	AHE1	js	Bioéthique

Section 4 Cours préalables[1]

Le candidat est tenu d'avoir complété tous les cours préalables à la date limite prévue pour satisfaire aux conditions d'admissibilité, soit :

- **le 15 septembre pour le trimestre d'automne**
- **le 1er février pour le trimestre d'hiver**

Allemand et Espagnol

101 Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte

201 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers

Biologie

301 Évolution et diversité du vivant
Diversité des vivants et leurs caractéristiques. Organisation au niveau moléculaire – caractéristiques des macromolécules. Organisation au niveau cellulaire – caractéristiques des cellules, ADN et régulation de l'expression génique, synthèse des protéines, lois mendéliennes. Organisation au niveau de l'organisme – relations entre structures et fonctions. Organisation au niveau de l'écosystème – caractéristiques des écosystèmes, cycles biogéochimiques, origine de la vie, évolution.

401 Organismes pluricellulaires
Relations structure-fonction à la base de l'organisation pluricellulaire. Concepts de l'homéostasie dans l'étude des systèmes chez les plantes et les animaux. Fonctions de conservation, de régulation et de reproduction chez les organismes pluricellulaires.

911 Biologie humaine I
Les systèmes : digestif, cardiovasculaire, pulmonaire, rénal.

921 Biologie humaine II
Les systèmes : nerveux, musculaire, endocrinien, de reproduction et de soutien.

Chimie

101 Chimie générale
Structure anatomique et propriété des éléments. Liaisons chimiques et structures moléculaires. Interactions moléculaires. Composés inorganiques. Techniques expérimentales de base.

201 Chimie des solutions
Principes de solubilisation. Cinétique des réactions. Loi de l'équilibre. Réactions chimiques.

202 Chimie organique
Nomenclature, représentation tridimensionnelle. Types d'isomérie. Types de réactifs. Réaction d'addition, d'élimination et de substitution. Effets électroniques. Réactivité des fonctions organiques simples. Fonctions en biologie et en biochimie. Expériences pratiques sur les composés organiques simples.

1 À des fins de conformité, l'Université a fait siens les numéros de cours utilisés jusqu'à tout récemment dans les programmes collégiaux.

Mathématiques

103 Calcul différentiel
Fonctions algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses. Limite, approche intuitive, continuité, calcul de limites et asymptotes. Dérivée. Applications, étude de courbes, problèmes d'optimisation, taux de variation.

203 Calcul intégral
Limite, formes indéterminées, règle de l'Hospital. Intégrale indéfinie. Intégrale définie. Calcul de longueur. Calcul d'aires et de volumes. Séries.

105 Algèbre linéaire et géométrie vectorielle
Matrices et déterminants. Système d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques. Produits de vecteur. Espace vectoriel. Études de lieux géométriques.

307 Probabilité et statistique
Analyse combinatoire. Probabilités. Statistiques descriptives. Inférences statistiques. Tests d'hypothèse.

337 Statistiques
Statistiques descriptives. Notions d'indépendance et de corrélation. Probabilités, échantillonnage. Estimation. Tests d'hypothèse. Association de deux variables.

360-300 Méthodes quantitatives en sciences humaines
Concepts fondamentaux et techniques de base de la méthode quantitative appliquée à la recherche scientifique en sciences humaines.

Physique

101 Mécanique
Mécanique classique. Cinématique à une et à deux dimensions. Dynamique. Principes de conservation.

201 Électricité et magnétisme
Électrostatique. Électrocinétique. Magnétisme. Induction électromagnétique.

301 Ondes et physique moderne
Ondes et vibrations. Acoustique. Optique. Éléments de physique moderne.

Psychologie

102 Psychologie générale

L'approche du comportement par la psychologie et l'acquisition d'un vocabulaire fondamental : spécialités de la psychologie et relations avec les autres savoirs, méthodes, écoles.

Lorsque des cours d'une discipline sont requis sans plus de précision, ces cours doivent être identifiés par un code commençant par
- 101 pour la biologie,
- 202 pour la chimie,
- 201 pour les mathématiques,
- 203 pour la physique.

Tableau d'équivalences

Discipline	Code	Sujet	Dans les programmes définis par objectifs et standards (numéro propre à chacun des collèges)	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			
				DEC sciences de la nature	DEC sciences lettres et arts	DEC sciences humaines	Cours préparatoires UdeM
Biologie	301	Évolution et diversité du vivant	101-XXX-XX	00UK	01Y5	022V	BIO 1953
	401	Organismes pluricellulaires	101-XXX-XX	00XU	01YJ		BIO 1954
Chimie	101	Chimie générale	202-XXX-XX	00UL	01Y6		CHM 1963
	201	Chimie des solutions	202-XXX-XX	00UM	01YH		
	202	Chimie organique	202-XXX-XX	00XV			CHM 1982
Mathématiques	103	Calcul différentiel	201-XXX-XX	00UN	01Y1	022X[2]	MAT 1903 et MAT 1923
	203	Calcul intégral	201-XXX-XX	00UP	01Y2	022Y[2]	
	105	Algèbre linéaire et géométrie vectorielle	201-XXX-XX	00UQ	01Y4	022Z[2]	MAT 1905
	307	Probabilité et statistique	201-XXX-XX				
		Statistique	201-XXX-XX			022P	
	337	Statistique avancée	201-XXX-XX		01Y3	022W	STT 1971
Physique	101	Mécanique	203-XXX-XX	00UR	01Y7		PHY 1901 et PHY 1902
	201	Électricité et magnétisme	203-XXX-XX	00US	01YF		
	301	Ondes et physique moderne	203-XXX-XX	00UT	01YG		
Psychologie	102	Psychologie générale	350-XXX-XX		01Y9	022K	PSY 1901

Discipline	Code	Numéro propre à chacun des collèges	Objectif ou l'équivalent attesté par le collège			
			DEC arts et lettres	DEC sciences lettres et arts	Autres DEC – formation complémentaire	Cours préparatoires UdeM
Allemand	101	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DA	01YM	000Z	ALL 1951 ou ALL 1981
	201	609-XXX-XX ou ALL-XXX-XX	01DB	01YN	0010	
Espagnol	101	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DA	01YM	000Z	ESP 1951 OU ESP 1991
	201	607-XXX-XX ou ESP-XXX-XX	01DB	01YN	0010	

2 Les cours de mathématiques suivis dans le cadre du programme en sciences humaines ne sont pas considérés équivalents à ceux des programmes de sciences de la nature ou de sciences, lettres et arts pour l'admissibilité dans les programmes universitaires comportant une composante de mathématiques (baccalauréat, majeur, mineur, bidisciplinaires, enseignement des mathématiques).

Section 5 Programmes contingentés[1] Cote de rendement au collégial et statistiques d'admission

Automne 2003

Tableau 1 : cote de rendement au collégial (CRC) du dernier collégien admis[2] et statistiques d'admission **(classement par ordre alphabétique des programmes)**

	Collégiens					Autres candidatures			
Programmes[3]	**CRC**	**Nombre de demandes**	**Nombre de refus**	**Nombre d'offres**	**Nombre de places**	**Nombre de demandes**	**Nombre de refus**	**Nombre d'offres**	**Nombre de places**
Adaptation scolaire (Orthopédagogie)	25.153	522	84	155	73	179	42	75	25
Architecture de paysage	20.837	82	5	55	27	70	10	31	23
Audiologie	31.100	80	18	38	18	56	20	14	7
Biochimie	26.262	484	57	271	81	235	100	66	39
Bioinformatique	25.511	79	13	27	12	118	61	25	18
Communication et Politique	24.000	348	22	169	72	141	47	37	28
Criminologie (Bac)	27.500	302	183	142	78	289	146	68	37
Criminologie (Min.)	25.500	108	39	29	19	94	43	30	16
Design architectural	28.870	304	107	100	47	246	127	54	38
Design, orientation design d'intérieur	20.121	134	52	42	23	133	85	27	22
Design, orientation design industriel	20.429	125	30	62	38	105	57	33	32
Droit (Bac)	28.312	1092	469	404	221	774	398	246	107
Économie et Informatique	26.773	46	20	10	2	206	107	12	10
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.010	844	205	338	138	408	158	154	66
Enseignement de l'éducation physique et santé	24.508	383	73	113	42	163	57	42	18
Enseignement de l'univers social au secondaire	24.791	193	41	54	21	86	28	24	9
Enseignement des mathématiques au secondaire	24.183	111	6	50	17	214	38	124	33
Enseignement des sciences et des technologies	22.699	88	5	48	14	163	42	73	26
Enseignement du français au secondaire	23.256	260	26	113	36	178	44	76	24
Enseignement du français langue seconde	24.014	145	23	54	19	168	30	68	21
Ergothérapie	30.570	450	118	209	65	240	80	44	35
Études cinématographiques (Maj.)	26.065	254	55	111	57	189	83	53	43
Études cinématographiques et Littérature comparée	20.000	178	1	95	37	108	18	39	23
Études internationales	30.012	452	105	120	62	273	115	52	38
Gestion de l'information numérique	20.000	11	6	1	6	98	6	50	54
Informatique	24.560	318	99	112	45	950	485	156	135
Informatique appliquée (Cert.)	20.084	67	20	42	15	282	46	164	65
Kinésiologie	24.000	573	67	268	60	283	103	103	30
Lettres et sciences humaines	24.000	44	2	13	16	52	11	15	19
Mathématiques et Informatique : voir Informatique									
Médecine	34.280	760	449	256	129	1274	991	112	98
Médecine dentaire	31.959	238	114	97	44	275	205	35	41
Médecine vétérinaire	32.970	216	102	40	40	273	152	49	42
Musique		297	63	112	85	232	125	71	65
Nutrition	27.000	293	40	172	55	203	100	63	15
Optométrie	32.381	379	165	35	27	221	131	11	15
Orthophonie	33.100	211	88	65	35	144	48	26	15
Pharmacie	33.090	818	285	268	85	780	541	126	80
Physiothérapie	32.200	472	202	140	45	376	239	41	27
Physique et Informatique	27.214	37	8	8	10	55	23	8	15
Psychoéducation (Bac)	26.000	500	98	128	63	259	78	81	32
Psychoéducation (Min.)	24.000	69	25	22	7	77	19	29	8
Psychoéducation et Psychologie (Bac)	28.030	336	123	37	22	113	51	10	8
Psychologie (Bac, Maj.)	24.000	803	145	460	205	370	104	154	95
Psychologie (Min.)	25.000	80	32	13	11	105	34	43	14
Relations industrielles (Bac)	22.500	451	59	249	109	276	64	145	66
Science politique et philosophie	23.000	70	7	29	17	34	4	12	8
Sciences biologiques	23.065	665	41	442	153	357	120	159	82
Sciences biomédicales	28.500	560	90	230	100	209	55	50	20
Sciences de la communication	27.300	574	140	202	87	418	184	104	63
Sciences infirmières – technique	26.000	193	83	60	47				
Sciences infirmières – sc. nature	26.000	267	41	151	65	563	290	193	138
Sécurité et études policières	26.000	293	136	88	34	181	85	34	21
Service social	26.900	308	107	73	33	386	211	90	42
Traduction (Bac)	20.000	110	6	61	26	140	29	81	34
Traduction (Maj.)	20.000	37	1	12	12	54	11	23	18
Urbanisme (Bac)	20.135	145	10	78	38	101	17	54	27

1. Pour les programmes non contingentés, se référer aux conditions d'admissibilité de chaque programme.
2. Données en date du 5 août 2003.
3. Lorsqu'ils partagent la même capacité d'accueil, les programmes d'un même champ d'études sont regroupés sur une seule ligne. Sinon, les parenthèses précisent à quel programme correspondent les données. Ex. : Kinésiologie ; les statistiques concernent autant le baccalauréat que les programmes de majeur et de mineur de cette discipline.

Tableau 2 : cote de rendement au collégial (CRC) du dernier collégien admis
(classement par ordre de CRC)

Programmes	CRC
Médecine	34.280
Orthophonie	33.100
Pharmacie	33.090
Médecine vétérinaire	32.970
Optométrie	32.381
Physiothérapie	32.200
Médecine dentaire	31.959
Audiologie	31.100
Ergothérapie	30.570
Études internationales	30.012
Design architectural	28.870
Sciences biomédicales	28.500
Droit (Bac)	28.312
Psychoéducation et Psychologie (Bac)	28.030
Criminologie (Bac)	27.500
Sciences de la communication	27.300
Physique et Informatique	27.214
Nutrition	27.000
Service social	26.900
Économie et Informatique	26.773
Biochimie	26.262
Études cinématographiques (Maj.)	26.065
Éducation préscolaire et enseignement primaire	26.010
Psychoéducation (Bac)	26.000
Sciences infirmières – technique	26.000
Sciences infirmières – sc. nature	26.000
Sécurité et études policières	26.000
Bioinformatique	25.511
Criminologie (Min.)	25.500
Adaptation scolaire (Orthopédagogie)	25.153
Psychologie (Min.)	25.000
Enseignement de l'univers social au secondaire	24.791
Informatique	24.560
Enseignement de l'éducation physique et santé	24.508
Enseignement des mathématiques au secondaire	24.183
Enseignement du français langue seconde	24.014
Communication et Politique	24.000
Kinésiologie	24.000
Lettres et sciences humaines	24.000
Psychoéducation (Min.)	24.000
Psychologie (Bac, Maj.)	24.000
Enseignement du français au secondaire	23.256
Sciences biologiques	23.065
Science politique et philosophie	23.000
Enseignement des sciences et des technologies	22.699
Relations industrielles (Bac)	22.500
Architecture de paysage	20.837
Design, orientation design industriel	20.429
Urbanisme (Bac)	20.135
Design, orientation design d'intérieur	20.121
Informatique appliquée (Cert.)	20.084
Études cinématographiques et Littérature comparée	20.000

A Formations équivalentes au Diplôme d'études collégiales

Formation acquise au Québec

Un baccalauréat préuniversitaire complété dans une institution québécoise est considéré équivalent au DEC.

Formation acquise hors Québec

De façon générale, un diplôme préuniversitaire acquis au terme de 13 ans de scolarité (un tableau d'équivalence selon les pays est ajouté à la fin du présent texte) ou une formation respectant les dispositions de l'Entente intergouvernementale France-Québec est considérée équivalente au diplôme d'études collégiales. L'Université offre aux titulaires d'un diplôme acquis au terme de 12 ans de scolarité la possibilité de compléter leur formation dans le cadre d'une année de transition. (Voir Baccalauréat 120 crédits : année de transition).

Nonobstant ce qui précède, l'Université se réserve le droit d'imposer une année de qualification, dans un programme non contingenté, à tout candidat dont la formation a été acquise à l'étranger. L'Université souhaite ainsi pouvoir mieux évaluer le potentiel du candidat pour l'admission dans un programme contingenté et favoriser une meilleure intégration dans le cursus des études universitaires.

B Autres bases

Formation universitaire

À défaut du DEC ou d'une formation équivalente, l'Université reconnaît comme base d'admissibilité aux programmes accessibles aux titulaires du DEC la réussite d'un minimum de

48 crédits universitaires

- pour les Doctorats de premier cycle en médecine dentaire (ou année préparatoire), médecine vétérinaire et optométrie (ou année préparatoire)
- pour les programmes de Baccalauréat en droit, en pharmacie et en sciences infirmières.

24 crédits universitaires

- pour les autres programmes de baccalauréat
- pour les programmes de majeur
- pour les programmes de Mineur en criminologie, en études cinématographiques, en informatique, en psychologie, en psychoéducation et en sciences de la communication
- pour les programmes de Certificat en archivistique et en gestion de l'information numérique.

12 crédits universitaires

- pour les autres certificats et mineurs
- pour le Baccalauréat 120 crédits – structure d'accueil
- pour les modules.

Cette base d'admissibilité ne s'applique cependant pas aux programmes suivants : Doctorat et année préparatoire en médecine, baccalauréats en musique et baccalauréat 120 crédits – année de transition.

Profil d'accueil individualisé

Enfin, pour quelques programmes, énumérés ci-dessous, l'Université reconnaît l'admissibilité du candidat qui répond à l'une ou l'autre des conditions suivantes :

Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent, avoir complété au moins 10 cours de niveau collégial autres que les cours d'éducation physique et les cours de mise à niveau ou avoir une formation équivalente et avoir interrompu ses études collégiales pendant au moins trois ans (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

Être titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission, avoir une expérience appropriée au programme et, le cas échéant, accepter de se présenter à une entrevue ou subir un test d'admission (le candidat admis sur cette base pourrait se voir imposer une formation préparatoire pouvant atteindre 12 crédits).

Programmes

Certificat et modules en informatique (condition 1 seulement)
Mineur arts et sciences
Certificat en action communautaire
Certificat en intervention psychoéducative (condition 1 seulement)
Mineur en études arabes, est-asiatiques, italiennes, latino-américaines et néohelléniques
Mineur en langue et civilisations anglaises
Mineur en langue portugaise et cultures lusophones
Modules en langue et culture
Module en relations ethniques
Mineur en kinésiologie
Mineur en urbanisme
Mineur en design des jardins
Baccalauréat, majeur et mineur en théologie
Baccalauréat en animation spirituelle et intervention communautaire
Certificat en sciences des religions
Certificat en études catéchétiques

Pour le Baccalauréat 120 crédits – structure d'accueil, l'Université reconnaît l'admissibilité du candidat titulaire du diplôme d'études secondaires (DES) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou d'un diplôme équivalent depuis au moins cinq ans au moment du dépôt de la demande d'admission.

Tableau des formations hors Québec équivalentes au diplôme d'études collégiales

Selon les pays

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
	Baccalauréat international (B.I.) d'un Collège du Monde uni	
	Baccalauréat européen	+ 1 an
Canada – Alberta	Senior High School Diploma (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada – Colombie Britannique	Senior High School Diploma, Senior Secondary School Statement	+ 1 an
Canada – Île-du-Prince-Édouard	Grade XII Graduation Certificate	+ 1 an
Canada – Manitoba	Statement of Standing Grade XII, High School Diploma, Senior Matriculation, Grade XII Certificate	+ 1 an
Canada – Nouveau-Brunswick	Grade XII Certificate, Graduation Certificate	+ 1 an
Canada -Nouvelle-Écosse	High School Certificate (Senior Matriculation)	+ 1 an
Canada -Ontario	Diplôme d'études secondaires de l'Ontario : avec 6 CPO incluant français ou anglais jusqu'en 2003 avec 6 cours U/UC 12e année incluant français ou anglais à partir de 2003	+ 1 an
Canada -Saskatchewan	Grade 12 (Division IV)	+ 1 an
Canada -Terre-Neuve	Junior Division de l'Université Memorial ou Grade XII de Labrador City Collegiate Matriculation Diploma	+ 1 an
Afghanistan	Baccalauréat	+ 1 an
Afrique du Sud	Matriculation Certificate, Senior Certificate, Secondary School Certificate, National Technical Certificate	+ 1 an
Algérie	Baccalauréat d'enseignement secondaire	+ 1 an
Allemagne	Secondary School Certificate (Reifezeugnis, Abitur, Matura, Zeugnis der Reife, Reifeprüfung, Hochschulreife)	
Ex Allemagne de l'Est	Abitur	+ 1 an
Antilles anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Arabie Saoudite	Certificat d'enseignement secondaire général	+ 1 an
Argentine	Bachillerato	+ 1 an
Arménie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Australie – New South Wales et Australian Capital Territory - Victoria	Higher school certificate	+ 1 an
Australie – South Australia, Northern territory, Queensland et Western Australia	Leaving honours examination certificate, Matriculation examnination certificate, Matriculation certificate, Senior certificate, Senior examination certificate, Certificate of secondary education, Leaving examination certificate	+ 1 an
Australie –Tasmanie	Higher school certificate (et fournir la preuve d'avoir réussi 2 d'études supérieures supplémentaires si les études secondaires ont été complétées en cinq ans)	+ 1 an
Australie - Victoria	Higher school certificate, Matriculation examination certificate	+ 1 an
Autriche	Reifeprüfungszeugnis (Maturity examination certificate)	+ 1 an
Azerbaïdjan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Bangladesh	Diplôme d'études secondaires	+ 1 an
Belgique	Diplôme belge d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur, Certificat d'humanité, Certificat d'études moyennes supérieures, Diplôme d'enseignement technique supérieur secondaire	+ 1 an
Bénin	Baccalauréat	
Biélorussie	Secondary School Certificate	+ 1 an

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Bolivie	Secretaria Comercial/Tecnico Administrativo/Comercial	+ 1 an
	Bachillerato en Humanidades Technico Medio	+ 1 an
Bosnie-Herzégovine	Secondary School Certificate	+ 1 an
Brésil	Certificado de Conclusão de 2e Grau Concurso de Habilitação Vestibular	+ 1 an
Bulgarie	Diploma Za Zavarseno Sredno Obrazovanie	+ 1 an
Burkina Faso	Baccalauréat	
Burundi	Diplôme d'humanités complété homologué Certificat de fin d'études secondaires homologué	+ 1 an
Cameroun anglophone (occidental)	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
Cameroun francophone (oriental)	Baccalauréat de l'enseignement du second degré, Baccalauréat de l'enseignement secondaire, Baccalauréat technique	
Caraïbes anglaises	General Certificate of Education («A level» en trois matières)	
	High School Diploma	+ 1 an
Centrafricaine (République)	Baccalauréat	
Chili	Licencia de Educacion Media	+ 1 an
Chine (République populaire de)	Certificat de fin d'études secondaires obtenu à la suite de dix années à plein temps d'études primaire et secondaire	+ 1 an
Colombie	Bachillerato	+ 1 an
Comores, république fédérale islamique des	Baccalauréat de l'enseignement du second degré	
Congo	Baccalauréat	
Corée (République de)	High School Certificate	+ 1 an
Corée (République populaire démocratique de)	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Costa Rica	Bachillerato, Diploma de conclusion de estudios de educacion diversificada	+ 1 an
Côte-d'Ivoire	Baccalauréat	
Croatie	Svjedodzba yavrsene srednje skole (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Cuba	Bacchillerato ou Certificado de Fin Estudios Secondarios	+ 1 an
Danemark	Studentereksamen obtenu au terme de 12 ans de scolarité	+ 1 an
Djibouti	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Égypte, République arabe d'	Certificat d'études secondaires (générales ou techniques	+ 1 an
El Salvador	Bachillerato Superior	+ 1 an
Équateur	Bachillerato	+ 1 an
Espagne	Curso Preuniversitario, Curso de Orientacion Universitaria Bachillerato Unificado y Polivalente, Formacion Profesional Segundo	+ 1 an
Estonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
États-Unis	Senior High School Diploma, High School Diploma, High School Certificate	+ 1 an
Éthiopie	School Certificate Leaving Education	+ 1 an
France	Baccalauréat de l'enseignement secondaire après des études effectuées en France	
Gabon	Baccalauréat de l'enseignement secondaire	
Géorgie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Ghana	General Certificate of Education (A level en trois matières)	

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Grèce	Gymnasium Apolyterion, Lyceum (ou Lykeion) Apolyterion	+ 1 an
Guinée	Baccalauréat	+ 1 an
Haiti	Baccalauréat (deuxième partie)	+ 1 an
Honduras	Maestro de Educacion Primaria, Perito Mercantil y Contador	+ 1 an
	Bachillerato en Ciencias y Letras	+ 1 an
Hong Kong	General Certificate of Education (A level en trois matières), University of Hong Kong matriculation Certificate, Hong Kong advanced Level Examination	
Hongrie	Erettsegi Bizonyitvany (Maturity Certificate	+ 1 an
Inde	Intermediate Certificate, Higher Secondary School Certificate obtenus après 12 ans de scolarité	+ 1 an
Indonésie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Irak	Adadiyah ou Baccalauréat préparatoire	+ 1 an
Iran	Secondary School Leaving Certificate	+ 1 an
Irlande	Leaving Certificate	+ 1 an
Islande	Studentsprof (matriculation examination)	+ 1 an
Israël	Teudat Bagrut ou Certificat de matriculation	+ 1 an
Italie	Diploma di Maturita Classica, Diploma di Maturica Scientifica,	
	Diploma di Maturita Artistica, Diploma di Maturita Magistrale	+ 1 an
Jamaique	General Certificate of Education (A level en trois matières),	
Japon	Upper Secondary School Diploma	+ 1 an
Jordanie	General Secondary - School Certificate	+ 1 an
Kampuchéa	Baccalauréat	
Kenya	East African Advanced Certificate of Education, Cambridge Higher School Certificate	
Kirghizistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Koweït	Shahadat al-thanawia	+ 1 an
Laos, République démocratique populaire du	Baccalauréat	
Lettonie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Liban	Baccalauréat (deuxième degré), Baccalauréat technique	+ 1 an
Liberia	Upper Secondary Certificate	+ 1 an
Lituanie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Luxembourg	Diplôme de fin d'études secondaires, Diplôme de maturité	
Madagascar	Baccalauréat	
Malaisie	Higher School Certificate Examination	
	Malaysian Certificate of Education	+ 1 an
Mali	Baccalauréat	+ 1 an
Maroc	Baccalauréat de l'enseignement public moderne Baccalauréat de l'enseignement public islamique	+ 1 an
Maurice, Île	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Mauritanie	Baccalauréat	
Mexique	Bachillerato	+ 1 an
Myanma, Union de (Birmanie)	Basic Education High School Examination	+ 1 an
Moldavie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Nicaragua	Bachillerato	+ 1 an
Niger	Baccalauréat	
Nigéria	Cambridge Higher School Certificate, General Certificate of Education (A level en trois matières)	
	Senior Secondary School Certificate, depuis 1991	+ 1 an
Norvège	Studenteksamen (Gymnaseksamen), Vitnemal (Secondary School Certificate)	+ 1 an
Nouvelle Zélande	Higher Certificate Form VII	
Ougadan	General Certificate of Education (A level en trois matières)	

Pays	Diplômes et nombre d'année(s) d'études supérieures supplémentaires requises s'il y a lieu	
Ouzbékistan	Special Secondary School Certificate	+ 1 an
	General Secondary School Certificate	+ 1 an
Pakistan	Intermediate Certificate, Higher Secondary Certificate	+ 1 an
Panama	Bachillerato	+ 1 an
Paraguay	Bachillerato	+ 1 an
Pays-Bas	VWO Diploma (Voorbereidend Wetenschappelijk Onderwijs)	+ 1 an
Pérou	Certificado de Educacion Secundaria Comun Completa	+ 1 an
Philippines	Diplôme secondaire	+ 1 an
Pologne	Matura, Swiadectwo Dojrzalosci	+ 1 an
Portugal	Ano Propedeutico depuis 1980-1981	+ 1 an
	Certificado de fin de estudos secundarios	+ 1 an
République dominicaine	Bachillerato	
République tchèque	Maturitni vysvedceni (Maturity Certificate)	+ 1 an
Roumanie	Baccalauréat	+ 1 an
Royaume-Uni – Écosse	Scottish Certificate of Education Higher Grade, Scottish Certificate Higher Grade	
Royaume-Uni – Angleterre, Irlande du Nord, Pays de Galles	General Certificate of Education, Advanced Supplementary Level	
Russie, Fédération de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Rwanda	Certificat, Diplôme des humanités	+ 1 an
Sénégal	Baccalauréat	
Serbie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovaquie, République de	Secondary School Certificate	+ 1 an
Slovénie	Matura	+ 1 an
Somalie	Certificat d'études secondaires	+ 1 an
Soudan	Sudan School Certificate	+ 1 an
Suède	Avgangsbetyg : Secondary School Leaving Certificate (13 ans de scolarité)	
Suisse	Maturitatzeugnis, Attesto di Maturita, Baccalauréat Certificat de maturité complété dans les cantons de Vaud, de Neufchatel ou dans la ville de Bâle	
Syrie	Al Chahada al Thanaouiya, Certificat d'études secondaires, Baccalauréat	+ 1 an
Tadjikistan	Secondary School Certificate	+ 1 an
Taïwan	Secondary School Certificate Senior High School Diploma	+ 1 an
Tchad	Baccalauréat	
Tchécoslovaquie (avant janvier 1993	Maturitni Vysvedceni	+ 1 an
Thaïlande	Matayom VI, Certificate of Education	+ 1 an
Togo	Baccalauréat	
Trinité et Tobago	General Certificate of Education (A level en trois matières)	
Tunisie	Baccalauréat	
Turquie	Lise Diplomasi	+ 1 an
Uruguay	Bachillerato tecnico	
	Bachillerato	+ 1 an
Ukraine	Secondary School Certificate	+ 1 an
(ex) URSS	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité générale), Attestat ob Srednem Obrazovanii (Certificat d'études secondaires polytechniques), Diplom ob Okoncanii Srednego Special'nogo Ucebnogo Zavedenija (Certificat d'études secondaires spécialisées)	+ 1 an
	Attestat Zrelosti (Certificat de maturité général)	+ 1 an
Venezuela	Bachillerato technique Bachillerato général	+ 1 an
(ex) Yougoslavie	Secondary School Certificate	+ 1 an
Viêt-Nam	Baccalauréat (deuxième partie) ou Tu Taï	+ 1 an
Zaïre, République du	Diplôme d'état	+ 1 an
Zymbabwe	General Certificate of Education	

Faculté des études supérieures

www.fes.umontreal.ca
(514) 343-6426

Légende
- ● Doctorat, 90 crédits
- ◆ Maîtrise, 45 crédits et plus
- ▲ Diplôme, 30 crédits et plus
- ■ Microprogramme, 9 à 18 crédits
- △ Certificat, 30 crédits et plus
- □ Diplôme complémentaire, 15 crédits
- ○ Diplôme d'études professionnelles approfondies, 30 crédits de 3e cycle (D.E.P.A.)

	2e cycle			3e cycle
Sciences humaines, arts et lettres				
Bioéthique	■	▲	◆	●
Études allemandes			◆	
Études allemandes dans le contexte européen	□			
Études anglaises			◆	●
Études cinématographiques			◆	
Études classiques			◆	
Études françaises			◆	●
Études hispaniques			◆	
Études internationales	■	▲	◆	
Histoire			◆	●
Histoire de l'art			◆	●
Linguistique			◆	●
Littérature				●
Littérature comparée			◆	
Localisation	■			
Muséologie			◆	
Musique			◆	●
Musique – composition			◆	●
Musique – interprétation		▲	◆	●
Musique – répertoire d'orchestre		▲		
Philosophie			◆	●
Sciences des religions	■		◆	●
Spiritualité chrétienne et accompagnement	■			
Théologie			◆	●
Théologie – études bibliques	■	▲	◆	●
Théologie – études théologiques	■			
Théologie – pastorale en milieux de santé	■			
Théologie pratique	■		◆	●
Traduction		▲	◆	●
Sciences sociales				
Administration de l'éducation	■	▲		
Administration sociale	■	▲		
Analyse criminologique	■			
Anthropologie			◆	●
Common Law nord-américaine	■	▲		
Communication dans les organisations en changement	■			
Criminologie			◆	●
Démographie			◆	●
Droit		▲	◆	●
Droit – fiscalité			◆	
Droit – notariat			◆	
Droit des affaires	■	▲		
Droit des technologies de l'information	■	▲		
Droit notarial		▲		
Éducation	■	▲	◆	○
Formation à l'enseignement postsecondaire	■			
Intervention criminologique	■			
Interventions en toxicomanie	■	▲		
Petite enfance	■	▲		
Psychoéducation	■		◆	
Psychologie			◆	●
Relations industrielles			◆	●
Science politique			◆	●
Sciences de l'éducation			◆	●
Sciences de l'information			◆	●
Sciences de la communication			◆	●
Sciences économiques			◆	●
Sciences humaines appliquées				●
Service social			◆	●
Sociologie			◆	●
Sciences de la santé				
Activité physique et promotion de la santé	■	▲		
Administration des services de santé	■	▲	◆	
Audiologie			◆	

	2e cycle			3e cycle
Sciences de la santé (suite)				
Biologie moléculaire			◆	●
Compétence professionnelle et innovations en soins de santé de première ligne	■			
Conseil génétique	■	▲	◆	
Développement du médicament		▲		
Échocardiographie transœsophagienne péri-opératoire (ETO)	■			
Environnement et prévention	■	▲		
Ergonomie		▲		
Études médicales spécialisées (21 spécialités et 37 options)		▲		
Études vétérinaires spécialisées (D.E.S.)		▲		
Évaluation des technologies de la santé			◆	
Génie biomédical		▲	◆	●
Infirmière clinicienne spécialisée	□			
Infirmière praticienne	□			
Internat de perfectionnement en sciences appliquées vétérinaires		△		
Intervention en déficience visuelle (orientation et mobilité)		▲		
Médecine d'assurance et d'expertise	■			
Médecine dentaire			◆	
Microbiologie et immunologie			◆	●
Mobilité et posture	■			
Nutrition	■	▲	◆	●
Orthophonie		▲	◆	
Pathologie et biologie cellulaires			◆	●
Pharmacien – maître de stage	■	▲		
Pharmacologie			◆	●
Physiologie			◆	●
Physiothérapie	■	▲		
Pratique pharmaceutique			◆	
Qualité, évaluation, organisation et performance dans les établissements de santé		▲		
Résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie		△		
Résidence multidisciplinaire en médecine dentaire		△		
Santé communautaire	■	▲	◆	
Santé environnementale et santé au travail	■		◆	
Santé et sécurité au travail		▲		
Santé publique				○ ●
Sciences biomédicales				●
Sciences bucco-dentaires			◆	
Sciences de l'activité physique			◆	●
Sciences de la vision		▲	◆	
Sciences infirmières	■	▲	◆	●
Sciences neurologiques			◆	●
Sciences pharmaceutiques			◆	●
Sciences vétérinaires			◆	●
Soins pharmaceutiques	■	▲		
Technologie et salubrité des viandes	■	▲		
Toxicologie et analyse du risque	■	▲		
Troubles de la parole	■			
Troubles du langage	■			
Vieillissement, santé et société	■	▲	◆	
Virologie et immunologie				●
Sciences fondamentales et appliquées				
Aménagement			◆	●
Architecture			◆	
Biochimie			◆	●
Bioinformatique			◆	●
Chimie			◆	●
Commerce électronique			◆	
Finance mathématique et computationnelle		▲	◆	
Géographie		▲	◆	●
Géomatique et analyse spatiale	■			
Gestion urbaine pour les pays en développement		▲		
Informatique		▲	◆	●
Mathématiques			◆	●
Montage et gestion de projets d'aménagement		▲		
Physique			◆	●
Sciences biologiques			◆	●
Statistique			◆	●
Statistiques sociales	■	▲	◆	●
Territoires et environnement		▲		
Urbanisme		▲	◆	

Formulaires de demande d'admission aux cycles supérieurs : (514) 343-6426

Dates limites de demande d'admission

Trimestre d'automne : 1er février

Trimestre d'hiver : 1er novembre

Après ces dates, il est recommandé aux candidats de téléphoner à la Faculté afin de connaître la procédure d'admission tardive des départements.